Bureau international du Travail
Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)

STATISTIQUES SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS

Manuel de méthodologies de collecte de données au moyen d'enquêtes

Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants (SIMPOC)
Genève – Mars 2004

ChildLabourStatistics_FR.indd i 9.11.2005 9:34:51

Copyright © Organisation internationale du travail 2005

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être adressée au Bureau des publications (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Les bibliothèques, les établissements et autres utilisateurs enregistrés au Royaume-Uni auprès de l'Agence de Licence des Droits d'auteur, 90 Tottenham Court Road, WIT 4LP, Londres [Fax: (+44) (0) 207631 5500; e-mail: cla@cla.co.uk], aux Etats-Unis auprès du Centre de d'autorisation des Droits d'auteur, 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923 [Fax: (+1) (978) 7504470; e-mail: info@copyright.com] ou dans d'autres pays avec des Organisations de Droits de Reproduction associées, peuvent faire des photocopies conformément aux licences publiées à cette fin.

ISBN 92-2-216167-X

Première publication 2005

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au trace de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement a l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse. Des catalogues et listes des nouvelles publications peuvent être obtenus gratuitement a la même adresse.

Mis en pages en Suisse WEI
Imprimé par le Bureau international du Travail, Genève, Suisse

Ce manuel a été développé et coordonné par Frank Hagemann, Bijoy Raychaudhuri et George Okutho avec les contributions de Jennifer Fee, Muhammad Hasan, Astrid Marschatz, Sanjukta Mukherjee, Mustapha Hakki Ozel, Sharaf Sultan et Vijay Verma. Il a bénéficié des précieux conseils de tous membres de l'équipe SIMPOC du siège de l'OIT et du terrain, du Comité Consultatif Externe du programme SIMPOC, du Bureau de Statistique du BIT, du Ministère du Travail des Etats-Unis et des participants à l'atelier international qui s'est tenu à Genève du 23 au 25 juillet 2003.

Cette publication du BIT a été financée par le Département américain du Travail. Toutefois, elle ne reflète pas nécessairement les vues ou les politiques de ce Département. La mention des noms commerciaux, des produits commerciaux, ou des organisations ne sont pas imputables au Gouvernement des Etats-Unis.

Table des matières

Préface xiii

PREMIÈRE PARTIE: CONTEXTE ET INTRODUCTION GÉNÉRALE 1

Chapitre 1 **Introduction** 3
1.1 Objectif de ce manuel 3
1.2 Les principaux objectifs de l'IPEC 6
1.3 Le SIMPOC et ses objectifs stratégiques 8
1.4 Les utilisations de collecte de données pour les programmes d'intervention 9
1.5 Besoin d'intégration de la dimension genre dans la collecte de données 12
1.6 Structure du manuel 13
1.7 Comment utiliser le manuel 15

Chapitre 2 **Le concept du travail des enfants** 17
2.1 Introduction 17
2.2 Le cadre juridique international du travail des enfants 18
2.3 Vers une définition statistique du travail des enfants 21
2.4 Le concept du travail des enfants à abolir et l'approche du SIMPOC 25
2.5 Vers un consensus sur la définition du travail des enfants 29
2.6 Les facteurs sous-jacents au travail des enfants 30
— *Table 2.1* Ages Minima selon la Convention N° 138 de l'OIT 19
— *Figure 2.1* Distinctions de base dans les normes de l'OIT sur le travail des enfants 20
— *Figure 2.2* Population appropriée pour des estimations du travail des enfants . 25
— *Figure 2.3* Le travail des enfants tel que défini dans les estimations globales du BIT en 2002 28
— *Annexe I* Conventions de l'OIT sur le travail des Enfants 33
— *Annexe II* Extrait des «Frontières de Production» du Manuel de l'OCDE 46

Chapitre 3 **Les besoins en données et les méthodes d'évaluation** 51
3.1 Introduction 51
3.2 Les activités économiques et non économiques des enfants 52
3.3 Besoins en données sur l'incidence et la nature du travail des enfants 53
3.4 Les indicateurs du travail des enfants 60
3.5 Sources de données existantes sur les variables du travail des enfants 63
3.6 Méthodes de collecte de données 66
3.7 Choix des stratégies de collecte de données 71
— *Table 3.1* Exemples de productions non-marchandes du ménage considérées comme des activités économiques 53
— *Table 3.2* Série illustrée des activités économiques et non économiques 54
— *Table 3.3* Variables importantes pour une enquête sur le travail des enfants . 58
— *Table 3.4* Evaluation comparative des méthodologies alternatives de collecte de données sur le travail des enfants 73

DEUXIÈME PARTIE: ENQUÊTE AUPRÈS DES MÉNAGES 77

Chapitre 4 **Planification et organisation** 79
4.1 Introduction 79
4.2 Structure et dispositions de l'enquête 80
4.3 Détermination de l'échelle et le groupe cible de l'enquête 83
4.4 Période et durée de l'enquête 84
4.5 Organisation du personnel d'enquête 85
4.6 Prévisions budgétaires et autres questions 88
— *Table 4.1* Structure des coûts d'une enquête sur le travail des enfants 90

Chapitre 5 **La conception de questionnaires** 91
5.1 Introduction 91
5.2 Considérations générales 92
5.3 Les premières étapes de la mise en œuvre 93
5.4 Le choix des personnes interrogées 95
5.5 La conception d'un bon questionnaire 96
5.6 Le modèle de questionnaires SIMPOC 100
5.7 Autres questions dans l'élaboration du questionnaire 104
— *Table 5.1* Résumé des exigences d'un questionnaire 97
— *Table 5.2* Questions utilisées pour mesurer l'activité économique dans les enquêtes du SIMPOC 98
— *Table 5.3* Flux des modules de questionnaire 102
— *Annexe I* Questionnaire type pour les ENTE modulaires basées sur les ménages (de la Mongolie) 105
— *Annexe II* Questionnaire type pour ENTE simplifiées basé sur les ménages (de la Roumanie) 118
— *Annexe III* Questionnaire type pour enfants âgés de 5 à 17 ans (Ghana) 138
— *Annexe IV* Manuel type des enquêteurs (Mongolie – Module d'Activités des Enfants) 155

Chapitre 6 **Le plan d'échantillonnage** 171
6.1 Introduction 171
6.2 Echantillonnage pour une enquête typique de population 174
6.3 Enquête sur le travail des enfants: échantillon intégré de taille réduite 185
6.4 Enquête sur les enfants travailleurs (EET) 193
— *Annexe* Illustrations numériques 199

Chapitre 7 **Quelques aspects de l'échantillonnage** 205
7.1 Introduction 205
7.2 Pondération et estimation 205
7.3 Erreur d'échantillonnage 214
7.4 Choix de la taille de l'échantillon 221
7.5 Problèmes liés à la structure de l'échantillon 227

Chapitre 8 **Préparation de la collecte de données** 233
8.1 Introduction 233
8.2 Planification préparatoire pour la collecte de données 234
8.3 Finalisation des questionnaires 237
8.4 Sélection des travailleurs sur le terrain 240
8.5 Formation pour le travail sur le terrain 242
8.6 Questions d'éthique 245

ChildLabourStatistics_FR.indd vi 9.11.2005 9:35:29

8.7 Etude pilote 247
8.8 Autres dispositions préparatoires 248
— *Tableau 8.1* Démarche pratique pour interviewer les enfants 241
— *Tableau 8.2* Modèle de contenu de formation pour les enquêteurs et les superviseurs 244
— *Tableau 8.3* Modèle de formation supplémentaire pour les superviseurs 244

Chapitre 9 **La conduite du travail sur le terrain** 249
9.1 Introduction 249
9.2 La sélection des ménages pour l'interview 250
9.3 Les rôles des enquêteurs et des superviseurs 253
9.4 Quelques aspects du travail de terrain 258
9.5 Les questions liées à l'interview 260
9.6 Autres éléments sur le travail de terrain 262

Chapitre 10 **Le codage** 265
10.1 Introduction 265
10.2 La planification du codage 266
10.3 Les activités du codage 269
10.4 Les difficultés potentielles dans le codage 272
10.5 Les outils de codage 274
10.6 Le traitement des erreurs de codage 276
— *Annexe* Bonnes pratiques de codage 280

Chapitre 11 **Le traitement des données** 281
11.1 Introduction 281
11.2 La planification du traitement des données: commencer tôt 282
11.3 Le maintien du rythme d'enquête 283
11.4 Les activités de pré-traitement 284
11.5 Les activités de traitement des données 289
11.6 Confidentialité et fichiers de données à l'usage public 293
11.7 La conservation des données 294

Chapitre 12 **Analyse de données et rédaction du rapport** 295
12.1 Introduction 295
12.2 Les préalables pour une bonne analyse de données 296
12.3 La présentation des données 301
12.4 L'assurance de durabilité des résultats d'enquête 305
12.5 La confidentialité 306
— *Tableau 12.1* Structure du rapport national sur le travail des enfants 302

TROISIÈME PARTIE: MÉTHODES COMPLÉMENTAIRES DE COLLECTE DE DONNÉES. 307

Chapitre 13 **Les évaluations rapides** 309
13.1 Introduction 309
13.2 Les caractéristiques essentielles d'une évaluation rapide (ER) 311
13.3 Application de la méthodologie de l'ER 316
13.4 Conduite de la recherche 322
13.5 Contrôle et vérification des résultats 331
13.6 Recherches sur le travail des enfants difficile d'accès 336
— *Annexe I* Liste récapitulative des observation et d'interview pour une ER . . . 347
— *Annexe II* Les termes de référence types (TDR) pour une ER (Tanzanie) 350
— *Annexe III* Questionnaires types pour une ER (Brésil et Jamaïque) 352

Chapitre 14 **L'enquête auprès des établissements** 367
14.1 Introduction 367
14.2 Objectifs spécifiques 368
14.3 Cadre méthodologique 369
14.4 Quelques questions importantes 371
— *Annexe* Questionnaire type pour une enquête établissement (Bangladesh) 376

Chapitre 15 **L'enquête sur les enfants de la rue** 381
15.1 Introduction 381
15.2 Objectifs spécifiques 382
15.3 Cadre méthodologique 383
15.4 Quelques questions importantes 386
— *Annexe I* Format de spécimen de questionnaire d'enquête sur les enfants de la rue 390
— *Annexe II* Questionnaire type pour une enquête sur les enfants de la rue (Turquie) 394

Chapitre 16 **L'enquête auprès des écoles** 403
16.1 Introduction 403
16.2 Objectifs 403
16.3 Méthodologie 404
16.4 Quelques questions importantes 406
— *Annexe* Questionnaire type pour une enquête auprès des écoles (de la Jordanie) 409

Chapitre 17 **Les enquêtes de base (EB)** 421
17.1 Introduction 421
17.2 Aspects conceptuels 422
17.3 Cadre méthodologique 425
17.4 De la conceptualisation à la mise en œuvre 427
17.5 Contrôle de la qualité 446
17.6 Analyse et rédaction d'un rapport de recherche 451
17.7 Les limites des EB et leur lien avec le suivi et l'évaluation 453
17.8 L'ordre nécessaire des étapes à la conduite d'une EB 455
— *Table 17.1* Matrice des instruments d'enquête de base 444
— *Annexe I* Une typologie des enquêtes de base 457
— *Annexe II* Types de questionnaires pour une EB (Inde) 458
— *Annexe III* Les termes de référence types (TDR) pour une EB (Bangladesh) 478

ChildLabourStatistics_FR.indd viii 9.11.2005 9:35:31

ANNEXES

Annexe I **Suggestion de statistiques pour la collecte de données à travers les enquêtes sur le travail des enfants** 483

Annexe II **Glossaire de statistiques sur le travail des enfants** 485

Annexe III **Modèle de questionnaire-ménages du SIMPOC sur les ETE** 495

Annexe IV **Modèle de questionnaire-enfants du SIMPOC sur les ETE** 511

Références 523

Liste des acronymes

ASCII	Progiciel pour formatage de données
BAD	Banque asiatique de développement
BIAD	Banque interaméricaine de développement
BIT/ACT EMP	Bureau international de Travail – Dialogue social – Bureau pour les activités d'employeurs
BIT	Bureau international de Travail
BIT/IPEC	Bureau international de Travail – Programme international pour l'abolition du travail des enfants
BIT/STAT	Bureau international de Travail – Bureau de statistiques
BLAISE	Progiciel commercial
BNS	Bureau/Organisation national des statistiques
BSB	Bureau des statistiques du Bangladesh
CISP	Classification internationale standard des professions
CIST	Conférence internationale des statisticiens du travail
CITI	Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches
CMST	Centres de maladies sexuellement transmissibles
CSPro	Progiciel pour le domaine public
EAS	Echantillon aléatoire simple
EB	Enquête/Etude de base
ED	Enfants domestiques
EET	Enquête sur les enfants travailleurs
EMCG	Enquête multicritères de groupe
EMNV	Enquête sur la mesure du niveau de vie
EMO	Enquête de main-d'œuvre
ENMO	Enquête nationale sur la main-d'œuvre
ENTE	Enquête nationale sur le travail des enfants
EPAO	Entrevue personnelle assistée par ordinateur
EpiInfo	Progiciel pour le domaine public
ER	Evaluation rapide
ESC	Exploitation sexuelle commerciale
ETE	Enquête sur le travail des enfants
FNUAP	Fonds des Nations unies pour les activités des populations
GD	Groupes de discussions
IMPS	Système de traitement micro-informatique intégré
ISSA	Progiciel
NI	Numéro d'identification
OC	Organisation communautaire
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économique
OING	Organisation internationale non gouvernementale
ONG	Organisation non gouvernementale
PAPI	Interview avec papier et crayon
PFTE	Pires formes de travail des enfants
PIB	Produit intérieur brut

ChildLabourStatistics_FR.indd xi 9.11.2005 9:35:33

PAD	Programme assorti de délais
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPT	Probabilité proportionnelle à la taille
S&E	Suivi et Evaluation
SAE	Section d'activités des enfants
SAS	Progiciel commercial
SCN	Système des comptes nationaux
SE	Secteur d'enquête
SIMPOC	Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants
SPSS	Progiciel commercial
STATA	Progiciel commercial
STE	Suivi du Travail des Enfants
TDR	Termes de référence
TE	Travail des enfants
UEP	Unité d'échantillonnage primaire
UFE	Unité finale d'échantillonnage
UFS	Unité finale de secteur
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
UNSRWA	Secours des Nations unies et agence des travaux pour les Palestiniens du Proche-Orient
USD	Unité de second degré

ChildLabourStatistics_FR.indd xii 9.11.2005 9:35:34

Préface

Un réel mouvement mondial contre le travail des enfants a émergé au cours des dix dernières années. Le BIT, à travers son Programme International pour l'Elimination du Travail des Enfants (IPEC), collabore actuellement avec plus de 75 pays dans cet effort.

Au cours de la dernière décennie, les Gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs, les organisations non gouvernementales et des organisations internationales ont entrepris un nombre croissant d'initiatives dans la recherche de solutions efficaces et durables au problème du travail des enfants. Une activité majeure, étape préliminaire essentielle, dans tous les cas a été une série d'enquêtes statistiques et des études sectorielles destinées à améliorer la connaissance de base sur le travail des enfants.

En 1998, l'IPEC a lancé son Programme d'Information Statistique et de Suivi sur le Travail des Enfants (SIMPOC), qui est spécifiquement conçu pour identifier les besoins urgents en termes d'informations détaillées sur le travail des enfants. Depuis son lancement, le programme SIMPOC a fourni une assistance technique aux enquêtes sur le travail des enfants dans plus de 50 pays. Des difficultés sont apparues au cours de ce travail, particulièrement en ce qui concerne les concepts de base et les définitions, les approches pour mesurer le travail des enfants, les techniques d'échantillonnage appropriées et la traduction des normes de l'OIT sur le travail des enfants en termes opérationnels et statistiques pour la mesure.

Il est donc essentiel de produire un manuel général, encore plus complet, qui fournisse des directives aux Etats membres de l'OIT et aux autres partenaires pour une bonne collecte de données. Ce manuel est le résultat de l'expérience de l'IPEC/SIMPOC des leçons tirées des pays qui ont bénéficié de l'assistance technique du SIMPOC et de l'expertise technique et du conseil de professionnels compétents.

Ce manuel est un outil de conception et de conduite d'enquêtes sur le travail des enfants. Il s'adresse aux responsables et aux chercheurs qui collectent des informations sur tous les aspects des questions liées aux enfants travailleurs. Il spécifie les concepts et les définitions essentiels, et fournit des directives opérationnelles pour déterminer la portée et le contenu de divers types d'enquêtes sur le travail des enfants, pour la conception des questionnaires et les instructions aux enquêteurs, et pour le choix des personnes à enquêter. Le manuel aidera à la formation du personnel chargé de conduire des enquêtes sur le travail des enfants. Il apportera également une aide précieuse aux analystes de données, aux utilisateurs de statistiques, aux chercheurs, aux planificateurs, aux décideurs politiques et à tous ceux qui sont intéressés par les statistiques sur le travail des enfants.

J'espère sincèrement que ce manuel servira de matériel de référence pour l'OIT et ses partenaires sociaux dans cette quête collective – la prise de conscience et la compréhension tant au niveau national qu'au niveau international en ce qui concerne les tendances du travail des enfants, les facteurs sous-tendant le travail des enfants, la situation particulière des filles au travail et les liens entre le travail des enfants et les autres questions de développement.

Ainsi, ce manuel est-il une précieuse ressource dans la campagne pour l'élimination du travail des enfants.

Frans Röselaers
Directeur
Programme International pour l'Elimination du Travail des Enfants
Bureau international du Travail
Genève, mars 2004

Première Partie
Contexte et introduction générale

La première partie contient trois chapitres.

Le **chapitre 1** présente ce manuel, un travail de référence destiné à aider à la collecte, à la compilation et à l'analyse des statistiques sur le travail des enfants. Il décrit le contexte dans lequel le manuel a été produit, en soulignant les efforts du BIT/IPEC et les objectifs de l'IPEC/SIMPOC. Le chapitre explique le rôle essentiel des statistiques fiables sur le travail des enfants dans les programmes d'intervention ciblées et les raisons pour lesquelles la prise en compte de la dimension genre est nécessaire dans le processus de collecte de données. Il met également en évidence le but et la portée du manuel, son organisation et ses utilisations, en montrant qu'il peut jouer un rôle important dans l'élimination éventuelle du travail des enfants.

Le **chapitre 2** spécifie les concepts et les définitions tels que «le travail des enfants» et «les pires formes de travail des enfants», et décrit les Conventions et les Recommandations de l'OIT utilisées pour délimiter les frontières du travail des enfants. Etant donné que la définition statistique standard du travail des enfants n'est pas encore acceptée par tous au plan international, et que les approches existantes de définition de ce concept sont très débattues, le chapitre se réfère aux recherches en cours conçues pour établir un consensus sur cette question. Il y est également question des principaux facteurs qui sous-tendent le travail des enfants.

Le **chapitre 3** traite principalement des besoins en données sur le travail des enfants et des approches de mesure. Il met en évidence les exigences de données des utilisateurs dans des situations particulières et suggère des méthodes d'enquête alternatives de collecte de statistiques requises sur les enfants travailleurs. Le chapitre compare les approches disponibles, en guidant l'utilisateur dans l'identification de la meilleure méthodologie qui convient pour évaluer une situation particulière du travail des enfants. Il définit également les statistiques les plus importantes et les indicateurs utiles à la mesure et à la compréhension du phénomène du travail des enfants.

ChildLabourStatistics_FR.indd 1 9.11.2005 9:35:35

Introduction I.1

1.1 ■ L'objectif de ce manuel

Le travail des enfants est devenu une question mondiale importante. Il est important d'être en possession de statistiques détaillées à jour pour:

- déterminer l'ampleur et la nature du problème;
- identifier les facteurs sous-jacents au travail des enfants;
- révéler ses conséquences; et
- susciter une prise de conscience publique de la constellation liée à ces questions.

Ce manuel, développé par le SIMPOC [1] sur la base de son expérience mondiale sur le terrain, présente des méthodes de collecte de données détaillées sur les statistiques du travail des enfants [2]. S'adressant aux producteurs de données, y compris les bureaux nationaux de statistique, et des chercheurs, le manuel vise à clarifier les procédures complexes liées à la collecte, à la compilation et à l'analyse des statistiques et les informations quantitatives et qualitatives associées au travail des enfants [3].

De plus en plus, la politique nationale des pays en développement se concentre sur les aspects de la protection sociale du développement dont l'élimination du travail des enfants. En fournissant un abrégé nécessaire de techniques de collecte de données appropriées au travail des enfants, ce manuel sert quatre buts principaux:

- Il spécifie les différentes sortes de travail exécutées par les enfants qui peuvent être identifiées comme du «travail des enfants».
- Il identifie les données nécessaires pour mesurer l'étendue du travail des enfants.
- Il signale qu'aucune méthodologie unique ne peut être appliquée au travail des enfants de façon universelle dans ses formes diverses, et décrit une variété de méthodes de collecte de données appropriées.
- Il indique les méthodologies appropriées dans tout exercice de mesure donné du travail des enfants.

Six méthodes de collecte de données. Le manuel se veut aussi complet que possible. Il inclut de ce fait une discussion des questions méthodologiques générales telles que l'échantillonnage,

---

1 Programme d'Information Statistique et de Suivi sur le Travail des Enfants (SIMPOC) du Bureau international du Travail (BIT). La section 1.4 fournit plus d'informations sur le SIMPOC et son programme.

2 Le terme «Travail des enfants» est traité en détail au chapitre 2.

3 Ce manuel inclut un traitement détaillé de tous les sujets associés, mais se concentre principalement sur la collecte de données. L'analyse des données est entièrement traitée dans le *Manuel sur l'analyse de données et la rédaction de rapport* du BIT/IPEC-SIMPOC. Le traitement des données est expliqué de façon exhaustive dans *Traitement des données et stockage des fichiers électroniques concernant une enquête sur le travail des enfants – Guide pratique* du BIT/IPEC-SIMPOC, 2003.

la conception de questionnaires, les opérations de terrain, le traitement et l'évaluation des données. Plus spécifiquement, le manuel décrit six méthodes de collecte de données [4]:

- Les enquêtes ménages par échantillonnage;
- Les évaluations rapides;
- Les enquêtes de base (EB);
- Les enquêtes établissements;
- Les enquêtes sur les enfants de la rue; et
- Les enquêtes auprès des écoles [5].

Les choix méthodologiques liés au contexte spécifique. Loin d'être mutuellement exclusives, ces six approches sont complémentaires. Par conséquent, leurs résultats doivent souvent être évalués, à la fois individuellement et par rapport aux autres. Les praticiens d'enquête et les chercheurs sur le travail des enfants se rendront compte que, même dans un pays, les situations de travail des enfants varient considérablement entre les régions et les secteurs d'activité économique; et le choix méthodologique devrait être approprié à la situation donnée. Ce manuel guide non seulement l'utilisateur par rapport à la méthodologie et les techniques des instruments de collecte de données à appliquer, mais l'aide aussi dans la décision à prendre sur la technique particulière d'enquête qui convient à des circonstances précises d'une étude sur le travail des enfants.

Des approches complémentaires. Là où les ressources financières, le personnel et le temps le permettent, deux méthodologies d'enquête au moins peuvent être utilisées. Cela fournit des résultats complémentaires [6]. Le travail des enfants, on s'en rendra compte, est un sujet si complexe et si sensible qu'aucune méthode unique de collecte de données n'est capable de présenter une image complète d'une situation d'étude donnée. Des enquêtes complémentaires fournissent plus d'informations et d'idées plus claires sur la question.

La portée des enquêtes sur le travail des enfants. Le manuel est destiné à servir de guide aux Etats membres de l'OIT et aux autres partenaires dans la production de données complètes sur le travail des enfants. Il est destiné au personnel technique responsable de la conception des ETE. Il devrait en particulier aider à déterminer la portée et le contenu de ces enquêtes – en spécifiant les concepts, les définitions et la conception du questionnaire – et à rédiger les instructions des enquêteurs. Le manuel répond aux normes internationales sur le travail des enfants et à la description de la population économiquement active. Il fournit des questionnaires types.

Orientation pratique. Tiré de l'expérience de terrain du SIMPOC, le manuel est naturellement le résultat des opérations pratiques de terrain [7]. Il présente une approche systématique à la conduite des enquêtes sur les activités des enfants et un rapport sur les enfants travailleurs en général et le travail des enfants en particulier. Les programmes d'intervention ciblés, incluant l'établissement d'un suivi approprié et des mécanismes d'évaluation, dépendent des données et des informations qui peuvent aider à identifier la nature, les causes, les conséquences et la distribution du travail des enfants.

---

4 Les méthodologies des enquêtes sur le travail des enfants (ETE) décrites dans ce manuel ont été développées au cours des récentes années par le BIT – initialement par le Bureau de Statistique, et plus tard par le Programme international sur l'élimination du travail des enfants (IPEC) à travers son Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants (SIMPOC).

5 Voir Section 1.7 de ce chapitre pour de plus amples conseils sur l'utilisation de ce manuel.

6 Une combinaison de l'enquête nationale sur le travail des enfants (ENTE) et des enquêtes de base (EB) sur un secteur spécifique est suggérée par l'IPEC pour les programmes assortis de délais (PAD).

7 Le manuel est fondé sur la conception que ce qui est théoriquement incorrect échoue généralement lorsqu'il est mis en pratique; ses recommandations suggèrent donc la pertinence de toutes les applications du point de vue de la théorie statistique.

ChildLabourStatistics_FR.indd 4 9.11.2005 9:35:36

Les formations. Le manuel est aussi conçu pour servir de référence de base pour des cours de formation sur les ETE, aidant ainsi les analystes de données, les utilisateurs de statistiques, les chercheurs, les planificateurs, les journalistes, les décideurs politiques, les organisations de travailleurs et d'employeurs, et les autres personnes intéressées. Il fournit à de tels utilisateurs potentiels une meilleure compréhension des concepts et définitions acceptés au plan international en plus des procédures de collecte de données [8].

Assistance technique à ce jour. Jusqu'en juin 2003, le BIT avait fourni une assistance technique à plus de 50 pays dans la collecte des informations sur le travail des enfants [9], principalement en conduisant des ENTE et des évaluations rapides, ainsi que des enquêtes de base (EB), en listant les pires formes de travail des enfants (PFTE) [10]. Ces enquêtes et études ont été mises en œuvre en collaboration avec des bureaux nationaux de statistique, des Ministères du travail, des institutions de recherche publiques et privées, et des experts individuels. D'autres enquêtes ont été conduites conjointement avec la Banque Mondiale, la Banque Asiatique de Développement (BAD) et l'UNICEF.

Ces activités ont révélé de nouvelles difficultés concernant:

- les concepts et définitions,
- les approches méthodologiques pour mesurer le travail des enfants,
- les techniques d'échantillonnage appropriées et
- les moyens de traduction des normes de l'OIT sur le travail des enfants en termes opérationnels et statistiques de mesure.

Des efforts ont aussi été faits pour diversifier les techniques de collecte de données, particulièrement pour traiter des PFTE. Tous ces développements ont été pris en compte dans la préparation de ce manuel général, encore plus complet, pour fournir des directives aux Etats membres de l'OIT et aux autres partenaires dans la production de données fiables et complètes sur le travail des enfants.

Les instruments d'enquête et les directives de mise en œuvre compilées dans ce manuel peuvent aider à produire des statistiques fiables sur le travail des enfants et des problèmes annexes. Une meilleure quantification conduira, à son tour, à des analyses plus pertinentes des facteurs à la base du travail des enfants. Cela est essentiel pour une prise de conscience de ces questions et la promotion de la campagne contre l'exploitation des enfants aux niveaux national et mondial.

Plan du chapitre

La **section 1.2** met en évidence le travail de l'IPEC dans le cadre du BIT en mettant l'accent sur les recherches dans le domaine du travail des enfants. C'est une composante essentielle pour la disponibilité de statistiques complètes et fiables.

La **section 1.3** présente les objectifs stratégiques et les activités du SIMPOC.

---

8 Les définitions internationales concernant la mesure du travail des enfants et les statistiques associées de la Convention N° 160 (1985) sur les Statistiques du Travail devraient être respectées. Pour les buts de l'enquête, dans toute situation particulière, des critères et des considérations nationaux peuvent être un préalable dans la détermination des classifications et des définitions. Néanmoins, dans la mesure du possible, les exigences pour une possibilité de comparaison internationale, basées sur des définitions internationalement acceptées, devraient être adoptées. Comme on le verra au Chapitre 2, dans le cas des statistiques sur le travail des enfants ceci est une considération importante, puisque l'âge officiel minimum auquel une personne peut être autorisée à travailler varie entre les pays.

9 Une liste mise à jour de telles enquêtes et études sur le travail des enfants assistées par le BIIT est disponible sur le site www.ilo.org/ipec/simpoc.

10 Les PFTE sont expliquées en détail dans le chapitre 2.

La **section 1.4** traite de l'utilité de la collecte de données dans l'exécution des programmes d'action dans la lutte contre le travail des enfants soutenus par l'IPEC et les autres partenaires.

La **section 1.5** souligne l'importance de la prise en compte de la dimension genre dans l'effort de collecte de données.

La **section 1.6** fournit une vue d'ensemble de la structure du manuel.

La **section 1.7** donne les directives pour l'utilisation de ce manuel.

1.2 ■ Les principaux objectifs de l'IPEC

Depuis le démarrage de ses activités en 1992, l'IPEC s'est orienté vers l'élimination progressive du travail des enfants dans plus de 80 pays. Cet objectif se traduit de deux manières:

- le renforcement des capacités nationales pour recenser les problèmes du travail des enfants; et
- la création d'un mouvement mondial pour combattre le travail des enfants.

Groupes cibles prioritaires. Les groupes cibles prioritaires de l'IPEC sont les enfants astreints aux pires formes de travail des enfants, tels que les travailleurs en situation de servitude pour dettes, les enfants travaillant dans des conditions et des professions dangereuses, et les enfants particulièrement vulnérables – c'est-à-dire les très jeunes enfants travailleurs (au-dessous de 12 ans) et les filles travailleuses.

Les partenaires de l'IPEC. L'IPEC travaille avec un grand nombre de partenaires, dont des agences gouvernementales, des organisations d'employeurs et de travailleurs, des organisations non gouvernementales (ONG), des médias, des institutions religieuses, des dirigeants communautaires, des écoles, des agences internationales et des donateurs.

Les objectifs de l'IPEC. Les activités de l'IPEC sont destinées à servir les réformes politiques, changer les attitudes sociales et mettre en œuvre des programmes d'action directe visant la prévention durable et l'abolition du travail des enfants. Les programmes de l'IPEC soulignent le besoin d'inventorier les principales causes du travail des enfants, en cherchant des solutions efficaces et durables. L'émergence et l'élan croissant d'un réel mouvement mondial contre le travail des enfants attestent du succès des activités de l'IPEC.

Dans ses premières années, l'IPEC a soutenu des organisations partenaires dans des pays participants en développant et en pilotant des activités telles que:

- l'évaluation de l'ampleur et de la nature du problème de travail des enfants;
- la formulation d'une législation de protection;
- le renforcement des capacités;
- la mise en place de mécanismes pour améliorer la coordination de programmes et la propriété nationale;
- la prise de conscience croissante dans les communautés et les lieux de travail; et
- la fourniture d'une éducation formelle et informelle aux enfants retirés du travail des enfants.

L'approche «programme pays» de l'IPEC, contribuant à la mobilisation d'une large opposition au travail des enfants et améliorant les capacités nationales pour aborder le problème, a été caractérisée par une stratégie de travail avec les organisations partenaires principalement dans de petits projets couvrant les différentes facettes de la lutte contre le travail des enfants.

Portée étendue. Depuis 1997, l'IPEC a graduellement élargi la portée de ses projets, s'appuyant sur des interventions réussies pour couvrir des secteurs géographiques plus grands dans le cadre de programmes assortis de délais (PAD). En même temps, de nouvelles approches qui combinent le contrôle des lieux de travail, la protection sociale, l'éducation informelle et les plans de formation ont été développées dans des programmes intégrés.

Opération dans les contextes de développement national. Le travail des enfants est un problème crucial. Toute approche complète et durable à son élimination progressive doit se placer dans un cadre plus large de développement général d'un pays. Ces approches doivent s'assurer que le processus de développement inclut des actions et des politiques pour refréner à la fois l'offre et la demande d'enfants travailleurs. De plus, l'expérience de l'IPEC montre que le travail des enfants ne peut être éliminé de façon durable sans identifier efficacement deux autres problèmes importants:

- le manque d'éducation de qualité accessible aux enfants, et
- l'absence d'emplois ou d'autres sources de revenu suffisant pour les parents.

Les activités de l'IPEC doivent donc être étroitement intégrées aux efforts entrepris pour améliorer l'emploi et la génération de revenu, l'égalité de sexe et le développement des compétences [11].

Avec ses projets d'action directe et ses programmes pour combattre le travail des enfants, l'IPEC compte sur et bénéficie grandement des volontés politiques et de l'engagement des Gouvernements – en collaboration avec les organisations d'employeurs et de travailleurs, des autres ONG, et des partenaires sociaux appropriés. L'IPEC souligne les principes de souveraineté des pays membres et soutient les organisations partenaires dans le développement et l'exécution des mesures qui visent à combattre le travail des enfants, principalement

- en retirant les enfants des travaux dangereux et en proposant des alternatives;
- en améliorant les conditions de travail comme une mesure transitoire vers l'élimination du travail des enfants; et
- en renforçant la connaissance de base du travail des enfants comme un outil efficace pour le plaidoyer, les interventions ciblées et le contrôle.

La disponibilité de statistiques fiables sur le travail des enfants est une composante majeure de cette stratégie, mais la génération d'informations pertinentes sur le travail des enfants, y compris les pires formes de travail des enfants (PFTE), reste un défi considérable. L'assistance aux pays pour l'acquisition de ces informations est un souci principal de la politique de l'IPEC, essentiel pour l'appui de ses activités opérationnelles. L'IPEC est aussi responsable de la dissémination des statistiques sur le travail des enfants dans des pays où il existe et, à travers le SIMPOC, pour la préparation de rapports sur les tendances globales du travail des enfants.

11 Consulter le site www.ilo.org/ipec pour une analyse plus détaillée des activités de l'IPEC.

1.3 ■ Le SIMPOC et ses objectifs stratégiques

Une activité principale de l'IPEC a été l'appui aux pays pour améliorer la connaissance de base sur le travail des enfants à travers des enquêtes statistiques et des études sectorielles.

Le SIMPOC a été créé à cette fin en 1998 en tant qu'un programme interdépartemental du BIT-IPEC [12] et du Bureau de Statistique. Le SIMPOC était une réponse à la demande croissante de données fiables, comparables et intégrant le genre, sur le travail des enfants pour la recherche, la conception de programme et le contrôle et le plaidoyer. Sa création était une suite aux conclusions de la Conférence sur le Travail des Enfants d'Amsterdam de 1997, qui a encouragé «l'OIT, avec la coopération et l'appui de tous ses membres, à étendre la portée de leur travail dans la collecte d'informations, de données statistiques et la recherche empirique». Le besoin en données et d'informations sur le travail des enfants a été réitéré dans le plan d'action d'Oslo, adopté à la Conférence Internationale sur le Travail des Enfants en octobre 1997, qui a appelé à appuyer le développement de la collecte d'informations, la capacité de recherche et le contrôle des systèmes liés au travail des enfants «à fournir aux pays un outil pour comprendre l'incidence et les causes premières du travail des enfants et pour la planification de l'action et la mesure du progrès dans le programme d'intervention».

Le but stratégique principal du SIMPOC, par conséquent, est d'améliorer la compréhension des décideurs politiques et des partenaires clefs aux niveaux national et international sur:

- les tendances du travail des enfants,
- les facteurs à la base du travail des enfants,
- la situation particulière des filles [13], et
- les liens entre le travail des enfants et d'autres questions de développement.

Comparabilité des données entre les pays. Le SIMPOC aspire également à aider à la production de données sur le travail des enfants dans toutes les formes comparables entre les pays. A cet égard, les objectifs clefs du SIMPOC incluent:

- la collecte, la dissémination et l'utilisation de tables de données quantitatives et qualitatives brutes pour permettre l'étude de l'échelle, la distribution, les caractéristiques, les causes et les conséquences du travail des enfants, accordant ainsi une attention particulière à la génération d'informations sur les PFTE et les filles;
- l'accroissement des méthodologies et l'amélioration des approches existantes, en développant des indicateurs standard du travail des enfants, à la fois au niveau national et au sein de l'OIT, pour mesurer l'incidence, les causes et les conséquences du travail des enfants ainsi que l'impact des programmes d'intervention et les politiques. Ces indicateurs permettent la comparabilité des données entre les pays; et
- la création d'une base de données d'analyse sur le travail des enfants utilisable pour la planification, la formulation et l'exécution des interventions multisectorielles intégrées, le contrôle, la mise en œuvre et l'évaluation de l'impact des politiques et programmes.

Le développement des capacités des pays membres. Au-delà de la collecte, l'analyse et la dissémination des informations statistiques sur le travail des enfants, la stratégie du SIMPOC consiste à développer la capacité des pays membres, en soutenant les mécanismes

12 Depuis 1999, le SIMPOC est devenu une partie intégrante du programme focal pour l'abolition de travail des enfants (IPEC).

13 Les instruments d'enquête doivent reconnaître et saisir les différences, les similarités, et les relations entre les conditions des garçons et des filles qui travaillent.

ChildLabourStatistics_FR.indd 8 9.11.2005 9:35:39

existants des gouvernements pour conduire la collecte de données sur le travail des enfants. En particulier, parmi les ENTE, l'agence d'exécution a généralement été le Bureau National de Statistique (BNS) travaillant en étroite collaboration avec les partenaires de l'OIT et avec les Ministères responsables de la politique, des normes et de l'administration du travail, ainsi qu'avec tous ceux qui sont concernés par la protection de l'enfance. En ce qui concerne les autres formes d'enquête, notamment les évaluations rapides (ER) et les enquêtes de base (EB), le SIMPOC a encouragé le développement des capacités nationales en collaborant avec des institutions nationales et des experts.

Collaboration avec d'autres organisations internationales. En ce qui concerne la collecte de données, la recherche et des activités semblables touchant au travail des enfants, le SIMPOC travaille étroitement avec d'autres organisations internationales, en particulier l'UNICEF et la Banque Mondiale, et avec des organisations non gouvernementales impliquées dans l'étude et le contrôle du travail des enfants et la situation des enfants en général. Les résultats des activités du SIMPOC sont donc destinés à soutenir celles du programme d'intervention de l'IPEC, ainsi qu'à fournir des données importantes pour l'évaluation des tendances globales du travail des enfants.

1.4 ■ Les utilisations de collecte de données pour les programmes d'intervention

Les statistiques sur le travail des enfants sont nécessaires pour évaluer l'ampleur du problème dans des espaces géographiques ou dans des secteurs économiques donnés. Ces informations sont aussi essentielles pour les analyses de politique de recherche sur le travail des enfants, la conception et la demande de mesures de redressement. Aussi, tout programme d'intervention efficace devrait être basé sur une bonne connaissance et sur l'état des lieux de la situation du travail des enfants ainsi que sa dynamique.

Les interventions de l'IPEC ont soutenu une approche basée sur des données pour le développement de programmes d'action. Une telle base de connaissance englobe, entre autres:

- des informations sur la nature et l'ampleur du problème du travail des enfants; ses causes et conséquences;
- les conditions nécessaires pour traiter du problème, incluant la discussion des approches efficaces et inefficaces;
- les stratégies et mesures;
- les leçons apprises; et
- les bonnes pratiques.

Valeur d'une bonne base d'information. Comme pour une recherche de politique orientée, une information de base précise est essentielle pour développer un programme d'intervention logique et intégré. En retour, cela exige des statistiques et des indicateurs de niveaux variables et de sources variées, aussi bien que des instruments appropriés pour collecter et analyser les informations.

L'expérience de l'IPEC indique que les étapes principales de développement et de mise en œuvre d'un programme incluent de:

- comprendre l'ampleur et les causes du travail des enfants, particulièrement les PFTE;
- déterminer les objectifs stratégiques du programme d'intervention;
- développer des indicateurs;
- sélectionner les types d'intervention;

- concevoir et cibler les programmes; et
- exécuter, contrôler et évaluer les programmes.

L'importance de la mise en place d'une bonne base de données à chacune de ces étapes est brièvement décrite ci-dessous. (Voir le Chapitre 3 pour les détails des statistiques et autres informations nécessaires pour le développement et la mise en œuvre des programmes.)

Comprendre l'ampleur et les causes du travail des enfants, en particulier les PFTE

Pour que des buts clairs puissent être atteints dans un délai bien défini, la nature et l'ampleur du problème du travail des enfants dans des secteurs économiques et des espaces géographiques différents doivent être correctement évaluées.

Une politique appropriée et des programmes d'action doivent prendre en compte le fait que plusieurs facteurs peuvent pousser les enfants à travailler et, finalement, au travail des enfants. La plupart des principales causes du travail des enfants sont de nature économique ou sociale[14]. Ce sont:

- certains enfants travaillent pour garantir leurs moyens de subsistance et celle de leurs familles.
- les enfants sont supposés acquérir des compétences génératrices de revenus au cours de leur travail.
- les enfants sont parfois appâtés par de fausses promesses, voire enlevés.
- les enfants sont parfois utilisés pour régler les dettes des parents/tuteurs, soit en servitude soit en travaillant pour se procurer de l'argent pour le paiement de ces dettes.

Le besoin de données. Chacun de ces cas peut suggérer des priorités de politique différentes. Les politiques et programmes les plus appropriés et les plus efficaces indiquent que les agences concernées ont d'abord raisonnablement collecté des données fiables pour déterminer

- l'ampleur du problème;
- les lieux où l'on peut trouver des enfants travailleurs; et
- les causes diverses qui amènent les enfants à travailler.

Le besoin d'analyse. Les politiques et les programmes efficaces présupposent aussi que ces informations ont fait l'objet d'une analyse minutieuse.

Détermination des objectifs stratégiques du programme d'intervention

La conception de programmes d'action inclut les étapes suivantes:

- la compréhension du problème;
- la spécification d'objectifs stratégiques complets;
- la détermination de l'ensemble des politiques et des programmes qui permettront le mieux d'atteindre ces buts.

Le succès relatif de chacune ou de toutes ces mesures exige les statistiques les plus complètes et les plus fiables possibles.

---

[14] La section 2.6 fournit une analyse des facteurs perpétuant le travail des enfants.

Le développement des indicateurs

La valeur des bons indicateurs. Les indicateurs sont utiles dans l'évaluation exacte de l'ampleur du problème. Ils peuvent être importants dans l'identification et l'examen des modèles qui suggèrent des variables explicatives. Des indicateurs solides facilitent:

- la conception des programmes;
- la détermination des cibles;
- le suivi; et
- l'évaluation.

Ils peuvent également avoir une valeur immense dans l'éclairage des problèmes et la concentration de l'attention sur les efforts de plaidoyer.

Les particularités des bons indicateurs. Le développement et le contrôle d'indicateurs utiles requièrent des statistiques fiables; et de bonnes informations exigent des méthodes de collecte de données fiables. Les indicateurs devraient être faciles à calculer et à interpréter, et ils devraient être comparables dans le temps. Les mesures idéales font attention aux diverses formes du travail des enfants, y compris les plus dangereux pour les enfants. Les mesures devraient aussi être sensibles au genre [15].

Politiques de conception et de ciblage et programme d'interventions

Maximisation de l'utilisation des ressources limitées. Les ressources pour lutter contre le travail des enfants sont limitées. Les programmes devraient cibler les enfants dans les situations les plus désespérées de façon à avoir le plus grand impact.

La disponibilité d'informations sur le travail des enfants, informations suffisamment désagrégées, par exemple, par région/localité, sexe, industrie, profession et formation – rend possible l'isolement des situations les plus urgentes en besoin d'action. Ainsi, la connaissance des lieux de travail des enfants est importante pour cibler les efforts de retrait et de réadaptation, ainsi que pour identifier les facteurs perpétuant le travail des enfants. Des informations telles que la religion, l'âge et le sexe des membres du ménage, la caste/l'appartenance ethnique, le statut socio-économique des parents/tuteurs et les origines de l'enfant peuvent aider à identifier des enfants en danger et aider dans le développement d'un profil de travail des enfants dans les zones ou les secteurs visés.

S'attaquer aussi bien aux causes qu'aux symptômes. Par exemple, les programmes d'intervention ne devraient pas être dirigés seulement vers le retrait et la réadaptation des enfants actuellement impliqués dans les secteurs des PFTE. Ils doivent aussi chercher les racines du problème et viser à la prévention. Les mesures qui sont à la fois efficaces et durables doivent s'attaquer aux causes fondamentales, et non pas seulement aux symptômes.

Mise en œuvre, suivi et évaluation des programmes

L'IPEC a développé des indicateurs pour évaluer et suivre le travail des enfants dans le temps et entre les pays. Ces indicateurs sont conçus pour:

- faire une évaluation crédible de l'ampleur du travail des enfants;

15 L'évaluation de l'impact des tâches domestiques effectuées par les enfants requiert une attention particulière. Certains types de tâches domestiques sont traditionnellement assignés aux filles et d'autres aux garçons. En soi, les activités de travail des filles autour de la maison peuvent être aussi dangereuses et consommatrices de temps (et donc potentiellement en conflit avec les études) que certaines formes de travail effectuées à l'extérieur de la maison.

- identifier et examiner les modèles qui peuvent mettre en avant les facteurs qui expliquent la nature et l'ampleur du problème; et
- faciliter la conception de programmes de lutte contre le travail des enfants, en identifiant les priorités au sein des pays en contrôlant l'impact des interventions.

Mises à jour périodiques des informations et évaluations des interventions. L'évaluation des interventions exige une mise à jour constante, ou au moins périodique, des connaissances à tous les niveaux. Les données sur le travail des enfants collectées par enquêtes sont très utiles, particulièrement dans le processus de suivi, en fournissant des informations aux différentes étapes de la mise en œuvre des programmes.

1.5 ■ Besoin d'intégration de la dimension genre dans la collecte des données

L'un des objectifs stratégiques du SIMPOC est de veiller à ce que les considérations de genre deviennent un réflexe dans la collecte et l'analyse des statistiques sur le travail des enfants.

La relative vulnérabilité des filles. Les filles, pour des raisons physiques et sociales, sont généralement plus vulnérables à l'exploitation que les garçons. Des efforts plus importants doivent donc être faits pour recenser les problèmes et les questions spécifiques aux filles, en particulier celles en âge d'être scolarisées. Souvent, les parents préfèrent investir dans l'éducation de leurs fils, quand ils sont dans le besoin, et qu'ils doivent faire face à de lourdes charges financières avec des ressources limitées, ils ne peuvent se permettre de se passer de la contribution précieuse de leurs filles à l'économie et au maintien du ménage. D'autres facteurs qui peuvent réduire les opportunités éducatives des filles vont de la distance par rapport aux écoles – qui mettent la sécurité physique des filles en danger – à la disposition de programmes d'études appropriés et sensibles au genre. Dans certaines cultures, les chances d'une fille d'aller à l'école pourraient dépendre de la disponibilité d'équipements éducatifs séparés pour les filles, ou la présence d'une enseignante.

Le manque relativement important d'opportunités de scolarisation pour les filles dans certaines régions en développement met en évidence la nécessité d'intégrer les besoins particuliers des filles dans l'étude des mesures en vue d'éliminer progressivement le travail des enfants.

Utilisation d'une optique de genre. Le «genre» se réfère à la persistance des différences sociales et des relations interactives entre les filles/femmes et les garçons/hommes. Dans certains pays, par exemple, il est approprié que les femmes et les filles travaillent à la construction de routes, tandis que dans d'autres, seuls les hommes et les garçons exécutent de tels travaux physiques. Les différences et les relations de genre varient considérablement au sein et entre les cultures, les pays et les régions d'un même pays, et elles peuvent changer dans le temps. L'analyse du genre est un outil pour diagnostiquer les différences et les relations entre les filles/femmes et les garçons/hommes dans les activités dans lesquelles ils sont engagés, et par rapport à leurs positions respectives dans la société. De ce fait, l'utilisation «d'une optique de genre» est importante et les statistiques sur le travail des enfants devraient être suffisamment désagrégées et sensibles au genre, en ce sens qu'ils révèlent les situations relatives des filles et des garçons travailleurs.

Les inégalités de genre sont généralement basées sur des suppositions à propos des femmes et des hommes en termes de qui fait quoi, pourquoi, et quand cela a conduit a établir les rôles sociaux pour des femmes et des hommes. Par exemple, dans certains pays, lorsque l'on a affaire à des enfants en âge d'être scolarisés, il est supposé que les filles resteront à la maison pour aider leurs mères tandis que les garçons seront envoyés à l'école. Les analyses de genre examinent de telles suppositions et fournissent des outils aux décideurs politiques pour s'attaquer aux inégalités de genre. Les analyses de genre peuvent grandement faciliter

ChildLabourStatistics_FR.indd 12 9.11.2005 9:35:42

l'enquête, en identifiant les différences clefs qui peuvent exister entre les filles et les garçons en zones rurales et urbaines et entre les groupes d'âge. (Les principaux effets des PFTE sont souvent spécifiés selon le genre. Par exemple, l'exploitation sexuelle a tendance à affecter de façon disproportionnée les filles en comparaison avec les garçons). En outre, la recherche a démontré que les efforts de développement qui ne recensent pas explicitement les questions d'égalité de genre tendent à exacerber, plutôt que de réduire, les inégalités entre les filles/femmes et les garçons/hommes [16].

La prise en compte de la dimension genre. L'OIT et les autres partenaires sociaux et de développement ont adopté l'intégration de la dimension genre [17] comme une stratégie pour soutenir les efforts à mettre en œuvre pour atteindre l'égalité entre les filles/femmes et les garçons/hommes. Telle que définie par l'OIT/IPEC, l'égalité se réfère à des droits égaux, aux responsabilités, aux opportunités, au traitement et à l'évaluation des femmes et des hommes dans l'emploi et les liaisons entre le travail et la vie.

Dans le contexte des statistiques sur le travail des enfants, le but de l'intégration de la dimension genre est de veiller à ce que l'on accorde une attention particulière aux questions de genre à la fois dans la collecte et l'analyse des données. Les documents sur le travail des enfants doivent identifier et reconnaître efficacement les conditions relatives et les besoins des filles et des garçons, en incluant les contraintes et les opportunités auxquelles chaque groupe doit faire face. Pour que les activités de la prise en compte du genre soient couronnées de succès, elles doivent aider à intégrer les perspectives du genre dans le processus des ETE dans son ensemble. En conséquence, les questions de genre sont soulignées dans toute la recherche du SIMPOC relative au travail des enfants, y compris les efforts de collecte de données. Ce manuel présente les questions de genre non pas comme un sujet séparé, mais comme une constante tant dans la collecte que l'analyse de données.

1.6 ■ Structure du manuel

Première partie: Situation et introduction générale

Introduction

Le chapitre 1 décrit l'objectif, la portée et la structure du manuel. Il place le manuel dans le contexte d'une vue d'ensemble de l'IPEC et du SIMPOC, où il répond au besoin essentiel d'une collecte efficace et d'utilisation des statistiques sur le travail des enfants. Dans ce sens, il souligne la place importante qu'occupent des données fiables sur le travail des enfants dans les programmes d'intervention et le besoin de la prise en compte de la dimension genre dans la collecte de données.

Le concept du travail des enfants

Le chapitre 2 traite du concept de «travail des enfants», le sujet de mesure du manuel, à la lumière des normes appropriées de l'OIT. Aucune définition statistique acceptable du travail des enfants n'existe à ce jour au plan international, et l'attention est consacrée aux tentatives en cours pour atteindre un consensus sur cette question.

16 Good practices: Gender mainstreaming in actions against child labour (Genève, OIT/IPEC), p. 18. Disponible sur le site www.ilo.org/childlabour.

17 A l'origine, les Nations unies ont adopté le concept de l'intégration du genre en 1997, reconnaissant le processus comme une stratégie pour refléter les problèmes et les expériences des filles/femmes et des garçons/hommes d'une façon très complète à travers la conception, l'exécution, le suivi, et l'évaluation des politiques et programmes pour promouvoir l'égalité de genre. L'égalité de genre est identifiée comme le but ultime de l'intégration.

Les besoins en données et les approches de mesure
Le chapitre 3 scrute les besoins des utilisateurs de données sur le travail des enfants dans des situations particulières et suggère des méthodes alternatives de collecte des statistiques requises pour les enfants travailleurs. Ce chapitre compare aussi les approches méthodologiques, proposant l'une ou l'autre en fonction des situations particulières du travail des enfants. Finalement, il traitera des statistiques les plus importantes et des indicateurs qui aident à la mesure et à la compréhension du travail des enfants.

Les 14 chapitres restants sont consacrés à l'exécution des approches de mesure présentées dans le Chapitre 3.

Deuxième partie: Les enquêtes auprès des ménages

La deuxième partie fournit des conseils détaillés pour la collecte, le traitement et la compilation de données à partir des enquêtes auprès des ménages sur le travail des enfants.

Planification et organisation
Le chapitre 4 décrit les phases préparatoires de l'enquête.

La conception des questionnaires
Le chapitre 5 est consacré à un aspect particulièrement important de toute enquête, à savoir l'instrument à partir duquel l'information est enregistrée. Un bon questionnaire est fondamental pour satisfaire les besoins de données des utilisateurs. Des questionnaires explicatifs et un manuel type d'enquêteurs sont annexés au chapitre.

La conception de l'échantillonnage
Le chapitre 6 traite le choix des personnes interrogées au cours de l'enquête et présente une procédure particulière d'échantillonnage des enquêtes ménages sur le travail des enfants.

Questions d'échantillonnage sélectionnées
Le chapitre 7 présente des questions de sondage séectionnées, notamment la pondération et la variance d'échantillonnage.

Les préparatifs de collecte de données
Le chapitre 8 se concentre sur des questions telles que la formation des agents de terrain et le processus de finalisation des problèmes de questionnaires préliminaires à l'administration des questionnaires et à la collecte réelle de données. Dans ce chapitre, il est question des procédures exigeant une attention immédiate après la collecte de données.

La conduite du travail sur le terrain
Le chapitre 9 fixe des directives pour la conduite du travail sur le terrain dont le repérage des personnes à interroger, des procédures d'interview et les problèmes potentiels qu'il faut surmonter pendant la conduite de l'enquête.

Le codage
Le chapitre 10 traite du codage, le processus de transformation des réponses obtenues à partir du questionnaire sous forme numérique, facilitant ainsi l'analyse des données.

Le traitement des données
Le chapitre 11 offre une vue d'ensemble sur les activités de traitement de données, y compris l'importante question de la codification des réponses enregistrées pendant les interviews.

ChildLabourStatistics_FR.indd 14 9.11.2005 9:35:44

L'Analyse des données et la rédaction du rapport
Le chapitre 12 présente des instructions pour une bonne analyse de données et propose un format approprié de compilation et de présentation des données dans un rapport qui peut être efficace dans la promotion d'une conscience publique et d'un dialogue sur les mesures pour combattre le travail des enfants [18].

Troisième Partie: les méthodes complémentaires de collecte de données
La troisième partie traite (a) des composantes uniques aux cinq approches restantes de la collecte de données sur le travail des enfants et (b) des composantes insuffisamment recensées dans la deuxième partie.

Les chapitres respectifs illustrent, avec des exemples de l'expérience de SIMPOC, des contextes différents dans lesquels des méthodologies d'enquête complémentaires peuvent être appliquées.

La collecte de données est discutée, avec les avantages et les limites de chaque technique. Des questionnaires types et pour l'évaluation rapide et des enquêtes de base, d'autres instruments d'enquête appropriés, sont annexés à chacun des chapitres. Ces méthodes alternatives, souvent appliquées comme complémentaires entre elles ou avec les enquêtes basées sur le ménage, sont présentées dans le Chapitre 13 (l'évaluation rapide), le Chapitre 14 (l'enquête d'établissement), le Chapitre 15 (l'enquête sur les enfants de la rue), le Chapitre 16 (l'enquête scolaire) et le Chapitre 17 (l'enquête de base)

1.7 ■ Comment utiliser le manuel

Le manuel peut être utilisé de différentes façons par une variété d'utilisateurs.

- Les utilisateurs qui ont besoin de se familiariser avec les méthodologies de collecte, de traitement, de compilation et d'analyse des statistiques sur le travail des enfants – par exemple, des fonctionnaires de rangs moyens ou de hauts fonctionnaires des BNS et des instituts de recherche – devraient étudier le manuel entier. Ces individus sont particulièrement impliqués dans la supervision de collecte de données sur le travail des enfants à travers une ou plusieurs méthodes, par exemple, une ENTE complétée par les informations spécifiques de secteurs obtenues des évaluations rapides et des enquêtes de base.
- Certains utilisateurs relativement plus expérimentés peuvent être trop occupés à d'autres responsabilités pour étudier le manuel entier. Dans le même temps, cependant, beaucoup de ces gens peuvent déjà avoir une expérience considérable pour conduire des enquêtes par échantillonnage. Initialement, pour de tels individus, l'étude du Chapitre 2 (le Concept de travail d'enfant) et le Chapitre 3 (les besoins de données sur le travail des enfants et les approches de mesure) devraient être suffisants. Compte tenu de la façon dont les étapes de l'enquête sont approchées, ils peuvent se référer à la deuxième partie du manuel.
- Des membres de l'équipe de collecte de données avec moins de responsabilité peuvent se référer aux chapitres du manuel selon leurs tâches spécifiques.

[18] Les sujets des chapitres 11 et 12 sont traités beaucoup plus en profondeur dans les manuels du SIMPOC sur le traitement et l'analyse des données mentionnées dans la note de bas de page 3, plus haut. Les questions et les conseils liés aux enquêtes ménages présentés dans la Deuxième Partie sont également applicables aux autres méthodes de collecte de données.

- Les débutants dans la collecte de données sur le travail des enfants devraient étudier tous les trois chapitres de la première partie qui clarifient les concepts clefs et les définitions et qui relatent les mérites relatifs des approches alternatives.
- L'individu ou les établissements de recherche qui sont juste intéressés par une méthode d'enquête particulière – les évaluations rapides par exemple – peuvent se référer au Chapitre 2 et au Chapitre 13 sur les évaluations rapides (et, si nécessaire, aux nouveaux matériels qui y sont mentionnés). Cette information peut être complétée en lisant le Chapitre 11, sur le traitement des données et tous les autres chapitres appropriés de la deuxième partie. Pour ceux qui conduisent des enquêtes de base, une approche semblable peut être appliquée en se concentrant sur le Chapitre 2 et le Chapitre 17.
- Les membres de l'équipe impliqués dans le traitement et l'analyse des données trouveront le complément des manuels du SIMPOC sur le traitement et l'analyse des données utile.
- Lorsqu'ils sont engagés dans des traitements plus intensifs de questions données – en particulier dans le développement de la conception de l'échantillonnage et des procédures de sélection – les utilisateurs peuvent avoir accès à des matériels de référence complémentaires.

Le manuel, avec des exemples de l'expérience de terrain du SIMPOC, vise à être aussi autosuffisant que possible. Il présente un traitement équilibré en se référant à une variété de méthodes d'enquête – tous les aspects de collecte de données sur le travail des enfants, le traitement, la compilation et l'analyse des données.

Cependant, étant donné sa portée très étendue, certains détails peuvent manquer à ce manuel pour satisfaire la recherche et les besoins d'investigation à des niveaux très complexes. C'est l'exemple de la conception d'échantillonnage et les procédures pour une ENTE conduite par un BNS bien confirmé et bien équipé avec un personnel technique qualifié. Dans ces cas, les utilisateurs devraient également s'orienter vers des références supplémentaires, dont certaines sont citées dans les notes de bas de page.

Le site Web du BIT/IPEC-SIMPOC est une excellente source d'informations sur les développements les plus récents concernant les méthodologies de collecte de données sur le travail des enfants. Il est recommandé de faire des visites périodiques sur ce site.

En résumé, le manuel vise à servir de travail de référence complet et un complément de valeur à la littérature statistique sur la problématique du travail des enfants.

ChildLabourStatistics_FR.indd 16 9.11.2005 9:35:45

Le concept du travail des enfants I.2

2.1 ■ Introduction

Ce manuel est conçu dans le but d'aider à la collecte et à l'analyse des statistiques et d'autres informations quantitatives et qualitatives relatives au travail des enfants. Un élément important de toute la procédure est celui d'une définition opérationnelle claire de ce que l'on mesure, et, dans ce chapitre, nous clarifions le concept de travail des enfants, ainsi que certaines idées relatives à sa mesure.

Les utilisateurs de ce manuel, qui sont également des concepteurs de statistiques sur le travail des enfants, doivent avoir une idée claire et précise de ce qu'ils entendent par «travail des enfants». Les questions d'enquête doivent être fondées sur des concepts clairs. Aussi bien les personnes interrogées, y compris les enfants, que les analystes statisticiens doivent correctement interpréter les concepts et les terminologies utilisées dans le questionnaire. La pratique de collecte de données sera ainsi utile et conduira à une meilleure politique et à des programmes d'intervention.

Qu'est-ce que le travail des enfants? Il n'y a pas de définition universellement acceptée du concept de travail des enfants. Les positions divergent de façon très prononcée parmi les chercheurs quant aux types d'activités qui peuvent être qualifiés de travail des enfants.

- Il y a le point de vue selon lequel toute activité extrascolaire ne relevant pas de la distraction constitue un travail des enfants. Ainsi le travail des enfants comprendrait les petits travaux domestiques après l'école, ou même l'aide dans les travaux ménagers comme nettoyer la maison et veiller sur les petits frères ou petites sœurs.
- D'autres observateurs soutiennent que le travail des enfants devrait seulement prendre en compte toutes ces activités économiques qui empêchent un développement normal de l'enfant en adulte responsable. Cette perspective réserve le terme de «travail des enfants» à l'emploi dans des activités économiques fatigantes ou dangereuses pour les enfants en bas âge ainsi que les enfants dans les pires formes de travail (PFTE).

Plan du chapitre

Ce chapitre vise à dissiper les confusions existant dans ce cas précis. Il examine le débat sur «le travail des enfants» et des concepts y afférant, établit une définition claire, et propose une procédure opératoire de traitement sérieux du phénomène.

La **section 2.2** introduit le cadre juridique international qui fonde ces concepts.

La **section 2.3** présente une définition statistique du travail des enfants, en insistant sur l'importance relative des activités lucratives et non lucratives pour faire ressortir les dommages causés par les activités extrascolaires sur le développement normal de l'enfant.

La **section 2.4** explique le concept de travail des enfants en insistant sur la distinction entre «le travail des enfants» et «les enfants travailleurs» dans l'approche de mesure du BIT/SIMPOC, qui est appliquée, en l'absence d'une définition statistique du travail des enfants universellement adoptée. Cette section décrit également les procédures du BIT/SIMPOC en faisant une estimation de la proportion globale du travail des enfants.

La **section 2.5** est un rapport sur une recherche qui vise à élargir le concept de travail des enfants, dans un but de consensus universel sur la définition et son traitement.

La **section 2.6** présente les principaux facteurs sous-tendant et perpétuant le travail des enfants.

2.2 ■ Le cadre juridique international du travail des enfants

Depuis sa création en 1919, l'OIT travaille en vue de la conception d'un cadre juridique international concernant le travail des enfants, en guidant et en assistant ses Etats membres dans l'établissement d'un âge minimum d'admission à l'emploi et au travail comme critère de définition et de réglementation du travail des enfants. A la toute première session de la Conférence Internationale du Travail en 1919, l'OIT a adopté le premier traité sur le travail des enfants: la Convention sur l'âge minimum (industrie), 1919 (n° 5), qui interdit le travail des enfants de moins de 14 ans dans les établissements industriels. Neuf autres conventions ont été signées durant les 50 années qui suivirent. Toutes ces conventions établissaient des normes d'âge minimum dans les usines, l'agriculture, le travail maritime, les emplois non industriels, la pêche et le travail sous terrain. L'adoption de ces normes a démontré un engagement international grandissant pour abolir le travail des enfants, et établir clairement la distinction entre le travail des enfants à abolir et les formes de travail plus acceptables pour les enfants.

La Convention sur l'âge minimum, 1973 (n° 138) [1]

Cette convention s'applique à tous les secteurs économiques et à tous les enfants au travail, qu'ils soient salariés ou à leur propre compte. C'est la définition internationale la plus complète et qui fait le plus autorité en ce qui concerne l'âge minimum d'admission au travail et à l'emploi. En outre, elle offre une approche progressiste et flexible du problème, surtout entre les pays en voie développement. Cela oblige les pays ayant ratifié la convention à fixer un âge minimum, et à définir un ensemble d'âges sous lesquels aucun enfant ne devrait être admis à travailler. Ces âges spécifiques varient selon le niveau de développement et le type d'emploi et de travail. (Voir ci-contre le tableau 2.1.)

Comme le montre le tableau 2.1, l'âge minimum d'admission à l'emploi ou au travail ne devrait pas être de moins de 15 ans. Toutefois, les pays en voie de développement peuvent le fixer à 14 ans. Certains pays l'ont fixé à 16 ans. Les enfants de 12 à 13 ans en sont exclus s'ils effectuent des «travaux légers». L'article 7 de la convention n° 138 de l'OIT stipule que les «travaux légers» ne devraient pas être *a)* préjudiciables à la santé ni au développement de l'enfant et *b)* préjudiciables à sa présence à l'école ni sa participation à la formation professionnelle ni à «la capacité de bénéficier de l'instruction reçue». Les enfants de 15 à 17 ans sont, en principe, autorisés à travailler parce qu'ils ont atteint et même dépassé l'âge minimum général. Cependant, s'ils sont dans des «travaux dangereux», en raison de la nature ou des conditions de travail, y compris le fait de travailler régulièrement pendant des heures excessives, leurs travaux font partie des «pires formes de travail des enfants» (PFTE) et doivent être rapidement abolis.

[1] Voir Annexe I pour le texte complet de la Convention.

Tableau 2.1 Ages minimums selon la convention n° 138 de l'OIT

Age minimum général	Travaux légers	Travaux dangereux
En général		
Pas inférieur à l'âge de scolarité obligatoire, et dans tous les cas pas moins de 15 ans	13 ans	18 ans (16 ans sous certaines conditions strictes)
Lorsque l'économie et les institutions scolaires ne sont pas suffisamment développées		
Pas inférieur à l'âge de 14 ans pour une période initiale	12 ans	18 ans (16 ans sous certaines conditions strictes)

Les pires formes de travail des enfants (PFTE)

Le mouvement contre le travail des enfants s'est accru avec l'adoption à l'unanimité de la convention sur les pires formes de travail des enfants en 1999 (n° 182)[2]. Depuis cette adoption, les Etats membres la ratifient à une vitesse inégalée dans toute l'histoire de l'OIT. Les Etats ayant ratifié la convention n° 182 doivent prendre des mesures immédiates et efficaces pour interdire et abolir les pires formes de travail des enfants comme un problème urgent. Contrairement à la convention n° 138, évoquée plus haut, la convention n° 182 ne contient pas de «clauses de flexibilité», et ne fait aucune distinction entre les pays développés et les pays en voie de développement. La convention s'applique à tous les filles et garçons au-dessous de 18 ans.

L'article 3 de la convention définit les pires formes de travail des enfants (PFTE) comme:

- Toute forme d'esclavage ou de pratiques analogues, telles que la vente et la traite des enfants, la servitude pour dette et le servage, ainsi que le travail forcé ou obligatoire, y compris le recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés;
- L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production pornographique, ou de spectacles pornographiques;
- L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants tels que les définissent les conventions internationales spécifiques, et
- Les travaux qui, par leur nature ou les circonstances dans lesquelles ils s'exercent sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité, ou à la moralité des enfants. Ces types de travaux dangereux doivent être déterminés par les autorités nationales.

Les PFTE sont divisées en deux catégories:

- Les PFTE «inconditionnelles» (les pires formes intrinsèques de travail des enfants), dans l'article 3(a-c) de la Convention n° 182, sont si fondamentalement contraire aux droits de l'homme de base des enfants qu'elles sont absolument interdites aux enfants de moins de 18 ans, et
- Les travaux dangereux, tels que définis ou à définir par les législations nationales, peuvent être conduits dans les secteurs légaux des activités économiques, mais ils constituent un grand danger pour l'enfant travailleur.

[2] Voir Annexe I pour le texte complet de la Convention.

Figure 2.1 Distinctions de base selon les normes de travail des enfants de l'OIT

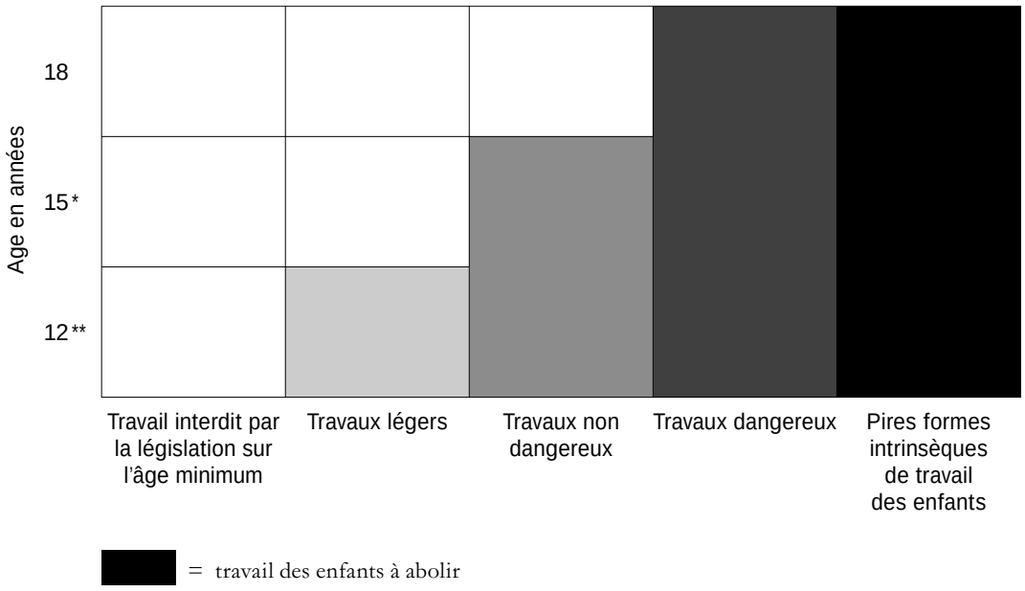

* L'âge minimum d'admission au travail et à l'emploi est défini par les législations nationales; cela peut être 14, 15 ou 16 ans ** L'âge minimum pendant lequel les travaux légers sont permis peut être de 12 ou 13 ans.

La Convention n° 182 ne révise ni ne contredit la Convention n° 138. En fait, elle fait ressortir une zone de priorité d'action dans le cadre de la Convention n° 138 sur l'âge minimum.

La Figure 2.1 est une illustration des distinctions fondamentales contenues dans les Conventions n° 138 et n° 182. Elle démontre que les frontières du travail des enfants pour une abolition efficace sont définies par l'interaction entre le type de travail et l'âge de l'enfant.

Les définitions pratiques du travail des enfants et les concepts relatifs de travaux dangereux et de travaux légers que l'enfant peut faire doivent commencer avec la législation du pays selon l'emploi et la scolarisation des enfants. Les textes des Conventions n° 138 (1973) et n° 182 (1999) de l'OIT et leurs Recommandations n° 146 et n° 190 correspondantes devraient constituées le cadre de base. Les travaux légers ont été illustrés dans la Figure 2.1; quant aux travaux dangereux, ils sont décrits de façon plus détaillée dans ce qui suit.

Les travaux dangereux

La Recommandation n° 190 (désormais appelée R. 190) est un guide plus détaillé pour les pays qui veulent définir les travaux dangereux interdits aux enfants de moins de 18 ans[3]. La R. 190 demande qu'une considération particulière soit accordée aux

- travaux qui exposent les enfants à des sévices physiques, psychologiques, ou sexuels;
- travaux qui s'effectuent sous terre, sous l'eau, à des hauteurs dangereuses, ou dans des espaces confinés;
- travaux avec des machines, du matériel ou des outils dangereux, ou qui impliquent de porter ou de manipuler de lourdes charges;

[3] Voir Annexe pour le texte complet de la Recommandation.

- travaux qui s'effectuent dans un milieu malsain pouvant, par exemple, exposer les enfants à des substances, des agents, ou des procédés, ou à des conditions de température, de bruit ou de vibrations préjudiciables à leur santé; et
- travaux qui s'effectuent dans des conditions particulièrement difficiles, par exemple de longues heures, ou la nuit, ou pour lesquels l'enfant est retenu de manière injustifiée dans les locaux de l'employeur.

Le groupe d'âge approprié

Selon les Conventions des Nations unies sur les droits des enfants, adoptées en 1989, un «enfant» est universellement défini comme un individu ayant moins de 18 ans. Dans le but de définir les enfants travailleurs et le travail des enfants à abolir, le SIMPOC prend en compte le groupe d'âge de 5 à 17 ans, dans la mesure où les enfants de moins de 5 ans sont dans l'incapacité d'avoir une compréhension suffisante de ce qu'ils font. Par conséquent, le SIMPOC fixe l'âge de référence du travail des enfants au groupe d'âge de 5 à 17 ans [4] et les utilisateurs du manuel peuvent noter que ces dernières années, plusieurs pays en voie de développement ont adopté ce groupe d'âge pour leurs ENTE.

2.3 ■ Vers une définition statistique du travail des enfants

Définitions opposées. Nous avons déjà relevé que les définitions du travail des enfants sont conflictuelles. Il y a toujours une controverse quant aux activités non scolaires des enfants desquelles le travail des enfants doit être identifié. L'approche du BIT/SIMPOC, traitée plus en détail à la section 2.4, définit le travail des enfants comme un sous-ensemble des activités économiques (c'est-à-dire le travail) accomplies par les enfants. Cela est basé sur la définition du travail de l'OIT [5] telle qu'elle s'applique aux personnes en âge de travailler, qui est liée à la limite de production fixée par le système de comptabilité nationale des Nations unies (SCN) [6]. Certains chercheurs adoptent cependant un concept plus large de «travaux effectués par les enfants», qui, selon la limite de production, comprend les activités non économiques usuelles telles que les travaux ménagers. Le nœud du débat est le suivant: quelle est la meilleure approche de définition de «travail» en ce qui concerne les enfants, c'est-à-dire adopter le critère général de la frontière de production ou adhérer à la frontière de production du système de comptabilité nationale des Nations unies?

Dans le traitement de ce problème, nous ne devons pas oublier deux points:

- Ramener les activités économiques et non économiques dans le cadre d'une définition unique de travaux exercés par les enfants est en soi une tâche difficile. Une grande proportion des enfants est engagée dans des travaux aussi bien économiques que non économiques. Mais, la combinaison des activités économiques et non économiques dans un système standard de mesure de travail des enfants exige un indice de transformation, et cet indice présuppose beaucoup de recherche.
- Alors que différents types d'activités économiques peuvent être traités en termes de valeur notionnelle de production, et être ensuite comparés, le traitement des activités non

---

4 Le groupe d'âge de 5 à 17 ans pour le travail des enfants utilisé par le SIMPOC, quoique généralement acceptable, est remis en question par certains chercheurs qui placent la borne inférieure à 6 ou 7 ans, à savoir l'âge officiel de début de l'éducation primaire obligatoire.

5 La définition internationale standard de «travail» est «l'activité économique». Une explication plus détaillée intervient dans la suite de cette section.

6 Les implications techniques de la frontière de production du SCN, de la frontière générale de production, et de la notion d'activité économique apparaissent ci-dessous dans cette section.

économiques ne peut être basé que sur l'usage du temps. Mais les comparaisons fondées sur le temps sont difficiles dans la mesure où l'intensité de l'effort à travers les activités dans une unité standard de temps peut varier considérablement.

Objections à une définition restreinte. Les adeptes d'une définition plus large, qui prend en compte les activités non économiques et les travaux ménagers, soutiennent que l'adhésion à une définition restreinte du travail des enfants comme un sous-ensemble des seules activités économiques comporte le risque de données biaisées selon le genre. En raison du fait que les travaux domestiques constituent une grande partie des activités non économiques, et que les filles accomplissent une part disproportionnée de ces tâches, surtout dans les pays en développement à faible revenu, l'approche la plus restrictive est donc susceptible de conduire à une sous-évaluation des filles travailleuses.

En arrière plan – en commençant avec un cadre large et en évoluant vers un concept plus restreint –, la série de définitions statistiques du «travail des enfants» adoptées par les chercheurs étudiant les enfants accomplissant diverses activités non scolaires pourraient comprendre:

- «les enfants dans les activités non économiques (y compris les travaux domestiques) et les «enfants travailleurs»;
- «les enfants travailleurs» uniquement (c'est-à-dire accomplissant des activités économiques); et
- «le travail des enfants à abolir» tel qu'adopté dans l'approche du BIT/SIMPOC, à savoir un sous-ensemble des «enfants travailleurs».

Le traitement des travaux ménagers.[7] Comme discuté ci-dessus, la mesure dans laquelle les activités non économiques pourraient être abordées a engendré un grand débat.

La classification en activités économiques ou non économiques peut être faite sur la base des frontières générales de production ou des frontières de production du SCN.

Les frontières de production du SCN, adoptées dans la définition de l'activité économique de l'OIT et pratiquées par la plupart des pays dans l'estimation de leur main d'œuvre, sont plus restrictives que les frontières de production générale. Les frontières de production de la SCN pour la définition de l'activité économique excluent en outre les services produits et consommés pour son propre compte dans le même ménage[8].

La frontière de production générale fait également la distinction entre les activités économiques et non économiques de production. La production économique inclut toute activité humaine aboutissant à des produits aptes à l'échange – c'est-à-dire les biens et les services produits devraient être commercialisables. Ce dernier critère stipule que seules les activités humaines de base (par exemple manger et dormir) sont exclues, tandis que les services tels que la lessive, la cuisine et la surveillance des enfants, des personnes âgées, et des malades tombent dans la frontière de production générale, dans la mesure où elles peuvent être échangées entre différentes unités[9].

Une zone d'ombre entoure donc certaines tâches ménagères – essentiellement les services – qui résistent à la classification, et une recherche supplémentaire doit être entreprise avant qu'une solution générale acceptable soit trouvée.

Les enfants accomplissent des activités non économiques autres que la scolarisation. Une large proportion de ces activités sont les services ménagers personnels non rémuné-

---

7 Egalement appelé «tâches domestiques».

8 Excepté la production personnelle des services du ménage par les occupants eux-mêmes, ainsi que les services personnels et ménagers par les employés rémunérés de la maison.

9 Pour un traitement plus approfondi, voir le Chapitre 2 de *Measurement of the non-observed economy: A handbook* (Paris, OCDE, 2002). «Les frontières de la production», Section 2 du Chapitre 2, est une annexe de ce chapitre (Annexe II.)

rés ou exécutés par les membres du ménage, dont les travaux ménagers tels que nettoyer, décorer, faire la cuisine et servir les repas, prendre soin des enfants, des infirmes, ou des personnes âgées dans la maison, ainsi que faire des petites réparations à la maison. C'est un lieu commun de dire que la grande majorité des enfants, surtout les filles, accomplissent des travaux ménagers au moins quelques heures par semaine. Ces travaux dépassent la frontière des «activités économiques» établie par le cadre du SCN. Toutefois, ils vont avec le concept de production économique tel que stipulé par la frontière de production générale. C'est donc à ce niveau qu'un problème survient [10].

Une grande implication dans les travaux ménagers peut avoir des conséquences directes sur le bien-être de l'enfant. Par exemple, de même que les travaux champêtres ou le fait d'aider dans une entreprise familiale, de longues heures de travaux domestiques effectuées peuvent entrer en conflit avec l'éducation formelle. Et les filles peuvent passer plus d'heures dans les travaux ménagers que les garçons dans les activités économiques. Les activités économiques et certaines «activités non économiques» telles que les tâches ménagères peuvent emmener un enfant à abandonner les études et les activités ludiques appropriées à une enfance saine qui aident les individus à devenir des citoyens productifs et responsables. Alors que les informations sur le temps mis par les enfants dans les tâches ménagères sont collectées dans la plupart des enquêtes, la classification de ces activités n'est pas précise comme celle des «activités économiques»

Dans tous les cas, les enquêtes sur les activités des enfants ont montré que les travaux ménagers absorbent beaucoup de temps. Une zone qui demande plus de recherche et de consensus est celle de la détermination de seuils d'acceptabilité du temps mis dans les travaux ménagers. Lorsque ces seuils sont dépassés, même dans les «activités non économiques accomplies par les enfants, ces travaux devraient être appelés travail potentiel des enfants à abolir et deviendraient donc indésirables.

D'ici là, les utilisateurs de ce manuel peuvent suivre l'une des options suivantes:

- adopter la procédure standard de l'OIT, et identifier les enfants en excluant les enfants accomplissant des activités non économiques, ou
- définir le travail des enfants dans l'exercice de la collecte de données en termes de conventions nationales et des valeurs sociales.

Une fois de plus, la définition du travail de l'OIT prend seulement en compte les activités économiques. Ainsi les procédures du BIT/SIMPOC excluent des statistiques du travail des enfants ceux qui passent une grande partie de leur temps à accomplir des activités non économiques telles que les tâches ménagères de leur propre ménage.

Les enfants travailleurs

Le SIMPOC utilise le terme d'«enfants travailleurs» pour designer les enfants économiquement actifs. Ce concept est si large qu'il prend en compte la plupart des activités de production accomplies par les enfants, destinées au marché ou non, rémunérées ou non, à plein temps ou à temps partiel, de façon régulière ou non, dans le secteur formel ou le secteur informel, que l'activité soit légale ou illégale. Ce terme exclut les travaux accomplis par l'enfant dans son propre ménage et les activités scolaires [11]. Le travail dans les entreprises familiales et les activités ménagères de production sont inclus ainsi que les travaux ménagers accomplis dans un autre ménage pour un employeur. Pour être compté comme employé,

10 Ce problème est traité amplement ci-dessous dans cette section.

11 Telles que définies dans le *Système des comptes nationaux des Nations unies 1993*. Les activités qui peuvent être considérées comme faisant partie des «activités économiques» sont traitées en détail dans le Chapitre 3, Section 2, de ce manuel. Voir aussi Annexe II, particulièrement les Sections 2.8 à 2.12.

l'enfant doit avoir travaillé au moins une heure un jour quelconque au cours de la période de référence de sept jours [12]. Nous devrions noter que le terme d'enfant «économiquement actif» est une définition statistique et non juridique. Il est *différent* du «travail des enfants» qui doit être aboli.

Dans la terminologie de l'OIT, un enfant travailleur est donc un enfant employé dans une activité économique. Le concept de base pour faire la distinction dans la population économiquement active provient de la 13e Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST), tenue en 1983. Cela a un lien, et est entièrement compatible, avec le SCN. Le concept d'activité économique de l'OIT définit la «population économiquement active, aussi appelée main d'œuvre, comme toute personne des deux sexes qui accomplit un travail pour la *production économique de biens et services* tel que le stipule le Système des comptes et des bilans nationaux des Nations unies, au cours d'une période donnée.»

Dans le passé, en l'absence de tout outil spécifique de mesure du travail des enfants, le concept d'activité économique des enfants avait souvent été pris comme équivalent du travail des enfants à abolir. Toutefois, ces dernières années, grâce à une meilleure connaissance, le travail des enfants à abolir, contrairement au traitement plus large des «enfants économiquement actifs», se réfère uniquement aux formes négatives et indésirables du travail fait par les enfants. Ainsi, le travail des enfants à abolir ne prend pas en compte:

- les enfants dont l'âge est au-delà d'un certain âge minimum et qui travaillent seulement quelques heures par semaine dans des travaux légers autorisés; et
- ceux dont l'âge est au-delà de la limite et qui font des travaux non dangereux.

Les enfants cherchant du travail

Dans les discussions sur les travailleurs adultes, ou sur les statistiques de la main-d'œuvre concernant l'âge légal, la «population économiquement active» est censée comprendre aussi bien les personnes «employées» que celles «sans emploi». Une personne sans emploi est définie comme quelqu'un qui n'a pas de travail mais qui en cherche activement un et qui est disponible pour travailler. Le concept d'»enfant sans emploi» est très difficile à cerner dans la mesure où les enfants au-dessous de l'âge minimum ne peuvent pas légalement chercher du travail ou être employé. Cependant, de nombreux enfants cherchent activement du travail et sont prêts à accepter un travail offert. Pour les enquêtes sur le travail des enfants (ETE), le terme approprié à ce type d'enfants est celui «d'enfants cherchant du travail».

Recommandation pour la collecte de données

Les utilisateurs de ce manuel devraient collecter et compiler toutes les données relatives aux travaux non scolaires et activités de loisirs de l'enfant [13], et laisser l'analyste/chercheur les traiter et les interpréter d'une façon qui prenne en compte les conditions de travail de l'enfant sur la base des réglementations et règles nationales en vigueur. La Figure 2.2 présente la série de populations prises en compte dans une collecte complète de données sur le travail des enfants.

---

12 Pour une définition internationale de «emploi», voir R. Hussmanns, F. Mehran, V. Verma: *Surveys of economically active population, employment, unemployment and underemployment: An ILO manual on concepts and methods*, p. 71.

13 Une liste d'indicateurs pour les ETE est donnée en Annexe I de ce manuel.

Figure 2.2 Population appropriée pour des estimations du travail des enfants

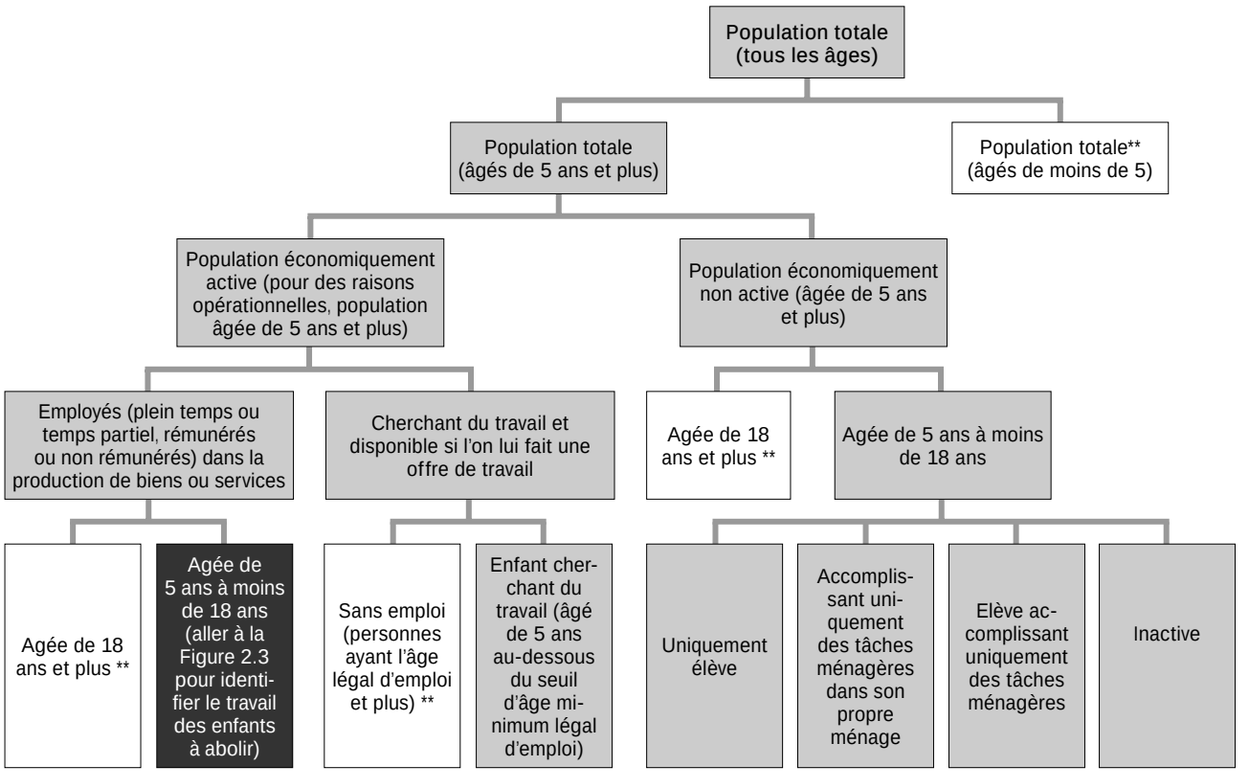

Note: (i) Un «enfant» est défini comme une personne ayant moins de 18 ans; (ii) Tous les enfants de moins de 5 ans sont présumés économiquement inactifs; (iii) ** signifie que cette catégorie ne fait pas partie de la population appropriée pour les estimations; (iv) un «enfant cherchant du travail» n'est pas employé; c'est un enfant qui est en train de chercher du travail (activité économique) et qui est disponible si l'on lui offre du travail.

2.4 ■ Le concept du travail des enfants à abolir et l'approche du SIMPOC

Le SIMPOC tire sa définition du travail des enfants des Conventions de l'OIT sur les enfants au travail. Comme il a été mentionné dans la section ci-dessus, le concept «d'enfants travailleurs» est différent de celui de «travail des enfants à abolir». Le SIMPOC appelle «enfants travailleurs» ceux qui accomplissent des activités économiques. Le «travail des enfants à abolir» ne représente qu'un sous-ensemble de ce groupe.

Le travail des enfants à abolir est défini par ses conséquences. Il prend en compte les travaux qui:

- sont mentalement, physiquement, socialement, ou moralement dangereux et nuisibles à l'enfant, ou
- interfèrent dans leur scolarisation en
  - les empêchant d'aller à l'école;
  - les obligeant à quitter prématurément l'école; ou
  - les forçant à combiner l'école et de longues et excessives heures de durs travaux.

Travaux adéquats pour les enfants

Il est important de noter que les termes travail des enfants à abolir *ne* renferment *pas* tous les travaux accomplis par les enfants de moins de 18 ans. Des milliers d'enfants accomplissent des travaux, rémunérés ou pas, qui sont en accord avec leur âge et leur niveau de maturité. Le travail des enfants à abolir ne prend pas en compte les activités telles que l'aide dans les travaux légers de ménage ou de jardins, la surveillance des enfants, et d'autres travaux légers, après les cours ou après avoir terminé les devoirs d'école. Ces travaux aident au développement des enfants et au bien-être de leurs familles. Ils sont donc permis. Cela développe des savoir-faire, attitudes et expérience utiles et aide l'enfant à devenir un membre utile et productif de la société, en tant qu'adulte.

Travaux inadaptés aux enfants

Le travail des enfants à abolir, en revanche prive les enfants de leur enfance, de leur potentialité, et de leur dignité. Il gène le développement physique et mental. Dans ses formes extrêmes, il comprend l'esclavage, la séparation familiale, l'exposition à de graves dangers et maladies, et/ou abandonnés dans les rues des grandes villes pour se débrouiller. Tout ceci intervient en très bas âge.

Les bases contextuelles de l'adéquation. Il est en soi difficile de définir «le travail des enfants à abolir» de façon précise applicable à toutes les situations et à tous les pays. Comment pouvons-nous faire la distinction entre les formes «acceptables» de travail pour enfants d'une part et «le travail des enfants à abolir» d'autre part? La réponse variera d'un pays à un autre et sera fonction des secteurs dans le pays. L'intégration d'une forme de travail pour enfant dans la terminologie de travail des enfants à abolir dépend de l'âge de l'enfant, du type de travail, le moment de travail, les conditions de travail, et les objectifs nationaux de chaque pays.

«Le travail des enfants à abolir» dans les termes du BIT/SIMPOC. En général, selon le critère en vigueur du BIT/SIMPOC, trois types de travail peuvent être cités dans la catégorie de travail des enfants à abolir et doivent donc être abolis:

- un travail accompli par un enfant dont l'âge est inférieur à la limite minimum requise pour ce type de travail (tel que défini par la législation nationale, en accord avec les normes internationales) et qui est susceptible de gêner l'éducation et le développement global de l'enfant;
- un travail dangereux, c'est-à-dire un travail qui met en danger le bien-être physique, mental, ou moral de l'enfant, soit par sa nature ou en raison des conditions de réalisation; et
- les pires formes intrinsèques de travail des enfants (PFITE), internationalement définies comme l'esclavage, le trafic, la servitude de dette et d'autres formes de travail forcé, le recrutement forcé des enfants dans des conflits armés, dans la prostitution et la pornographie, et les activités illicites.

Une controverse demeure. L'approche du SIMPOC dans l'identification et la définition du travail des enfants à abolir a été généralement appliquée dans des travaux empiriques par les gouvernements des pays et des chercheurs, pour estimer l'ampleur du travail des enfants à abolir. Malgré une large acceptation du critère du SIMPOC, des divergences considérables de points de vue demeurent. Ces divergences concernent ce qui peut être appelé travail ou activité permis pour l'enfant et ce qui forme le travail des enfants et qui devrait être aboli. La controverse provient en grande partie d'un manque de guide statistique international sur les activités qui peuvent être appelées «travail» lorsqu'elles sont accomplies par les enfants. Les règles générales du BIT/SIMPOC mentionnées plus haut recommandent la définition statistique de «travail» comme l'accomplissement des activités économiques seules et exclut les activités ménagères au sein de son propre ménage.

Toutefois, comme nous l'avons également vu dans la section précédente, il y a une part importante de personnes qui pensent que les travaux ménagers de type domestiques

accomplis par des enfants dans leur propre ménage, à un certain niveau, peuvent avoir une influence sur l'école et leurs loisirs, tout comme les activités économiques, tout en constituant des risques sur le développement de l'enfant et sa santé. Dans ce cas, disent les protagonistes de cette thèse, une incongruité persiste à moins que certaines tâches ménagères et travaux domestiques au-delà d'un temps prédéfini, soient inclus dans la définition statistique des travaux faits par les enfants. Il y a beaucoup de débat à propos de ce problème, et la Section 2.5 fait état d'une brève présentation de la recherche de consensus entre les chercheurs et les agences internationales.

La quantification du «travail des enfants à abolir»

Dans le cadre conceptuel du travail des enfants traité dans cette section, de nombreux facteurs doivent être pris en compte dans une définition quantitative du travail des enfants à abolir comme étant distinct de celui des enfants travailleurs. Ces variables sont, entre autres, l'âge, le sexe, la profession et le secteur d'activités dans lequel les enfants évoluent. Les heures de travail de l'enfant par jour ou par semaine, le travail de nuit ou de jour, ou pendant l'année scolaire ou les vacances sont des variables tout aussi importantes. Les conditions de travail doivent également être prises en compte: contiennent-elles des dangers comme par exemple le travail en hauteur, l'utilisation de machines et d'outils dangereux, des substances dangereuses?

Le travail peut nuire à un enfant à travers la tâche elle-même, les outils utilisés, un manque d'équipements de sécurité, de longues heures et un travail excessif, de mauvaises conditions physiques de travail, des facteurs psychologiquement néfastes; en résumé, tout ce qui affecte la santé physique, mentale, morale ou émotionnelle de l'enfant ainsi que son développement. Les dangers de santé et de sécurité touchent plus les enfants que les adultes. Les entorses chroniques touchant les os en croissance et les articulations peuvent causer par exemple des lésions graves ou même une déformation physique irréversible.

Cependant, des études supplémentaires doivent être menées avant la mise en place de procédures d'identification de ce qui pourrait être qualifié de dangereux dans les travaux des enfants. Une chose est certaine, les limites de définition des travaux dangereux ne sont pas faciles à déterminer, surtout lorsque le mal n'est pas évident à court terme. La notion de travail dangereux varie selon les pays et les situations à l'intérieur des pays.

Pendant la détermination des définitions quantitatives, l'on doit prendre en compte aussi bien le cadre légal du pays concernant le travail des enfants que les Conventions internationales qui le sous-tendent. La législation nationale devrait constituer le premier critère. Lorsque cette législation est incompatible avec le cadre légal international sur le travail des enfants, ce dernier sera utilisé.

Dans la mesure où des concepts clés et certaines définitions peuvent différer d'un pays à un autre, ce n'est ni possible ni souhaitable de fixer des seuils statistiques universels dans ce manuel. Toutefois, sur le plan international, les critères de définition du travail des enfants à abolir doivent être standardisés si les données nationales sont utilisées dans un but comparatif et pour faire des estimations globales. Ainsi, la suite de cette section présente les critères utilisés dans la constitution des estimations globales du travail des enfants par le BIT en 2002[14].

Les estimations globales du travail des enfants à abolir du BIT. Comme nous l'avons souligné, il est difficile d'établir une distinction sans équivoque entre les activités économiques accomplies par les enfants et le travail des enfants qui doit être aboli. En l'absence d'une

[14] Même si le travail des enfants ne devrait pas être considéré comme un sous-ensemble des «travaux pour enfants selon le SCN», par des enquêtes de ménages où les données sur les PFITE ne sont probablement pas collectées, le traitement du travail des enfants à abolir devrait être un sous-ensemble de la mesure du travail des enfants selon le SCN.

Figure 2.3 La définition du travail des enfants dans le cadre des estimations globales du BIT en 2002

Groupes d'âges	Type de travail			
	Travaux non dangereux (dans les industries et professions non dangereuses et < 43 heures par semaine)		Les pires formes de travail des enfants	
	Les travaux légers (< 14 heures par semaine)	Les travaux réguliers (> 14 heures par semaine et < 43 heures par semaine)	Les travaux dangereux (dans les industries et professions dangereuses spécifiques plus > 43 heures par semaine dans d'autres industries et professions)	Les pires formes intrinsèques (la traite des enfants, les enfants dans les travaux forcés ou de servitude, dans les conflits armés, la prostitution et la pornographie, et les activités illicites)
5-11				
12-14				
15-17				

Les cellules grisées sont considérées comme des types de travail des enfants qui doivent être éliminés tels que signifiés dans les Conventions N° 138 et N° 182 de l'OIT.
Source: *Every child counts: New global estimates of child labour*, Table 12 (Genève, BIT, 2002).

définition universelle du travail des enfants, les estimations globales du travail des enfants à abolir du BIT menées en 2002 ont été guidées par des âges de base discutés dans les clauses des résolutions de l'OIT et les actes internationaux significatifs dont plusieurs pays sont signataires.

En supposant un âge minimum de 12 ans pour les travaux légers et un âge minimum de 15 ans pour l'admission dans un emploi, le BIT a estimé l'incidence globale du travail des enfants à abolir en utilisant une mesure qui prend en compte les enfants suivants:

- les enfants de 5 à 11 ans accomplissant des activités économiques,
- tous les enfants travailleurs âgés de 12 à 14 ans sauf ceux qui accomplissent des travaux légers, et
- tous les enfants âgés de 15 à 17 ans astreints à des travaux dangereux et les PFITE.

Les travaux légers ont été définis comme étant des travaux non dangereux accomplis par des garçons et des filles de 12 ans au moins pendant moins de 14 heures par semaine (en moyenne 2 heures par jour). Les travaux dangereux, d'autre part, comprennent les travaux accomplis pendant 43 heures et plus par semaine ainsi que les travaux de mine, de construction, et des professions spécifiques souvent considérées comme dangereuses dans plusieurs pays.

La définition du travail des enfants à abolir telle qu'adoptée dans les estimations publiées en 2002 est exposée dans la Figure 2.3. Il faut noter que ces procédures de classification des enfants économiquement actifs sont spécifiques à cet exercice particulier d'estimation globale et ne représentent pas une recommandation de l'OIT pour des enquêtes statistiques nationales. Les pays qui cherchent une aide dans l'établissement des frontières du travail des enfants peuvent se référer aux Figures 2.2 et 2.3 pour commencer. Cependant, ils devraient introduire des modifications qui traduisent leurs cadres juridiques.

ChildLabourStatistics_FR.indd 28 9.11.2005 9:35:54

2.5 ■ Vers un consensus sur la définition du travail des enfants

Les ETE sont toujours à leur début, et le développement d'une méthodologie plus élaborée, avec des définitions plus précises du travail des enfants, demeure dans une certaine mesure un processus de tâtonnement.

Il est crucial de fournir des définitions internationalement acceptables du travail des enfants à abolir et des enfants travailleurs. Cela engendrera des mesures plus fiables du travail des enfants. Cet effort a plusieurs dimensions, et l'on doit avancer à tous les niveaux dans le sens d'un consensus sur la définition du travail des enfants. Comme nous l'avons noté dans les sections précédentes, les avantages de la prise en compte des activités non économiques dans les estimations du travail des enfants seraient problématiques, même si cela détermine une définition universelle standard des activités non économiques.

L'élaboration des critères pour prendre en compte les tâches ménagères

L'affinement des critères, basé sur le type de tâche et les heures de travail, est très important. Cela permet d'inclure les travaux accomplis par l'enfant dans son propre ménage. Une procédure basée sur la combinaison des tâches ménagères et des activités économiques est très importante dans la mesure où les enfants accomplissent souvent les deux types d'activités. Des agences internationales dont l'OIT, l'UNICEF, et la Banque Mondiale mènent des études sur cette question [15].

La définition des seuils pour les «travaux légers»

Les chercheurs doivent également définir les seuils des «travaux légers» en termes de nombres d'heures par semaine des activités économiques légales (travaux qui n'ont pas d'impact négatif sur la scolarisation), pour les enfants de 12 à 14 ans. Le SIMPOC rassemble des preuves empiriques supplémentaires sur ce fait.

L'élaboration des définitions des «travaux dangereux»

Une définition plus élaborée du travail des enfants et de meilleures évaluations de son ampleur exige des définitions plus précises de ce qui constitue les industries, les professions dangereuses pour les enfants, de préférence en identifiant des activités industrielles spécifiques et des codes de profession de l'OIT. Le BIT/IPEC conduit des recherches dans ce domaine.

Etablissement des limites d'âge plus universellement acceptées pour les enfants enquêtés

Un débat important existe également à propos de la limite d'âge minimum à partir de laquelle les enfants sont susceptibles de fournir des réponses valables aux questions de l'enquête. Les enquêtes sur le travail des enfants sont normalement dirigées vers les enfants de 5 à 17 ans. Certains chercheurs soutiennent que l'âge minimum devrait être de 6 ou 7 ans, c'est-à-dire l'âge minimum pour l'école primaire. D'autres par contre suggèrent que différents types de questions soient posées à différents groupes d'âge. Ceci engendrera des résultats plus opérationnels dans la mesure où, selon eux, les mêmes questions ne peuvent raisonnablement pas être posées à la fois aux enfants de 6 ans et à ceux de 17 ans. D'autres recherches sont entreprises sur cette question.

---

15 Le projet «Comprendre le travail des enfants» de l'OIT-UNICEF-Banque Mondiale mène des recherches dans ce domaine.

L'amélioration de la conception du questionnaire

Les questionnaires sur le travail des enfants doivent être plus pertinents, plus précis et plus réceptifs vis-à-vis des enquêtés. Le BIT/SIMPOC conduit des recherches dans ce domaine en cherchant à améliorer le processus d'échantillonnage pour mieux saisir l'impact de la période de référence courte liée à la saisonnalité.

La définition du travail des enfants pourrait être étendue aux travaux ménagers. Cela conduirait à établir une définition universelle du travail des enfants. Mais une telle définition devra être acceptée par les Etats membres de la Commission Statistique des Nations unies ou la Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST). Le BIT/SIMPOC compte atteindre raisonnablement cet objectif très bientôt. Il a été demandé d'inclure la question des statistiques sur le travail des enfants dans l'agenda provisoire de la CIST 2008. La question du travail des enfants doit être débattue à cette conférence.

2.6 ■ Les facteurs sous-jacents au travail des enfants

Il est communément admis que les enfants ne devraient pas travailler. Le travail compromet leur éducation, leur santé, leur sécurité et leur moralité. Il viole généralement leurs droits à l'enfance. En perdant l'enfance et l'opportunité de développer leur potentiel au travail, il hypothèque leur avenir et les condamne à la pauvreté à l'âge adulte. Toute la nation en fait les frais. La croissance économique est mise en péril car des enfants mal instruits dans une génération conduisent à des adultes non qualifiés et non expérimentés qui constitueront la main-d'œuvre de la génération future.

Bien que les enfants travaillent pour des raisons principalement économiques et sociales, aucune raison particulière ne peut expliquer la persistance du travail des enfants. Cette section du manuel expose certains des facteurs principaux. Toutefois, seules des combinaisons de ces facteurs à des niveaux divers déterminent le fait qu'un enfant soit inscrit dans le travail des enfants.

Les facteurs liés à l'offre

La pauvreté est de loin la raison principale du travail des enfants [16]. Elle oblige les enfants à travailler pour subvenir à leurs dépenses domestiques, et pour atténuer les risques de dettes, de mauvaises récoltes, de maladie, et de perte d'emploi des adultes. Les enfants travaillent parce que leurs familles sont pauvres principalement en raison d'un accès inadapté aux facteurs productifs comme l'éducation, les compétences, le travail, le crédit ou la terre. Les enfants travailleurs peuvent également représenter une stratégie de diversification des risques dans les familles pauvres qui, en faisant travailler beaucoup de membres de la famille, varient les sources de revenu et s'assurent ainsi contre les chocs économiques. Le dilemme est clair: soit les enfants travaillent soit la famille sombre dans la famine.

Dans l'incapacité de faire face à la scolarisation de leurs enfants, les familles les emmènent souvent à travailler. Même si l'école primaire est officiellement «gratuite» dans certains pays, les parents doivent faire face à certaines dépenses indirectes telles que les uniformes, les manuels, les livres, les cours à domicile, et même des paiements officieux aux enseignants. Les parents pauvres qui préfèrent envoyer leurs enfants à l'école plutôt qu'au travail font face non seulement à ces coûts indirects mais perdent également le revenu de ces enfants. Dans de telles circonstances, l'unique choix serait d'envoyer l'enfant au travail plutôt qu'à l'école.

16 Les facteurs conduisant à la pauvreté ne sont pas traités dans ce manuel. Les questions inconsidérées ici telles que les crises de développement, crise économique ou mauvaise gestion, pressions démographiques et la rareté des ressources, les contraintes institutionnelles ou sociales, tous ces facteurs peuvent indirectement conduire les enfants à rechercher du travail en imposant et perpétuant la pauvreté dans leurs familles.

Servitude pour dettes. Les enfants impliqués dans la servitude pour dettes représentent la continuation de l'esclavage des civilisations d'antan. La pauvreté emmène les parents à vendre leurs enfants pour des travaux de servitude en échange d'une grosse somme d'argent ou pour le remboursement d'une dette. Dans les situations les plus extrêmes, des enfants naissent dans des familles déjà sous servitude sous l'exploitation d'un employeur. Une telle dette empêche les parents d'avoir un quelconque pouvoir de décision sur la descendance de leurs enfants. Ils sont ainsi incapables de lutter contre l'emprise de l'employeur sur les enfants.

Désinformations/attitudes des parents. Les attitudes des parents jouent souvent un rôle très important dans la mise au travail des enfants.

Les enfants travaillent souvent parce qu'ils, ou leurs parents, pensent que les récompenses qui en découlent sont plus élevées que ce que l'école pourrait engendrer ou parce que la qualité du niveau de l'école n'est pas bonne. Avec des plantations ou des entreprises de familles par exemple, l'expérience de travail semble plus importante que l'école si les enfants héritent de la famille et pérennisent la même profession une fois qu'ils deviennent adultes.

Dans les autres cas, les parents disent qu'ils ne connaissaient pas le genre de travail ou les conséquences du travail dans lequel ils envoyaient leurs enfants. En Afrique de l'ouest, par exemple, où des parents croyaient que leurs enfants avaient un bon travail dans une autre région, ils se sont en fait retrouvé dans des tâches ménagères ou ont été piégés dans une exploitation sexuelle commerciale. Malheureusement, le rôle traditionnel de la famille étendue dans l'éducation des enfants a souvent eu tendance à exacerber l'exploitation du travail des enfants [17]. Les parents habitués à faire habiter leurs enfants chez un membre de la famille ailleurs peuvent aussi trouver plus facile d'y faire conduire les enfants par des intermédiaires qu'ils ne connaissent pas. Ces enfants sont souvent victimes de trafic.

Les obstacles administratifs peuvent également empêcher les enfants d'aller à école. Le manque de documents essentiels tels que la preuve de citoyenneté ou de résidence officielle, par exemple, peut être un problème, surtout pour des groupes ethniques particuliers ou des enfants d'immigrés illégaux.

Les appétits consuméristes. D'autres enfants, pas nécessairement pauvres ou de familles appauvries, travaillent en bas âge par désir pour les biens de consommation extravagants. L'aversion pour les gains rapides les emmène à rationaliser les graves risques que cela implique. Cette attitude est souvent associée au trafic de la drogue et à l'exploitation sexuelle commerciale [18].

D'autres facteurs sociaux, politique, et culturels. Dans certains cas, les problèmes sont aussi bien d'ordre social, politique, ou culturel qu'économique. Les enfants de communautés socialement marginalisées sont une proie facile pour les gangs du crime organisé trafiquant les êtres humains ou les exploitant à des fins sexuellement commerciales. Les enfants impliqués dans les guerres sont les principales victimes de la rivalité ethnique ou politique ou des batailles pour le contrôle des ressources naturelles.

Une constellation de facteurs. Tous les facteurs précités, individuellement ou en combinaison, contribuent à l'existence du travail des enfants. Des recherches doivent être menées pour déterminer lequel prédomine dans une région donnée et à une période particulière. La pauvreté, étant donné l'histoire et la situation géographique du travail des enfants, est une cause particulièrement importante. Mais les preuves des études sur le terrain et les données des enquêtes ménages indiquent qu'une proportion considérable du travail des enfants provient des ménages au-dessus du seuil de pauvreté. Dans certains cas, et surtout parmi les filles, cela semble être le fait de résultats scolaires faibles.

---

17 *Combating trafficking for labour exploitation in West and Central Africa: Synthesis report based on studies of Benin, Burkina Faso, Cameroon, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Mali, Nigeria and Togo* (Geneva, ILO, 2001), p. 5.

18 Les enquêtes d'évaluation rapide (ER) de l'IPEC/SIMPOC sur les PFTE ont fourni de nombreux exemples de plusieurs pays. Voir http://www.ilo.org/public/english/standards/ipec/simpoc/ra/index.htm.

ChildLabourStatistics_FR.indd 31 9.11.2005 9:35:56

Les facteurs lies à la demande

En ce qui concerne la demande, les employeurs prennent la décision d'embaucher des enfants au détriment des hommes et des femmes ou de l'utilisation des machines pour exécuter un travail équivalent. La majorité des enfants travailleurs dans les pays en voie de développement est employée par un parent. Dans la plupart des cas, on peut supposer que le parent employeur est habituellement sensible à la sécurité et au bien-être de l'enfant employé, bien que l'exploitation par des parents ne soit pas rare.

Généralement, le travail des enfants dans la production est un substitut peu satisfaisant au travail des adultes non qualifiés. La plupart des employeurs d'enfants préfèrent des enfants seulement s'ils sont effectivement bon marché. En principe, un marché du travail qui fonctionne bien devrait établir des salaires égaux, et, si les enfants sont moins productifs que les adultes, des niveaux de compétence inférieurs auront pour conséquence des salaires inférieurs. Ainsi, dans les régions où un salaire minimum est mis en vigueur, ou dans les secteurs qui sont fortement compétitifs, les employeurs embaucheront beaucoup plus les adultes parce que ceux-ci sont généralement plus productifs, et éviteront d'enfreindre la loi (quelque chose que les concurrents peuvent exploiter).

Il est également vrai que les enfants, même quand ils sont aussi productifs que les adultes, peuvent être payés de façon disproportionnée. Il en est ainsi parce qu'ils sont plus faciles à manipuler. Des études de cas sur les enfants travailleurs ont mis en évidence leurs bas salaires et leurs mauvaises conditions de travail. Les conditions de travail des adultes peuvent ne pas être nécessairement meilleures, mais les adultes prennent des décisions pour eux-mêmes, alors que les enfants sont vulnérables aux adultes qui décident pour eux. Les enfants sont aussi plus sensibles aux dangers de l'environnement. Une législation correctement mise en vigueur est donc essentielle pour la protection des enfants contre l'exploitation et pour la préservation de leurs droits. Les autres éléments sociaux étant généralement les mêmes, c'est une évidence que plus les institutions légales et de régulation seront développées plus les enfants seront protégés du travail.

Selon une certaine opinion, les enfants travailleurs peuvent aggraver la pauvreté en augmentant le chômage ou le sous-emploi parmi les adultes, en exerçant une baisse des salaires. L'opinion contraire suggère que ces enfants travailleurs peuvent en réalité faciliter l'emploi des adultes. Par exemple, beaucoup d'adultes, surtout des femmes, peuvent entrer sur le marché du travail seulement parce que leurs enfants accomplissent les tâches essentielles de la maison. Les enfants qui travaillent à leur propre compte dans le secteur informel, cependant, ont peu d'effet sur l'emploi des adultes, en s'occupant des niches souvent peu attrayantes pour les adultes. La vérité de chaque point de vue dans une situation donnée ne peut être vérifiée que par la collecte de données fiables.

Le traitement du problème. Il est nécessaire de procéder par une analyse au cas par cas des données pour établir un classement des politiques alternatives dans n'importe quelle région. Les approches qualitatives fournissent des informations approfondies essentielles pour comprendre les causes du travail des enfants dans des secteurs ou régions spécifiques, un élément crucial dans la planification des interventions.

ChildLabourStatistics_FR.indd 32 9.11.2005 9:35:57

Annexe I
Conventions de l'OIT sur le travail des enfants

■ Convention (nº 138) sur l'âge minimum, 1973

La Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail,

Convoquée à Genève par le Conseil d'administration du Bureau internationale du Travail, et s'y étant réunie le 6 juin 1973, en sa cinquante-huitième session;

Après avoir décidé d'adopter diverses propositions relatives à l'âge minimum d'admission à l'emploi, question qui constitue le quatrième point à l'ordre du jour de la session;

Notant les termes de la convention sur l'âge minimum (industrie), 1919; de la convention sur l'âge minimum (travail maritime), 1920; de la convention sur l'âge minimum (agriculture), 1921; de la convention sur l'âge minimum (soutiers et chauffeurs), 1921; de la convention sur l'âge minimum (travaux non industriels), 1932; de la convention (révisée) sur l'âge minimum (travail maritime), 1936; de la convention (révisée) sur l'âge minimum (industrie), 1937; de la convention (révisée) sur l'âge minimum (travaux non industriels), 1937; de la convention sur l'âge minimum (pêcheurs), 1959, et de la convention sur l'âge minimum (travaux souterrains), 1965;

Considérant que le moment est venu d'adopter un instrument général sur ce sujet, qui devrait graduellement remplacer les instruments existants applicables à des secteurs économiques limités, en vue de l'abolition totale du travail des enfants;

Après avoir décidé que cet instrument prendrait la forme d'une convention internationale,

Adopte, ce vingt-sixième jour de juin mil neuf cent soixante-treize, la convention ci-après, qui sera dénommée Convention sur l'âge minimum, 1973.

Article 1

Tout Membre pour lequel la présente convention est en vigueur s'engage à poursuivre une politique nationale visant à assurer l'abolition effective du travail des enfants et à élever progressivement l'âge minimum d'admission à l'emploi ou au travail à un niveau permettant aux adolescents d'atteindre le plus complet développement physique et mental.

Article 2

1. Tout Membre qui ratifie la présente convention devra spécifier, dans une déclaration annexée à sa ratification, un âge minimum d'admission à l'emploi ou au travail sur son territoire et dans les moyens de transport immatriculés sur son territoire; sous réserve des dispositions des articles 4 à 8 de la présente convention, aucune personne d'un âge inférieur à ce minimum ne devra être admise à l'emploi ou au travail dans une profession quelconque.

2. Tout Membre ayant ratifié la présente convention pourra, par la suite, informer le Directeur général du Bureau international du Travail, par de nouvelles déclarations, qu'il relève l'âge minimum spécifié précédemment.

3. L'âge minimum spécifié conformément au paragraphe 1 du présent article ne devra pas être inférieur à l'âge auquel cesse la scolarité obligatoire, ni en tout cas à quinze ans.

4. Nonobstant les dispositions du paragraphe 3 du présent article, tout Membre dont l'économie et les institutions scolaires ne sont pas suffisamment développées pourra, après consultation des organisations d'employeurs et de travailleurs intéressées, s'il en existe, spécifier, en une première étape, un âge minimum de quatorze ans.

5. Tout Membre qui aura spécifié un âge minimum de quatorze ans en vertu du paragraphe précédent devra, dans les rapports qu'il est tenu de présenter au titre de l'article 22 de la Constitution de l'Organisation internationale du Travail, déclarer:

a) soit que le motif de sa décision persiste;
b) soit qu'il renonce à se prévaloir du paragraphe 4 ci-dessus à partir d'une date déterminée.

Article 3

1. L'âge minimum d'admission à tout type d'emploi ou de travail qui, par sa nature ou les conditions dans lesquelles il s'exerce, est susceptible de compromettre la santé, la sécurité ou la moralité des adolescents ne devra pas être inférieur à dix-huit ans.

2. Les types d'emploi ou de travail visés au paragraphe 1 ci-dessus seront déterminés par la législation nationale ou l'autorité compétente, après consultation des organisations d'employeurs et de travailleurs intéressées, s'il en existe.

3. Nonobstant les dispositions du paragraphe 1 ci-dessus, la législation nationale ou l'autorité compétente pourra, après consultation des organisations d'employeurs et de travailleurs intéressées, s'il en existe, autoriser l'emploi ou le travail d'adolescents dès l'âge de seize ans à condition que leur santé, leur sécurité et leur moralité soient pleinement garanties et qu'ils aient reçu, dans la branche d'activité correspondante, une instruction spécifique et adéquate ou une formation professionnelle.

Article 4

1. Pour autant que cela soit nécessaire et après avoir consulté les organisations d'employeurs et de travailleurs intéressées, s'il en existe, l'autorité compétente pourra ne pas appliquer la présente convention à des catégories limitées d'emploi ou de travail lorsque l'application de la présente convention à ces catégories soulèverait des difficultés d'exécution spéciales et importantes.

2. Tout Membre qui ratifie la présente convention devra, dans le premier rapport sur l'application de celle-ci qu'il est tenu de présenter au titre de l'article 22 de la Constitution de l'Organisation internationale du Travail, indiquer, avec motifs à l'appui, les catégories d'emploi qui auraient été l'objet d'une exclusion au titre du paragraphe 1 du présent article, et exposer, dans ses rapports ultérieurs, l'état de sa législation et de sa pratique quant à ces catégories, en précisant dans quelle mesure il a été donné effet ou il est proposé de donner effet à la présente convention à l'égard desdites catégories.

3. Le présent article n'autorise pas à exclure du champ d'application de la présente convention les emplois ou travaux visés à l'article 3.

Article 5

1. Tout Membre dont l'économie et les services administratifs n'ont pas atteint un développement suffisant pourra, après consultation des organisations d'employeurs et de travailleurs intéressées, s'il en existe, limiter, en une première étape, le champ d'application de la présente convention.

2. Tout Membre qui se prévaut du paragraphe 1 du présent article devra spécifier, dans une déclaration annexée à sa ratification, les branches d'activité économique ou les types d'entreprises auxquels s'appliqueront les dispositions de la présente convention.

3. Le champ d'application de la présente convention devra comprendre au moins: les industries extractives; les industries manufacturières; le bâtiment et les travaux publics; l'électricité, le gaz et l'eau; les services sanitaires; les transports, entrepôts et communications; les plantations et autres entreprises agricoles exploitées principalement à des fins commerciales, à l'exclusion des entreprises familiales ou de petites dimensions produisant pour le marché local et n'employant pas régulièrement des travailleurs salariés.

4. Tout Membre ayant limité le champ d'application de la convention en vertu du présent article:

a) devra indiquer, dans les rapports qu'il est tenu de présenter au titre de l'article 22 de la Constitution de l'Organisation internationale du Travail, la situation générale de l'emploi ou du travail des adolescents et des enfants dans les branches d'activité qui sont exclues

ChildLabourStatistics_FR.indd 34 9.11.2005 9:35:59

du champ d'application de la présente convention ainsi que tout progrès réalisé en vue d'une plus large application des dispositions de la convention;

b) pourra, en tout temps, étendre le champ d'application de la convention par une déclaration adressée au Directeur général du Bureau international du Travail.

Article 6

La présente convention ne s'applique ni au travail effectué par des enfants ou des adolescents dans des établissements d'enseignement général, dans des écoles professionnelles ou techniques ou dans d'autres institutions de formation professionnelle, ni au travail effectué par des personnes d'au moins quatorze ans dans des entreprises, lorsque ce travail est accompli conformément aux conditions prescrites par l'autorité compétente après consultation des organisations d'employeurs et de travailleurs intéressées, s'il en existe, et qu'il fait partie intégrante:

a) soit d'un enseignement ou d'une formation professionnelle dont la responsabilité incombe au premier chef à une école ou à un institution de formation professionnelle;

b) soit d'un programme de formation professionnelle approuvé par l'autorité compétente et exécuté principalement ou entièrement dans une entreprise;

c) soit d'un programme d'orientation destiné à faciliter le choix d'une profession ou d'un type de formation professionnelle.

Article 7

1. La législation nationale pourra autoriser l'emploi à des travaux légers des personnes de treize à quinze ans ou l'exécution, par ces personnes, de tels travaux, à condition que ceux-ci:

a) ne soient pas susceptibles de porter préjudice à leur santé ou à leur développement;

b) ne soient pas de nature à porter préjudice à leur fréquentation scolaire, à leur participation à des programmes d'orientation ou de formation professionnelles approuvés par l'autorité compétente ou à leur aptitude à bénéficier de l'instruction reçue.

2. La législation nationale pourra aussi, sous réserve des conditions prévues aux alinéas *a)* et *b)* du paragraphe 1 ci-dessus, autoriser l'emploi ou le travail des personnes d'au moins quinze ans qui n'ont pas encore terminé leur scolarité obligatoire.

3. L'autorité compétente déterminera les activités dans lesquelles l'emploi ou le travail pourra être autorisé conformément aux paragraphes 1 et 2 du présent article et prescrira la durée, en heures, et les conditions de l'emploi ou du travail dont il s'agit.

4. Nonobstant les dispositions des paragraphes 1 et 2 du présent article, un Membre qui a fait usage des dispositions du paragraphe 4 de l'article 2 peut, tant qu'il s'en prévaut, substituer les âges de douze et quatorze ans aux âges de treize et quinze ans indiqués au paragraphe 1 et l'âge de quatorze ans à l'âge de quinze ans indiqué au paragraphe 2 du présent article.

Article 8

1. Après consultation des organisations d'employeurs et de travailleurs intéressées, s'il en existe, l'autorité compétente pourra, en dérogation à l'interdiction d'emploi ou de travail prévue à l'article 2 de la présente convention, autoriser, dans des cas individuels, la participation à des activités telles que des spectacles artistiques.

2. Les autorisations ainsi accordées devront limiter la durée en heures de l'emploi ou du travail autorisés et en prescrire les conditions.

Article 9

1. L'autorité compétente devra prendre toutes les mesures nécessaires, y compris des sanctions appropriées, en vue d'assurer l'application effective des dispositions de la présente convention.

2. La législation nationale ou l'autorité compétente devra déterminer les personnes tenues de respecter les dispositions donnant effet à la convention.

3. La législation nationale ou l'autorité compétente devra prescrire les registres ou autres documents que l'employeur devra tenir et conserver à disposition; ces registres ou documents devront indiquer le nom et l'âge ou la date de naissance, dûment attestés dans la mesure du possible, des personnes occupées par lui ou travaillant pour lui et dont l'âge est inférieur à dix-huit ans.

Article 10

1. La présente convention porte révision de la convention sur l'âge minimum (industrie), 1919; de la convention sur l'âge minimum (travail maritime), 1920; de la convention sur l'âge minimum (agriculture), 1921; de la convention sur l'âge minimum (soutiers et chauffeurs), 1921; de la convention sur l'âge minimum (travaux non industriels), 1932; de la convention (révisée) sur l'âge minimum (travail maritime), 1936; de la convention (révisée) sur l'âge minimum (industrie), 1937; de la convention (révisée) sur l'âge minimum (travaux non industriels), 1937; de la convention sur l'âge minimum (pêcheurs), 1959, et de la convention sur l'âge minimum (travaux souterrains), 1965, dans les conditions fixées ci-après.

2. L'entrée en vigueur de la présente convention ne ferme pas à une ratification ultérieure de la convention (révisée) sur l'âge minimum (travail maritime), 1936; la convention (révisée) sur l'âge minimum ((industrie), 1937; la convention (révisée) sur l'âge minimum (travaux non industriels), 1937; la convention sur l'âge minimum (pêcheurs), 1959, et la convention sur l'âge minimum (travaux souterrains), 1965.

3. La convention sur l'âge minimum (industrie), 1919,; la convention sur l'âge minimum (travail maritime), 1920; la convention sur l'âge minimum (agriculture), 1921, et la convention sur l'âge minimum (soutiers et chauffeurs), 1921, seront fermées à toute ratification ultérieure lorsque tous les Etats Membres parties à ces conventions consentiront à cette fermeture, soit en ratifiant la présente convention, soit par une déclaration communiquée au Directeur général du Bureau international du travail.

4. Dès l'entrée en vigueur de la présente convention:

a) le fait qu'un Membre partie à la convention (révisée) de l'âge minimum (industrie), 1937, accepte les obligations de la présente convention et fixe, conformément à l'article 2 de la présente convention, un l'âge minimum d'au moins quinze ans entraîne de plein droit la dénonciation immédiate de la convention (révisée) de l'âge minimum (industrie), 1937);

b) le fait qu'un Membre partie à la convention de l'âge minimum (travaux non industriels), 1932 accepte les obligations de la présente convention pour les travaux non industriels au sens de ladite convention entraîne de plein droit la dénonciation immédiate de la convention su l'âge minimum (travaux on industriels), 1932;

c) le fait qu'un Membre partie à la convention (révisée) de l'âge minimum (travaux non industriels), 1937, accepte les obligations de la présente convention pour les travaux non industriels au sens de ladite convention et fixe, conformément à l'article 2 de la présente convention, un âge minimum d'au moins quinze ans entraîne de plein droit la dénonciation immédiate de la convention (révisée) sur l'âge minimum (travaux non industriels), 1937;

d) le fait qu'un Membre partie à la convention (révisée) de l'âge minimum sur l'âge minimum (travail maritime), 1936, accepte les obligations de la présente convention pour le travail maritime et, soit fixe, conformément à l'article 2 de la présente convention, un âge minimum d'au moins quinze ans, soit précise que l'article 3 de la présente convention s'applique au travail maritime, entraîne de plein droit la dénonciation immédiate de la convention (révisée) sur l'âge minimum (travail maritime), 1936;

e) le fait qu'un Membre partie à la convention de l'âge minimum (pêcheurs), 1959, accepte les obligations de la présente convention pour la pêche maritime et, soit fixe, conformément à l'article 2 de la présente convention, un âge minimum d'au moins quinze ans, soit précise

que l'article 3 de la présente convention s'applique à la pêche maritime, entraîne de plein droit la dénonciation immédiate de la convention sur l'âge minimum (pêcheurs), 1959;

f) le fait qu'un Membre partie à la convention de l'âge minimum (travaux souterrains), 1965), accepte les obligations de la présente convention, et soit fixe, conformément à l'article 2 de cette convention, un âge minimum au moins égal à celui qu'il avait spécifié en exécution de la convention de 1965, soit précise qu'un tel âge s'applique, conformément à l'article 3 de la présente convention, aux travaux souterrains, entraîne de plein droit la dénonciation immédiate de la convention sur l'âge minimum (travaux souterrains), 1965;

5. Dès l'entrée en vigueur de la présente convention:

a) l'acceptation des obligations de la présente convention entraîne la dénonciation de la convention sur l'âge minimum (industrie), 1919, en application de son article 12;

b) l'acceptation des obligations de la présente convention pour l'agriculture entraîne la dénonciation de la convention sur l'âge minimum (agriculture), 1921, en application de son article 9;

c) l'acceptation des obligations de la présente convention pour le travail maritime entraîne la dénonciation de la convention sur l'âge minimum (travail maritime), 1920, en application de son article 10, et la convention sur l'âge minimum (soutiers et chauffeurs), 1921, en application de son article 12.

Les dispositions communes aux conventions de l'OIT ne sont pas reproduites ici.

■ La Recommandation sur l'âge minimum, 1973 (nº 146)

La Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail,

Convoquée à Genève par le Conseil d'administration du Bureau internationale du Travail, et s'y étant réunie le 6 juin 1973, en sa cinquante-huitième session;

Reconnaissant que l'abolition effective du travail des enfants et le relèvement progressif de l'âge minimum d'admission à l'emploi ne constituent qu'un aspect de la protection et du développement des enfants et des jeunes gens;

Notant le soucis de l'ensemble du système des Nations unies d'assurer cette protection et ce développement;

Après avoir adopté la convention sur l'âge minimum, 1973;

Désireuse de définir davantage certains éléments de politique à suivre en cette matière relevant de l'Organisation internationale du Travail;

Après avoir décidé d'adopter diverses propositions relatives à l'âge minimum d'admission à l'emploi, question qui constitue le quatrième point à l'ordre du jour de la session;

Après avoir décidé que ces propositions prendraient la forme d'une recommandation complétant la convention sur l'âge minimum, 1973,

adopte, ce vingt-sixième jour de juin mil neuf cent soixante-treize, la recommandation ci-après, qui sera dénommée Recommandation sur l'âge minimum, 1973.

I. Politique nationale

1. Pour atteindre le but visé à l'article 1 de la convention sur l'âge minimum, 1973, les politiques et les programmes nationaux de développement devraient accorder une haute priorité aux mesures à prévoir pour tenir compte des besoins des enfants et des adolescents, aux dispositions à prendre pour répondre à ces besoins, ainsi qu'à l'extension progressive de mesures coordonnées nécessaires pour assurer, dans les meilleures conditions, le développement physique et mental des enfants et des adolescents.

2. Dans le cadre de ces programmes et mesures, une attention particulière devrait être accordée à des facteurs tels que:

a) l'engagement ferme de poursuivre une politique nationale de plein emploi, conformément à la convention et à la recommandation sur la politique de l'emploi, 1964, et l'adoption de mesures destinées à promouvoir, dans les zones rurales et urbaines, un développement axé sur l'emploi;

b) l'extension progressive d'autres mesures économiques et sociales pour réduire la pauvreté, où qu'elle existe, et assurer aux familles un niveau de vie et de revenu tel qu'elles n'aient pas à recourir à une activité économique des enfants;

c) l'adoption et l'extension progressive, sans aucune discrimination, de dispositions de sécurité sociale et de mesures de bien-être familial destinées à garantir l'entretien des enfants, y compris l'attribution d'allocations pour enfants;

d) la création et le développement progressif de moyens suffisants d'éducation, d'une part, d'orientation et de formation professionnelles, d'autre part, adaptés, quant à leur forme et à leur contenu, aux besoins des enfants et des adolescents intéressés;

e) la création et le développement progressif de services appropriés chargés de veiller à la protection et au bien-être des enfants et des adolescents (y compris les adolescents au travail) et de favoriser leur développement.

3. Les besoins des enfants et des adolescents qui n'ont pas de famille ou ne vivent pas avec leur famille, et des enfants et adolescents migrants qui vivent et voyagent avec leur famille, devraient, autant que nécessaire, faire l'objet d'une attention particulière. Les mesures à prendre à cet égard devraient notamment porter sur l'octroi de bourses et la formation professionnelle.

4. La fréquentation à plein temps d'une école ou la participation à plein temps à des programmes approuvés d'orientation ou de formation professionnelles devraient être obligatoires et effectivement assurées jusqu'à un âge au moins égal à l'âge d'admission à l'emploi spécifié conformément à l'article 2 de la convention sur l'âge minimum, 1973.

5. (1) Il y aurait lieu d'envisager des mesures, telles qu'une formation préparatoire exempte de risques, pour les types d'emploi ou de travail pour lesquels l'âge minimum prescrit, conformément à l'article 3 de la convention sur l'âge minimum, 1973, est supérieur à l'âge de fin de scolarité obligatoire à plein temps.

(2) Des mesures analogues devraient être envisagées lorsque les exigences professionnelles impliquent un âge d'admission à l'emploi supérieur à l'âge de fin de scolarité obligatoire à plein temps.

II. Age minimum

6. L'âge minimum devrait être fixé au même niveau pour tous les secteurs d'activité économique.

7. (1) Les Membres devraient se fixer comme but de porter progressivement à seize ans l'âge minimum d'admission à l'emploi ou au travail spécifié conformément à l'article 2 de la convention sur l'âge minimum, 1973.

(2) Lorsque l'âge minimum d'admission aux emplois ou aux travaux visés à l'article 2 de la convention sur l'âge minimum, 1973, est encore inférieur à quinze ans, des mesures devraient être prises d'urgence pour le porter à ce niveau.

8. Lorsqu'il n'est pas possible de fixer immédiatement un âge minimum pour tous les emplois dans l'agriculture et dans les activités connexes s'exerçant en milieu rural, un tel âge devrait néanmoins être fixé au moins en ce qui concerne l'emploi dans les plantations et dans les autres entreprises agricoles visées par l'article 5, paragraphe 3, de la convention sur l'âge minimum, 1973

III. Emplois ou travaux dangereux

9. Lorsque l'âge minimum d'admission aux types d'emploi ou de travail susceptibles de compromettre la santé, la sécurité ou la moralité des adolescents est inférieur à dix-huit ans, des mesures devraient être prises, sans délai, pour le porter à ce niveau.

ChildLabourStatistics_FR.indd 38 9.11.2005 9:36:02

10. (1) Dans la définition des types d'emploi ou de travail visés à l'article 3 de la convention sur l'âge minimum, 1973, il devrait être tenu pleinement compte des normes internationales du travail pertinents, par exemple celles qui concernent les substances ou agents toxiques ou les processus dangereux (y compris les normes concernant les radiations ionisantes), le transport de charges lourdes et les travaux souterrains.

(2) La liste des types d'emploi ou de travail dont il s'agit devrait être réexaminée périodiquement et révisée, selon les besoins, à la lumière notamment des progrès de la science et de la technique.

11. Quand, en raison de l'article 5 de la convention sur l'âge minimum, 1973, un âge minimum n'est pas fixé immédiatement pour certaines branches d'activité économiques ou certains types d'entreprises, des dispositions appropriées concernant l'âge minimum devraient néanmoins y être rendues applicables aux types d'emploi ou de travail qui comporte des risques pour les adolescents

IV. Conditions d'emploi

12. (1) Des mesures devraient être prises pour faire en sorte que les conditions d'emploi ou de travail des enfants et des adolescents âgés de moins de dix-huit ans soient toujours d'un niveau satisfaisant. Ces conditions devraient faire l'objet d'un contrôle strict.

(2) De même, des mesures devraient être prises pour garantir et contrôler les conditions dans lesquelles l'orientation et la formation professionnelles sont dispensées aux enfants et aux adolescents dans les entreprises, des institutions de formation et des écoles professionnelles ou techniques et pour établir des règles concernant la protection et le développement de ces enfants et adolescents.

13. (1) Aux fins de l'application du paragraphe précédent et pour donner effet au paragraphe 3 de l'article 7 de la convention sur l'âge minimum, 1973, une attention particulière devrait être accordée aux points suivants:

a) attribution d'une rémunération équitable et protection du salaire, compte tenu du principe à travail égal, salaire égal;

b) limitation stricte de la durée quotidienne et hebdomadaire du travail et interdiction des heures supplémentaires afin de préserver un temps suffisant à l'éducation et à la formation, y compris le temps nécessaire pour les travaux scolaires à domicile, au repos pendant la journée et aux activités de loisirs;

c) garantie, sans aucune possibilité d'exception, sauf en cas d'urgence, d'un repos nocturne d'au moins douze heures consécutives et des jours coutumiers de repos hebdomadaire;

d) octroi d'un congé annuel payé d'au moins quatre semaines et, dans tous les cas, d'une durée au moins aussi longue que celle du congé accordé aux adultes;

e) protection par les régimes de sécurité sociale, y compris les régimes de prestations en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles, de soins médicaux et d'indemnités de maladie, quelles que soient les conditions d'emploi ou de travail;

f) application de normes de sécurité et de santé satisfaisantes, y compris la formation à assurer en la matière et le contrôle.

(2) le sous-paragraphe (1) du présent paragraphe s'applique aux jeunes marins, dans la mesure où ils ne sont pas protégés, en la matière, par des conventions et recommandations internationales du travail visant spécifiquement le travail maritime.

V. Mesures d'application

14. (1) Les mesures destinées à donner effet à la convention sur l'âge minimum, 1973, et à la présente recommandation devraient comprendre:

a) le renforcement, autant que nécessaire, de l'inspection du travail et des services connexes, par exemple en formant spécialement les inspecteurs à déceler les abus en matière d'emploi ou de travail des enfants et des adolescents, et à y porter remède;

b) le renforcement des services chargés d'améliorer et d'inspecter la formation professionnelle dans l'entreprise.

(2) Il conviendrait d'insister sur l'importance du rôle que peuvent jouer les inspecteurs en fournissant des informations et des conseils quant aux moyens d'appliquer effectivement les dispositions pertinentes, ainsi qu'en assurant l'exécution de ces dispositions.

(3) L'inspection du travail et le contrôle de la formation professionnelle dans l'entreprise devraient être étroitement coordonnés pour assurer la plus grande efficacité économique; d'une manière générale, les services de l'administration du travail devrait fonctionner en étroite collaboration avec les services qui s'occupent de l'éducation, de la formation, du bien-être et de l'orientation des enfants et des adolescents.

15. Il conviendrait de vouer une attention particulière:

a) à l'application des dispositions concernant les types dangereux d'emploi ou de travail;

b) dans la mesure où l'instruction ou la formation sont obligatoires, à la prévention de l'emploi ou du travail des enfants et des adolescents pendants les heures d'enseignement.

16. Les mesures suivantes devraient être prises pour faciliter la vérification de l'âge des personnes intéressées:

a) les autorités publiques devraient assurer un système efficace d'enregistrement des naissances comportant la délivrance d'actes de naissance;

b) les employeurs devraient avoir l'obligation de tenir des registres ou autres documents à la disposition de l'autorité compétente, indiquant le nom et l'âge ou la date de naissance, dûment attestés dans la mesure du possible, non seulement des enfants et des adolescents occupés par eux, mais aussi de ceux auxquels une orientation ou une formation professionnelles sont dispensées dans leur entreprise;

c) les enfants et les adolescents travaillant sur la voie publique, à des étalages extérieurs ou dans des lieux publics, ou exerçant des professions ambulantes ou d'autres professions pour lesquelles la vérification de tels registres ou autres documents n'est pas possible, devraient se voir délivrer des autorisations ou autres documents attestant qu'ils remplissent les conditions pour le travail en question.

■ La Convention sur les pires formes de travail des enfants, 1999 (Nº 182)

La Conférence générale de l'organisation internationale du Travail,

Convoquée à Genève par le conseil d'administration du bureau international du travail, et s'y étant réunie le 1er juin 1999, en sa quatre-vingt-septième session;

Considérant la nécessité d'adopter de nouveaux instruments visant l'interdiction et l'élimination des pires formes de travail des enfants en tant que priorité majeure de l'action nationale et internationale, notamment de la coopération et de l'assistance internationales, pour compléter la convention et la recommandation concernant l'age minimum d'admission à l'emploi, 1973, qui demeurent des instruments fondamentaux en ce qui concernent le travail des enfants;

Considérant que l'élimination effective des pires formes de travail des enfants exige une action d'ensemble immédiate, qui tienne compte de l'importance d'une éducation de base gratuite et de la nécessité de soustraire de toutes ces formes de travail les enfants concernés et d'assurer leur réadaptation et leur intégration sociale, tout en prenant en considération les besoins de leurs familles;

Rappelant la résolution concernant l'élimination du travail des enfants adoptée par la Conférence internationale du Travail à sa quatre-vingt-troisième session, en 1996;

Reconnaissant que le travail des enfants est pour une large part provoqué par la pauvreté et que solution à long terme réside dans la croissance économique soutenue menant au progrès social,et en particulier a l'atténuation de la pauvreté et à l'éducation universelle;

Rappelant la Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale des Nations unies;

Rappelant le Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi, adoptée par la Conférence internationale de Travail à sa quatre-vingt-sixième session, en 1998

Rappelant que certaines des pires formes de travail des enfants sont couvertes par d'autres instruments internationaux, en particulier la convention sur le travail forcé, 1930, et la Convention supplémentaire des Nations unies relatives à l'abolition de l'esclavage, de la traite des esclaves et des institutions et pratiques analogues à l'esclavage, 1956;

Après avoir décidé d'adopter diverses propositions relatives au travail des enfants, question qui constitue le quatrième point à l'ordre du jour de la session;

Après avoir décidé que ces propositions prendraient la forme d'une convention internationale,

Adopte, ce dix-septième jour de juin mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, la convention ci-après, qui sera dénommée convention sur les pires formes du travail des enfants, 1999

Article 1

Tout Membre qui ratifie la présente convention doit prendre des mesures immédiates et efficaces pour assurer l'interdiction et l'élimination des pires formes de travail des enfants et ce, de toute urgence.

Article 2

Aux fins de la présente convention, le terme «enfant» s'applique à l'ensemble des personnes de moins de 18 ans.

Article 3

Aux fins de la présente convention, l'expression «les pires formes de travail des enfants» comprend:

a) toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues, telles que la vente et la traite des enfants, la servitude pour dettes et le servage ainsi que le travail forcé ou obligatoire, y compris le recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés;

b) l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique ou de spectacles pornographiques;

c) l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants, tels que les définissent les conventions internationales pertinentes;

d) les travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant.

Article 4

1. Les types de travail visés à l'article 3*d)* doivent être déterminés par la législation nationale ou l'autorité compétente, après consultation des organisations d'employeurs et de travailleurs intéressées, en prenant en considération les normes internationales pertinentes, et en particulier les paragraphes 3 et 4 de la recommandation sur les pires formes de travail des enfants, 1999.

2. L'autorité compétente, après consultation des organisations d'employeurs et de travailleurs intéressées, doit localiser les types de travail ainsi déterminés.

3. La liste des types de travail déterminés conformément au paragraphe 1 du présent article doit être périodiquement examinée et, au besoin, révisée en consultation avec les organisations d'employeurs et de travailleurs intéressées.

Article 5

Tout Membre doit, après consultation des organisations d'employeurs et de travailleurs, établir ou désigner des mécanismes appropriés pour surveiller l'application des dispositions donnant effet à la présente convention.

Article 6

1. Tout Membre doit élaborer et mettre en œuvre des programmes d'action en vue d'éliminer en priorité les pires formes de travail des enfants.

2. Ces programmes d'action doivent être élaborés et mis en œuvre en consultation avec les institutions publiques compétentes et les organisations d'employeurs et de travailleurs, le cas échéant en prenant en considération les vues d'autres groupes intéressés.

Article 7

1. Tout Membre doit prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la mise en œuvre effective et le respect des dispositions donnant effet à la présente convention, y compris par l'établissement et l'application de sanctions pénales ou, le cas échéant, d'autres sanctions.

2. Tout Membre doit, en tenant compte de l'importance de l'éducation en vue de l'élimination du travail des enfants, prendre des mesures efficaces dans un délai déterminé pour:

a) empêcher que des enfants ne soient engagés dans les pires formes de travail des enfants;

b) prévoir l'aide directe nécessaire et appropriée pour soustraire les enfants des pires formes de travail des enfants et assurer leur réadaptation et leur intégration sociale;

c) assurer l'accès à l'éducation de base gratuite et, lorsque cela est possible et approprié, à la formation professionnelle pour tous les enfants qui auront été soustraits des pires formes de travail des enfants;

d) identifier les enfants particulièrement exposés à des risques et entrer en contact direct avec eux;

e) tenir compte de la situation particulière des filles.

3. Tout Membre doit désigner l'autorité compétente chargée de la mise en œuvre des dispositions donnant effet à la présente convention.

Article 8

Les Membres doivent prendre des mesures appropriées afin de s'entraider pour donner effet aux dispositions de la présente convention par une coopération et/ou une assistance internationale renforcées, y compris par des mesures de soutien au développement économique et social, aux programmes d'éradication de la pauvreté et à l'éducation universelle.

Les dispositions communes aux conventions de l'OIT ne sont pas reproduites ici.

■ La Recommandation (nº 190) sur les pires formes du travail des enfants, 1999

La Conférence générale de l'organisation internationale du Travail,

Convoquée à Genève par le conseil d'administration du bureau international du travail, et s'y étant réunie le 1er juin 1999 en sa quatre-vingt septième session, et

Ayant adopté la Convention sur les pires formes de travail des enfants, 1999, et

Ayant décidé de l'adoption de certaines dispositions concernant le travail des enfants qui est le quatrième point à l'ordre du jour de la session et

Ayant décidé que ces dispositions prendront la forme d'une Recommandation qui complète la Convention sur les pires formes de travail des enfants, 1999,

ChildLabourStatistics_FR.indd 42 9.11.2005 9:36:06

Adopte ce dix-septième jour de juin de l'année mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf la recommandation ci-après, qui sera dénommée Recommandation sur les pires formes de travail des enfants, 1999.

1. Les dispositions de cette Recommandation complètent celles de la convention sur les pires formes de travail des enfants, 1999 (ci-après appelée «la Convention»), et devrait être appliqué avec elles.

I. Programmes d'action

2. Les programmes d'action exposés dans l'Article 6 de la Convention devraient être conçus et appliqués d'urgence, en consultation avec les institutions gouvernementales indiquées, les organisations d'employeurs et de travailleurs, en prenant en considération les points de vue des enfants directement affectés par les pires formes du travail des enfants, de leurs familles et, d'autres groupes concernés par les buts de la Convention et cette Recommandation. Ces programmes doivent viser à, entre autres:

a) d'identifier et de dénoncer les pires formes de travail des enfants;

b) empêcher que les enfants ne soient engagés dans les pires formes de travail des enfants ou les y soustraire, les protéger des représailles, assurer leur réadaptation et leur intégration sociale par des mesures tenant compte de leurs besoins en matière d'éducation et de leurs besoins physiques et psychologiques;

c) accorder une attention particulière:
   i) aux plus jeunes enfants;
   ii) aux enfants de sexe féminin;
   iii) au problème des travaux exécutés dans des situations qui échappent aux regards extérieurs, où les filles sont particulièrement exposées à des risques;
   iv) à d'autres groupes d'enfants spécialement vulnérables ou ayant des besoins particuliers;

d) identifier les communautés dans lesquelles les enfants sont particulièrement exposés à des risques, entrer en contact et travailler avec elles;

e) informer, sensibiliser et mobiliser l'opinion publique et les groupes intéressés, y compris les enfants et leurs familles.

II. Les travaux dangereux

3. En déterminant les types de travaux exposés dans l'Article 3*d)* de la Convention, et en identifiant où ils existent, l'on doit prendre en considération, entre autres:

a) les travaux qui exposent les enfants à sévices physiques, psychologiques ou sexuels;

b) les travaux qui s'effectuent sous terre, sous l'eau, à des hauteurs dangereuses ou dans des espaces confinés;

c) les travaux qui s'effectuent avec des machines, du matériel ou des outils dangereux, ou qui impliquent de porter ou de manipuler de lourdes charges;

d) les travaux qui s'effectuent dans un milieu malsain pouvant, par exemple, exposer les enfants à des substances, des agents ou des procédés dangereux, ou à des conditions de température, de bruit, ou des vibrations préjudiciables à leur santé;

e) les travaux qui s'effectuent dans des conditions particulièrement difficiles, par exemple pendant de longues heures, ou la nuit, ou pour lesquels l'enfant est retenu de manière injustifiée dans les locaux de l'employeur.

4. Pour les types de travail exposés à l'article 3*d)* de la convention et le paragraphe 3 ci-dessus, les lois ou réglementations nationales ou l'autorité compétente pourraient, après que consultation du patronat et des organisations des employés concernés, autoriser l'emploi ou le travail à partir de l'âge de 16 ans à condition que la santé, la sécurité et la moralité des enfants concernés soient totalement protégées, et que les enfants reçoivent une instruction spécifique ou une formation professionnelle adéquate dans le secteur d'activité donné.

III. La mise en œuvre

5. (1) L'on doit rassembler et maintenir à jour un ensemble d'informations et de données statistiques détaillées sur la nature et ampleur du travail des enfants comme une base pour déterminer les priorités pour action nationale de l'abolition du travail des enfants, en particulier pour l'interdiction et l'élimination de ses pires formes comme un fait urgent.

(2) Ces informations et données statistiques doivent contenir, autant que nécessaire, les données regroupées par sexe, par tranche d'âge, par occupation, par secteur d'activité économique, par statut dans l'emploi, par la fréquentation scolaire et par l'emplacement géographique. L'importance d'un système efficace d'enregistrement des naissances, y compris l'établissement des certificats de naissance, devrait être prise en considération.

(3) Les données appropriées concernant les violations des dispositions nationales pour l'interdiction et l'élimination des pires formes du travail des enfants devraient être compilées et être mises à jour.

6. La compilation et le traitement des informations et des données exposées au Paragraphe 5 ci-dessus devrait entrepris en n'oubliant pas le droit au secret.

7. Les informations compilées selon le Paragraphe 5 ci-dessus devraient être régulièrement communiquées au Bureau international du travail.

8. Les membres doivent mettre en place ou désigner des mécanismes nationaux appropriés pour gérer la mise en œuvre des dispositions nationales pour l'interdiction et l'élimination des pires formes du travail des enfants, après consultation des organisations d'employeurs et de travailleurs concernées.

9. Les membres doivent s'assurer que les autorités compétentes qui ont la responsabilité de la mise en œuvre des dispositions nationales pour l'interdiction et l'élimination des pires formes du travail des enfants coopèrent et coordonnent leurs activités.

10. Les lois ou règlements nationaux ou l'autorité compétente doivent déterminer les personnes responsables en cas de non-respect des dispositions nationales pour l'interdiction et l'élimination des pires formes du travail des enfants.

11. Les membres doivent, dans la mesure où c'est compatible avec les lois nationales, coopérer avec des efforts internationaux visant l'interdiction et l'élimination des pire formes du travail des enfants en tant que fait d'urgence en:

a) collectant et en échangeant des informations concernant délits criminels, y compris ceux qui impliquent des réseaux internationaux,

b) détectant et poursuivant en justice ceux qui sont impliqués dans la vente et le traite des enfants, ou dans l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites, de prostitution, de production de matériel ou de spectacles pornographiques;

c) indiquant les auteurs de ces délits.

12. Les membres doivent considérer les pires formes du travail des enfants suivantes comme délits criminels:

a) toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues, telles que la vente et la traite des enfants, la servitude pour dettes et le servage ainsi que le travail forcé ou obligatoire, y compris le recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés;

b) l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique ou de spectacles pornographiques;

c) l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants, tels que les définissent les conventions internationales pertinentes, ou pour activités qui impliquent le transport illégal ou l'usage d'armes à feu ou autres armes.

13. Les membres doivent s'assurer que les amendes y compris les amendes pour actes criminels, lorsque c'est le cas, sont appliquées dans les violations des dispositions nationales pour l'interdiction et l'élimination de tout type de travail exposé dans l'Article 3(d) de la Convention.

ChildLabourStatistics_FR.indd 44 9.11.2005 9:36:07

14. Les membres doivent également donner d'urgence des solutions pénales, civiles ou administratives, si nécessaire, pour garantir la mise en application efficace des dispositions nationales pour l'interdiction et l'élimination des pires formes du travail des enfants, tel que surveillance spéciale d'entreprises qui ont pratiqué les pires formes du travail des enfants, et, dans les cas de violations persistantes, la possibilité d'un retrait temporaire ou permanent du permis de d'exercer.

15. Les autres mesures de l'interdiction et de l'élimination des pires formes du travail des enfants peuvent inclure les points suivants:

a) l'information, la sensibilisation et la mobilisation du grand public, y compris les chefs politiques nationaux et locaux, les parlementaires et les magistrats,

b) l'implication et la formation du patronat et des syndicats de travailleurs et des organisations civiques;

c) donner une formation appropriée aux les fonctionnaires concernés du gouvernement, surtout inspecteurs et fonctionnaires de la mise en application de la loi, et aux autres professionnels concernés;

d) permettre la poursuite en justice dans leur propre pays des nationaux d'états membres qui commettent des délits sous ses dispositions nationales pour l'interdiction et l'élimination immédiate des pires formes du travail des enfants même quand ces délits sont commis dans un autre pays;

e) simplifier les procédures légales et administratives et s'assurer qu'ils sont appropriés et rapides;

f) encourager le développement de politiques par les entreprises à encourager les buts de la Convention;

g) diriger et faire la publicité des meilleures pratiques sur l'élimination du travail des enfants;

h) faire la publicité des dispositions légales ou autres donnante sur le travail des enfants dans les différentes langues ou dialectes;

i) établir des procédures spéciales de plaintes et mettre des dispositions en place pour protéger de la discrimination et des représailles ceux dénoncent légitimement les violations des dispositions de la Convention, ainsi que des lignes d'assistance ou des points de contact et des ombudsmans;

j) adopter des mesures appropriées pour améliorer l'infrastructure pédagogique et la formation des enseignants pour satisfaire les besoins des garçons et des filles;

k) autant que possible, prendre en considération dans les programmes d'action nationaux:

i) le besoin de création d'emploi et la formation professionnelle pour les parents et adultes dans les familles d'enfants qui travaillent dans les conditions couvertes par la Convention; et

ii) le besoin pour sensibiliser les parents au problème d'enfants qui travaillent dans telles conditions.

16. La coopération et/ou l'assistance internationale renforcée parmi les états membres pour l'interdiction et l'élimination efficace des pires formes du travail des enfants devrait compléter les efforts nationaux et peut, si possible, être développé et mise en œuvre en consultation avec le patronat et les organisations syndicales de travailleurs. Une telle coopération et/ou assistance internationale devrait inclure:

a) la mobilisation des ressources des programmes nationaux ou internationaux;

b) l'assistance légale mutuelle,

c) l'assistance technique y compris l'échange d'informations,

d) l'aide pour développement social et économique, les programmes d'éradication de la pauvreté et l'éducation universelle.

Annexe II

(Extrait) Section 2 du Chapitre 2 tiré de *Measurement of the non-observed economy: A handbook* (Paris, OCDE, 2002)

2.2. Les frontières de production

2.5. Un des concepts clés dans la comptabilité nationale est celui de production. Les règles qui ont été développées pour déterminer ce qui sera inclus comme production et ce qui sera exclu – connu sous le nom de frontières de production – détermine le champ des transactions les plus courantes et des capitaux dans la comptabilité nationale. Premièrement, la frontière de production détermine ce qui sera inclus dans la comptabilité comme produit. Deuxièmement, dans la mesure où le SCN de 1993 ne reconnaît seulement que les usages de biens et services produits, la frontière détermine aussi le champ de la consommation intermédiaire, et donc, de la valeur ajoutée. Pour la même raison, la frontière de production détermine également ce qui sera inclus dans la consommation domestique et autres usages finals. En outre, parce que le SCN de 1993 prend seulement en compte les revenus générés par le processus de production, la frontière de production détermine aussi ce qui devrait être inclus dans le revenu. Le revenu primaire provient de la distribution des composantes de la valeur ajoutée (en particulier, les rémunérations et salaires, et l'excédent d'exploitation et revenu mix) sur la base du travail et du capital investis. Le revenu disponible provient de revenus primaires à travers le processus de redistribution (principalement à travers les impôts, les contributions sociales, et les avantages sociaux). Finalement, la frontière de production détermine ce qui est appelé l'épargne (qui est la différence entre le revenu disponible et la consommation finale) et le prêt et l'emprunt nets (qui constituent le solde final des comptes courants et des capitaux).

2.6. A cause de la grande importance du concept de la production, la qualité de la comptabilité nationale est à en grande partie déterminée par l'exhaustivité des évaluations du PIB. Pour accomplir cette exhaustivité, le premier pas est la définition de ce qui devrait et ce qui ne devrait pas être inclus dans la comptabilité nationale comme production. Tout d'abord, des frontières doivent être définies entre ces activités qui sont prises comme étant productif dans un sens économique et celles qui ne le sont pas. Ensuite, il s'agit de définir la limite autour de la production économique qui a besoin d'être incluse dans la comptabilité nationale. Pour plusieurs raisons qui seront exprimées ci-dessous, toutes les activités productives ne sont incluses. En ce qui concerne les activités productives, les SCN de 1993 introduisent ainsi deux frontières fondamentales, à savoir les frontières de la production générale et les frontières de la production du SCN.

2.7. La frontière de production générale dessine la limite entre la production économique et la production non économique. La production économique prend en compte toutes les activités «accomplies sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle qui utilise comme matières première, le travail, les capitaux, et les biens et services pour produire des biens ou services finis… qui peuvent être délivrés ou peuvent être fournis aux autres unités institutionnelles» (SCN, 1993: 6.15 et 6.6). En résumé, il inclut toute activité contrôlée par l'homme qui résulte de produits susceptibles d'être échangés. Pour qu'une activité soit ainsi productive les conditions suivantes doivent d'être satisfaites:

«Il doit y avoir un lien entre l'activité et une unité institutionnelle. L'activité doit être accomplie sous la supervision et la responsabilité d'une unité institutionnelle qui exerce des droits de propriété sur ce qui est produit» (SCN, 1993: 6.15). En conséquence, des processus

ChildLabourStatistics_FR.indd 46 9.11.2005 9:36:09

purement naturels sans toute intervention ou direction humaine sont exclus. Par exemple, l'augmentation libre des réserves de poissons est hors de la frontière générale, alors que la pisciculture est incluse.

«Il doit y avoir le caractère commercial (résultant des produits susceptibles d'être échangées). C'est un critère faible en ce sens que l'échange n'est pas vraiment exigé aussi longtemps que les produits sont susceptibles d'être échangés. Ainsi, la production pour la consommation finale personnelle est incluse. La possibilité d'être commercialisé implique aussi l'observation du critère du soi-disant de la tierce partie qui stipule qu'une activité ne peut être jugée d'économiquement productive que si elle peut être exécutée par une personne autre que celle qui en bénéficie. Par ce critère, les activités humaines de base tel que manger, boire, dormir, faire de l'exercice, etc. sont exclues, alors que les services tels que la lessive, faire la cuisine, s'occuper des enfants, des malades ou des personnes âgées tombent dans cette frontière générale parce qu'ils peuvent être échangés entre unités différentes (SCN, 1993: 6.16).

2.8. La frontière de la production du SCN est plus restreinte que la frontière générale. Elle décrit les types d'activités économiques productives qui devraient être incluses dans les évaluations du PIB et qui doivent être donc la limite appropriée pour les considérations d'exhaustivité. Les activités incluses dans la frontière sont résumées comme suit (SCN, 1993: 6.18):

a) la production de tous les biens ou services individuels ou collectifs s qui sont fournis aux unités autres que leurs producteurs, ou dans l'intention d'être ainsi fournis, y compris la production de biens et services utilisés dans le processus de production de tels biens ou services;

b) la production pour son propre compte de tous biens qui sont retenus par leurs producteurs pour leur propre consommation finale personnelle ou pour la constitution du capital brut,

c) la production pour son propre compte de services domestiques par les occupants propriétaires et produits en employant un personnel domestique rémunéré.

2.9. Concernant l'article (b) le SCN de 1993 (Paragraphe 6.24) fournit la liste suivante des types les plus communs de production qui sont inclus indépendamment du fait qu'ils soient pour la consommation personnelle ou non:

- la production de produits agricoles et leur stockage; la collecte de baies ou autres récoltes non cultivées; la sylviculture; l'abattage de bois et le ramassage de bois de chauffage; la chasse et la pêche.
- La production d'autres produits de base tels que le sel de mine, extraction de tourbe, et la provision d'eau.
- Production de produits agricoles; la production de grain en battant; la production de farine en moulant; le séchage de peaux et la production de cuir; la production et la conservation de viande et produits du poisson; la conservation de fruits par le séchage, la mise en bouteille, etc.; la production de produits laitiers tel que le beurre ou le fromage; la production de la bière, du vin, ou des boissons alcoolisées; la production de paniers ou de tapis, etc.,
- d'autres types tels que le tissage de tissu; la fabrication et la couture d'habits; la production de chaussures, de poterie, d'ustensiles ou des biens durables; la fabrication de meubles ou ameublements, etc.

2.10. Pour décider en pratique si oui ou non il ne faut pas enregistrer la production d'un bien dans le ménage, le SCN de 1993 (Paragraphe 6.25) suggère l'adoption d'un critère significatif qui veut dire que si le montant produit est susceptible d'être quantitativement plus important par rapport à la provision totale de ce bien dans le pays, alors il devrait être évalué.

2.11. La production de services pour leur propre consommation finale en ce qui concerne les ménages est exclue des comptes, hormis les exceptions mentionnées au point *c)* du Paragraphe 2.8 ci-dessus. En particulier, le SCN de 1993 (Paragraphe 6.20) liste les services domestiques et personnels qui sont spécialement exclus quand ils sont produits et consommés dans le même ménage, à savoir:

- le nettoyage, la décoration et l'entretien de la maison occupée par le ménage, y compris les petites réparations faites aussi bien par les locataires que par les propriétaires,
- le nettoyage, l'entretien et la réparation de biens durables de la maison, y compris les véhicules utilisés pour la maison;
- la préparation et le service de repas; l'entretien, la formation et l'instruction des enfants;
- les soins accordés aux malades, aux infirmes ou aux personnes âgées;
- le transport des membres du ménage ou de leurs biens.

2.12. Le SCN de 1993 fournit des indications supplémentaires sur les types d'activités «de service». Les réparations majeures dans la maison du genre qu'un propriétaire exécuterait sont incluses dans la frontière de production comme une formation brute de capital fixe. Le transport de l'eau est considéré comme faisant partie de la fourniture d'eau. Le stockage des récoltes produites par le ménage pour sa propre consommation est aussi pris en compte comme une extension du processus de production des biens. D'autre part, le bricolage et les réparations peu importantes des habitations et des biens de consommation durables sont exclus.

2.13. La frontière de production dans les ménages (SCN de 1993: 6.23-6.33) a fait l'objet d'un grand débat pendant la révision du SCN[1]. Le SCN de 1993 reconnaît que certains types d'activités du ménage peuvent être particulièrement importants dans certains pays en développement et que cette question mérite une grande attention[2]. Néanmoins, comme dans le SCN de 1968, à l'exception des services de logement aucunes valeurs de la production de services par les ménages pour leur propre consommation ne seront enregistrées dans la structure centrale du SCN de 1993[3]. Ce choix a été justifié par les raisons suivantes:

- des répercussions limitées sur le reste de l'économie;
- des difficultés dans l'imputation de valeurs monétaires;
- des effets contraires sur l'utilité des comptes pour l'analyse macroéconomique et les objectifs politiques.

2.14. Les services produits dans les ménages pour leur propre consommation ont été considérés comme ayant des répercussions limitées sur le reste de l'économie à cause de la nature indépendante de ces activités. Contrairement à la production de biens pour une consommation personnelle, qui peuvent être vendus ou fournis à une autre unité à tout moment, la production de services pour une consommation personnelle implique nécessairement une consommation simultanée de ces services dans le ménage.

---

1 Par exemple, l'un des problèmes soulevés était que la définition SCN de production implique une dimension genre dans la mesure où les femmes passent plus de temps que d'hommes dans la fourniture des services aux autres dans leur famille proche et d'où une petite fraction de leurs contributions à la société est évaluée dans le système dans son ensemble.

2 L'expansion du champ des frontières de la production par le SCN de 1993 enlève quelques-unes des limites de la version 1968. Cela exclut la production de biens non fabriqués à partir de matières premières, le traitement des produits de base par ceux qui ne les produisent pas, et la production d'autres marchandises par le ménage qui n'en vendent aucune partie sur le marché.

3 Cependant, dans le Chapitre XXI Satellite Analyse et Comptes, le SCN de 1993 suggère d'inclure des évaluations de production domestique de services pour une consommation personnelle dans des évaluations satellites où un concept alternatif de produit intérieur brut pourrait être élaboré en utilisant un concept élargi des frontières de production.

ChildLabourStatistics_FR.indd 48 9.11.2005 9:36:10

2.15. La difficulté dans l'imputation de valeurs monétaires survient parce que la plupart des services domestiques et personnels du ménage ne sont pas produits pour le marché si bien qu'il n'y a souvent pas de prix de marché convenables pour leur évaluation. En plus de ce problème d'évaluation, il peut être observé que les valeurs imputées ont dans tous les cas une signification économique différente des autres valeurs monétaires. Il est noté dans le SCN de 1993 (Paragraphe 6.21), par exemple, que «si un membre du ménage a le choix entre la production des services pour sa propre consommation et la production des mêmes services en échange de rémunération en argent comptant, l'emploi rémunéré serait sans aucun doute préféré à cause de la plus grande variété de possibilités de la consommation qu'il procure. La production comptable de services… produirait des valeurs qui ne seraient pas équivalents aux valeurs monétaires pour des buts analytiques ou de politiques.»

2.16. Concernant l'utilité des comptes il parait important de noter que la frontière de production du SCN est pertinente non seulement pour les variables enregistrées dans les comptes mais également pour les variables apparentées telles que la main-d'œuvre et l'emploi. La population économiquement active, telle que définie par la treizième Conférence internationale des statisticiens du travail (Organisation international du travail, 1982), se réfère en fait à «toutes les personnes de l'un et l'autre sexe qui accomplissent un travail pour la production de biens et services économiques telle que définie par le Système de la comptabilité nationale des Nations unies». Cette définition deviendrait insignifiante si la frontière de production devait inclure les services propres du ménage car cela impliquerait que la plupart de la population soit dans la main-d'œuvre – la distinction entre un employé et un chômeur serait confuse et le chômage serait pratiquement éliminé par définition.

2.17. Le SCN de 1993 reconnaît que dans la plupart des pays la production à son propre compte de services au sein du ménage demande un niveau considérable de travail et leur consommation contribue considérablement au bien-être. La délimitation de la frontière de production est le résultat d'un compromis délibéré entre le désir d'être aussi exhaustif que possible et le besoin de ne pas affaiblir l'utilité du système pour des buts analytiques et les décisions politiques, conformément aux besoins de la plupart des utilisateurs. Comme ses prédécesseurs, cependant, le SCN de 1993 est seulement une étape dans le développement de la comptabilité nationale. En général, le débat sur le champ couvert par la frontière de production est loin d'être terminé.

ChildLabourStatistics_FR.indd 50 9.11.2005 9:36:12

I.3 Les besoins en données et les méthodes d'évaluation

3.1 ■ Introduction

Ce chapitre expose à grands traits:

- la portée et la couverture de statistiques du travail des enfants;
- leur but;
- les indicateurs clés du travail des enfants à partir desquels les informations devraient être générées; et
- les méthodes disponibles pour collecter ces informations.

Qui a besoin des informations? L'on a besoin d'une grande variété de données statistiques sur le travail des enfants avec le nombre croissant de pays qui appliquent l'approche du programme assorti de délais (PAD) de l'IPEC qui vise l'éradication des PFTE dans des zones spécifiques en une période de temps définie.

La variété et la quantité de données recherchées. Les institutions gouvernementales, les chercheurs, la communauté des bailleurs de fonds, les organisations internationales et les ONG, et les autres partenaires ont tous besoin des données sur le travail des enfants. Les différents utilisateurs ont besoin de ces données pour des objectifs variés, et la portée des données collectées doit être telle qu'elle satisfasse chaque demande spécifique.

Néanmoins, des variables clés, essentielles pour la compréhension du phénomène du travail des enfants, existent à travers les différentes exigences. Ces variables se subdivisent en deux grandes catégories:

- les données sur la nature et le l'incidence du travail des enfants qui peuvent aider à identifier certaines dimensions du problème; et
- les informations concernant les causes et les conséquences du travail des enfants dont une connaissance est cruciale pour la mise en place de programmes d'intervention.

Plus la situation du travail des enfants est variée dans un pays, plus les problèmes sont probablement plus complexes – et plus l'échelle d'exigence des données devient plus grande. Comme les statistiques sur le travail des enfants sont relativement nouvelles, certains pays manquent des ressources techniques et financières pour collecter ces informations même à intervalles réguliers. Dans les autres cas, le problème du travail des enfants d'un pays peut être moins aigu, seulement limité à quelques régions et quelques secteurs. Dans ces derniers cas, un petit ensemble de statistiques et d'indicateurs judicieusement sélectionnés peut de façon satisfaisante répondre à la question de l'incidence du travail des enfants et de ses conséquences. Par ailleurs, de vastes programmes d'intervention pour des régions et secteurs fortement affectés par le travail des enfants demanderont une grande gamme de statistiques et d'autres informations.

Les informations collectées devraient au moins permettre l'estimation du nombre total d'enfants impliqués et leurs nombres selon l'âge, le sexe, les taux d'activité globaux, les types de travail des enfants, les heures de travail, la proportion d'enfants inscrits mais

n'allant pas à école, et la proportion de ceux qui vont à l'école et qui travaillent en même temps. Des détails socio-économiques tels que la taille du ménage, le nombre des membres de la famille, le revenu, les dépenses, les activités du travail, et le statut éducatif du chef du ménage doivent aussi être collectés. Les analyses devraient aussi prendre en compte la classe socio-économique, l'appartenance ethnique, la religion, la localité rurale ou urbaine, et les divisions administratives quand cela est possible et pertinent.

Le plan du chapitre

Ce chapitre comprend six sections.

La **Section 3.2** explique comment les activités des enfants peuvent être classées en activités économiques et non économiques, une étape nécessaire avant de choisir des personnes à interroger comme des enfants travailleurs ou autres.

La **Section 3.3** traite de l'ensemble des besoins de données communément exigé pour établir la nature et l'incidence du travail des enfants. Il aborde également des approches utiles de recherche.

La **Section 3.4** discute des indicateurs utiles provenant des statistiques du travail des enfants utilisées pour évaluer la situation du travail des enfants, en mettant en valeur des indicateurs sélectionnés.

La **Section 3.5** identifie les sources des données existantes qui peuvent contenir des informations statistiques utiles sur le travail des enfants.

La **Section 3.6** présente des méthodes alternatives qui peuvent être appliquées là où une nouvelle étude est nécessaire [1].

La **Section 3.7** indique les démarches concernant le choix d'une stratégie appropriée de collecte de données.

3.2 ■ Activités économiques et non économiques des enfants

Il semble que la question la plus importante dans une ETE est de déterminer correctement qui, dans la tranche d'âges de 5 à 17 ans, est économiquement actif et qui ne l'est pas. Les omissions et les erreurs de classifications peuvent avoir un impact majeur sur les conclusions pour la population cible. Dans le Chapitre 2, nous avons vu que les activités économiques nous renseignent sur la possibilité pour un enfant de travailler. En outre, pour décider si oui ou non l'activité devrait être considérée comme un «travail», la définition du SCN de production a été adoptée. La Section 3.2 cherche une caractérisation plus précise d'une «activité économique».

La portée des activités de production doit être délimité avec soin, dans la mesure où l'activité économique, telle que définie par le SCN, couvre toute la production marchande aussi bien que certains types de production qui ne sont pas destinés au marché, y compris la production et le traitement des produits de base pour sa propre consommation, la construction pour soi, et d'autres productions d'immobilisation pour une consommation personnelle. Le tableau 3.1 (ci-contre) présente des activités ménagères de productions non marchandes qui sont considérées comme des activités économiques [2].

1 Chaque méthodologie d'enquête est traitée plus en détail dans le chapitre ci-après.

2 Pour décider des activités non marchandes qui se trouvent dans les frontières de production, nous devons essayer de fournir une représentation plus précise des activités économiques d'une population, dans leur contribution à la production par leur travail et dans la création du produit lui-même.

Tableau 3.1 Exemples d'activités ménagères de production non marchande, considérées comme des activités économiques

Production primaire	Traitement de produits de base	Autre production de biens	Formation de capital fixe
• La culture ou collecte des récoltes de champ, des fruits et des légumes • La production d'œufs, de lait et de nourriture • La chasse d'animaux et d'oiseaux • La pêche de poisson, des crabes et des crustacés • L'abattage du bois de chauffage et construction de perches • L'assemblage de chaume et de matière de tissage • Le charbon de bois • Le sel minier • La coupure de tourbe • Creuser pour l'eau • La recherche de l'eau • La collecte de bois de chauffage	• Le battage et moulage des grains • La fabrication du beurre et du fromage • L'abattage du bétail • Le séchage des restes et des peaux • La conservation de viande et peaux • La fabrication de bière, de vin, et de boissons alcoolisées • Le pressage des graines de palme • Le tissage de paniers et d'assiettes • Le tissage de tissus • La fabrication de meubles	• L'entreposage de récoltes • Habillage et la couture • Les travaux manuels à partir des matières non premières	• Construction de maisons • Construction de bâtiments de ferme • Construction de bateaux et de canoës • Le nettoyage de la terre pour la culture • La réparation et l'entretien majeurs d'habitations et bâtiments de ferme

Source: *Collection of economic characteristics in population censuses: Technical report*, ST/ESA/STAT/119, Division des statistiques, Département des affaires sociales et économiques, ONU ; et le Bureau de statistique, OIT, juin 2002.

Pour aider les utilisateurs du manuel à identifier «les personnes employées» parmi la plus grande catégorie «des personnes économiquement actives»[3], sans négliger «les zones d'ombre» telles que les personnes dans des petites entreprises du secteur informel, les ouvriers non rémunérés de la famille, le travail agricole, et les autres formes d'activités économiques, le tableau 3.2 présente le champ des personnes économiquement actives et des personnes économiquement non actives.

3.3 ■ Les besoins de données sur l'incidence et la nature du travail des enfants

- La détermination de la nature et de l'ampleur du problème du travail des enfants, ainsi que la compréhension de ses causes et de ses conséquences, constituent une étape essentielle dans la recherche de politique ou dans la conception d'un programme d'action. Cela implique de poser des questions du type qui, quoi, où, quand, et pourquoi telles que:
- Quels sont les enfants engagés dans le travail?
- Combien d'enfants sont-ils ainsi impliqués?
- Quels genres de travail accomplissent-ils, et combien gagnent-ils?
- Quelles sont les conditions dans lesquelles ils travaillent et vivent?
- Dans quelles localités/zones les différents types de travail des enfants ont-ils cours?
- D'où viennent les enfants; de quel contexte familial?

[3] Comme mentionné plus haut, la «population économiquement active» est identique à la main d'œuvre qui comprend aussi bien les sans emploi que les travailleurs.

Tableau 3.2 Série statistique illustrative des activités économiques et non économiques

Economiquement active	Non économiquement active
Employé (définition de «personnes employées») • Travaux rémunérés – temps plein ou temps partiel – permanent ou temporaire – informel ou travail à la pièce Y compris la surveillance rémunérée d'enfant et autre travail domestique rémunéré. Peut être rémunéré en espèce ou en nature (par exemple la nourriture ou le logement). • Les activités d'affaires – grand ou petit, agricole ou non agricole – petite étalage de boutique/kiosque/rue – les préparation/vente de jus, de boissons sans alcool – opérateur de taxi – commerce de nettoyage/couture de chaussures • Toutes les activités personnelles ou fermes familiales pour la production destinée à la vente ou pour la consommation du ménage dont – la culture – la moisson des récoltes – la protection des récoltes des oiseaux et des autres animaux domestiques – le désherbage – le transport de marchandises des champs pour le stockage ou pour la vente – la recherche de l'eau et de bois de chauffage pour la consommation domestique • La pêche, la collection de coquillages, ou des algues pour la vente ou la consommation du ménage. • Le traitement de produits agricoles ou naturels pour la vente ou la consommation du ménage – les tapis, les chapeaux faits de fibres naturelles ou fibres cultivées, – meubles de bois de construction naturel – le beurre/le fromage/etc. de lait – huile de graines/fruits – préparation du charbon de bois • Maison ou bâtiment/construction de ferme – construction de clôture/enclos/entrepôt – construction de voies/irrigation – construction/extensions de maison et les sans emploi (les personnes n'ont pas d'emploi, et qui cherchent du travail et qui sont disponibles pour un travail si l'occasion est offerte)	Ni employé ni chômeur Les personnes qui accomplissent les activités suivantes et qui sont ni employées ni au chômage: • Les étudiants à plein temps seulement • Tout type de travail de maison dont – la surveillance non rémunérée d'enfant de sa famille ou d'une autre – enseignement/formation de ces propres enfants à la maison – le nettoyage et la décoration de la maison de son ménage exclusivement – la préparation/service des repas dans son propre ménage – le soin aux malades et aux personnes âgées (non rémunéré) – les réparations (mineures) dans sa propre habitation, etc., – la réparation de ses propres équipements et véhicules domestiques • Les personnes dans le statut suivant qui ne sont ni travailleurs ni chômeurs dans la période – les retraités – les handicapés – vivant d'investissement, de loyer ou de revenu de pension (aucune activité courante pour le gagner) – les personnes oisives • Les mendiants/personnes qui cherchent des dons de charité. L'argent payé aux personnes dans ces deux catégories ne compte pas comme leur «revenu», dans le sens de rémunération pour une «activité économique» (travail fait). Cependant, quand ces deux catégories de personnes sont engagées sur un paiement de salaire (en espèces ou en nature, à plein temps ou à temps partiel) par quelqu'un qui fait le point, alors, si le travail est fait pour un paiement de salaire, leurs services seront jugés comme des activités économiques, et elles seraient considérées comme des employés.[1]

[1] Cela est important, dans la mesure où dans de nombreux pays les enfants sont souvent kidnappés/trafiqués forcés à mendier.

- Quand et depuis combien de temps les enfants travaillent-ils?
- Pourquoi ne sont-ils pas à l'école pas?
- Quelles sont les attitudes de leurs parents/tuteurs concernant l'éducation?
- Comment le travail affecte-il leur santé, leur sécurité, leur moralité, et leur éducation?
- Pourquoi des enfants sont-ils impliqués dans les PFTE pendant que d'autres n'y sont pas engagés?

ChildLabourStatistics_FR.indd 54 9.11.2005 9:36:14

Ces données sont importantes pour plusieurs raisons, y compris la définition d'un ordre de priorité des interventions avec une définition des objectifs et d'évaluation d'impact. En plus de la quantification des enfants dans divers secteurs/formes du travail des enfants, les données démographiques de base sont essentielles pour l'estimation ou la projection de la population nécessaire pour le calcul des proportions et des pourcentages. Dans l'idéal, des données devraient être disponibles pour *a)* l'estimation des niveaux et des tendances du travail des enfants et *b)* la désagrégation par âge, sexe, et zone géographique. L'analyse des différentiels, entre autres, est essentielle dans la formulation des réponses de politique adéquates et appropriées pour chaque région géographique.

3.3.1 ▮ Catégorisation suggérée des besoins en données

Les informations qualitatives et statistiques sur la nature et l'incidence du travail des enfants exigées pour le développement d'un profile du travail des enfants, dans toutes les situations, peuvent être regroupées en catégories générales:

- l'enfant,
- le ménage auquel l'enfant appartient,
- les conditions de travail de l'enfant,
- les infrastructures de la communauté, et
- les indicateurs/facteurs contextuels.

Les informations collectées concernant ces variables peuvent être obtenues et peuvent être présentées à trois niveaux:

- analytique;
- programme/politique d'intervention; et
- estimation et évaluation d'impact.

L'enfant

- les caractéristiques (par exemple l'âge, le sexe, la santé mentale et physique);
- les compétences d'éducation de base (alphabétisation, compétences numériques et de la vie);
- les activités (activités économiques et non économiques, scolaires, de loisir);
- la fréquentation scolaire et la performance à l'école; et
- les attitudes au travail (l'aide est-elle acceptée, ou y a-t-il une résistance contre les efforts pour les sortir des PFTE?)

Le ménage auquel l'enfant appartient

- les caractéristiques de la famille (composition démographique);
- le statut socio-économique (revenu, dépenses, richesse, actifs, terre);
- les conditions de vie (le logement, le combustible utilisé, l'eau potable, les toilettes); et
- les perceptions parentales (valeurs et attitudes envers l'éducation, les objectifs pour les enfants, conscience des PFTE, les attitudes envers PFTE).

Les conditions de travail

- les caractéristiques du lieu de travail (le secteur, la taille, le type d'emploi, les caractéristiques du travail, les heures de travail, les types de rémunération, la technologie à utiliser, les procédures du recrutement);
- les risques courus par les enfants (les accidents et les maladies professionnels, les risques ergonomiques, les substances malsaines et les sources d'exposition, l'exposition aux agents physiques et les risques psychologiques);
- les interactions avec les autres sur le lieu de travail; et
- les soins médicaux et les installations destinées aux loisirs.

Les infrastructures de la communauté

- installations et services d'utilité publique (puits, routes, le centre communautaire);
- santé et système sanitaire (infrastructures de soins de base, les services de planification des naissances, situation générale de la santé, disponibilité suffisante de nourriture et d'eau);
- les attitudes (concernant l'instruction, le genre, la conscience des PFTE, les attitudes envers PFTE, le degré de mobilisation contre PFTE, la participation de la communauté dans le règlement des problèmes sociaux);
- les écoles (la présence, la distance, l'accès, le coût, la qualité, les caractéristiques de l'enseignant, la gestion); et
- l'économie locale (la distribution des revenus, la propriété de la terre, les capacités des administrations locales, le marché du travail pour les adultes, les types d'industrie/emploi, la technologie, la disponibilité de formation professionnelle).

Les indicateurs/facteurs contextuels (externes au ménage)

- les facteurs politiques (la participation, les valeurs démocratiques, l'engagement aux programmes, les principes de bonne gouvernance);
- les structures juridiques (le cadre juridique de la criminalité, de l'éducation et du travail; la capacité de la mise en application);
- les caractéristiques démographiques (taux de la fécondité, taux de mortalité, taux de croissance de la population, disponibilités/utilisation/attitudes des contraceptifs);
- socio-économique (pauvreté, richesse, inégalité);
- l'économie (le taux d'emploi, l'industrie, le commerce); et
- l'éducation (le taux d'alphabétisation des hommes/femmes, les dépenses totales).

ChildLabourStatistics_FR.indd 56 9.11.2005 9:36:15

3.3.2 ▮ Regroupement alternatif des variables pour une étude du travail des enfants

L'on donne des voies alternatives de catégorisation des besoins en information pour montrer à l'utilisateur du manuel la variété des statistiques et des données apparentées sur le travail des enfants qui peuvent être utilisées dans l'analyse d'une situation donnée. Cela aide aussi à clarifier le fait que le fournisseur des données, en consultation avec le chercheur, est responsable de la décision relative à la quantité d'informations disponibles et celle qui devrait être suffisante dans le contexte d'une enquête donnée.

La catégorisation suivante de besoins d'informations clés pour une enquête sur le travail des enfants comprend quatre groupes:

- les caractéristiques démographiques et socio-économiques,
- les ressources et les infrastructures de l'éducation,
- le travail des enfants; et
- la sécurité et la santé professionnelles.

Le tableau 3.3 de la page suivante fournit une liste assez complète des besoins de données importantes pour une enquête sur le travail des enfants. (Les auteurs de ce manuel reconnaissent que quelques-unes des informations peuvent être difficiles à obtenir.)

3.3.3 ▮ Approches utiles dans les enquêtes sur le travail des enfants

En général, les recensements ou les enquêtes ménages répondent suffisamment aux questions concernant l'incidence nationale des formes particulières du travail des enfants. Des instruments plus spécialisés de collecte d'informations, y compris les approches qualitatives, doivent être appliqués aux questions concernant les causes et les conséquences.

Par exemple, les *ER* peuvent être nécessaires pour enquêter sur la nature et l'incidence de certaines formes de travail des enfants, en particulier dans le cas des «formes invisibles» ou illicites d'exploitation qui sont extrêmement difficiles à percevoir dans les grands échantillons de ménages. Ces types d'abus comprennent l'exploitation sexuelle commerciale d'enfants, le travail domestique des enfants, le trafic de drogue, l'usage d'enfants dans les conflits armés, et le trafic d'enfants.

Les enquêtes de base peuvent être utiles dans la production d'évaluations spécifiques de secteurs/zones des enfants travailleurs. Le chercheur intéressé a un large éventail de méthodes de collecte de données, comme on le verra dans la dernière section de ce chapitre. Les méthodes spécialisées sont aussi disponibles pour enquêter sur les conditions des enfants travaillant dans les usines, les activités d'écoliers, et des enfants de la rue qui se débrouillent pour vivre sans l'aide de la famille.

Les résultats des enquêtes d'échantillon et des études qualitatives, complétés par les informations des sources secondaires, peuvent être utilisés pour examiner sur les causes et les conséquences du travail des enfants et les contextes dans lesquels il se produit. Ces enquêtes sont utiles pour deux raisons: les résultats fournissent des données essentielles pour des programme d'intervention de succès; et ils indiquent les insuffisances persistantes dans la connaissance nécessaire pour prendre des décisions appropriées. Plus spécifiquement, les recherches peuvent fournir des informations:

- sur les déterminants du travail des enfants et les facteurs contextuels apparentés nécessaires pour le choix des composantes du programme et des stratégies pour traiter des PFTE,
- pour l'identification d'indicateurs d'impact du programme;

Tableau 3.3 Des variables importantes pour l'enquête sur le travail des enfants

Les caractéristiques démographiques et socio-économiques	Les ressources et infrastructures de l'éduction locale	Le travail des enfants	La santé et la sécurité de l'occupation
• Nom du lieu d'origine, du village ou de la communauté/ville • Nombre de personnes dans le ménage • Chef (s) de ménage Les personnes les plus âgées du ménage • Age, genre, statut éducatif, la scolarisation, activité de travail des enfants et des jeunes de moins de 18 ans par ménage • Contribution des enfants et des jeunes au revenu du ménage • propriété de la terre (cultivateurs ou propriétaires) et activité de travail des chefs du ménage • Statut migratoire du ménage: lieu d'origine, durée de période de vie dans le village, types ou pratiques de migration, • L'origine ethnique (facultatif) • Logement (structure et aménagements) • Statut social et économique (y compris des chocs récents vécus par le ménage) • Sources et revenu annuel de la famille	• Le taux de scolarisation local • La fréquentation réelle à l'école • Le nombre de jeunes sortis de l'école • Les diplômes achevés par les enfants, les jeunes, et les adultes • Proximité des écoles (primaire, premier et second cycles du secondaire) en km • Taux d'alphabétisation des enfants et des autres membres de la famille • Attitudes envers l'éducation, l'école formelle et les enseignants Attitudes envers l'accès et la pertinence de l'éducation formelle • Les attitudes envers l'accès aux programmes de l'éducation non formelle, • Les raisons qui emmènent les enfants à être assidus ou non à l'école • Les taux d'abandon scolaire • Les infrastructures, conditions et besoins de l'école • La qualité des méthodes/programmes d'enseignement scolaire utilisées (formel/non formel) • Le ratio élève/enseignants • Intérêt dans la participation au programme de l'éducation non formelle tout au long de la vie	• Le nombre d'enfants engagés dans le travail et leur distribution par profession et industrie, statut dans le travail, rémunéré ou pas, etc. • Connaissance et attitudes au sujet du travail des enfants à abolir, du travail des enfants • Conscience des droits des enfants/travailleurs • Conscience des lois et règlements nationaux concernant le travail des enfants • Existence/mécanismes de mise en application dans les communautés • Traditions ou pratiques culturelles qui influencent les activités des enfants • Le travail exécuté par les enfants/jeunes • Type et localisation du travail à la maison, à la ferme, autres lieux. • Activités spécifiques de travail exécutées par les jeunes/enfants dans le ménage • Heures de travail par semaine • Les périodes d'exécution du travail • Saisonnalité du travail • Conditions de travail (type/fréquence de pesticides, soleil, preuves d'autres conditions dangereuses, etc.) • Les accidents et blessures liés à l'exécution du travail (nature et ampleur des accidents/blessures)	• «Maladie, blessures par profession, activité • Connaissance et attitudes au sujet des pratiques et des procédures de sécurité du travail (outils et utilisation du matériel, exposition au pesticide, exposition au soleil, grande chaleur, morsures, etc.) • Connaissance et pratique par la jeunesse des comportements en cas d'accidents et blessures • La connaissance et les attitudes liées aux risques et à la gestion du risque et la prévention d'accidents et de blessures • Accidents ou problèmes de santé liés au travail rapportés par les autres dans la communauté • D'autres travaux risqueux ou dangereux évidents dans les communautés où les enfants sont impliqués ou risque de participation (les mines, les forêts, la pêche, la prostitution, etc.) • Les pratiques d'application de produits chimiques (par exemple les pesticides) et la participation des enfants: la proximité des habitations/écoles des zones de travail traitées, capacité de mouvement, l'affichage, les intervalles entre les applications, les méthodes d'application, le maniement du matériel, l'entretien du matériel et l'équipement protecteur, le stockage et la disposition des récipients du pesticide, etc.

ChildLabourStatistics_FR.indd 58 9.11.2005 9:36:16

- sur l'ampleur et la nature de la pauvreté et ses liens avec les formes diverses du travail des enfants;
- pour les évaluations du système éducatif et les liens entre les facteurs éducatifs et le travail des enfants; et
- sur la dynamique de l'offre et la demande du travail des enfants.

Pour focaliser les enquêtes sur le travail des enfants, l'analyse devrait être basée, autant que possible, sur les statistiques et les faits qui donnent des éclaircissements sur les conditions de travail des enfants et servent à protéger leurs intérêts.

Les études complémentaires aux ETE. Pour compléter les ETE, d'autres études analysent le contexte dans lequel les politiques et les interventions concernant le travail des enfants sont menées. Ces enquêtes produisent un riche volume d'informations qualitatives, et comprennent aussi bien des révisions politiques que des analyses de structures institutionnelles qui aident à identifier les forces et les opportunités à partir desquelles les PAD pour l'élimination du travail des enfants peuvent être fondées et les moyens de remédier aux déficits d'information.

Les révisions de politique peuvent couvrir des zones telles que

- le droit et la pratique du travail,
- les autres droits de l'homme;
- les politiques spécifiques concernant les femmes et les enfants; la politique de l'éducation; et
- la sécurité et la santé professionnelle dans les secteurs où les enfants pourraient travailler.

Les révisions devraient chercher à savoir, en particulier, comment les politiques et les pratiques existantes affectent les groupes cibles des PAD sur le travail des enfants, surtout dans les secteurs clés tels que l'éducation, la formation professionnelle, et les opportunités d'emploi. Les études de politiques devraient également comprendre les évaluations de la capacité pour la mise en œuvre de la politique, y compris les problèmes de capacité institutionnelle et technique, ainsi que la mise en application de la législation concernant les enfants et la sensibilité aux questions des enfants telles que la protection des victimes et la mise en application de leurs droits.

ChildLabourStatistics_FR.indd 59 9.11.2005 9:36:17

3.4 ■ Les indicateurs du travail des enfants

Un ensemble exact et performant de statistiques du travail des enfants et d'informations de base sous-tend le développement d'indicateurs qui sont faciles à calculer, à comprendre, et à interpréter et qui, autant que possible, sont comparables à travers divers pays et contextes dans le temps. Idéalement, ces mesures attirent l'attention sur les formes les plus dangereuses du travail des enfants et sont sensibles au genre [4].

Les indicateurs forment deux catégories:

- ceux qui sont utilisés pour évaluer l'incidence, les causes et les conséquences du travail des enfants, et les facteurs contextuels; ceux-ci fournissent des mesures de conditions qui – bien qu'externe au ménage ou à la famille – contribuent à la vulnérabilité d'un enfant; et
- les indicateurs liés à la politique et au programme.

3.4.1 ▮ Les indicateurs contextuels et d'incidence

Dans le groupe des indicateurs contextuels et d'incidence, quatre ensembles distincts peuvent être identifiés:

- ceux concernant directement le travail des enfants, et qui mesurent son incidence, son étendue et son intensité;
- ceux qui font référence aux facteurs indiquant les causes du travail des enfants;
- ceux portant sur ses conséquences; et
- ceux qui sont liés aux informations contextuelles concernant les conditions externes au ménage telles que les conditions économiques, le commerce, la société et la culture.

Il y a ensuite des indicateurs sélectionnés essentiels pour comprendre aussi bien l'ampleur que la dynamique du travail des enfants. Une liste plus complète d'indicateurs est présentée en Annexe I.

Les enfants économiquement actifs

Ce concept a déjà été quelque peu expliqué en détail. Le fait de le mesurer est important pour trois raisons:

- L'intervention visant à réduire le travail des enfants dans un pays ayant une importante main-d'œuvre enfantine aura sûrement un effet sur l'activité économique globale.
- Comme les données sont basées sur la définition de l'activité économique, les informations devraient être disponibles pour plusieurs pays et, par conséquent, les comparaisons entre pays seraient plus pratiques que ne le permettent les autres indicateurs.
- Selon les estimations globales de l'activité économique et du travail des enfants du BIT en 2002, environ 88% des enfants économiquement actifs (5-14 années d'âge) ont été aussi considérés comme des enfants travaillant dans les activités dommageables.

[4] Ils évitent donc par inadvertance d'exclure ou d'estimer de façon correcte l'ampleur ou l'impact du travail des enfants chez les filles comme chez les garçons ou filles afin que les données ne portent pas une discrimination entre l'un et l'autre sexe. Un bon exemple de cette exclusion par inadvertance est une étude composée d'indicateurs qui excluent des activités non économiques où les études ont montré que les filles accomplissent habituellement un nombre très élevé d'activités non économiques sous formes de tâches domestiques contrairement aux garçons. Par exemple, les données de l'enquête de 1994 de la main-d'œuvre turque ont révélé des différences de genre considérables en heures passées au travail domestique non rémunéré où 61 pour cent des filles accomplissent les tâches domestiques.

ChildLabourStatistics_FR.indd 60 9.11.2005 9:36:18

Le travail des enfants et le taux du travail des enfants à abolir

Cela représente une spécificité de l'indicateur des enfants économiquement actifs. Il fait référence au nombre et à la proportion d'enfants économiquement actifs (5 à 17 ans) pour qui la nature du travail, ou le temps mis au travail satisfont aux quatre conditions suivantes:

- l'enfant a un âge inférieur à l'âge minimum pour l'industrie ou le type de travail;
- l'enfant travaille pendant des heures excessives;
- l'enfant travaille dans des PFTE comme défini par la Convention n° 182; ou
- l'enfant travaille dans des conditions dangereuses, comme spécifié dans l'Article 4 de la Convention n° 182.

Les travaux par secteur d'emploi

Cet indicateur mesure le pourcentage des enfants qui travaillent dans des secteurs d'emploi différents, dont l'agriculture, l'exploitation minière, l'industrie et la construction. Les informations sont particulièrement importantes pour

- des programmes orientés sur le travail des enfants dans des industries spécifiques;
- le suivi des progrès dans les industries identifiées dans la législation nationale comme inadaptés pour les enfants en dessous de l'âge minimum déterminé; et
- avec le temps, montrer si les enfants sont passés d'un secteur à un autre.

Les heures de travail par semaine

Cet indicateur est une mesure de la dureté du travail comme exprimée dans les Conventions n° 138 et n° 182 de l'OIT sur le travail des enfants. Plus spécifiquement, l'indicateur fait référence au pourcentage d'enfants qui travaillent pendant plusieurs heures par semaine.

- Cet indicateur peut aider à identifier et établir des normes de ce qui constitue des heures de travail excessives et, par conséquent, le travail dangereux des enfants dans des secteurs différents d'activités économiques dans diverses catégories de travail.

Le taux net de scolarisation

Ce taux mesure la fréquentation scolaire des enfants ayant l'âge officiel d'entrer dans l'éducation primaire – la scolarisation à l'école primaire exprimée comme un pourcentage de la population, avec un âge initial et un âge obligatoire établis au niveau du pays. Deux indicateurs supplémentaires peuvent être calculés:

- le taux de non-scolarisation, ou le pourcentage de tous les enfants ayant dépassé l'âge d'inscription à l'école primaire obligatoire mais qui n'ont jamais été inscrits; et
- le taux de défection, ou le pourcentage de tous les enfants dont l'âge est au-dessus de l'âge établi pour l'école primaire obligatoire et inférieur à l'âge de la fin de la scolarité obligatoire qui, bien que n'allant pas à l'école maintenant, ont suivi des cours à l'école une fois dans leur vie.

Les interférences du travail avec la scolarisation

Cela mesure le pourcentage d'enfants travailleurs qui rapportent que le travail perturbe leur fréquentation scolaire ou leurs études.

- Cet indicateur regroupe plus d'informations que le pourcentage des enfants travailleurs qui vont à école, dans la mesure où il détermine également si le travail perturbe les études, même parmi ceux qui sont régulièrement inscrits à l'école.

Les raisons qui expliquent la mise au travail des enfants

Cet indicateur mesure la distribution de pourcentage des raisons diverses qui emmènent l'enfant à travailler, y compris le besoin de revenu, le remboursement d'une dette sous arrangements contractuels, et l'aide dans une entreprise familiale, voire le manque d'accès à une éducation convenable avec les situations où les institutions éducatives sont trop éloignées.

- Dans la mesure où une conception de programme efficace présuppose la compréhension des causes du travail des enfants, cette question fournit quelques-unes des informations les plus utiles pour faire la distinction entre des explications divergentes du travail des enfants.
- En outre, examiner les différentes réactions à «l'éducation non appropriée» selon le genre pourrait fournir une connaissance des attitudes parentales envers l'éducation des filles.

Les blessures chez les enfants travailleurs

Une inquiétude principale est le mal physique que le travail peut avoir sur les enfants. Cet indicateur mesure la proportion des enfants travailleurs qui rapportent avoir été victimes de blessures au travail. Dans le but de faire un contrôle, un pourcentage semblable devrait être établi pour les enfants non travailleurs.

- Cet indicateur sera important dans l'évaluation de l'impact des programmes conçus pour alléger les conditions de travail.

Types de travail effectué par les enfants

Il y a un besoin d'informations concernant les types de travaux (professions) accomplis par les enfants.

- Cela aide à évaluer la mesure dans laquelle les enfants, dans des cas spécifiques, sont vulnérables aux dangers tels que la maladie, les blessures et les abus sur le lieu de travail.

Les aménagements du temps de travail

Les études devraient déterminer les périodes du jour ou de la nuit pendant lesquelles les enfants travaillent ou s'ils travaillent tous les jours ou seulement les fins de semaine, et si le travail est de nature saisonnière ou s'effectue pendant les périodes des fêtes.

Ces informations aident à déterminer les opportunités éducatives disponibles pendant que l'enfant n'est pas au travail.

Cette liste d'indicateurs choisis est uniquement à but d'illustration. Elle peut être abrégée, notamment dans les cas où un plus petit nombre moindre d'indicateurs peut être approprié dans les pays où la situation du travail des enfants est moins prononcée. Dans les cas où le problème est plus étendu, un ensemble plus exhaustif, quelquefois limité par la capacité du système de collecte des données, est plus approprié.

ChildLabourStatistics_FR.indd 62 9.11.2005 9:36:19

3.4.2 ▮ Indicateurs de politique et de programme

Les indicateurs de politique et de programme, comme expliqué dans le Chapitre 1, se réfèrent à des données du travail des enfants utilisées dans l'analyse, la conception et l'évaluation de la politique des programmes d'intervention. Selon l'étendue du programme, cela est souvent utile si les données pour des indicateurs de politique et de programme sont généralement «micro» par nature. Ces données micro font partie intégrante des informations inscrites dans le table 3.3 et l'Annexe I, et sont tirées de la ventilation des indicateurs de base du travail des enfants par région (et par décomposition supplémentaire selon les sous régions où cela est possible). Ceci permet aux chercheurs de déterminer

- où le travail des enfants est plus accentué, surtout dans ses formes les plus dangereuses,
- s'il y a des différences selon le genre; et
- les industries et les professions dans lesquelles les enfants sont plus susceptibles de travailler.

Les changements dans les indicateurs clés de politique et de programme permettent aux analystes de faire ressortir l'ampleur de l'impact des interventions spécifiques sur le travail des enfants tout en explorant d'autres effets observés.

3.5 ■ Sources de données existantes concernant les variables du travail des enfants

3.5.1 ▮ Enquêtes d'échantillon nationales

Beaucoup de pays collectent des données socio-économiques et démographiques à travers des enquêtes ménages périodiques. Celles-ci comprennent les enquêtes de main-d'œuvre, les enquêtes de mesure des conditions de vie, les enquêtes sur le budget et les dépenses du ménage, et les enquêtes démographiques et de santé. Ces enquêtes ne peuvent pas fournir des données spécifiques sur le travail des enfants, mais elles procurent des informations qui sont utiles pour les analyses du travail des enfants et le développement des PAD. En outre, il y a des possibilités pour intégrer les modules du travail des enfants dans les enquêtes ménages à venir.

3.5.2 ▮ Les données de recensement national de la population

La plupart des pays entreprennent des recensements de la population nationale chaque 5 ou 10 ans. Bien que peu de recensements nationaux fournissent des données sur l'incidence du travail des enfants, les informations des recensements devraient servir comme une composante essentielle des bases de connaissance des PAD. Par exemple, les décomptes de la population sont importants pour le calcul des taux et des proportions concernant des formes différentes du travail des enfants. En général, ces populations sont estimées ou projetés d'après des données de recensement. En outre, les résultats de recensement concernant les facteurs tels que la scolarisation ou l'activité économique peuvent servir de données utiles pour la planification des PAD et d'autres programmes du développement socio-économique.

Juste quelques questions pertinentes. Pour des raisons principalement financières et d'organisation, les agences du recensement peuvent être contre l'inclusion d'un module du travail des enfants dans les questionnaires du recensement. Il peut être suffisant, cependant, d'inclure quelques questions sur l'activité économique, le statut de la profession, le secteur d'activité économique et le statut de la fréquentation scolaire. Cela peut être fait pour toute la main-d'œuvre plutôt que pour les enfants seulement.

Un module plus détaillé et spécifique. Une autre approche de collecte des données applique un module spécifique plus détaillé concernant un sujet particulier sur seulement une partie de la population totale. Dans ce cas, un module est attaché au questionnaire du recensement, mais il est appliqué seulement à un petit pourcentage de la population du recensement. Cette procédure permet non seulement de collecter plus d'informations que dans un recensement ordinaire, mais elle facilite également le traitement et l'analyse des informations collectées. L'avantage principal de la prise en compte des questions du travail des enfants dans le questionnaire d'un recensement, lorsqu'il est faisable, est que cela facilite le calcul de l'ampleur du phénomène dans les petites régions géographiques.

3.5.3 ▮ Enquêtes et études du SIMPOC sur le travail des enfants

Les enquêtes sur le travail des enfants (ETE) sont les enquêtes nationales auprès des ménages dont les enquêtés sont les parents ou les tuteurs et les enfants qui vivent dans le même ménage. Les investigations sont conduites comme des enquêtes indépendantes ou comme des modules liés à d'autres enquêtes nationales auprès des ménages telles que les enquêtes de main-d'œuvre. Les statistiques et les autres informations fournies par ces enquêtes comprennent:

- les activités économiques et non économiques telles que les tâches domestiques des enfants;
- les caractéristiques démographiques et sociales des membres du ménage,
- les heures de travail;
- la nature des tâches, et
- les problèmes de santé et de sécurité, y compris les blessures au travail.

Les évaluations rapides (ER) utilisent des techniques en grande partie qualitatives pour collecter les informations approfondies sur des PFTE «qui échappent aux regards extérieurs» ou invisibles dans une région donnée.

Les enquêtes de base (EB) peuvent utiliser une combinaison de techniques qualitatives et quantitatives pour collecter les données sur les conditions initiales, principalement comme un outil de planification et de mise en œuvre pour améliorer les objectifs d'intervention, suivre les progrès et évaluer l'impact dans un secteur ou une zone donnés.

Des explications brèves de ces différentes approches de collecte de données sont fournies dans la prochaine section.

A ce jour, le SIMPOC a soutenu plus de 30 ETE nationales. De plus, il a amassé une expérience considérable avec la méthodologie ER, en terminant 38 ER sur les PFTE sélectionnées dans 19 pays et une région frontalière en 2002[5]. Comme le travail des enfants est lié à la pauvreté, quelques-unes de ces informations pour l'analyse de cette problématique (quoique n'étant pas des statistiques du travail des enfants dans la conception) peuvent être fournies par d'autres données existantes.

[5] Les rapports d'évaluation rapide sont disponibles sur le site web de l'IPEC: www.ilo.org/childlabour.

ChildLabourStatistics_FR.indd 64 9.11.2005 9:36:21

3.5.4 ▮ Les sources secondaires

Une gamme considérable d'institutions peuvent être des sources secondaires telles que les études et recherches menées par les organisations de développement international telle que le PNUD, l'UNESCO et le FNUAP, ou les rencontres d'experts et les tables rondes qui impliquent les Gouvernements, les partenaires sociaux, les institutions de recherche, les universités et les groupes de la société civile[6]. (Deux exemples sont fournis dans l'encadré 3.1).

Les autres sources de données comprennent des rapports scolaires annuels obtenus des Ministères de l'éducation, des enquêtes auprès des écoles, les rapports d'inspection scolaire, les rapports statistiques des bureaux nationaux de statistiques, des enquêtes sur les ménages, et des études et les rapports de projet des Ministères de l'éducation ou la communauté des bailleurs de fonds.

Encadré 3.1 Exemples de sources secondaires qui fournissent des données sur les enfants

L'enquête de mesure des niveaux de vie (LSMS)

L'enquête de mesure des niveaux de vie (LSMS) de la Banque Mondiale a été établie en 1980 pour aider les bureaux nationaux de statistique à améliorer le type et la qualité des données collectées sur les ménages dans les pays en voie de développement. Le principal objectif a été de comprendre, de mesurer, et de suivre les conditions de vie, l'interaction entre les dépenses et les programmes du gouvernement et les comportements des ménages, des évaluations de politique ex ante et ex post, et les causes des faits observés du secteur social. L'étude LSMS est une enquête ménage à sujet multiples intégrés qui collecte des données complètes sur le bien-être du ménage pour comprendre son comportement, et mesurer les niveaux, les causes, et les conséquences de la pauvreté. Jusqu'en 2003, les études LSMS avaient été conduites dans plus de 40 pays en voie de développement dans toutes les régions du monde.

Les enquêtes de groupes multi-indicateurs (MICS)

Le sommet mondial sur les enfants de 1990 a adopté 27 objectifs en rapport avec la survie, le développement et la protection de l'enfant pour la décennie à venir. Dans le but d'aider les pays à avoir les données concernant la situation des enfants afin que le progrès vers les buts du sommet soit atteint, l'UNICEF a développé l'enquête de groupes multi indicateurs (MICS). Les MICS ont été initialement utilisées par mi-décennie pour évaluer le progrès d'un sous-ensemble des objectifs, mais elles ont été plus largement utilisées en 2000 pour évaluer le progrès à la fin de la décennie. A ce jour-là, plus que 70 pays avaient utilisé les MICS pour avoir des données sur les enfants. Les données ont été obtenues sur la nutrition, la santé, l'éducation et la protection. Beaucoup de ces enquêtes ont pris en compte un petit ensemble de questions sur le travail des enfants à l'extérieur du ménage, dans les entreprises familiales aussi bien que les tâches de nettoyage. Un objectif fondamental de ces questions est d'évaluer comment les différents types de travail affectent le développement de l'enfant, en particulier l'éducation et l'état de santé.

6 Ceci devrait inclure les données collectées pour divers programmes de développement international, à savoir le rapport sur le développement humain du PNUD, les rapports sur l'état de la population mondiale du FNUAP et les compléments des conférences internationales tels que les évaluations périodiques du Forum Consultatif international de l'UNESCO sur l'éducation pour tous.

3.6 ■ Méthodes de collecte de données

L'IPEC a mené une variété d'études dans un nombre croissant de projets et programmes spécifiques à des secteurs et zones, y compris les PAD. Ces études ont eu un apport important dans l'identification des groupes cibles, en établissant les objectifs et en fournissant les informations sur les situations initiales pour le suivi et l'évaluation des programmes.

Les approches complémentaires. Elles impliquent habituellement une combinaison de deux ou plus d'approches complémentaires de collecte de données, choisies en fonction des buts pour lesquels les informations sont recherchées. Ces approches peuvent inclure des études ER[7], des enquêtes communautaires, des enquêtes ménages, des enquêtes auprès des établissements, des enquêtes sur les enfants de la rue, des enquêtes auprès des écoles et des enquêtes de base[8]. Les méthodologies d'enquête sélectionnées ne sont pas mutuellement exclusives. Elles peuvent être quantitatives, qualitatives, ou être une combinaison des deux. Le choix de la (ou des) méthode(s) à utiliser dépend des objectifs de l'enquête, du type de travail des enfants enquêtés, des niveaux de précision et des détails recherchés, et du budget disponible.

Les données quantitatives sont particulièrement utiles pour estimer l'incidence du travail des enfants et/ou des différentes PFTE, pendant que des informations plus qualitatives sont appropriées pour comprendre la nature, les causes et les conséquences du travail des enfants. Un avantage des méthodes quantitatives est qu'elles permettent des inférences statistiques concernant une plus grande population au niveau national, régional ou sectoriel.

Les méthodes qualitatives, d'autre part, permettent de collecter les informations sur les enfants travailleurs et leurs conditions de vie à travers des discussions et des entretiens, en appliquant des méthodes rapides et simples dans de petites zones géographiques, clairement définies telles que les villes, les villages et les régions urbaines. La méthode qualitative utilise les questionnaires sémi-structurés ou pas du tout, les entretiens et les conversations approfondis, l'observation prudente, et les informations fondamentales provenant d'une variété de sources, y compris des conclusions d'études, des rapports, des études de cas, des informateurs clés, et des personnes bien informées. Son champ est alors limité à la (ou aux) zone (s) où l'enquête a été conduite et ses résultats sont essentiellement descriptifs. Quand bien même les méthodes qualitatives peuvent fournir des données numériques telles que les informations de base obtenues dans les entretiens, celles-ci ne peuvent généralement pas être généralisés à des populations plus grandes.

Des méthodes de choix appropriées. Les approches différentes de collecte de données du SIMPOC sont présentées ci-dessous[9] comme une introduction à l'utilisateur du manuel. Cependant, le choix d'une combinaison appropriée des instruments de collecte est essentiel à la planification stratégique pour atteindre aussi bien les objectifs d'évaluation que le besoin de données dans une situation donnée. Les statistiques provenant d'une source peuvent ainsi être liées de façon utile ou comparées avec celles des autres sources dans un but d'évaluation, à condition que le soin ait été pris pour faire correspondre, autant que possible, les concepts, les définitions, les classifications et les périodes de référence.

---

7 Des chercheurs utilisent le terme «procédures ER» pour designer les «études ER». Toutefois, les deux termes désignent les mêmes méthodes de collecte et d'analyse de données.

8 Des chercheurs préfèrent le terme «étude de base» à celui de «enquête de base». Toutefois, les deux termes concernent les mêmes procédures de collecte de données, et ils sont utilisés de façon interchangeable dans ce manuel.

9 La deuxième partie de ce manuel traite des enquêtes ménages plus en détails tandis que la troisième partie présente les procédures de l'ER, les enquêtes de base, les enquêtes auprès des établissement/employeurs, les enquêtes sur les enfants de la rue et les enquêtes auprès des écoles.

ChildLabourStatistics_FR.indd 66 9.11.2005 9:36:22

3.6.1 ▮ La méthodologie ER

La méthodologie ER a été développée pour aider les pays à obtenir les informations sur les formes de travail des enfants qui «échappent au regard extérieur» ou sont «invisibles» et les enfants travaillant dans les types plus dangereux ou malsains d'activités ou de professions [10]. Elle utilise une approche participative, en conduisant des discussions et des entretiens indiqués pour obtenir une connaissance détaillée des conditions de travail et de vie des enfants impliqués dans les activités ou les professions autrement difficiles à identifier et à caractériser. Une ER peut utiliser un questionnaire structuré ou semi-structuré, l'observation prudente et attentive, et les informations de base provenant de sources telles que les conclusions d'étude, les rapports, les études du cas, les enquêtés clés ou les personnes bien informées.

La méthodologie ER est initialement prévue pour fournir des informations pertinentes rapidement et à moindre coût utilisables dans la sensibilisation et les conceptions de projets. Ses résultats sont principalement qualitatifs et descriptifs, et elle est généralement limitée à une petite zone géographique. Ce n'est donc généralement pas un outil utile quand l'objectif de l'enquête est la mesure de l'incidence du travail des enfants.

Néanmoins, comme avec tout type de collecte de données, la valeur des résultats dépend de la qualité et du caractère approprié de la conception de l'étude. Par exemple, l'utilité des informations qualitatives d'une étude ER peut être améliorée en la complétant avec une enquête par échantillonnage ou un recensement complet des ménages dans les régions sélectionnées [11].

3.6.2 ▮ Les enquêtes communautaires

Les enquêtes communautaires ont généralement pour objectif de collecter les informations sur les chefs élus ou nommés, les administrateurs et les autres chefs communautaires concernant les grandes localités pour un profil culturel, démographique et socio-économique de la communauté. Elles fournissent des informations quantitatives, et sont utiles pour identifier les variables principales directement ou indirectement en rapport avec l'incidence du travail des enfants telles que les caractéristiques de la population générale, y compris la dimension, la densité et les caractéristiques socio-économiques de la communauté. L'attention est aussi mise sur les informations relatives au niveau de revenu du ménage, à la pauvreté, aux activités économiques majeures, à la saisonnalité, au chômage, à l'alphabétisation et à l'existence des services publics et des infrastructures telles que les écoles, les structures médicales, le système de transport, l'eau, l'électricité et les opportunités de loisirs.

Les enquêtes communautaires peuvent bien être menées comme des enquêtes indépendantes de collecte de données sur les situations particulières du travail des enfants. Cependant, dans la partie III sur les présentations détaillées des méthodologies complémentaires de collecte de données, nous voyons que les enquêtes communautaires sont aussi souvent une partie intégrante de la méthodologie appliquée dans les ER et les enquêtes de base.

---

10 La technique qualitative la plus commune est l'évaluation rapide (ER) de l'OIT/UNICEF. Un manuel séparé a été produit sur cette approche, et peut être consulté au www.ilo.org/childlabour/simpoc. Le Chapitre 13 de ce manuel fournit aussi une explication complète sur la démarche d'une ER.

11 Par exemple, pour un PAD du Nepal, voir Annexe 1 de Y. Ofosu: *Building the knowledge base for the development of Time-Bound Programmes* (Geneva, OIT, 2003).

3.6.3 ▮ Les enquêtes auprès des ménages

Les enquêtes auprès des ménages fondées sur des échantillons probabilistes fournissent une approche efficace pour l'évaluation de l'incidence des formes particulières du travail des enfants, à l'exception de quelques catégories spéciales du travail telles que les enfants qui habitent dans la rue ou ceux qui accomplissent des formes de travail échappant au regard extérieur.

L'enquête nationale sur le travail des enfants à partir des ménages (ENTE) permet également la gestion de plusieurs questions liées aux conditions du travail des enfants, et les résultats peuvent être obtenus de façon optimale.

De façon plus importante, comme les enquêtes ménages sont basées sur des échantillons conçus d'un point de vue scientifique, elles peuvent aider à la généralisation des résultats de l'étude à la plus grande population qui a été échantillonnée. De plus, le ménage représente souvent l'unité la plus appropriée pour identifier les enfants et leurs familles, mesurer leurs caractéristiques socio-économiques et démographiques et leurs conditions de logement, et obtenir des informations sur les circonstances qui emmènent les enfants à travailler et, pour plusieurs d'entre eux dans les activités domestiques, les conditions de travail.

Les enquêtés clés dans une ETE sont les enfants travailleurs ou potentiellement travailleurs et leurs parents/tuteurs. Ainsi, les enquêtes par échantillonnage auprès des ménages utilisent des questionnaires à trois parties:

- une partie adressée aux chefs de ménages ou leurs représentants (les questions portant sur la composition du ménage et les caractéristiques démographiques de chaque membre du ménage, aussi bien que la composition du ménage et les caractéristiques économiques des membres du ménage âgé de 5 ans et plus);
- une partie adressée aux chefs du ménage ou à leurs représentants (concernant les activités détaillées des enfants et les conditions de ceux qui sont âgés de 5 à 17 ans); et
- une partie adressée à chaque enfant âgé de 5 à 17 ans qui réside habituellement dans le ménage (leurs activités et leurs conditions de travail).

Comme nous le verrons plus tard dans le manuel, les questionnaires utilisés dans les ENTE du SIMPOC basées sur les ménages sont généralement conçus pour obtenir des informations sur l'ampleur, les caractéristiques et les causes du travail des enfants[12]. Elles essaient aussi de collecter des informations sur les conditions de travail, les activités industrielles, les professions, le statut de l'emploi, et les effets sur la santé, la situation éducative et les opportunités pour un développement normal des enfants travailleurs.

De nombreux sujets liés au travail des enfants peuvent être incorporés dans les questionnaires de l'enquête, en recherchant des informations démographiques et socio-économiques, des conditions de logement, et les caractéristiques du travail des enfants et de leurs familles; les facteurs qui emmènent les enfants à travailler; et les attitudes des parents et des tuteurs envers le travail et la scolarisation des enfants.

Des précautions standard doivent être prises, bien sûr, si l'on veut qu'une ENTE fournisse des résultats fiables. En particulier, lorsque les tailles de l'échantillon sont petites, en comparaison à la population totale étudiée, la variance d'échantillonnage peut être grande. En outre, les enquêtes ménages ne peuvent pas être pertinentes pour la collecte d'informations auprès des enfants dans des formes de travail illégales ou qui échappent au regard extérieur.

Les chapitres 4 à 12, de la deuxième partie, fournissent une démarche de la conduite des ENTE basées sur les ménages. (La plupart des éléments de la Deuxième Partie s'appliquent également aux différentes méthodes de collecte de données exposées dans la Troisième Partie de ce manuel).

---

[12] Les annexes III et IV contiennent des modèles de questionnaires du SIMPOC pour une ENTE à partir des ménages, avec des questions adressées respectivement aux chefs de ménages et aux enfants.

ChildLabourStatistics_FR.indd 68 9.11.2005 9:36:24

3.6.4 ▮ Les enquêtes auprès des établissements

Les questionnaires de l'enquête établissement sont administrés sur le lieu de travail – qu'il soit une usine ou une unité de production familiale qui utilise des travailleurs – et cherchent à obtenir des informations, généralement à travers un questionnaire, sur l'unité de production et la nature de sa main-d'œuvre, avec un accent particulier sur les enfants travailleurs ayant moins de 18 ans. Les salaires des enfants, les heures de travail, les autres conditions et avantages du travail, et les blessures et maladies au travail sont parmi les informations recherchées aussi bien comme des éléments individuels qu'en comparaison à d'autres données parallèles sur les travailleurs adultes. Les informations concernant les perceptions de l'employeur des avantages respectifs et des inconvénients à utiliser des enfants travailleurs, les raisons d'un tel travail et les méthodes de recrutement sont également recherchées.

Les établissements cibles pour les enquêtes sont sélectionnés à partir des répertoires ou des listes disponibles, y compris ceux des associations de producteurs et des coopératives, ou des listes établies à partir d'une enquête communautaire ou une ENTE basée sur les ménages ou les deux à la fois. Les listes peuvent également être basées sur des enquêtes locales dans les zones d'étude, et comprennent des discussions avec des enquêtés clés tels que les syndicats, les agences gouvernementales, les ONG, les organisations communautaires, les chefs communautaires, les groupes religieux et les associations caritatives. Le chapitre 14 fournit un compte rendu plus détaillé de cette approche.

3.6.5 ▮ Les enquêtes sur les enfants de la rue

Les enfants qui vivent et travaillent dans la rue sans domicile ne sont pas couverts par les ETE basées sur les ménages, dans la mesure où les échantillons de ménages excluent généralement les personnes sans domicile. La plupart de ces enfants vont d'un point à un autre pendant la journée, et dorment hors des bâtiments la nuit. Cela rend les enquêtes sur ces enfants au moyen d'une procédure d'échantillonnage difficiles.

Une approche délibérée ou de commodité est plus efficace aussi bien pour sélectionner les zones à couvrir que dans une conduite d'entretiens aléatoires *a)* des enfants concernant leurs conditions de travail et *b)* des opérateurs du secteur informel au sujet des enfants qui travaillent pour eux. Les détails de cette approche sont exposés dans le Chapitre 15.

3.6.6 ▮ Les enquêtes auprès des écoles

Les enquêtes auprès des écoles s'appliquent à des enquêtés identifiés comme des enfants travailleurs par les enquêtes ménages.

Les enquêtes auprès des écoles ont principalement pour but de déterminer l'impact du travail sur la fréquentation et la performance scolaires des enfants scolarisés. L'étude essaie aussi d'évaluer l'attitude de ces enfants envers les études. Cette approche couvre les enfants non travailleurs comme un groupe témoin, de préférence de la même école que celle fréquentée par les enfants travailleurs. Les entretiens sont dirigés vers les enfants, les enseignants, l'administration scolaire et les parents.

En outre, l'enquête auprès des écoles tente d'évaluer les facteurs scolaires, par exemple la qualité de l'éducation disponible qui peut encourager un enfant à travailler. Dans une certaine mesure, c'est un type spécial de ER; voir le Chapitre 16 pour les détails supplémentaires.

3.6.7 ▮ Les enquêtes/études de base

Les EB sont principalement utilisées au début, ou avant, une intervention. Elles

- collectent des informations qui caractérisent le travail des enfants en question; ou
- identifient les cibles auxquelles l'intervention s'adresse.

Les EB peuvent impliquer une ou plusieurs des méthodes décrites plus haut, c'est-à-dire une combinaison d'enquête par échantillonnage et des techniques de recherche qualitatives (participatives).

L'IPEC/SIMPOC a acquis une expérience considérable dans l'utilisation des EB pour

- identifier les populations cibles et leurs caractéristiques; et
- analyser les déterminants et les conséquences du travail des enfants dans des secteurs socio-économiques spécifiques.

Pour les objectifs du programme d'intervention de l'IPEC, ces études ont consisté à collecter des données sur les conditions initiales (de base) utilisables à chaque étape du cycle du programme:

- la conception,
- la mise en œuvre,
- le suivi, et
- l'évaluation d'impact.

Les informations fournies par les enquêtes de base permettent

- d'établir des objectifs et permettent de mesurer des changements réguliers à travers des études de contrôle; et
- de développer des systèmes de suivi du travail des enfants.

Pour ces raisons et bien d'autres, la conception des enquêtes de base est une partie essentielle du processus du développement et de la mise en œuvre des PAD [13].

3.6.8 ▮ La complémentarité des méthodes d'enquête

L'expérience du SIMPOC a démontré que la collecte de données complètes sur le travail des enfants est une tâche extrêmement difficile, et aucune méthode d'enquête n'est en soi satisfaisante pour les besoins en données.

Les besoins de données complexes. Les enfants travaillent dans un large éventail de circonstances, et aucune technique seule ne peut être adaptée à l'enquête de toutes ces situations. En outre, l'analyse de la politique et du projet cible d'intervention exige des informations d'une variété d'enquêtés potentiels qui peuvent avoir une influence sur la vie et le développement d'un enfant. Ce sont les enfants eux-mêmes, les parents ou les tuteurs, les patrons, les enseignants de l'école, les leaders communautaires, les pairs de l'enfant et les frères et sœurs. Les circonstances dans la maison, l'école, le lieu de travail, et la grande communauté à laquelle l'enfant appartient, tout cela à un lien avec les résultats et les caractéristiques du travail des

[13] Le Chapitre 17 expose un traitement exhaustif des procédures de la mise en œuvre d'une enquête de base.

ChildLabourStatistics_FR.indd 70 9.11.2005 9:36:25

enfants. Collecter toutes les données pertinentes des sources requises au moyen d'une seule enquête ou à une seule occasion est impossible.

Les problèmes spéciaux avec les PFTE. L'exercice de collecte de données sur le travail des enfants devient encore plus compliqué. Le travail des enfants est non seulement un problème multidimensionnel, mais également, avec les PFTE, il est très difficile, sinon impossible, de prendre contact avec l'enfant pour la collecte des informations nécessaires. Ensuite, comme les PFTE échappent normalement aux regards extérieurs, les plans d'échantillonnage n'existent pas. Elles ne peuvent non plus pas être conçues sans des informations préalables; les enquêtes ménages sont donc à éviter. Dans ce cas, les ER ou les enquêtes de base, en fonction de la situation donnée, peuvent être appliquées. Cependant, ces dernières méthodes fournissent des informations spécifiques à un secteur ou à une zone donnés. Seulement quelques-unes de ces informations peuvent être extrapolées, selon la conception de l'enquête.

Quand une grande ETE basée sur les ménages est menée, on peut estimer un ensemble considérable de données pour des groupes régionaux et même des petits groupements géographiques. Cependant, ces activités ne peuvent pas permettre de capter les PFTE, puisque le travail des enfants dans des conditions extrêmes a tendance à échapper au regard, et le ménage n'est pas le lieu indiqué pour saisir les nombres et les caractéristiques de ce type de travail des enfants. De même, les enfants qui travaillent mais qui ne restent pas à la maison sont au-delà du champ des ETE basée sur les ménages.

Les enquêtes sur les enfants de la rue. Ces enfants, vivant souvent dans la rue ou dans des conditions extrêmement difficiles, constituent le groupe le plus vulnérable du travail des enfants, et une enquête sur les enfants de rue doit être menée pour collecter les informations pertinentes.

Les enquêtes auprès des écoles. La collecte de données sur la façon dont le travail des enfants peut affecter la fréquentation et les performances scolaires, et les attitudes envers la scolarisation, exige une enquête auprès des écoles.

La collecte de donnée sur l'offre et la demande. Les situations décrites ci-dessus font référence à l'aspect de l'offre du travail des enfants. Pour collecter les informations sur l'aspect de la demande, les employeurs doivent être interviewés, et des enquêtes auprès des établissements et les lieux de travail doivent être menées.

Tout ce qui vient d'être dit appuie l'affirmation que, quoique chaque méthode ETE ait ses mérites, toute enquête unique, même si elle est bien conçue, ne peut que fournir, au mieux, une image partielle de la situation réelle. Une collecte plus complète d'informations demande une combinaison de méthodologies [14].

3.7 ■ Choix des stratégies de collecte de données

3.7.1 ▮ Instructions pour le choix d'une approche d'enquête

Dans l'évaluation de toute situation de travail des enfants, que ce soit pour des buts politiques ou de mise en œuvre de programme, des données sur les enfants travailleurs au niveau national et selon les subdivisions géographiques sont toujours utiles.

Si les subdivisions sont basées sur des critères administratifs, les données sont aussi utiles pour la mise en œuvre des programmes d'interventions. Même quand le PAD est supposé avoir une forte concentration régionale, il est utile de mesurer l'étendue du problème du travail des enfants au niveau national.

[14] Toutefois, étant donnée la nature des secteurs de PFTE, une base de données complète et fiable sur la situation du travail des enfants demeurera très probablement insaisissable.

Les données du recensement national. Des données nationales sont importantes pour divers usages, y compris le plaidoyer et la sensibilisation, la mobilisation de ressources, la conception du programme général, l'établissement des objectifs, le suivi et l'évaluation. Certaines de ces données peuvent être obtenues à partir des recensements nationaux de la population, en particulier si ces derniers comportent des questions sur l'activité économique, de préférence pour la population âgée de cinq ans et plus. Si la population et les données sur le travail des enfants ne sont pas disponibles, il peut être possible de faire des projections basées sur des données et des hypothèses sociodémographiques supplémentaires.

Les enquêtes ménages indépendantes sur le travail des enfants. Lorsque les données de recensements récents ne sont pas disponibles et qu'il est impossible de réaliser les projections, les enquêtes ménages indépendantes sur le travail des enfants (ENTE indépendante) peuvent être nécessaires. Dans certains pays, les modules d'activités des enfants (ou de travail des enfants) ont été greffés sur les enquêtes de main-d'œuvre nationale. (Pour les différences entre les ENTE indépendantes et les ENTE modulaires, voir les questionnaires annexés au Chapitre 5 de ce manuel.) Les ENTE indépendantes tentent de fournir plus d'informations sur les conditions et les attributs du travail des enfants que les ENTE modulaires, mais elles exigent évidemment plus de ressources en argent et en personnel. Quand des enquêtes ménages sont programmées, et que les résultats peuvent être publiés à temps pour le développement du PAD, la possibilité d'attacher un module du travail des enfants devrait être explorée [15]. La même recommandation s'applique aux recensements, où la possibilité d'attacher un petit module ou des questions limitées sur le travail des enfants, peut être envisagée pour un échantillon de la population.

Les sources alternatives de données. Lorsque ni le recensement ni la collecte de données d'enquête ne sont assez détaillées pour quantifier les diverses catégories des enfants travailleurs (par exemple le secteur industriel ou la profession), et que les ressources disponibles ne permettent pas une nouvelle enquête nationale, l'on a besoin d'alternatives. Une solution possible peut être une enquête limitée qui se concentre sur les secteurs et les zones/localités où le futur programme sera mis en œuvre et, dans la mesure du possible, les zones voisines [16]. Une ER ou une enquête de base pourraient être appropriées, selon les informations disponibles sur le type de travail des enfants dans le secteur ou la zone d'enquête. Les conditions pour une enquête de base sont traitées au Chapitre 17. Les ER sont souvent applicables quand les circonstances limitent l'effet d'autres méthodes d'enquête. Les techniques de ER sont plus indiquées pour obtenir des informations qualitatives sur les perceptions et les facteurs non quantifiables ayant une influence sur le maintien des enfants dans le travail dans des secteurs ou zones données, en particulier dans les PFTE. En fait, les enquêtes sur les enfants de la rue sont souvent des formes spéciales de ER, dans la mesure où les critères de sélection pour les éléments d'observation (rues ou écoles) ne représentent rien d'autre que des décisions judicieuses de consultants bien avertis.

Le tableau 3.4 présente une démarche succincte pour le choix de méthodes d'enquête appropriées, en indiquant ce qui est adapté à chaque méthodologie tout en esquissant ses avantages et inconvénients relatifs.

---

15 Au-delà des agences de statistique appropriées, des contacts pourraient être pris avec des bailleurs de fonds concernés. L'USAID et le FNUAP sont souvent les principaux bailleurs de fonds des enquêtes démographiques et de santé. La Banque mondiale, l'UNICEF et le PNUD financent également des enquêtes ménages auxquelles des modules enfants pourraient être joints.

16 Les données initiales des localités non couvertes par les programmes d'action directe sont aussi nécessaires pour s'assurer que le problème du travail des enfants n'est pas en train d'être transféré des zones bénéficiant de programmes aux localités qui en sont dépourvues. De telles données sont également nécessaires dans l'analyse des facteurs socioéconomiques et d'autres facteurs qui peuvent déterminer les différences géographiques au niveau de l'incidence et de la nature du phénomène. Par ailleurs, elles peuvent être utilisées pour constituer des groupes témoins), par exemple, lorsqu'il s'agit d'évaluer l'impact des programmes d'intervention. Pour ces raisons entre autres, la situation idéale est de collecter les données initiales dans toutes les localités du pays.

ChildLabourStatistics_FR.indd 72 9.11.2005 9:36:27

Tableau 3.4 Evaluation comparative des méthodologies alternatives de collecte de données sur le travail des enfants

Etudes de ER	Enquêtes ménages types (Zone nationale/ régionale/ spécifique)	Enquêtes établissements	Enquêtes de base	Enquêtes sur les enfants de la rue	Enquêtes auprès des écoles
Ceci est une méthode très utile de collecte rapide d'informations descriptives sur les PFTE dans une zone géographique limitée. Souvent utilisée à la première étape de la planification du programme, l'ER est une approche principalement participative. Plus qualitative dans le contenu que les enquêtes ménages, l'ER est néanmoins considérablement plus facile, moins chère, et plus rapide. La méthodologie ER n'est pas conçue pour extrapoler les données ou pour généraliser les conclusions au delà du champ des enquêtés. Les avantages majeurs *a)* les résultats peuvent être obtenus rapidement. *b)* peuvent être appliqués aux secteurs des PFTE. *c)* donne des informations qualitatives. L'inconvénient majeur Ne pas généraliser de conclusions, puisque les résultats sont uniquement valides pour la zone/le secteur étudiés.	Les enquêtes dont les enquêtés sont les parents/les tuteurs et les enfants qui vivent dans le même ménage. Elles sont conduites comme enquêtes indépendantes ou comme des modules liés à d'autres enquêtes ménages telles que les enquêtes sur la main-d'œuvre. Les informations recueillies de ces enquêtes couvrent à la fois les activités économiques et non économiques (telles que les tâches domestiques) des enfants, les caractéristiques démographiques et sociales des membres du ménage, les heures de travail, la nature de tâches, les questions de santé et de sécurité dont les blessures au travail, et les perceptions de parents au sujet du travail des enfants. Sur les PFTE, on peut seulement voir les «travaux dangereux». Les avantages majeurs *a)* obtention de statistiques quantitatives détaillées sur le travail des enfants. *b)* basée sur des échantillons scientifiques conçus pour assurer un meilleur contrôle sur la qualité des données et l'exactitude de résultats. *c)* possibilité d'extrapolation des résultats à la population entière possible. L'inconvénient majeur Ne peut être appliquée aux secteurs des PFTE.	Cette approche tente d'enquêter sur la question du travail des enfants au niveau de la demande : pourquoi les enfants sont-ils préférés par les employeurs? Les établissements sont souvent sélectionnés d'une liste tirée d'une enquête ménage, ou de répertoires d'établissements existants. Les questions sont posées à propos des employeurs et des enfants concernant les salaires, les conditions de travail, et les infrastructures. Les avantages majeurs *a)* peut demander pourquoi les enfants sont demandés par les employeurs. *b)* peut obtenir des données sur les conditions de travail et les infrastructures. Les inconvénients majeurs *a)* ne peut pas s'appliquer aux secteurs PFTE. *b)* cadre de l'échantillon difficile à obtenir. *c)* employeurs peu disposés à donner des réponses.	Les EB ont pour but l'identification, à des moments précis, des attributs de la population et les conséquences du travail des enfants dans des zones/secteurs spécifiques. Très liées aux programmes d'action pour l'identification des cibles du projet et le suivi du retrait du travail dans le temps. Les EB produisent des données quantitatives et qualitatives, en appliquant une combinaison d'enquêtes types et d'approches participatives. Si certaines conditions sont réunies, les données EB peuvent être extrapolées. Les avantages majeurs a) peut être appliquée aux secteurs des PFTE. b) peut extrapoler les conclusions aux secteurs/zones enquêtés. L'inconvénient majeur Exige que le plan d'échantillonnage soit développé ce qui n'est pas toujours possible.	Cette approche vise deux catégories principales d'enfants de la rue: (a) ceux qui vivent et travaillent dans la rue, et par définition n'ont pas un autre lieu de résidence; et (b) ceux qui travaillent dans la rue mais qui normalement résident avec leurs parents/tuteurs. Les deux catégories exigent des techniques de collecte de données différentes. L'approche repose sur des entretiens aléatoires des enfants et, si nécessaires, leurs employeurs et/ou clients. L'avantage majeur L'échantillonnage délibéré est souvent appliqué, et est alors un peu semblable aux ER. L'inconvénient majeur Beaucoup d'informations données par les enfants de la rue ne peuvent pas être vérifiées.	Les enquêtes auprès des écoles concernent les enfants identifiés comme des travailleurs pendant les enquêtes ménages. Le but est de déterminer l'impact du travail sur la performance scolaire et l'attitude envers les études. L'enquête s'adresse aux enfants travailleurs (comme un groupe témoin) dans une école particulière, et entretient les enfants, les enseignants, et l'administration scolaire. Elles évaluent aussi certains facteurs scolaires ayant un impact sur le travail des enfants, tels que la qualité de l'école. Les avantages majeurs: a) à un niveau géographique/administratif/ ou national. b) peut évaluer comment le travail affecte la fréquentation et la performance scolaires. L'inconvénient majeur Difficile d'interviewer les enseignants et les élèves.

ChildLabourStatistics_FR.indd 73 9.11.2005 9:36:28

3.7.2 ▮ Compléter les données nationales avec les micro enquêtes par échantillonnage

Les données nationales sur l'incidence du travail des enfants, même quand elles sont disponibles, ne permettent pas nécessairement l'évaluation des indicateurs nécessaires pour les zones du programme.

Par exemple, les ETE du SIMPOC sont souvent représentatives seulement à l'échelle nationale et régionale (ou, au mieux, provincial), alors que la sélection des zones du programme pourrait être faite au niveau du district ou à un niveau inférieur. Ainsi, lorsque des évaluations nationales sont exigées, et quand le programme est supposé avoir un impact considérable à un niveau improbable d'être représenté dans l'enquête nationale, il serait mieux de prévoir des micro enquêtes par échantillonnage en plus des enquêtes nationales. L'approche générale est quelque peu semblable à celle de la combinaison des ENTE avec une autre forme d'enquête.

- Les enquêtes/études de base qui prennent en compte des enquêtes par échantillonnage auprès des ménages correctement conçues devraient effectivement produire des informations sur l'ampleur probable du problème et les caractéristiques principales du travail des enfants dans la zone ou le secteur cible.
- Lorsque les enquêtes de base sont inapplicables, des ER peuvent compléter les conclusions des ENTE avec des enquêtes qualitatives plus poussées des secteurs/zones spécifiques.
- La conduite de micro enquêtes par échantillonnage auprès des ménages dans les zones prospectives du programme tiennent compte de la collecte d'informations utiles, autrement non disponibles au niveau local, dont
- les heures de travail;
- le salaire du travail des enfants;
- les variations saisonnières; et
- les effets sur la scolarisation.

Bien qu'elles soient difficiles à collecter dans un court délai d'échantillonnage, les informations sur les variations saisonnières du travail d'un enfant sont importantes dans la mise sur pied de politiques et d'interventions, comme l'impact du travail des enfants sur leur fréquentation et leur performance scolaires [17]. Les données locales sur la migration peuvent contribuer aussi à une compréhension des facteurs et mécanismes qui exposent les enfants au travail [18].

---

17 Le SIMPOC conduit actuellement un projet pour évaluer l'impact du travail des enfants sur leur fréquentation et leur performance scolaires avec des études de cas pilotes au Brésil, au Kenya, au Liban, au Sri Lanka, et en Turquie. Des questionnaires spécialisés ont été développés.

18 Le SIMPOC, en collaboration avec un projet IPEC-TICW, met en œuvre une enquête de base dans trois provinces à Lao PDR, frontière de la Thaïlande, pour déterminer les attitudes et les facteurs qui mènent à la migration et la possibilité du trafic qui suit et l'exploitation des migrateurs. Une étude semblable sera conduite dans les comtés sélectionnés avec les frontières rurales dans la Province du Yunnan en Chine.

ChildLabourStatistics_FR.indd 74 9.11.2005 9:36:29

3.7.3 ▮ Une stratégie de collecte en deux étapes

Le type de micro enquête par échantillonnage auprès des ménages présentée ci-dessus peut constituer la première étape d'une stratégie de collecte de données à deux étapes pour l'analyse des niveaux, des causes, des conséquences et des autres facteurs contextuels du travail des enfants.

Les informations collectées à la première étape seront aussi utilisées dans la prise de décisions concernant la façon dont les ménages/individus devraient être intégrés dans les enquêtes plus approfondies à la deuxième étape. Si une région enquêtée est relativement grande, et comprend des unités administratives de niveau inférieur, alors la conception de l'échantillonnage devrait également tenir compte de l'évaluation des indicateurs aux niveaux inférieurs. Cela peut nécessiter une constitution complexe de l'échantillon qui implique des dépenses supplémentaires, bien que limiter la région totale de couverture puisse minimiser les coûts. A part la couverture géographique et le nombre de niveaux de segmentation, d'autres facteurs peuvent affecter le coût, parmi ceux-ci la longueur du questionnaire, la projection topographique détaillée, et si oui ou non un plan d'échantillonnage fiable existe déjà.

Un exemple d'enquête de collecte de données à deux étapes serait la combinaison de petites enquêtes par échantillonnage auprès des ménages, dont le but est de fournir des mesures démographiques et socio-économiques de base, avec une étude spécialisée qui implique des approches plus qualitatives aux secteurs des PFTE. L'échantillonnage dépendra de la taille globale de la population cible, avec des taux d'échantillonnage élevés pour les petites zones cibles et des taux d'échantillonnage plus petits pour les plus grandes zones. Une enquête par échantillonnage correctement conçue peut faciliter l'évaluation et l'interprétation de plusieurs indicateurs pour les localités couvertes. Les études qualitatives de contrôle amélioreront la compréhension du contexte, des déterminants et des conséquences des formes particulières du travail des enfants. De plus, le plus petit nombre de personnes interrogées dans ce type d'enquêtes ménages devrait permettre l'utilisation de questionnaires plus longs et des recherches plus approfondies.

Application de définitions standard

Pour faciliter la comparaison de données dans le temps et entre pays, il est important d'adhérer rigoureusement aux concepts et définitions standard.

Dès qu'il y a une quelconque déviation, pour quelles que raisons que ce soit, ce changement et toutes ses implications potentielles devraient être clairement mentionnés dans la conception. Dans de telles circonstances, il peut être utile de fournir, si possible, deux différentes mesures: l'une basée sur les définitions internationales et une autre basée sur les définitions modifiées adoptées par cette enquête particulière.

L'annexe II fournit des définitions de variables sélectionnées utiles dans la collecte de données pendant les opérations d'ETE.

□

La **première partie** a examiné les informations de base nécessaire avant de se lancer dans les exercices de collecte de données sur le travail des enfants.

La **deuxième partie**, ensuite, explique comment organiser et conduire une enquête auprès des ménages sur le travail des enfants. Etant donné la complexité de la question du travail des enfants, d'autres méthodes doivent compléter les enquêtes ménages si l'on veut recueillir l'information qu'il faut. La majorité de la deuxième partie est consacrée à une discussion de ces autres approches d'enquête de collecte d'informations.

La **troisième partie** abordera les aspects spécifiques et les caractéristiques des méthodes de collecte des données de chaque méthodologie.

Deuxième partie
Enquête auprès des ménages

La deuxième partie traite des enquêtes ménages sur le travail des enfants en exposant une démarche détaillée de chaque étape de la collecte, de la saisie et de la compilation des données. Il comprend les chapitres 4 à 12 du manuel.

Le **chapitre 4**, sur la planification et l'organisation de l'enquête, expose les procédures préparatoires et les décisions recommandées.

Le **chapitre 5** aborde la conception du questionnaire, un trait essentiel de toute enquête. Etant l'instrument permettant de recueillir les informations, un bon questionnaire doit satisfaire aux besoins de données de l'utilisateur. Des questionnaires illustratifs et un manuel d'enquêteurs sont en annexes pour référence.

Le **chapitre 6** traite du plan d'échantillonnage avec des aspects techniques de sélection des enquêtés et présente une nouvelle procédure d'échantillonnage particulière aux enquêtes ménages sur le travail des enfants.

Le **chapitre 7** examine quelques aspects spécifiques à l'échantillonnage, en particulier celles concernant la pondération et la variance de l'échantillonnage.

Le **chapitre 8**, sur la préparation de la collecte des données, présente des recommandations concernant les points qui ont besoin d'attention avant le début de la collecte, par exemple la formation des enquêteurs sur le terrain et la finalisation des questionnaires. Quelques procédures qui exigent l'attention immédiatement après la collecte des données sont aussi traitées.

Le **chapitre 9** recommande des démarches pratiques pour conduire le travail sur le terrain. Parmi les sujets discutés, il y a la localisation des enquêtés, les procédures d'entretien et la résolution des difficultés possibles pendant la conduite de l'enquête.

Le **chapitre 10** traite du codage; c'est une opération vitale qui facilite l'analyse des données en transformant les réponses enregistrées sur le questionnaire sous forme numérique.

Le **chapitre 11** explore les questions relatives au traitement des données avec des instructions pour la préparation d'ensemble de données fiables et complètes à partir des informations collectées sur le terrain.

Le **chapitre 12** est consacré à l'analyse des données et aux questions de rédaction des rapports. Il fournit des directives pour une bonne analyse des données, en recommandant un format dans lequel les données devraient être compilées et présentées dans un rapport. Cela aide à s'assurer que le produit final de l'enquête est efficace dans la sensibilisation du public et le dialogue sur les mesures pour combattre le travail des enfants.

ChildLabourStatistics_FR.indd 77 9.11.2005 9:36:30

ChildLabourStatistics_FR.indd 78 9.11.2005 9:36:31

Planification et organisation II.4

4.1 ■ Introduction

Toute enquête commence par la planification et l'organisation. Les décisions prises au début ont une influence sur toutes les étapes suivantes du processus, de la collecte au traitement et à l'analyse des données. En principe, les planificateurs et les organisateurs devraient anticiper et prendre des dispositions adéquates à chaque étape de l'enquête, y compris des mesures pour gérer les imprévus tels que les coûts extras et le rallonge de temps. En pratique, cependant, la planification est souvent insuffisamment complète. Cela est dû, principalement, à une pénurie des ressources utilisables pour assurer un traitement et une analyse efficace et efficiente des données[1].

Chaque enquête est unique. Aucune règle absolue ne gouverne sa planification et son organisation. D'une part, les pays ont des situations, des ressources et une organisation du travail statistique différentes. D'autre part, les enquêtes sont différentes dans leurs conditions, leurs objectifs, leur complexité, leur structure et leur taille[2].

Le plan du chapitre

Ce chapitre traite des étapes les plus importantes pour une planification et une organisation efficaces. Chaque étape est un aspect spécifique du processus, et est conçue pour aider à éviter des difficultés.

La **section 4.2** discute les considérations principales dans la conception de l'enquête.

La **section 4.3** analyse les questions liées à la taille de l'enquête et présente des instructions sur le ciblage du groupe approprié pour tous les objectifs de l'enquête.

La **section 4.4** fournit des directives pour l'estimation du délai et du chronogramme de l'enquête, deux questions importantes qui devraient être très vite anticipées dans le processus de l'enquête.

La **section 4.5** discute du recrutement du personnel approprié pour toutes les étapes de l'enquête et de leur organisation pour une mise en œuvre efficace.

La **section 4.6** fait ressortir l'importance de la prise en compte des étapes de la dernière enquête dans la planification initiale; il s'agit des questions concernant l'évaluation du coût et la planification des circonstances imprévues qui pourraient différer ou entraver autrement le processus.

---

1 Ralf Hussmanns, Farhad Mehran, Vijay Verma: *Surveys of economically active population, employment, unemployment and underemployment: ILO manual on concepts and methods* (Bureau international du travail, 1992), p. 283.

2 *Ibid.*, p. 284.

4.2 ■ Structure et dispositions de l'enquête

Les enquêtes ménages peuvent mettre en pratique une variété de conceptions et de structures organisationnelles. Cependant, les facteurs principaux qui déterminent la conception sont des objectifs importants tels que le contenu, la complexité et la périodicité des informations recherchées.

Les enquêtes continues pour des données habituelles. L'enquête peut être conçue pour obtenir les données régulières dans le temps sur les niveaux et tendances du moment.

Les enquêtes occasionnelles pour des informations plus structurelles. De façon alternative, ou en plus, l'enquête peut être conçue pour obtenir des données d'évaluation moins fréquentes et des informations structurelles détaillées.

Le contenu de l'enquête peut être détaillé et spécialisé, par exemple en fournissant des informations liées à la dynamique du travail des enfants ou aux flux bruts entre ses différentes catégories. Ou bien, l'enquête peut être concentrée sur quelques caractéristiques de base des enfants travailleurs. La plupart des ETE récentes supportées par le SIMPOC ont été des enquêtes occasionnelles.

Les exigences importantes de l'enquête déterminent ainsi ses caractéristiques structurelles telles que la synchronisation (timing), la fréquence, la période de référence et les dispositions d'échantillonnage appropriées. En effet, lorsque cela est possible, les deux modèles peuvent être utilisés ensemble pour obtenir des données complètes qui satisfont à des besoins divers d'informations. Dans la pratique, cependant, le temps et d'autres ressources disponibles empêchent souvent l'approche inclusive. Les décisions de planification doivent finalement choisir la meilleure option dans les circonstances données.

4.2.1 ▮ La revue des études antérieures

Une enquête efficace présuppose une compréhension optimale de son contexte de travail. Cela entraîne en partie, avant de commencer, une revue des enquêtes antérieures entreprises dans la zone ou le pays à enquêter. Les informations contextuelles peuvent améliorer la conception de l'enquête de plusieurs façons:

- elles garantissent que l'enquête cherche les bonnes informations.
- elles évitent la reproduction de travaux passés.
- elles peuvent faire profiter des leçons importantes basées sur les travaux antérieurs.
- elles préparent mieux les chercheurs à rencontrer des difficultés potentielles spécifiques au contexte.

En général, ce processus devrait mener à une enquête bien conçue caractérisée par une meilleure allocation des ressources.

L'examen du contexte devrait inclure une vue d'ensemble de la méthodologie, de la couverture de la zone, du plan d'échantillonnage, des séries de questionnaires utilisés dans les enquêtes passées et de l'ensemble des données précédemment constituées dans la zone ou le pays concerné. Les informations d'ensembles de données disponibles devraient être comparées avec les exigences de l'enquête. Par exemple, l'ensemble de données précédemment constituées comprend souvent des informations pertinentes pour l'enquête en cours.

ChildLabourStatistics_FR.indd 80 9.11.2005 9:36:32

4.2.2 ▮ Liens avec d'autres enquêtes

L'établissement de liaisons appropriées avec d'autres enquêtes en termes à la fois du thème d'enquête et des opérations sur le terrain est une autre mesure importante dans la conception efficace d'une enquête. Les liens entre enquêtes impliquent deux considérations générales:

La coordination est essentielle aux stades de la conception et des étapes opérationnelles, et nécessite des procédures et infrastructures telles que:

- les dispositions organisationnelles;
- les plans d'échantillonnage et les autres éléments;
- le personnel technique et le personnel de supervision;
- le personnel du terrain et le personnel administratif;
- le transport;
- le traitement des données; et
- l'impression.

Ces dispositions et ces équipements contribuent à une économie et une flexibilité opérationnelle lorsqu'ils sont efficacement utilisés et coordonnés. La planification des ETE exige de considérer prudemment les liens opérationnels avec d'autres opérations entreprises, par exemple les opérations de l'agence nationale de statistique. La planification comprend l'évaluation des contraintes et des problèmes probables, aussi bien des opportunités que la flexibilité inhérentes aux différents liens.

On a besoin d'une intégration au niveau du thème ou à un niveau plus important, où plusieurs sujets doivent être traités d'une façon qui produise des statistiques corrélées permettant une analyse intégrée. L'intégration fait référence aussi à l'usage des populations d'étude communes, des concepts et des définitions communs, un système commun de classification et, probablement, des questions d'enquête standard pour les classificateurs fréquemment utilisés tels que l'âge, le sexe, l'éducation, et le statut de l'activité [3].

4.2.3 ▮ Les enquêtes indépendantes et les enquêtes modulaires

Selon leur contexte, les structures des ETE varient considérablement. Par exemple, elles peuvent être différentes soit dans la manière ou le degré de liaison avec les enquêtes sur les autres sujets. Les structures possibles des ETE sont:

- une investigation plus ou moins séparée des autres enquêtes – ce qui est communément connu sous le nom d'une ETE indépendante;
- une enquête incorporée dans une autre enquête en cours comme un «module», communément comme une partie d'une enquête nationale de main-d'œuvre;
- une partie d'une enquête à plusieurs objectifs telle que les enquêtes sur la mesure des conditions de vie de la Banque mondiale (LSMS); ou
- conduite comme une étape dans le système d'une enquête en cours se concentrant sur des sujets différents dans plusieurs étapes.

Toutes les catégories à l'exception de l'enquête indépendante sont communément connues sous le nom d'ETE modulaire.

[3] Nations unies, 1986, p. 6.

Les ETE indépendante sont soit principalement ou exclusivement centrées sur les sujets du travail des enfants. Cependant, le caractère unique de leur sujet n'empêche pas la coordination opérationnelle et le partage d'infrastructures et de dispositions avec d'autres enquêtes ou l'usage d'une couverture, de concepts, de définitions et de classifications. Une enquête indépendante est caractérisée par

- l'unicité de son sujet; et
- le degré considérable de séparation entre la conception et l'exécution. Une telle séparation fournit souvent un meilleur contrôle et une plus grande flexibilité dans la conception et l'opération.

Les ETE modulaires, en revanche, sont recommandées quand l'objectif est de

- fournir des variables d'explication utiles pour la classification et l'analyse transversales des caractéristiques primaires de l'enquête; ou
- obtenir les informations essentielles sur le travail des enfants et ses caractéristiques de façon économique.

Mais, les enquêtes modulaires présentent deux problèmes potentiels:

- Il y a des limites liées au nombre et détail d'éléments du travail des enfants qui puissent être insérés de façon raisonnable dans les opérations concernant les sujets tels que les enquêtes démographiques et de santé portant sur la fécondité, l'immunisation des enfants de moins de cinq ans et l'accès à la planification des naissances.
- Pour assurer une grande qualité des données, les divers sujets d'enquête doivent être compatibles avec les concepts, les définitions, les méthodes de l'enquête, les périodes de référence, la couverture et la conception nécessaires. Cette exigence de la compatibilité peut demander des compromis qui par la suite limitent l'utilité des données résultantes.

4.2.4 ▮ La fréquence de l'enquête

La fréquence avec laquelle une enquête ou une autre est administrée peut différer considérablement. Elle va de celles conduites une fois à celles qui sont menées chaque année. Chaque approche, selon l'enquête, peut avoir ses propres avantages:

- Certaines enquêtes fournissent beaucoup plus d'informations sur une période relativement courte.
- D'autres, conduites sur une plus longue période, peuvent offrir plusieurs avantages relatifs. Par exemple, les résultats liés à un temps spécifique peuvent être identifiés, en tenant compte de la diversification des résultats, et inclus dans l'évaluation des résultats de l'enquête. Une plus longue période de l'enquête peut par conséquent aider à corriger les anomalies apparaissant avec le temps. Ce qui permet d'éviter soit la surestimation, soit la sous-estimation de l'incidence du travail des enfants dans la zone cible.

4.3 ■ Détermination de l'échelle et du groupe cible de l'enquête

4.3.1 ▮ Echelle

La détermination de l'échelle de l'enquête est fondamentale. Elle n'est pas indépendante et affecte à son tour presque tous les autres éléments dont:

- le mode de collecte de données;
- l'organisation des opérations;
- les dispositions pour le traitement de données, la dotation en personnel et les exigences de compétences,
- la pertinence, l'opportunité et l'exactitude des données résultantes; et, par dessus tout,
- le coût de l'enquête.

L'échelle de l'enquête ne se limite pas à une simple indication de taille de l'échantillon. C'est une mesure de l'effort total dépensé. L'échelle de l'enquête dépend des facteurs tels que:

- le nombre d'unités à enquêter (taille d'échantillon),
- l'accessibilité des unités, qui dépend de facteurs tels que la distribution et les caractéristiques de la population, les moyens de communication, le mode de collecte de données et la conception de l'enquête dont l'échantillonnage,
- la complexité et le volume des information à collecter et, souvent même d'une façon plus critique, les informations à traiter;
- la fréquence de collecte de données et la publication des estimations de l'enquête; et
- le temps disponible pour l'achèvement de la tâche, qui détermine à son tour le taux auquel le travail doit être exécuté.

La planification et la conception de l'enquête doivent entièrement prendre en compte les implications de l'échelle opérationnelle. La taille de l'échantillon avec le volume et la fréquence des informations à rassembler devraient être déterminées par rapport aux objectifs principaux de l'enquête. La taille de l'échantillon[4] doit être assez grande pour minimiser les erreurs d'échantillonnage. En même temps, elle devrait avoir une taille maniable, si l'on veut éviter des erreurs, autres que celles de l'échantillonnage, résultant de la couverture, du contenu et de la mise en œuvre. La question de la taille appropriée d'échantillon est examinée dans le chapitre 7.

4.3.2 ▮ Le groupe cible

Les objectifs de l'enquête et les groupes cibles. Le processus de planification devrait s'assurer que, tout au long de l'enquête, les groupes appropriés sont visés pour la collecte de données. Ces groupes dépendent fortement des objectifs d'enquête, y compris les informations recherchées par l'enquête, et de l'utilisation éventuelle de ces informations. Cibler les ménages, par exemple, peut faciliter une compréhension générale du travail des enfants à l'échelle nationale, mais ne peut pas être utile pour d'autres groupes. Une compréhension plus complète du travail des enfants peut donc exiger une enquête portant sur un secteur cible spécifique, par exemple, les enfants de la rue. Les objectifs de l'enquête devraient être le facteur principal dans la détermination du groupe cible.

[4] Le chapitre 6 présente un traitement plus technique de la taille d'échantillon.

ChildLabourStatistics_FR.indd 83 9.11.2005 9:36:34

Les ressources disponibles et les groupes cibles. Le groupe cible peut aussi être déterminé par la disponibilité de ressources. Plus spécifiquement, un groupe cible d'enquête, théoriquement idéal, peut ne pas être réalisable. Une enquête sur les enfants de la rue, par exemple, ne peut pas d'une manière satisfaisante s'adresser à tous les types d'enfants de la rue et devra rétrécir son groupe cible. La planification inadéquate peut aboutir à de larges cibles non réalistes; ce qui compromet potentiellement, et l'exhaustivité et la fiabilité des données. Une première planification du groupe cible devrait donc chercher à anticiper et se préparer à ces éventualités à l'avance.

Les considérations de genre. La sensibilité au genre devrait aider à déterminer le choix des enquêtés. En général, ces enquêtés devraient être les individus disponibles les mieux informés. On doit donner la priorité à une telle connaissance sur des simples rôles sociaux dans la détermination des enquêtés, dans le but de collecter des données plus précises et plus sensibles au genre. Les enquêtés appropriés, autant que possible, devraient être identifiés par un processus sensible au genre sans l'influence de stéréotypes sociaux. La recherche des enquêtés les mieux informés devrait aussi éviter de promouvoir des stéréotypes tels que ceux qui disent que les femmes sont les mieux informées quant aux questions de santé et d'éducation des enfants.

4.4 ■ Période et durée de l'enquête

4.4.1 ▮ La période d'enquête

Une planification appropriée entraîne l'évaluation précise du temps nécessaire pour achever l'enquête. Les planificateurs doivent très tôt tenir compte des objectifs d'enquête, des informations exigées pour réaliser ces objectifs et des détails d'utilisation de ces informations. Toutes les activités de l'enquête devraient alors être planifiées pour qu'elles puissent être achevées dans une période réaliste.

Des périodes réalistes réduisent les coûts. Des délais peu réalistes signifient souvent que la collecte et l'analyse de données prennent un temps plus long que prévu. Cela, à son tour, peut conduire à des excédents significatifs de coûts. Une planification inadéquate du temps peut aussi inutilement mener à des questionnaires inutilement longs et insuffisamment orientés. Ceux-ci, à leur tour, mènent aux retards dans la collecte, le traitement et l'analyse des données. Mais une période cible qui tient compte de la conception de questionnaire contraint les planificateurs à se préparer d'avance pour le traitement, l'analyse de données et la rédaction de rapport; ce qui empêcher les retards dans ces processus.

Des périodes réalistes conduisent à une planification efficace. Une évaluation réaliste de la période mène à un plan de travail complet qui établit les objectifs, le programme d'activités et les résultats, les dates de début et de finalisation et la ou les personne(s) ou les organisations responsables de la mise en œuvre des tâches diverses. Le plan de travail est le guide d'une exécution d'enquête correctement ciblée et minutée. Le processus de planification devrait aboutir:

- à la mise en œuvre de méthodes d'enquête appropriées;
- à la conduite selon une série logique d'étapes;
- au ciblage des segments appropriés de la population; et
- à la production d'informations de qualité suffisante pour atteindre les objectifs visés.

4.4.2 ▮ Le moment de l'enquête

Le moment de l'enquête est une autre question importante qui doit être considérée à l'étape de la planification. Celle-ci devrait veiller à ce que l'enquête soit faite à un moment où la population cible peut le plus efficacement être atteinte. Un mauvais timing peut compromettre la capacité de l'enquête à atteindre la majorité de la population cible et peut souvent mener au gaspillage des ressources sur des activités. Par exemple, dans le cas des enquêtes auprès des ménages, un grand nombre de retours en arrière ou le besoin de cibler des ménages différents.

Encadré 4.1 Un exemple tiré de l'enquête sur le travail des enfants au Sénégal

Selon le rapport d'enquête, «un autre problème était le fait que les entretiens aient été conduits pendant la saison sèche, une période d'activité économique réduite pour les travailleurs dans les fermes qui constitue la majorité des travailleurs au Sénégal.» Cette observation a conduit à la recommandation selon laquelle «le timing des enquêtes doit tenir compte des conditions locales; par exemple, dans une société principalement agricole comme le Sénégal, les entretiens devraient avoir lieu pendant la saison agricole pour éviter de donner une image imprécise du travail des enfants».[1]

[1] OIT/IPEC: *Child labour surveys: Results of methodological experiments in four countries 1992-93* (Genève, Bureau de statistique, Programme international pour l'élimination du travail des enfants, Bureau international du travail, 1996), pp. 70-72.

Cet exemple démontre l'importance de considérer le contexte en planifiant une enquête. Sans une telle approche complète pour la planification, il peut être difficile de tirer des conclusions utiles à partir des données de l'enquête. L'expérience de l'ETE du Sénégal mentionnée ci-dessus précise qu'un mauvais timing peut facilement mener à la sous-estimation de l'ampleur du travail des enfants.

4.5 ■ Organisation du personnel d'enquête

La planification pour une ETE doit permettre de s'assurer de la disponibilité de ressources suffisantes. Chaque enquête exige une gamme de compétences et les planificateurs doivent spécifier celles-ci et s'assurer qu'elles seront disponibles. Etant donnés les objectifs de l'enquête, la planification doit tenir compte du nombre de personnes compétentes exigé et garantir leur disponibilité. Un ciblage précoce des exigences de l'équipe aide à assurer une conception appropriée de l'enquête, de la conduite du travail de terrain, du traitement et de l'analyse de données.

4.5.1 ▮ Compétences requises à l'équipe d'enquête

Certaines compétences de base sont nécessaires pour conduire une ETE satisfaisante:

- des **compétences spécifiques** telles que la conception et l'évaluation de l'enquête, la conception de questionnaires, la tabulation et l'analyse des données.
- des **compétences de planification et de gestion** nécessaires pour l'établissement des priorités, la programmation des calendriers pour la mise en œuvre, et l'allocation des ressources et du personnel.
- des **compétences de terrain** comme le test pilote, le recrutement de personnel, la formation, la supervision, l'entretien, le contrôle de qualité et l'évaluation.
- des **compétences en services** complémentaires comme les opérations informatiques, la dactylographie et la rédaction de document.

4.5.2 ▮ Les caractéristiques souhaitables de l'équipe d'enquête

Chaque position d'enquête exige des compétences spécifiques. Mais certaines caractéristiques sont souhaitables pour tous les secteurs:

- **Intelligence et alphabétisation.** Les membres de l'équipe d'enquête devraient tout d'abord savoir lire et écrire. Ils devraient également être intelligents, avec de bonnes capacités de résolution de problèmes. Cette intelligence devrait aussi être compatible avec les besoins de l'enquête. L'équipe d'enquête devrait avoir de l'enthousiasme et l'esprit d'initiative, mais ne devrait pas avoir un degré d'indépendance qui compromette leur capacité à travailler comme élément d'une équipe.
- **Précision et minutie.** Toute l'équipe d'enquête devrait être méticuleuse dans son travail et prudente avec les détails. De petites erreurs peuvent aboutir à une perte considérable de temps et d'autres ressources.
- **Attitude proactive.** L'équipe d'enquête devrait exprimer les problèmes et des inquiétudes liés à leur travail et au succès du projet. L'équipe d'enquête devrait aussi demander des instructions et des clarifications aux superviseurs quand cela est nécessaire.
- **Fiabilité.** L'équipe d'enquête devrait être honnête et digne de confiance. Cette caractéristique est en particulier importante, étant donnée la nature souvent personnelle des données d'enquête collectées. Une équipe honnête fait entièrement le travail et est moins encline à prendre des raccourcis et à omettre des informations.
- **Forte éthique professionnelle.** Etant donné la nature souvent ennuyeuse de leur travail, l'équipe d'enquête devrait posséder une forte éthique professionnelle.
- **Vitesse et productivité.** L'équipe d'enquête devrait être capable de fournir un travail productif sur des longues périodes. Les étapes diverses d'enquête sont souvent longues et impliquent beaucoup de détails.

4.5.3 ▮ Qualifications complémentaires souhaités pour les superviseurs

Des superviseurs compétents sont essentiels pour veiller à ce que les équipes d'enquêtes soient coordonnées et efficaces. En plus des caractéristiques générales de l'équipe d'enquête énumérées ci-dessus, les superviseurs devraient avoir les caractéristiques suivantes:

- **Personnalité charismatique**. Les superviseurs devraient avoir des personnalités fortes et attirantes, gagnant le respect et motivant les enquêteurs sous leur direction.
- **Expérience d'enquête passée**. Selon le rôle du superviseur, il peut ne pas être particulièrement nécessaire d'avoir une vaste expérience passée des ETE. L'expérience peut être désirable, cependant, quand elle permet aux superviseurs de mieux répondre aux questions de l'équipe d'enquête. Ceci est important dans la mesure où les superviseurs sont en contact direct avec le personnel.

ChildLabourStatistics_FR.indd 86 9.11.2005 9:36:36

4.5.4 ▮ Plans pour le recrutement et la formation

Le recrutement et la formation du personnel devraient être planifiés. Cela est particulièrement important en ce sens que le recrutement peut intervenir pendant le processus d'enquête même.

Plans de formation

Bien avant le commencement du processus d'enquête, les plans doivent être faits pour assurer une formation suffisante de l'équipe. Une procédure de formation bien planifiée est aussi importante pour donner le temps suffisant afin d'identifier les personnes incapables ou ne désirant pas suivre les instructions strictes nécessaires pour un codage réussi. Les plans de formation du personnel doivent aussi inclure le recrutement de remplaçants pour ceux qui partent avant la fin du processus d'enquête. Une préparation insuffisante peut conduire à de grands excédents de coûts.

Identification de personnes ressources

Le personnel est indispensable pour assurer le recrutement de compétences nécessaires et la coordination du processus d'enquête avec succès. L'équipe principale de la ETE et leurs qualifications appropriées sont listées ci-dessus. Des qualifications plus détaillées sont fournies dans les chapitres correspondants à suivre. (Cette liste n'inclut pas les exigences spécifiques à certaines étapes et prend en compte des exigences de personnel pour des processus comme le traitement et l'analyse de données, qui ont besoin de compétences spéciales).

Le coordonnateur de l'enquête. Cette personne est responsable de tout le cycle du projet d'enquête, de la planification et de l'organisation de l'enquête à la collecte et à l'analyse de données. Cette personne est aussi responsable du recrutement de personnes ressources et de la coopération avec les agences de l'administration locale. Le coordonnateur devrait aussi s'assurer que le produit final de l'enquête soit présenté de façon fiable et utile pour une conception de politique efficace. Pour assurer de bonnes relations avec les agences de l'administration locale, le coordonnateur d'enquête devrait être choisi en consultation avec des représentants de cette administration. Un tel individu devrait avoir la personnalité pour entretenir de bonnes relations avec les bureaux de l'administration locale et devrait aussi avoir une expérience précédente dans la mise en œuvre de l'enquête.

Personne ressource ou institution. Cette personne ou cette institution devrait être recrutée/sélectionnée pour travailler en qualité d'assistant au coordonnateur d'enquête. La personne ou l'établissement devrait avoir l'expertise technique suffisante pour la conception d'enquête, la mise en œuvre et l'analyse; et elle peut s'attendre à faire des contributions précieuses, particulièrement à l'étape de la conception de l'enquête.

Les superviseurs. Ces personnes doivent donner l'assurance que les enquêteurs effectuent leurs tâches d'une manière satisfaisante et que les données sont correctement collectées. Les superviseurs du terrain jouent donc un rôle important dans la coordination et le suivi du travail des enquêteurs. Pour assurer une collecte efficace de données fiables, ils devraient être recrutés en nombres suffisants et devraient être bien formés. Leur position et leur rôle sont traités plus loin dans le chapitre sur la collecte de données.

Les enquêteurs. Ces personnes conduisent les entretiens. Ainsi, elles ont l'effet le plus direct sur l'enquête au cours du travail de terrain. Pour réduire au maximum l'incidence de l'erreur pendant le processus de l'enquête, il est essentiel que ces individus soient bien formés. Des enquêteurs compétents sont essentiels dans le processus de collecte de données fiables et utiles pour l'analyse. La position des enquêteurs est aussi traitée plus loin dans le chapitre sur la collecte de données.

Planification des équipes

Les équipes fonctionnant correctement sont essentielles pour des enquêtes efficaces. Une planification plus tôt de l'équipe aide à former des équipes soudées capables d'exécuter efficacement des enquêtes de terrain. La compétence individuelle ne garantit pas une performance réussie de l'équipe. Les membres de l'équipe doivent fonctionner comme des composantes actives d'équipes de terrain. Les différences de personnalité ou le manque de bonnes compétences de communication sont les facteurs qui peuvent gêner les relations efficaces entre des membres d'équipe. Les équipes d'enquête, en outre, sont souvent composées d'individus de contextes sociaux et ethniques divers, de disciplines professionnelles et de méthodes de travail différentes. Les membres d'une équipe gagnante doivent donc être flexibles et tolérants du point de vue des autres et des autres manières de faire. La planification de l'enquête doit prévoir des structures d'équipe, des rôles individuels, des rapports de travail nécessaires et les moyens de communication.

Encadré 4.2 Une tâche assez souvent importante

Les enquêtes sur le travail des enfants exigent souvent un nombre considérable de personnes. Un total de 250 enquêteurs et 60 superviseurs, par exemple, a été employé dans l'enquête sur le travail des enfants du Cambodge en 2001. Les nombres uniquement démontrent l'effort de coordination complexe nécessaire pour un processus d'enquête efficace et effectif. La planification préalable de l'enquête est une composante absolument nécessaire de la coordination de ces nombres.[1]

[1] OIT/IPEC: *Report on Cambodia child labour survey 2001* (Programme international pour l'élimination du travail des enfants, Organisation international du travail, 2001), p. 14.

Le recrutement de personnel suffisant dans des situations différentes. Trouver du personnel peut présenter une variété de problèmes, selon le contexte dans lequel une enquête doit avoir lieu. Les buts et les contraintes de l'enquête affectent la disponibilité de ressources humaines suffisantes. Les objectifs de l'enquête doivent être mesurés par rapport aux contraintes de ressources en termes monétaires et humains. Par exemple, tandis que certains pays peuvent avoir une grande variété de ressources humaines appropriées, les autres doivent importer les compétences, un processus potentiellement cher. La disponibilité de personnel et les dépenses associées à l'acquisition de ces compétences dépendent donc fortement de la zone d'enquête. La bonne planification peut aider à anticiper et à répondre à ces éventualités.

4.6 ■ Prévisions budgétaires et autres questions

4.6.1 ▮ La planification des étapes ultérieures

Les ETE comprennent plusieurs étapes et peuvent prendre beaucoup de temps pour être menées à terme. Le maintien d'un élan fort et cohérent au cours de tout le processus de l'enquête est souvent difficile. La planification de l'enquête se concentre exclusivement trop souvent sur les premières étapes, spécifiquement celles avant et pendant le travail de terrain, au détriment de celles, comprenant le traitement et l'analyse de données, qui suivent ce travail de terrain.

Le traitement et l'analyse de données sont des composants essentielles du processus d'enquête. Ces étapes assurent que

- les données collectées sont fiables, appropriées et vérifiables; et
- elles et leur utilisation sont compatibles avec les objectifs de l'enquête et que les résultats de l'enquête sont présentées de façon concise et claire.

Le traitement et l'analyse jouent des rôles significatifs dans la détermination des résultats et des coûts de l'enquête. Une planification détaillée et complète de toutes les deux étapes doit donc être incorporée dans la planification initiale de l'enquête. Cela peut réduire le temps et faire baisser les coûts globaux de l'enquête.

Le traitement et l'analyse de données sont inextricablement liés aux toutes premières composantes de l'enquête, de leur relation à la conception des objectifs et la conception de questionnaire. La prise en compte de ces liens dans les étapes de la planification réduit la marge d'erreur et les retards liés à de nouvelles conceptions ainsi qu'aux coûts additionnels.

4.6.2 ▮ L'estimation des coûts

Le processus de planification de l'enquête devrait prévoir les coûts le plus tôt possible. Les dépenses commencent souvent tôt et se cumulent rapidement pendant le processus de l'enquête; une bonne planification de coûts peut aider dans l'utilisation efficace des ressources et éviter des excédents de coûts. Les estimations des coûts devraient refléter les objectifs de l'enquête et les étapes réalistes nécessaires pour atteindre ces buts. Le tableau 4.1 donne la liste de quelques éléments cruciaux à considérer dans l'évaluation des dépenses. Le détail des coûts doit refléter les dépenses jusqu'au niveau du nombre exact d'enquêteurs nécessaires pour le travail de terrain, le nombre de jours supposé de leur travail (où le paiement va être basé sur la production) et les coûts unitaires.

Des questions contextuelles doivent aussi être considérées en estimant des dépenses de l'enquête. La planification devrait inclure une liste de coûts spécifiques au pays, ou à la région, en donnant des détails de la monnaie et des coûts du travail aussi bien que d'autres facteurs comme les ressources locales qui peuvent être employées pour réduire certains coûts. Certains pays, par exemple, peuvent offrir un logement peu coûteux ou de l'aide au personnel sur le terrain, comme les enquêteurs, des bureaux de statistiques de l'administration locale, réduisant ainsi considérablement les coûts. D'autres pays ou des régions peuvent avoir peu d'infrastructure et exiger des ressources importées potentiellement chères avec des dépenses de voyage supplémentaires.

4.6.3 ▮ La planification des imprévus

Une bonne planification, quelque soit son niveau, ne peut pas être suffisante. Les enquêtes doivent inévitablement gérer des circonstances imprévues. La source et la gravité de ces difficultés peuvent varier selon le contexte de l'enquête.

Bien que les besoins de personnel puissent être prévus tôt dans la procédure de l'enquête, aucune garantie n'existe sur le fait que ces besoins seront satisfaits sans difficulté. La planification peut prévoir un besoin de 200 enquêteurs dans un cas donné, par exemple, et ce personnel peut être indisponible pour cette enquête. Ces difficultés devraient être planifiées, lorsque cela est possible, et des plans de remplacement formulés. Dans le dernier cas, par exemple, une structure de changement de travail plus efficace peut suffire.

La planification réalisée tôt devrait être comme une police d'assurances. Un désastre national est une autre éventualité qui peut présenter des difficultés sérieuses. Par exemple, dans une zone subissant un tel désastre, la taille de l'échantillon doit être revue. Les plans de l'enquête et le budget correspondant devraient prévoir des problèmes potentiels et formuler des plans d'urgence appropriés.

ChildLabourStatistics_FR.indd 89 9.11.2005 9:36:38

Tableau 4.1 Structure des coûts d'une enquête sur le travail des enfants

CATÉGORIES DE COÛTS	TOTAL DES COÛTS	CATÉGORIES D'ACTIVITÉS								
		Préparation / sensibilisation	Etude pilote	Conception de l'enquête et preparation de l'échantillon	La formation	Mise en œuvre principale de l'enquête	Codage et saisie de données	Traitement et analyse des données	Rédaction du rapport	Dissémination et analyse approfondie
Personnel										
Per diem										
Transport										
Consommation										
Impression de documents et dissémination										
Equipement										
Autres coûts										
COÛTS TOTAUX										
Agence de réalisation (noms)										

Details supplémentaires

1. Taille de l'échantillon: _____ Nombre de ménages dans la grappe: _____ Nombre de grappes: _____
2. Nombre d'enquêteurs / superviseurs sur le terrain: _____ Enquêteurs: _____ Superviseurs: _____
3. Durée de la formation pour les enquêteurs (nombre de jours): _____
4. Durée de l'enquête (nombre de jours): _____
5. Saisie de données / frappes de touches par questionnaire: _____
6. Contribution de l'OIT (ou bailleur de fonds) contribution: $ _____

Source: UNICEF, 2000.

ChildLabourStatistics_FR.indd 90 9.11.2005 9:36:39

La conception de questionnaires II.5

5.1 ■ Introduction

Un aspect essentiel de la conception de l'enquête est l'expression d'exigences de données et des concepts correspondants dans des questions spécifiques que les enquêtés peuvent aisément comprendre et auxquelles ils peuvent répondre clairement. Ce chapitre fournit des conseils dans le domaine de l'élaboration des questionnaires qui constituent des instruments efficaces pour la collecte de données.

«Un questionnaire» est une forme de document structuré, unique à chaque enquête, dans laquelle les questions sont organisées dans un ordre logique avec des espaces prévus pour les réponses. La conception de questionnaire est une composante intégrale du processus de l'enquête et affecte presque tous les aspects de la qualité des données, y compris la pertinence de la mise en œuvre de l'enquête selon les objectifs, le taux de réponse et la qualité des réponses reçues et, par conséquent, la fiabilité et l'exactitude des résultats. La conception de questionnaire peut aussi avoir un effet important sur les coûts de l'enquête.

Le développement du questionnaire exige une variété de compétences et d'expérience:

- la connaissance du sujet de l'enquête,
- la grande familiarité avec les conditions pratiques dans lesquelles les informations doivent être collectées,
- la compréhension des principes de travail, des outils et des techniques de conception du questionnaire, ainsi que des compétences de concepteur pour une bonne disposition et forme; et, par-dessus tout,
- une capacité à faire attention aux détails apparemment insignifiants.

Des aspects pratiques essentiels dans l'élaboration d'un bon questionnaire comprennent:

- la mise en place des dispositions organisationnelles nécessaires pour le développement du questionnaire;
- le choix des indicateurs à mesurer et la manière dont les informations correspondantes devraient être collectées; et
- le choix de la manière de poser les questions nécessaires pour obtenir les informations des enquêtés cibles.

Plan du chapitre

La **section 5.2** traite des considérations générales dans la conception du questionnaire.

La **section 5.3** décrit les premières étapes vers la mise en œuvre, c'est-à-dire des dispositions organisationnelles et la définition des données et des indicateurs à collecter.

La **section 5.4** discute de quelques questions liées au choix des enquêtés.

La **section 5.5** soulève des questions supplémentaires concernant la conception d'un bon questionnaire.

La **section 5.6** décrit les principales informations qui doivent être collectées dans une enquête sur le travail des enfants selon le modèle des questionnaires du SIMPOC.

La **section 5.7** examine d'autres questions pertinentes dans la conception de questionnaire.

5.2 ■ Considérations générales

Le but central d'un questionnaire est de collecter des données précises. Pour réaliser cela, le questionnaire devrait:

- permettre aux enquêteurs de l'achever exactement dans un temps raisonnable;
- employer une langue aisément compréhensible par les enquêtés;
- apparaître non encombrée sur la forme; et
- être facilement traitée à la fois par les gens et par les machines.

Les trois premières considérations peuvent être en conflit avec la quatrième et il est important de réduire au maximum le problème en appliquant une forme bien conçue:

- Pour faciliter le remplissage des fiches, l'on doit d'abord déterminer si les informations recherchées sont disponibles chez les enquêtés.
- Ensuite, les questions doivent être conçues de sorte à éviter la confusion chez les enquêtés. Cela peut être réalisé par:
  - le maintien d'un ordre logique dans la séquence des questions;
  - la minimisation et la simplification des instructions et des notes explicatives;
  - des instructions ou explications au début plutôt qu'après, pour diriger les enquêteurs pour «passer» à une nouvelle question;
  - rendre les instructions de cheminement très évidentes;
  - la fourniture de toutes les réponses possibles, y compris les réponses non applicable, zéro, et les non-réponses (dont les notes d'un enquêteur sur les raisons de la non-réponse);
  - éviter les questions qui appellent une certaine réponse à une question qui n'a pas été explicitement posée;
  - poser des questions simples et lisibles (des questions compliquées ou ambiguës augmentent la probabilité d'erreur); et
  - essayer de réduire le biais de mémoire pour une grande exactitude (en réduisant au maximum le rappel et, lorsque cela est possible, par les questions d'encadrement qui touchent à l'enregistrement des enquêtés).
- Il est aussi important de considérer comment les réponses du questionnaire seront traitées et, pour un traitement précis des données d'enquête, on devrait fournir l'espace sur la fiche pour des réponses codées;
- les questions sont classifiées en tant que des questions fermées ou ouvertes, selon le degré de liberté permis dans la réponse à la question. Dans le choix des types de questions, considérer des facteurs comme le type d'information cherchée, la facilité de traitement et la disponibilité des ressources en temps, en argent et en personnel.

ChildLabourStatistics_FR.indd 92 9.11.2005 9:36:40

5.3 ■ Les premières étapes de la mise en œuvre

5.3.1 ▮ Les dispositions organisationnelles

Le développement d'instruments d'enquête est un processus qui se déroule étape par étape:

- la définition initiale des objectifs généraux de l'enquête;
- une meilleure précision et la spécification du contenu de l'enquête;
- le fait de rendre opérationnel la forme des questions réelles, en les arrangeant et en les structurant dans un ou plusieurs questionnaires; et
- l'exécution de l'enquête sur le terrain, en traitant, en évaluant et en analysant les données.

Cette tâche étape par étape devient de plus en plus technique, et des dispositions organisationnelles et consultatives doivent être développées pour refléter les conditions du changement. Alors que les détails des dispositions peuvent varier d'un pays à un autre, trois conditions organisationnelles préalables pour le bon développement de questionnaire sont présentées dans la discussion ci-dessous. L'organisation peut consister à établir trois groupes de travail d'experts pour les buts suivants:

Consultation de producteur-utilisateur

Il est important de délimiter les rôles respectifs des utilisateurs et des producteurs. Les utilisateurs devraient être concernés parce que les informations sont nécessaires, c'est-à-dire les résultats attendus. Le choix de la méthode de collecte des informations recherchées devrait être laissé à des producteurs techniquement mieux qualifiés.

Les producteurs de statistiques doivent commencer par décider des informations à collecter et dans quelle mesure cela est la prérogative des utilisateurs de ces données. L'interaction de producteur-utilisateur, cependant, devrait être vue comme bidirectionnelle. Le concepteur d'enquêtes et les spécialistes du sujet ont une connaissance technique qui peut clarifier les exigences des utilisateurs.

L'on doit maintenir les canaux de consultation entre les utilisateurs et les producteurs à toutes les étapes. Mais la conception de questionnaires par «un comité d'utilisateurs et de producteurs», bien que cela puisse être destiné à faire connaître les contraintes de chaque groupe à l'autre, peuvent en réalité aboutir à de mauvais résultats, puisqu'elle ne facilite pas nécessairement une attitude et un débat prudents sur toutes les questions pratiques et techniques impliquées.

L'équipe de conception du questionnaire

Une fois que le contenu de l'enquête et les objectifs ont été déterminés, une équipe devrait être constituée pour le développent du questionnaire. Cela exige des contributions multidisciplinaires de différents spécialistes, dont les informations sur le sujet de l'enquête (le travail des enfants), les conditions du terrain, le traitement de données et, par-dessus tout, les principes de conception de questionnaire.

Examen, évaluation et révision

Ce groupe devrait être général, impliquant non seulement ceux qui sont directement responsables de la production des projets, mais aussi des utilisateurs de certains niveaux appropriés, des professionnels extérieurs, des responsables d'enquête et l'équipe de supervision sur le terrain. Le processus d'examen devrait être structuré et systématique. Notons que le groupe

lui-même n'est pas le corps approprié pour faire des changements finals ou des compléments dans la forme spécifique au projet du questionnaire. La révision de questionnaires peut être une tâche complexe, exigeant une approche prudente de nombreux détails et le mieux est de déléguer cette tâche à une petite équipe techniquement qualifiée, comme l'équipe de questionnaire suggérée ci-dessus.

5.3.2 ▮ Définition des données et indicateurs à mesurer

La première décision, dans la conception du questionnaire, est celle du choix des variables et des indicateurs à mesurer. Ces questions devraient avoir été discutées à fond à l'étape de planification, mais elles doivent être revues à cette étape pour déterminer si des changements sont nécessaires. Pour une raison ou une autre, les objectifs de l'enquête peuvent avoir changé. Dans tous les cas, l'on doit déterminer dans quelle mesure les variables et les indicateurs iront avec les objectifs de l'enquête comme ils le sont maintenant.

Avec les enquêtes ménages sur le travail des enfants, comme dans l'échantillon suivant, la gamme de variables pour la mesure au moyen du questionnaire est souvent obtenue à travers les objectifs de l'enquête:

Les objectifs généraux de l'enquête sur le travail des enfants sont de collecter des données quantitatives sur les activités des enfants (dont les données de scolarisation, économiques et non économiques) et commencer le processus d'établissement d'une base de données contenant des informations quantitatives et qualitatives dans le Pays X. Spécifiquement, le but de l'enquête sera le suivant:

- collecter les informations sur le caractère, la nature, la taille et les raisons du travail des enfants dans le Pays X et déterminer les conditions du travail et leurs effets sur la santé, l'éducation et le développement normal de l'enfant travailleur. Beaucoup de variables du travail des enfants seront incorporées dans l'enquête pour apprendre des aspects différents sur les enfants travailleurs et leurs familles;
- établir le système d'information quantitatif et qualitatif (la base de données) à propos du travail des enfants qui sera mis à jour de façon régulière lorsqu'une nouvelle information surviendra à travers des enquêtes complémentaires et d'autres rapports administratifs; ces informations seront utilisées pour suivre la situation de travail des enfants du pays dans le temps;
- fournir une analyse complète de l'état des enfants travailleurs du Pays X par l'identification de groupes prioritaires, de modèles et l'analyse des conditions de travail et leurs effets sur les enfants travailleurs. Les informations devraient fournir des données pour l'établissement de politiques et de programmes d'action en vue de l'élimination du travail des enfants.

5.4 ■ Le choix des personnes interrogées

Les premières décisions consistent à choisir les variables et les indicateurs à mesurer. L'étape suivante doit permettre de déterminer les meilleurs enquêtés pour le ou les questionnaire(s) ou des modules du questionnaire. Cette décision est cruciale, puisqu'elle détermine la forme des questions posées pour faciliter la compréhension et des réponses précises parmi les différents groupes.

L'enquête ménage sur le travail des enfants prend normalement en compte deux questionnaires. Le premier est le questionnaire standard du ménage, appliqué au membre le mieux informé du ménage. Le deuxième questionnaire, le questionnaire enfants, doit être administré à chaque enfant du ménage. Dans les cas où des enfants plus jeunes (moins de 9 ans) ont des problèmes pour comprendre ou répondre aux questions, quelqu'un d'autre dans la famille, d'habitude la mère ou la sœur aînée, peut les aider.

L'influence potentielle des parents sur la réponse de l'enfant pendant l'entretien doit cependant être prise en compte. Les parents devraient donc seulement être impliqués dans le processus d'entretien quand cela est absolument nécessaire, par exemple quand la compréhension de base échappe à l'enfant. Des entretiens privés avec des enfants sont préférables chaque fois que cela est possible.

Néanmoins, quelle que soit la situation, quand un enfant est interviewé, une bonne pratique pour l'enquêteur sur le terrain est de noter sur le questionnaire si l'enfant était seul ou s'il a été interviewé en présence d'un autre membre du ménage et si l'on l'a aidé dans la réponse. Dans ce cas, il est également utile de noter le rapport du membre du ménage à l'enfant.

D'autres enquêtes ont des questions variées selon les enquêtés. Par exemple, l'enquête sur les établissements est appliquée aux employeurs d'enfants; l'enquête sur les enfants de la rue pose des questions directement aux enfants sur leur situation, y compris les conditions de vie; tandis que l'enquête auprès des écoles est généralement appliquée aux enseignants et aux directeurs, en cherchant des informations sur les enfants travailleurs en relation avec eux de façon quotidienne. L'enquête de base, au contraire, s'adresse à une combinaison d'enquêtés, selon la méthode de collecte de données utilisée.

Sensibilité culturelle dans le choix des enquêtés. Bien que l'objectif des enquêtes consiste à collecter les meilleures données possibles, cet objectif devrait essayer d'être en harmonie avec la tradition locale. La conception du questionnaire, en termes de questions posées et des instructions aux enquêteurs, doit prendre cela en considération. L'équipe d'enquête devrait être consciente de questions spécifiques contextuelles et des besoins d'avance. Cela est particulièrement important dans le cas d'entretiens d'enfants, où l'on peut considérer que des entretiens privés avec des enfants sont culturellement inacceptables. Ces coutumes sont souvent spécifiques au genre. Par exemple, il peut être considéré inacceptable pour un enquêteur de sexe masculin d'interviewer des filles en privé. La connaissance de ces contraintes coutumières spécifiques permet souvent de faire des changements appropriés, tels que trouver des enquêteurs de sexe féminin pour interviewer les filles.

La négligence des coutumes locales peut souvent affecter le taux de participation à l'enquête et les résultats. Par exemple, les questions de l'enquête qui ne respectent pas les coutumes locales mènent souvent à la répugnance des participants à répondre aux questions et, potentiellement, la réticence à participer aux enquêtes futures. Cela peut conduire à la résistance de la communauté en général, où l'intolérance perçue ou le manque de respect pour les sensibilités des enquêtés est largement présumé. La sensibilité culturelle doit toujours faire partie de la conception du questionnaire.

5.5 ■ La conception d'un bon questionnaire

Une fois que les objectifs de l'enquête et les enquêteurs cibles ont été clairement établis, on peut passer à la conception de l'instrument. Une telle conception doit tenir compte des considérations suivantes.

5.5.1 ▮ La longueur du questionnaire

En général, on devrait prendre soin de ne pas faire un questionnaire trop long. L'addition de sections inutiles ou des questions à un questionnaire peut négativement affecter la qualité des données collectées. On peut éviter de rendre le processus dangereusement complexe ou excessivement difficile pour les enquêteurs et les enquêtés en s'en tenant à la collecte minimum de données. Par exemple, les questionnaires excessivement longs conduisent à fatiguer les enquêtés et même à une mauvaise qualité des données, lorsque cela pousse les autres enquêtés aux instructions «passez à», avec de nouvelles personnes interrogées choisissant délibérément les réponses qui leur permettent de sauter des questions.

Il est ainsi recommandé que les enquêteurs collectent seulement la quantité minimum d'informations exigées. Aucune directive ne détermine la longueur d'un questionnaire de façon universelle, mais l'équipe devrait tenir compte du fait que les ménages ciblés peuvent être grands. Par exemple, s'il y a 4 enfants travailleurs, alors, au moins 5 membres du ménage doivent être des enfants à interviewer, les enfants plus le chef de famille ou un représentant. En supposant que l'on a même besoin de 30-45 minutes pour interviewer une personne, les exigences totales de l'enquête absorberaient une partie significative du temps du ménage, ce qui pourrait ne pas être bien accueilli par le ménage. Dans de tels cas, la qualité des données sera probablement négativement affectée.

5.5.2 ▮ Minimiser les erreurs

Un objectif principal, dans l'application de n'importe quel instrument d'enquête, consiste à minimiser le taux d'erreur pendant la collecte des informations.

L'erreur d'échantillonnage survient par hasard, parce que l'enquête est orientée vers un échantillon d'enquêtés plutôt que la population entière. Les erreurs peuvent aussi surgir parce que l'échantillon ne représente pas en juste proportion la population entière. L'erreur d'échantillonnage peut être évitée en s'assurant que le plan d'échantillonnage est adéquat et que la taille de l'échantillon est assez grande pour permettre des mesures précises.

L'erreur de mesure est plus sérieuse que l'erreur d'échantillonnage. Elle est difficile à corriger et ne peut, parfois même, pas être détectée. Une façon importante d'éviter l'erreur de mesure est de s'assurer que l'instrument d'enquête a été soigneusement conçu. Un autre moyen est d'avoir une équipe de terrain bien formée et bien supervisée pour les entretiens.

Minimiser ces deux sources d'erreur assurera à la fois la fiabilité et la validité de l'enquête.

Une enquête fiable est celle qui produit les mêmes réponses indépendamment de celui qui pose les questions, ou du lieu ou du moment. Un bon questionnaire emmène chaque enquêteur, lorsque les différences entre les enquêteurs sont négligeables, à poser les questions de la même manière.

Une enquête valable est celle qui permet de collecter des réponses qui sont à la fois précises et vraies. Autrement dit, un questionnaire bien conçu, pour s'assurer que la personne interviewée comprend le type d'information que vous recherchez, devrait permettre à l'enquêteur d'obtenir des mesures valables pour ce que l'on désire.

ChildLabourStatistics_FR.indd 96 9.11.2005 9:36:43

Des questionnaires valables et fiables sont bien conçus, traduits et testés. Ce type de questionnaires est beaucoup plus efficace dans les mesures de tendances des indicateurs au cours de longues périodes, et dans la comparaison d'indicateurs mesurés dans des études diverses, dans des régions et des pays différents.

5.5.3 ▮ Rendre le questionnaire sensible au genre

La conception d'un questionnaire incorporant une perspective de genre peut jouer un rôle crucial dans la facilitation de l'analyse sexospécifique. Par exemple, dans des enquêtes sur le travail des enfants, les questionnaires devraient faire la distinction entre les garçons et les filles. L'élimination de stéréotypes ou d'autres présuppositions du contenu des questions aide à produire des données fiables, sensibles au genre. De même, il est important de s'assurer que tous les enfants, les garçons et les filles, sont interrogés de façon appropriée dans le questionnaire.

Un bon exemple d'un questionnaire sensible au genre est une enquête auprès des ménages qui, à la prospection des personnes à interroger, recherche l'enquêté le mieux informé plutôt que le chef du ménage. Cela conduit à l'égalité des chances pour les membres du ménage de répondre et d'éviter des situations où les hommes peuvent toujours être considérés comme les chefs de famille.

Cependant, dans la recherche des personnes à interroger, il est important d'éviter de faire n'importe quelles suppositions basées sur des stéréotypes. Les femmes, par exemple, ne sont pas nécessairement les membres les mieux informés du ménage quand il s'agit de l'éducation des enfants et des questions de santé. Les enquêtés devraient être choisis au cas par cas, sans biais selon genre. Les objectifs d'enquête devraient consister à collecter les données les plus précises possibles.

5.5.3 ▮ Elaboration des questions pour mesurer le travail des enfants

Dans les enquêtes auprès des ménages sur les enfants économiquement actifs, le concept d'activité économique doit être formulé en des termes appropriés pour le questionnaire d'enquête. «Approprié» signifie que les questions doivent être facilement compréhensibles par les interviewers et les personnes interrogées et qu'elles conviennent aux données précises recherchées. Etant donné la complexité du concept d'activité économique, cela peut être une tâche difficile. Cependant, il reste une exigence fondamentale puisqu'il établit le cadre pour la classification des enfants économiquement actifs et pour toutes les informations

Tableau 5.1 Résumé des exigences du questionnaire

Résumé des points importants à confirmer avant de composer la version finale du questionnaire
Utiliser des questions courtes, claires et logiques;
Utiliser des questionnaires bien conçus qui sont traduits et testés;
Assurer un passage fluide d'une question à une autre pour faciliter les réponses;
Rendre l'utilisation aussi claire et facile que possible à l'enquêteur avec un questionnaire bien organisé, incorporant un codage lucide et inclusif avec des instructions facilement compréhensibles; et
Chercher des informations suffisantes pour assurer la mesure des indicateurs cibles.

Table 5.2 Questions utilisées pour mesurer l'activité économique dans quelques enquêtes du SIMPOC

Pays	Questions
Kenya	1. Le membre) a-t-il eu un métier ou un travail rémunéré, un travail pour un bénéfice ou un gain familial la semaine dernière? Source: Kenya Central Bureau of Statistics, Ministry of Planning and National Development. 1998/99 Labour force Child labour survey.
Afrique du Sud	1. Au cours des sept derniers jours, avez-vous fait l'une des activités suivantes? a) toute sorte d'affaire, grande ou petite pour vous? (Exemples: vendre des choses, fabriquer des choses pour les vendre, réparer des choses, garder les voitures, petit chariot ou d'autres affaires de transport, etc.) b) aide non rémunérée dans une affaire familiale? (Exemples: Aide pour vendre ou fabriquer des choses pour les vendre, nettoyage, etc. Ne pas prendre pas en compte le travail domestique normal). c) aide dans les cultures familiales, le jardin potager d'alimentation, au poste de bétail ou kraal? (Exemples: labourer, récolter, sarcler, surveiller le bétail.) d) attraper des poissons, des crevettes, des coquillages, des animaux sauvages ou d'autres aliments pour la vente ou la consommation de la famille? e) un travail rémunéré, salarié, ou un paiement semblable, même seulement pendant une heure? (Exemples: à temps partiel ou occasionnel, des travaux domestiques rémunérés, travail en échange d'alimentation ou de logement.) 2. Bien que vous n'ayez pas fait aucune de ces activités dans les sept derniers jours, avez-vous un travail, une affaire, ou d'autres activités économiques ou agricoles, etc., auxquelles vous retournerez certainement? Source: Statistics South Africa, Survey of activities of young people, 1999.
Turquie	1. Avez-vous travaillé pour gagner de l'argent comptant ou un revenu en nature cette dernière semaine? (Comme employé régulier, employé occasionnel, employeur, auto emploi ou travailleur familial non rémunéré) 2. Cette dernière semaine, avez-vous travaillé pendant une heure en tant que travailleur familial rémunéré ou non rémunéré? (Même si vous êtes une étudiante ménagère, ou une personne retraitée) Exemple: Travail non rémunéré: contribuer à l'activité économique de la famille par le travail exécuté dans un restaurant familial, un magasin d'épicerie, un atelier, ou une entreprise agricole (soin des animaux, pelotage, fertilisation, graines d'ensemencement, récolte, sarclage ou activités d'irrigation). Vente de marchandises: s'engager dans des activités économiques comme la fabrication de fleurs artificielles, le tissage de tapis, de paniers, l'artisanat, les vêtements ou d'autres marchandises. Comme travail rémunéré: accomplir des activités économiques comme le nettoyage de maison pour autrui ou s'occuper des enfants d'autrui ou la réparation de dispositifs électriques à la maison. 3. Avez-vous un travail ou une affaire dont vous étiez temporairement absents la semaine dernière? Source: State Institute of Statistics, Prime Ministry Republic of Turkey, Household labour force survey questionnaire, October 1999.

à collecter dans les entretiens. Un malentendu à cette étape initiale peut avoir un impact irrémédiable sur l'entretien entier et sur les résultats de l'enquête. Il est donc essentiel de prêter une attention particulière à la conception et à la mise en œuvre de l'enquête pour une application pratique de la notion d'activité économique.

La plupart de ces enquêtes essayent d'incorporer des questions appropriées en formulant soigneusement une ou plusieurs questions pré codées pour le questionnaire. Elles fournissent aussi aux enquêteurs, par la formation orale ou écrite, des explications du champ de l'activité économique pour la mesure d'enfants économiquement actifs, illustrés avec des exemples divers d'activités à inclure ou pas.

Une revue des enquêtes récentes sur le travail des enfants indique que la plupart des questions fréquemment posées sur l'activité économique impliquent l'expression clef «travail». Ce terme est habituellement qualifié par de nouvelles spécifications comme le travail profitable; un travail rémunéré, un bénéfice, ou un gain familial; un travail pour de l'argent ou une part de la production; un travail dans un métier, une entreprise, ou une ferme; et un travail en qualité d'employé ou d'indépendant. Le tableau 5.2 montre comment ces questions ont été récemment formulées dans cinq pays.

ChildLabourStatistics_FR.indd 98 9.11.2005 9:36:44

Table 5.2 (suite)

Pays	Questions
Brésil	1. Avez-vous travaillé du 23 au 29 septembre 2001? 2. La semaine du 23 au 29 septembre 2001. Avez-vous une activité rémunérée d'où vous avez été temporairement absent pour causes de vacances, départ, absence volontaire, grève, suspension provisoire de contrat, maladie, mauvais temps, ou d'autres raisons? 3. La semaine du 23 au 29 septembre 2001 … Avez-vous effectuez des tâches liées à la récolte, à la pêche, au dressage d'animaux, pour vous nourrir ou nourrir les gens vivant dans votre ménage? 4. La semaine du 23 au 29 septembre 2001 … Avez-vous travaillé sur un chantier, ou dans un puits, ou une autre construction pour les gens qui vivent dans votre ménage? Source: Instituto Brasieiro Geografia e Estatistica, 2001.
République dominicaine	1. Avez-vous un travail ou une affaire où vous avez travaillé pour une rémunération, un bénéfice, ou sans rémunération pour un parent, ces sept derniers jours? 2. Bien que vous me disiez que vous n'avez pas travaillé, avez-vous fait une affaire ou vous êtes-vous engagez dans une activité économique ces sept derniers jours? 3. Avez-vous fait quelque chose ces sept derniers jours pour lequel vous avez été payé ou avez-vous aidé un parent dans certaines des activités suivantes, même si cela n'a pris qu'une heure? a) moissonner ou semer un produit agricole, traire ou s'occuper du bétail, des oiseaux ou d'autres animaux. b) désherber, aller chercher de l'eau, ou arroser la terre ou le jardin. c) vendre des produits alimentaires, des boissons, des arachides, des bonbons, des fleurs, des produits agricoles ou d'autres produits. d) travailler dans la construction, la réparation, l'entretien d'une maison, d'une ferme, d'un magasin et d'autres activités dans la construction. e) travailler dans le transport, en empaquetant ou stockant des marchandises et d'autres activités dans le traitement et le chargement de produits. f) lavage de voitures, de motos, lavage de fenêtres. g) conducteur de taxi-moto, collecteur de tickets d'autobus. h) tâches domestiques, telles que la lessive, le repassage de vêtements, le soin aux enfants, les commissions pour autrui. i) cirage de chaussures. j) jeter les ordures. k) autres activités, préciser Source: Secretaria de Estado de Trabajo, Oficina nacional de Estadistica, Organizacion International del Ttrabajo, Encuesta nacional de trabajo infantil, 2001

Ces exemples révèlent, eu égard aux questions principales sur l'activité économique, que les manuels de formation devraient fournir trois directives:

- la clarification du concept de travail ou d'activité économique;
- un avertissement sur le fait que la compréhension par les personnes interrogées et les enquêteurs du concept peuvent être différentes de celles que les chercheurs veulent mesurer; et
- Une liste d'exemples supplémentaires des activités frontalières qui doivent être incluses ou exclues selon l'objectif de l'enquête.[1]

[1] Cette catégorisation des activités en activités économiques et activités non économiques a été traitée au chapitre 3.

5.5.4 ▮ La formulation des questions

L'autre but important d'un bon questionnaire d'enquête est d'obtenir les informations recherchées rapidement et facilement. Cela signifie que, en plus de contenir le nombre minimum de questions requis pour obtenir les données, l'enquêteur et les personnes interrogées devraient être capables de comprendre ces questions facilement. La formulation et l'ordre des questions devraient donc être conçus pour motiver les enquêtés et les aider à se rappeler les informations difficiles. L'instrument d'enquête devrait être conçu pour être maniable, économique et s'immiscer le moins possible dans les activités et la vie privée des familles qui sont interviewées.

5.5.5 ▮ L'utilisation de questionnaires modèles

Sur la base d'une expérience multinationale considérable, le BIT a produit des modèles de questionnaires d'enquête sur le travail des enfants à l'usage des pays et des autres partenaires sociaux. Les modules des questionnaires modèles sont conçus pour être adaptés à l'utilisation générale. Bien qu'il n'y ait aucune garantie que l'application du questionnaire modèle aboutira mot pour mot aux résultats d'enquêtes comparables entre les pays, il fournit des conseils aux pays quant à la structure des questions à poser dans une enquête sur le travail des enfants. Il est donc important que la formulation des questions fondamentales ne change pas beaucoup. Et, là où les changements sont absolument nécessaires, la signification devrait être conservée.

Les questionnaires devraient aussi être administrés exactement comme ils ont été conçus pour et la signification ne devrait pas être soumise à changement selon l'enquêteur. Cela est particulièrement important lorsque les versions traduites des questionnaires sont appliquées – certaines expressions ne peuvent pas être traduites sans modifier la signification. Néanmoins, dans la mesure du possible, l'uniformité entre les questionnaires et les enquêteurs est essentielle pour assurer que les résultats sont comparables. De cette façon, les enquêtes peuvent être faites dans le contexte de procédures semblables dans d'autres pays ou dans le même secteur à l'avenir. Les questions du questionnaire de base ne doivent donc pas être changées pendant le processus d'enquête.

5.6 ■ Les modèles de questionnaires du SIMPOC

Un questionnaire ne doit pas seulement être approprié à un contexte donné, il doit aussi être accepté par toutes les parties impliquées. Le processus de conception devrait donc inclure autant de personnes que possible, fournissant l'occasion suffisante pour les recherches et les commentaires de ceux qui sont directement impliqués dans la mise en œuvre de l'enquête, ceux qui ont de l'expérience dans des enquêtes semblables, ou ceux qui sont familiers avec le contexte particulier de l'enquête en question. Une approche participative incorporant une variété de données aide à assurer que les questionnaires sont simplifiés et appropriés au contexte particulier. Une approche participative comprenant une variété des facteurs d'élaboration va aussi conduire à une mise en œuvre totale et cohérente du questionnaire.

Cette section fournit une description module par module du modèle de questionnaire ménages du SIMPOC et le modèle de questionnaire du SIMPOC sur les enfants comme proposé pour les enquêtes par sondage auprès des ménages. L'annexe III et l'annexe IV de ce manuel contiennent les modèles de questionnaires du SIMPOC.

Trois questionnaires types, tels qu'appliqués sur le terrain avec les ENTE basées sur les ménages du SIMPOC, ont été reproduits à la fin de ce chapitre comme des guides de conception de questionnaires appropriés. L'annexe I contient le questionnaire appliqué en

ChildLabourStatistics_FR.indd 100 9.11.2005 9:36:46

Mongolie pour l'ENTE modulaire lié à une enquête de main-d'œuvre nationale, tandis que l'Annexe II fournit le questionnaire relativement simple pour une ENTE indépendante basée sur les ménages en Roumanie. L'annexe III présente le questionnaire appliqué au Ghana pour une ENTE indépendante basée sur les ménages, qui est assez proche du modèle de questionnaire du SIMPOC.

5.6.1 ■ Le modèle de questionnaire ménages du SIMPOC

Le questionnaire ménages est adressé au membre le mieux informé du ménage sur les questions appropriées. (Dans les pays en développement, c'est souvent la mère qui est la personne la mieux informée au sujet de l'enfant.) Le modèle de questionnaire du SIMPOC cherche à établir une image complète du travail des enfants en le rapprochant des circonstances de la famille (des causes) et de la scolarisation (l'impact), aussi bien que le type de travail et l'intensité (la distribution et les effets). En conséquence, il contient les questions qui cherchent des données sur la composition du ménage, les caractéristiques socio-économiques et les équipements, et les niveaux d'études parmi les enfants d'âge scolaire et les adultes. Pour les objectifs de l'enquête sur le travail des enfants, les enfants sont définis comme des membres du ménage ayant moins de 18 ans et les enfants cibles sont ceux qui sont âgés de 5 à 17 ans.

Informations générales sur le ménage

Le questionnaire modèle commence par l'obtention d'informations de base sur les ménages. Chaque coordonnateur de pays doit rédiger une courte introduction que les équipes d'enquête pourront utiliser pour expliquer la raison pour laquelle ils veulent interviewer les membres du ménage. L'introduction devrait donner l'assurance que toutes les informations recueillies pendant l'entretien resteront confidentielles et que les enquêtés ne seront pénalisés d'aucune façon s'ils refusent de participer. L'identification de la grappe, du ménage et de l'enquêteur apparaît à la première page. Pour empêcher que les pages d'un questionnaire soient déplacées ou séparées, le numéro du groupe, le numéro du ménage et, si nécessaire, le numéro d'identification individuelle doivent être noté à chaque page du questionnaire.

Composition et caractéristiques du ménage

Ce module rassemble les principales caractéristiques démographiques et sociales de tous les membres du ménage. «Le ménage» est défini comme une personne ou un groupe de personnes vivant ensemble dans la même maison ou la même concession, partageant les mêmes dispositions ménagères et prenant le repas comme une seule entité. Les membres d'un ménage ne sont pas nécessairement rapprochés par le sang ou le mariage. Ils comprennent un couple marié vivant dans l'union consensuelle, un couple marié sans enfants, un couple marié avec un ou plusieurs enfants ou non marié avec un ou plusieurs enfants, un père soit précédemment marié ou non avec un ou plusieurs enfants, ou une mère précédemment mariée ou non avec un ou plusieurs enfants. Toutes les personnes qui résident normalement dans ce ménage devraient être enquêtées, même ceux qui sont temporairement absents. Les informations obtenues de ce module comprennent les noms, le lien de parenté au chef du ménage, le sexe, l'âge et le statut marital.

Education et fréquentation scolaire

Cette section cherche à établir les niveaux d'alphabétisation et d'études de toutes les personnes âgées de 5 ans et plus qui résident d'habitude dans ce ménage. La section contient aussi des questions plus détaillées sur la fréquentation scolaire chez les enfants âgés de 5 à 17 ans inclus.

Tableau 5.3 Flux des modules de questionnaire

Partie A. Le questionnaire ménages	• Informations générales sur le ménage • La composition et les caractéristiques du ménage • Acquis éducatifs (5 ans et plus), fréquentation scolaire (5 à 17 ans) • Le statut de l'activité actuel (pour tous les membres du ménage ayant 5 ans et plus) – pendant la semaine de référence – Revenu de travail rémunéré – Activités ménagères • Le statut d'activité habituelle (pour tous les membres du ménage ayant 5 ans et plus) – au cours des 12 derniers mois • La santé et la sécurité de tous les enfants (5 à 17 ans) • Les perceptions des parents / tuteurs à propos des enfants travailleurs • Les enfants vivant loin de chez eux • Le logement et les caractéristiques du ménage • Le statut socio-économique du ménage – les dépenses du ménage
Partie B. Le questionnaire enfant individuel (5 à 17 ans)	• Informations générales sur le ménage d'origine • Les acquis éducatifs et la fréquentation scolaire – Le niveau et le diplôme obtenu – Le niveau actuel et le diplôme présenté – L'abandon et la répétition • Le statut de l'activité pendant la semaine de référence – Les activités ménagères – Les gains et le mode de paiement (pour les employés rémunérés seulement) • Le statut de l'activité habituelle au cours des 12 derniers mois • La santé et la sécurité de tous les enfants (5 à 17 ans) • Plans d'avenir pour les enfants

Le statut de l'activité courante de tous les membres du ménage (5 ans et +)

Cette section pose des questions au sujet de l'activité de travail de tous les membres du ménage. Le terme «travail», dans ce contexte, se réfère à n'importe quelle activité rémunérée effectuée (payée en espèce ou en nature), pour un bénéfice et un gain familial ou pour l'utilisation ou la consommation personnelle. Cela comprend les contributions de travail familial non rémunéré. L'expression «personne travailleuse» est souvent employée comme synonyme de «personne économiquement active».

Le statut d'activité de tous les membres du ménage (5 ans et +) au cours des douze derniers mois

Cette section pose des questions concernant l'activité de travail des membres du ménage pendant la dernière année civile. Le terme «travail» est défini de la même manière que dans la section précédente.

Les questions de santé et de sécurité de tous les enfants (âgés de 5 à 17 ans)

Cette section devrait contenir les questions adressées à une personne normalement bien informée du statut de santé des enfants. Elle devrait prendre en compte tous les enfants âgés de 5 à 17 ans, travailleurs et non travailleurs. La section contient des questions de santé allant des problèmes généraux de santé aux maladies de chaque enfant du ménage durant les 12 derniers mois et des maladies liées au travail.

ChildLabourStatistics_FR.indd 102 9.11.2005 9:36:47

Les perceptions des parents/tuteurs d'enfants travailleurs (âgés de 5 à 17 ans inclus)

Cette section est destinée à solliciter les points de vue des parents ou des tuteurs sur le travail des enfants, y compris les effets et les conséquences de l'arrêt de travail. La section est donc limitée aux enfants déclarés comme travailleurs.

Les questions à propos des enfants (âgés de 5 à 17 ans inclus)

Les questions dans cette section doivent être adressées à ces enfants qui ont vécu en dehors du ménage pendant au moins trois mois. Si les enfants ont séjourné moins de trois mois en dehors de leurs ménages respectifs, ils devraient être classifiés comme temporairement partis et être donc enregistrés comme étant des membres réguliers du ménage.

Les caractéristiques du logement et du ménage

Cette section est destinée à l'obtention d'informations spécifiques aux caractéristiques du logement et du ménage, comprenant le type de logement, le statut de propriété du logement, l'infrastructure dans le ménage et la zone/localité du dernier domicile.

Le statut socio-économique du ménage

Cette section cherche une perspective contextuelle en posant des questions socio-économiques générales. Les questions consistent à savoir si le ménage a fait face à des chocs économiques durant les 12 derniers mois et visent à établir une liste des dépenses du ménage sur des éléments dont l'éducation des enfants, l'alimentation, le combustible pour la cuisine, l'éclairage et le loyer.

5.6.2 ▮ Le modèle de questionnaire enfants du SIMPOC

Ce module de l'enquête auprès des ménages est adressé exclusivement à chaque enfant dans le ménage (âgé de 5 à 17 ans). Une autre personne, par exemple une mère ou un aîné, peut aider lorsque cela est nécessaire. Une attention particulière est exigée dans l'entretien des enfants. Les difficultés potentielles pour obtenir des informations comprennent la réticence à parler aux étrangers, la distraction pendant l'entretien et l'incapacité à se rappeler exactement les événements passés.

Les informations cibles

Education et fréquentation scolaire de chaque enfant. Cette section cherche les informations concernant le statut éducatif présent et passé des enfants. Elle contient donc des questions relatives au niveau le plus élevé de la classe fréquentée et s'ils n'ont jamais repris de classes.

Le statut d'activité du moment de tous les enfants (âgés de 5 à 17 ans). Cette section concerne les questions sur l'activité de travail de tous les membres du ménage âgés de 5 à 17 ans. Le terme «travail» se réfère à n'importe quelle activité effectuée pour un paiement (payé en espèces ou en nature), pour un profit et un gain familial, ou pour l'utilisation ou la consommation personnelle, y compris des contributions non rémunérées aux travaux de la famille.

Le statut d'activité habituelle de tous les enfants (âgés de 5 à 17 ans). Cette section se rapporte aux questions sur l'activité de travail de tous les membres du ménage âgés de 5 à 17 ans durant les 12 derniers mois. Le terme «travail» a la même définition que celle donnée dans la section ci-dessus.

Gains et mode de paiement (enfants employés rémunérés uniquement). Cette section comprend les questions s'adressant aux enfants à propos de leur gain et le mode de paiement. La section cherche à savoir également comment les enfants ont dépensé leurs revenus et s'ils en ont économisé une partie.

Les questions de santé et de sécurité de tous les enfants (âgés de 5 à 17 ans). Cette section questionne les enfants au sujet de l'incidence passée et présente de maladie ou blessure. Cela comprend les questions de santé générale et des questions concernant les conditions de travail.

Les intentions futures de tous les enfants. Cette section demande à chaque enfant du ménage ses aspirations générales, ses plans actuels et ses plans dans cinq ans.

5.7 ■ Autres questions dans l'élaboration du questionnaire

5.7.1 ▮ Le manuel des enquêteurs

Des enquêteurs et des superviseurs bien formés sont essentiels à une mise en œuvre satisfaisante du questionnaire (pour les compétences requises et les rôles, voir le Chapitre 8). La logistique et la documentation visant à faciliter le processus décisionnel devrait chercher à soutenir les activités de ce personnel au cours du processus de l'enquête. Cela comprend des matériels bien conçus et bien présentés. Ces matériels devraient inclure le manuel de l'enquêteur. Un tel manuel devrait inclure une présentation détaillée des activités, dont la conduite d'entretiens et la collecte de données. Pour assurer l'exactitude des informations collectées, le manuel de l'enquêteur devrait être conçu et écrit avec le questionnaire. Le manuel devrait être aussi clair et complet que possible, le but étant d'éviter la confusion et d'encourager la cohérence dans l'exécution.

Un modèle du manuel de l'enquêteur appliqué au module sur les activités des enfants de l'enquête sur la main-d'œuvre de Mongolie, assistée par le SIMPOC (questionnaire ajouté à ce chapitre comme Annexe I sur les ENTE modulaires; le manuel d'enquêteurs joint en Annexe IV).

5.7.2 ▮ Le codage du questionnaire

Une fois que la conception du questionnaire est achevée, les codes doivent être assignés à la gamme de réponses possibles à chaque question. Ce processus, appelé le pré-codage, intervient alors au cours du processus d'enquête. Pour un traitement détaillé du pré-codage de questionnaire, avec d'autres questions sur le codage, voir le Chapitre 10, ci-dessous.

ChildLabourStatistics_FR.indd 104 9.11.2005 9:36:49

APPROUVÉ PAR LE BUREAU NATIONAL DES STATISTIQUES
2002 Nº ORDRE

Annex I(a)

Les fonctionnaires, à tous les niveaux du système de Bureau National des Statistiques, tiendront les informations privées de votre famille strictement confidentielles, conformément à l'Article 22, Disposition 3, des lois Mongoles sur le droit de l'individu à la confidentialité et la Loi sur la Statistique. Nous vous remercions, ainsi que votre famille pour votre coopération et vous souhaitons nos vœux les meilleurs.

ENQUETE DE MAIN-D'ŒUVRE

Questions générales

	CODE	
AIMAG / CAPITALE		
SUM / DISTRICT		
BAG / HOROO		
LOCALISATION		

1. ULAANBAATAR *2. AIMAG CENTRE*
3. SUM CENTRE *4. PAYS*

QUARTIER	GRAPPE	NUMÉRO DU MÉNAGE

NOM DU CHEF DE MÉNAGE

ADRESSE	Zone d'habitation couverte: …… km²

Temps de visites au ménage	ANNÉE		MOIS		JOUR		RÉSULTAT
1							
2							
3							

CODE RÉSULTAT	
1. COMPLET	1
2. AUCUN MEMBRE DU MÉNAGE N'ÉTAIT DISPONIBLE	2
3. ACTUELLEMENT AUCUN MÉNAGE N'EST DISPONIBLE	3
4. REMIS	4
5. REFUSÉ	5
6. MAUVAISE ADRESSE	6
7. MÉNAGE NON RETROUVÉ	7
8. AUTRE	8

Principal combustible utilisé	1= Bois, 2 = Charbon, 3 = Gaz, 4 = Pétrole, 5 = Electricité, 6 = Autre
Nº de téléphone	

NOM DE L'INTERVIEWEUR	CODE

NOM DU SUPERVISEUR	CODE

NOM DE L'ÉDITEUR	CODE

NOM DE L'OPÉRATEUR DE SAISIE	CODE

Nombre de membres du ménage âgés de 5-17 ans vivant en un autre lieu depuis plus de 6 mois			
Total	Etudiant	Travailleur	Autre

Le ménage possède-t-il un des biens suivants? [Réponse multiple et nombres possibles]			
Radio	TV	Voiture	Vélomoteur

Le ménage possède-t-il du bétail? [Réponse multiple et nombres possibles]			
Cheval	Bestiaux	Cochon	Chèvre / Mouton

ChildLabourStatistics_FR.indd 105 9.11.2005 9:36:49

ChildLabourStatistics_FR.indd 106

Annexe I (b)

Enquête sur la main-d'œuvre de la Mongolie, 2002-03 (avec un module sur les activités des enfants)

I. LISTE DE MÉNAGES

Les questions suivantes doivent être posées au chef du ménage, l'épouse du chef de ménage, ou à une autre personne adulte membre du ménage si le chef de famille et son épouse son absents.

Nº ID	Nom du membre de ménage	Quel est le lien de XY avec le chef de famille ? (Utiliser les codes de liens ci-dessous)	Quel est le sexe de XY? Homme = 1 Femme = 2 (Entrer le code)	Quelle est la date de naissance de XY?			Quel est l'âge révolu de XY? (Entrer l'âge révolu)	XY a-t-il fréquenté une institution éducative? Fréquente actuellement = 1 A fréquenté = 2 ***N'a jamais fréquenté = 3 → 8***	(Pour les membres du ménage qui sont âgés de 7 ans et plus)		(Pour les membres du ménage âgés de 15 ans et plus) Quel est la situation matrimoniale de XY? (Utiliser les codes du statut matrimonial ci-dessous)	Pour l'enquêteur. XY a-t-il répondu? Oui = 1 Si non, utiliser les codes ci-dessous.
				Année	Mois	Jour			Quel était le niveau/diplôme le plus élevé achevé avec succès par XY? Entrer le code ***Si Code = 1, ... 6 → 9***	XY peut-il lire et écrire un message simple dans une langue donnée? Oui = 1 Non = 2		
	(1)	(2)	(3)	(4à)	(4b)	(4c)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
01												
02												
03												
04												
05												
06												
07												

Codes

Codes de liens (Colonne 2)	1 = Chef, 2 = Mari/épouse, 3 = Fils/fille, 4 = Parents, 5 = Frère/sœur, 6 = Beau parent, 7 = Beau fils/belle fille, 8 = Grands parents, 9 = Grand fils/fille, 10 = autres liens, 11 = pas parent.
Codes de niveau d'éducation (Colonne 7)	1 = Primaire, 2 = cours secondaires inachevés, 3 = cours secondaires achevés, 4 = technique/professionnel initial diplôme/certificat, 5 = Technique/professionnel diplôme/certificat, 6 = Diplômé d'université, 7 = Aucun.
Codes de la situation matrimoniale (Colonne 9)	1 = Jamais marié, 2 = Marié, 3 = Vivant ensemble, 4 = Séparé 5, = Divorcé, 6 = Veuf
Codes des réponses (Colonne 10)	2 = Chef familial/membre adulte, 3 = Aucun

9.11.2005 9:36:50

II. ACTIVITIÉS DU MOMENT

Se référer aux activités de travail identifiées dans les colonnes de I à XIII et déterminer les activités de travail entreprises par la personne durant les 7 derniers. Durant les 7 derniers jours XY a-t-il/elle accompli l'une des activités de travail suivantes et pendant combien d'heures XY a-t-il/elle passé pour chaque activité?

Nº ID	Travail rémunéré	Employé à son propre compte/ travailleur familial non rémunéré												
	I	Toute affaire faite par XY II	Elevage, chasse et trappe III	Activités agricoles, planter, entretenir, récolter IV	Sylviculture et exploitation forestière V	Transport VI	Mine et carrière VII	Produits alimentaires, dont la production de saucisse, biscuits, limonade, farine moulue VIII	Entreprise de restauration et d'hôtellerie IX	Production, réparation et entretien d'appareils et équipement et des éléments du ménage et de la ferme X	Travaux manuels y compris les moquettes; les vêtements, etc. des chaussures, etc. XI	Construction et réparations majeures XII	Enseignement privé, soin rémunéré XIII	Total des heures 24 = (11 + … + 23) XIV
	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)
01														
02														
03														
04														
05														

Codes

I – Travailler pour un revenu ou un salaire ou un paiement en nature (par exemple métayage, aliments, etc.).
II – Magasin au détail, négociant de rue ou de marché, autre activité de commerce, autre activité d'affaire tel que le prêt d'argent, services téléphoniques payés, prêt sur gages, location et bail de matériel, cirage de chaussures, vente de journaux, jeux dans la rue.
III – L'élevage d'animaux domestiques, élever, garder le troupeau, s'occuper des animaux, la volaille, laiterie, produit du bétail et activités de service associées.
IV – La préparation de la terre, planter, désherber, soin d'arbres et d'arbrisseaux, récoltes de champ, légumes de jardin; les fleurs (pour la vente) etc.; protection d'oiseaux/animaux, moissonner, battre, nettoyer, emballer, transport de récoltes à/de stockage.
V – Extraction de bois de construction, tronçonner, scier, moudre, préparation de bois à brûler, moisson de produits de forêt, etc.
VI – Transport de marchandises pour la vente; provision de terre ou services de transport de l'eau à l'intérieur, y compris le service de taxi.
VII – Mine de charbon, or, sable d'extraction, etc.
VIII – Alimentation y compris sécher et moudre le grain, sécher /réfrigérer la viande, faire des confitures, des marinades, la production de saucisses, des biscuits, de la citronnade, etc.
IX – Opération de restaurants, cafés et autres places similaires; disposition sur une base d'honoraires de logement et camping d'équipements.
X – Production et réparation d'articles et d'équipements, et d'ustensiles ménagers et d'outils agricoles, des équipements de transport, des selles, d'étriers, etc.
XI – Les travaux manuels, tisser les vêtements, les moquettes, le lin de maison, tricoter, fabriquer des robes, coudre, faire des chaussures et des produits en cuir, etc.
XII – Construction et réparations majeures de maisons, constructions de ferme, grillages, creuser des puits, améliorations des terres de cultures en construisant des corniches, préparation de la terre, etc.
XIII – Provision d'enseignement/ instruction privée, médecine traditionnelle, la garderie payée d'enfants, salaires, ou paiement en nature, etc.
XIV – Nombre total d'heures de travail par XY dans toutes les activités pendant les 7 derniers jours.

ChildLabourStatistics_FR.indd 107 9.11.2005 9:36:50

II. ACTIVITÉS DU MOMENT (suite)

Est-ce que XY a accompli chacune des activités suivantes sans salaire pour votre maison pendant les 7 derniers jours et si oui le temps passé sur l'activité?

Nº ID	Faire la cuisine /servir le repas du ménage	Nettoyage des ustensiles/la maison	Faire la lessive/ la blanchisserie	Réparations mineures de la maison	Faire les commissions pour le ménage	Tricoter et coudre et raccommoder des vêtements et des éléments tricotés	Aller chercher l'eau à boire et pour se laver	Aller chercher le combustible et préparer le bois pour le feu	Soin des personnes âgées/les maladies/ les infirmes	Surveillance des enfants	S'occuper des animaux familiers de la maison, par exemple les chiens, les chats, cultiver les plantes tel que plantes ornementales dans le jardin de la maison (autre que pour la vente)	Service volontaire/ de communauté non rémunéré	Total des heures 37 = (25 + … + 36)
	(25)	(26)	(27)	(28)	(29)	(30)	(31)	(32)	(33)	(34)	(35)	(36)	(37)
01													
02													
03													
04													
05													
06													
07													

ChildLabourStatistics_FR.indd 108 9.11.2005 9:36:51

II. ACTIVITÉS DU MOMENT (suite)

Nº ID	Marquer le nombre total d'heures de la colonne 24 ***Si colonne 24 ≥ 1 alors ➔ Col. 40***	Même si XY n'a pas travaillé Durant ces 7 derniers jours, XY a-t-il/elle eu un travail ou boulot auquel XY retournera pour travailler? Oui = 1 ***Non = 2 ➔ Col. 63***	Quel était le type principal de travail, commerce ou profession XY a fait dans son occupation fondamentale dans les 7 derniers. (Décrivez la tâche /activités de l'occupation principale de l'emploi / travail entrepris. Si XY n'a pas travaillé dans les 7 derniers jours mais avait un travail auquel il reviendra, décrivez ce travail ici)		Pendant combien de temps XY est-il/elle dans cette occupation avec les employeurs actuels et passés, ou à son propre compte? (Utiliser les codes pour la durée du travail donnés ci-dessous)	Quelle est la nature du travail et du produit principal ou service produit sur le lieu de travail où XY travaille?		Dans cette occupation principale, quel est le statut d'emploi de XY (Utiliser les codes de statut d'emploi ci-dessous)	À quel secteur appartient l'entreprise où XY travaille? (Utiliser les codes de secteurs d'emploi ci-dessous).	Quelle est la moyenne d'heures de travail de XY dans cette occupation par semaine? (marquer la durée en heures)	Combien d'employés régulièrement rémunérés travaillent dans l'entreprise d'occupation principale de XY ? (Utiliser les codes des nombres d'employés donnés ci-dessous)
			Description de la profession	Code		Description de l'industrie	Code				
	(38)	(39)	(40a)	(40b)	(41)	(42a)	(42b)	(43)	(44)	(45)	(46)
01											
02											
03											
04											
05											
06											
07											

Codes

Codes de la durée de l'emploi (Colonne 41)	1 = moins d'1 an, 2 = 1 à 2 ans, 3 = 3 à 4 ans, 4 = 5 à 9 ans, 5 = 10 ans et plus
Codes du statut de l'emploi (Colonne 43)	1 = employé rémunéré sous contrat, 2 = employé rémunéré selon le code civil, 3 = employeur, 4 = membre de coopérative, 5 = travailleur à son propre compte, 6 = travailleur familial non rémunéré. 7 = autres
Codes du secteur de l'emploi (Colonne 44)	10 = entreprise privée, 11 = Partenariat, 21 = Coopérative, 31 = entreprise semi privée, 32 = SARL, 40 = entreprise d'Etat, 50 = entreprise gouvernementale, 60 = organisation à but non lucratif, 70 = entreprise personnelle
Codes du nombre d'employés (Colonne 46)	1 = employés non réguliers, 2 = 1 à 4 employés rémunérés, 3 = 5 à 9 employés rémunérés; 4 = 10 et plus employés rémunérés

ChildLabourStatistics_FR.indd 109 9.11.2005 9:36:52

II. ACTIVITÉS DU MOMENT (suite)

Nº ID	XY a-t-il/elle fait un travail en tant qu'occupation secondaire ces 7 derniers jours ? ***Oui = 1 → Col. 49*** Non = 2	Même si XY n'a pas eu d'occupation secondaire ces 7 derniers jours, XY a-t-il/elle une occupation secondaire à laquelle il/elle retournera pour travailler? Oui ***= 1*** ***Non = 2 → Col. 56***	Quel type de travail, commerce ou occupation XY a-t-il/elle accompli dans son occupation secondaire pendant ces 7 derniers jours?		Combien d'heures XY a-t-il/elle passé cette occupation secondaire durant ces 7 derniers jours ? (Marquer le nombre d'heures)	Depuis combien XY travaille-t-il/elle dans cette occupation secondaire ? (Utiliser les codes de durée de travail donnés ci-dessous)	Quelle est la nature du travail fait et le produit ou service principal à ce lieu où XY travaille l'occupation secondaire de XY?		Dans cette occupation secondaire, quel est le statut d'emploi de XY? (Utiliser les codes de statut d'emploi donnés ci-dessous)	A quel secteur l'entreprise dans laquelle XY travaille appartient-elle? (Utiliser les codes de secteurs d'emploi)	Combien d'employés régulièrement rémunérés travaillent dans l'entreprise d'occupation secondaire de XY? (Utiliser les codes des nombres d'employés donnés ci-dessous)
			Description de la profession	Code			Description de l'industrie	Code			
	(47)	(48)	(49a)	(49b)	(50)	(51)	(52a)	(52b)	(53)	(54)	(55)
01											
02											
03											
04											
05											
06											
07											

Codes

Codes de la durée de l'emploi (Colonne 51)	1 = moins d'un an, 2 = 1 à 2 ans, 3 = 3 à 4 ans, 4 = 5 à 9 ans, 5 = 10 ans et plus.
Codes du statut de l'emploi (Colonne 53)	1 = employé rémunéré sous contrat, 2 = employé rémunéré selon le code civil, 3 = employeur, 4 = membre de coopérative, 5 = travailleur à son propre compte, 6 = travailleur familial non rémunéré. 7 = autres
Codes du secteur de l'emploi (Colonne 54)	10 = entreprise privée, 11 = Partenariat, 21 = Coopérative, 31 = entreprise semi privée, 32 = SARL, 40 = entreprise d'Etat, 50 = entreprise gouvernementale, 60 = organisation à but non lucratif, 70 = entreprise personnelle
Codes du nombre d'employés (Colonne 55)	1 = employés non réguliers, 2 = 1 à 4 employés rémunérés, 3 = 5 à 9 employés rémunérés; 4 = 10 et plus employés rémunérés

ChildLabourStatistics_FR.indd 110 9.11.2005 9:36:52

ChildLabourStatistics_FR.indd 111

II. ACTIVITÉS DU MOMENT (suite)

Poser les questions suivantes aux employés rémunérés uniquement.

Nº ID	(Si le code de la colonne 43 = 1 ou 2)			(Si le code de la colonne 53 = 1 ou 2)	
	Quelle est la fréquence à laquelle XY est rémunéré dans l'occupation principale de XY? Utiliser les codes ci-dessous.	Combien XY a-t-il/elle gagné dans cette occupation principale ces 7 derniers jours? (Marquer le montant en 57a et 57b)		Combien XY a-t-il/elle gagné dans cette occupation secondaire ces 7 derniers jours? ***(Marquer le montant en 58a et 58b puis ➔ colonne 59)***	
		Espèces (mille tug)	Nature (mille tug)	Espèces (mille tug)	Nature (mille tug)
	(56)	(57a)	(57b)	(58b)	(58b)
01					
02					
03					
04					
05					
06					
07					

Codes

Code de fréquence de rémunération (Colonne 56)	1 = par heure, 2 = par jour, 3 = par semaine, 4 = tous les 15 jours, 5 = mensuel, 6 = semestriel, 7 = par rendement

III. DISPONIBILITÉ POUR PLUS DE TRAVAIL

Poser les questions suivantes aux employés rémunérés uniquement.

ID No.	(Si la colonne 24 ≥ 1, ou si la colonne 39 = 1 alors poser ces questions, sinon ➔ colonne 63)			
	XY a-t-il/elle été disponible pour plus de travail ces derniers jours? Oui = 1 Si non, demander les principales raisons et utiliser les codes ci-dessous. ***Marquer le code, et ➔ colonne 72***	Pourquoi XY n'a-t-il/elle pas pendant plus d'heures ces 7 derniers jours? (Utiliser les codes ci-dessous)	Pendant combien de temps XY a-t-il/elle été disponible pour plus de travail? (Marquer le code approprié)	Quelles étapes XY a-t-il/elle suivi dans sa recherche de travail ces 30 derniers jours? ***Marquer le code approprié et ➔ colonne 72***
	(59)	(60)	(61)	(62)
01				
02				
03				
04				
05				
06				
07				

Codes

Codes de raisons principales (Colonne 59): 1 = a suffisamment de travail, 2 = travaux de ménage, 3 = étudiant/en stage non rémunéré, 4 = mal/maladie temporaire, 5 = congés/vacances hors saison, 6 = maternité, 7 = autres.
Codes de raisons principales (Colonne 60): 1 = ne peut pas trouver plus de travail, 2 = hors saison d'inactivité/mauvais temps, 3 = panne de machine, d'électricité, et autres pannes, 4 = pénurie de matières premières ou de combustible, etc, 5 = pénurie de fonds/ressources, 6 = autres causes involontaires.
Code de la durée de disponibilité/recherche (Colonne 61): 1 = moins d'un mois, 2 = 1 à 2 mois, 3 = 3 à 5 mois, 4 = 6 à 11 mois, 5 = 1 à 2 ans, 6 = 3 ans et plus.
Codes d'étapes suivies pour trouver plus de travail (Colonne 62): 1 = inscrit à un bureau d'emploi, 2 = cherché et répondu à des offres d'emploi, 3 = offre de candidature chez des employeurs prospectifs; 4 = recherché dans les fermes, les usines, chantiers, etc, 5 = recherché l'aide d'amis ou parents; 6 = recherché du terrain, de l'équipement, le finance, pour fonder sa propre entreprise, 7 = d'autres étapes suivies

9.11.2005 9:36:53

IV. SANS EMPLOI

Nº ID	(Si la réponse à la question de la colonne 39 = 2 alors poser ces questions) XY était-il/elle disponible pour un travail ces 7 derniers jours? Oui = 1 ***Si non, demander les raisons principales et utiliser les codes ci-dessous et → la colonne 72)***	Quel genre de travail, commerce ou profession XY aimerait-il/elle avoir? (Décrire l'occupation espérée ou le travail)		Quelle est la paie par jour ou les gains par mois que XY voulait pour cette occupation?		XY s'est-il/elle inscrit(e) à un bureau de l'emploi de la zone? Oui = 1 Non = 2	Quand XY s'est-il/elle inscrit à ce bureau de l'emploi? (Indiquer le mois et l'année)		XY a-t-il/elle cherché du travail ces 30 derniers jours? Oui = 1 Non = 2 ***Si non, → col. 70***	Quelles étapes XY a-t-il/elle suivi dans sa recherche d'emploi ces 30 derniers jours? (Utiliser les codes ci-dessous) ***→ col. 71***	Pourquoi XY n'a-t-il/elle pas cherché du travail ces 30 derniers jours? Utiliser les codes de raisons principales ci-dessous) ***→ col. 72***	Pendant combien de temps XY est-il/elle disponible pour le travail? (Utiliser les codes de durée ci-dessous)
		Description de la profession	Code	Les gains mensuels (mille tug)	Paie par jour (mille tug)		Année	Mois				
	(63)	(64a)	(64b)	(65a)	(65b)	(66)	(67a)	(67b)	(68)	(69)	(70)	(71)
01												
02												
03												
04												
05												
06												
07												

Codes

Codes de raisons principales (Colonne 63)	2 = tâches ménagères, 3 = études, 4 = retraité/personne âgée, 5 infirmité, 6 = indisponible pour le travail, 7 = surveillance d'enfants, 8 = maux et maladies temporaires, 9 = autres
Codes d'étapes pour trouver plus de travail (Colonne 69)	1 = inscrit à un bureau d'emploi, 2 = a cherché et a répondu à des offres d'emploi, 3 = offre de candidature chez des employeurs prospectifs; 4 = recherché dans les fermes, les usines, chantiers, etc, 5 = recherché l'aide d'amis ou parents; 6 = a recherché un terrain, de l'équipement, le financement, pour fonder sa propre entreprise, 7 = d'autres étapes suivies
Codes des raisons principales pour ne pas chercher plus de travail (Colonne 70)	1 = pensait qu'il n'y avait pas de travail, 2 = hors saisons, 3 = n'a aucune compétence ni savoir-faire, 4 = tâches ménagères, 5 = études, 6 = pas disponible, 7 = autres
Codes de durée de disponibilité/recherche de travail (Colonne 71)	1 = moins d'un mois, 2 = 1 à 3 mois, 3 = 4 à 6 mois, 4 = 7 à 11 mois, 5 = 1 à 2 ans, 6 = 3 ans et plus

ChildLabourStatistics_FR.indd 112 9.11.2005 9:36:54

V. POPULATION HABITUELLEMENT ACTIVE

Nº ID	Pendant les 12 derniers XY a-t-il/elle été employé(e) ou disponible pour un travail (sans emploi) la plupart de l'année (6 mois ou plus)? ***Oui = 1 → Col. 74*** Non = 2	Quelles sont les raisons pour lesquelles XY n'a pas travaillé ou n'était pas disponible pour un travail (économiquement inactif) la plupart du temps ces 12 derniers mois? (Utiliser les codes de raisons principales ci-dessous) ***→ Col. 88***	Pendant les 12 derniers mois quand XY a-t-il/elle été employé(e) XY employé(e) la plupart de temps (un temps plus long)? ***Oui = 1 → Col. 77*** Non = 2	Quelles étapes XY a-t-il/elle suivi dans sa recherche pendant les 12 derniers mois? (Utiliser les codes des raisons principales ci-dessous)	Pendant combien de temps XY cherche-t-il/elle du travail /est-il/elle disponible? (Indiquer le code)	Quel principal type de travail, commerce ou profession XY a-t-il/elle fait dans sa principale occupation ces 12 derniers mois?		Dans quel type d'activité économique, par exemple l'agriculture, l'industrie, le commerce etc., XY a-t-il/elle travaillé pendant ces 12 derniers mois de sa principale occupation?		Depuis combien de temps XY travaille-t-il/elle dans cette activité économique / profession? (Utiliser les pour la durée de travail ci-dessous)
						Description de la profession	Code	Description de l'industrie	Code	
	(72)	(73)	(74)	(75)	(76)	(77a)	(77b)	(78a)	(78b)	(79)
01										
02										
03										
04										
05										
06										
07										

Codes

Codes des raisons principales d'inactivité habituelle (Colonne 73)	1 = études, 2 = tâches ménagères, 3 = bénéficiaire de revenu, 4 = retraité/personne âgée, 5 = maladie, 6 = infirme, 7 = surveillance des enfants, 8 = trop jeune 9 = vieux/infirme, 10 = autres.
Les codes des étapes suivies dans la recherché de travail (Colonne 75)	1 = inscrit à un bureau d'emploi, 2 = a cherché et a répondu à des offres d'emploi, 3 = offre de candidature chez des employeurs prospectifs; 4 = recherché dans les fermes, les usines, chantiers, etc, 5 = recherché l'aide d'amis ou parents; 6 = a recherché un terrain, de l'équipement, le financement, pour fonder sa propre entreprise, 7 = d'autres étapes suivies.
Codes de disponibilité/recherché d'emploi (Colonne 76)	1 = jusqu'à 3 mois, 2 = 4 à 6 mois, 3 = 7 à 11 mois, 4 = 1 à 2 ans, 5 = 3 à 4 ans, 6 = 5 ans et plus.
Codes de durée de travail (Colonne 79)	1 = moins d'un an, 2 = 1 à 2 ans, 3 = 3 à 4 ans, 4 = 5 à 9 ans, 5 = 10 ans ou plus.

ChildLabourStatistics_FR.indd 113 9.11.2005 9:36:55

V. POPULATION HABITUELLEMENT ACTIVE (suite)

Nº ID	Quel était le statut d'emploi de XY dans son occupation principale ces 12 derniers mois? (Utiliser les codes de statut d'emploi ci-dessous) ***Si le Code de la Col. 80 = 6 → Col. 82***	Quelle était la moyenne des gains mensuels /paie quotidienne de XY dans cette occupation principale (gains quotidiens en Tog)		Avez-vous eu une occupation secondaire? Oui = 1 ***Non = 2 → Col. 86***	Quelle occupation secondaire XY avait-il/elle ces 12 derniers mois?		Dans quelle activité économique, telle que l'agriculture, l'industrie, le commerce et. XY travaillait-il/elle dans son occupation secondaire ces 12 mois?		Quel était le statut d'emploi de XY dans l'occupation secondaire ces 12 derniers mois? (Utiliser les codes ci-dessous)	Quelle était la moyenne du total des gains /mensuels/quotidiens de XY de toutes les occupations de XY ces 12 derniers mois ?		Combien de fois XY a-t-il/elle changé d'emploi en tant qu'employé rémunéré ces 12 derniers mois? Indiquer le nombre de fois, y compris 0 (zéro)
		Gains mensuels (mille tug)	Paie quotidienne (mille tug)		Description de la profession	Code	Description de l'industrie	Code		Gains mensuels moyens (mille tug)	Gains quotidiens moyens (mille tug)	
	(80)	(81a)	(81b)	(82)	(83a)	(83b)	(84a)	(84b)	(85)	(86a)	(86b)	(87)
01												
02												
03												
04												
05												
06												
07												

Codes

Codes de statut d'emploi (Colonne 80, Colonne 85)	1 = employé rémunéré sous contrat, 2 = employé rémunéré sous le code du travail, 3 = Employeur, 4 = Membre de coopérative, 5 = travailleur à son propre compte, 6 = travailleur familial non rémunéré, 7 = autres.

ChildLabourStatistics_FR.indd 114 9.11.2005 9:36:56

VI. EMPLOIS PRÉCÉDENTS

Pour toutes les personnes âgées de 5 ans et plus qui ont déjà travaillé.

Nº ID	XY a-t-il/elle travaillé dans le passé? Oui = 1 Non = 2 ***(Si Non et 5 à 17 ans → VII)***	Quelle était la dernière occupation/ type de travail, commerce ou profession que XY a fait?		Quelle est la nature du travail a fait et le produit ou service principal à ce lieu de travail de XY ?		Pendant combien de temps XY a-t-il/elle passé dans le travail/ emploi? (Utiliser les codes de durée ci-dessous)	Quel était le statut de l'emploi dans la dernière profession de XY? (Utiliser les codes de statut d'emploi)	Quand XY a-t-il/elle arête de travailler dans le dernier poste/emploi? (Utiliser les codes de durée ci-dessous)	A quel type d'activité l'entreprise XY travaille appartient-il? (Utiliser les codes de secteurs d'activités	Pour quelle raison principale XY a-t-il/elle quitté le dernier travail/ emploi de XY? (Utiliser les codes de raisons principales ci-dessous)	Quelles étaient les principales sources de support/revenu de XY pendant la période de chômage? (Utiliser les codes pour les 3 sources les plus utilisées)		
		Description de la profession	Code	Description de l'industrie	Code						1	2	3
	(88)	(89)	(89b)	(90a)	(90b)	(91)	(92	(93)	(94)	(95)	(96a)	(96b)	(96c)
01													
02													
03													
04													
05													
06													
07													

Codes

Codes de durée d'emploi (Colonne 91)	1 = moins d'un an, 2 = 1 à 2 ans, 3 = 3 à 4 ans, 4 = 5 à 9 ans , 5 = 10 ans ou plus .
Codes de statut d'emploi (Colonne 92)	1 = employé rémunéré sous contrat, 2 = employé rémunéré sous le code de travail, 3 = Employeur, 4 = membre de coopérative, 5 = travailleur à son propre compte, 6 = travailleur non rémunéré familial, 7 = autres.
Durée de l'emploi (Colonne 93)	1 = moins d'un mois, 2 = 1 à 3 mois, 3 = 4 à 6 mois, 4 = 7 à 11 mois, 5 = 1 à 2 ans, 6 = 3 ans et plus.
Codes d'emploi (Colonne 94)	10 = entreprise privée, 11 = Partenariat, 21 = Coopérative, 31 = entreprise semi-privée, 32 = SARL, 40 = entreprise d'Etat, 50 = entreprise gouvernementale, 60 = organisation à but non lucratif, 70 = entreprise personnelle
Codes de raisons pour quitter le travail (Colonne 95)	1 = raisons familiales/familiales, 2 = insatisfait de la paie, 3 = insatisfait du travail, 4 = maladie/incapacité 5 = retraite, 6 = étude, 7 = cessation temporaire de travail, 8 = fermeture de l'entreprise 9 = faillite, 10 = autres
Codes de sources d'aide (Colonne 96)	1 = Parent, époux, enfants, frères/sœurs, 2 = retraits d'épargne, 3 = revenue de propriété, 4 = vente de patrimoine, 5 = Gouvernement, 6 = institutions caritatives, 7 = pensions/bénéfices 8 = autres

ChildLabourStatistics_FR.indd 115 9.11.2005 9:36:56

VII. ACTIVITÉS DES ENFANTS

Questions à poser aux membres du ménage âgés de 5 à 17 ans.

Indiquer le numéro d'identité du membre âgé de 5 à 17 ans dans l'ordre enregistré sur la liste	XY peut-il/elle répondre Oui = 1 Si Non, utiliser les codes ci-dessous). ***➔enfant suivant***	XY a-t-il/elle fréquenté une école/une institution de formation? Si Oui, utiliser les codes ci-dessous ***Si Non marquer 3 et ➔ Col. 4***	Quelle est la principale raison pour laquelle XY ne va pas à l'école /institution de formation? (Utiliser les codes des raisons principales ci-dessous).	XY aide-t-il/elle dans les activités économiques du ménage? Oui = 1 ***Non = 2 ➔ Col. 7***	A quel âge XY a-t-il/elle commencé à aider dans les activités économiques du ménage? (indiquer l'âge accompli)	Pourquoi XY a-t-il/elle commencé à aider dans les activités économiques du ménage? (Utiliser les codes ci-dessous)	XY accompli-t-il/elle un travail autre que celui de l'activité économique du ménage? Oui = 1 ***Non = 2 ➔ Col. 27***	À quel âge XY a-t-il/elle commencé à faire ce travail? (Indiquer l'âge accompli)	Pourquoi XY a-t-il/elle commencé à faire ce travail? (Utiliser les codes ci-dessous)	Quel est le lieu de travail de XY? (Utiliser les codes ci-dessous)	XY vivait-il/elle hors de chez lui/elle pendant ce travail autres que les activités économiques du ménage? Oui = 1 ***Non = 2 ➔ Col. 13***	À quel âge XY a-t-il/elle commencé à vivre hors de chez lui/elle pendant ce travail autres que les activités économiques du ménage? (Enter age in completed years)	Qui supervise XY quand XY est au travail? (Utiliser les codes ci-dessous)	XY est-il/elle satisfait(e) des conditions de travail de XY? ***Oui = 1 ➔ Col. 16*** Non = 2	Quelle est la principale raison de l'insatisfaction de XY? (Utiliser les codes de raisons principales ci-dessous)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
01															
02															
03															
04															
05															
06															

Codes

Raison pour incapacité de répondre à la question (Colonne 1)	2 = chef du ménage/membre adulte, 3 = aucun
Codes d'éducation (Colonne 2)	1 = Formelle (maternelle, primaire, cours secondaire, collège, université, institut), 2 = Non formelle, 3 = ne fréquente aucune école
Raison de non la fréquentation scolaire (Colonne 3)	1 = trop jeune, 2 = école trop éloignée, 3 = coût du matériels scolaire, l'habillement, etc., 4 = mauvaise performance scolaire/ désintéressé, 5 = accroît le revenu du ménage, 6 = aide dans les travaux domestiques, 7 = malade, 8 = handicapé, 9 = autres
Raison (Colonne 6, Colonne 9)	1 = acquis d'expérience et de savoir-faire, 2 = contribue au revenu du ménage, 3 = se prendre en charge/ économiquement indépendant, 4 = pour couvrir ses frais de scolarisation, 5 = autres
Lieu (Colonne 10)	1 = chez l'employeur, 2 = dans la rue, 3 = boutiques/marchés, 4 = locaux d'usines/industries, 5 = pâturage/fermes, jardin, 6 = site de mine, 7 = site de construction, 8 = autres
Qui supervise votre travail (Colonne 13)	1 = autres parents adultes, 2 = adultes non parentés, 3 = moi-même, sans supervision
Principale raison de d'insatisfaction (Colonne 15)	1 = Exposition au froid, 2 = Exposition à la poussière/à l'eau, 3 = Exposition au nez, 4 = Exposition aux substances nocives, 5 = mauvaise postures, 6 = autres

ChildLabourStatistics_FR.indd 116 9.11.2005 9:36:57

VII. ACTIVITÉS DES ENFANTS (suite)

Questions à poser aux membres du ménage âgés de 5 à 17 ans.

Nº ID	La profession de XY est-elle physiquement ou mentalement? Oui = 1 ***Non = 2*** ***➔ Col. 18***	Quel type de stress XY a-t-il/elle connu? [indiquer jusqu'à 3 codes]			XY utilise-t-il/elle des outils ou matériels de sécurité de travail? Oui = 1 Non = 2	Combien de fois XY a-t-il/elle travaillé dans la soirée ou les nuits ces 30 derniers jours? (entrer les codes ci-dessous)	XY est-il/elle tombé(e) malade ou a-t-il/elle été blessé(e) à cause de son travail ces 12 derniers mois? Oui = 1 ***Non = 2*** ***➔ Col. 25***	Dans quelle profession XY était-il/elle engagé(e) quand XY a été malade ou blessé tout récemment?		A quel point la dernière maladie/blessure de travail de XY était-elle grave/aiguë? (utiliser les codes ci-dessous)	De quelle maladie/blessure XY a-t-il/elle souffert? (entrer les codes ci-dessous)	Qui a pris en charge les coûts du traitement de la maladie/blessure de XY ? (entrer les codes ci-dessous)	Sur quoi XY dépense-t-il/elle les gains de XY ? (entrer les codes ci-dessous)	Quelle serait la conséquence pour XY et pour le ménage de XY si XY ne travaille pas? (entrer les codes ci-dessous)	Combien d'heures libres par jours XY a-t-il/elle comme temps de loisirs, regarder la TV, etc. (entrer les nombres d'heures)
								Description de la profession	Code						
	(16)	(17a)	(17b)	(17c)	(18)	(19)	(20)	(21a)	(21b)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27
01															
02															
03															
04															
05															
06															
07															

Codes

Type de stress connu (Colonne 17)	1 = injure verbale, 2 = attitude d'indifférence, 3 = battu au travail, 4 = travail physique intense, 5 = harcèlement sexuel, 6 = être privé de ses gains, 7 = autres
Lieu de travail (Colonne 19)	1 = jamais, 2 = 1 à 3 fois, 3 = 4 à 7 fois, 4 = 8 fois et plus
Gravité/intensité de maladie/blessure (Colonne 22)	1 = aucun traitement exigé, 2 = a consulté un médecin, 3 = hospitalisation exigée, 4 = temporairement frappé d'incapacité, 5 = handicapé, 6 = autres
Maladie/blessure de travail (Colonne 23)	1 = pas très gravement malade/blessé, 2 = a développé une allergie, 3 = contact des yeux affection de la vue/infection, 4 = infection pulmonaire, 5 = troubles cardiovasculaires, 6 = maux d'estomac, 7 = hépatite, 8 = autres
Dépenses de traitement médical (Colonne 24)	1 = employeurs, 2 = assurance médicale, 3 = les parents, 4 = moi-même, 5 = aucun coût, 6 = autres
Dépenses des gains (Colonne 25)	1 = aide à la famille, 2 = une partie pour aider la famille et une autre partie pour soi, 3 = épargne, 4 = dépense tout sur soi, 5 = autres .
Influences (Colonne 26)	1 = chute des conditions de vie du ménage, 2 = le ménage n'aura aucune source de revenu, 3 = les affaires du ménage seront affectées, 4 = perte d'expérience de travail, 5 = aucun impact, 6 = autres

ChildLabourStatistics_FR.indd 117 9.11.2005 9:36:58

Annexe II

CIA – Roumanie
Institut national de statistiques et d'études économiques
Activité des enfants: Questionnaire individuel pour adulte

Questions adressées à l'un des parents ou un autre adulte du ménage qui connaît très bien les activités et la vie de chaque enfant. **STRICTEMENT CONFIDENTIEL**
Les réponses à ces questions du questionnaire sont exclusivement utilisées à des fins statistiques.

Le questionnaire devrait être rempli seulement pour les enfants âgés de 5 à 17 ans, nés pendant:	mois 1 ⌊_⌋ année 1 ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋ mois 2 ⌊_⌋ année 2 ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋ Marquer le mois sous forme LG

- Les questions marquées ***M*** peuvent avoir des réponses multiples, celles marquées ***3M*** un maximum de trois réponses, sinon une seule réponse est acceptée.
- Répondez à la question en marquant × dans les ☐, des chiffres ou des lettres dans les ⌊_⌋ ou du texte dans les espaces prévus _____
- Les figures suivant le signe ➔ près d'une boîte montrent le numéro de la question répondue après avoir marqué la réponse dans la boîte respective.
- Si le signe ➔ ne suit pas la boîte, on doit répondre à la question suivante.
- Les symboles sous ou à côté des boîtes sont marqués à titre d'information.

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE ENQUÊTÉE

Les données doivent être prises sous la forme CL

Code du centre ..... ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋ CENTR
Code du logement ..... ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋ LOC
CL d'identification dans le logement ..... ⌊_⌋ CL
Identificateur personnel sous la forme CL ..... ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋ NRP

Nom et prénom _____

Date de naissance ..... mois ⌊_⌋⌊_⌋ LUNN

..... année ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋ ANN

Selon l'Ordonnance gouvernementale n° 9/1992* sur l'organisation des statistiques officielles, avec ses modifications et compléments, «les personnes naturelles sont dans l'obligation de fournir des services statistiques avec des données personnelles, y compris celles qui concernent le ménage et l'activité économique nécessaires pour la conduite des recensements et des enquêtes statistiques».

* Selon la loi n° 11/1994

Institut national de statistiques et d'études économiques
16 Libertății avenue, Sector 5, Bucharest – Code 70542
Tél.: (01)410 68 57, (01)410 68 41
Fax. (01) 312 48 73, (01) 335 73 73
E-mail: romstat@insse.ro
Site web: http://www.insse.ro

ChildLabourStatistics_FR.indd 118 9.11.2005 9:36:59

Liste des enfants dans le ménage âgés de 5 à 17 ans (inclus)

Les informations sont à **prendre** de la CL – Cap. 2

Nbr. de pers.	Nom et prénom de l'enfant	Date de naissance	
		Mois	Année
NRP		LUNN	ANN

*A. Les questions 1 à 10 concerneront **UNIQUEMENT** les enfants âgés de 5 à 14 ans (inclus); pour les enfants âgés de 15 à 17 ans (inclus) l'entretien commencera avec la question 11.*

LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EFFECTUÉES PAR LES ENFANTS PENDANT LA SEMAINE DERNIÈRE								
Ces questions concernent ***UNIQUEMENT*** les enfants âgés de 5 à 14 ans (inclus)			Identificateur de l'enfant du CL – Cap. 2				Aller à
			☐☐	☐☐	☐☐	☐☐	
			NRP				
1.	L'enfant a-t-il travaillé la semaine dernière pour un salaire ou toute autre rémunération en espèces ou en nature?						
	• OUI	1	☐	☐	☐	☐	
	• NON, parceque:						
	– L'enfant était absent du travail (toute sorte de conges, départ, accident ou incapacité temporaire, conditions météorologiques défavorables, etc.)	2	☐	☐	☐	☐	
	– L'enfant ne voulait pas travailler	3	☐	☐	☐	☐	
	– Les parents ne voulaient pas	4	☐	☐	☐	☐	
	– L'enfant est trop jeune	5	☐	☐	☐	☐	
	– L'enfant a des responsabilités familiales, il était malade	6	☐	☐	☐	☐	➔ 8
	– L'enfant a un sérieux handicap	7	☐	☐	☐	☐	
	– L'enfant va à l'école	8	☐	☐	☐	☐	
	• autres (à préciser) ~~~~~	9	☐	☐	☐	☐	
LUCR							
2.	Quel était le statut professionnel de l'enfant?						
	• employé	1	☐	☐	☐	☐	
	• employeur	2	☐	☐	☐	☐	
	• à son compte	3	☐	☐	☐	☐	
	• employé familial	4	☐	☐	☐	☐	➔ 5
	• autre (par exemple: apprentis d'un artisan) ~~~~~	5	☐	☐	☐	☐	
STAP							

Ces questions concernent ***UNIQUEMENT*** les enfants âgés de 5 à 14 ans (inclus)			Identif. de l'enf. du CL – Cap. 2				Aller à
			⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	
			NRP				
3.	Comment l'enfant a-t-il été embauché?						
	• permanent	1	☐	☐	☐	☐	
	• temporaraire	2	☐	☐	☐	☐	
ANGSAL							
4.	Quel est le statut juridique de l'entreprise dans laquelle l'enfant travaillait?						
	• public	1	☐	☐	☐	☐	
	• privé	2	☐	☐	☐	☐	
	• mixte (privé et public)	3	☐	☐	☐	☐	
	• coopérative	4	☐	☐	☐	☐	
	• public d'intérêt national ou local	5	☐	☐	☐	☐	
	• autres (à préciser) ~~~~~	6	☐	☐	☐	☐	
PROP							
5.	Quelle activité économique l'enfant a-t-il accompli?						
	• nom de l'activité		~~~~~	~~~~~	~~~~~	~~~~~	
	Code de l'activité (CANE) ou ceux de l'annexe 2		⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	
ACT							
6.	Quelle était la profession de l'enfant?						
	• nom de la profession, travail manuel		~~~~~	~~~~~	~~~~~	~~~~~	
	• description brève		~~~~~	~~~~~	~~~~~	~~~~~	
	Code de profession (COR) ou de l'annexe 3		⌊⌊⌋⌊⌋	⌊⌊⌋⌊⌋	⌊⌊⌋⌊⌋	⌊⌊⌋⌊⌋	
OCUP							
7.	Combien d'heures l'enfant travaille-t-il habituellement par semaine?						
	• nombre d'heures		⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	
DURO							
8.	L'enfant a-t-il cherché du travail pendant la semaine dernière (rémunéré ou non rémunéré)?						
	• OUI	1	☐	☐	☐	☐	➔ 10
	• NON	2	☐	☐	☐	☐	
CAUTNOC							

Ces questions concernent ***UNIQUEMENT*** les enfants âgés de 5 à 14 ans (inclus)			Identif. de l'enf. du CL – Cap. 2				Aller à
			☐☐	☐☐	☐☐	☐☐	
			NRP				
9.	Quelle était la principale raison pour laquelle l'enfant n'a pas cherché du travail?						
	• L'enfant en a déjà trouvé et commence bientôt	1	☐	☐	☐	☐	
	• L'enfant attend qu'on le réembauche à nouveau dans son ancien travail	2	☐	☐	☐	☐	
	• L'enfant ne veut pas travailler (à cause de l'âge, formation pour l'éducation supérieure)	3	☐	☐	☐	☐	
	• L'enfant va à l'école ou suit une formation	4	☐	☐	☐	☐	
	• L'enfant travaille déjà	5	☐	☐	☐	☐	
	• L'enfant a des responsabilités familiales (y compris la maternité)	6	☐	☐	☐	☐	
	• maladie ou handicap	7	☐	☐	☐	☐	
	• L'enfant pense qu'il n'y a aucun travail vacant ou ne sait pas ou chercher	8	☐	☐	☐	☐	
	• L'enfant pense ne pas trouver du travail en raison de son âge	9	☐	☐	☐	☐	
	• L'enfant a cherché dans le passé mais n'en a pas trouvé	10	☐	☐	☐	☐	
	• autres (à préciser) _____	11	☐	☐	☐	☐	
MONCAUT							
10.	L'enfant était-il disponible pour un travail la semaine passée (rémunéré ou non rémunéré)?						
	• OUI	1	☐	☐	☐	☐	
	• NON	2	☐	☐	☐	☐	
DISP							

*B. Les questions suivantes s'adressent à **TOUS** les enfants âgés de 5 à 17 ans (inclus)*

11.	L'enfant a-t-il travaillé de façon occasionnelle ou exceptionnelle, au moins pendant une heure la semaine dernière, même pour un travail non rémunéré (mais recevant: de la nourriture, des vêtements, un logement, etc.)?						
	• OUI	1	☐	☐	☐	☐	
	• NON	2	☐	☐	☐	☐	➔ 32

LES GAINS ET LES HEURES DE TRAVAIL DE L'ENFANT DANS UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE PENDANT ***LA SEMAINE DERNIÈRE***							
Questions adressées à ***TOUS*** les enfants âgés de 5 à 17 ans (inclus)			Identif. de l'enf. du CL – Cap. 2				Aller à
			⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	
			NRP				
12.	Quel était le type d'accord sur les conditions de travail de l'enfant?						
	• contrat de travail	1	☐	☐	☐	☐	
	• convention civile pour rendre services	2	☐	☐	☐	☐	
	• accord verbal	3	☐	☐	☐	☐	
	• accord écrit	4	☐	☐	☐	☐	
	• autres (à préciser) _____	5	☐	☐	☐	☐	
TIP							
13.	Sous quelles conditions le travail de l'enfant a-t-il été accepté?						
	• rémunéré						
M	– en espèces	1	☐	☐	☐	☐	
	– en nature	2	☐	☐	☐	☐	
	• non rémunéré	3	☐	☐	☐	☐	➔ 16
CONDL							
14.	Comment l'enfant était-il payé?						
	• à la pièce	1	☐	☐	☐	☐	
	• à l'heure	2	☐	☐	☐	☐	
	• par jour	3	☐	☐	☐	☐	
	• par semaine	4	☐	☐	☐	☐	
	• par mois	5	☐	☐	☐	☐	
	• occasionnellement	6	☐	☐	☐	☐	
	• autres (à préciser) _____	7	☐	☐	☐	☐	➔ 16
	• pas encore payé	8	☐	☐	☐	☐	
PLATA							

15.	Pour combien de temps l'enfant a-t-il été payé la dernière fois et quel était le montant perçu?					
	• période:					
	de: jour/mois	1	⌊⌊⌋⌋ ZZLL	⌊⌊⌋⌋ ZZLL	⌊⌊⌋⌋ ZZLL	⌊⌊⌋⌋ ZZLL
	à: jour/mois	2	⌊⌊⌋⌋ ZZLL	⌊⌊⌋⌋ ZZLL	⌊⌊⌋⌋ ZZLL	⌊⌊⌋⌋ ZZLL
	• montant total perçu (lei)	3	⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌋⌋
	dont:					
	− en espèces (lei)	4	⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌋⌋
	− en nature (estimation en lei des payements en nature)	5	⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌊⌊⌊⌊⌋⌋
PERSUM						

Questions adressées à ***TOUS*** les enfants âgés de 5 à 17 ans (inclus)			Identif. de l'enf. du CL – Cap. 2 ⌊⌊⌋⌋ ⌊⌊⌋⌋ ⌊⌊⌋⌋ ⌊⌊⌋⌋ NRP				Aller à
16.	Quand et combien d'heures l'enfant travaille-t-il effectivement?						
M	• du lundi au vendredi						
	– de (heure)	1	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	
	– à (heure)	2	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	
	• samedi et/ou dimanche						
	– de (heure)	3	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	
	– à (heure)	4	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	
	• Un nombre variable d'heures /semaines (estimer)						
M	– le matin	5	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	
	– l'après-midi	6	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	
	– le soir	7	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	
CANDCATE							
17.	Quelles étaient les raisons principales pour lesquelles l'enfant a accompli des activités économiques la semaine dernière ? *(cocher un maximum de trois raisons)*						
3M	• besoins d'argent	1	☐	☐	☐	☐	
	• aider la famille	2	☐	☐	☐	☐	
	• apprendre un métier manuel	3	☐	☐	☐	☐	
	• ne veut plus aller à l'école	4	☐	☐	☐	☐	
	• curiosité	5	☐	☐	☐	☐	
	• autres (à préciser) _____	6	☐	☐	☐	☐	
MOTIVE							
LA PROTECTION DE L'ENFANT QUI À TRAVAILLÉ ***LA SEMAINE DERNIÈRE***							
18.	L'enfant est-il au courant des dangers de ce travail?						
	• OUI	1	☐	☐	☐	☐	
	• NON	2	☐	☐	☐	☐	
PERI							
19.	L'enfant porte-il une tenue de protection?						
	• OUI	1	☐	☐	☐	☐	
	• NON	2	☐	☐	☐	☐	➔ 21
ECHIPP							
20.	Quel type de tenue de protection l'enfant utilise-t-il?						
M	• paire de lunettes	1	☐	☐	☐	☐	
	• casque	2	☐	☐	☐	☐	
	• protège-tympan	3	☐	☐	☐	☐	
	• chaussures spéciales	4	☐	☐	☐	☐	
	• gants	5	☐	☐	☐	☐	
	• autres (à préciser) _____	6	☐	☐	☐	☐	
TIPECHIP							

Questions adressées à ***TOUS*** les enfants âgés de 5 à 17 ans (inclus)			Identif. de l'enf. du CL – Cap. 2				Aller à
			⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	
			NRP				
21.	Les collègues de l'enfant qui font le même travail ont-ils des tenues de protection?						
	• OUI	1	☐	☐	☐	☐	
	• NON	2	☐	☐	☐	☐	➔ 23
	• Pas dans ce travail, pas de collègues	3	☐	☐	☐	☐	
FOLECHIP							
22.	Quels types de tenues de protection les collègues de l'enfant utilisent-ils?						
M	• paire de lunettes	1	☐	☐	☐	☐	
	• casque	2	☐	☐	☐	☐	
	• protège-tympan	3	☐	☐	☐	☐	
	• chaussures spéciales	4	☐	☐	☐	☐	
	• gants	5	☐	☐	☐	☐	
	• autres (à préciser) _____	6	☐	☐	☐	☐	
CEECHIP							
INFORMATIONS CONCERNANT L'EMPLOYEUR DE L'ENFANT ET LE TRAVAIL QUE L'ENFANT EFFECTUAIT ***CETTE DERNIÈRE SEMAINE***							
23.	Comment l'enfant travaillait-il?						
	• à son propre compte	1	☐	☐	☐	☐	
	• pour des parents/tuteurs	2	☐	☐	☐	☐	➔ 29
	• pour quelqu'un d'autre (voisins, parents éloignés)	3	☐	☐	☐	☐	
	• pour l'employeur	4	☐	☐	☐	☐	➔ 25
LUCRP							
24.	Où travaille l'enfant installé à son propre compte travaille-t-il?						
	• intérieur	1	☐	☐	☐	☐	
	• extérieur	2	☐	☐	☐	☐	
	• point fixe (station de métro, marché, parc, carrefours, rue, etc.) donner les noms de rues, de marché, etc. _____	3	☐	☐	☐	☐	➔ 29
	• point mobile (étalage de marché, table, etc.) à préciser: _____	4	☐	☐	☐	☐	
LUCRL							

Questions adressées à ***TOUS*** les enfants âgés de 5 à 17 ans (inclus)					Identif. de l'enf. du CL – Cap. 2 NRP				Aller à
25.	Quels sont le nom et l'adresse de l'employeur?								
	• nom, prénom (employeur)								
	• adresse de l'entreprise (rue, n°)								
	• localité								
	• comté								
	• code SIRUTA pour la localité								
	• code SIRUTA pour le comté								
NADRPA									
26.	Comment étaient les relations entre l'enfant et l'employeur?								
	• bonnes	1	☐	☐	☐	☐			➔ 28
	• indifférentes	2	☐	☐	☐	☐			
	• mauvaises	3	☐	☐	☐	☐			
RELPA									
27.	Quelles sont les raisons qui emmènent l'enfant à dire que les relations étaient mauvaises avec son l'employeur?								
M	• trop de travail	1	☐	☐	☐	☐			
	• trop de temps passé au travail	2	☐	☐	☐	☐			
	• rémunération en retard	3	☐	☐	☐	☐			
	• sévices physiques	4	☐	☐	☐	☐			
	• langage injurieux	5	☐	☐	☐	☐			
	• sévices sexuels	6	☐	☐	☐	☐			
	• autres (à préciser)	7	☐	☐	☐	☐			
MOTRELPA									

Questions adressées à ***TOUS*** les enfants âgés de 5 à 17 ans (inclus)			Identif. de l'enf. du CL – Cap. 2				Aller à
			⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	
			NRP				
28.	Lesquelles de ces facilités l'employeur donnait-il à l'enfant?						
M	• congés payés	1	☐	☐	☐	☐	
	• congés médicaux payés	2	☐	☐	☐	☐	
	• assurance sociale et assurance maladie	3	☐	☐	☐	☐	
	• primes, gratifications (régulièrement)	4	☐	☐	☐	☐	
	• uniformes gratuits	5	☐	☐	☐	☐	
	• prime d'uniforme	6	☐	☐	☐	☐	
	• repas gratuits	7	☐	☐	☐	☐	
	• prime de panier	8	☐	☐	☐	☐	
	• transport gratuit	9	☐	☐	☐	☐	
	• prime de transport	10	☐	☐	☐	☐	
	• logement gratuit	11	☐	☐	☐	☐	
	• prime de logement	12	☐	☐	☐	☐	
	• autres (à préciser) _____	13	☐	☐	☐	☐	
	• aucune facilité	14	☐	☐	☐	☐	
FACILPA							

L'OPINON DES PARENTS/TUTEURS/AUTRES PERSONNES AVEC QUI VIT L'ENFANT QUI A TRAVAILLÉ PENDANT ***LA SEMAINE DERNIÈRE***

29.	Quels loisirs l'enfant a-t-il lorsqu'il ne travaille pas?						
M	• jeux	1	☐	☐	☐	☐	
	• jeux sur ordinateurs (PC)	2	☐	☐	☐	☐	
	• regarde la TV	3	☐	☐	☐	☐	
	• écoute de la musique	4	☐	☐	☐	☐	
	• lit (des contes, des romans, des magazines, etc.)	5	☐	☐	☐	☐	
	• activités de sport	6	☐	☐	☐	☐	
	• étudie	7	☐	☐	☐	☐	
	• voyages, excursions	8	☐	☐	☐	☐	
	• va au cinéma, des représentations théâtrales	9	☐	☐	☐	☐	
	• autres (à préciser) _____	10	☐	☐	☐	☐	
TIMPL							

Questions adressées à ***TOUS*** les enfants âgés de 5 à 17 ans (inclus)			Identif. de l'enf. du CL – Cap. 2				Aller à
			⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	
			NRP				
30.	Quelle est la raison principale pour faire travailler l'enfant?						
	• compléter le revenu du ménage	1	☐	☐	☐	☐	
	• remboursement d'un emprunt	2	☐	☐	☐	☐	
	• donner un coup de main au ménage, l'association familiale	3	☐	☐	☐	☐	
	• ne peut pas engager quelqu'un d'autre	4	☐	☐	☐	☐	
	• le programme scolaire n'est pas approprié	5	☐	☐	☐	☐	
	• les institutions de l'éducation sont trop éloignées	6	☐	☐	☐	☐	
	• autres (à préciser) _____	7	☐	☐	☐	☐	
MOTLUCR							
31.	Que pensez-vous si l'enfant arrête de travailler?						
	• le niveau de vie du ménage baissera	1	☐	☐	☐	☐	
	• le ménage ne pourra plus vivre	2	☐	☐	☐	☐	
	• le ménage, l'entreprise ne pourra pas fonctionner correctement et d'autres tâches ne seront pas faites	3	☐	☐	☐	☐	
	• autres (à préciser) _____	4	☐	☐	☐	☐	
TNCETA							
LES ACTIVITÉS DOMESTIQUES DE L'ENFANT PENDANT ***LA SEMAINE DERNIÈRE***							
Ce sont des services personnels de nature domestique fournis par les enfants comme membres non rémunérés du ménage et, comme tel, sont considérés comme non économiques. ***Ce sont:*** *préparer et servir des repas, fabriquer, raccommoder, laver et blanchir les vêtements, faire les courses, prendre soin des frères et sœurs ou personnes malades et infirmes dans la maison, nettoyer et réparer des éléments de la maison, nettoyer, veiller sur et réparer les biens durables de la maison, transporter les membres du ménage ou leurs marchandises, etc.*							
32.	L'enfant a-t-il accompli des travaux domestiques dans la maison/le jardin de ses parents/tuteurs?						
	• OUI	1	☐	☐	☐	☐	
	• NON	2	☐	☐	☐	☐	➔ 35
ACTGOSP							
33.	Combien d'heures l'enfant travaillait-il par jour dans ces activités domestiques?						
	• moins de 3 heures par jour	1	☐	☐	☐	☐	
	• 3 à 4 heures par jour	2	☐	☐	☐	☐	
	• 5 à 6 heures par jour	3	☐	☐	☐	☐	
	• 7 à 8 heures par jour	4	☐	☐	☐	☐	
	• 9 heures et plus par jour	5	☐	☐	☐	☐	
ORELZ							
34.	Quelles sont les principales raisons pour lesquelles l'enfant accomplissait ces activités domestiques pendant la semaine dernière?						
M	• donner un coup de main à sa famille	1	☐	☐	☐	☐	
	• ne veut plus aller à l'école	2	☐	☐	☐	☐	
	• a une responsabilité	3	☐	☐	☐	☐	
	• autres (à préciser) _____	4	☐	☐	☐	☐	
MOTIVG							

Questions adressées à ***TOUS*** les enfants âgés de 5 à 17 ans (inclus)			Identif. de l'enf. du CL – Cap. 2				Aller à
			⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	
			NRP				
35.	Quelles activités l'enfant a-t-il accompli pendant cette dernière semaine?						
M	• suivi une formation	1	☐	☐	☐	☐	➔ 37
	• accompli une activité économique	2	☐	☐	☐	☐	
	• accompli des tâches domestiques	3	☐	☐	☐	☐	
	• oisif	4	☐	☐	☐	☐	
CONCL							
INACTIVITÉ TOTALE DE L'ENFANT PENDANT ***LA SEMAINE DERNIÈRE***							
S'adresse aux enfants qui, pendant la semaine dernière, ne suivait aucune formation et n'ayant accompli aucune activité économique ou activité domestique.							
36.	Quelle était la principale raison de l'oisiveté de l'enfant?						
	• maladie	1	☐	☐	☐	☐	
	• handicap	2	☐	☐	☐	☐	
	• ne voulait que s'amuser	3	☐	☐	☐	☐	
	• paresse	4	☐	☐	☐	☐	
	• ne voulait pas	5	☐	☐	☐	☐	
	• il/elle est trop jeune	6	☐	☐	☐	☐	
	• autres (à préciser) _____	7	☐	☐	☐	☐	
MOINACT							
ACTIVITÉ ECONOMIQUE HABITUELLE DE L'ENFANT PENDANT ***LES 12 DERNIERS MOIS***							
37.	L'enfant a-t-il accompli une quelconque activité économique pendant les 12 derniers mois?						
	• OUI	1	☐	☐	☐	☐	
	• NON	2	☐	☐	☐	☐	➔ 40
ACTEC							
38.	Pendant combien de temps l'enfant a-t-il travaillé, au total, pendant les 12 derniers mois?						
	• moins d'un mois	1	☐	☐	☐	☐	
	• 1 à 3 mois	2	☐	☐	☐	☐	
	• 4 à 6 mois	3	☐	☐	☐	☐	
	• 7 à 9 mois	4	☐	☐	☐	☐	
	• 10 à 12 mois	5	☐	☐	☐	☐	
TIMPT							
39.	Pendant la période de travail, l'enfant suivait-il une éducation formelle quelconque?						
	• OUI	1	☐	☐	☐	☐	
	• NON	2	☐	☐	☐	☐	
FRECVE							

Questions adressées à ***TOUS*** les enfants âgés de 5 à 17 ans (inclus)			Identif. de l'enf. du CL – Cap. 2				Aller à
			⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	
			NRP				

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE L'ENFANT AU TRAVAIL

Concerne les aspects du travail lies à la santé et à la sécurité de l'enfant qui a accompli une activité économique pendant ***la dernière semaine*** *ou à* ***un moment du passé.***

40.	L'enfant a-t-il accompli une activité économique pendant la dernière semaine ou à un moment du passé?						
	• OUI	1	☐	☐	☐	☐	
	• NON	2	☐	☐	☐	☐	➔ 50
LCA							
41.	L'enfant a-t-il été blessé une fois au travail ou était-il blessé ou malade à cause du travail?						
	• OUI	1	☐	☐	☐	☐	
	• NON	2	☐	☐	☐	☐	➔ 50
RAN							
42.	Combien de fois l'enfant a-t-il été blessé ou malade à cause du travail?						
	• souvent / fréquemment	1	☐	☐	☐	☐	
	• quelques fois (occasionnellement)	2	☐	☐	☐	☐	
	• rarement	3	☐	☐	☐	☐	
RANDES							

43.	Quel type de blessure ou maladie l'enfant avait-il?					
M	• pour les blessures (voir l'annexe 1, codes 1-14)	1	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋
		2	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋
		3	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋
M	• pour les maladies professionnelles (voir annexe 1, codes 15-51)	4	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋
		5	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋
RANSUF						

44.	Quelle activité économique l'enfant accomplissait-il lorsqu'il souffrait des blessures ou maladies les plus graves?				
	• nom de l'activité				
	• code de l'activité (CANE) ou ceux de l'annexe 2	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋
RANACT					

Questions adressées à ***TOUS*** les enfants âgés de 5 à 17 ans (inclus)				Identif. de l'enf. du CL – Cap. 2				Aller à
				⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	
				NRP				
45.	Quelle était la profession de l'enfant quand il souffrait des blessures ou maladies les plus graves?							
	• nom de la profession	~~~~~	~~~~~	~~~~~	~~~~~			
	• code de la profession (COR) ou ceux de l'annexe 3	⌊⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌊⌋⌋			
RANOCUP								
46.	Quelles ont été les conséquences des blessures ou maladies les plus graves dont l'enfant a souffert?							
	• pas besoin de traitement médical	1	☐	☐	☐	☐		
	• traitement médical sans interruption d'activité	2	☐	☐	☐	☐		
M	• hospitalisation – indiquer le nombre de jours	3	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋		
	• impossibilité de travail – indiquer le nombre de jours	4	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋		
	• arrêt de travail (empêchement de travail)	5	☐	☐	☐	☐		
	• autres (à préciser) ~~~~~	6	☐	☐	☐	☐		
RANURM								
47.	L'enfant consultait-il un médecin?							
	• OUI	1	☐	☐	☐	☐		
	• NON	2	☐	☐	☐	☐	➔ 49	
RANCONS								
48.	Où l'enfant consultait-il le médecin?							
	• à la maison	1	☐	☐	☐	☐		
	• sur le lieu de travail	2	☐	☐	☐	☐		
	• à l'hôpital	3	☐	☐	☐	☐		
	• au dispensaire	4	☐	☐	☐	☐		
	• à la polyclinique	5	☐	☐	☐	☐		
	• autres (à préciser) ~~~~~	6	☐	☐	☐	☐		
RANLOCC								
49.	Qui a payé le traitement médical de l'enfant?							
	• employeur	1	☐	☐	☐	☐		
	• parents/tuteurs	2	☐	☐	☐	☐		
	• l'enfant par ses économies	3	☐	☐	☐	☐		
	• gratuite	4	☐	☐	☐	☐		
	• autres (à préciser) ~~~~~	5	☐	☐	☐	☐		
RANPLATA								

Questions adressées à ***TOUS*** les enfants âgés de 5 à 17 ans (inclus)			Identif. de l'enf. du CL – Cap. 2				Aller à
			⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	
			NRP				
50.	Si vous deviez choisir, que voudriez-vous que l'enfant fasse dans l'avenir?						
	• diplômé d'une école/professionnel et commencer à travailler	1	☐	☐	☐	☐	
	• fréquenter une école – cours du jour	2	☐	☐	☐	☐	
	• travailler à plein temps pour avoir un revenu	3	☐	☐	☐	☐	
	• travailler à plein temps non rémunéré dans une entreprise familiale	4	☐	☐	☐	☐	
	• travail domestique à plein temps	5	☐	☐	☐	☐	
	• fréquentation scolaire et travail à temps partiel pour avoir un revenu	6	☐	☐	☐	☐	
	• travail à temps partiel non rémunéré dans une entreprise ou une association familiale	7	☐	☐	☐	☐	
	• travail domestique à temps partiel	8	☐	☐	☐	☐	
	• trouver un meilleur emploi que ce qu'il a présentement	9	☐	☐	☐	☐	
	• autres (à préciser) _____	10	☐	☐	☐	☐	
ALEG							
51.	A quel âge l'enfant a-t-il commencé à accomplir des activités économiques et des activités domestiques?						
	• âge (années révolues)	1	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	
	• ce n'est pas le cas, il n'a jamais accompli une activité économique, ni activité domestique	2	☐	☐	☐	☐	
VARACT							
MIGRATION DE L'ENFANT							
52.	L'enfant a-t-il toujours vécu dans le ménage actuel?						
	• OUI	1	☐	☐	☐	☐	➔ 56
	• NON	2	☐	☐	☐	☐	
GOSP							
53.	Quelle était la dernière résidence de l'enfant?						
	• En Roumanie – dans le même comté	1	☐	☐	☐	☐	
	en zone urbaine	2	☐	☐	☐	☐	
	en zone rurale	3	☐	☐	☐	☐	
	– dans un autre comté (à préciser le code SIRUTA)	4	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	
	en zone urbaine	5	☐	☐	☐	☐	
	en zone rurale	6	☐	☐	☐	☐	
	• à l'étranger	7	☐	☐	☐	☐	
ULTIMDC							

Questions adressées à ***TOUS*** les enfants âgés de 5 à 17 ans (inclus)			Identif. de l'enf. du CL – Cap. 2				Aller à
			⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	
			NRP				
54.	Que faisait l'enfant au dernier lieu de résidence, avant de venir dans votre ménage?						
	• travaillait, accomplissait une activité économique	1	☐	☐	☐	☐	
	• fréquentait une école formelle	2	☐	☐	☐	☐	
	• travaillait et fréquentait une école formelle	3	☐	☐	☐	☐	
	• était inactif	4	☐	☐	☐	☐	
	• autres (à préciser) _____	5	☐	☐	☐	☐	
ULTIMDCA							
55.	Pour quelles raisons l'enfant est-il venu vivre dans votre ménage?						
	• mutation professionnelle	1	☐	☐	☐	☐	
	• un autre travail	2	☐	☐	☐	☐	
	• recherche de travail	3	☐	☐	☐	☐	
	• fréquente une école formelle	4	☐	☐	☐	☐	
	• le ménage actuel a un meilleur niveau de vie	5	☐	☐	☐	☐	
	• toute la famille	6	☐	☐	☐	☐	
	• garde de l'enfant après un divorce	7	☐	☐	☐	☐	
	• adoption (placement familial)	8	☐	☐	☐	☐	
	• autres (à préciser) _____	9	☐	☐	☐	☐	
MOTSCHG							
56.	Depuis quand l'enfant vit-il dans votre ménage?						
	• moins de 12 mois (indiquer le nombre de mois)	1	⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	
	• 12 mois et plus (indiquer le nombre d'années)	2	⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	⌊⌊⌋	
TIMPGC							

MIGRATION DE MÉNAGE				
57.	Le ménage a-t-il déjà changé de lieu de résidence?			
	• OUI	1	☐	
	• NON	2	☐	➔ 60
SCHD				
58.	Quel était le dernier lieu de résidence?			
	• En Roumanie – Dans le même comté	1	☐	
	en zone urbaine	2	☐	
	en zone rurale	3	☐	
	– dans un autre comté (à préciser le code SIRUTA)	4	⌊_⌋⌊_⌋	
	en zone urbaine	5	☐	
	en zone rurale	6	☐	
	• à l'étranger	7	☐	
ULTIMDG				
59.	Quelle était la raison principale de changement de lieu de résidence?			
	• mutation professionnelle	1	☐	
	• un autre travail	2	☐	
	• recherche d'emploi	3	☐	
	• poursuivre les études, la formation	4	☐	
	• assurer le niveau de vie (loyer de maison, etc.)	5	☐	
	• déménagement	6	☐	
	• autres (à préciser) _____	7	☐	
MOTSCH				
60.	Depuis quand le ménage vit-il dans le lieu actuel de résidence?			
	• moins de 12 mois (indiquer le nombre de mois)	1	⌊_⌋⌊_⌋	
	• 12 mois et plus (indiquer le nombre d'années)	2	⌊_⌋⌊_⌋	
TIMPD				

REVENUS ET DÉPENSES DU MÉNAGE				
61.	Quelles étaient les sources de revenu du ménage pendant le mois dernier?			
M	• activités rémunérées	1	☐	
	• activités agricoles indépendantes non rémunérées	2	☐	
	• activités indépendantes non-agricoles	3	☐	
	• pensions	4	☐	
	• cotisation chômage, allocation d'assistance ou d'intégration professionnelle	5	☐	
	• d'autres allocations de protection sociale	6	☐	
	• revenus de loyers, intérêts, dividendes, emprunts de personnes physiques ou morales	7	☐	
	• revenus de la vente des biens du ménage	8	☐	
	• revenus en nature (valeur équivalente des gratuités)	9	☐	
	• autres revenus	10	☐	
VENCHG				
62.	Si on fait un total des revenus des membres du ménage, de toutes les sources, quelle intervalle peut représenter le revenu net de votre ménage?			
	Le revenu net est le total obtenu après déduction des taxes et des contributions aux pensions et au système d'assurance sociale			
	• jusqu'à 1.000.000 lei	1	☐	
	• 1.000.001 – 3.000.000 lei	2	☐	
	• 3.000.001 – 7.000.000 lei	3	☐	
	• 7.000.001 – 11.000.000 lei	4	☐	
	• 11.000.001 – 15.000.000 lei	5	☐	
	• 15.000.001 – 19.000.000 lei	6	☐	
	• 19.000.001 – 23.000.000 lei	7	☐	
	• 23.000.001 – 30.000.000 lei	8	☐	
	• 30.000.001 – 40.000.000 lei	9	☐	
	• 40.000.001 – 50.000.000 lei	10	☐	
	• plus de 50.000.001 lei	11	☐	
VENG				
63.	Combien votre ménage a-t-il dépensé le mois dernier?			
	• jusqu'à 1.000.000 lei	1	☐	
	• 1.000.001- 3.000.000 lei	2	☐	
	• 3.000.001 – 7.000.000 lei	3	☐	
	• 7.000.001 – 11.000.000 lei	4	☐	
	• 11.000.001 – 15.000.000 lei	5	☐	
	• 15.000.001 – 19.000.000 lei	6	☐	
	• 19.000.001 – 23.000.000 lei	7	☐	
	• 23.000.001 – 30.000.000 lei	8	☐	
	• 30.000.001 – 40.000.000 lei	9	☐	
	• 40.000.001 – 50.000.000 lei	10	☐	
	• plus de 50.000.001 lei	11	☐	
CHG				

CONDITIONS DE VIE				
64.	Quel est le statut d'occupation de votre logement?			
	• logement privé du ménage	1	☐	➔ 66
	• location de l'Etat	2	☐	
	• location de personnes privées	3	☐	
	• location d'entreprises (publiques ou privées)	4	☐	
	• subvention de l'employeur	5	☐	
	• offerte par l'employeur	6	☐	➔ 66
	• autres (à préciser) _____	7	☐	
TIPG				
65.	Indiquer le montant total mensuel payé par votre ménage pour la location			
	• Thousand lei		⌊⌋⌊⌋⌊⌋⌊⌋	
SUMAG				
66.	Indiquer le type de logement dans lequel vit votre ménage			
	• maison individuelle	1	☐	
	• immeuble, avec moins de 10 logements	2	☐	
	• immeuble, avec 10 logement et plus	3	☐	
TIPIMOB				
67.	Quel est le nombre de pièces habitables, y compris le salon et la salle à manger?			
	• 1 à 2 pièces	1	☐	
	• 3 à 4 pièces	2	☐	
	• plus de 4 pièces	3	☐	
NRCAM				
68.	Y a-t-il une salle de bain ou une douche dans votre logement?			
	• OUI – interne	1	☐	
	– externe	2	☐	
	– commune avec un autre logement	3	☐	
	• NON	4	☐	
BAIE				
69.	Y a-t-il des toilettes dans votre logement?			
	• OUI – internes	1	☐	
	– externes	2	☐	
	– communes avec un autre logement	3	☐	
	• NON	4	☐	
GRUPS				

70.	Y a-t-il une cuisine dans votre logement?			
	• OUI – interne	1	☐	
	– externe	2	☐	
	– commune avec un autre logement	3	☐	
	• NON	4	☐	
BUC				
71.	Quelle est la source d'éclairage de votre logement?			
	• électricité	1	☐	
	• pétrole	2	☐	
	• autres (à préciser) _____	3	☐	
LUM				
72.	Quel est la source d'approvisionnement en eau de votre logement et où est-elle située?			
	• interne, réseau public	1	☐	
	• interne, système personnel	2	☐	
	• à l'extérieur du logement, mais à l'intérieur de l'immeuble	3	☐	
	• dans la cour, réseau public (robinet, pompe)	4	☐	
	• dans la cour, d'une autre source (puits, tuyau, fontaine, etc.)	5	☐	
	• à l'extérieur de la cour, réseau public (robinet, pompe)	6	☐	
	• à l'extérieur de la cour, d'une autre source (puits, tuyau, fontaine, lac, le Danube)	7	☐	
	• aucune source	8	☐	
APRO				
73.	Quel type de combustible utilisez-vous pour la cuisine?			
	• le gaz naturel à partir du réseau public	1	☐	
	• la bouteille de gaz	2	☐	
	• le bois	3	☐	
M	• le charbon	4	☐	
	• le pétrole	5	☐	
	• l'électricité	6	☐	
	• autres (à préciser) _____	7	☐	
COMB				

74.	Lesquels des biens durables ci-dessous vortre ménage possède-t-il?			
M	• cuisinière à gaz	1	☐	
	• réfrigérateur	2	☐	
	• congélateur	3	☐	
	• ensemble frigorifique	4	☐	
	• machine à laver simple	5	☐	
	• machine à laver automatique	6	☐	
	• machine à coudre	7	☐	
	• aspirateur	8	☐	
	• téléviseur noir et blanc	9	☐	
	• téléviseur couleur	10	☐	
	• radio	11	☐	
	• radio-cassette	12	☐	
	• magnétoscope	13	☐	
	• micro-onde	14	☐	
	• ordinateur (P.C.)	15	☐	
	• téléphone fixe	16	☐	
	• téléphone mobile	17	☐	
	• ensemble acoustique	18	☐	
	• voiture	19	☐	
	• motocyclette	20	☐	
	• bicyclette	21	☐	
	• van	22	☐	
	• chariot	23	☐	
	• autres (à préciser) ~~~~~	24	☐	

DOT

L'entretien des parents/tuteurs est terminé. Merci pour cet entretien

Intervieweur: Commentaires et remarques de nature générale et/ou spécifique sur les entretiens

~~~~~

~~~~~

~~~~~

~~~~~

Allez aux questions du questionnaire CICO, adressées à chaque enfant âgé de 5 à 17 ans.

Annex III

Informations sur le groupe cible (âgés de 5 à 17 ans)

A. Informations obtenues des parents

Nom du membre choisi *(tirer de la liste de ménages)*							
Prière de copier le numéro du Membre à partir de la liste des ménages							
SECTION A1. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE HABITUELLE DES ENFANTS DE 5 À 17 ANS PENDANT *LES 12 DERNIERS MOIS*							
A1.1 (NOM) a-t-il accompli une activité économique à n'importe quel moment pendant les 12 derniers mois?							
Si «Non» allez à la Section A2		☐ Oui ☐ Non ☐ DK	☐ Oui ☐ Non ☐ DK	☐ Oui ☐ Non ☐ DK	☐ Oui ☐ Non ☐ DK	☐ Oui ☐ Non ☐ DK	☐ Oui ☐ Non ☐ DK
A1.2 Si A1.1 = «Oui», quelle était la durée totale dans toutes les activités économiques qu'il/elle a accomplies?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊
moins d'un mois	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
1 à 3 mois	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
4 à 6 mois	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
7 à 9 mois	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
10 à 12 mois	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A1.3 (NOM) allait-il/elle également à l'école pendant qu'il/elle était engagé(e) dans l'activité économique?							
		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
A1.4 A quel âge (NOM) a-t-il/elle commencé à travailler pour la première fois?							
Préciser l'âge révolu en années		⌊⌊	⌊⌊	⌊⌊	⌊⌊	⌊⌊	⌊⌊
SECTION A2. ENFANTS DE 5 À 17 ANS TRAVAILLANT COMME EMPLOYÉS POUR UNE AUTRE PERSONNE POUR UNE RÉMUNÉRATION EN ESPÈCES OU EN NATURE							
A2.1 Si vous travaillez pour une personne autre que vos parents ou tuteurs, savez-vous où et pour qui (NOM) travaille?							
Où		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
Pour qui		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
A2.2 Si (NOM) travaille pour quelqu'un, quelles sont ses relations avec l'employeur?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊
Bonnes ***(Allez à la Section A2.4)***	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Mauvaises	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Indifférentes ***(Allez à la Section A2.4)***	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
NSP ***(Allez à la Section A2.4)***	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐

A2.3 Si A2.2 = «Mauvaises», donnez les principales raisons (plus d'une réponse acceptable)							
Demande trop de travail	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Demande du travail pendant de longues heures	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Paie mal	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ne paie pas à temps	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Sévices physiques	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Langage injurieux	6	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre (à préciser) _____	7	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A2.4 (NOM) a-t-il/elle un bénéfice de son travail?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊
Oui	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Non ***(Allez à la Section A3)***	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
NSP ***(Allez à la Section A6)***	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A2.5 Lesquels de ces bénéfices ci-dessous l'employeur donnait-il? ***(plus d'une réponse acceptable)***							
		☐ complet ☐ partiel ☐ aucun	☐ complet ☐ partiel ☐ aucun	☐ complet ☐ partiel ☐ aucun	☐ complet ☐ partiel ☐ aucun	☐ complet ☐ partiel ☐ aucun	☐ complet ☐ partiel ☐ aucun
Congés	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Congés maladie	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Assurance de sécurité sociale (santé, pension, etc)	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Uniforme	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Repas	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Transport	6	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Logement	7	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre (à préciser) _____	8	☐	☐	☐	☐	☐	☐
SECTION A3. ACTIVITÉS NON ÉCONOMIQUES DES ENFANTS DE 5 À 17 ANS PENDANT ***LES 7 DERNIERS JOURS***							
A3.1 (NOM) a-t-il/elle accompli des activités domesitiques ou tâches ménagères chez ses propres parents/tuteurs de façon régulière pendant cette semaine écoulée?							
Si «Non» allez à la Section A4		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
A3.2 Si A3.1 = «Oui», préciser la période quotidienne de travail et ***allez à la Section A4***							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊
Moins de 3 heures par jour	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
3 à 4 heures par jour	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
5 à 6 heures par jour	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
7 à 8 heures par jour	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
9 heures et plus par jour	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐

SECTION A4. INACTIVITÉ TOTALE DES ENFANTS DE 5 À 17 ANS							
A4.1 (NOM) était-il/elle oisif (ve) la semaine dernière (c'est-à-dire, il/elle n'a accompli ni aucune activité économique ni aller à l'école la semaine dernière?)							
Si «Non» allez à la Section A5		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
A4.2 Si «Oui» donnez les raisons ci-dessous dans la liste donnée							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌋⌊⌋	⌊⌋⌊⌋	⌊⌋⌊⌋	⌊⌋⌊⌋	⌊⌋⌊⌋	⌊⌋⌊⌋
Maladie	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Paresse	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Voyage	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Pas à la maison / flâner	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Disponibilité d'employé domestique	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Aucun travail à faire	6	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Trop jeune pour travailler	7	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Invalidité	8	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A4.3 Que fait (NOM) pour s'amuser quand il/elle ne travaille pas ? ***(plus d'une réponse acceptable)***							
Joue (seul(e) ou avec des amis/ sœurs/frères)	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Regarde la TV / une vidéo à la maison	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ecoute la musique	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Fait de la lecture	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Va au cinéma / vidéothèque	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre (à préciser) ~~~~~~~~~~	6	☐	☐	☐	☐	☐	☐
SECTION A5. LA SANTÉ ET SÉCURITÉ LIÉES AU TRAVAIL DES ENFANTS DE 5 À 17 ANS							
A5.1 (NOM) a-t-il /elle déjà été blessé(e) au travail/sur le lieu de travail ou souffert de maladies/blessures causées par son travail à n'importe quel moment?							
Si «Non» allez à la Section A6		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
A5.2 If A5.1 = "Oui", how many times was (NAME) hurt or suffered from illnesses in the last six months?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌋⌊⌋	⌊⌋⌊⌋	⌊⌋⌊⌋	⌊⌋⌊⌋	⌊⌋⌊⌋	⌊⌋⌊⌋
Jamais	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Une fois	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Deux fois	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Trois fois	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Plus de trois fois	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐

ChildLabourStatistics_FR.indd 140 9.11.2005 9:37:09

SECTION A6. LA PERCEPTION DES PARENTS/TUTEURS OU D'AUTRES PARENTS AVEC LESQUELS L'ENFANT TRAVAILLEUR (ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE) VIT HABITUELLEMENT							
A6.1 Si (NOM) travaille (activité économique), quelle est la principale raison qui le/la maintient dans ce travail? ***(plus d'une réponse acceptable)***							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋
Pour accroître le revenu du ménage	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Pour payer des dettes colossales du ménage sous contrat	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Pour aider dans l'entreprise familiale	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
L'éducation ou le programme de formation n'est pas approprié	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Les institutions de l'éducation ou de formation sont éloignées	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ne peut pas payer les frais scolaires ou de formation	6	☐	☐	☐	☐	☐	☐
L'enfant n'est pas intéressé par l'école ou la formation	7	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre (à préciser) ~~~~~~~~~~	8	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A6.2 Si (NOM) arrête de travailler, que va-t-il se passer?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋
Le niveau de vie du ménage va baisser	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Le ménage ne pourra plus vivre	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
L'entreprise du ménage ne pourra pas fonctionner correctement/ main-d'œuvre inaccessible	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Rien ne se passera	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre (à préciser) ~~~~~~~~~~	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐

A6.3 Si vous avez le choix, que préféreriez-vous que (NOM) fasse dans l'avenir? ***(plus d'une réponse acceptable)***							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊
Aller à l'école à plein temps	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Travailler à plein temps pour avoir un revenu	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Aider l'entreprise du ménage à plein temps	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Faire des travaux domestiques ou de ménage à plein temps	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Aller à l'école à temps partiel et travailler pour avoir un revenu	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Travailler à temps partiel dans l'entreprise du ménage	6	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Travailler à temps partiel dans des travaux domestiques ou de ménage	7	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Terminer ses études/formation et commencer à travailler	8	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Trouver un meilleur travail que celui qu'il/elle a présentement	9	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Apprendre un commerce	10	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Aller à l'étranger	11	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre (à préciser) _____	12	☐	☐	☐	☐	☐	☐
SECTION A7. STATUT DE MIGRATION DES ENFANTS ÂGÉS DE 5 À 17 ANS							
A7.1 (NOM) vit-il/elle dans ce ménage depuis sa naissance?							
Si «Oui» allez à la Section B		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
A7.2 Si «Non» dans A7.1 ci-dessus, quel était le dernier lieu de résidence habituelle de (NOM)?							
Nom de District (Code 9999 pour l'extérieur du pays)		_____	_____	_____	_____	_____	_____
Code de District (voir la liste des codes de District)		⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊
A7.3 Que faisait (NOM) au dernier lieu de résidence?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊
Travaillait /avait un travail	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Allait à l'école/une institution de formation	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Travaillait /avait un travail et allait à l'école	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
N'allait ni à l'école ni ne travaillait	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre (à préciser) _____	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐

A7.4 quelle était la principale raison qui a emmené (NOM) à venir vivre/habiter dans le ménage actuel?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋
Mutation professionnelle	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A trouvé un emploi	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Recherche un emploi	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Fréquentation scolaire / institution de formation	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Est venu avec ses parents	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Son parent l'y a fait venir	6	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A perdu ses parents	7	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Mariage	8	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre (à préciser) ~~~~~~~~~~	9	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A7.5 Depuis quand (NOM) vit-il/elle au lieu actuel de résidence/dans le présent ménage?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋
Moins de 6 mois	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
6 à 12 mois	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
1 à 5 ans	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
6 à 10 ans	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
10 ans et plus	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
SECTION A8. SITUATION PARENTALE							
A8.1 L'un des parents de (NOM) est-il toujours en vie?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋
Oui, tous les deux	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Oui, le père est en encore vie	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Oui, la mère est encore en vie	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Non ***(Allez à la Section B)***	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ne sait pas ***(Allez à la Section B)***	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A8.2 Si les deux parents sont envie (c'est-à-dire P3 = 1) sont-ils toujours mariés?							
		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
A8.3 L'un des parents de (NOM) travaille-t-il?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋
Oui, tous les deux	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Oui, le père uniquement	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Oui, la mère uniquement	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Non ***(Allez à la Section B)***	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ne sait pas ***(Allez à la Section B)***	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐

A8.4 Quel est le statut professionnel du parent de (NOM)?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊
		Father Mother	Father Mother	Father Mother	Father Mother	Father Mother	Father Mother
Employeur	1	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐
Employé à plein temps	2	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐
Employé à temps partiel	3	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐
Employé informel	4	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐
Travailleur à son compte	5	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐
Travailleur familial non rémunéré	6	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐
Apprentis rémunéré	7	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐
Apprentis non rémunéré	8	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐
Ne sait pas	9	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐

FIN DES QUESTIONS À ADRESSER AUX PARENTS ET AUX TUTEURS !!!

B. Informations obtenues des enfants

Premier prénom du membre choisi *(tirer de la liste de ménages)*							
Préciser le numéro du Membre à partir de la liste de ménages							

SECTION B1. CONDITIONS DE VIE DES ENFANTS DE 5 À 17 ANS							
B1.1 Avec qui vivez-vous?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊
Seul	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Avec le père uniquement	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Avec la mère uniquement	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Avec les deux parents	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Le père et la belle-mère	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
La mère et le beau-père	6	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Les autres parents	7	☐	☐	☐	☐	☐	☐
L'employeur	8	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Des amis	9	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Des collègues de travail	10	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre (à préciser) _____	11	☐	☐	☐	☐	☐	☐

SECTION B2. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE HABITUELLE DES ENFANTS DE 5 À 17 ANS							
B2.1 Avez-vous accompli une activité économique à une certaine période durant les 12 derniers mois?							
Si «Non» allez à la Section B3		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
B2.2 Si «Oui» à B2.1, quelle était la durée total de travail dans toutes les activités économiques que vous avez accomplies?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋
moins d'un mois	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
1 à 3 mois	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
4 à 6 mois	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
7 à 9 mois	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
10 à 12 mois	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
B2.3 Fréquentiez-vous une école pendant que vous étiez engagé dans cette activité économique?							
		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
SECTION B3. ACTIVITÉ ACTUELLE DES ENFANTS ÂGÉS DE 5 À 17 ANS							
B3.1 Avez-vous un travail rémunéré, pour un profit, un gain familial ou avez-vous porduit pour échanger ou consommer à la maison, les derniers 7 jours? (y compris l'absence temporaire absence from work)							
Si «Non» allez à la Section B3.7		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
B3.2 Quel type de travail (profession) avez-vous effectué?							
Description		~~~~~ ~~~~~ ~~~~~	~~~~~ ~~~~~ ~~~~~	~~~~~ ~~~~~ ~~~~~	~~~~~ ~~~~~ ~~~~~	~~~~~ ~~~~~ ~~~~~	~~~~~ ~~~~~ ~~~~~
Code de la profession (voir la liste des codes)		⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋
B3.3 Quelle était la nature du travail dans lequel vous étiez principalement engagé ces 7 derniers jours?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋
		temps plein / temps partiel	temps plein / temps partiel	temps plein / temps partiel	temps plein / temps partiel	temps plein / temps partiel	temps plein / temps partiel
Permanent	1	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐
Temporaire	2	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐
Saisonnier	3	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐
B3.4 Quelle activité principale (industrie) avez-vous effectué les 7 derniers jours?							
Description		~~~~~ ~~~~~ ~~~~~	~~~~~ ~~~~~ ~~~~~	~~~~~ ~~~~~ ~~~~~	~~~~~ ~~~~~ ~~~~~	~~~~~ ~~~~~ ~~~~~	~~~~~ ~~~~~ ~~~~~
Code d'industrie (voir la liste des codes)		⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋	⌊⌊⌊⌊⌋

B3.5 Quel était votre statut d'emploi?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊
Employeur	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Employé à temps plein	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Employé à temps partiel	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Travailleur informel	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Travailleur à son compte	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Travailleur familial non rémunéré ***(Allez à la Section B4.4)***	6	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Employé domestique (aide de ménage)	7	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Apprenti rémunéré	8	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Apprenti non rémunéré ***(Allez à la Section B4.4)***	9	☐	☐	☐	☐	☐	☐
B3.6 Aviez-vous une activité secondaire cette semaine écoulée?							
		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
B3.7 quelles sont les raisons pour lesquelles vous n'avez pas travaillé ces 7 derniers jours? ***Pour toute réponse autre que 7, allez à la Section B7.1***							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊
Pensait qu'il n'y avait pas de travail disponible	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Attend la suite de demandes faites	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Attend pour commencer un travail, une affaire ou un travail agricole arrangé	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Hors saison dans l'agriculture	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Occupé à faire des travaux domestiques	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Maladie ou blessure	6	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Etudiant à plein temps ***(Allez à la Section B7.4)***	7	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Essaie de commencer une nouvelle affaire	8	☐	☐	☐	☐	☐	☐
En vacances / congés	9	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre (à préciser) ~~~~~~~~~~	10	☐	☐	☐	☐	☐	☐

SECTION B4. LES GAINS ET LE TRAVAIL DES ENFANTS ÂGÉS DE 5 À 17 ANS PENDANT ***LA SEMAINE DERNIÈRE***							
B4.1 Quel montant avez-vous perçu pour la dernière période de paie?							
En espèces par semaine (en milliers)		⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊
B4.2 Qui reçoit la paie à votre place?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊
Parent	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre parent	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Tuteur	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Moi-même	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre (à préciser) _____	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
B4.3 Si vous être actuellement dans un emploi, comment êtes-vous payé?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊
A la pièce	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Par jour	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Par semaine	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Par mois	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Par an	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
B4.4 Qu'avez-vous reçu en guise de payement en nature? ***(Plus d'une réponse acceptable)***							
Rien	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Nourriture	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Vêtement	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Abri (logement)	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Soins médicaux	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Education	6	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Bicyclette	7	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Machine à coudre	8	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre (à préciser) _____	9	☐	☐	☐	☐	☐	☐
B4.5 A quel moment et pendant combien d'heures travaillez-vous habituellement?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊		⌊⌊⌊⌊		⌊⌊⌊⌊		⌊⌊⌊⌊		⌊⌊⌊⌊		⌊⌊⌊⌊	
		Day	Night	Day	Night	Day	Night	Day	Night	Day	Night	Day	Night
Moins d'une heure	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
De 1 à 2 heures	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
De 2 à 3 heures	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
De 3 à 4 heures	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
De 4 à 6 heures	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
De 6 à 8 heures	6	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Plus de 8 heures	7	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

SECTION B5. ENFANTS TRAVAILLANT POUR DES PERSONNES AUTRES QUE SES PARENTS OU TUTEUR							
B5.1 Si vous travaillez pour une personne autre que votre parent ou tuteur, travaillez-vous vous souvent des heures supplémentaires payé pour cela?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊
Oui, payé	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Oui, sans paie	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Pas d'heures supplémentaires	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
B5.2 Comment sont vos relations avec votre employeur?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊
Bonnes ***(Allez à la Section B5.4)***	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Mauvaises	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Indifférentes ***(Allez à la Section B5.4)***	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
B5.3 Si B5.2 = «2», donnez la principale raison							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊
Demande trop de travail	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Demande de travailler pendant de longues heures	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Paie mal	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Repas non approprié	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ne paie pas à temps	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Sévices physiques	6	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Langage injurieux	7	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre (à préciser) _____	8	☐	☐	☐	☐	☐	☐
B5.4 Concernant la dernière paie, quel est le montant que vous avez perçu de votre employeur par semaine?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊
Moins de 500 Cedis	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
500 – 1,000 Cedis	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
1,000 – 2,000 Cedis	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
2,000 – 3,000 Cedis	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
3,000 – 4,000 Cedis	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
4,000 – 5,000 Cedis	6	☐	☐	☐	☐	☐	☐
5,000 – 10,000 Cedis	7	☐	☐	☐	☐	☐	☐
10,000 – 15,000 Cedis	8	☐	☐	☐	☐	☐	☐
15,000 – 20,000 Cedis	9	☐	☐	☐	☐	☐	☐
20,000 – 30,000 Cedis	10	☐	☐	☐	☐	☐	☐
30,000 – 40,000 Cedis	11	☐	☐	☐	☐	☐	☐
40,000 – 50,000 Cedis	12	☐	☐	☐	☐	☐	☐
50,000 et plus	13	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ne sait pas	14	☐	☐	☐	☐	☐	☐

SECTION B6. LES ENFANTS TRAVAILLANT POUR UNE AUTRE PERSONNE, OU DE FAÇON INDÉPENDANTE (À LEUR PROPRE COMPTE) POUR GAGNER LEUR VIE (ARGENT) ESPÈCES OU NATURE ***(Pour les apprentis non remunérés, ne pas poser B6.1 – B6.3)***							
B6.1. Donnez-vous une partie de votre gain à vos parents/tuteurs ou d'autres parents?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋
Oui, directement de l'employeur ***(Allez à la Section B6.4)***	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Oui, le tout par moi-même ***(Allez à la Section B6.4)***	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Oui, une partie par l'employeur	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Oui, une partie par moi-même	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Non	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autres	6	☐	☐	☐	☐	☐	☐
B6.2. Epargnez-vous une partie de votre gain?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋
Oui, régulièrement	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Oui, occasionnellement	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Non ***(Allez à la Section B6.4)***	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
B6.3 Si B6.2 = «1» ou «2», quelle est la raison principale de l'épargne?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋
Commencer une affaire personnelle	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Aller à l'école	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Apprendre un commerce	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Aller à l'étranger	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre (à préciser) _____	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
B6.4 Etes-vous satisfait de votre emploi actuel?							
Si «Oui» allez à la Section B7		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
B6.5 Si B6.4 = «Non», pourquoi?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋	⌊⌊⌋⌋
Salaires trop bas	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Travail trop épuisant/trop difficile	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Employeur trop compliqué/ trop exigent	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Gain d'emploi personnel trop peu	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre (à préciser) _____	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐

SECTION B7. FORMATION DES ENFANTS ÂGÉS DE 5 À 17 ANS							
B7.1 Are you currently receiving / have received training in the past?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊
Oui, à plein temps	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Oui, à temps partiel	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Non ***(Allez à la Section B7.3)***	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
B7.2 Quel type de formation recevez-vous ou avez-vous reçu?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊
Menuiserie	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Maçonnerie	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Atelier / mécanique	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Couture / fabrication de vêtement	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Conduite	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Forgeron / orfèvre	6	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Electricité	7	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Dessin	8	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Coiffure	9	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Boulangerie / restauration	10	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Textiles / tissage	11	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre (à préciser) ~~~~~~~~~~	12	☐	☐	☐	☐	☐	☐
B7.3 Si B7.1 = «Non», quelle est la principale raison pour ne pas recevoir une formation?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊
Formation terminée	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Institutions de formation trop éloignées	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Coûts de formation trop élevés	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Pas intéressé	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
En grossesse	7	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Maladie / handicap	8	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Aider dans les tâches domestiques / ménagères	9	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Aider dans une entreprise / affaire familiale	10	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Travailler pour se prendre en charge	11	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Travailler pour se prendre en charge, ainsi que d'autres membres de la famille	12	☐	☐	☐	☐	☐	☐
La famille n'autorise pas la formation	13	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Les deux parents sont décédés	14	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Père décédé	15	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Mère décédée	16	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Fréquentation scolaire à plein temps	17	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre (à préciser) ~~~~~~~~~~	18	☐	☐	☐	☐	☐	☐

B7.4 Si vous allez à l'école ou vous suivez une formation, à plein temps ou temps partiel, mais que vous travaillez également, votre travail affecte-t-il votre éducation ou formation régulière?							
		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
SECTION B8. SANTÉ ET SÉCURITÉ LIÉES AU TRAVAIL DES ENFANTS ÂGÉS DE 5 À 17 ANS							
B8.1 Avez-vous déjà été blessé?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊
Non ***(Allez à la Section B8.8)***	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Oui, à la maison	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Oui, à l'école	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Oui, sur le lieu de travail	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre (à préciser) _____	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
B8.2 SI B8.1 = «Oui», quelle(s) étai(en)t la(les nature(s) de vos maladies/blessures							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊
Intoxication	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Coupures/blessure	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Brûlures de feu	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Perte d'un membre	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Perte de la vue	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Surdité ou problème d'audition	6	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Maladie de la peau	7	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Maladies respiratoires	8	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre (à préciser) _____	9	☐	☐	☐	☐	☐	☐
B8.3 Pour ceux qui ont été blessures au travail (c'est-à-dire B8.1 = 4) quelles étaient les deux activités principales ou industries dans lesquelles vous avez été blessé ou qui ont causé votre maladie/blessure?							
Description							
Code d'industrie (voir la liste des codes)		⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊
Description							
Code d'industrie (voir la liste des codes)		⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊

B8.4 Concernant l'accident / maladie / blessure la plus grave, quelle était sa gravité?							
Vérifier avec le code d'en-tête		⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊	⌊⌊⌊⌊
N'avais pas besoin de traitement médical	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Traité rapidement puis libéré immédiatement	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Hospitalisé	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Interdit de travail pour toujours	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Arrêt de travail temporaire	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Changement de travail	6	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Arrêt temporaire de l'école	7	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Interdit d'école pour toujours	8	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre (à préciser) _____	9	☐	☐	☐	☐	☐	☐
B8.5 Quel type de traitement avez-vous reçu? ***(plus d'une réponse acceptable)***							
Premier secours	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Auto-médication	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Médecin / infirmière (hôpital)	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Pharmacien / à la pharmacie	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Herbe	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Spiritualiste	6	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Fétiche	7	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Aucun traitement ***(Allez à la Section B8.7)***	8	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre (à préciser) _____	9	☐	☐	☐	☐	☐	☐
B8.6 Qui a payé pour votre traitement? ***(plus d'un réponse acceptable)***							
Employeur	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Parents / tuteurs	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre parent	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Moi-même	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Gratuit	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre (à préciser) _____	6	☐	☐	☐	☐	☐	☐

ChildLabourStatistics_FR.indd 152 9.11.2005 9:37:17

B8.7 Utilisez-vous l'une des tenues de protection ci-dessous pour travailler? ***(plus d'une réponse acceptable)***							
Lunettes de travail	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Casque	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Protégé-tympan	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Chaussures spéciales	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Gants	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Tenue de protection	6	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Masque à gaz	7	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Aucun	8	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre (à préciser) _____	9	☐	☐	☐	☐	☐	☐
B8.8 Ceux qui font le même travail utilisent-ils des tenues de protection lorsqu'ils travaillent?							
Si «Non» allez à la Section B8.10		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
B8.9 Si B8.9 = «Oui», lesquelles des tenues ci-dessous utilisent-ils habituellement? ***(plus d'une réponse acceptable)***							
Lunettes de travail	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Casques	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Protège-tympan	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Chaussures spéciales	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Gants	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Tenue de protection	6	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Masque à gaz	7	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre (à préciser) _____	8	☐	☐	☐	☐	☐	☐
B8.10 Faites-vous fonctionner des outils, matériels, machines, etc. à votre lieu de travail ou dans votre travail/profession?							
		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
B8.11 Connaissez-vous les problèmes ou dangers potentiels de santé, maladies ou blessures lies à votre travail?							
		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
B8.12 A quel âge avez-vous commencé à travailler pour la première fois?							
Préciser l'âge révolu		⌊_⌊_⌋	⌊_⌊_⌋	⌊_⌊_⌋	⌊_⌊_⌋	⌊_⌊_⌋	⌊_⌊_⌋

B8.13 Si vous aviez le choix, qu'aimeriez-vous faire maintenant et dans l'avenir?													
Vérifier avec le code d'en-tête		☐☐☐☐		☐☐☐☐		☐☐☐☐		☐☐☐☐		☐☐☐☐		☐☐☐☐	
A) maintenant B) dans le futur		*A*	*B*	*A*	*B*	*A*	*B*	*A*	*B*	*A*	*B*	*A*	*B*
Fréquenter une école à plein temps	1	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Travailler pour avoir un revenu à plein temps	2	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Aider dans l'entreprise ou affaire du ménage à plein temps	3	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Faire des travaux ménagers ou domestiques à plein temps	4	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Aller à l'école à temps partiel et travailler pour avoir un revenu	5	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Travailler à temps partiel dans l'entreprise affaire du ménage	6	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Faire les travaux ménagers ou domestiques à temps partiel	7	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Terminer les études / la formation et commencer à travailler	8	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Trouver un meilleur emploi / travail que le présent	9	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Apprendre un commerce	10	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Aller à l'étranger	11	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autre (à préciser) _____	12	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Annexe IV

Activités des enfants

[Section VII de l'enquête de main-d'œuvre 2002-03 en Mongolie]

Le manuel de l'enquêteur

Bureau national de statistique, Ulaanbaatar, Mongolie. Septembre 2002

Table des matières

I. Introduction
II. Structure du Questionnaire
III. Confidentialité
IV. Rôle du Superviseur
V. Rôle de l'enquêteur
VI. Techniques d'interview
VII. Interview d'enfants
VIII. Procédures d'interview
IX. Concept de Travail des enfants
X. Autres Concepts et Définitions Clefs
XI. Remarques Générales
XII. Colonnes/Questions dans la section AE [Section VII] de EMO
XIII. Fin d'Interview

I. ■ Introduction

Le Bureau National de Statistique de la Mongolie (BNS), en collaboration avec le BIT/IPEC (le Bureau internationale du Travail/Programme international pour l'abolition du travail des enfants) et la BAD (Banque asiatique de développement), conduira une enquête de Main-d'œuvre (EMO) en Mongolie à partir d'octobre 2002. L'EMO inclut une Section Activités des Enfants (Section VII) et sera adressée à tous les membres du ménage âgés de 5 à 17 ans dans les ménages échantillonnés. Les autres sections dans l'EMO sont adressées au chef du ménage et aux membres du ménage qui sont âgés de 5 ans et plus.

Les données de l'EMO (la Section «Activités des Enfants» incluse) apporteront d'importantes statistiques sur l'ampleur, la nature et la distribution du travail des enfants, aussi bien que ses déterminants que ses conséquences. Les informations ainsi collectées seront utilisées pour des buts divers:

1) *Une analyse et une recherche en profondeur*, par exemple, identifier les enfants qui sont en danger et requièrent une aide urgente.

2) *La prise de décision et la planification*, par exemple, concevoir des mesures protectrices.

3) *La formulation et la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets*, par exemple, mettre en œuvre des mesures protectrices pour réduire au minimum les conséquences négatives du travail des enfants et la protection des enfants travailleurs à court terme et l'élimination éventuelle de la pratique dans le long terme.

4) *Pour le suivi et la redéfinition des politiques et programmes pour combattre et éliminer progressivement le travail des enfants.*

II. ■ La structure du questionnaire

La Section sur les Activités des Enfants (SAE) est la Section VII du questionnaire EMO et cette enquête est conduite sur une base nationale. Un échantillon d'approximativement 12800 ménages pris à la fois dans les zones urbaines et rurales doit être interviewé pour l'enquête. La section VII du questionnaire doit être administrée après que toutes les autres Sections 1 – VI du questionnaire EMO aient été achevées pour le ménage. On s'attend à ce que vous conduisiez les interviews de chacun des enfants âgés de 5-17 ans mentionnés sous la Section I dans les ménages qui vous sont assignés.

Le questionnaire pour la SAE est conçu pour réunir des informations détaillées spécifiquement sur les enfants entre cinq (5) et dix-sept (17) ans compris. Selon les Nations unies, un enfant est toute personne âgée de moins de 18 ans; de là, la limite d'âge supérieure pour les enfants dans cette enquête est 17 ans. La limite inférieure de 5 ans est utilisée pour des buts d'efficacité de coût dans la collecte des données, étant donné le nombre très limité de cas d'enfants travailleurs âgés de moins de 5 ans.

Les noms et l'âge de tous les membres du ménage sont recensés dans la Section I sur la Liste du Ménage de l'EMO. Cela vous aidera à déterminer ceux qui sont dans la tranche d'âge de 5-17 ans et ceux qui sont âgés de 18 ans et plus.

Notez que dans la SAE (Section VII de l'EMO) vous interviewerez tous les enfants qui sont âgés de 5-17 ans dans le ménage. *Donc, si les entrées dans la Section I [la liste du ménage] indiquent qu'il n'y a aucun enfant entre 5 à 17 ans dans le ménage, écrivez s'il vous plaît dans le questionnaire en haut de la Page 11 [à côté de «VII. LES ACTIVITÉS DES ENFANTS»] votre commentaire qu'il n'y a aucun membre du ménage âgés de 5-17 ans dans le ménage*. Vous pourrez alors procéder à interviewer le ménage suivant de votre liste.

La Section VII sur les Activités des Enfants comporte 27 questions.

Les Sections précédentes 1-VI [pour lesquelles il y a un manuel des enquêteurs sur les principaux éléments de l'EMO] sont comme indiquées ci-dessous:

Section I: Liste du ménage

Section II: Activités actuelles

Section III: Disponibilité pour plus de travail

Section IV: Chômage

Section V: Population habituellement active

Section VI: Rapport sur les emplois précédents

Section VII: Section Activités des Enfants

Ces questions sont adressées à tous les enfants âgés de 5 à 17 ans dans le ménage. Un enfant âgé de 5 ans est celui qui a atteint 5 ans d'âge et qui est dans sa sixième année. Un enfant âgé de 17 ans est celui qui a atteint l'âge de 17 ans, mais qui doit encore achever sa dix-huitième année [c'est-à-dire que l'enfant est au-dessous de 18 ans]. Chaque enfant répondra aux questions exposées dans la Section VII. Les questions sont posées à l'enfant sur sa présence scolaire, la durée de temps passée dans des activités économiques et non-économiques, satisfait ou non des conditions de travail, le stress/les blessures [s'il y en a] au travail. De plus, les informations sur la façon dont les gains de l'enfant sont dépensés et sur leurs heures de récréation sont collectées.

Pour cette section, l'enquêteur devrait noter qu'il est préférable que l'enfant soit interviewé seul pour éviter de biaiser les réponses. *Si un autre membre de la famille (en particulier si un parent/tuteur) est présent pendant l'interview, une note devrait être faite dans le questionnaire en haut de la Page 11 [à côté de «VII. ACTIVITÉS DES ENFANTS»].*

ChildLabourStatistics_FR.indd 156 9.11.2005 9:37:20

Là où cela est possible, prendre les réponses des enfants dans l'ordre, du plus âgé au plus jeune.

Chaque questionnaire est conçu dans la Section VII pour un ménage pouvant compter jusqu'à 10 personnes dans la fourchette d'âge de 5-17 ans. Si un ménage a plus de 10 enfants dans cette tranche d'âge, vous devrez employer un nouveau questionnaire complémentaire.

III. ■ Confidentialité

Comme noté sur la couverture du questionnaire EMO, étant un employé du BNS, on vous confie la charge d'entretenir la confidentialité de toutes les informations collectées auprès des ménages échantillonnés pendant l'enquête.

On espère que vous avez des compétences dans la persuasion et le tact pour obtenir toutes les informations nécessaires pour compléter chaque questionnaire.

Certaines personnes interrogées peuvent refuser catégoriquement de répondre au questionnaire, tandis que d'autres peuvent être peu disposés pour répondre à certaines des questions. Cela est compréhensible puisque vous demanderiez des informations, dont certaines sont habituellement difficiles à révéler aux étrangers. On s'attendra à ce que vous informiez la personne interrogée que:

a) qu'il est illégal que le BNS et ses employés divulguent les informations collectées grâce au questionnaire EMO à n'importe quels individus non autorisés ou organisation du tout.

b) que les informations collectées à l'aide du questionnaire EMO sont tenues strictement confidentielles. Aucune information sur un individu ne peut être divulguée, non même à un autre département du gouvernement.

c) que les informations collectées avec le questionnaire EMO seront utilisées seulement pour la préparation des tables montrant les totaux, les moyennes, etc. et non pas les informations sur les individus.

IV. ■ Rôle du superviseur

Le rôle principal du superviseur est de s'assurer que le travail de terrain est correctement conduit et d'aider les interviewers à en faire autant. Le superviseur est responsable vis-à-vis du BNS pour la qualité du travail fait par les enquêteurs sur le terrain.

Le superviseur sera impliqué dans votre formation pour voir si vous comprenez la formation, les outils pédagogiques et le manuel. Il/elle vous notifiera votre mission et vous fournira tout le matériel d'enquête complémentaire dont vous pouvez avoir besoin. De plus, votre superviseur passera en revue votre travail et fera des suggestions pour l'amélioration, si besoin était.

N'importe quelle difficulté rencontrée sur le terrain devrait être rapportée aux superviseurs. Il/elle suggérera des solutions et vous accompagnera dans les ménages les plus difficiles. Chaque fois que vous aurez besoin de clarifier une question particulière, ou faire face à un problème que vous ne pouvez pas résoudre vous-même, vous devez essayer d'entrer en contact et rechercher les conseils/l'aide de votre superviseur.

Les questionnaires remplis devraient être rendus à votre superviseur. Il/elle examinera tous les questionnaires. S'il y a des omissions ou des irrégularités, il/elle vous rendra le questionnaire pour la correction. Votre superviseur peut aussi effectuer un contrôle aléatoire des ménages de votre liste et conduire des ré-interviews.

ChildLabourStatistics_FR.indd 157 9.11.2005 9:37:21

Comme une bonne pratique, normalement, deux ré-interviews devraient être conduites dans chaque UEP. Une ré-interview sera réalisée avec un enfant impliqué dans une activité économique et un autre ré-interview sera menée avec un enfant engagé dans une activité non-économique. Si l'UEP n'a pas d'enfants engagés dans une activité soit économique soit non-économique, votre superviseur, après une consultation avec le BNS, peut choisir les 2 ré-interviews à effectuer.

V. ■ Rôle de l'enquêteur

Comme enquêteur, vous serez la personne clef dans la collecte des informations fournies par le questionnaire EMO. Donc, l'exactitude et la qualité des données EMO dépendront de l'efficacité avec laquelle vous exécuterez votre tâche.

La formation que vous recevrez, comme enquêteurs, vous permettra de collecter les informations exigées en remplissant correctement chaque question du questionnaire EMO. De plus, votre approche, votre tact, votre patience et votre confiance en vous-même vous aideraient à obtenir la coopération des personnes que vous interrogez.

Vous devez avoir une connaissance approfondie des principaux concepts et être familiers avec le questionnaire et le Manuel de l'Enquêteur.

On exigera que vous visitiez chaque ménage de votre liste et que vous conduisiez les interviews. Présentez-vous toujours, déclinant votre identité et expliquez le but de votre visite.

Votre mission

Votre superviseur définira votre mission EMO et les matériels d'enquête nécessaires, incluant la liste des ménages qui sont assignés sous votre responsabilité pour la collecte de données. *S'il vous plaît, voyez avec votre superviseur les moments spécifiques des jours où vous vous rencontrerez pour discuter votre progression hebdomadaire*. Tous les rendez-vous devraient être tenus.

Vos devoirs principaux

1) **Contacter** chaque ménage qui vous est assigné.
   Si le chef de ménage diffère de celui qui est inscrit sur le listing, l'enquêteur doit faire une note à ce sujet. Assurez-vous que l'adresse correcte est interviewée, même si un nouveau ménage est là maintenant.

2) **Conduire** des interviews complètes.
   Cela peut signifier faire appel à nouveau à certains ménages parce que l'enfant n'était pas présent au moment de votre visite, ou, si pour quelque autre raison l'interview avec un autre membre du ménage n'a pas été achevée.

3) **Enregistrer** les réponses avec précision.
   Pour chaque membre du ménage dans la tranche d'âge de 5-17 ans, vérifiez soigneusement s'il vous plaît que le numéro d'identification (ID) soit correctement transféré de la Section I [la Liste du Ménage]. *Assurez-vous d'utiliser le même numéro d'ID dans la Section VII comme cela a été enregistré dans la Section I du questionnaire EMO.*

4) **Vérifier** régulièrement avec votre superviseur et **reporter** toute difficulté d'interprétation des questions ou l'obtention d'informations (telles que les refus).

5) **Rendre** tous les questionnaires remplis à votre superviseur. *Les questionnaires non remplis (blancs) devraient aussi être rendus.*

Vos heures de travail

On s'attendra à ce que vous travailliez au-delà des heures normales de travail, les jours fériés et les week-ends. Vous découvrirez qu'il est parfois difficile de rencontrer les personnes à interroger pendant les heures normales de travail et vous devrez retourner les voir tard en soirées ou les week-ends où ces personnes sont d'habitude à la maison. Il est très important d'interviewer tous les membres du ménage, y compris les enfants dans la tranche d'âge des 5-17 ans pour que le questionnaire soit considéré comme complet.

Votre kit d'enquête

1. Questionnaires pour chaque ménage
2. Des copies complémentaires de questionnaires pour des interviews complémentaires.
3. Le Manuel de l'Enquêteur
4. La liste des adresses
5. La carte
6. La carte d'identité
7. Des crayons et une gomme.

VI. ■ Les techniques d'interview

Votre apparence et votre confiance en vous déterminent la première impression que la personne interrogée du ménage a de vous. S'il vous plaît, habillez-vous convenablement et montrez que vous êtes une personne responsable.

Présentez-vous toujours et exposez le but de votre visite. Expliquez ce sur quoi l'EMO porte et faire savoir à la personne interrogée ce que vous voudriez que lui/elle et les membres du ménage fassent.

Votre succès dans la collecte d'informations complètes et précises dépend significativement de vos compétences d'interview. Les instructions suivantes pourraient vous aider dans ce domaine.

a) Lire chaque question exactement comme exprimé sur le questionnaire.

b) Lire chaque question dans l'ordre selon lequel elle est écrite sur le questionnaire.

c) Suivre les instructions pour que vous ne posiez pas des questions qui ne s'appliquent pas à la personne étant interviewée.

d) Ne pas lire à haute voix les commentaires entre parenthèses qui sont écrits pour certaines questions. Les commentaires fournis sont pour l'enquêteur qui conduit l'interview et ne devraient pas être lus à la personne étant interviewée. Les commentaires sont très importants et servent de guide à l'enquêteur.

e) Ne pas lire les titres des sections, ni les sous-titres. Ceux-ci sont seulement un guide pour vous [l'enquêteur] afin de vous assurer que les modèles de saut approprié sont suivis. Leur lecture à haute voix peut entraîner que les réponses soient biaisées et pourrait même faire que la personne étant interviewée se sente mal à l'aise.

f) **L'utilisation du terme «travail des enfants» devrait toujours être évitée** pendant l'enquête entière, particulièrement avec les parents/tuteurs. En lieu et place, les termes «enfant économiquement actif» ou «l'activité non-économique de l'enfant» pourraient être employés si exigé. Cela peut améliorer les taux de réponse.

g) L'expérience a montré que visiter les ménages en fin d'après-midis ou tôt dans la soirée était généralement plus efficace pour entrer en contact avec les enfants.

h) En remplissant les réponses, utilisez «Autre» ou «Autre (Spécifier _____)» seulement en dernier ressort.

Bien que la plupart des questions soient directes, parfois les personnes interrogées peuvent ne pas comprendre une question ou peuvent vous donner une réponse peu claire. Répétez la question. Si cela ne vous aide pas, vous pouvez essayer d'expliquer la question ou poser la question dans des mots différents. Ces questions devraient signifier la même chose que la question originale du questionnaire et devraient donner la même réponse. S'il vous plaît, faites attention de vous assurer que la recomposition de la question n'influence pas la personne interrogée à répondre d'une façon ou d'une autre.

Ne suggérez jamais des réponses à la personne interrogée ou n'écrivez jamais comme réponses ce que vous pensez que la personne interrogée voudrait dire. Posez à la personne interrogée chacune des questions; écoutez soigneusement la réponse et enregistrez-la avec précision sur le questionnaire. Parfois, une question posée dans une autre Section de l'EMO est répétée dans la Section VII pour les enfants. Cela est fait pour vérifier la cohérence entre les deux réponses.

N'achevez jamais une interview pour une personne avec qui vous n'avez soit pas fini l'interview soit que vous n'avez pas interviewé du tout.

De temps en temps, vous pouvez rencontrer quelqu'un qui veut parler de tout le reste sauf de l'enquête. Evitez toute discussion au sujet de questions controversées, particulièrement celles concernant la politique et la religion. Écoutez, ne faites aucun commentaire personnel et ramenez courtoisement l'attention à l'enquête.

Dans les cas de refus initial, vous devez rassurer la personne interrogée de la confidentialité des informations collectées à travers l'enquête.

A la fin de l'interview rappelez-vous toujours de **remercier les personnes interrogées** pour avoir fourni les informations.

VII. ■ Interview d'enfants

Certains enfants ont tendance à être timides et peuvent être peu disposés à répondre à vos questions au début. Essayez de mettre l'enfant à l'aise. Soyez plaisant et passez un petit instant, si nécessaire, sur des sujets simples comme l'école et les jeux. Vous pouvez poser des questions comme: «Allez-vous à l'école?» «Quel est votre jeu favori?». Ne faites pas de remarques sur l'apparence personnelle qui pourraient mettre l'enfant ou le parent mal à l'aise vis-à-vis de vous.

Si l'enfant ne comprend pas la formulation de la question, particulièrement dans le cas des enfants plus jeunes, reformulez la question de façon à ne pas changer la signification de la question. Essayez de ne pas influencer la réponse de l'enfant. Aussi, n'exprimez pas de surprise aux réponses données, par exemple, si l'enfant dit qu'il/elle travaille 15 heures par jour.

Chaque enfant interviewé aura une personnalité différente et vous devez essayer d'adopter diverses tactiques pour mieux gagner la coopération de l'enfant et obtenir des réponses correctes aux questions posées.

ChildLabourStatistics_FR.indd 160 9.11.2005 9:37:24

VIII. ■ Les procédures d'interview

On vous donnera une liste de tous les ménages dans votre mission et une carte montrant la zone dans laquelle vous travaillerez. On s'attendra à ce que vous visitiez chacun des ménages de votre liste et que vous conduisiez des interviews. *Il importe peu de savoir qui vit dans le ménage. Ce qui vous intéresse, c'est uniquement l'adresse du ménage et vous devez interviewer celui qui occupe ce ménage.*

Entrez en contact avec le chef du ménage et tous les membres du ménage âgés de 5 ans et plus pour compléter de la Section I à la Section VI du questionnaire EMO. Après que les Sections I-VI aient été complétées, on exige que vous remplissiez les réponses aux questions de la Section VII [les Activités des Enfants] de ces membres du ménage âgés de 5-17 ans.

Ne soumettez pas de questionnaires pour des ménages où aucun contact n'a été établi. Si vous avez visité l'adresse seulement une fois, programmez une autre visite au ménage pour avancer conformément a votre disponibilité, comme un autre jour où vous travaillerez près du ménage dont le questionnaire n'a pas encore été achevé. Trois tentatives de telles répétitions doivent être faites, avant que le ménage avec lequel l'on ne peut pas entrer en contact ne soit remplacé par un autre ménage.

IX. ■ Concept de travail des enfants

A. Travail des Enfants: Qu'est-ce que le Travail des Enfants (TE)?

Le travail des enfants (TE) est un sujet très sensible. Par conséquent, la réponse à la question de savoir quel genre de travail effectué par des enfants devrait être considéré comme «TE» est extrêmement importante. **La définition de TE est faite par les pays eux-mêmes selon leurs traditions sociales et leurs cultures**. En conséquence, aucune définition unique qui peut s'appliquer uniformément à tous les pays n'existe. Généralement, toutes les activités d'un enfant qui sont nuisibles à la santé, l'éducation et le développement normal de l'enfant devraient être considérées dans la frontière de «TE» et de ces groupes cibles choisis sont identifiés comme TE selon l'intensité des effets négatifs sur le développement de l'enfant.

B. La population d'enfants appropriée pour la plupart des enquêtes sur le TE est 5-17 ans

[peuvent être classifiés comme ci-dessous]:

1. VA À L'ÉCOLE
   - **1.A A plein temps**
     - 1. A.a Sans une autre activité
     - 1. A.b Avec une autre activité [assumée à temps partiel seulement]
       - **1. A.b.i Activité économique**
       - *1. A.b.ii Activité non-économique*
   - *1.B A temps partiel*
     - 1.B.a Sans une autre activité
     - 1.B.b Avec une autre activité
       - *1. B.b.i Activité économique*
         - **1. B.b.i.α A plein temps**
         - **1. B.b.i.β A temps partiel**
       - 1. B.b.ii Activité non-économique
         - *1. B.b.ii.α A plein temps*
         - *1. B.b.ii.β A temps partiel*

2. NE VA PAS À L'ÉCOLE
   2.A Activité économique seulement
      2.A.a A plein temps
      2.A.b A temps partiel
   2.B Activité non-économique seulement
      2. B.a A plein temps
      2. B.b A temps partiel
      2. C Inactif [pas d'activité du tout]
      [Inclut les enfants continuellement malades et invalides]

Le groupe cible principal du TE renferme les enfants des catégories **[1.A.b.i + 1.B.b.i.α + 1.B.b.i.β + 2.A.a + 2. A.b]**

C'est-à-dire ces enfants travaillant dans les activités économiques [plein temps ou temps partiel]. Mais tous ces enfants ne peuvent pas nécessairement être classifiés sous TE.

Le deuxième groupe cible dans l'analyse du TE est constitué des catégories [1.B.b.ii.a + 2.B.a], c'est-à-dire ces enfants engagés dans des activités non-économiques à plein temps.

Il est aussi important dans l'étude du TE d'examiner les catégories [1.A.b.ii + 1.B.b.ii.β + 2.B.b] pour étudier l'impact négatif du travail non-économique à temps partiel [tâches ménagères/travaux domestiques] sur les études/le développement normal.

C. Une structure conceptuelle possible de TE

[Elle a été adoptée par le BIT dans «les Evaluations Globales du Travail des Enfants». Elle pourrait servir comme une approche possible à la définition du TE et est basée sur les implications de la Résolution n° 138 de l'OIT sur l'Age Minimum (d'emploi) et la Résolution n° 182 sur les Pires Formes de TE)]

Total des enfants économiquement actifs (EEA) [5-17 ans]: (Classifier en) :

- **– dans les industries dangereuses . . . . . A**
- – dans les industries non-dangereuses:
  - **– dans les professions dangereuses . . . . . B**
  - – dans les professions non dangereuses:
    - **– 43 + heures par semaine . . . . . C**
    - – moins de 43 + heures par semaine:
      - – EEA 5-11 ans . . . . . D
      - – EEA 2-14 ans:
        - – 14 + heures/semaine . . . . . E
        - – moins de 14 heures/semaine. . . . . α
      - – EEA 15-17 ans . . . . . β

Enfants dans les travaux dangereux = [A + B + C]

Travail des enfants = {enfants dans travail dangereux} + {D + E}
= [A + B + C + D + E]

Enfants économiquement actifs mais pas du travail des enfants = (α + β)

X. ■ D'autres concepts et définitions clefs

[** indique que le terme ou un terme semblable est expliqué plus en détail au cœur du Manuel de l'Enquêteur de l'EMO]

Enfant. Pour le présent EMO de la Mongolie toute personne âgée de moins de 18 ans est considérée comme un enfant. Dans cette enquête, pour la Section VII, seulement des enfants dans la tranche d'âge de 5 à 17 ans seront interviewés, en supposant que ceux âgés de moins de 5 ans sont trop jeunes pour travailler.

Activité économique**. Spécifiquement, contribuant ou disponible à contribuer à la production de biens et services selon le Système de la Comptabilité Nationale des Nations unies (SCN, Rév. 3, 1993). Cela inclut le travail pour une paie en argent comptant ou en nature; le travail non rémunéré dans une entreprise familiale; et les travaux domestiques dans d'autres ménages.

Activité ménagère. Se réfère au travail d'une nature domestique dans le ménage du propre parent/tuteur, par exemple le lavage, la cuisine, le nettoyage de la maison. Ceci est considéré comme une activité non-économique.

Activité non-économique.** Ce sont les services personnels d'une nature domestique fournis par des enfants membres du ménage *non rémunérés* et, comme tel, sont considérés comme non-économiques et qui, par conséquent, sont à l'extérieur de la frontière de production du Système de la Comptabilité Nationale (SCN, rev. 3, 1993). Elles incluent la préparation et le service de repas; la fabrication, la réparation, la lessive et le repassage des vêtements; les achats; le fait de prendre soin des cadets plus jeunes ou des personnes malades ou infirmes dans le ménage; le nettoyage et le maintien du logement du ménage; l'utilisation, le nettoyage, le service et la réparation des biens de consommation durable du ménage; le transport des membres du ménage ou leurs biens; etc.

Employé/fournissant du travail**. Etant engagé dans n'importe quelle forme d'activité économique, pour au moins une heure, pendant les 7 jours juste avant la date à laquelle le ménage est visité par l'enquêteur pour remplir le questionnaire EMO.

Non économiquement actif/à l'extérieur de la main-d'œuvre. Les personnes qui, pendant la période de référence, n'étaient pas économiquement actives. Ce qui signifie qu'elles ne travaillaient pas, ne cherchaient de travail et n'étaient pas disponibles pour le travail.

Inactif. Les personnes qui n'ont rien fait pendant la semaine de référence. c'est-à-dire, n'allaient pas à l'école/une institution de formation, ni engagées dans des activités économiques ou non-économiques (incluant les travaux ménagers dans la maison de leurs propres parents ou des tuteurs).

Au chômage**. Les personnes qui, pendant la période de référence étaient (a) sans travail; (b) actuellement disponibles pour le travail; et (c) cherchant du travail.

Population économiquement active**. Additionner le total des personnes employées et des chômeurs, qui sont aussi la main-d'œuvre dans le pays. Dans un pays la main-d'œuvre est identique à la population économiquement active et les mots peuvent être employés de façon interchangeable.

Emploi rémunéré**. Les personnes qui, pendant la période de référence, ont exécuté tout travail pour des revenus ou un salaire, le paiement en nature, aussi bien que les personnes ayant un attachement formel à leur travail, mais qui n'étaient pas au travail temporairement.

Profession**. Le type de travail effectué pendant la période de référence par la personne employée, ou le type de travail effectué précédemment si elle est au chômage, ou le type souhaité dans l'avenir par les chercheurs d'emploi, indépendamment de l'industrie ou le statut dans l'emploi de la personne.

Industrie**. La branche d'activité économique relative au lieu de travail de la personne pendant la semaine de référence. Ceci est défini en termes du type de biens et services

produits ou des services fournis par l'unité dans laquelle la personne travaille et non nécessairement les obligations spécifiques ou les fonctions du travail de la personne.

Ménage**. Un ménage est composé d'une ou de plusieurs personnes vivant ensemble, c'est-à-dire dormant la plupart des nuits de la semaine dans la même maison et partageant d'habitude au moins un repas quotidien. Il est important de noter qu'un membre d'un ménage n'a pas besoin d'être un parent de la famille principale. Par exemple, un interne ou un domestique qui dort dans la même maison la plupart des nuits de la semaine et partagent les repas avec la famille, sont des membres du ménage. Il est possible qu'un ménage soit composé juste d'une personne. Un groupe de personnes vivant sans rapport peut aussi constituer un ménage.

Chef de ménage. Chaque ménage doit avoir un chef. Dans un ménage d'une personne, cette personne est le chef. La personne reconnue comme le chef de ménage par les autres membres du ménage devrait être acceptée comme le chef. Cela s'applique particulièrement dans les cas où un groupe de personnes sans rapport partage un logement. La personne dirigeant une pension ou un établissement semblable est considérée comme le chef de ménage.

XI. ■ Remarques générales

Les interviewers ne devraient utiliser que des crayons. Ne pas utiliser de stylos. Si vous deviez effacer, faites-le le plus proprement possible. Après l'achèvement de l'interview pour un ménage, parcourez le questionnaire entier et apportez des corrections propres à toutes les erreurs qui ont été faites.

La section VII sur les Activités des Enfants dans le questionnaire est conçue pour permettre des réponses jusqu'à 10 enfants dans un ménage. Les questions sont au haut de la page et les réponses pour un enfant particulier seront dans une des 10 rangées de la page et devraient être dans la même rangée à toutes les pages. Les informations pour le premier enfant seront donc toujours placées dans la rangée 1 du questionnaire à toutes les pages.

Rentrer les réponses dans le questionnaire. En général, pour répondre aux questions, on exige que vous écriviez le numéro correspondant à la réponse correcte dans l'espace fourni. Vous devez rentrer seulement une réponse pour chaque question, à moins que vous ne soyiez instruit autrement.

Les instructions de saut. Les instructions de saut dirigent le flux de l'interview. On indique cela quand il y a une pause dans l'ordre séquentiel des questions et cela signifie que vous devriez sauter quelques questions. Les instructions dans le questionnaire vous disent quelle question poser ensuite. Il est important que vous suiviez soigneusement les instructions de saut et si vous ne le faites pas, vous pouvez poser des questions aux enquêtés qui ne sont pas appropriées à un enfant particulier.

La catégorie de réponse «Autre». Pour beaucoup de questions, il y a une catégorie de réponse 'Autre'. Vous utiliserez cette catégorie seulement lorsque la réponse donnée ne correspond à aucune des réponses pré-codées inscrites.

L'ordre des interviews de ménages. L'interviewer devrait d'abord achever les Sections I-VI du questionnaire EMO et continuer ensuite avec la Section VII sur les Activités des Enfants. Pour compléter cette dernière section du questionnaire EMO chaque enfant éligible âgé de 5-17 ans dans le ménage devrait être interviewé. Quand tous les enfants éligibles dans le ménage ont été interviewés, vous achèverez le questionnaire pour ce ménage.

ChildLabourStatistics_FR.indd 164 9.11.2005 9:37:28

XII. ■ Colonnes/questions dans la SAE [Section VII] de EMO

La première Colonne [pas de numéro de colonne]

Entrez le numéro d'ID des membres âgés de 5-17 ans dans l'ordre enregistré sur la Liste.

Pour remplir cette colonne, retournez s'il vous plaît à la Section I sur la Liste du Ménage. Consultez la première colonne sur ' No ID' (sans le N° de la colonne) et aussi la colonne No 5 de la Section I. Cela vous aidera à identifier les membres du ménage qui sont dans la tranche d'âge de 5-17 ans et leur No ID. Ensuite, enregistrez le numéro d'ID de ces personnes [ceux de la tranche d'âge 5-17 ans] dans cette colonne de la Section VII. Les entrées dans la Section VII doivent être dans le même ordre d'enregistrement que pour la Section I.

S'il n'y a aucune entrée à inscrire dans cette colonne, notez s'il vous plaît dans le questionnaire en haut de la page [à côté de ' VII. Les ACTIVITÉS DES ENFANTS] votre commentaire sur le fait qu'il n'y a aucun membre du ménage âgé de 5-17 ans dans le ménage. Vous pouvez alors considérer que ce questionnaire du ménage est complet.

Colonne n° 1: XY peut-il/elle répondre?

Comme enquêteur, on exige que vous vérifiiez si vraiment l'enfant peut répondre aux questions de cette section par lui-même/elle-même sans aide. Si l'enfant est capable de réponse, par conséquent, le code à entrer est 1 [= oui]. Autrement, entrez les codes alternatifs 2 ou 3 comme ils peuvent être applicables. L'explication des codes 2 et 3 est donnée en notes de bas de page dans le questionnaire.

Colonne n° 2: XY fréquente-t-il/elle une école/un établissement de formation?

Si l'enfant fréquente une école ou un établissement de formation, vous devrez trouver le type d'école/d'établissement de formation qu'il/elle fréquente. La formation se réfère à l'instruction pour une occupation spécifique ou une profession.

Entrez s'il vous plaît le code 1 si l'enfant suit un programme scolaire régulier dans une école agrée par le gouvernement [jardin d'enfants, école primaire, ou collège d'enseignement général], collège/université, ou recevant une formation compétente/professionnelle dans un institut enregistré auprès du Gouvernement. Cela indique que l'enfant est dans une école/un collège/un institut éducatif formel.

Quand l'enfant étudie régulièrement pour acquérir une connaissance accrue et des compétences, mais que le lieu d'étude/de formation n'est pas enregistré comme une place d'étude agréée par l'autorité compétente du gouvernement, entrer alors le code 2 pour indiquer que l'enfant reçoit une éducation/formation informelle.

Si l'enfant ne va pas dans un institut/une organisation d'étude/de formation formels et ne reçoit également pas une instruction/formation informelle, entrer le code 3. [Notez s'il vous plaît que quand un enfant est régulièrement enseigné à la maison pour des honoraires par un adulte qui n'est pas un membre du ménage alors il devrait être codé comme 2. Mais, l'auto-formation à la maison par un enfant, ou l'étude sous la surveillance d'un membre adulte du ménage, devrait être codée comme 3].

Dans le cas où le code entré est 1 ou 2, aller ensuite à la colonne 4. Si le code entré est 3, posez donc s'il vous plaît la question de la colonne No 3 de l'enfant.

Colonne n° 3: Quelle est la raison principale pour que XY ne fréquente pas une école/établissement de formation?

On pose cette question seulement aux enfants qui sont codés 3 dans l'enregistrement de la réponse à la colonne n° 2. Cette question cherche à obtenir la raison principale pour laquelle

l'enfant ne va pas à l'école/dans un établissement de formation. Une note de bas de page appropriée dans le questionnaire donne une liste de 8 raisons possibles [1 = trop jeune, 2 = école trop loin, 3 = coût des matériels/tenues d'école (ne peut pas s'en acquitter), 4 = pauvre performance/non intéressé par les études, 5 = contribution au revenu du ménage, 6 = aide aux obligations du ménage, 7 = malade, 8 = invalide] et une 9^{e} catégorie 'autre' pour expliquer la situation. Entrez s'il vous plaît le code qui décrit le mieux le facteur le plus important étant à la base du fait que l'enfant n'aille pas dans une école/établissement de formation.

Colonne n^{o} 4: XY aide-t-il/elle à effectuer une activité économique du ménage?

Inclure ici la participation de l'enfant dans n'importe quelle activité économique faite par le ménage, ou à plein temps ou à temps partiel, tant qu'il l'a fait pendant au moins une heure au cours des 7 jours passés. Les activités économiques du ménage incluraient d'être un travailleur non rémunéré dans une entreprise, un magasin, ou la ferme familiale. Ceci inclurait aussi un travail à la maison pour quelqu'un d'extérieur au ménage comme la couture, la cuisine pour la vente, etc. L'on exclurait les tâches normales d'un ménage comme le nettoyage, la cuisine, le soin aux bébés/personnes âgées et aussi le travail autour de la maison comme le jardinage/les réparations mineures du ménage.

Si l'enfant concerné est engagé dans des activités économiques du ménage d'après la susdite définition, entrer le code 1 et passer à la colonne 5. Si l'enfant n'est pas engagé dans l'activité économique du ménage entrer le code 2 et passer à la colonne 7.

Colonne n^{o} 5: A quel l'âge XY a-t-il/elle commencé à aider dans une activité économique du ménage?

Cette question est posée seulement aux enfants qui sont codés 1 dans l'enregistrement de la réponse à la colonne n^{o} 4. Demandez s'il vous plaît à l'enfant son âge au moment où il/elle a commencé la première fois à aider dans une activité économique du ménage et entrer l'âge révolu en années.

Colonne n^{o} 6: Pourquoi XY a-t-il/elle commencé à aider dans une activité économique du ménage?

Ensuite, demander à l'enfant concerné, répondant à la colonne 5, la raison pour laquelle il/elle a commencé à aider dans les activités économiques du ménage. Entrer alors le code qui va le mieux avec l'explication donnée par l'enfant. Les codes sont 1 = gagner une expérience et des compétences de travail, 2 = contribuer au revenu du ménage, 3 = se prendre en charge/être économiquement indépendant, 4 = gagner de l'argent pour couvrir le coût des études et 5 = autre.

Colonne n^{o} 7: XY effectue-t-il/elle un autre travail en dehors de l'activité économique du ménage?

Cette question est posée à tous les enfants. Cette question demande aux enfants s'ils sont engagés dans un travail autre que les activités économiques du ménage. De telles activités incluraient [excepter les activités économiques du ménage] toutes les activités qui tombent dans la frontière de production (de biens et services) des activités économiques telles que définie par le SCN93. Cela inclurait le travail rémunéré en espèce ou en nature, les travaux domestiques dans un autre ménage et une entreprise à propre compte [quelle que soit la taille, incluant la vente de rue/le travail dans le secteur informel].

Mentionner ici n'importe quel travail effectué par l'enfant, à plein temps ou à temps partiel, tant qu'il l'a fait pendant *au moins une heure au cours des 7 jours passés.*

Si l'enfant concerné est engagé dans une telle activité économique [un travail autre que dans l'activité économique du ménage], entrer s'il vous plaît le code 1 et passer à la colonne 8. Si l'enfant ne fait pas un tel travail, entrer le code 2 et passer à la dernière colonne 27 de la Section VII.

Colonne nº 8: A quel âge XY a-t-il/elle commencé à faire un tel travail?

Cette question est posée uniquement aux enfants qui sont codés 1 dans l'enregistrement de la réponse à la colonne no 7. Demander s'il vous plaît à l'enfant son âge au moment où il/elle d'abord a commencé à s'engager dans un travail autre que dans l'activité économique du ménage et entrer son âge révolu en années.

Colonne nº 9: Pourquoi XY a-t-il/elle commencé à faire un tel travail?

Ensuite, demander à l'enfant concerné, répondant à la colonne 8, la raison pour laquelle il/elle s'est engagé dans un travail autre que dans les activités économiques du ménage. Entrer alors le code qui va le mieux avec l'explication donnée par l'enfant. Les codes sont 1 = gagner une expérience et des compétences de travail, 2 = contribuer au revenu du ménage, 3 = se prendre en charge/être économiquement indépendant, 4 = gagner de l'argent pour couvrir le coût des études et 5 = autre.

Colonne nº 10: Où est le lieu de travail de XY?

Cette question est posée aux enfants qui travaillent à l'extérieur des activités du ménage sur leur lieu de travail. La réponse doit être codée comme prévu dans la note de bas de page du questionnaire. Les codes sont 1 = la maison de l'employeur, 2 = dans la rue, 3 = magasins/place de marché, 4=locaux de l'usine/industrie, 5 = la terre de pâturage/agriculture, 6 = le site d'extraction, 7 = le chantier de construction et 8 = autre.

Colonne nº 11: XY a-t-il/elle résidé loin de la maison quand il s'est engagé dans un travail extérieur aux activités économiques du ménage?

Cette question est évidente. Si l'enfant répond affirmativement, le code appliqué est 1. Si la réponse est négative, entrer le code comme 2 et passer à la colonne 13.

Colonne nº 12: A quel âge XY a-t-il/elle commencé à résider loin de la maison quand il s'est engagé dans un travail extérieur aux activités économiques du ménage?

Cette question est posée seulement aux enfants dont la réponse est codée 1 dans l'enregistrement de la réponse à la colonne nº 11. Demander s'il vous plaît à l'enfant son âge au moment où il/elle a commencé à résider pour la première fois loin quand il s'est engagé dans un travail extérieur aux activités économiques du ménage et entrer son âge révolu en années.

Colonne nº 13: Par qui XY est surveillé quand XY est au travail?

Cette question est évidente et est posée à tous les enfants travailleurs. La réponse peut être codée comme 1 quand la surveillance est faite par un adulte qui est un parent. Le code 2 est applicable quand il est surveillé par un adulte qui n'est pas un parent. Si l'enfant travaille indépendamment sans surveillance, alors la réponse devrait être codée 3.

Colonne nº 14: XY est-il/elle satisfait des conditions de travail de XY?

Cette question est évidente. Si l'enfant dit qu'il/elle est heureux des conditions de travail, entrer le code comme 1 et passer à la colonne 16. Si la réponse est négative, la réponse est codée 2.

Colonne nº 15: Quelle est la raison principale de l'insatisfaction de XY?

Cette question est posée seulement aux enfants dont la réponse est codée 2 dans l'enregistrement de la réponse à la colonne nº 14. Demander s'il vous plaît à l'enfant concerné pourquoi il/elle n'est pas heureux de ses conditions de travail. Leurs réponses peuvent être codées 1 = exposition au temps froid, 2 = exposition à la poussière/eau, 3 = exposition au bruit, 4 = exposition aux substances nuisibles, 5 = mauvaise posture et 6 = autre.

Colonne nº 16: Est-ce que la profession de XY est physiquement ou mentalement stressante?

Cette question demande à tous les enfants travailleurs s'ils souffrent du stress physique ou mental pendant le travail. Si la réponse est «oui» coder-la 1 s'il vous plaît et si la réponse est «Non» entrer le code 2 et passer à la colonne 18.

Colonne nº 17: Quel type de stress a-t-il/elle XY subi?

Cette question est posée seulement aux enfants dont la réponse est codée 1 dans l'enregistrement de la réponse à la colonne no 16 et permet jusqu'à trois réponses multiples. Les réponses possibles sont codées 1 = injure, 2 = attitude insouciante des employeurs, 3 = être battu au travail, 4 = travail physique lourd à effectuer, 5 = faire face au harcèlement sexuel, 6 = se faire voler ses revenus (par des personnes plus âgées) et 7 = autre.

Colonne nº 18: XY utilise-t-il/elle des outils et matériels pour la sécurité au travail?

Cette question, qui est posée à tous les enfants travailleurs, est évidente. Elle essaye d'évaluer les conditions dans lesquelles les enfants devraient travailler. Si la réponse est 'oui' coder-la 1 s'il vous plaît et si la réponse est «Non» entrer le code 2.

Colonne nº 19: Combien de fois XY a-t-il/elle travaillé en soirées et les nuits pendant les 30 jours passés?

Cette question est posée puisque les soirées sont des moments où un enfant devrait normalement étudier, ou passer le temps avec sa famille, et la nuit l'enfant est supposé dormir/se reposer. On demande la fréquence à laquelle l'enfant a eu à travailler tard pendant les 30 jours passés, et les réponses sont codées 1 [= jamais], 2 [= 1 à 3 fois], 3 [= 4 à 7 fois] et 4 [= 8 et plus d'occasions].

Colonne nº 20: XY est-il/elle tombé malade ou a été blessé à cause du travail au cours des 12 mois passés?

Cette question est évidente. Elle cherche à savoir si oui ou non l'enfant travailleur n'a jamais été malade ou été blessé à cause du travail au cours des12 mois passés. Si la réponse est 'oui' alors entrer s'il vous plaît le code 1. Si la réponse est «Non», la réponse est codée 2 et passer à la colonne 25.

Colonne nº 21: Dans quelle profession XY était engagé quand XY a été malade ou blessé le plus récemment?

Cette question explore la profession des enfants qui sont tombés malades ou ont été blessés à cause du travail au cours des 12 mois passés, *eu égard à sa blessure la plus récente*. Comme enquêteur, on exige que vous fassiez une description de la profession principale de l'enfant dans la colonne (21a) et le BNS remplira plus tard le code professionnel approprié dans la colonne (21b).

ChildLabourStatistics_FR.indd 168 9.11.2005 9:37:32

Colonne nº 22: De quelle gravité/acuité était la maladie/blessure la plus récente de XY?

Cette question est évidente. Pour évaluer le sérieux de la maladie/blessure, les réponses possibles ont été convenablement codées dans l'ordre croissant de sévérité. Demander s'il vous plaît aux enfants répondant «oui» à la colonne 20 l'acuité de la maladie/blessure et entrer le code qui (selon vous) est le meilleur applicable. Ceux-ci sont 1 [= aucun traitement exigé], 2 [= médecin consulté], 3 [=hospitalisation requise], 4 [=temporairement frappés d'incapacité], 5 [=invalide] et 6 [=autre].

Colonne nº 23: Quelle maladie/blessure du travail XY a-t-il/elle subi?

Cette question porte sur le type de maladie/blessure que l'enfant concerné [en référence aux colonnes 20-22] a subi. Vous devrez poser cette question à l'enfant et coder sa réponse de la façon suivante. Ces codes sont 1 [= pas sérieusement malade/blessé], 2 [= allergie développée], 3 [= infection des yeux/vue affectée], 4 [=infection pulmonaire], 5 [= désordre cardio-vasculaire], 6 [=maux de ventre], 7 [=hépatite] et 8 [=autre].

Colonne nº 24: Qui a payé les soins de la maladie/blessure de XY?

Cette question est évidente. Elle permet de savoir qui a pourvu aux dépenses, s'il y en a eu, pour le traitement médical de la maladie/blessure de l'enfant. Demander s'il vous plaît à l'enfant et entrer sa réponse selon les codes comme suit. Ceux-ci sont 1 [=employeur], 2 [=assurance médicale], 3 [=parents], 4 [=moi-même], 5 [= pas de frais/la dépense] et 6 [=autre].

Colonne nº 25: Ce sur quoi XY dépense principalement les revenus de XY?

Cette question demande à l'enfant travailleur ce qui advient de ses revenus du travail. S'il vous plaît poser cette question à l'enfant et indiquer sa réponse dans l'espace fourni par le code le plus approprié. Les codes alternatifs sont 1 [=soutenir la famille, c'est-à-dire donner les revenus à ses parents/tuteurs], 2 [=une partie pour soutenir la famille et l'autre partie pour moi], 3 [=épargner], 4 [=tout dépenser sur moi] et 5 [=autre].

Colonne nº 26: Quelle sera la conséquence pour XY et le ménage de XY si XY ne travaille pas?

Cela demande à l'enfant travailleur ce qui lui arrivera à lui et à son ménage si l'enfant concerné devrait arrêter de travailler. Naturellement, les revenus de l'enfant et du ménage diminueront. Mais il pourrait y avoir un autre impact aussi. On exige que vous posiez cette question à l'enfant et que vous entriez sa réponse dans un des 6 codes fournis. Les codes sont 1 [=chute du niveau de vie du ménage – puisque le revenu du ménage sera réduit et que des dépenses supplémentaires pourraient être encourues si l'enfant était retiré du travail], 2 [= le ménage n'aurait pas de source de revenu – si l'enfant est le seul membre rémunéré], 3 [=l'affaire du ménage sera affecté – peut-être que le travail de l'enfant avait un impact positif sur les opérations d'affaires], 4 [= perdrait l'expérience du travail – l'enfant peut être exclu du processus d'apprentissage par le travail] et 5 [=pas d'impact – c'est-à-dire aucun impact sur le ménage consécutif à son retrait du travail] et 6 [=autre].

Colonne nº 27: Combien d'heures de temps libre par jour XY a-t-il/elle pour la récréation, regarder la TV, etc.?

On pose cette question à de tous les enfants. Elle recherche combien de temps libre/de temps de loisir par jour l'enfant a pour faire les activités qu'il/elle aime faire. Celles-ci pourraient

être des activités comme regarder la TV, écouter de la musique, jouer, poursuivre des passe-temps, la lecture de livres d'histoire, etc. Entrez s'il vous plaît la réponse en nombre d'heures.

Après que vous ayiez noté la réponse à cette question, l'interview des membres du ménage sur le questionnaire EMO [incluant la Section VII sur les Activités des Enfants] est complet pour ce ménage.

XIII. ■ Fin d'interview

Après que tous les enfants âgés de 5-17 ans aient été interviewés et leurs réponses aux questions de la Section VII aient été dûment remplies, alors le questionnaire EMO peut être traité comme complet pour le ménage [à condition que les autres sections aient déjà été remplies].

Parcourez s'il vous plaît le questionnaire encore une fois et assurez-vous de nouveau que la couverture et la Section I sont correctement remplies, et que les Sections II-VII ont été achevées pour chaque membre du ménage éligible

Après l'assurance que le questionnaire soit correctement rempli, vous devriez en tant qu'enquêteur signer le questionnaire à la place appropriée et entrer la date à laquelle l'interview a été achevée pour le ménage.

On exige aussi que le superviseur appose sa signature après l'examen du questionnaire et l'assurance qu'il soit correctement achevé.

Aux étapes postérieures, le rédacteur et l'opérateur de saisie des données doivent aussi signer à la place indiquée après l'achèvement de leurs tâches respectives.

ChildLabourStatistics_FR.indd 170 9.11.2005 9:37:34

Plan d'échantillonnage II.6

6.1 ■ Introduction

Ce chapitre concerne les aspects de l'échantillonnage dans la conception et la mise en œuvre des enquêtes auprès des ménages sur le travail des enfants [1].

Les enquêtes sur le travail des enfants, dans la plupart des cas, se concentrent sur un échantillon, par opposition à la collecte de données à partir de la population cible entière. L'échantillon est choisi selon des principes établis:

- il doit être représentatif de la population entière; et
- l'on doit être capable d'extrapoler des inférences de l'échantillon à la population plus large, dans des marges d'erreur connues et acceptables.

Le succès des enquêtes par échantillonnage dépend du choix de l'échantillon et la façon dont, sans introduire de biais, les différentes composantes de la population sont représentées dans l'échantillon.

Les enquêtes sur le travail des enfants poursuivent en général quatre objectifs principaux:

a) Fournir une estimation nationale (ou régionale) de l'ampleur et de l'évolution du travail des enfants;

b) Identifier les causes et les conséquences du travail des enfants en termes de facteurs socio-économiques;

c) générer des évaluations de l'incidence et de la nature du travail des enfants dans les secteurs et les activités visés; et

d) La mesure de l'ampleur et des formes de PFTE et la description des types d'enfants impliqués.

Plan du chapitre

Ce chapitre décrit un plan d'échantillonnage approprié pour atteindre les objectifs ci-dessus dans une ETE basée sur les ménages. Les deux premiers objectifs (a et b) sont traités particulièrement dans les détails [2]. La discussion technique est organisée autour de différentes dispositions de l'échantillonnage qui reflètent les divers objectifs identifiés ci-dessus.

---

1 Les chapitres 13 à 17 de la troisième partie traite du choix de l'échantillon et des questions d'investigation concernant d'autres méthodologies d'enquête pour la collecte de données sur le travail des enfants

2 Le traitement de certains aspects des objectifs c et d, indiqués ci-dessus, peut requerir des plans non standard, impliquant probablement des unités au lieu des ménages ou des personnes. Ces questions demandent d'être abordées séparemment. Si certaines méthodes présentées dans la troisième partie de ce manuel sont assez flexibles pour capturer les enfants impliqués dans les PFTE – notamment les évaluations rapides, les enquêtes de base et les enquêtes auprès des enfants sur la rue – il est important d'adapter les approches existantes et de développer davantage de nouvelles méthodologies spécifiques aux formes de travail des enfants « cachées » ou « invisibles ». Cependant, ce manuel s'intéresse uniquement aux méthodes d'enquêtes du travail des enfants couramment utilisées.

La **section 6.2** clarifie les procédures d'échantillonnage dans le type de plan le plus commun. Cela aide le lecteur à apprécier la manière dont les dispositions différentes pour la mesure de travail des enfants peuvent être liées ou tirées d'un tel plan.

La collecte d'informations sur le travail des enfants, en relation avec une enquête générale de la population comme l'enquête sur la main-d'œuvre (EMO), est typiquement liée aux questions sur le travail des enfants, sur une base périodique, comme un module EMO. Alternativement, la collecte des deux types de données peut être séparée, mais basée sur un plan commun.

La **section 6.3** décrit les détails techniques de sous-échantillonnage de l'EMO à l'ETE, en conservant la même structure de l'échantillon, bien que ce chapitre n'aspire pas à discuter des principes généraux de plan d'échantillonnage applicables à l'EMO ou l'ETE.

Dans de nombreux cas, il est suffisant ou nécessaire de baser la collecte de données sur un échantillon réduit d'une enquête de population générale comme l'EMO. La réduction peut se faire en termes à la fois du nombre de zones d'échantillon et du nombre de ménages ou de personnes concernés. Les plans peuvent aussi différer selon d'autres paramètres (comme la stratification et l'allocation d'échantillon). Mais la structure sous-jacente des deux types d'enquête va probablement être la même ou sera très semblable si l'objectif est de mesurer l'incidence du travail des enfants dans la population d'enfants indiquée. Ceci, en raison du fait que les populations de base concernées dans les deux enquêtes, la population générale dans l'EMO et la population d'enfants dans l'ETE, devraient être distribuées de la même façon.

La **section 6.4** décrit aussi les procédures d'obtention d'un échantillon d'une EET, d'une EMO ou d'une ETE, qui diffèrent non seulement dans les paramètres du plan, mais aussi dans certains aspects importants de la structure de l'échantillon.

Si l'objectif principal est de déterminer les causes et les conséquences du travail des enfants plutôt que simplement son incidence (la prévalence), la population de base concernée est donc la population des enfants travailleurs, plutôt que la population générale de tous les enfants (voir l'objectif b, ci-dessus)[3]. Le plan d'échantillonnage exige de tenir compte de la taille et de la distribution de cette population. Pour maintenir une distinction claire entre l'enquête sur le travail des enfants mentionnée ci-dessus (ETE), qui vise à mesurer l'incidence du travail des enfants, le terme «enquête sur les enfants travailleurs» (EET) est présenté en se référant à une enquête conçue principalement pour mesurer les causes et les conséquences du travail des enfants.

L'estimation de l'incidence et la nature du travail des enfants dans des secteurs cibles aussi bien que certains aspects des PFTE (objectifs c et d) – impliquent des particularités spéciales de plans, certains d'entre eux étaient tout à fait différents des types d'opérations plus générales de EMO / ETE / EET. Selon les buts et les circonstances, ils peuvent impliquer la collecte de données différentes de celles collectées auprès des ménages et même des modifications aux principes d'échantillonnage probabilistes, pour lesquels, peut-être, des techniques diverses de statistiques employées pour l'échantillonnage d'unités non standard doivent être développées et documentées. Cependant, cela constituerait une entreprise considérable et n'est pas abordé dans ce chapitre. Néanmoins, certains aspects et techniques d'échantillonnage dans la conception des enquêtes sectorielles ou des enquêtes cibles d'enfants travailleurs traités dans la Section 6.4 s'appliquent aussi ici.

Le reste de cette section introductive au Chapitre 6 souligne que, partout et dans la mesure du possible, il est essentiel que le principe directeur des enquêtes sur le travail des enfants devrait être qu'elles sont basées sur les probabilités et ont des échantillons mesurables.

---

[3] Cela n'implique pas que la population de base pour une EET devrait être seulement «la population des enfants travailleurs». La section 6.4 clarifie la composition de la population pour une telle enquête.

ChildLabourStatistics_FR.indd 172 9.11.2005 9:37:35

Le chapitre 7 examine des questions spécifiques liées à l'échantillonnage qui sont aussi importantes dans le développement et l'interprétation des résultats d'enquête, c'est-à-dire la mesure, la variance d'échantillonnage et le choix de la taille de l'échantillonnage.

L'échantillonnage probabiliste

Lorsque chaque élément dans la population a une chance connue et non nulle de sélection dans l'échantillon, nous avons un échantillon probabiliste. Toute enquête visant à généraliser les observations provenant d'un échantillon à la population totale concernée doit être basée sur un échantillonnage probabiliste. Pour obtenir un échantillon probabiliste, certaines des procédures doivent être suivies dans la sélection, la mise en œuvre et les étapes d'estimation:

- Chaque élément dans la population doit être représenté explicitement ou implicitement dans la zone d'où l'échantillon est choisi.
- L'échantillon doit être choisi dans la base par un processus impliquant une ou plusieurs étapes de sélection aléatoire automatique, qui donne à chaque unité la probabilité de sélection indiquée.
- A l'étape de mise en œuvre, toutes les unités choisies – et seulement celles-là – doivent être incluses dans l'enquête et dénombrées convenablement.
- Dans l'estimation des valeurs de la population de l'échantillon, les données de chaque unité dans l'échantillon devraient être pondérées conformément à la chance de sélection de l'unité.

Cependant, en pratique, on ne peut souvent qu'approcher ces exigences idéales par des approximations. Cela est dû à des facteurs suivants:

- la non inclusion de certaines unités dans la base (sous-couverture);
- les distorsions dans les probabilités de sélection en raison d'une autre couverture et les erreurs de sélection d'échantillon;
- le manque de dénombrement ou d'obtention des informations entières quant à toutes les unités (non-réponse) sélectionnées; et
- l'utilisation de procédures approximatives à l'étape d'estimation, en particulier, ne tenant pas entièrement compte de la méthode de sélection (biais d'estimation).

Les niveaux d'erreur permis – les points auxquels les échantillons peuvent toujours être considérés comme des échantillons probabilistes « efficaces » – constituent une question de jugement pratique. La force principale des échantillons probabilistes est que le mécanisme de sélection probabiliste applique des théories statistiques aux propriétés (comme la variance) des estimateurs d'une population d'échantillon. Il permet ainsi le calcul des intervalles de confiance pour une estimation, fournissant les degrés rapportables d'incertitude quant à une estimation, une question critique quand il s'agit des activités de programme et de politique.

L'échantillonnage probabiliste est la méthodologie de base des enquêtes auprès des ménages sur le travail des enfants, dont le but est une généralisation des caractéristiques de l'échantillon à la population ou la zone couverte. Les types d'échantillonnage non probabilistes présentés plus loin dans cette section sont plus applicables aux autres méthodes d'enquêtes sur le travail des enfants décrites dans la troisième partie.

ChildLabourStatistics_FR.indd 173 9.11.2005 9:37:36

Les échantillons mesurables

Un autre concept similaire, mais plus exigente, est celui «du caractère mesurable». On dit qu'un échantillon est mesurable s'il fournit non seulement les éstimations des paramètres de la population exigés, mais aussi de leur variabilité d'échantillonnage.

Les sélections non probabilistes

La plupart des enquêtes qui visent à produire des statistiques officielles doivent être basées sur des échantillons probabilistes et mesurables. Néanmoins, principalement pour des raisons de coût et de commodité, on rencontre généralement des types divers de divergence avec les échantillons probabilistes dans d'autres contextes comme les études de marché et les enquêtes d'opinion. Cela peut aussi être le cas avec les enquêtes particulièrement intensives ou limitées sur le travail des enfants, dont les enquêtes des populations spéciales d'enfants travailleurs dans des secteurs ou des types particuliers d'activités.

Le terme «échantillonnage déterminé» se réfère à la sélection d'unités sur la base du jugement selon lequel elles sont d'une certaine façon «représentatives» de la population concernée. Une telle procédure peut être employée lorsque le nombre d'unités à choisir est si petit que la variabilité avec le choix aléatoire sera excessivement grande et, donc, potentiellement plus destructrice que le biais inhérent au choix par jugement. Les exemples sont les études basées sur de très petits nombres de zones ou de sites. Les zones incluses peuvent être déterminées sur la base du jugement bien que, dans chaque zone, le choix d'unités finales (par exemple les ménages, les personnes, les enfants) peut être aléatoire. Cette procédure suppose que le phénomène recherché dans la population générale est représenté et peut être saisi dans un nombre limité de zones soigneusement sélectionnées.

«L'échantillonnage par quotas» est la sélection contrôlée, en s'assurant que les nombres spécifiques (des quotas) sont obtenus dans chaque sous-groupe de la population indiquée (par exemple les ménages ou les personnes classées selon les caractéristiques appropriées), mais avec essentiellement aucune sélection aléatoire d'unité dans les sous-groupes. Cette méthode est d'habitude justifiée en termes de sa convenance, sa rapidité et son économie. Cette procédure suppose que la variabilité principale se trouve entre les sous-groupes choisis plutôt qu'à l'intérieur de ceux-ci, pour que, une fois que des groupes suffisamment petits et homogènes ont été définis et représentés correctement, il importe peu que les unités particulières individuelles soient dénombrées dans tous les groupes.

6.2 ■ Echantillonnage pour une enquête «typique» de population

Cette section décrit les particularités techniques du plan d'échantillonnage le plus généralement employé pour les enquêtes de main-d'œuvre (EMO) et les enquêtes semblables sur la population[4]. Les enquêtes sur le travail des enfants peuvent être basées sur le même échantillon, ou sur un échantillon lié ou tiré des enquêtes sur la population.

[4] Les auteurs de ce manuel, désirant réduire sa taille à des proportions maniables, ne traitent pas en détail le plan d'échantillonnage et les procédures de sélection pour un plan de questionnaire d'enquête sur le TE approprié. Le choix de la conception d'échantillon dépendra largement des informations que l'équipe d'enquête possède déjà sur la population cible et la zone à enquêter. Plusieurs livres excellents traitent du choix de la conception de l'échantillon et des question de calcul, dont Leslie Kish, *Survey Sampling,* New York, John Wiley, 1983, Graham Kalton, *Introduction to Survey Sampling,* London, Sage Publications, 1983; Vijay, *Sampling Methods: Training Handbook* (Tokyo, Satatistical Institute for Asia and the Pacific, 1991); et R.A. Crockett, *An Introduction to Sample Surveys: A User's Guide* (Victoria, Australian Bureau of Statistics, 1989).

6.2.1 ▮ Introduction générale

La plupart des échantillons de ménages et des personnes sont sélectionnés à partir d'une une série d'étapes d'échantillonnage [5]. Par exemple, dans une enquête nationale auprès des ménages, le pays entier peut être divisé en unités de zones comme des localités ou des zones de dénombrement du recensement (ZD) et un échantillon de ces zones est sélectionné à la première étape. Les types d'unités sélectionnées à la première étape sont appelés les unités d'échantillonnage primaires (UEP). A la première étape de sélection, un plan d'UEP est nécessaire. Il *a)* liste les unités couvrant totalement la population entière et sans chevauchements et *b)* fournit les informations pour la sélection optimale des unités. Cela est appelé le plan d'échantillonnage primaire (PEP). La deuxième étape peut consister à diviser chacune des UEP choisies dans la première étape dans des zones plus petites comme des blocs et sélectionner ensuite une ou plus de ces unités de la deuxième étape (UDE) de chaque UEP sélectionnée. Ce processus peut continuer jusqu'à ce qu'un échantillon d'unités suffisamment plus petites de zones suprêmes (USPPZ) ne soit obtenu. A la dernière étape, dans chaque zone de dénombrement choisie (ou USPPZ), les ménages individuels peuvent être listés et un échantillon choisi avec des ménages ou des personnes comme les unités finales d'échantillonnage (UFE). Dans l'enquête, les informations peuvent être collectées et analysées pour les UFE mêmes, ou pour d'autres types d'unités («des éléments») associés aux UFE choisies, c'est-à-dire des personnes individuelles dans des ménages d'échantillon [6].

Le plan d'échantillonnage comprend le choix final du nombre d'étapes à faire et, à chaque étape, le type d'unités, la méthode de sélection et le taux d'échantillonnage ou le nombre d'unités à choisir. L'échantillonnage à plusieurs degrés offre de nombreux avantages:

- En se concentrant sur les unités à dénombrer dans «les grappes», il réduit le voyage et d'autres **coûts de collecte des données**.
- Pour la même raison, il peut améliorer l'envergure, la surveillance, le contrôle, le suivi et d'autres aspects sur la **qualité de données collectées**.
- La **convenance administrative** de la mise en œuvre de l'enquête augmente.
- le choix de l'échantillon en plusieurs étapes réduit le travail et le coût de la **préparation et la maintenance du plan d'échantillonnage**.
- **l'effort impliqué dans le choix de l'échantillon** peut aussi être réduit, puisqu'il y a habituellement plus d'informations disponibles pour la classification et la stratification d'unités plus grandes.

Les problèmes d'échantillonnage à plusieurs degrés ne sont pas traités en détails ici, puisque ce manuel n'aspire pas à donner des détails sur les principes généraux de l'échantillonnage [7]. Ce chapitre et le chapitre 7 identifient et traitent seulement des questions de pertinence directe à la conception et la conduite d'enquêtes sur le travail des enfants (ETE).

L'ETE peut être une enquête indépendante auprès des ménages ou, de façon plus commode, être basée et étroitement liée à une enquête à grande échelle. L'enquête de main-d'œuvre (EMO) fournit souvent une telle base. Ainsi, cette section commence en traitant des aspects importants du plan de sondage et le choix pour les EMO et des enquêtes semblables.

---

5 Quoique dans certaines applications et pour des objectifs spécifiques, le prélèvement direct des éléments dans une seule étape, qu'il soit simple ou plus efficace, de nombreuses circonstances autour d'une enquête ménages à l'échelon national dans les pays en voie de développement ne permet pas le prélèvement direct des éléments (ménage ou individus) de façon optimale. L'échantillonnage en plusieurs étapes est donc utilisé.

6 Note sur la terminologie: pour la simplicité, nous appellerons désormais les USPPZ « zone (d'échantillon) », et les UFE et d'autres éléments associés « unités (finales) ». L'échantillon et la taille d'échantillon des UFF d'une USPPZ seront appelés « prélèvement d'échantillon » ou « taille de grappe ».

7 Se référer encore à la note de bas de page 4 de ce chapitre.

Les sous-sections suivantes décrivent le schéma de base de probabilité systématique proportionnelle à la taille (PPT) d'échantillonnage des zones, l'auto-pondération et les versions constantes de la sélection finale des unités dans un tel plan, ainsi que le traitement d'unités exceptionnellement grandes et exceptionnellement petites. Cette section fournit aussi une illustration numérique basée sur une population simulée de zones.

6.2.2 ▮ L'échantillonnage PPT d'unités de zone

C'est de loin la technique la plus commune pour la sélection d'échantillons basés sur la population, particulièrement dans les pays en voie de développement. La conception comprend le choix d'unités de zone en une ou plusieurs étapes (souvent en une étape seulement) avec la probabilité proportionnelle à une mesure de la taille de population de la zone (pi) et, dans chaque zone choisie, le choix d'unités finales avec la probabilité inversement proportionnelle à la mesure de la taille:

Sélection des zones

$$\text{Soit} \quad f1_i = \left(\frac{a}{\Sigma p_i} \right).p_i = \frac{p_i}{I} \qquad [1.1]$$

La sélection d'unités finales dans la zone sélectionnée

$$f2_i = \left(\frac{b}{p_i} \right) \qquad [1.2]$$

La probabilité totale de sélection d'une unité finale

$$f_i = f1_i * f2_i = \left(\frac{n}{\Sigma p_i} \right) = \left(\frac{b}{I} \right) = f \text{, une constante.} \qquad [1.3]$$

La somme $\sum$ prend en compte toutes les zones de la population. Ici a renvoie au nombre de zones (strictement «des unités de zone ultimes», UZU) sélectionné. Si pi est strictement le nombre actuel des individus d'intérêt dans chaque zone, alors $b =$ constant est le nombre d'unités ultimes choisies de toute zone de dénombrement et $n = a * b$ est la taille d'échantillon résultante. De là, dans le cas idéal, un tel plan a un double avantage (i) le contrôle de la taille d'échantillon et la charge de travail fixée b par la zone de dénombrement et (ii) un échantillonnage probabiliste général uniforme f pour chaque unité ultime (par exemple le ménage, l'enfant, une autre personne).

En pratique, il est peu probable que toutes les deux, ou même l'une, de ces conditions soient satisfaites exactement. Des variantes habituelles (et souvent proches) de ce plan de base sont décrites ci-dessous. Il est utile d'abord de clarifier les méthodes d'échantillonnage les plus généralement utilisées en pratique, à savoir la procédure de sélection systématique.

6.2.3 ▮ L'échantillonnage systématique

Une méthode habituelle d'échantillonnage consiste à choisir les unités systématiquement d'une liste ordonnée. L'échantillonnage systématique avec probabilité égale est généralement employé pour la sélection d'unités ultimes comme le ménage ou les personnes dans les zones d'échantillon. Il est important de mentionner l'utilisation d'échantillonnage systématique avec la probabilité proportionnelle à la taille (PPT), généralement employé pour la sélection d'unités de zone.

L'échantillonnage systémique avec égale probabilité

La procédure pour sélectionner un échantillon à égale probabilité systématiquement d'une liste se passe essentiellement comme suit. Supposons qu'un échantillon d'égale probabilité de n unités (listes) est exigé d'une population de N unités. De la liste des unités, de préférence disposées d'une certaine façon utile et les unités numérotées séquentiellement de 1 à N, une unité est tirée de chaque $I = N / n$ unités dans la liste.

D'abord, pour simplifier, on suppose que I peut être un nombre entier. Un nombre aléatoire r entre 1 et I identifie le numéro d'ordre de la première unité sélectionnée. Alors, en commençant avec r, chaque I^e unité est sélectionnée, c'est-à-dire les numéros d'ordre choisis étant $r, r + I, r + 2 * I, \ldots, r + (n-1) * I$.

Le cas général où $I = N / n$ n'est pas un entier est facilement traité. Une procédure est la suivante. En commençant avec un réel (non nécessairement un nombre entier), le nombre aléatoire r dans l'intervalle $0 < r < I$, la formule ci-dessus est construite. Chaque terme de cette série, arrondi au nombre entier le plus proche, identifie une unité sélectionnée.

A mesure que les unités dans la liste originale apparaissent dans un ordre aléatoire, l'échantillon résultant est équivalent à un échantillon aléatoire simple. Cependant, les listes existantes ne sont pratiquement jamais ordonnées de façon aléatoire. Dans tous les cas, l'échantillonnage systématique vise à se servir de l'ordre disponible pour réaliser une meilleure étendue de l'échantillon selon un certain critère significatif comme l'emplacement géographique des unités. De cette manière, l'échantillonnage systématique fournit la stratification implicite; il peut être considéré comme la stratification de la population dans les zones ou les strates de taille I, et le choix d'une unité par zone ou «la strate implicite». La grande convenance de l'échantillonnage systématique dans plusieurs situations explique sa grande utilisation.

L'échantillonnage systématique avec probabilité proportionnelle à la taille (PPT)

Pour choisir des unités avec la probabilité proportionnelle à une certaine mesure de la taille de l'unité, comme la taille de sa population ou le nombre d'enfants, la différence principale avec la méthode décrite ci-dessus est que le simple décompte d'unités est remplacé par le cumul de leurs mesures de taille, avec

p_i comme la mesure de taille d'unité i
P_i le cumul de ces mesures pour toutes les unités 1 à i, ordonnées d'une certaine façon significative,
P cette somme de toutes les unités dans la population et
a le nombre d'unités à sélectionner avec le PPT,
L'intervalle d'échantillonnage à appliquer aux mesures de taille cumulatives est $I = P / a$.

Un nombre aléatoire r dans l'intervalle $0 < r < I$ identifie la première unité sélectionnée: c'est la première unité dont la taille est égale ou supérieure à r, c'est-à-dire le numéro de série d'unité i satisfaisant la relation

$$P_{i-1} < r \leqslant P_i$$

Alors, en commençant avec r, le point de sélection est augmenté chaque fois par I. Ce résultat donne une série telle que:

$$r' = r + I, r + 2 * I, \ldots, r + (n - 1) * I,$$

et l'unité avec la mesure de taille cumulative satisfaisant la relation

$$P_{i-1} < r' \leqslant P_i$$

est choisi à chaque étape. La chance de sélection d'une unité particulière est proportionnelle à

$$P_i - P_{i-1} = p_i,$$

c'est-à-dire à la dimension de sa taille. La valeur absolue de la probabilité de sélection est (comme dans l'équation 1.1):

$$f1_i = \left(\frac{a}{P}\right).p_i = \frac{p_i}{I}$$

Le diagramme suivant fournit une illustration physique de la procédure d'échantillonnage systématique PPT:

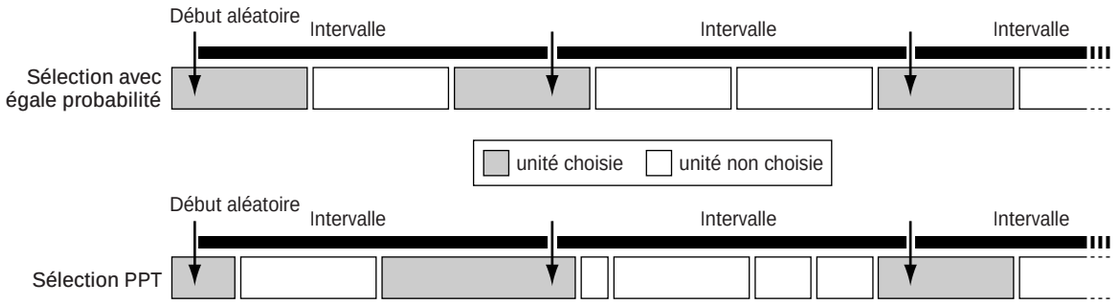

6.2.4 ▮ Mesures de taille imparfaites

Les mesures de taille (p_i) qui déterminent les probabilités de sélection d'unités de zone doivent être basées sur les informations passées, généralement lorsque le plan de zone est établi. Il en est ainsi parce que ces mesures sont requises pour toutes les zones dans la population et ne peuvent pas être mises à jour dans l'échantillon seul. Elles peuvent donc être différentes des tailles réelles (p'_i).

L'inexactitude des tailles est un problème commun et important. Avec les unités d'étape plus élevées sélectionnées avec des probabilités proportionnelles aux tailles estimées, il est important de garder clairement à l'esprit la distinction entre *a)* un plan d'autopondération stricte des unités ultimes d'une part et *b)* un plan avec tirage fixe d'autre part.

Plan autopondéré et plan avec tirage fixe

Dans le plan autopondéré, décrit ci-dessus, les unités ultimes reçoivent toutes la même probabilité totale de sélection et on peut faire varier le nombre de ces unités choisies lorsque les tailles utilisées dans le choix des UEP diffèrent de leurs tailles réelles. A partir de [1.2], le nombre d'unités sélectionnées d'une zone de dénombrement est:

$$b_i = f2_i * p'_i = b * \left(\frac{p'_i}{p_i}\right) \qquad [1.4]$$

avec (bien que plus petite) une variation aussi dans la taille de l'échantillon total $n' = \sum_s b_i$. (Voici la somme de toutes les zones dans l'échantillon, comme indiqué par l'indice s.)

Dans le plan avec tirage fixe, le nombre d'unités ultimes choisies par zone de dénombrement est fixé:

$$f2_i = \left(\frac{b}{p'_i}\right); \quad b_i = f2_i * p'_i = b, \text{ une constante,} \qquad [1.5]$$

Mais les probabilités totales d'échantillonnage varient proportionnellement aux inexactitudes dans les mesures de taille:

$$f_i = f1_i * f2_i = f * \left(\frac{p_i}{p'_i}\right) \qquad [1.6]$$

Il est courant de prendre des échantillons de taille fixe prédéterminée dans des situations où les listes complètes d'unités sont indisponibles avant la sélection, mais le résultat n'est pas, à proprement parler, un échantillon probabiliste. Les plans avec tirage fixe peuvent aussi être préférés dans les enquêtes très «lourdes» (impliquant par exemple de très longues interviews, des visites fréquentes et répétées à chaque ménage, ou élaborer des mesures physiques complexes), quand on pense que des variations même mineures dans le nombre de cas d'échantillon peuvent conduire à des différences inacceptables dans la charge de travail de l'interviewer. Mais ces situations constituent des exceptions.

Néanmoins, l'utilisation du plan avec tirage fixe plutôt que le plan autopondéré semble être trop courant en pratique. (En fait, c'est le cas avec une majorité des ETE conduites jusqu'ici). Cependant, nous recommandons que, en règle générale, il faille opter pour un plan autopondéré plutôt qu'un plan avec tirage fixe. Il en est ainsi parce que celui-ci se caractérise par un certain nombre d'inconvénients. Ceux-ci surgissent principalement suite à la fixation de la taille d'échantillon à obtenir, plutôt que des probabilités de sélection à appliquer.

a) Premièrement, les variations arbitraires dans le choix final de probabilités, impliquées dans un plan avec tirage fixe, sont généralement indésirables et peuvent être incommodes, particulièrement lorsque les variations sont assez grandes pour mériter la pondération des données d'échantillon.

b) Il est plus courant, en pratique, de choisir les unités finales systématiquement à partir des listes. Avec un plan autopondéré, l'intervalle de choix peut être spécifié préalablement pour chaque zone de dénombrement. Cependant, cette procédure de sélection est plus complexe avec un plan avec tirage fixe, puisque l'intervalle de choix doit être calculé selon le nombre réel d'unités trouvées dans la zone. Cela peut entraîner des problèmes lorsque le choix doit être fait par un personnel de niveau inférieur sur le terrain.

c) En raison du fait que l'ensemble des probabilités de sélection n'est pas fixé d'avance, il peut être calculé si et seulement si l'on tient compte du nombre réel d'unités éligibles enregistrées dans chaque zone de dénombrement. Cela peut paraître simple, mais beaucoup d'enquêtes ne réussissent pas à le faire dans la pratique.

d) La comparaison des tailles d'échantillon total réellement choisi et des tailles d'échantillon ciblées peut révéler des problèmes de couverture insuffisante dans le plan tels que le caractère incomplet de la liste des zones comprises dans le plan ou des erreurs principales dans le choix de l'échantillon. Ceci est dû entre autres aux préférences systématiques des travailleurs sur le terrain pour la sélection de segments plus petits et, peut-être plus généralement, à l'omission systématique en raison de listes non actualisées ou d'unités finales insuffisantes dans les zones d'échantillon. Dans plusieurs enquêtes, on a rencontré le problème de la taille réelle d'échantillon choisie réduisant sérieusement la taille du plan ou de la cible. Un inconvénient majeur du plan avec échantillon fixe est que, en fixant automatiquement la taille de l'échantillon au préalable, il cache les problèmes de ce type.

e) Pis, un plan avec échantillon fixe peut en réalité encourager un listing incomplet, particulièrement lorsque les mêmes enquêteurs sur le terrain sont responsables à la fois de l'enregistrement et de l'interview. Il y a eu des enquêtes, même au niveau national, où seulement un nombre fixe, au pire des cas seulement juste ce qu'il faut pour obtenir le nombre de cas d'échantillon fixé, a été enregistré dans chaque zone, rabaissant ainsi le plan et laissant un énorme potentiel pour le biais contre des unités moins accessibles.

f) La fixation des tailles d'échantillon peut encourager une substitution non contrôlée pour des cas de non-réponses et décourager un effort continu avec les cas les plus difficiles.

ChildLabourStatistics_FR.indd 179 9.11.2005 9:37:43

g) Dans tous les cas, fixer les tailles d'échantillon est souvent difficile à réaliser à cause des non-réponses et d'autres problèmes à l'étape de la mise en œuvre. La même chose s'applique lorsque les unités à rechercher ne sont pas du même type que les unités employées pour le listing et l'échantillonnage, ou si l'enquête porte sur une sous-population non contrôlée dans le plan.

Ces problèmes peuvent être même plus sérieux dans les enquêtes sur les enfants travailleurs, comparés avec les enquêtes plus générales de la population totale (voir la Section 6.3). Ainsi, le conseil général consiste à adopter, partout où cela est possible, un plan autopondéré et tolérer les variations dans les tirages d'échantillons par grappes et dans la taille complète de l'échantillon. Nous sous-estimons souvent la flexibilité possible en pratique en traitant des variations dans les tirages d'échantillons. Le personnel supplémentaire peut souvent être assigné à des zones avec des charges de travail exceptionnellement lourdes. Il y a aussi plus de flexibilité si les enquêteurs travaillent dans des équipes, plutôt que de façon individuelle, dans des zones d'échantillon. Finalement, même le fait de fixer le nombre d'interviews n'annule pas nécessairement la charge réelle de travail des enquêteurs.

Il y a souvent de bonnes raisons pour varier les taux d'échantillonnage entre les différentes parties de la population d'enquête, par exemple le sur-échantillonnage des zones urbaines, de petites régions, ou d'autres petits domaines d'intérêt spécial. Les points traités ci-dessus ne sont pas liés au fait de se démarquer du plan auto-pondéré, mais c'est le désir d'éviter des variations inutiles dans les probabilités de sélection des unités finales dans un plan d'échantillonnage à plusieurs degrés.

Le contrôle de la taille totale de l'échantillon

La taille totale de l'échantillon est beaucoup mieux contrôlée que le prélèvement d'échantillon de zones individuelles, dans la mesure où une grande partie de la variation dans ce dernier cas a tendance à se compenser. De plus, certaines étapes simples peuvent être adoptées pour réduire la variation dans la taille totale de l'échantillon. Par exemple, il peut être possible d'ajuster les taux de sélection de la dernière étape $f2_i$ sur la base d'une information externe plus précise sur la taille de la population totale (P, remplaçant $\sum p_i$), bien que les mesures de taille p_i pour des zones individuelles ne puissent pas être mises à jour:

$$f2_i = \left(\frac{b}{p_i}\right).\left(\frac{\Sigma p_i}{P}\right)$$

Cet ajustement réduit l'impact de changements dans la taille de la population totale sur la taille de l'échantillon obtenu. Par exemple, si la population augmente (un plus grand P), le taux d'échantillonnage de l'étape finale $f2_i$ est également réduit pour maintenir la taille de l'échantillon requise.

Alternativement, si la liste et la sélection finale de l'échantillon sont séparées à temps et qu'une intervention est possible entre les deux opérations, la taille totale attendue de l'échantillon peut être ajustée, en tenant compte du résultat de la liste (en supposant les nouvelles tailles p'_i) dans les zones d'échantillon tout en changeant le taux d'échantillonnage de la dernière étape par:

$$f2_i = \left(\frac{b}{p_i}\right).\left(\frac{\Sigma_s p_i}{\Sigma_s p'_i}\right)$$

(Notez que, dans la formule ci-dessus, les sommations concernent les zones d'échantillon uniquement, comme indiqué par l'indice s.)

Les ajustements du type ci-dessus peuvent être utiles, bien que leur valeur soit limitée dans la mesure où ils affectent la taille totale de l'échantillon, mais ne réduisent pas la varia-

ChildLabourStatistics_FR.indd 180 9.11.2005 9:37:44

tion dans des charges de travail pour les zones individuelles. De plus, on connaît maintenant les probabilités de sélection, seulement de façon relative plutôt quen termes absolus, quoique cela suffise dans la majorité des enquêtes par sondage destinées à estimer des ratios ou des statistiques semblables en lieu et place des ensembles de population.

Contrôle de tailles d'échantillon de zone: solutions de compromis

Le problème des grandes variations dans les tailles d'échantillon dans les zones d'échantillon est évidemment plus difficile. Lorsque les contradictions sont grandes, il peut être utile de recourir à une certaine approche qui établit un compromis entre les options d'autopondération et de prélèvement fixe. Par exemple, l'utilisation d'une taille modifiée du type

$$p''_i = \left(p_i * p'_i\right)^{1/2}$$

dans $f2_i$ peut éviter des variations extrêmes, et dans les probabilités totales de sélection et dans les prélèvements d'échantillons par grappe.

Avec $f2_i = \left(\frac{b}{p''_i}\right)$, nous avons $b_i = f2_i * p'_i = b.\left(\frac{p'_i}{p_i}\right)^{1/2}$, et $f_i = f1 * f2_i = f.\left(\frac{p_i}{p'_i}\right)^{1/2}$.

Pour les unités dont la taille a quadruplé, par exemple, les tirages d'échantillons aussi bien que les taux d'échantillonnage changeraient seulement par un facteur de 2 et par un facteur d'environ 3 dans le cas extrême d'un changement de 10 fois la taille. Les effets statistiques et pratiques des variations dans les tirages d'échantillon ou les taux d'échantillonnage ont tendance à être négligeables pour de petites variations, petits pour des variations modérées, mais de plus en plus grands pour de grandes variations.

6.2.5 ▮ Le traitement des unités très grandes

«Très grand», dans le contexte d'échantillonnage de PPT, désigne une unité dont la mesure de taille dans l'équation [1.1] excède l'intervalle d'échantillonnage, c'est-à-dire $p_i > I$, pour que la probabilité de sélection impliquée $f1_i$ soit supérieure à 1, ce qui n'est pas possible. Il y a plusieurs méthodes de traitement de ce problème:

a) De grandes unités dans la base d'échantillonnage peuvent être segmentées (divisé en des zones plus petites) tel qu'aucun segment n'excède I en taille. Les segments forment alors des unités d'échantillonnage appropriées.

b) L'unité de zone ne provient pas de la base d'échantillonnage et elle est supposé être sélectionnée automatiquement (les unités «se représentant elles-mêmes»); ensuite, elle est sous-échantillonnée avec la probabilité totale de sélection requise. Cela donne $f1_i = 1$; $f2_i = f$.

Dans un plan autopondéré, la taille de l'échantillon de zone est alors proportionnelle à sa taille courante, $b_i = f*p'_i$.

c) Dans un plan avec un nombre fixe d'unités b = f*I sélectionnées par zone, les données doivent être pondérées par (p'_i / I); une tel plan est en vérité peu convenable si la taille de l'unité de zone est significativement plus grande que I.

d) La division des grandes unités peut seulement être conceptuelle. Une grande unité est considérée comme si elle était composée d'unités t telles que défini ci-dessous:
$t = \text{Int}(p_i / I)$ avec la probabilité $x = \text{Int}(p_i / I) + 1 - (p_i / I)$ et
$t = \text{Int}(p_i / I) + 1$ avec la probabilité $(1–x) = (p_i / I) - \text{Int}(p_i / I)$

L'unité est supposée choisie t fois, et t les sous-échantillons séparés des unités finales en sont choisis de la façon habituelle. Ce type de procédure est souvent plus commode pour l'échantillonnage systématique. La variation aléatoire dans la valeur de $\underline{t}$ rend la taille de l'échantillon variable, mais les probabilités de sélection sont correctement maintenues.

La méthode *a)* est en principe la meilleure, mais elle peut avoir un coût élevé. Elle est requise lorsqu'une grande proportion des unités dans la base est «très grande» dans le sens décrit ci-dessus. La méthode *b)* est celle qui est normalement recommandée. La méthode *c)* est raisonnable seulement si aucune taille pi n'excède la limite I. La méthode *d)* a été employée pour sa convenance, puisqu'elle évite le besoin de retirer les grandes unités de la base employée pour la sélection de l'échantillon; cependant, elle augmente la variabilité dans la taille finale de l'échantillon.

6.2.6 ▮ Le traitement des unités très petites

«Très petit», dans le contexte de l'échantillonnage de PPT, désigne une unité dont la taille dans l'équation [1.2] est plus petite que l'échantillon requis, c'est-à-dire $p_i < b$, pour que la probabilité de sous-échantillonnage impliquée $f2_i$ soit supérieure à 1, ce qui n'est pas possible. Il existe également plusieurs méthodes pour traiter ce problème:

a) De petites unités dans le plan d'échantillonnage peuvent être regroupées (fusionnées pour former de plus grandes zones) tels qu'aucun groupe ne soit plus petit que le tirage d'échantillon b requis. Les groupes forment alors des unités échantillonnage appropriées.

b) Il est souvent plus commode de grouper seulement les petites unités après la sélection des unités de zone. Cela est permis lorsque les règles employées pour la formation de groupes sont objectives, dans le sens où la manière de grouper les unités est indépendante des unités particulières qu'il arrive de choisir dans le premier échantillon. De telles règles peuvent être facilement inventées.

c) Donner une mesure de taille minimum à toutes les unités. On donne à toutes les unités dans le plan une taille minimum $\underline{b}$ à l'étape de sélection de zone, sans tenir compte de leur taille réelle. Avec les unités pour lesquelles la taille originale était égale ou plus petite que $\underline{b}$, toutes les unités finales sont prises dans l'échantillon à la dernière étape («l'échantillonnage de groupe compact»). Les probabilités de sélection finales d'origine sont inchangées, mais, pour une taille donnée d'échantillon, le nombre d'unités de zone dans l'échantillon est augmenté. Cela peut ne pas convenir et revenir cher s'il y a trop de petites unités dans la population.

d) Une solution au problème ci-dessus est de garder inchangées les mesures de taille de zone. Cela n'augmentera pas le nombre d'unités de zone sélectionnées, mais exige une autopondération des échantillons finals d'unités avec $p_i < b$ par le facteur (b / p_i).

e) La méthode suivante a prouvé son utilité dans les enquêtes sur le travail des enfants. En présence d'un nombre considérable de petites unités, une solution plus pratique implique une combinaison de *c)* et *d)*. Bien qu'étant approximative, cette méthode évite d'inclure de très petites unités dans l'échantillon. Cela est particulièrement utile quand la population comprend beaucoup d'unités, chacune d'entre elles n'ayant seulement que quelques (ou même aucune) unités finales d'intérêt – comme cela peut bien être le cas dans les enquêtes sur le travail des enfants. Pour cette raison, cette procédure a été expliquée ici, bien que l'exemple numérique illustratif simulé soit présenté ci-dessous, dans la sous-section 6.2.7.

i) Soit $\sum p_i$ la taille totale de l'ensemble «des très petites unités» à échantillonner, avec des paramètres de plan I comme l'intervalle d'échantillonnage à appliquer pour la sélection systématique de zones, $\underline{f}$ le taux global d'échantillonnage et $\underline{b} = f * I$ la taille de l'échantillon attendu par zone de dénombrement.

ii) Cet ensemble de petites unités est ordonné par taille d'unité et divisé en deux parties. La première partie comprend les unités les plus grandes $A = \sum p_i / b$ dans l'ensemble des petites unités. Ces unités sont sélectionnées comme dans la procédure *c)* ci-dessus. La mesure de la taille de chaque unité est augmentée à $\underline{b}$, pour que la sélection avec l'intervalle I donne un échantillon d'unités de zone de $a = A.\ b / I = \sum p_i / I$. Toutes les unités finales dans chaque secteur choisi sont conservées dans l'échantillon.

iii) La deuxième partie comprend les plus petites des petites unités. Pour des raisons de coût et l'aspect pratique, ces unités sont toutes exclues de l'échantillon, bien que ce ne soit pas véritablement une procédure d'échantillonnage probabiliste.

iv) En compensation à cette exclusion, nous augmentons le poids donné à chaque unité choisie dans la première partie: toutes les unités finales d'une zone sélectionnée de taille pi sont pondérées par le facteur (b / p_i), de même que dans la procédure *d)* ci-dessus. Cela pondère simplement le prélèvement d'échantillon de chaque secteur choisi comme $b = f * I$, donnant un équivalent de $a.b = f.\sum p_i$ pour les zones sélectionnées.

v) Noter que, si nous traitions «des unités normales» (c'est-à-dire les unités de zone de taille suffisamment grande, $p_i >= b$), le nombre d'unités de zone choisies et l'échantillon total tiré auraient été exactement comme ceux de ii) et iv) respectivement. En fait, c'est pour réaliser cet équilibre que le nombre de zones dans la première partie, A, a été déterminé comme dans ii).

Le plan de tirage fixe

Un tel plan n'est évidemment pas réalisable pour de petites zones $p_i < b$, puisqu'elles ne peuvent pas aboutir au prélèvement déchantillon $\underline{b}$ fixé au préalable.

6.2.7 ▮ Une illustration numérique

Simulation d'une population d'unités de zone

Pour illustrer certains des points traités ci-dessus, nous incluons ici un exemple numérique. Un petit ensemble de données a été produit statistiquement pour fournir un exemple suffisamment réaliste d'un ensemble de zones avec leurs tailles correspondantes. La population originale est composée de quelques unités finales P = 50 000 (par exemple des ménages, des personnes, des enfants), dans presque 800 zones d'une taille moyenne d'environ 65 unités finales. Les zones varient considérablement selon la taille, de la plus petite, composée de moins de 10 unités, à la plus grande, ayant plus de 1000 unités. La distribution est assez typique, fortement «biaisée» à gauche avec beaucoup de petites zones et quelques unes très grandes.

Un échantillon systématique PPT de zones a = 100 a été sélectionné, l'intervalle d'échantillonnage pour la sélection de zones étant $I = (P / a) = 500$. Les données tabulées dans l'annexe de ce chapitre montrent seulement les 100 zones sélectionnées, plutôt que la population entière de près de 800 zones. (Référez-vous au premier panel du tableau de l'annexe. On donne un petit extrait ci-dessous pour faciliter le commentaire).

Distribution des zones dans la population et dans l'échantillon avec le plan PPT

Premièrement, avec l'échantillonnage PPT, on devrait noter que la taille moyenne de la zone dans l'échantillon peut être beaucoup plus grande que la taille moyenne dans la population – dans cet exemple environ 175 contre 65. Cette différence dépend de la variabilité

des tailles d'unité dans la population. En fait, le ratio des tailles moyennes de zones entre l'échantillon et la population est donné par:

$$\frac{\overline{B}_{\text{échantillon}}}{\overline{B}_{\text{population}}} = 1 + cv^2\left(B_i\right)$$

où *cv* est le coefficient de variation des tailles de zones individuelles dans la population. Le ratio d'échantillon à la taille moyenne de zone de population, dans la population sélectionnée à titre d'illustration, correspond à un cv de 1,3, indiquant un haut degré de variabilité dans les tailles de zone.

L'implication pratique de ce point est qu'il accroît le travail requis pour le listing d'enquête, la sélection et le dénombrement de l'échantillon, comparée à ce que l'on pourrait attendre de la taille moyenne d'unités de zone dans la population. Le schéma d'échantillonnage PPT apporte dans l'échantillon un nombre disproportionné d'unités plus grandes, ce qui est, bien sûr, compensé par une proportion également moindre d'unités ultimes choisies dans l'échantillon de zones plus grandes.

On peut voir cet effet plus clairement dans les fréquences cumulées des nombres d'unités, mis en évidence pour la population dans la colonne [2] et pour l'échantillon dans la colonne [3]. On a trié les unités selon l'ordre croissant de la taille, p_i (colonnes [1] et [4]). Ainsi, alors que 30% des unités dans la population est au-dessous de la taille 24, ces unités représentent seulement 10% de l'échantillon. De la même façon, au-dessous de la taille 37 les dimensions dans la population et l'échantillon sont autour de 50% et 20% respectivement.

Dans un souci de simplification, cette illustration suppose que les tailles réelles des zones (p'_i) au moment du dénombrement sont les mêmes que la taille originelle p_i utilisée dans la sélection PPT de zones.

Le traitement des unités très petites et très grandes

Pour cette illustration, on a supposé que la cible de prélèvement d'échantillon par zone soit de b = 20. Cela détermine la mesure de taille minimale qui peut être assignée à toute unité. (Il y a 8 pour 100 de ces unités dans l'échantillon, ayant les numéros d'unités 1 à 8.) Les unités ayant une taille supérieure à cette limite sont prélevées avec la probabilité $f1_i = (b / I) = (20 / 500) = 4$ % et toutes les unités finales dans chaque zone sélectionnée sont pries dans l'échantillon ($f2_i = 1$). Cela donne un taux d'échantillonnage global de fi également de = 4%. Cela, en fait, s'avérera être le taux d'échantillonnage global constant, qui s'applique à toutes les unités finales dans la population.

L'intervalle d'échantillonnage I = 500 détermine la mesure de la taille maximale qui peut être assignée à toute unité. (Il y a 8 de ces unités dans l'exemple, numérotées de 93-100.) Les unités avec des tailles égales ou supérieures à cette limite sont automatiquement prises dans l'échantillon ($f1_i = 1$) et sont échantillonnées au taux $f2_i = (b / I) = (20 / 500) = 4$ % à la dernière étape. Cette sélection donne aussi le taux d'échantillonnage global $f_i = 4$ %. Le nombre d'unités dans l'échantillon d'une telle zone excédera la taille d'échantillon cible b = 20 selon que la taille originelle de la zone bi est plus grande que l'intervalle d'échantillonnage I (500). Par exemple, la plus grande zone (taille = 1,076) donnera $20 * 1{,}076 / 500 = 43$ d'unités finales à l'échantillon.

Dans la colonne [6] de l'illustration, «f0» se réfère à la probabilité de sélection de zone $f1_i = p_i / I$, avec le ratio de I à la taille modifiée dans les limites de $(b / I) = 0{,}04$ pour les zones les plus petites (la taille < = 20), à 1,00 pour les plus grandes zones (la taille = > 500)[8].

[8] Les colonnes [7] et [8] dans le tableau sont des illustrations d'échantillonnage pour une population d'enfants travailleurs dans les activités dommageables, voir la section 3.

ChildLabourStatistics_FR.indd 184 9.11.2005 9:37:48

6.3 ■ Enquête sur le travail des enfants: échantillon intégré de taille réduite

Cette section discute des détails techniques des procédures pour prélever un échantillon d'ETE sur la base de l'échantillon utilisé pour une plus grande enquête de la population générale, comme l'EMO. Les deux enquêtes ont tendance à avoir des exigences semblables, en ce qui concerne la structure de base de l'échantillon, mais peuvent diverger en termes de paramètres de plan et les types de lien entre les deux. Ces différences doivent être présentes à l'esprit lorsque l'on choisit finalement les procédures de sous-échantillonnage décrites ci-dessous.

6.3.1 ▮ Quelques questions introductives

Structure ordinaire

Dans la mesure de l'incidence du travail des enfants, la population de base d'intérêt pour une ETE est la population d'enfants susceptibles de travailler. Cette population de base est définie essentiellement en termes des limites d'âge, qui ont tendance à être bien distribués dans la population générale. Même dans de petites zones, dans la plupart des cas la taille de cette population est approximativement proportionnelle à la population totale de la zone. Ainsi, alors que la mesure de la taille dans l'EMO est la population générale (ou la population en âge de travailler) et pour une ETE, il s'agit d'une population convenablement définie comme enfants susceptibles de travailler, c'est généralement le cas que ces deux populations aient des tailles étroitement rapprochées, la différence entre elles étant simplement un facteur de graduation constant.

Pour des objectifs pratiques, il est donc raisonnable de supposer que la même taille pi utilisée dans l'EMO pour la sélection PPT de zones est aussi appropriée pour le même objectif dans l'ETE. Par conséquent, une ETE dont le but est de mesurer l'incidence du travail des enfants dans la population des enfants va probablement demander une structure d'échantillon semblable à une enquête comme l'EMO auprès de la population générale.

Paramètres du plan

Nobstant la similitude dans la structure et la distribution de la population à échantillonner, l'ETE et l'EMO diffèrent généralement par rapport à certaines conditions et paramètres de conception du plan.

Dans plusieurs pays, les EMO sont des opérations bien établies et régulières, voire continues. L'ETE sera vraisemblablement une enquête nouvelle ou récemment instituée, conduite au mieux périodiquement et souvent seulement sur une base ad hoc. Les ressources disponibles pour les ETE vont probablement être plus limitées et souvent moins certaines. De plus en plus, on exige que les EMO produisent des estimations séparées pour les régions et les sous-populations différentes dans le pays, quand bien même l'objectif principal des ETE doit toujours être, dans la plupart des cas et en premier lieu, la production de meilleures estimations nationales.

En conclusion, l'EMO est une enquête grande, vaste et régulière, tandis que l'ETE est une enquête plus petite, plus intense et moins fréquente. Par conséquent, au-delà de la similitude dans la structure de base, les deux types d'enquêtes divergent en ce qui concerne le choix des paramètres du plan comme la taille de l'échantillon, le nombre de zones sélectionnées pour l'échantillon et la taille d'échantillon liée à la zone, l'allocation de l'échantillon entre les domaines différents, les détails de stratification et les unités finales pour lesquelles les données sont collectées.

Les liens

En principe, l'ETE peut être conduite sur exactement le même échantillon que l'EMO (ou une enquête semblable à grande échelle). En plus de la similitude dans la structure de la population de base d'intérêt, les deux types d'enquêtes ont aussi tendance à être semblables dans le mode de collecte de données et dans des aspects importants tels que les concepts, les définitions, les classifications, les questions et la période de référence.

En effet, dans certains pays, les questions de travail des enfants ont simplement été ajoutées comme un module de l'EMO en cours. D'une part, une telle pratique présente des avantages en termes d'économie, de convenance et du caractère durable possible. Les informations des deux enquêtes (ou, dans ce cas, deux parties de la même enquête) peuvent être liées et analysées ensemble. D'autre part, de sérieux inconvénients peuvent être évidents. Le contenu du module complémentaire (l'ETE) doit être limité et peut ainsi insuffisamment satisfaire aux exigences de données. La charge de réponses est accrue, avec un effet négatif possible sur les taux de réponse et la qualité des réponses, particulièrement pour la composante principale (EMO). Le système complètement intégré sera aussi probablement trop rigide face aux exigences diverses et changeantes.

Par ailleurs, il y a également eu certains cas où les ETE nationales ont été conduites comme des activités indépendantes, autonomes. C'est clairement une option coûteuse, souvent difficile à supporter ou même à répéter.

En somme, généralement, aucune de ces solutions extrêmes – intégration totale et séparation totale – n'est susceptible d'être une bonne solution dans beaucoup de situations. Une solution plus pratique est de lier l'ETE à une enquête à grande échelle de la population générale lorsque cela est possible et, d'abord, à l'EMO. Ce lien peut prendre beaucoup de formes et fonctionner à des degrés divers.

En ce qui concerne les aspects d'échantillonnage de tels liens, une option commode et pratique est de prélever l'échantillon ETE comme un sous-échantillon d'une plus grande enquête de la population générale, plus convenablement l'EMO. Il existe un certain nombre de possibilités. Un cas extrême est que les deux enquêtes peuvent être basées sur des échantillons indépendants, mais, même ici, il est souhaitable et efficace de les prélever à partir d'un même «échantillon maître» de zones. Cela permet un partage des coûts dans la préparation du plan de zone et la sélection des unités de zone.

Plus convenablement, lorsque cela est possible, il est souhaitable de baser les deux enquêtes sur le même échantillon de zones. Toutes les zones dans l'EMO, ou un sous-échantillon d'entre elles, peuvent être incluses pour l'échantillon ETE. Le sous-échantillonnage des zones EMO est souvent souhaitable et suffisant, et dans la perspective d'exigences réduites et de ressources plus limitées généralement disponibles pour l'ETE, comme noté ci-dessus. Dans les zones d'échantillons ordinaires, diverses possibilités existent en termes de liens entre les unités finales (par exemple les ménages) dans les deux échantillons, provenant des échantillons entièrement indépendants de nouvelles listes de ménages dans les zones communes limitant l'ETE à un échantillon d'enfants identifiés pendant l'interview de l'EMO.

6.3.2 ▮ La sélection des zones

Ce qui suit décrit les procédures de base pour tirer un échantillon de zones pour une ETE comme un sous-échantillon d'un plus grand échantillon de zones, tel que celui qui est utilisé pour une EMO ou une enquête semblable de grande échelle de la population générale.

Nous supposons que l'EMO est basée sur le plan de «PPT» généralement utilisée et décrite dans la Section 2 ci-dessus. Dans cet échantillon, $\underline{n}$ est la taille d'échantillon, prélevé de a zones (UAU) sélectionnées avec probabilité proportionnelle à une taille de population (p_i). Dans chaque zone de dénombrement de l'EMO, les ménages ont été sélectionnés selon

une probabilité inversement proportionnelle à pi, avec une moyenne de ménages de b = n / a par zone de dénombrement [9].

L'objectif est de sélectionner pour l'ETE un nombre réduit de zones, à savoir a' = a / k, où k > 1, avec une probabilité proportionnelle à la même mesure de taille pi, et dans chaque zone un nombre moyen différent d'unités finales (ménages ou enfants) b' pour obtenir la taille d'échantillon requise n' = a' * b'. Quelques considérations impliquées dans le choix de ces paramètres du plan seront discutées dans la Section 5, mais, pour le moment, nous supposons qu'ils ont été convenablement déterminés [10]. Étant donné les mesures de taille communes, la procédure de base pour l'échantillonnage de zones de l'EMO à l'ETE est simple:

- choisir simplement un sous-échantillon de zones EMO avec une probabilité constante (1 / k).
- la sélection avec probabilité constante (1 / k) peut être aisément réalisée en appliquant à l'EMO la procédure d'échantillonnage systématique à égale probabilité avec l'intervalle = k.

Le résultat est un échantillon PPT de a' zones avec une probabilité proportionnelle à la taille de la population p_i. Les équations de sélection pour l'EMO et l'ETE sont comme suit:

$$\text{soient EMO: } f1_i = \left(\frac{a}{\Sigma p_i}\right).p_i = \frac{p_i}{I},$$

$$\text{ETE: } f1'_i = \frac{1}{k} * \left(\frac{a}{\Sigma p_i}\right).p_i = \left(\frac{a'}{\Sigma p_i}\right).p_i = \frac{p_i}{I'},$$

où I' = k*I et a' = a/k.

Comme requis, les échantillons de zone pour les deux enquêtes ont la même structure et diffèrent seulement dans le nombre de zones sélectionnées [11].

Toutes les équations de sélectionnées (pour le plan autopondéré) pour les deux enquêtes sont comme suit:

	(dernière) étape de zone	étape ultime	probabilité de sélection globale
EMO	$f1_i = \frac{p_i}{I}$	$f2_i = \frac{b}{p_i}$	$f = f1_i * f2_i = \frac{b}{I}$
ETE[12]	$f1'_i = \frac{p_i}{I'}$	$f2'_i = \frac{b'}{p_i}$	$f' = f1'_i * f2'_i = \frac{b'}{I'} = \left(\frac{1}{k}.\frac{b'}{b}\right) * f$

9 D'autres options sont aussi possibles, par exemple le tirage fixe = b ménage par zone, ou certains compromis entre la version du plan auto-pondéré et la version avec tirage fixe tel que présenté dans la section précédente.

10 En outre, à la fois pour l'EMO et l'ETE, ces paramètres peuvent différer d'un « domaine d'allocation » ou d'une strate à un autre. Il est important ici de décrire la procédure pour un tel domaine.

11 On devrait noter que, tandis que le sous-échantillonnage à partir d'une PPT existant est plus simple (la nature de la PPT est inchangée avec un sous-échantillonnage à taux constant), le processus pour ajouter d'autres unités à l'échantillon d'une PPT existant est beaucoup plus complexe, et les probabilités résultantes des unités sont difficiles sinon impossibles à calculer.

12 Noter que, dans les équations ci-dessus, b' est défini dans la même échelle que pi ou, comme la population totale ou le nombre de ménages. Si b' change d'échelle, tel que le nombre d'enfant, alors pi et b dans les équations pour la ETE sont supposés avoir une nouvelle échelle de la même unité par un facteur constant.

ChildLabourStatistics_FR.indd 187 9.11.2005 9:37:52

6.3.3 ▮ Le traitement des zones très grandes et des zones très petites

La procédure de sous-échantillonnage devient plus complexe lorsque l'on traite des unités de taille extrême (très grand ou très petit). On doit prendre le soin de s'assurer que les probabilités de sélection correctes sont réalisées dans l'ETE.

Les zones très grandes

Considérons, tout d'abord, les unités très grandes. Comme défini dans la sous-section 6.2.5, par «très grand», dans le contexte d'échantillonnage PPT, nous désignons une unité dont la mesure de taille excède l'intervalle d'échantillonnage, c'est-à-dire $p_i > I$. On suppose que dans l'EMO, ces zones ont été traitées comme dans l'option (2) recommandée dans la sous-section 6.2.5. Cette option implique de prendre la grande unité comme automatiquement choisie (ces unités y sont d'habitude mentionnées comme «une représentation en soi d'unités») et ensuite la sélection d'unités finales avec la probabilité de sélection globale requise, à savoir f. Cela donne $f1_i = 1$; $f2_i = f$ pour l'EMO.

Dans le but de sélectionner un sous-échantillon (1 / k) de celles-ci pour l'ETE, deux groupes de ces zones «représentant en soi» les EMO doivent être distingués.

Groupe 1: $p_i > k*I$

Celles-ci sont les plus grandes unités. Toutes ces unités doivent être conservées dans l'ETE, avec une probabilité = 1, comme dans l'EMO. A l'étape finale, les unités finales seront choisies avec une probabilité totale requise pour obtenir un échantillon autopondéré: $f2'_i = f' = b' / (k*I)$.

Groupe 2: $I < p_i \leq k*I$

Ces grandes unités n'ont pas besoin d'être sélectionnées dans l'ETE automatiquement, quoique ce soit le cas dans l'EMO. Pour ces unités, un échantillon «approprié» PPT de zones peut être sélectionné pour l'ETE avec

$$f1'_i = \frac{p_i}{(k*I)} \leq 1 ,$$

avec l'échantillonnage final des zones choisis à un taux inversement proportionnel à pi, et des constantes appropriées pour obtenir le taux de sélection total requis. Par exemple, avec

$$f2'_i = \frac{b'}{p_i}$$

nous avons pour l'ETE: $f' = f1'_i * f2'_i = \frac{b'}{I'} = \left(\frac{b}{I}\right).\left(\frac{1}{k}\right).\left(\frac{b'}{b}\right)$

L'expression ci-dessus a été écrite pour clarifier le rapport entre le schéma d'échantillonnage de l'EMO et celui de l'ETE. Le premier facteur à droite est égal au taux d'échantillonnage total dans l'EMO, b / I = f. Le deuxième facteur est le taux de sous-échantillonnage des zones de l'EMO à celles de l'ETE. Le troisième facteur est le ratio de la moyenne de tirage d'échantillons par zone de l'ETE à l'EMO (le sous-échantillonnage dans les zones sera étudié dans la sous-section suivante). La proportion espérée de la taille d'échantillon de l'ETE sur l'EMO est $\frac{n'}{n} = \frac{b'}{k*b}$.

Les zones très petites

Comme défini dans la sous-section 6.2.6, par «très petit», dans le contexte de l'échantillonnage PPT, nous désignons une unité dont la mesure de la taille est plus petite que le prélèvement normal d'échantillon requis, c'est-à-dire $p_i < b$ dans l'EMO. Ce qui doit être fait pour le sous-échantillonnage de l'EMO à l'ETE dépend du traitement de ces zones pendant la sélection de l'échantillon EMO lui-même. Plusieurs méthodes de traitement de ce problème ont été vues dans la sous-section 6.2.6. De plus, nous devons également considérer que le rapport de la taille pi à l'échantillon requis devient b' dans l'ETE. Il est important de noter que, alors que nous considérons un échantillon ETE qui est plus petit dans la taille globale comparée à l'EMO (n' < n) et a un nombre plus petit de zones d'échantillons (a' < a), cela ne signifie pas que le tirage d'échantillons par zone (b') dans l'ETE doit nécessairement être plus petit que le tirage ***b)*** dans l'EMO. Par exemple, dans les zones d'échantillons ordinaires, l'ETE peut utiliser les mêmes échantillons des unités ultimes que l'EMO (b' = b), comme ce serait le cas quand le premier constitue un module du dernier; ou l'ETE peut utiliser un sous-échantillon des unités dans les grappes communes (b' < b); ou les deux enquêtes peuvent utiliser des échantillons entièrement différents d'unités finales même dans les zones d'échantillons communs. Dans le dernier cas, chacune des trois possibilités existe: b' < b, b' = b, ou b'>b. Cela a tendance à rendre le traitement approprié des petites zones dans le sous-échantillonnage de l'EMO à l'ETE plutôt complexe. Néanmoins, la question est d'une importance pratique et doit être traitée correctement.

L'option c) *de la sous-section 6.2.6*

Supposons que, dans l'EMO, de très petites zones aient été sélectionnées selon l'option mentionnée ci-dessus dans l'EMO. Cette option a impliqué que l'on ait donné à toutes les zones de très petites, $p_i < b$, une taille b et d'où elles ont été sélectionnées avec une probabilité $f1_i = (b / I)$ à l'étape de zone; toutes les unités finales dans une zone choisie ont été prélevées dans l'échantillon ($f2_i = 1$), donnant la probabilité totale requise $f = (b / I)$ pour l'EMO.

Le tableau ci-dessous présente tous les détails de la sélection de zones de l'EMO à l'ETE pour de très petites zones. On indique également les procédures pour les zones «normales» et les zones très grandes à titre de comparaison. La colonne «taux de sous-échantillonnage des zones» donne la proportion des zones d'échantillon EMO, selon leur taille pi, qui doit être conservée dans la ETE pour obtenir le taux de sélection global nécessaire $f' = f1' * f2' = b' / (k * I)$.

Une façon simple d'effectuer cette sélection est d'assigner les tailles de zones d'échantillon EMO comme définies dans la dernière colonne et de choisir ensuite un échantillon systématique avec un intervalle k pour obtenir l'échantillon ETE de zones.

L'option d) *de la sous-section 6.2.6*

C'est l'option recommandée et elle mérite un traitement supplémentaire. Avec cette option, les petites zones dans l'EMO sont divisées en deux parties:

- On attribue une taille de zéro à un certain nombre de zones plus petites, à savoir $p_i < b0$. Elles sont ainsi bel et bien exclues de la base d'échantillonnage. Ces zones sont considérées comme étant trop petites pour être incluses dans n'importe quel échantillon EMO.
- le reste, de plus grands cas, des zones «très petites» reçoivent une taille b et sont traitées comme dans l'option *c)*. Cependant, pour compenser i), les poids de chacune de ces unités choisies dans l'EMO devraient avoir été augmentés par le facteur (b / p_i). Comme noté plus tôt, pour cette compensation, la partie ii) devrait inclure $A = \sum pi / b$ des plus grandes unités de l'ensemble des «très petites», où $\sum p_i$ est la mesure de taille totale de toutes les unités de l'ensemble.

Avec les zones EMO ainsi sélectionnées, la seule différence dans le tableau suivant concerne les cas 5 et 6. Les zones avec pi < b_0, bien sûr, n'apparaissent pas dans l'échantillon ETE non plus.

Pour les zones avec $p_i \geqslant b_0$, l'inflation de poids dans l'échantillon EMO ($= b/p_i$) mentionnée ci-dessus est conservée pour toute zone sélectionnée pour l'ETE. Une alternative plus simple doit remplacer les deux derniers cas des colonnes 5 et 6 dans le tableau par ce facteur (b / pi) et éliminer ainsi le besoin de toute inflation des poids dans l'ETE. Cela rend simplement le traitement du cas 6 dans le tableau identique à celui du cas 4 et le traitement du cas 5 exactement le même que celui du cas 3. Voir le tableau suivant.

Sous-échantillonnage de zones EMO pour l'ETE

	Condition	EMO		ETE		Taux de sous-échantillonnage de zone fi/f1	Mos[13]
		f1	f2	f1′	f2′		
Zones très grandes							
1	$k*I \leq p_i$	1	$\frac{b}{I}$	1	$\frac{b'}{k*I}$	1	k
2	$I \leq p_i < k*I$	1	$\frac{b}{I}$	$\frac{p_i}{k*I}$	$\frac{b'}{p_i}$	$\frac{1}{k}*\frac{p_i}{I}$	$\frac{p_i}{I}$
Zones normales (majorité des zones)							
3	$b,b' \leq p_i < I$	$\frac{p_i}{I}$	$\frac{b}{p_i}$	$\frac{p_i}{k*I}$	$\frac{b'}{p_i}$	$\frac{1}{k}$	1
Zones très petites (choisies dans les EMO par l'option 3) du paragraphe 6.2.6)							
4[14]	$b \leq p_i < b'$	$\frac{p_i}{I}$	$\frac{b}{p_i}$	$\frac{b'}{k*I}$	1	$\frac{1}{k}*\frac{b'}{p_i}$	$\frac{b'}{p_i}$
5	$b' \leq p_i < b$	$\frac{b}{I}$	1	$\frac{p_i}{k*I}$	$\frac{b'}{p_i}$	$\frac{1}{k}*\frac{p_i}{b}$	$\frac{p_i}{b}$
6	$p_i \leq b,b'$	$\frac{b}{I}$	1	$\frac{b'}{k*I}$	1	$\frac{1}{k}*\frac{b'}{b}$	$\frac{b'}{b}$
Zones très petites (différence avec ci-dessus si la zone est choisie dans une EMO par l'option ***e)*** de la sous-section 6.2.6)							
5	$b' \leq p_i < b$	Comme dans la cellule 5 ci-dessus				$\frac{1}{k}$	1
6	$b_0 < p_i \leq b,b'$	Comme dans la cellule 6 ci-dessus				$\frac{1}{k}*\frac{b'}{p_i}$	$\frac{b'}{p_i}$
7	$p_i \leq b_0$	Zones non comprises dans l'échantillon				–	0

13 La mesure de la taille assignée aux zones EMO pour le sous-échantillonnage avec l'intervalle k pour obtenir les zones d'échantillon ETE.

14 Noter que seulement l'une des cases, 4 et 5, s'applique à une situation particulière.

6.3.4 ▮ De l'EMO à l'ETE: Sous-échantillonnage d'unités finales dans des zones d'échantillon

Il n'est en aucun cas automatiquement nécessaire ou utile de limiter l'ETE au même ou à un sous-échantillon d'unités finales incluses dans l'EMO, même quand les deux partagent un ensemble commun de zones d'échantillon. Une gamme de choix existe, selon les circonstances et les conditions.

1) D'une part, les zones d'échantillon communes à l'EMO et à l'ETE peuvent être reprises pour obtenir une base plus à jour pour l'ETE et un échantillon entièrement nouveau d'unités finales sélectionnées. Cependant, le listing a tendance à être une opération coûteuse, et le coût de reprise peut être justifié seulement si les deux enquêtes sont séparées par un long intervalle, d'un à deux ans, dans beaucoup de circonstances. D'autre part, en utilisant de vieilles listes, des erreurs de couverture peuvent se produire, dans la mesure où les unités nouvellement créées (comme de nouveaux logements ou ménages) ne sont pas représentées. De vieilles listes rendent aussi plus difficile l'identification des unités sélectionnées sur le terrain. La présence dans la liste des unités qui n'existent plus peut rendre l'identification des non enquêtés réels plus difficile; aussi-a-t-elle tendance à réduire l'efficacité et le contrôle de l'opération d'échantillonnage. La durée de validité des listes dépend du type d'unités à inscrire sur la liste. Les adresses ou les logements ont tendance à être plus stables que les ménages, et les ménages plus durables que les personnes.

2) Lorsque les mêmes listes sont employées, les deux échantillons peuvent toujours être prélevés indépendamment ou réduire au minimum le chevauchement entre eux. Cela est souhaitable lorsqu'il s'agit de la fatigue des enquêtés, ou lorsque le premier échantillon est soumis aux taux élevés de non-réponses. Le dernier problème peut être sérieux si l'échantillon ETE doit être basé sur une enquête «lourde» plutôt qu'une EMO typique. Un échantillonnage indépendant, ou au moins complémentaire, est aussi requis lorsque la première enquête est incapable de rapporter un échantillon suffisamment grand pour l'ETE. L'option suivante doit consister à baser l'ETE sur tous, ou un sous-échantillon des unités finales incluses dans le premier échantillon. Le résultat dépend du type et des caractéristiques des unités impliquées dans le sous-échantillonnage.

3) La sélection d'un sous-échantillon d'adresses est souvent plus simple. L'utilisation de ménages comme des unités pour le sous-échantillonnage vient ensuite. Elle est plus simple si les ménages de la première enquête sont soumis au sous-échantillonnage sans tenir compte des caractéristiques particulières des ménages impliqués.

4) Parfois, cependant, les informations sur les diverses caractéristiques du ménage sont évoquées dans un but de stratification ou pour l'application de taux d'échantillonnage différents. Cela peut s'avérer cher et encombrant et, dans de nombreux cas, pas très efficace pour l'amélioration de l'efficacité de l'échantillon résultant.

5) Il est également courant d'exclure du choix certains types de ménages, par exemple ceux où il n'y a pas d'enfants concernés par l'ETE. Cela peut améliorer à la fois le contrôle d'une taille d'échantillon de l'ETE et l'efficacité du travail sur le terrain. Cela suppose que la situation des ménages n'a pas à cet égard changé pendant l'intervalle de temps entre les deux enquêtes. Un autre problème est que la liste n'est pas la seule à être transférée entre les deux enquêtes. Il y a également quelques informations supplémentaires sur les ménages.

6) Une autre option consiste à utiliser les enfants identifiés pendant la première enquête comme les unités pour le prélèvement d'échantillonnage pour l'ETE. Cependant, c'est un choix exigeant, dans la mesure où les listes d'enfants identifiés doivent être préparées, transférées aux opérations ETE pour le prélèvement d'échantillons. On identifiera alors

ChildLabourStatistics_FR.indd 191 9.11.2005 9:37:56

les enfants choisis pendant le travail sur le terrain. En règle générale, une telle option ne devrait être suivie que lorsque l'intervalle entre les deux enquêtes est très court, peut-être quelques semaines.

7) Par ailleurs, il y a la procédure pour laquelle les informations sont utilisées pour la stratification ou pour l'application de taux d'échantillonnage différents, comme le statut éducatif et / ou de l'activité de l'enfant. Une telle procédure peut paraître attrayante lorsque la taille d'échantillon de l'ETE est très petite et que sa structure doit être sérieusement contrôlée. Cependant, c'est généralement une procédure difficile et coûteuse, entraînant des erreurs de mise en œuvre. Elle ne devrait être utilisée que lorsque l'ETE se rapproche des conditions «d'un module» de la première enquête – où elle est presque simultanée ou proche dans le timing et quand, elle provient, de façon significative, des informations fondamentales collectées pendant la première enquête.

6.3.5 ▮ Allocation et stratification d'échantillon

Hormis les différences de taille d'échantillon et de groupement requis, l'ETE peut différer de l'EMO «mère» (l'enquête sur laquelle elle est basée) dans les conditions concernant l'allocation et la stratification de l'échantillon. Les différences significatives dans la stratification exigée sont peu probables. Certains critères de stratification ordinaires tels que l'emplacement géographique et le type de lieu (par exemple urbain ou rural, le degré d'urbanisation) sont généralement utilisés dans presque tous les types d'enquête auprès des ménages. Dans de nombreuses situations, ils sont pratiquement les seuls critères disponibles pour la stratification. L'ETE et l'EMO peuvent être même plus semblables en termes de stratification en raison du sujet qui est partagé ou semblable. Des différences d'exigences de stratification ne peuvent surgir que par rapport aux exigences différentes en termes de distribution (l'allocation) de l'échantillon entre les deux enquêtes.

L'EMO peut être inégalement répartie pour produire des sous-ensembles des estimations nationales avec, par exemple, un sur-échantillonnage de petites régions ou d'autres domaines concernés. Cela ne peut pas être exigé pour une ETE basée sur un échantillon plus petit qui est plus concentré sur des estimations de niveau national. *A contrario*, l'ETE peut avoir besoin d'un très grand échantillon pour les sous-populations d'intérêt spécial.

Mais on ne devrait pas accorder trop d'importance au besoin d'allouer l'ETE différemment de l'EMO. Les considérations fondamentales sont souvent semblables entre elles. En plus, étant donnés les gains modestes en efficacité, une allocation disproportionnée pour l'optimisation n'est presque jamais justifiée.

Dans tous les cas, les conditions différentes en termes de distribution de l'échantillon n'exigent pas en soi que les deux enquêtes soient stratifiées différemment. L'allocation d'échantillon, qui détermine les probabilités de sélection requises, peut être séparée des aspects de la stratification et du choix de l'échantillon qui conditionnent la manière dont les procédures réelles de choix sont mises en œuvre. Cela peut être réalisé en ajustant convenablement des mesures de taille d'unité, comme décrit ci-dessous.

Ajustement des tailles

Cette technique est basée sur l'ajustement des tailles utilisées pour l'échantillonnage PPT pour satisfaire aux variations exigées du taux d'échantillonnage et des tailles d'échantillon. En fait, son utilité est beaucoup plus large que la question particulière du sous-échantillonnage de l'EMO à l'ETE traitée ici. Par exemple, la description des procédures d'échantillonnage a jusqu'ici supposé qu'un ensemble uniforme de paramètres du plan (en général le taux d'échantillonnage f, la taille de l'échantillon n, le nombre de zones d'échantillonnage a, le nombre de prélèvements d'échantillons par secteur b = n / a, etc) s'applique à la population

entière. En pratique, ces paramètres doivent souvent varier d'un domaine ou strate de conception à un autre, par exemple aux zones urbaines de l'échantillon à un taux plus élevé, ou augmenter le prélèvement d'échantillons dans les zones rurales.

Une technique très commode consiste à s'adapter à ces exigences simplement en changeant convenablement les tailles comme cela est exigé à chaque étape de la sélection. Par exemple, soit un échantillon autopondéré dans lequel les unités sont choisies de la façon habituelle:

$$f1_i = \left(\frac{a}{\Sigma p_i}\right).p_i = \frac{p_i}{I}; \quad f2_i = \frac{b}{p_i} \quad f = f1_i * f2_i = \frac{b}{I}$$

Supposons maintenant que, dans une partie de la population, les taux d'échantillonnage différents sont requis par un facteur k1 à l'étape de zone et par k_2 à l'étape finale. Cela peut être réalisé, bien sûr, en mettant la partie à échantillonner à un taux différent dans une strate séparée et en conduisant le processus de choix séparément dans les deux parties résultantes. Pour que la partie soit sur-échantillonnée, les équations de sélection deviennent:

$$f1_i = \left(\frac{k_1 * a}{\Sigma p_i}\right).p_i; \quad f2_i = \frac{\left(k_2 * b\right)}{p_i} \quad f = \left(k_1.k_2\right) * f$$

c'est-à-dire avec le paramètre a (le nombre de zones à sélectionner) et b (le prélèvement d'échantillons par zone) convenablement modifiés. Cependant, le même résultat est obtenu en gardant le paramètre I (l'intervalle d'échantillonnage pour la sélection systématique par exemple) inchangé, mais en augmentant la taille par le facteur k_1 pour le choix des zones et par $1/k_2$ pour le choix dans des zones d'échantillon dans le domaine particulier concerné. Les mêmes équations de sélection deviennent:

$$f1_i = \frac{\left(k_1 * p_i\right)}{I}; \quad f2_i = \frac{b}{\left(p_i / k_2\right)} \quad f = f1_i * f2_i = \left(k_1.k_2\right) * f$$

Après cet ajustement, il n'y a aucun besoin de choisir l'échantillon des deux parties séparément. Avec l'échantillonnage systématique, par exemple, le même intervalle de choix commun 'I' peut être appliqué à la liste entière pour la sélection de zones. Les tailles changées par le facteur k1 allouent automatiquement l'échantillon comme exigé au domaine concerné. De la même façon les prélèvements d'échantillons par zone sont ajustés automatiquement quand le b fixe est utilisé avec les tailles modifiées par le facteur k2 pour ajuster le nombre d'unités ultimes à choisir par la zone dans un domaine particulier.

6.4 ■ L'enquête sur les enfants travailleurs (EET)

Cette section traite des questions de base de sondage pour une enquête où la population de base concernée est celle des enfants travailleurs. Comme dans d'autres chapitres de ce manuel, on suppose que la population concernée est clairement définie sur la base de considérations fondamentales et politiques, y compris celles qui sont liées aux besoins de données internationalement comparables.

Il est important de clarifier au début que le concept d'une «enquête sur les enfants travailleurs» ne signifie aucunement que les unités finales enquêtées seront seulement des enfants travailleurs. Au contraire, il sera normalement nécessaire dans une telle enquête de dénombrer également les enfants ne travaillant pas, afin de fournir un groupe témoin pour la comparaison avec les caractéristiques et les circonstances de ceux soumis au travail des enfants. En fait, pour obtenir un scénario complet de la situation de travail des enfants, un tel groupe témoin doit inclure les enfants avec des caractéristiques semblables, mais

qui ne sont pas impliqués dans le travail, pour étudier la raison pour laquelle des enfants avec des caractéristiques semblables à ceux qui travaillent ne travaillent pas.

La raison est que l'on pourrait tirer un ensemble de conclusions sur le travail des enfants à travers ces enfants qui travaillent, et des conclusions tout à fait différentes en incluant les enfants qui ne travaillent pas [15]. Autrement dit, le concept de EET signifie que – si l'objectif consiste à déterminer les causes et les conséquences du travail des enfants plutôt que simplement son incidence – alors il peut y avoir des occasions où il est souhaitable que la structure et la taille de l'échantillon soient déterminées en grande partie par la taille et la distribution de la population des enfants travailleurs. En même temps, un mélange judicieux de la population générale de tous les enfants doit se refléter dans l'échantillon pour permettre à l'enquêteur de faire des comparaisons. Pour ces raisons, et des raisons pratiques, on souhaite souvent, lorsque de telles opportunités existent, de lier convenablement l'EET à l'ETE normale décrite dans la section précédente.

Les procédures décrites ci-dessous pour la sélection de zones d'échantillon EET requièrent les informations sur le nombre d'enfants travailleurs dans chaque zone du plan dont les zones d'enquête doivent être choisies. Une telle information n'est pas normalement disponible dans les plans généraux orientés sur la population. Pour cette raison, il est nécessaire de choisir l'EET comme un sous-échantillon de zones pour lesquelles une telle information existe, par exemple des zones d'échantillon d'une ETE plus grande.

6.4.1 ▮ Approche de l'enquête

On peut s'attendre à ce que les considérations de base d'échantillonnage ici soient semblables, à bien des égards, à celles de l'ETE discutées dans la section 6.3. La différence principale est que, dans l'ETE, l'objectif principal portait sur la mesure de l'incidence du travail des enfants dans une population convenablement définie de tous les enfants; par conséquent, cette population a formé la base pour la conception et le choix de l'échantillon ETE. Le schéma d'échantillonnage le plus généralement utilisé pour l'ETE est «le plan PPT autopondéré» décrit plus haut – un plan comprenant le choix d'unités de zone avec probabilité proportionnelle à une taille de population de la zone (p_i) et, donc, dans chaque zone sélectionnée, le choix d'individus avec une probabilité inversement proportionnelle à la taille. Nous nous référons ici aux équations de sélection de base de ce plan données plus tôt:

$$f1_i = \left(\frac{a}{\Sigma p_i} \right) . p_i = \frac{p_i}{I}; \quad f2_i = \frac{b}{p_i} \quad f = f1_i * f2_i = \frac{b}{I} \qquad [3.1]$$

Ici, a est le nombre de secteurs choisis et, si p_i est strictement le nombre actuel des individus d'intérêt dans chaque zone, b le nombre constant d'unités finales finalement choisies de chaque zone de dénombrement et $n = a * b$ la taille d'échantillon résultante, $I = a / \sum p_i$ sera donc l'intervalle qui serait employé dans la sélection systématique PPT de zones, la somme prenant en compte toutes les unités dans la population. Chaque unité finale dans la population a la même probabilité de sélection. Dans la section 6.2 il s'est agi de quelques variantes communes de cette conception de base. En ce qui concerne e plan, on peut se référer à une enquête de la population générale comme l'EMO ou à une ETE avec une structure semblable, comme décrit dans la Section 6.3.

15 Par exemple, à moins que la population comprenne explicitement ces cas possibles, un enfant qui ne travaille plus suite à *une blessure grave causée pendant que ce dernier travaillait* peut être «invisible» avec l'enquête qui est seulement orientée vers les enfants travailleurs ou la population des enfants impliqués dans les activités dommageables. Il y aura également des enfants dans l'échantillon qui n'ont jamais travaillé auparavent, ou seront en situation de recherche de travail par la suite.

ChildLabourStatistics_FR.indd 194 9.11.2005 9:38:00

De même, dans une enquête où les enfants travailleurs constituent la population de base d'intérêt, un plan approprié impliquera la sélection d'unités de zone avec une probabilité proportionnelle au nombre d'enfants travailleurs (c_i) dans la zone, suivi par la sélection, dans chaque zone choisie, de ce type d'enfants avec la probabilité inversement proportionnelle à c_i:

$$f1'_i = \left(\frac{a'}{\Sigma c_i}\right).c_i = \frac{c_i}{I'}; \quad f2'_i = \frac{b'}{c_i} \quad f' = f1'_i * f2'_i = \frac{b'}{I'} \qquad [3.2]$$

Ici, a' est le nombre de zones sélectionnées et, si c_i est strictement le nombre courant des individus d'intérêt dans chaque zone, b' le nombre constant d'unités finales finalement choisies de chaque zone de dénombrement et n ' = a' * b' la taille d'échantillon résultante, I' = a' / $\sum c_i$ sera donc l'intervalle qui serait utilisé dans la sélection systématique PPT de zones, la somme prenant en compte toutes les unités de la population. Chaque enfant travailleur dans la population a la même probabilité de sélection. Comme précédemment, quelques variations sur cette conception de base sont possibles. Certaines considérations impliquées dans le choix de ces paramètres du plan seront discutées dans le Chapitre 7, mais pour le moment on peut supposer qu'ils ont été convenablement déterminés. Le plan se réfère à une enquête de la population totale des enfants travailleurs, mais peut aussi être limité à des enfants accomplissant des types spécifiques d'activité de travail. Ceci est dénommé «enquête sur les enfants travailleurs (EET)», par opposition à l'ETE discutée dans la section précédente.

Ce plan diffère de celui de l'ETE discutée plus tôt sur quelques aspects:

- Premièrement, comme nous l'avons signifié plus haut, la population de base et les tailles sont ci, le nombre d'enfants impliqués dans le travail des enfants. Ces valeurs ne peuvent pas être supposées connues pour toutes les zones dans la population. On suppose que celles-ci sont obtenues ou estimées dans «la première enquête» (EMO ou ETE par exemple), mais seulement pour les zones énumérées dans cette enquête. Ainsi, l'EET doit être limitée à un sous-échantillon de zones dans la première enquête. Avec les zones d'échantillon communes, les échantillons d'unités finales peuvent évidemment être différents ou se chevaucher.
- Deuxièmement, la population de base des enfants travailleurs, comparée à la population générale d'enfants, peut être beaucoup plus inégalement distribuée dans les zones d'échantillon. Quelques zones peuvent contenir de fortes concentrations et beaucoup d'autres zones des nombres très faibles. En particulier, il peut y avoir beaucoup de «zéros», c'est-à-dire des zones ne contenant aucun enfant travailleur pour l'EET. Les problèmes tels que la présence de zones extrêmes («très grandes» ou «très petites») peuvent être beaucoup plus répandus.
- Troisièmement, la taille d'échantillon de l'EET peut être beaucoup plus petite en raison de sa nature spécifique.

6.4.2 ▮ La sélection des zones

Etant donné un échantillon de zones du type décrit par l'équation [3.1] dans la première enquête, comment peut-on prélever des sous-échantillons pour obtenir un échantillon des zones du type décrit par [3.2] pour l'EET? Sélectionner un sous-échantillon de zones du premier échantillon avec PPT, les mesures de taille de zone étant la proportion (c_i / p_i). Cela peut être exprimé comme suit:

$$\frac{f1'_i}{f1_i} = a * \frac{\left(c_i / p_i\right)}{\Sigma_s \left(c_i / p_i\right)} \qquad [3.3]$$

où la somme prend en compte toutes les zones dans le premier échantillon (comme indiqué par l'indice $_s$).

Cela, avec [3.1], devient:

$$f1'_i = \left[a * \frac{p_i}{\Sigma p_i} \right] * \left[a * \frac{\left(c_i / p_i\right)}{\Sigma_s \left(c_i / p_i\right)} \right] = \left(\frac{a'}{k_s} \right) . \frac{c_i}{\Sigma c_i} \quad \text{où} \quad k_s = \frac{\Sigma_s \left(c_i / p_i\right) / a}{\Sigma c_i / \Sigma p_i} \qquad [3.4]$$

Ainsi, la procédure de sous-échantillonnage [3.3] aboutit à un échantillon de zones sélectionnées avec des probabilités proportionnelles à la taille c_i, comme exigé. L'équation [3.4] est en fait identique à [3.2], excepté la présence du facteur k_s. Ce facteur est inconnu, puisque les valeurs c_i ne sont pas connues pour toutes les zones dans la population. Il dépend par ailleurs de l'échantillon particulier qu'il arrive de choisir dans la première enquête. [3.4] ne fournit donc pas de «vraies» probabilités de sélection. Néanmoins, on s'attend à ce que la valeur de ce facteur soit près de 1.0, puisque à la fois son numérateur et son dénominateur donnent le ratio c / p: le numérateur est la moyenne des proportions séparées c_i / p_i, tandis que le dénominateur est la proportion combinée des mêmes quantités. Dans tous les cas, ce facteur n'affecte pas les probabilités relatives des unités de zone dans l'échantillon final, puisqu'il est le même pour toutes ces unités. Les unités sont donc sélectionnées avec des probabilités relatives proportionnelles à leur taille c_i.

Pour récapituler, la procédure de sous-échantillonnage de la plus grande EMO / ETE existante à la plus petite EET est comme suit:

Les unités de zone de l'échantillon existant sont sous-échantillonnées avec la probabilité

$$\frac{\left(c_i / p_i\right)}{I_s} \quad \text{où} \quad I_s = \frac{\Sigma_s \left(c_i / p_i\right)}{a'}$$

pour que la probabilité de sélection réelle d'une zone dans le deuxième échantillon soit

$$f1'_i = f1_i . \frac{c_i / p_i}{I_s} = \frac{1}{I} . \frac{c_i}{I_s}$$

Cela vient du fait que la probabilité de sélection de la zone concernée dans le premier échantillon est $f1_i = p_i / I$. (On suppose que les valeurs de p_i ont été ajustées pour ne pas excéder I dans le premier échantillon, présenté plus haut). Les unités finales dans une zone de taille c_i dans le deuxième échantillon sont sélectionnées avec la probabilité $f2'_i = b' / c_i$, donnant la probabilité de sélection globale d'une unité finale comme une constante

$$f' = f1'_i . f2'_i = \frac{1}{I} . \frac{b'}{I_s}$$

6.4.3 ▮ Le traitement de zones «très grandes» et de zones «très petites»

Les unités avec des caractéristiques extrêmes ont plus de chance de se produire dans l'EET. On doit s'assurer particulièrement que les probabilités de sélection correctes sont atteintes pour ces unités [16].

Les zones «très grandes»

Dans le contexte de sous-échantillonnage du premier échantillon à obtenir un échantillon de zones pour l'EET, les termes «très grandes» ne se réfèrent pas à la taille en réalité, mais au degré de concentration, c'est-à-dire une valeur élevée du ratio (c_i / p_i), qui est la taille utilisée dans [3.3]. Les zones très grandes sont les unités pour lesquelles cette mesure excède l'intervalle d'échantillonnage: $(c_i / p_i) \geq I_s$.

Ces zones peuvent être traitées de la même manière comme les cas décrits dans les sections précédentes. Par exemple, la taille (c_i / p_i) est redéfinie comme $= I_s$, de sorte que toute zone dans le premier échantillon soit sélectionnée dans l'échantillon EET avec certitude. Le taux d'échantillonnage $f2'_i$ à l'étape finale est également ajusté pour maintenir inchangé la probabilité de sélection totale requise f' dans [3.2]:

$$f2'_i = \frac{b'}{I_s * p_i} \quad \text{(remplaçant l'expression normale} \quad f2'_i = \frac{b'}{c_i}\text{)}.$$

Les zones «très petites»

Contrairement à ce qui a été dit plus haut, les zones «très petites» sont toujours définies en termes de taille réelle c_i. Ce sont les zones dont la taille est plus petite que le tirage d'échantillon requis à l'étape ultime, c'est-à-dire $c_i < b'$ dans l'équation pour $f2'_i$ (l'équation [3.2]). Ces unités peuvent être traitées de la même manière que dans l'option (c), par exemple, ou l'option *e)* de la sous-section 6.2.6.

6.4.4 ▮ L'élargissement de la taille des premières zones d'échantillon

Il peut arriver que le type de zones sélectionnées à l'origine dans le premier échantillon soit généralement trop petit pour avoir le nombre de cas nécessaires pour l'EET. Il peut être souhaitable de considérer si certaines de ces zones, probablement celles qui sont dans le voisinage de hautes concentrations d'enfants travailleurs aussi bien que celles supposées avoir une telle concentration élevée, peuvent être étendues en termes de taille physique pour inclure des zones complémentaires voisines. Les paragraphes suivants décrivent une procédure simple pour remplacer des zones d'échantillon existantes par des zones plus grandes.

Supposons que le type d'unités de zone utilisé pour sélectionner le premier échantillon (A) est constitué de subdivisions de quelques unités de niveau plus élevé (B) et que ces dernières sont considérées comme des unités appropriées pour l'échantillon élargi. Une zone (une unité de niveau A) dans l'échantillon existant peut être remplacée par une unité plus grande de niveau B à laquelle elle appartient. L'échantillon résultant serait l'équivalent du choix d'unités entières de niveau B, avec une probabilité de sélection d'une unité de

16 De tels problèmes peuvent également se produire dans la sélection du premier échantillon. On suppose que cela a été traité à ce stade, comme expliqué dans les sections précédentes, par exemple en redéfinissant pi tel que = I pour traiter des grandes unités, tel que = b pour traiter des très petites unités, ou comme = 0 pour les unités extrêmement petites. Généralement, des différentes zones sont impliquées comme des zones « extrêmement » petites dans le premier échantillon et l'échantillon ETE, de sorte que deux ensembles peuvent être traités séparément. Voir l'illustration numérique à la fin du chapitre.

niveau B étant égale à la somme des probabilités de sélection de toutes les unités de niveau A contenues dans la zone. C'est cette probabilité accrue avec laquelle chaque unité de niveau A dans la plus grande unité de niveau B apparaît dans l'échantillon élargi. Les plus grandes unités entrant dans l'échantillon peuvent alors de cette manière être enquêtées pour obtenir les informations recherchées (comme la taille c_i) pour sélectionner un échantillon de grandes unités pour l'EET[17].

Il n'est pas nécessaire d'étendre toutes les unités de cette manière, pourvu que le choix des critères déterminant les types d'unités à élargir soient faits avant la sélection de l'échantillon et qu'il ne soit pas sous l'influence des unités de niveau A particulières qui peuvent être prélevées de l'échantillon.

Alors que la procédure simple décrite ci-dessus peut souvent suffire, des procédures plus sophistiquées sont susceptibles aussi d'être inventées de sorte que l'élargissement des unités de zones se produise d'une manière que la plus petite zone soit dans ou près du centre géographique de la zone élargie par exemple.

6.4.5 ▮ Enquêtes ciblées

L'estimation de l'incidence et la nature du travail des enfants dans les zones et les activités ciblées, aussi bien que quelques aspects des PFTE, impliquent des caractéristiques de plan spéciales. Certaines d'entre elles sont tout à fait différentes des types d'opérations EMO / ETE / EET plus générales. Pour certains buts et dans certaines circonstances, elles peuvent impliquer la collecte de données hors des ménages et même des écarts avec les principes d'échantillonnage probabiliste. Comme signifié par le Comité Consultatif Externe, on doit développer et chercher une documentation sur les techniques des statistiques diverses utilisées pour l'échantillonnage d'unités non conformes. C'est une question principale, méritant un traitement séparé et ainsi n'est-il pas considéré dans ce chapitre. Néanmoins, beaucoup de techniques exposées ci-dessus peuvent aussi être utiles dans la conception d'enquêtes plus spécialisées, plus ciblées, ou sectorielles des enfants travailleurs.

17 Si une unité de niveau B contient deux unités de niveau A prélevées dans l'échantillon original, alors elle peut être considérée comme avoir été tirée deux fois dans l'échantillon élargi, tel qu'une unité avec plus de deux sélections.

ChildLabourStatistics_FR.indd 198 9.11.2005 9:38:04

Annexe
Illustrations numériques

Nous continuons avec l'ensemble des données simulées décrit à la sous-section 6.2.7 pour illustrer certaines des procédures mentionnées ci-dessus. L'ensemble des données consiste en un échantillon systématique PPT de a = 100. On le montre dans l'annexe à ce chapitre avec de petits extraits ci-dessous pour faciliter le commentaire.

La colonne [7] du panel 1 de la sous-section 6.2.7 présente les valeurs simulées de c_i, le nombre d'enfants travailleurs dans la zone I. La colonne [8] montre la proportion de cela par rapport à pi, le nombre d'enfants dans la tranche d'âge appropriée exposée au risque du travail des enfants. Les zones simulées illustrent une large fourchette de concentration: la proportion d'enfants travailleurs variant de 0% à 97%. La moyenne d'ensemble est de 22%.

Dans la colonne [8], les valeurs modifiées p_i ont en réalité été utilisées pour tenir compte des rajustements faits dans le premier l'échantillon (EMO ou ETE) pour satisfaire aux caractères «très grand» et «très petit» des zones, comme expliqué dans les sous-sections 6.2.5-6.2.6. Avec cet ajustement, le facteur de complication peut être ignoré dorénavant dans la discussion du sous-échantillonnage pour obtenir le second échantillon (EET).

Le panel 2 montre la procédure de sous-échantillonnage de zones du premier au deuxième échantillons. On a ordonné de nouveau les données selon la proportion (c_i / p_i), qui forme la taille pour le sous-échantillonnage. Il a été décidé de prélever un échantillon de $\underline{a}' = 50$ zones de $\underline{a} = 100$ dans le premier échantillon. Le cumul de (c_i / p_i) sur $\underline{a}$ zones, divisé par $\underline{a}'$, donne I = 0.52, l'intervalle à appliquer pour la sélection systématique de zones. Les

Illustration: Panel 2

2e échantillon (EET)
(sélection des zones du 1er échantillon)
a = **50** [unités finales espérées par zone de dénombrement]
I 0.52 [intervalle pour la sélection systématique des zones]
[somme $(c_i / p_i) / a$]

[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]
Sno	p_i modifié	c_i	c_i / p_i ordonné	$(c_i / p_i) / I$	f1 modifié	c_i modifié
73	196	190	0.97	1.88	1.00	101
54	100	93	0.92	1.79	1.00	52
92	425	382	0.90	1.74	1.00	219
84	299	268	0.90	1.74	1.00	154
49	83	74	0.90	1.74	1.00	43
...	...	...	...	...	...	...
20	38	17	0.45	0.86	0.86	17
89	368	162	0.44	0.85	0.85	162
3	20	9	0.44	0.85	0.85	9
1	20	9	0.44	0.85	0.85	9
...	...	...	...	...	...	...
77	213	1	0.01	0.01	0.01	1
31	52	0	0.01	0.01	0.01	0
87	345	1	0.00	0.01	0.01	1
23	40	0	0.00	0.01	0.01	0
83	246	1	0.00	0.01	0.01	1
74	200	1	0.00	0.00	0.00	1
34	59	0	0.00	0.00	0.00	0
4	20	0	0.00	0.00	0.00	0
95	500	0	0.00	0.00	0.00	0
98	500	0	0.00	0.00	0.00	0
91	424	0	0.00	0.00	0.00	0
62	128	0	0.00	0.00	0.00	0
9	21	0	0.00	0.00	0.00	0
	150.0	37.5	25.79	50.00		29.6

Illustration: Panel 3

2e échantillon (EET)
(sélection des unités finales des zones sélectionnées)
b = **10** [unités finales espérées par zone de dénombrement]
I 500 [= a*b, taille d'échantillon espérée]

[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]
Sno	p_i	f0	f1 modifié	c_i ordonné	c_i modifié	f2
9	21	0.04	0.00	0	0	
62	128	0.26	0.00	0	0	
91	424	0.85	0.00	0	0	
...	...	...	...	...	...	...
8	20	0.04	0.47	5	10	1.00
16	33	0.07	0.30	5	10	1.00
2	20	0.04	0.51	5	10	1.00
...	...	...	...	...	...	...
69	175	0.35	0.12	11	11	0.94
32	53	0.11	0.40	11	11	0.92
18	35	0.07	0.61	11	11	0.92
...	...	...	...	...	...	...
60	115	0.23	1.00	59	59	0.17
96	500	1.00	0.23	60	60	0.17
65	157	0.31	1.00	81	81	0.12
94	500	1.00	0.35	92	92	0.11
73	196	0.39	1.00	101	101	0.10
78	229	0.46	0.90	107	107	0.09
84	299	0.60	1.00	154	154	0.06
89	368	0.74	0.85	162	162	0.06
86	331	0.66	1.00	171	171	0.06
92	425	0.85	1.00	219	219	0.05
93	500	1.00	1.00	258	258	0.04
97	500	1.00	1.00	258	258	0.04
	150.0			29.6	29.7	

zones avec $(c_i / p_i) > I$ sont maintenues dans le deuxième échantillon avec la probabilité 1.0 (un total de 18 zones s'est avéré être «très grand» dans ce sens; voir les tableaux en annexe). Pour ces zones, c_i est redéfini comme $c'_i = I * p_i$ (le panel, colonne [7]) pour assurer que la probabilité de sélection n'excède pas 1.0. On montre les probabilités de sélection finale de l'échantillon 1 à l'échantillon 2 des zones (f1) dans la colonne [6]; celles-ci sont proportionnelles (à c'_i / p_i). La probabilité de sélection totale d'une zone de l'échantillon 2 est cette valeur multipliée par la probabilité de sélection de la zoner dans l'échantillon 1 (f0 montré dans le panel 1, colonne [6] plus tôt) et est proportionnelle à c_i, comme requis.

Le panel 3 illustre la procédure pour la sélection d'unités finales (enfants travailleurs). On suppose qu'une moyenne de b' = 10 de ces enfants doit être choisie par la zone de dénombrement, donnant une taille d'échantillon total espéré de n' = a' * b' = 50 * 10 = 500 des enfants travailleurs. La colonne [6] identifie les zones qui sont «très petites» dans le sens qu'elles contiennent moins que b' = 10 de ces enfants. Il y a plusieurs zones semblables (45 pour 100) dans la population illustrative. Ceci n'est pas irréaliste, puisque les enfants sont souvent géographiquement concentrés. Nous traitons de cette question en utilisant l'option (5) de la sous-section 6.2.6 que l'on recommande lorsque plusieurs de «très petites» zones sont impliquées. Une majorité de «très petites» zones (31 sur 45) est exclue du choix et au reste (14) est assigné une taille minimale $c'_i = b' = 10$. Tous les enfants travailleurs dans cette zone sont pris dans l'échantillon (f2 = 1.0). La colonne [7] du panel 3 montre le taux d'échantillonnage final dans les zones sélectionnées pour l'EET.

Le panel 4 montre les résultats finals. L'illustration ne choisit pas en réalité un échantillon particulier de 'a' = 50 zones, mais montre les probabilités avec lesquelles chacune des zones a = 100 serait sélectionnée et l'échantillon qu'elle engendrerait si elle était choisie [18].

Illustration: Panel 4

2e échantillon (EET)

f final = f0*f1*f2
poids du plan α 1/f

Unités finales sélectionnées si la zone est dans l'échantillon

Nombre «espéré» d'unités finales contribuant à l'échantillon

[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	mod c_i ordonné
Sno	f	Dwt	c_i original	b_i	b_i*Dwt*f1	
9			0		0	0
62			0		0	0
91			0		0	0
...	...	...	...	...	...	...
8	0.019	2.05	5	5	5	5
16	0.020	1.99	5	5	3	5
2	0.021	1.89	5	5	5	5
...	...	...	...	...	...	...
69	0.039	1.00	11	10	1	11
32	0.039	1.00	11	10	4	11
18	0.039	1.00	11	10	6	11
...	...	...	...	...	...	...
60	0.039	1.00	68	12	12	59
96	0.039	1.00	60	10	2	60
65	0.039	1.00	117	14	15	81
94	0.039	1.00	92	10	4	92
73	0.039	1.00	190	19	19	101
78	0.039	1.00	107	10	9	107
84	0.039	1.00	268	17	18	154
89	0.039	1.00	162	10	9	162
86	0.039	1.00	220	13	13	171
92	0.039	1.00	382	17	18	219
93	0.039	1.00	292	11	12	258
97	0.039	1.00	383	15	15	258
				total=		
			37.5	10.7	500	29.6

La colonne [2] présente le taux d'échantillonanage global f, représentant le produit des probabilités de sélection à toutes les étapes: la sélection des zones de l'échantillon 1 (f_0); de là, la sélection des zones de l'échantillon 2 (f_1); et dans le dernier, le prélèvement d'unités finales, c'est-à-dire les enfants travailleurs (f_2). La colonne [3] indique les poids du plan; ceux-ci sont tous de même (mesurés à 1.0) pour la majorité des zones, puisque l'échantillon a été conçu pour être autopondéré. Les poids sont supérieurs à 1.0 pour les 14 «très petites» zones qui ont été conservées dans le plan utilisant l'option *e)* de la sous-section 6.2.6, comme la compensation pour les 31 zones extrêmement petites exclues.

La colonne [6] montre la taille d'échantillon pour une zone si la la zone est sélectionnée et la colonel [7] est «l'espérance mathématique» correspondante, à savoir la colonne [6] multipliée par la probabilité de la zone de sélection. Par définition, c'est ce dernier nombre qui s'additionne à la taille d'échantillon planifiée n' = 500.

[18] Sauf pour les changements dans les valeurs *ci* pendant le processus de l'enquête, ces changements n'apparaissent pas dans cette illustration.

Sélection d'un échantillon d'enfants travailleurs (EET) de zones d'échantillon dans une enquête très élargie telle que l'EMO: illustration

1er échantillon (EMO)
a = 100 [nombre de zones dans l'échantillon]
b = 20 [unités finales espérées par zone de dénombrement]
I = **500** [intervalle pour la sélection systématique des zones]
n = 2.000 [= a*b, taille d'échantillon espérée]

[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[8]
	fréquence cumulée		pi	mod			
Sno	population	échant.	ordonné	pi	**f0**	ci	ci/pi
1	3.0	1	8	20	0.04	9	0.44
2	6.0	2	11	20	0.04	5	0.26
3	9.0	3	12	20	0.04	9	0.44
4	12.1	4	16	20	0.04	0	0.00
5	15.1	5	17	20	0.04	3	0.14
6	18.1	6	18	20	0.04	1	0.03
7	21.1	7	18	20	0.04	12	0.62
8	24.1	8	20	20	0.04	5	0.24
9	27.1	9	21	21	0.04	0	0.00
10	30.0	10	22	22	0.04	18	0.81
11	32.8	11	24	24	0.05	0	0.01
12	35.3	12	25	25	0.05	11	0.45
13	37.7	13	28	28	0.06	1	0.03
14	39.9	14	28	28	0.06	0	0.02
15	42.0	15	30	30	0.06	6	0.21
16	44.1	16	33	33	0.07	5	0.15
17	45.9	17	34	34	0.07	0	0.01
18	47.7	18	35	35	0.07	11	0.31
19	49.4	19	36	36	0.07	4	0.11
20	51.1	20	38	38	0.08	17	0.45
21	52.7	21	39	39	0.08	8	0.21
22	54.2	22	40	40	0.08	1	0.01
23	55.8	23	40	40	0.08	0	0.00
24	57.3	24	43	43	0.09	20	0.46
25	58.7	25	43	43	0.09	27	0.62
26	60.1	26	44	44	0.09	23	0.51
27	61.4	27	46	46	0.09	18	0.39
28	62.8	28	48	48	0.10	23	0.48
29	64.0	29	50	50	0.10	7	0.15
30	65.2	30	52	52	0.10	1	0.01
31	66.4	31	52	52	0.10	0	0.01

2e échantillon (EET)
(sélection des zones du 1er échantillon)
a' = 50 [unit. fin. espérées par zone de dénombrement]
I' = 0.52 [intervalle pour la sélec. systémat. des zones]
[= somme (ci/pi)/a]

[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]
			ci/pi		mod	mod
Sno	pi	ci	ordonné	(ci/pi)/I	**f1**	ci
73	196	190	0.97	1.88	1.00	101
54	100	93	0.92	1.79	1.00	52
92	425	382	0.90	1.74	1.00	219
84	299	268	0.90	1.74	1.00	154
49	83	74	0.90	1.74	1.00	43
35	60	53	0.89	1.73	1.00	31
42	70	61	0.87	1.69	1.00	36
10	22	18	0.81	1.57	1.00	11
97	500	383	0.77	1.48	1.00	258
65	157	117	0.74	1.44	1.00	81
55	103	73	0.71	1.38	1.00	53
45	73	51	0.69	1.34	1.00	38
86	331	220	0.66	1.29	1.00	171
7	20	12	0.62	1.20	1.00	10
25	43	27	0.62	1.20	1.00	22
60	115	68	0.60	1.15	1.00	59
93	500	292	0.58	1.13	1.00	258
47	79	41	0.52	1.01	1.00	41
26	44	23	0.51	0.99	0.99	23
28	48	23	0.48	0.94	0.94	23
44	72	35	0.48	0.93	0.93	35
78	229	107	0.47	0.90	0.90	107
24	43	20	0.46	0.90	0.90	20
12	25	11	0.45	0.87	0.87	11
20	38	17	0.45	0.86	0.86	17
89	368	162	0.44	0.85	0.85	162
3	20	9	0.44	0.85	0.85	9
1	20	9	0.44	0.85	0.85	9
27	46	18	0.39	0.75	0.75	18
67	163	51	0.31	0.61	0.61	51
18	35	11	0.31	0.61	0.61	11

2e échantillon (EET)
(sélection des unités finales des zones tirées)
b' = 10 [unit. fin. espérées par zone de dénombre.]
n' = 500 [= a*b, taille d'échantillon espérée]

[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]
			mod	mod ci		
Sno	pi	f0	f1	ordonné	mod2 ci	**f2**
9	21	0.04	0.00	0	0	
62	128	0.26	0.00	0	0	
91	424	0.85	0.00	0	0	
4	20	0.04	0.00	0	0	
98	500	1.00	0.00	0	0	
34	59	0.12	0.00	0	0	
23	40	0.08	0.01	0	0	
95	500	1.00	0.00	0	0	
31	52	0.10	0.01	0	0	
11	24	0.05	0.02	0	0	
17	34	0.07	0.02	0	0	
14	28	0.06	0.03	0	0	
74	200	0.40	0.00	1	0	
6	20	0.04	0.05	1	0	
22	40	0.08	0.03	1	0	
13	28	0.06	0.05	1	0	
83	246	0.49	0.01	1	0	
30	52	0.10	0.03	1	0	
66	159	0.32	0.01	1	0	
50	92	0.18	0.02	1	0	
87	345	0.69	0.01	1	0	
41	69	0.14	0.03	1	0	
77	213	0.43	0.01	1	0	
39	68	0.14	0.07	2	0	
90	383	0.77	0.01	2	0	
81	238	0.48	0.02	2	0	
40	69	0.14	0.08	3	0	
5	20	0.04	0.27	3	0	
43	72	0.14	0.08	3	0	
63	138	0.28	0.05	3	0	
19	36	0.07	0.21	4	0	

2e échantillon (EET)

f final = f0*f1*f2
Poids du plan α 1/f

[1]	[2]	[3]	[4]
Sno	**f**	**Dwt**	ci
9			0
62			0
91			0
4			0
98			0
34			0
23			0
95			0
31			0
11			0
17			0
14			0
74			1
6			1
22			1
13			1
83			1
30			1
66			1
50			1
87			1
41			1
77			1
39			2
90			2
81			2
40			3
5			3
43			3
63			3
19			4

ChildLabourStatistics_FR.indd 201 9.11.2005 9:38:07

[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[8]	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[1]	[2]	[3]	[4]
32	67.5	32	53	53	0.11	11	0.20	46	74	20	0.27	0.52	0.52	20	8	20	0.04	0.47	5	10	1.00	8	0.019	2.05	5
33	68.7	33	57	57	0.11	9	0.16	2	20	5	0.26	0.51	0.51	5	16	33	0.07	0.30	5	10	1.00	16	0.020	1.99	5
34	69.7	34	59	59	0.12	0	0.00	76	213	55	0.26	0.50	0.50	55	2	20	0.04	0.51	5	10	1.00	2	0.021	1.89	5
35	70.8	35	60	60	0.12	53	0.89	8	20	5	0.24	0.47	0.47	5	15	30	0.06	0.40	6	10	1.00	15	0.024	1.60	6
36	71.8	36	64	64	0.13	11	0.17	52	97	22	0.23	0.44	0.44	22	48	79	0.16	0.18	7	10	1.00	48	0.028	1.40	7
37	72.7	37	65	65	0.13	12	0.18	70	181	40	0.22	0.42	0.42	40	29	50	0.10	0.28	7	10	1.00	29	0.029	1.36	7
38	73.6	38	67	67	0.13	11	0.17	58	114	25	0.22	0.42	0.42	25	82	240	0.48	0.06	7	10	1.00	82	0.029	1.35	7
39	74.5	39	68	68	0.14	2	0.03	61	124	27	0.21	0.42	0.42	27	75	204	0.41	0.07	8	10	1.00	75	0.030	1.30	8
40	75.4	40	69	69	0.14	3	0.04	51	92	20	0.21	0.42	0.42	20	21	39	0.08	0.41	8	10	1.00	21	0.032	1.20	8
41	76.3	41	69	69	0.14	1	0.02	21	39	8	0.21	0.41	0.41	8	80	237	0.47	0.07	9	10	1.00	80	0.033	1.16	9
42	77.2	42	70	70	0.14	61	0.87	15	30	6	0.21	0.40	0.40	6	1	20	0.04	0.85	9	10	1.00	1	0.034	1.15	9
43	78.0	43	72	72	0.14	3	0.04	32	53	11	0.20	0.40	0.40	11	3	20	0.04	0.85	9	10	1.00	3	0.034	1.14	9
44	78.9	44	72	72	0.14	35	0.48	57	112	21	0.19	0.37	0.37	21	99	500	1.00	0.03	9	10	1.00	99	0.035	1.12	9
45	79.7	45	73	73	0.15	51	0.69	94	500	92	0.18	0.35	0.35	92	33	57	0.11	0.31	9	10	1.00	33	0.036	1.09	9
46	80.5	46	74	74	0.15	20	0.27	79	229	42	0.18	0.35	0.35	42	7	20	0.04	1.00	10	10	0.97	7	0.039	1.00	12
47	81.3	47	79	79	0.16	41	0.52	37	65	12	0.18	0.35	0.35	12	69	175	0.35	0.12	11	11	0.94	69	0.039	1.00	11
48	82.1	48	79	79	0.16	7	0.09	59	114	20	0.18	0.35	0.35	20	32	53	0.11	0.40	11	11	0.92	32	0.039	1.00	11
49	82.9	49	83	83	0.17	74	0.90	36	64	11	0.17	0.34	0.34	11	18	35	0.07	0.61	11	11	0.92	18	0.039	1.00	11
50	83.6	50	92	92	0.18	1	0.01	38	67	11	0.17	0.33	0.33	11	36	64	0.13	0.34	11	11	0.91	36	0.039	1.00	11
51	84.3	51	92	92	0.18	20	0.21	33	57	9	0.16	0.31	0.31	9	38	67	0.13	0.33	11	11	0.89	38	0.039	1.00	11
52	84.9	52	97	97	0.19	22	0.23	53	97	15	0.16	0.31	0.31	15	10	22	0.04	1.00	11	11	0.89	10	0.039	1.00	18
53	85.5	53	97	97	0.19	15	0.16	16	33	5	0.15	0.30	0.30	5	12	25	0.05	0.87	11	11	0.88	12	0.039	1.00	11
54	86.2	54	100	100	0.20	93	0.92	56	107	16	0.15	0.29	0.29	16	37	65	0.13	0.35	12	12	0.85	37	0.039	1.00	12
55	86.8	55	103	103	0.21	73	0.71	29	50	7	0.15	0.28	0.28	7	53	97	0.19	0.31	15	15	0.65	53	0.039	1.00	15
56	87.4	56	107	107	0.21	16	0.15	5	20	3	0.14	0.27	0.27	3	56	107	0.21	0.29	16	16	0.63	56	0.039	1.00	16
57	87.9	57	112	112	0.22	21	0.19	68	171	22	0.13	0.25	0.25	22	64	156	0.31	0.20	16	16	0.61	64	0.039	1.00	16
58	88.5	58	114	114	0.23	25	0.22	71	186	23	0.12	0.24	0.24	23	20	38	0.08	0.86	17	17	0.60	20	0.039	1.00	17
59	89.0	59	114	114	0.23	20	0.18	96	500	60	0.12	0.23	0.23	60	27	46	0.09	0.75	18	18	0.56	27	0.039	1.00	18
60	89.5	60	115	115	0.23	68	0.60	85	304	36	0.12	0.23	0.23	36	51	92	0.18	0.42	20	20	0.51	51	0.039	1.00	20
61	90.0	61	124	124	0.25	27	0.21	19	36	4	0.11	0.21	0.21	4	46	74	0.15	0.52	20	20	0.51	46	0.039	1.00	20
62	90.5	62	128	128	0.26	0	0.00	72	189	20	0.11	0.21	0.21	20	24	43	0.09	0.90	20	20	0.51	24	0.039	1.00	20
63	91.0	63	138	138	0.28	3	0.03	64	156	16	0.11	0.20	0.20	16	72	189	0.38	0.21	20	20	0.50	72	0.039	1.00	20
64	91.4	64	156	156	0.31	16	0.11	48	79	7	0.09	0.18	0.18	7	59	114	0.23	0.35	20	20	0.49	59	0.039	1.00	20
65	91.8	65	157	157	0.31	117	0.74	100	500	39	0.08	0.15	0.15	39	57	112	0.22	0.37	21	21	0.47	57	0.039	1.00	21

ChildLabourStatistics_FR.indd 202 9.11.2005 9:38:07

[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[8]	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[1]	[2]	[3]	[4]
66	92.2	66	159	159	0.32	1	0.01	88	358	26	0.07	0.14	0.14	26	52	97	0.19	0.44	22	22	0.46	52	0.039	1.00	22
67	92.6	67	163	163	0.33	51	0.31	69	175	11	0.06	0.12	0.12	11	68	171	0.34	0.25	22	22	0.45	68	0.039	1.00	22
68	92.9	68	171	171	0.34	22	0.13	43	72	3	0.04	0.08	0.08	3	25	43	0.09	1.00	22	22	0.45	25	0.039	1.00	27
69	93.3	69	175	175	0.35	11	0.06	40	69	3	0.04	0.08	0.08	3	26	44	0.09	0.99	23	23	0.44	26	0.039	1.00	23
70	93.6	70	181	181	0.36	40	0.22	75	204	8	0.04	0.07	0.07	8	71	186	0.37	0.24	23	23	0.43	71	0.039	1.00	23
71	94.0	71	186	186	0.37	23	0.12	80	237	9	0.04	0.07	0.07	9	28	48	0.10	0.94	23	23	0.43	28	0.039	1.00	23
72	94.3	72	189	189	0.38	20	0.11	39	68	2	0.03	0.07	0.07	2	58	114	0.23	0.42	25	25	0.41	58	0.039	1.00	25
73	94.6	73	196	196	0.39	190	0.97	82	240	7	0.03	0.06	0.06	7	88	358	0.72	0.14	26	26	0.39	88	0.039	1.00	26
74	94.9	74	200	200	0.40	1	0.00	6	20	1	0.03	0.05	0.05	1	61	124	0.25	0.42	27	27	0.38	61	0.039	1.00	27
75	95.2	75	204	204	0.41	8	0.04	63	138	3	0.03	0.05	0.05	3	35	60	0.12	1.00	31	31	0.32	35	0.039	1.00	53
76	95.5	76	213	213	0.43	55	0.26	13	28	1	0.03	0.05	0.05	1	44	72	0.14	0.93	35	35	0.29	44	0.039	1.00	35
77	95.8	77	213	213	0.43	1	0.01	99	500	9	0.02	0.03	0.03	9	42	70	0.14	1.00	36	36	0.28	42	0.039	1.00	61
78	96.1	78	229	229	0.46	107	0.47	41	69	1	0.02	0.03	0.03	1	85	304	0.61	0.23	36	36	0.28	85	0.039	1.00	36
79	96.4	79	229	229	0.46	42	0.18	14	28	0	0.02	0.03	0.03	0	45	73	0.15	1.00	38	38	0.26	45	0.039	1.00	51
80	96.6	80	237	237	0.47	9	0.04	30	52	1	0.01	0.03	0.03	1	100	500	1.00	0.15	39	39	0.26	100	0.039	1.00	39
81	96.9	81	238	238	0.48	2	0.01	22	40	1	0.01	0.03	0.03	1	70	181	0.36	0.42	40	40	0.25	70	0.039	1.00	40
82	97.1	82	240	240	0.48	7	0.03	11	24	0	0.01	0.02	0.02	0	47	79	0.16	1.00	41	41	0.25	47	0.039	1.00	41
83	97.4	83	246	246	0.49	1	0.00	50	92	1	0.01	0.02	0.02	1	79	229	0.46	0.35	42	42	0.24	79	0.039	1.00	42
84	97.6	84	299	299	0.60	268	0.90	81	238	2	0.01	0.02	0.02	2	49	83	0.17	1.00	43	43	0.23	49	0.039	1.00	74
85	97.8	85	304	304	0.61	36	0.12	17	34	0	0.01	0.02	0.02	0	67	163	0.33	0.61	51	51	0.20	67	0.039	1.00	51
86	98.0	86	331	331	0.66	220	0.66	66	159	1	0.01	0.01	0.01	1	54	100	0.20	1.00	52	52	0.19	54	0.039	1.00	93
87	98.2	87	345	345	0.69	1	0.00	90	383	2	0.01	0.01	0.01	2	55	103	0.21	1.00	53	53	0.19	55	0.039	1.00	73
88	98.4	88	358	358	0.72	26	0.07	77	213	1	0.01	0.01	0.01	1	76	213	0.43	0.50	55	55	0.18	76	0.039	1.00	55
89	98.5	89	368	368	0.74	162	0.44	31	52	0	0.01	0.01	0.01	0	60	115	0.23	1.00	59	59	0.17	60	0.039	1.00	68
90	98.7	90	383	383	0.77	2	0.01	87	345	1	0.00	0.01	0.01	1	96	500	1.00	0.23	60	60	0.17	96	0.039	1.00	60
91	98.9	91	424	424	0.85	0	0.00	23	40	0	0.00	0.01	0.01	0	65	157	0.31	1.00	81	81	0.12	65	0.039	1.00	117
92	99.0	92	425	425	0.85	382	0.90	83	246	1	0.00	0.01	0.01	1	94	500	1.00	0.35	92	92	0.11	94	0.039	1.00	92
93	99.2	93	527	500	1.00	292	0.58	74	200	1	0.00	0.00	0.00	1	73	196	0.39	1.00	101	101	0.10	73	0.039	1.00	190
94	99.3	94	566	500	1.00	92	0.18	34	59	0	0.00	0.00	0.00	0	78	229	0.46	0.90	107	107	0.09	78	0.039	1.00	107
95	99.4	95	659	500	1.00	0	0.00	4	20	0	0.00	0.00	0.00	0	84	299	0.60	1.00	154	154	0.06	84	0.039	1.00	268
96	99.5	96	681	500	1.00	60	0.12	95	500	0	0.00	0.00	0.00	0	89	368	0.74	0.85	162	162	0.06	89	0.039	1.00	162
97	99.6	97	719	500	1.00	383	0.77	98	500	0	0.00	0.00	0.00	0	86	331	0.66	1.00	171	171	0.06	86	0.039	1.00	220
98	99.8	98	898	500	1.00	0	0.00	91	424	0	0.00	0.00	0.00	0	92	425	0.85	1.00	219	219	0.05	92	0.039	1.00	382
99	99.9	99	908	500	1.00	9	0.02	62	128	0	0.00	0.00	0.00	0	93	500	1.00	1.00	258	258	0.04	93	0.039	1.00	292
100	100.0	100	1076	500	1.00	39	0.08	9	21	0	0.00	0.00	0.00	0	97	500	1.00	1.00	258	258	0.04	97	0.039	1.00	383
Taille moyenne =	64		170	150		37	0.250		150.0	37.5	25.79	50.00		29.6		150.0			29.6	29.7					37.5

ChildLabourStatistics_FR.indd 203 9.11.2005 9:38:07

ChildLabourStatistics_FR.indd 204 9.11.2005 9:38:07

II.7 Quelques aspects de l'échantillonnage

7.1 ■ Introduction

Plan du chapitre

Ce chapitre examine les questions pratiques de l'échantillonnage. Beaucoup d'entre elles sont appropriées non seulement aux enquêtes visant à mesurer le travail des enfants, mais aussi à d'autres enquêtes semblables. Il traite de ces questions d'une façon exhaustive, dans l'objectif de rendre ce manuel, dans la mesure du possible, indépendant[1].

La **section 7.2** décrit les questions et les procédures statistiques touchant à la pondération des données d'échantillon et les estimations d'enquêtes.

La **section 7.3** est consacrée au calcul et à l'analyse des informations sur les erreurs dues à l'échantillonnage.

La **section 7.4**, se basant sur la discussion des sections précédentes, aborde le choix de la taille d'échantillon.

La **section 7.5** offre une perspective pratique sur quelques questions de la structure de l'échantillon.

7.2 ■ Pondération et estimation

Cette section décrit les questions et les procédures statistiques liées à la pondération des données de l'échantillon et aux estimations des enquêtes. Le calcul et l'analyse des informations sur les erreurs d'échantillonnage sont traités dans la Section 7.3.

7.2.1 ▮ La pondération des données de l'échantillon

Dans la plupart des situations, les données de l'échantillon doivent être pondérées pour produire des estimations pour la population étudiée. Quand les données de l'échantillon doivent être pondérées, il est fortement souhaitable, de façon pratique, d'attacher à chaque cas individuel ou d'enregistrer son poids comme une variable dans le fichier de micros données.

La plupart des estimations requises, dont les proportions, les moyennes, les ratios et les taux, peuvent alors être produites d'une façon directe, sans une autre nouvelle référence à la structure de l'échantillon. L'estimation de la variance est aussi simplifiée, puisque les méthodes les plus pratiques pour calculer les erreurs d'échantillonnage exigent simplement des ensembles pondérés au niveau des unités d'échantillonnage primaires (UEP), avec l'identification des UEP et les strates dans lesquelles elles sont définies pour calculer les erreurs d'échantillonnage.

[1] Bien que le traitement des questions d'échantillonnage pour ce chapitre semble complet, pour une étude plus rigoureuse de ces sujets et pour d'autres questions d'échantillonnage qui ne sont pas traitées ici, nous renvoyons le lecteur intéressé aux sources citées en notes de bas de page 3, Chapitre 6.

Cependant, il est nécessaire de commencer par une question, la plus fondamentale, dans la production des estimations d'une enquête: les données d'échantillon doivent elles être pondérées? En principe, toutes les données de l'enquête devraient être pondérées. L'objectif de la pondération des données de l'échantillon consiste à rendre l'échantillon plus représentatif en termes de taille, de distribution et des caractéristiques de la population d'enquête. Lorsque les unités de l'échantillon ont été choisies avec des probabilités différentes, par exemple, il est nécessaire de pondérer les résultats inversement proportionnels aux probabilités de sélection des unités, afin de refléter la situation réelle dans la population. Cette «conception de pondération» peut être la plus importante dans une enquête tirée d'un bon plan qui est bien mis en œuvre et engendre des taux de réponse élevés.

En pratique, cependant, la situation est souvent compliquée par des défaillances dans la sélection et la mise en œuvre de l'échantillon (ce qui présente des biais dans les résultats) et par le besoin de réduire les variances par des procédures d'estimation améliorées. Le besoin de procédures d'estimation plus compliquées a tendance à être plus grand dans les enquêtes ayant:

- des erreurs de non réponses et de couverture élevées [2];
- des inconsistances dans les définitions d'unités utilisées à étapes différentes au cours de l'enquête;
- des différences avec l'échantillonnage représentatif (probabiliste);
- de petites tailles d'échantillon; et
- l'objectif de produire des estimations pour plusieurs sous-populations séparées (ce besoin, ainsi que l'opportunité, est plus grand lorsqu'il y a de nombreuses informations externes plus fiables et plus appropriées).

Tous ces facteurs doivent être pris en considération au cours des enquêtes sur le travail des enfants, et la décision sur la pondération est d'habitude spécifique aux circonstances de l'enquête.

Echantillons autopondérés

Un échantillon autopondéré signifie que chaque unité élémentaire dans la population a la même probabilité non-nulle d'entrer dans un échantillon. Les unités des étapes plus élevées peuvent bien sûr être choisies avec des probabilités différentes, mais ces différences de probabilités de prélèvement aux étapes diverses se compensent. Avec des échantillons autopondérés, les estimations d'échantillon peuvent être préparées à partir de données non pondérées. On peut alors accroître les résultats, si nécessaire, par un facteur général constant.

Certains facteurs expliquent la valeur des plans d'autopondération:

1) La pondération accroît la complexité de l'analyse de l'enquête.
2) Des poids choisis au hazard, qui ne sont pas liés aux variances de la population, augmentent la variance des résultats.
3) La pondération peut réduire la flexibilité et la facilité avec lesquelles le même échantillon peut être utilisé pour des objectifs divers et des enquêtes différentes. Pour satisfaire aux conditions des différents sujets et enquêtes, le compromis d'une allocation à buts multiples peut se rapprocher de l'autopondération.
4) l'utilisateur non-statisticien et le grand public comprennent et acceptent plus facilement des échantillons autopondérés.

[2] Note: même avec les méthodes d'estimations les plus sophistiquées, les résultats d'enquêtes si problématiques doivent être considérés avec attention.

ChildLabourStatistics_FR.indd 206 9.11.2005 9:38:08

5) Des divergences modérées de l'autopondération ont un petit effet sur les variances. Cela signifie que le sur-échantillonnage pour l'allocation optimale ou une pondération pour d'autres raisons à l'étape d'analyse n'est valable que s'il implique une divergence relativement grande par rapport à l'autopondération.

Par ailleurs, il peut y avoir de bonnes raisons pour la divergence d'avec les plans d'autopondération:

1) Alors que les considérations ci-dessus favorisant l'autopondération s'appliquent en particulier aux enquêtes auprès des ménages de la population générale, les enquêtes visant à représenter certaines sous-populations (comme les enfants travailleurs dans les différents secteurs d'activités) séparément ont souvent besoin de répartitions disproportionnées, comme le sur-échantillonnage de petites sous-populations d'intérêt.
2) Même dans les enquêtes auprès des ménages, il est parfois nécessaire d'utiliser des taux d'échantillonnage différents dans des domaines différents, par exemple pour représenter des domaines plus petits, plus importants ou plus variables de façon adéquate.
3) Des contraintes pratiques comme le besoin d'une taille d'échantillon fixe dans chaque zone de dénombrement peut aboutir à diverses probabilités de sélection.
4) Même lorsque, dans la conception, les éléments sont sélectionnés avec des probabilités égales, dans le choix et la mise en œuvre, l'échantillon résultant peut toujours s'avérer être un échantillon non autopondéré en raison de facteurs tels que des défauts dans la structure, des erreurs dans le choix et les non-réponses.
5) Beaucoup d'enquêtes peuvent produire de bonnes estimations d'ensembles de la population (par opposition aux moyennes et aux proportions), sans pondération avec les normes externes. De plus, un système de pondération cohérent aide à assurer la cohérence des estimations de sources différentes.

Quand pondérer?

Les décisions pour pondérer des données d'échantillon exigent un équilibre entre les dépenses diverses et les bénéfices.

Les dépenses incluent l'augmentation:

- de la complexité,
- des inconvéniemnts,
- de l'effort et du coût de la programmation et de l'analyse,
- de la possibilité d'erreur ou de mauvaise utilisation des données,
- de la variance, avec une pondération hasardeuse et voire
- d'un biais élevé, si des normes inopportunes sont utilisées pour modifier (la repondération) des résultats d'enquête.

Les avantages incluent la réduction:

- des biais et, probablement,
- la variance, qui peut être réalisée avec des procédures d'estimation plus élaborées.

En pratique, la pondération devrait seulement être examinée quand les divergences d'autopondération, en raison de l'effet combiné de probabilités différentes d'échantillonnage, des défaillances du plan, de la non-réponse, etc., sont importantes (c'est-à-dire à l'extérieur de l'intervalle +/–20 %).

ChildLabourStatistics_FR.indd 207 9.11.2005 9:38:09

L'effet du poids sur la variance et le biais

Il y a nombre de situations dans lesquelles diverses parties de la population sont échantillonnées à des taux différents, qui sont déterminés par certaines conditions (par exemple, la production d'estimations avec une précision minimale indiquée pour les petites structures), mais sont en grande partie indépendants des variances, des coûts et d'autres caractéristiques du domaine. Dans ce sens, les poids requis pour compenser un tel différentiel de taux d'échantillonnage peuvent être considérés comme arbitraires ou choisis au hazard. Leur effet doit généralement augmenter la variance dans un échantillon d'autopondération correspondant. Une approximation proche du facteur par lequel la variance est augmentée est la suivante:

$$D_W^2 = \frac{n * \Sigma_s w_i^2}{\left(\Sigma_s w_i\right)^2} = \left(1 + cv^2\left(w_i\right)\right)$$

où cv (w_i) est le coefficient de variation des poids individuels et la somme concerne les unités dans l'échantillon.

La signification de la formule ci-dessus consiste en ce qu'elle donne l'ampleur de l'effet par lequel toutes les variances pour les estimations d'enquêtes différentes – les variables différentes dans des sous-classes différentes, les comparaisons entre sous-classes – sont augmentées plus ou moins uniformément suite à une pondération choisie au hazard. Cela constitue l'utilité pratique d'isoler cet effet.

Le biais résultant du fait d'ignorer le poids dépend de la différence à la fois dans les valeurs moyennes et les tailles des groupes ayant des poids différents, et il n'est pas le même pour des types différents de statistiques. Son ampleur relative par rapport à l'effet de la pondération sur la variance peut alors varier selon le type de statistique considéré.

Réduire les poids extrêmes

Le souci fondamental dans la détermination du choix des poids est de maximiser leur contribution dans la réduction de l'erreur totale due à la variance et au biais dans les estimations résultantes. En pratique, il est souhaitable d'éviter l'introduction de poids extrêmes, particulièrement de «très grand» poids. L'utilisation (de grands) poids extrêmement variables, même lorsqu'ils affectent seulement une petite partie des cas d'échantillon, peut aboutir à une augmentation substantielle de la variance, tandis que leur contribution à la réduction du biais peut être petite.

La réduction des poids extrêmes est une pratique commune. Cela permet de les ramener à un intervalle indiqué pour limiter l'augmentation de la variance. Bien que des approches tout à fait subtiles soient possibles, beaucoup d'organisations ont compté avec succès sur les règles simples pour la réduction des valeurs extrêmes de poids, au moins pour la production statistique ordinaire d'informations. Une recommandation pratique est que, sauf pour les poids du plan, les poids extrêmes devraient être réduits pour que le ratio du plus grand sur le cas du plus petit introduit pour d'autres raisons n'excède pas 5 ou à peu près.

ChildLabourStatistics_FR.indd 208 9.11.2005 9:38:10

7.2.2 ▮ Analyse des poids d'échantillon: une approche systématique

Les questions de pondérations d'échantillon ont tendance à être complexes et la «meilleure» solution peut être spécifique à une situation selon:

- la nature des données accessibles;
- les sources d'erreur qui doivent être contrôlées;
- la connaissance des circonstances spécifiques et les limites de l'enquête; et
- les pratiques existantes et les préférences dans l'organisation de l'enquête.

Néanmoins, il y a de nombreux avantages à suivre certaines normes de base et une approche systématique.

Les sources d'informations

Dans l'application des poids, une meilleure utilisation doit être faite des informations disponibles, internes à l'échantillon ainsi que des sources externes. On donne le rôle principal aux informations internes à l'enquête; les informations externes sont présentées selon la mesure jugée utile pour une amélioration supplémentaire de la nature représentative de l'échantillon. Les types divers de sources d'informations peuvent être utilisés de façon systématique pour appliquer des poids dans une procédure étape par étape:

1) Le plan d'échantillonnage, c'est-à-dire les probabilités du plan de sélection de chaque unité finale (par exemple le ménage).
2) La base d'échantillonnage, qui peut fournir des informations complémentaires sur des secteurs d'échantillonnage et sur toutes les unités de réponse et de non-réponse.
3) la mise en œuvre de l'échantillon, c'est-à-dire le taux de réponses et d'informations sur les non enquêtés.
4) d'autres enquêtes, significativement plus grandes avec une meilleure couverture, des taux de réponse plus élevés et des informations plus fiables sur certaines caractéristiques des ménages et/ou des personnes. Un exemple est l'utilisation d'une enquête récente à grande échelle avec une bonne couverture et des taux de réponse élevés (comme l'EMO dans beaucoup de pays) pour améliorer la nature représentative d'une enquête plus complexe et difficile avec une taille d'échantillon plus petite (comme une enquête sur les enfants travailleurs dans les activités dommageables).
5) les registres actuels ou les projections de population du recensement, fournissant des informations sur les caractéristiques et la répartition de la population.

Quand les mêmes informations ou des informations semblables sont disponibles de plus d'une source, on devrait donner la priorité à la source interne à l'enquête. La pondération pour compenser les différences de probabilités de sélection et l'incidence connue de non-réponse, par exemple, devraient toujours être appliquées avant l'introduction des corrections sur la base des données externes.

Dans l'utilisation des informations externes, il faut s'assurer que:

- les informations sont significativement plus fiables que celles qui sont disponibles à l'intérieur de l'enquête;
- les éléments d'informations utilisés sont comparativement définis et mesurés; et
- la couverture et la portée sont les mêmes; par exemple, si l'enquête est limitée à la population résidant dans des ménages privés, l'information externe sur la population utilisée pour la pondération de l'échantillon devrait être limitée en conséquence.

La procédure étape par étape

Des normes communes, la clarté et la convenance, suivent toutes une procédure étape par étape qui sépare les différents aspects de la pondération. En règle générale, chaque étape devrait être appliquée séparément, pour que sa contribution aux poids finals puisse être identifiée.

7.2.3 ▮ Stratégies de pondération

Les poids du plan

Ceux-ci sont introduits pour compenser les différences de probabilités de sélection dans l'échantillon. Chaque unité finale dans l'échantillon est pondérée par la proportion inverse à la probabilité avec laquelle elle a été sélectionnée.

Dans certaines circonstances, il est nécessaire d'incorporer dans les poids du plan une correction pour l'exclusion connue ou la sous-couverture brute de certaines parties de la population d'étude en raison des insuffisances dans la base d'échantillonnage ou d'autres raisons concernant le choix de l'échantillon et les procédures de mise en œuvre. Une façon d'appliquer une telle correction est de réduire les probabilités de conception de choix (c'est-à-dire augmenter les poids également) proportionnellement aux taux de couverture dans les domaines affectés, ou incorporer la compensation dans d'autres domaines semblables couverts à celui/ceux qui a/ont été exclu(s). Cela peut être important dans l'ETE où la base disponible pour la sélection de l'échantillon peut être incomplete. Plutôt que de l'ignorer entièrement, il est mieux d'estimer (même de façon sommaire rudimentaire) le degré d'incomplétude, en incorporant ceci dans un ajustement d'estimation.

Les poids des non-réponses

Ceux-ci sont introduits pour réduire l'effet des différences du taux de réponse réalisé dans les différentes parties de l'échantillon. Ces poids peuvent seulement être estimés par rapport aux caractéristiques connues pour des unités de réponse et de non-réponse. La pondération des non-réponses est particulièrement importante quand les taux de non-réponses sont élevés et généralement variables d'une partie de la population à une autre.

La pondération des non-réponses implique la division de l'échantillon en des «classes de pondération» appropriées et, dans chaque classe de pondération – en essayant de «compenser» les cas de non-réponses dans cette classe de pondération – la pondéreration des unités de réponses dans la proportion inverse au taux de réponse. Bien sûr, la pondération des non-réponses ne peut pas tenir compte de l'effet des niveaux absolus de non-réponses – au mieux, elle «corrige» seulement les non-réponses différentielles entre les classes. L'efficacité de la procédure dépend de la mesure dans laquelle les unités de non-réponses dans chaque classe sont semblables, en ce qui concerne les variables importantes, aux unités de réponses dans cette classe. Les différences de caractéristiques d'unité et de taux de réponse devraient être maximisées à travers les classes de pondération choisies. Il est évident que les classes de pondération ne peuvent être définies que si ces caractéristiques sont disponibles, et pour des unités de non-réponses et pour des unités de réponses.

Etant donnée cette condition, il demeure nécessaire de choisir un nombre approprié et une taille de classes à utiliser à cette fin. D'une part, l'utilisation de plusieurs classes de pondération peut avoir l'avantage de réduire le biais de non-réponses en créant des catégories de pondération relativement petites et homogènes dans lesquelles les caractéristiques des enquêtés et des non enquêtés peuvent être considérées comme semblables. D'autre part, l'utilisation de nombreuses petites classes de pondération peut aboutir à l'application de poids énormes et variables qui augmentent considérablement la variance des estimations de l'échantillon. Un compromis est donc requis. Le choix dépend de la variabilité des taux de

ChildLabourStatistics_FR.indd 210 9.11.2005 9:38:12

réponse entre les parties différentes de l'échantillon et de la manière dont ces variations sont rapprochées des caractéristiques d'unité. Les classes de pondération moyennes d'au moins 100 cas d'échantillon peuvent souvent être un choix raisonnable.

Les pondérations basées sur les informations externes plus fiables

Après que les données d'échantillon aient été ajustées pour des probabilités d'échantillonnage différentiel et des taux de réponse, la distribution de l'échantillon selon le nombre et les caractéristiques des unités sera toujours différente des mêmes distributions disponibles à partir des sources externes plus fiables comme le recensement de population, les projections, les registres ou d'autres enquêtes à grande échelle. Cette étape n'exige pas de correspondance entre l'échantillon et la source externe au niveau des ménages individuels ou des personnes. Les rajustements de pondération sont faits en comparant les distributions d'échantillons et les distributions externes au niveau global.

Exemple. Supposons que la distribution de l'échantillon selon une certaine caractéristique est p_i, c'est-à-dire la proportion p_i est dans la classe i de la classification. (Les données devraient déjà avoir été pondérées par exemple selon les poids du plan et les poids de non-réponse dans le calcul de cette distribution). Soit P_i la même proportion d'une source externe plus fiable. Alors les poids complémentaires à appliquer à toutes les unités dans cette classe sont simplement = (P_i/p_i). La distribution résultante pondérée de l'échantillon sera alors P_i.

Normalement, les estimations peuvent être affinées par une nouvelle pondération des données d'échantillons afin d'accorder les distributions et les informations externes.

Cependant, un certain nombre de conditions devraient être examinées avant que la décision d'utiliser des informations externes pour la pondération ne soit prise:

1) Tout d'abord, il est nécessaire de décider que l'on a besoin de ces pondérations. Cela peut être le cas lorsque l'échantillon est petit ou lorsque des erreurs évidentes – surtout des différences sérieuses dans l'échantillonnage probabiliste – altèrent le plan et sa mise en œuvre. Ces considérations sont souvent importantes avec les enquêtes intensives sur les enfants exerçant des activités dommageables.
2) Les informations externes devraient être clairement plus fiables que celles qui sont disponibles dans l'enquête elle-même.
3) L'utilisation des informations externes devrait être aussi appropriée qu'efficace pour l'amélioration de la nature représentative des résultats d'enquête.
4) Elle devrait couvrir plusieurs variables dans la mesure du possible.
5) Elle devrait être compatible avec l'enquête, c'est-à-dire que les variables utilisées dans le rajustement devraient être définies et mesurées de la même manière dans l'échantillon et la/les source(s) externe(s). Lorsqu'il s'agit de plusieurs sources externes, la cohérence entre elles est essentielle.

Dans des pays statistiquement moins développés, des données externes fiables, et à jour ne sont pas souvent disponibles. Il est donc important d'être prudent dans l'application des pondérations externes pour «corriger» les résultats d'échantillons et éviter d'appliquer la correction à un niveau de classification trop détaillé.

Un ajustement aveugle et complexe des résultats d'échantillon sur la base des données externes de qualité insuffisante a, malheureusement, été la pratique dans beaucoup d'enquêtes.

Dans beaucoup de situations, il n'est pas suffisant de considérer une distribution à travers une seule caractéristique. Toutes les caractéristiques importantes devraient être contrôlées simultanément. Cependant, cela peut résulter en l'application de beaucoup trop de

contrôles. Ce qui conduit à de petites cellules d'ajustement et à de grandes variations dans les pondérations résultantes. La meilleure approche, en pratique, consiste souvent à contrôler quelques distributions marginales simultanément, plutôt que d'insister sur le contrôle d'une classification croisée trop détaillée de différentes variables[3].

Le facteur d'inflation global

Il se réfère au facteur requis pour «augmenter» les résultats de l'échantillon de l'ensemble de la population correspondante. En principe, des facteurs d'inflation différents peuvent être pris en compte dans l'estimation d'ensembles pour les types différents de quantités et pour les types différents d'unités comme des ménages et des personnes. Comme noté ci-dessous, l'estimation de totaux (des ensembles de population) d'enquêtes par sondage requiert normalement des informations contrôlées sur «la taille» de la population à partir de sources externes plus fiables.

7.2.4 ▮ L'estimation des proportions, des moyennes et des ratios

Comme nous l'avons noté au début de cette section, un calcul approprié des facteurs de pondération lorsque cela est nécessaire et leur jonction avec les données pour chaque unité d'analyse d'enquête rendent plus simple le processus d'estimation des proportions, des moyennes, des ratios et même des statistiques plus complexes, en éliminant le besoin de faire appel à des complexités de base d'échantillonnage explicite. Le type d'estimateur le plus commun rencontré dans des enquêtes est un rapport de deux ensembles d'échantillons, à savoir y et x:

$$y = \sum_i y_i = \sum_i \sum_j w_{ij} \cdot y_{ij}$$

$$x = \sum_i x_i = \sum_i \sum_j w_{ij} \cdot \mathbf{x}_{ij}$$

$$r = y / x$$

Le numérateur (y) et le dénominateur (x) peuvent être des variables explicatives – comme, par exemple, dans l'estimation du revenu par tête dans une enquête auprès des ménages, où y est le revenu total et x le nombre total estimé de personnes. Pour chaque ménage j dans l'UEP i, y_{ij} concerne son revenu et x_{ij} sa taille (= nombre de personnes dans cet exemple). La quantité w_{ij} est le poids associé à l'unité.

Les moyennes ordinaires, les pourcentages et les proportions sont uniquement des cas particuliers d'estimateur de rapport. Dans une moyenne, le dénominateur est une variable de dénombrement, c'est-à-dire que x_{ij} est de façon identique égal à 1 pour tous les éléments dans l'échantillon. Cela donne:

$$\bar{y} = \frac{\sum_i \sum_j w_{ij} \cdot y_{ij}}{\sum_i \sum_j w_{ij}}$$

Pour une proportion (ou pourcentage), d'une part, la condition complémentaire consiste en ce que y_{ij} soit une dichotomie égale à 1 ou 0 selon que l'unité j possède vraiment la caractéristique dont la proportion est estimée. D'autre part, l'enquête peut aussi prendre en compte des statistiques plus complexes comme les différences, les sommes pondérées, les ratios ou d'autres fonctions de ratios. Ceux-ci peuvent être estimés d'une façon analogue.

---

[3] Une méthode appropriée d'ajustement simultané de la distribution de l'échantillon au nombre des contrôles externes dans la « méthode de classement ou d'ajustement proportionnel itératif » originellement proposée par Deming. L'idée de base consiste à repondérer l'échantillon pour que la distribution de l'échantillon soit en accord avec la distribution externe de toute variable de contrôle (voir l'exemple donné ci-dessus), et ensuite de recommencer toute la procédure jusqu'à ce que l'on obtienne un accord suffisamment proche pour toutes les variables concernées.

ChildLabourStatistics_FR.indd 212 9.11.2005 9:38:14

Dans des échantillons stratifiés[4], la pratique normale doit consister à utiliser des estimations de ratio «combinées» calculées à partir de résultats totaux à travers des strates pour réaliser une plus grande stabilité (réduction de l'erreur des moindres carrés):

$$r = \frac{y}{x} = \frac{\sum_h y_h}{\sum_h x_h} = \frac{\sum_h \sum_i y_{hi}}{\sum_h \sum_i x_{hi}} = \frac{\sum_h \sum_i \sum_j w_{hij} \cdot y_{hij}}{\sum_h \sum_i \sum_j w_{hij} \cdot x_{hij}}$$

où, malgré les indices (avec l'élément j dans l'UEP i dans la strate h), le numérateur et le dénominateur impliquent simplement des ensembles convenablement pondérés à travers les strates sur l'échantillon total (ou un domaine d'intérêt).

Dans un échantillon à plusieurs degrés, la probabilité de sélection d'une unité finale est le produit des probabilités aux diverses étapes de sélection. Dans l'estimation des proportions, des moyennes et d'autres types de ratios, comme ci-dessus, ce ne sont que les probabilités d'échantillonnage finales qui comptent, et non les détails aux étapes différentes. En fait, à l'exception des poids, aucune autre complexité de l'échantillon n'apparaît dans cette estimation[5].

7.2.5 ▮ L'estimation des totaux

L'estimation simple non biaisée, même si elle est souvent appropriée pour les moyennes et autres ratios, a d'habitude besoin de modification lorsque l'objectif consiste à estimer des ensembles de population. Cela est particulièrement vrai pour des enquêtes avec un plan à plusieurs degrés et un échantillon de petite taille. Ceci en raison du fait que, avec le plan de sélection d'échantillons à plusieurs degrés, la taille d'échantillon résultante varie de façon aléatoire. Les ensembles estimés directement à partir de l'enquête peuvent donc comporter une grande erreur d'échantillonnage. Le problème a tendance à être renforcé quand les estimations sont requises pour des sous-classes de population, dont la sélection n'est pas explicitement contrôlée dans le plan à plusieurs degrés.

Un problème également important résulte du fait que les estimations d'ensembles sont directement biaisées dans la proportion en rapport à l'ampleur des erreurs de couverture. Par contre, cet effet sur les estimations des proportions, des moyennes, d'autres ratios et des statistiques plus analytiques est souvent beaucoup moins marqué.

La procédure appropriée pour l'estimation des ensembles de population est comme suit. A la place de l'inflation simple de la forme $\hat{Y} = F.y$, c'est-à-dire l'augmentation de l'ensemble de l'échantillon y par F, l'inverse de l'ensemble de la fraction d'échantillonnage, l'ensemble requis peut être exprimé dans la forme d'une estimation de ratio-type:

$$\hat{Y}_r = \frac{y}{x}.X$$

où y et x sont des totaux estimés de l'échantillon, y étant la variable d'intérêt et x une variable auxiliaire pour laquelle un ensemble de population plus fiable X est disponible d'une source externe.

Exemple. Une ETE est utilisée pour estimer la *proportion* d'enfants engagés dans le travail des enfants dans les activités dommageables. Le *nombre* d'enfants travailleurs dans les activités dommageables est estimé non pas directement de l'enquête, mais en multipliant cette proportion par le nombre total d'enfants concernés dans la population, ce dernier étant estimé d'une source externe plus fiable telle que des projections de population.

---

4 La sous-section 7.5.2 de ce chapitre traite de la stratification et de ses aspects pratiques.

5 Pour cette raison, des statistiques telles que les ratios sont appelées « statistiques de premier ordre ». Elles sont différentes des variances et des « statistiques de second ordre », dont les procédures d'estimation doivent prendre en compte la complexité du plan d'échantillon.

La valeur et l'applicabilité de cette procédure dépendent de plusieurs facteurs:

- le coefficient de corrélation entre y et x doit être positif et de préférence élevé, à savoir plus grand que 0,6 ou 0,7 au moins.
- X devrait être disponible avec une précision plus grande que l'estimation simple de l'ensemble de la population qui peut être directement produit à partir de l'échantillon lui-même.
- X dans la population et x dans l'échantillon devraient être fondés sur une mesure essentiellement semblable sur la même population; une différence entre les deux introduirait un biais dans l'estimation.

7.2.6 ▮ Utilité de préparer des estimations non biaisées simples

Il est néanmoins très important d'être capable de préparer des «estimations non biaisées simples» de la forme $\hat{Y} = F.y$ des données de l'enquête, bien que celles-ci seront par la suite affinées et modifiées dans la production des estimations finales. Le terme «estimations non biaisées simples» signifie que les estimations sont produites directement des résultats de l'enquête, sans recours aux données externes à l'enquête, par la pondération de chaque observation en proportion inverse à sa probabilité de sélection dans l'échantillon.

Ces estimations peuvent être faites uniquement avec l'échantillonnage probabiliste, c'est-à-dire pour les échantillons sélectionnés de sorte que chaque élément dans la population ait une probabilité connue et non nulle de sélection. La préparation de bonnes estimations signifie aussi que les problèmes de mise en œuvre de l'échantillon, tels que les non-réponses et la sous couverture, ne déforment pas significativement ces probabilités. De plus, de bonnes estimations simples signifient que l'on n'aura pas besoin d'effectuer de grands ajustements pour améliorer leur précision. En conclusion, la capacité à produire de bonnes estimations non biaisées simples indique que l'enquête a été bien conçue et bien mise en œuvre.

7.3 ■ Erreur d'échantillonnage

Les unités sont sélectionnées dans un échantillon particulier de façon aléatoire, les résultats possibles étant déterminés par les procédures indiquées dans le plan de sondage. Cela signifie que, même si les informations exigées sur chaque unité sélectionnée sont obtenues entièrement sans erreur, les résultats de l'échantillon sont soumis à un degré d'incertitude, étant donnés les facteurs de chance affectant la sélection de l'unité. La variance d'échantillonnage (l'erreur d'échantillonnage, l'erreur type) est une mesure de cette incertitude.

7.3.1 ▮ Importance des informations concernant les erreurs d'échantillonnage

Alors que les données d'enquête sont soumises à des erreurs de sources diverses, les informations sur les erreurs d'échantillonnage sont d'une importance cruciale pour une interprétation appropriée des résultats de l'enquête et pour une conception raisonnable des enquêtes par sondage.

L'importance d'inclure des informations sur les erreurs d'échantillonnage dans les rapports d'enquête est essentielle.

Il est évident que l'erreur d'échantillonnage est une composante de l'erreur totale dans les estimations d'enquête et non la composante la plus importante. De même, elle est le minorant (et le plus facilement estimé) de l'erreur totale.

Une enquête s'avèrera inutile, si cette seule composante devient trop grande pour que les résultats de l'enquête apportent des informations utiles avec une mesure de confiance que l'on connaissait déjà avant l'enquête.

En outre, les estimations d'enquête sont typiquement requises non seulement pour la population entière, mais aussi séparément pour beaucoup de sous-groupes de la population. Généralement, l'ampleur relative de l'erreur d'échantillonnage comparée à celle d'autres types d'erreurs augmente lorsque nous passons des estimations de la population totale à des estimations de sous-groupes individuels et à la comparaison entre les sous-groupes.

Les informations sur l'ampleur des erreurs d'échantillonnage sont donc des éléments essentiels dans la décision du degré de précision avec lequel les données de l'enquête peuvent être significativement organisées dans les tableaux.

De façon similaire, les informations sur l'erreur d'échantillonnage sont nécessaires pour le plan de sondage et l'évaluation. Alors que le plan de sondage est aussi déterminé par de nombreux autres facteurs (par exemple, les coûts, la disponibilité des bases d'échantillonnage, le besoin de contrôler les erreurs de mesure), des décisions raisonnables concernant ces choix tels que la taille de l'échantillon, la répartition, la segmentation, la stratification et les procédures d'estimation ne peuvent seulement être faites que sur la base d'une connaissance détaillée de leur effet sur l'ampleur des erreurs d'échantillonnage des statistiques obtenues à partir de l'enquête.

Les diverses méthodes pratiques et un logiciel informatique ont été développés pour le calcul des erreurs d'échantillonnage et, dans la plupart des situations, il n'y a aucune justification pour inclure des informations concernant les erreurs d'échantillonnage dans la présentation des résultats de l'enquête.

7.3.2 ▮ Procédures pratiques pour le calcul des erreurs d'échantillonnage

Les procédures pratiques pour l'estimation des erreurs d'échantillonnage doivent prendre en compte la structure réelle du plan, mais elles doivent être assez flexibles pour s'appliquer aux conceptions diverses du plan. Elles devraient être appropriées et convenir à une application à grande échelle (produisant les résultats pour diverses statistiques et sous-classes) et économique en termes d'effort et de coûts. Deux types de méthode sont généralement employés en pratique pour les enquêtes basées sur les plans complexes à plusieurs degrés:

- le calcul à partir de comparaisons de certains ensembles pour les «sélections primaires» dans chaque strate de l'échantillon.
- le calcul à partir de comparaisons des estimations pour «les reproductions» de l'échantillon.

Le terme «sélections primaires» renvoie à l'ensemble des unités finales obtenues en appliquant une certaine procédure de sous-échantillonnage indiquée à chaque sélection d'une unité primaire d'échantillonnage [6]. Quant au terme «reproductions», il renvoie aux parties de l'échantillon dont chacune reflète la structure (par exemple la segmentation, la stratification, la répartition) de l'échantillon total et en diffère seulement au niveau de la taille.

[6] Les termes « grappe finale » et « répliquer » sont également utilisés pour décrire le même concept.

Méthode 1 (Estimation de la variance à partir de la comparaison entre les sélections primaires)

Cette méthode est basée sur la comparaison des estimations pour les sélections primaires indépendantes dans chaque strate d'un plan à plusieurs degrés.

Pour. Ceci est peut-être l'approche la plus simple pour le calcul des erreurs d'échantillonnage de statistiques ordinaires comme les proportions, les moyennes, les taux et autres ratios. La méthode peut être facilement étendue à des fonctions plus complexes de proportions comme des différences ou des ratios, des ratios doubles et des indices. Les équations de base sont comme suit.

Soit une population totale Y obtenue en additionnant les valeurs individuelles Y_{hij} pour des éléments j sur l'UEP i et ensuite sur toutes les UEP et les strates h de la population:

$$Y = \sum_h Y_h = \sum_h \sum_i Y_{hi} = \sum_h \sum_i \sum_j Y_{hij}$$

L'expression ci-dessus est évaluée en faisant la somme des valeurs pondérées appropriées sur les unités de l'échantillon:

$$y = \sum_h y_h = \sum_h \sum_i y_{hi} = \sum_h \sum_i \sum_j w_{hij} \cdot y_{hij}$$

Pour l'estimateur de ratio combiné de l'estimation des deux ensembles y et x

$$r = \frac{y}{x} = \frac{\sum_h y_h}{\sum_h x_h} = \frac{\sum_h \sum_i y_{hi}}{\sum_h \sum_i x_{hi}} = \frac{\sum_h \sum_i \sum_j w_{hij} \cdot y_{hij}}{\sum_h \sum_i \sum_j w_{hij} \cdot x_{hij}}$$

l'expression générale de la variance est

$$\mathrm{var}(r) = \sum_h \left[(1 - f_h) \cdot \frac{a_h}{a_h - 1} \cdot \sum_i \left(z_{hi} - \frac{z_h}{a_h} \right)^2 \right]$$

où ah est le nombre de sélections primaires dans la strate h, fh le taux d'échantillonnage dans la strate, et la variable de calcul z définie comme

$$z_{hi} = \frac{1}{x} \cdot (y_{hi} - r \cdot x_{hi}); \quad z_h = \sum_i z_{hi}$$

Cette approche est basée sur les hypothèses suivantes du plan de l'échantillon.

1) La sélection de l'échantillon est indépendante entre les strates.
2) Deux ou plusieurs choix primaires sont faits à partir de chaque strate (ah > 1).
3) Ces tirages primaires sont faits de façon aléatoire, indépendamment et avec remise.
4) Le nombre de prélèvements primaires est assez grand pour une utilisation valable du ratio d'estimateur et l'approximation prise en compte dans l'expression de sa variance.
5) Les quantités xhi au dénominateur (qui correspondent souvent aux tailles d'échantillons par l'UEP) sont raisonnablement uniformes au niveau de la taille dans les strates [7].

Les formules ci-dessus d'estimation de la variance sont simples, en dépit de la complexité de la conception, car elles sont basées uniquement sur les sommations pondérées des sélections primaires et de l'identification des strates. La complexité de l'échantillonnage dans les UEP ne semble pas compliquer la procédure d'estimation. Aucun calcul séparé des composantes de la variance n'est nécessaire. Cela fournit une grande flexibilité dans le traitement de divers plans d'échantillonnage; ce qui est une des forces principales de cette méthode et la raison de son utilisation répandue dans les enquêtes.

[7] La condition qui vient d'être mentionnée concerne le fait de garder le biais du ratio d'estimateur réduit. En pratique, la condition est que de façon idéale, la variance relative, var(x)/x, devrait être inférieure à 0,1; et ne devrait en aucun cas dépasser 0,2 lorsqu'une estimation de ratio est utilisée.

ChildLabourStatistics_FR.indd 216 9.11.2005 9:38:18

Contre. D'autre part, la méthode exige le développement de différentes formules d'estimation de la variance pour des types différents de statistiques et n'est pas facilement étendue à des statistiques très complexes.

Méthode 2 (Comparaison des reproductions de l'échantillon total)

Ces procédures sont plus complexes et requièrent un recours plus intensif à l'ordinateur, mais elles peuvent être appliquées à des statistiques de toute complexité. L'idée de base est celle de «la répétition du re-échantillonnage». Cette approche se réfère à la classe des procédures pour le calcul des erreurs d'échantillonnage des plans et des statistiques complexes dans lequel les reproductions à comparer sont produites par le re-échantillonnage repeté du même échantillon parent.

Chaque reproduction est conçue pour refléter la complexité totale de l'échantillon parent. Les reproductions ne sont pas des reproductions indépendantes en soi (en fait elles se chevauchent) et des procédures spéciales sont nécessaires pour contrôler le biais dans les estimations de la variance produites de la comparaison entre ces reproductions.

Contre. Comparativement à la Méthode 1, les méthodes de re-échantillonnage repeté ont l'inconvénient d'une complexité plus élevée et d'un travail informatique considérable. Elles ont aussi tendance à être moins flexibles dans les plans d'échantillons traités.

Pour. Cependant, elles ont l'avantage de ne pas exiger une expression explicite de la variance de chaque statistique particulière. Elles sont également plus englobantes: en répétant la procédure d'estimation entière indépendamment pour chaque reproduction, l'effet des diverses complexités, telles que chaque étape d'une pondération complexe, peut être incorporé dans les estimations de variance produites.

Les diverses procédures de ré-échantillonnage disponibles diffèrent dans la façon dont les reproductions sont produites à partir de l'échantillon parent et des formules d'estimation de la variance correspondantes évoquées. Nous examinons ici trois procédures générales: «la reproduction répétée du Jackknife» (JRR), «la reproduction répétée équilibrée» (BRR) et «le bootstrap», quoique ce dernier ne soit pas encore établi pour une utilisation générale dans les plans complexes. Le JRR fournit généralement la méthode la plus complète et la plus commode.

La reproduction répétée du Jackknife (JRR)

Avec la méthode du JRR, une reproduction est formée en abandonnant une petite partie de l'échantillon total, telle qu'une UEP particulière dans une strate. Par conséquent, chaque reproduction mesure la contribution d'une petite partie telle qu'une strate particulière.

La base de cette méthode est comme suit. Considérons une reproduction formée en ignorant une UEP particulière i dans la strate h et, compensons l'UEP manquante, en augmentant convenablement le poids des UEP (a_h-1) restantes dans cette strate. L'estimation pour un ensemble (total) simple de cette reproduction est:

$$y_{(hi)} = \sum_{k \neq h} y_k + \frac{a_h}{a_h - 1}.(y_h - y_{hi}) = y - \frac{a_h}{a_h - 1}.(y_{hi} - \frac{y_h}{a_h})$$

Avec la moyenne des estimations de la strate,

$$y_{(h)} = \sum_i y_{(hi)} / a_h$$

et la moyenne de toutes les reproductions,

$$\tilde{y} = \frac{\sum_h \sum_i y_{(hi)}}{\sum_h a_h}$$

l'expression de la variance de toute statistique peut être écrite dans diverses formes statistiquement équivalentes:

$$var_1(y) = \sum_h [(1 - f_h).\frac{a_h}{a_h - 1}.\sum_i (y_{(hi)} - y_{(h)})^2]$$

$$var_2(y) = \sum_h [(1 - f_h).\frac{a_h}{a_h - 1}.\sum_i (y_{(hi)} - \tilde{y})^2]$$

$$var_3(y) = \sum_h [(1 - f_h).\frac{a_h}{a_h - 1}.\sum_i (y_{(hi)} - y)^2]$$

Dans la méthode du JRR, la forme de la variance standard pour l'ensemble y simple

$$var(y) = \sum_h \left[(1 - f_h).\frac{a_h}{a_h - 1}.\sum_i (y_{hi} - \frac{y_h}{a_h})^2 \right]$$

est remplacée par une des trois expressions ci-dessus (couramment la dernière des trois, qui est plus classique). Basés sur presque la totalité de l'échantillon, les estimations telles que $y_{(hi)}$, $y_{(h)}$, et même plus, on estime leur moyenne totale $\tilde{y}$ proche de l'estimation totale de l'échantillon y, même pour les statistiques complexes. Ainsi, leur variance, exprimée par chacune des trois formes, fournit une mesure de variance y également. Cela s'applique aux statistiques y de toute complexité, et pas seulement à un total simple[8].

7.3.3 ▮ Application pratique des méthodes

Bien que les hypothèses de base concernant la structure de l'échantillon pour l'application de la méthode soient raisonnablement bonnes dans nombre d'enquêtes à grande échelle auprès des ménages, elles ne sont souvent pas exactes. Cependant des solutions pratiques peuvent être trouvées dans la plupart des situations.

Problème	Solution pratique générale
L'échantillonnage systématique d'unités primaires, une procédure générale et commode, ne donne pas de façon précise un minimum de deux choix indépendants primaires par strate.	La pratique habituelle est celle des couples d'unités adjacentes pour former des strates à utiliser dans les calculs. On suppose que les unités appareillées ont été choisies indépendamment dans «la strate» ainsi définie.
De la même façon la stratification est souvent effectuée à un point où seulement une ou même moins d'une unité primaire est sélectionné par strate.	Cela exige «l'effondrement» de strates semblables pour définir de nouvelles strates, telles que chacune contienne au moins deux choix, qui sont alors supposés être indépendants.
Parfois les unités primaires sont trop petites ou trop variables ou autrement inopportunes pour une utilisation directe dans les formules d'estimation de variance.	Des unités informatiques plus appropriées peuvent être définies par des techniques telles que le groupement aléatoire d'unités dans des strates et la jonction ou l'union d'unités à travers des strates.
Les échantillons sont normalement tirés sans remise.	Pour les populations de grands échantillons à un taux faible, cependant, cela n'est presque jamais un problème dans les enquêtes sur la population.

Comment s'assurer que les erreurs d'échantillonnage peuvent être et sont calculées:

1) Utiliser les échantillons probabilistes et mesurables. L'échantillonnage probabiliste signifie l'utilisation de procédures aléatoires dans le choix de l'échantillon qui assigne une probabilité calculable non nulle à chaque élément dans la population. Le caractère mesurable se réfère à un ensemble de critères pratiques qui permettent le calcul, à partir de l'échantillon lui-même, d'estimations ou d'approximations valables de sa variabilité d'échantillonnage.

8 *A contrario*, la forme standard *var(y)* s'applique seulement lorsque y est un ensemble simple; dans ce cas, en fait, toutes les formes sont équivalentes.

2) Définir convenablement la structure de l'échantillon pour assurer «le caractère mesurable» de façon pratique. Généralement, les procédures pratiques disponibles d'estimation de la variance requièrent la présence de deux ou plus de sélections primaires dans chaque strate, tirée indépendamment et avec remise. Dans des applications pratiques, il est parfois nécessaire de redéfinir la structure réelle pour adapter ce modèle. Une telle redéfinition d'unités de calcul requiert nécessairement une expertise dans l'échantillonnage et de l'expérience.

3) S'assurer que toutes les informations sur la structure de l'échantillon, nécessaires pour le calcul de la variance, sont facilement disponibles, idéalement codée comme une partie intégrante du fichier de données de l'enquête.

4) Employer des procédures générales et simples lorsque cela est possible. Cela peut fournir des estimations de variance utiles pour nombre de types différents de plans, de variables et de sous-classes. L'utilisation de procédures plus spécifiques et complexes, même lorsqu'elles sont plus précises, est secondaire à la production des estimations au moins approximatives des erreurs d'échantillonnage pour nombre de types différents d'estimations et de sous-groupes.

5) Viser le calcul à grande échelle, l'analyse et «la formalisation» des erreurs d'échantillonnage. Il est généralement insuffisant de limiter les calculs à quelques statistiques sélectionnées de façon arbitraire parmi des milliers d'autres qui peuvent être produites pour des variables, des mesures et des sous-groupes différents. Le modèle et l'ampleur des erreurs d'échantillonnage peuvent fortement varier pour des statistiques différentes dans la même enquête. Ainsi le calcul ordinaire et à grande échelle est-il normalement souhaitable. En même temps, cependant, il est nécessaire d'explorer les modèles de variation dans les erreurs d'échantillonnage (l'erreur type aussi bien que des mesures dérivées comme le coefficient de variation, l'effet du plan de sondage et la corrélation intra-groupes) pour des statistiques diverses, calculées sur des structures et des sous-populations d'échantillonnage différentes.

7.3.4 ▮ Les mesures «transportables» d'erreur d'échantillonnage

L'ampleur de l'erreur type dépend d'une variété de facteurs, dont:

- la nature de l'estimation,
- ses unités de mesure (échelle) et leur étendue,
- la variabilité des éléments dans la population (variance de la population),
- la taille de l'échantillon,
- la nature et la taille des unités d'échantillonnage,
- la structure et les procédures de l'échantillon et
- les procédures d'estimation.

Par conséquent, la valeur de l'erreur type pour une statistique particulière est spécifique à la statistique concernée. Pour rapprocher l'erreur type d'une statistique à celle d'une autre, il est nécessaire de décomposer l'erreur en composantes dont l'effet de certains des facteurs ci-dessus a été enlevé, c'est-à-dire les composantes qui sont plus stables ou «transportables» d'un type de statistique ou de plan à autre statistique ou plan. L'erreur type d'une statistique comme une moyenne est écrite dans les équations suivantes sous plusieurs formes, en termes de mesures qui sont plus «transportables» dans le sens ci-dessus.

L'erreur type relative $se(\bar{y}) = \bar{y}.rse(\bar{y})$

Ceci se réfère à l'erreur type d'une estimation divisée par la valeur de l'estimation. Il enlève l'effet sur l'erreur type de l'ampleur et l'échelle de mesure de l'estimation, mais dépend toujours d'autres facteurs tels que la taille et le plan de l'échantillon.

L'erreur type d'un échantillon aléatoire simple (EAS) équivalent; variance de la population

L'erreur type d'une statistique estimée d'un échantillon complexe peut être mise en facteurs dans deux parties:

- sr: l'erreur type, qui aurait été obtenue dans un échantillon aléatoire simple de la même taille; et
- deft: le facteur du plan de sondage, récapitulant l'effet des complexités du plan de sondage.

$$se(\bar{y}) = deft.sr(\bar{y})$$

La composante (*sr*) est indépendante du plan de l'échantillon et touche à la taille de l'échantillon d'une façon très simple:

$$sr(\bar{y}) = s / \sqrt{n}$$

où s, l'écart type, est une mesure de variabilité dans la population indépendante de la conception ou la taille de l'échantillon. L'échelle de mesure peut aussi être supprimée en considérant le coefficient de variation, *cv*:

$$s = \bar{y}.cv$$

L'écart type est une mesure utile et fortement «transportable». En outre, il peut être estimé d'une façon simple sans tenir compte de la complexité du plan dans les situations les plus pratiques. Par exemple, pour une proportion *p*

$$s^2 = \frac{n}{n-1}.p(1-p) \approx p(1-p)$$

alors que plus généralement, pour un ratio pondéré *r*, nous avons:

$$s^2 = \frac{n}{n-1}.\sum_i w_i z_i^2 / \sum_i w_i;\ z_i = (y_i - r.x_i) / \bar{x}$$

$$\text{où } r = \sum_i w_i y_i / \sum_i w_i x_i;\ \bar{x} = \sum_i w_i x_i / \sum_i w_i$$

Le coefficient de variation est plus «transportable», mais il n'est pas si utile quand le dénominateur dans sa définition est proche de zéro, ce qui peut être le cas pour des estimations de différences entre des sous-classes. De plus, il n'y a généralement aucun avantage en allant de s à cv dans le cas de proportions; en fait, le premier est préférable puisqu'il est symétrique (le même) pour une proportion (p) et son complément (1-p).

L'effet du plan de sondage et le taux d'homogénéité

L'effet du plan de sondage, deft[2] (ou sa racine carrée, deft, qui est parfois appelé le facteur du plan de sondage), est une mesure sommaire complète de l'effet sur l'erreur d'échantillonnage de diverses complexités du plan. En prenant le rapport d'une erreur type d'un échantillon aléatoire réel à une erreur type d'un échantillon aléatoire simple (EAS), deft neutralise l'effet des facteurs communs à toutes les deux, tels que la taille de l'estimation et l'échelle de mesure, la variance de la population et la taille totale de l'échantillon. Cependant, pour une variable donnée son ampleur dépend toujours d'autres particularités du plan.

Un facteur principal déterminant la valeur du deft est la taille de l'échantillon par UEP. Quand les tailles d'échantillons UEP ne varient pas beaucoup et que l'échantillon est

essentiellement autopondéré, l'effet de ces tailles d'échantillons peut être isolé en considérant la mesure la plus transportable «roh»:

$$deft^2 = 1 + (\bar{b} - 1).roh$$ [9]

La formule ci-dessus peut être mieux élaborée en isolant d'autres sources de variation. En présence des tailles d'échantillons UEP variables, par exemple, il est plus approprié de remplacer leur moyenne simple, dans l'expression ci-dessus, par la quantité

$$\bar{b}' = \bar{b}.(1 + cv^2) = \sum_i b_i^2 / \sum_i b_i$$

Un autre affinement utile consiste à isoler l'effet sur le deft de l'augmentation de la variance résultant des différences arbitraires d'un plan autopondéré D_w présenté plus haut (voir la sous-section 7.2.1).

$$deft^2 = D_W^2.[1 + (\bar{b}' - 1).roh]$$

7.4 ■ Choix de la taille de l'échantillon

Le choix de la taille de l'échantillon dépend d'un mélange de plusieurs facteurs, dont les considérations pratiques dans la conduite de l'enquête (c'est-à-dire la disponibilité du personnel formé, les dates limites pour l'achèvement, les équipements de calcul), la précision souhaitée des estimations et les coûts de l'enquête.

7.4.1 ▮ Les conditions de précision et les coûts de l'enquête

Dans une enquête donnée, le choix de la taille de l'échantillon est clairement la question la plus fondamentale et la plus importante. Cela reste néanmoins une question difficile, celle qui échappe à toute réponse purement scientifique. Le choix de la taille de l'échantillon doit tenir compte de l'équilibre entre:

- ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et
- ce qui est faisable du point de vue des ressources (par exemple le budget, le contrôle de la qualité, les contraintes de temps, la possibilité de gestion, le caractère durable).

Cet équilibre est une question complexe, qui est traitée de façon plus approfondie dans la section suivante. Tout d'abord, cependant, nous considérons chaque côté de l'équation.

La précision d'échantillonnage en termes de taille d'échantillon efficace

La précision de l'échantillonnage est déterminée par la taille de l'échantillon, aussi bien que par son plan, c'est-à-dire son efficacité ou «l'effet du plan de sondage». Tous ces deux facteurs sont spécifiques aux statistiques considérées. Supposons que nous ayons identifié la statistique la plus critique ou l'ensemble de statistiques pour l'objectif exposé. Cependant, il est utile de tenir séparée la question de l'effet du plan de sondage. Les conditions de précision sont plus clairement présentées en termes de «l'efficacité» plutôt que la taille réelle de l'échantillon. Par la taille d'un échantillon efficace avec un plan complexe, nous voulons désigner la taille

[9] Dans la pratique, l'effet du plan de sondage d'une statistique est calculé en estimant sa variance (i) sous le plan de sondage réel et (ii) en supposant un échantillon aléatoire simple de la même taille. La proportion de ces deux quantités donne *deft²*. Le paramètre *roh* peut être estimé à partir de ce *deft²* et la moyenne des unités primaires tirées par échantillon UEP, en utilisant la formule ci-dessus.

d'un échantillon aléatoire simple des unités d'analyse qui ont la même précision que le plan de sondage complexe. La taille efficace d'un échantillon complexe de taille n avec un effet du plan de sondage deft^2 est

$$n_{eff} = \frac{n}{deft^2}$$

Pour les estimations de moyennes ou de ratios généraux, les conditions de précision sont normalement exprimées en termes d'erreur type relative (rse), c'est-à-dire l'erreur type comme un pourcentage de la valeur moyenne:

$$n_{eff} = \left(\frac{cv}{rse} \right)^2$$

où cv est le coefficient de variation de la variable d'intérêt parmi les éléments individuels dans la population. On exige que les informations empiriques estiment la valeur du paramètre cv dans la population. Ce paramètre a tendance à être fortement transportable et peut souvent être estimé assez facilement et sûrement des sources telles les enquêtes déjà réalisées et les populations semblables. Le revenu du ménage, par exemple, est généralement estimé dans l'intervalle 0,7 à 1,0 entre diverses populations. Dans ce cas, l'équation ci-dessus indique qu'une erreur relative de 1% requiert une taille d'échantillon efficace de 5000 à 10000. La taille réelle d'échantillon doit être plus grande dans la mesure où deft^2 excède 1,0 pour le plan particulier choisi.

Dans les enquêtes sur le travail des enfants, la plupart des statistiques d'intérêt peuvent prendre la forme de proportions plutôt que de moyennes ou de ratios généraux. Pour des proportions ou des pourcentages, il est important de distinguer clairement l'erreur exprimée en termes relatifs (comme un pourcentage de la proportion p) de celle en termes de points de pourcentage absolus [10]. Toutes les deux formes sont appropriées. Pour de grandes proportions, l'erreur est souvent meilleure lorsqu'elle est exprimée en termes relatifs, tandis que pour de très petites proportions, l'expression en termes de points de pourcentage absolus est souvent plus significative.

La taille d'échantillon efficace, en termes de la précision requise, peut être écrite comme:

$$n_{eff} = \left(\frac{p*(1-p)}{e_p^2} \right) = \left(\frac{(1-p)}{p*r_p^2} \right)$$

où $\underline{e}$ est l'erreur type en points de pourcentage absolus et $\underline{r}$=e/p est la même chose exprimée en termes relatifs. Ces quantités ont été écrites avec l'indice «p» pour souligner que, dans des situations pratiques, les conditions de précision réalistes dépendent de la valeur de la proportion p de l'étude. En fait, lorsque *p* devient plus petit, la valeur significative de $\underline{e}$ est aussi réduite, tandis que celle de r a tendance à être également augmenté. Par exemple, si *e*=0,05 est un choix raisonnable pour estimer une proportion d'environ *p*=0,50, alors le même choix du niveau de l'erreur *e n*'est *pas* raisonnable, au moins pour les très petites valeurs de *p*. De la même façon, alors qu'une erreur relative de 25 % peut être acceptable avec une très petite proportion, cela peut être inutile pour une grande proportion comme p=0,50. Ce point important est souvent oublié dans les discussions de conditions de précision pour des valeurs différentes de p rencontrées dans une enquête.

En effet, il est raisonnable – à moins qu'il y ait d'autres raisons de considérer des valeurs différentes de ce terme pour différentes estimations – de prendre, au moins en guise d'illustration, le facteur entre parenthèses dans l'équation ci-dessus comme une constante pour des proportions différentes à estimer dans une enquête donnée. Cela impliquerait, par exemple, que, si l'on souhaite une erreur absolue e = 0,05 pour une proportion p = 0,5, on

[10] Par exemple, un taux de travail des enfants de 22% est différent d'un taux de 20% par 10 points de pourcentage, en termes relatifs, mais de seulement 2 points de pourcentage en termes absolus.

ChildLabourStatistics_FR.indd 222 9.11.2005 9:38:24

lui donnerait une valeur plus petite de 0,04 pour une autre proportion telle que p = 0,2 (ou 0,8); pour p = 0,1 (ou 0,9), nous aurons e = 0,03, se réduisant à 0,01 pour p = 0,01 (ou 0,99). Sûrement, cela représente une variation plus significative que la supposition d'une valeur constante pour e (par exemple, e = 0,05 même quand p est aussi petit que 0,1 ou même 0,01). Alors que la supposition précise dans cet argument peut être discutable, la variation impliquée dans les conditions de précision est au moins sur la voie. Il y un modèle semblable mais opposé en termes de précision exigée exprimée de façon relative. Dans l'exemple, nous avons le r = 10% pour p = 0,5, r = 20 % pour p = 0,2, r = 30% pour p = 0,1 et r augmentant à 100% pour p extrêmement petit = 0,01. De nouveau, ces chiffres apparaissent plus significatifs que la supposition de l'exigence pour un niveau constant d'erreur relative sans tenir compte de la valeur de p prise en considération.

En conclusion, il est recommandé que, dans la considération de la taille de l'échantillonnage et des conditions de précision pour des proportions, l'erreur d'échantillonnage en termes à la fois absolus et relatifs soit prise en compte. En outre, les conditions devraient être variées comme une fonction des proportions différentes à estimer de l'enquête. La forme de variation supposée ci-dessus est simplement une illustration[11].

Les coûts de l'enquête en termes de la taille «opérationnelle» de l'échantillon

La taille d'échantillon n exigée (réelle), pour atteindre un degré indiqué de précision des estimations, dépend de l'efficacité statistique ou deft^2 du plan de sondage adopté. L'effet du plan de sondage dépend du nombre de zones d'échantillon (a) ou, alternativement, la moyenne de tirage d'échantillon par zone (b=n/a) et la corrélation intra-groupes (roh) présentée à la sous-section 6.7.4. Le rapport à la taille d'échantillon efficace est:

$$n_{ac} = n_{eff} * deft^2 = n_{eff} * \left(1 + \left(b - 1\right) * roh\right) \text{ avec } b = \frac{n_{ac}}{a}$$

Deuxièmement, le coût de la collecte de données dépend du nombre d'unités finales dans l'échantillon (n_{ac}) et du nombre de zones d'échantillons *a)* à couvrir. Le coût total est déterminé par le coût de couverture des zones et des dénombrements des unités finales dans l'échantillon. La distribution du coût de couverture des zones parmi les unités finales énumérées signifie que le coût par unité finale dans l'échantillon est augmenté par le facteur

$$F_c = 1 + \frac{C}{b * c} = 1 + \frac{a * C}{n_{ac} * c}$$

où C est le coût par zone et c le coût par unité finale dans l'échantillon.

Troisièmement, une partie de l'échantillon est perdue en raison des non-réponses. La taille de l'échantillon sélectionné doit être plus grande que la taille d'échantillon réalisée par le facteur (1/R), où R est le taux de réponse.

Nous pouvons définir «la taille d'échantillon opérationnelle» en tenant compte du plan, du coût et des facteurs opérationnels tels qu'énumérés ci-dessus:

$$n_{op} = \left(\frac{F_c}{R}\right) * n_{ac} = \left(\frac{deft^2 . F_c}{R}\right) * n_{eff}$$

Le point pratique à souligner ici est que «la taille d'échantillon opérationnelle» (n_{op}) requise pour réaliser un degré indiqué de précision des estimations (n_{eff} spécifique) ne peut pas être déterminée indépendamment de (i) l'efficacité ou deft^2 du plan ou (ii) du coût pour

11 L'hypothèse particulière dans l'illustration ci-dessus implique que les conditions de précision varient par p tel que la taille d'échantillon effective résultante soit indépendante de la valeur p considérée.

étendre l'échantillon sur des zones différentes. Dans un échantillon groupé, les deux paramètres, à savoir la taille de l'échantillon et le nombre de zones d'échantillon (ou alternativement, le tirage moyen d'échantillon par zone ou grappe) doivent être déterminés simultanément. Plus la corrélation intra-groupes est grande (roh), plus la relation est forte.

7.4.2 ▮ La question de la taille d'échantillon

Comme nous l'avons vu plus haut, la taille de l'échantillon est déterminée sur la base d'un équilibre entre diverses considérations statistiques, pratiques et de coût. Cet équilibre est un problème complexe. Il est utile de commencer en escomptant des approches extrêmes ou unilatérales à cette question, quoique chacune d'entre elles ait quelque mérite dans certaines circonstances.

- une pratique commune est de commencer par identifier une seule ou, au maximum, quelques estimation(s) «critique(s)» et un certain niveau de précision souhaité, plus ou moins arbitraire, pour calculer la taille de l'échantillon requise. Ces calculs sont d'habitude simples, mais presque jamais réalistes. C'est parce que la plupart des enquêtes ont des objectifs complexes, multiples qui ne peuvent pas être réduits à l'estimation d'un chiffre «critique» unique. Les objectifs de précision ne peuvent non plus être considérés comme entièrement prédéterminés: ils sont souvent modifiés, plus ou moins radicalement, selon ce qui est faisable compte tenu du coût de l'enquête, le timing, les contraintes administratives et techniques. On ne peut, presque jamais exprimer les conditions de précision précisément ou avec une objectivité suffisante. Même si l'on les suppose, les calculs simples rapportent souvent de grandes conditions irréalistes de la taille d'échantillon, aboutissant à une révision arbitraire (souvent également arbitraire) des conditions de précision initiales.
- une autre position soutient que la sélection de la taille d'échantillon est principalement une question non technique, déterminée presque exclusivement par le coût et d'autres considérations pratiques – la pratique précédente si non préjudiciable – le désir de la parité avec d'autres enquêtes et des pays et, généralement, le désir de garantir la taille maximale de l'échantillon permise dans les circonstances données.
- on soutient généralement que les erreurs qui ne sont pas liées à l'échantillonnage prédominent l'erreur d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Cela conduit à l'affirmation plutôt extraordinaire que les tailles d'échantillon utilisées sont en pratique généralement trop grandes.

L'approche appropriée est une combinaison équilibrée de ces perspectives, en évitant les points de vues simplistes de la question complexe de la taille de l'échantillon.

Conditions minimales

En effet, il y a des situations dans lesquelles, au moins comme un point de départ, la taille de l'échantillon est déterminée principalement sur la base des conditions de la précision de quelques statistiques «critiques» ou de base. D'habitude, cependant, les conditions de précision sont beaucoup plus complexes. La tabulation et l'analyse des résultats de l'enquête impliquent de nombreux types d'estimations de diverses sous-populations. Dans la plupart des situations, la considération fondamentale est le degré de détail selon lequel les données de l'échantillon peuvent être significativement classifiées. Au-delà d'un certain minimum en dessous duquel l'enquête ne peut pas être utile, ce degré de détail n'est cependant pas quelque chose d'entièrement prédéterminée. Il est conditionné, en fait, par ce qui est possible étant donné les choix divers de la taille de l'échantillon.

ChildLabourStatistics_FR.indd 224 9.11.2005 9:38:27

Malgré la complexité des conditions fondamentales, il est possible d'identifier des situations où une taille particulière d'échantillon est trop petite pour rapporter des résultats utiles. Cette connaissance provient principalement de l'expérience d'enquêtes précédentes (ses propres enquêtes et autres) de sujets semblables soumis à des analyses semblables. Pratiquement aucune enquête n'est entièrement nouvelle ou conduite dans l'isolement. Dans la planification d'une enquête, on commence par des questions telles que:

- Quel type de tailles d'échantillons a été utilisé auparavant dans ce genre d'enquête?
- Quel type d'informations (avec quels détails, avec quelle précision) ont-elles produit? Les expériences négatives – par exemple quand les tailles d'échantillon s'avèrent inadéquates – peuvent être en particulier instructives.
- En quoi les exigences et les conditions présentes diffèrent-elles de ces enquêtes précédentes?
- Les résultats sont-ils exigés pour plus (ou pour moins) de classifications détaillées?
- A partir de quel niveau de connaissance existante la nouvelle enquête doit-elle s'améliorer?

Il est particulièrement important d'essayer d'identifier les conditions minimales pour que l'enquête soit suffisamment utile, étant donné son coût d'opportunité. Aucune estimation simple ne peut généralement être considérée comme «critique» dans la détermination de ces conditions minimales, mais des types différents d'estimations diffèrent dans leur importance relative et il est souvent possible d'identifier un sous-ensemble d'objectifs qui peuvent être fondamentaux dans la détermination des conditions de taille minimale de l'échantillon.

- *Le contrôle de l'erreur d'échantillonnage*. Les estimations d'enquête sont typiquement exigées non seulement pour la population entière, mais aussi séparément pour beaucoup de sous-groupes dans la population. L'ampleur relative de l'erreur d'échantillonnage vis-à-vis d'autres types d'erreur augmente quand nous passons des estimations de la population totale à des estimations des sous-groupes individuels et des différences entre des sous-groupes. Au-delà d'un certain niveau de classification détaillée, l'erreur d'échantillonnage prédominerait sur d'autres sources d'erreur.
- *Le nombre de domaines de rapport principaux*. Comme nous l'avons noté ci-dessus, la taille minimale d'échantillon requis augmentera avec le nombre de sous-groupes de population ou des domaines pour lesquels les résultats doivent être annoncés séparément. Pour plusieurs raisons, cependant, cette augmentation est d'habitude plus petite que proportionnelle. Considérons, par exemple, l'effet du besoin de produire des estimations séparées pour les régions individuelles d'un pays:
  - Les informations d'ordinaire plus précises sont déjà disponibles plus au niveau national qu'au niveau des domaines individuels inférieurs à l'échelle nationale; pour ajouter quelque chose de nouveau, l'enquête doit satisfaire à des exigences de précision plus élevées au niveau national tout entier.
  - Les exigences de précision sont aussi moins rigoureuses pour des domaines individuels que pour le pays dans son ensemble, parce que les résultats au niveau national sont d'habitude pour des politiques plus majeures et un intérêt important.
  - Les régions individuelles sont souvent moins hétérogènes que la population nationale dans son ensemble, exigeant ainsi un échantillon plus petit pour la même précision.
  - Pour certains types de domaines, comme des sous-classes bien distribuées sur la population, le plan de l'échantillon est d'habitude plus efficace (à cause des effets de groupes plus petits), de sorte que la même précision peut être réalisée avec une taille plus petite de l'échantillon.

La limite supérieure en pratique

A l'autre bout de l'échelle, les considérations pratiques de coût d'opportunité et de contrôle de qualité déterminent – bien que peut-être pas rigoureusement ou de façon très précise – la limite supérieure pratique de la taille d'échantillon. L'augmentation des tailles de l'échantillon conduit à la diminution des retombées en ce qui concerne les résultats améliorés de précision d'échantillonnage. (L'erreur d'échantillonnage est réduite approximativement seulement en proportion de la racine carrée de la taille accrue de l'échantillon.) Cependant l'effet négatif de l'augmentation de la taille de l'échantillon sur le contrôle de la qualité a tendance à accélérer, dans plusieurs cas, de façon explosive, au-delà d'une certaine taille d'échantillon lorsque l'enquête devient ingérable.

Compromis entre les limites minimales et maximales

En pratique, le processus de détermination de la taille d'échantillon peut suivre ces lignes. Étant donné les domaines principaux pour lesquels des résultats séparés doivent être annoncés et le type d'estimations exigées, la taille minimale de l'échantillon peut être déterminée pour satisfaire aux exigences de précision les plus critiques. Il est important, cependant, que la taille de l'échantillon ainsi déterminée n'excède pas le maximum praticable, étant donné les contraintes dominantes. Si le choix initial excède ce maximum, alors il est mieux de le reconsidérer, en rajustant les objectifs et en revoyant les conditions de l'enquête, plutôt que d'essayer d'imposer une grande taille d'échantillon irréaliste. Lorsqu'une telle contradiction ne peut pas être résolue, l'annulation totale de l'enquête semble être la seule option.

S'il existe une envergure entre les limites minimale et maximale, alors le choix de la taille de l'échantillon va dépendre de plusieurs considérations. D'une part, la valeur de l'enquête augmente quand la taille de l'échantillon croît, puisqu'une analyse plus précise et plus détaillée des résultats devient possible. D'autre part, il peut y avoir un effet nuisible sur la qualité, l'opportunité et les coûts de l'enquête. L'équilibre de ces considérations importantes est une question de jugement basé sur des considérations théoriques, des informations empiriques et l'expérience passée, bien qu'aucun de ces facteurs ne puisse en soi fournir des résultats quantitatifs précis.

L'expérience a permis d'établir des normes utiles pour divers types d'enquêtes. Nous pouvons tirer des démarches raisonnables à partir de là. Un point important est que, quoique la théorie et la pratique ne puissent pas fournir des réponses précises sur la taille de l'échantillon en termes absolus, elles peuvent cependant être beaucoup plus utiles si les questions sont formulées en termes relatifs. Par exemple:

- Pour une enquête sur un sujet donné, la taille de l'échantillon devrait-elle être plus grande, plus petite, ou la même en comparaison d'enquêtes passées? En comparaison d'enquêtes semblables dans d'autres pays? En comparaison des normes établies où elles existent? S'il en est ainsi par combien (même approximativement), étant donné les objectifs différents et les conditions des enquêtes?

- Quel devrait être le rapport quant à la taille de l'échantillon entre les enquêtes de types différents sur des sujets différents, mais conduites dans des circonstances semblables?

Concernant le deuxième point, nous savons, par exemple, que les enquêtes impliquant des mesures physiques ou des suivis intensifs sont meilleures sur des échantillons relativement petits, tandis que les enquêtes telles que les EMO, qui doivent produire des estimations relativement simples mais détaillées ont besoin d'échantillons beaucoup plus grands. L'expérience de pays différents a permis d'avoir beaucoup d'informations appropriées.

ChildLabourStatistics_FR.indd 226 9.11.2005 9:38:29

Conseil pratique: la modération dans le choix de la taille de l'échantillon

La taille de l'échantillon doit être assez grande, bien sûr, pour satisfaire aux exigences importantes et spécifiques de l'enquête. Il est vrai, néanmoins, que dans de nombreux cas la qualité de l'enquête a souffert à cause du choix de tailles inappropriées d'échantillon. Des choix inopportuns peuvent résulter de plusieurs facteurs:

- une accentuation exacerbée de la précision d'échantillonnage et une négligence du besoin de contrôler les erreurs qui sont liées à l'échantillonnage d'assurer la pertinence et l'opportunité des résultats;
- l'adoption de normes de précision élevées, peu raisonnables et inutiles;
- le désir de produire trop de répartitions très détaillées;
- le manque d'exploration des procédures alternatives pour augmenter la précision des résultats, comme le cumul des résultats d'enquêtes périodiques dans le temps, l'utilisation de modèles et relations appropriés, et le rajustement des données de l'enquête sur la base de «totaux de contrôle» de sources externes plus fiables;
- l'utilisation de plans inefficaces, qui augmentent la taille exigée de l'échantillon pour réaliser un niveau donné de précision; et, par dessus tout,
- la sous-estimation du coût et de l'effort exigé dans la collecte, le traitement et l'analyse des données de l'enquête.

7.5 ■ Problèmes liés à la structure de l'échantillon

7.5.1 ▮ Echantillonnage par grappes

Le choix du type d'unités de zone à utiliser dans l'enquête et le nombre de ces unités à choisir pour l'échantillon constituent des questions importantes.

Le choix des types d'unité à utiliser comme des zones de dénombrement

Cela soulève une question très importante, puisque le type d'unités sélectionnées pour être utilisé comme les UEP et d'autres unités d'étape plus élevée peut considérablement affecter la qualité, les coûts et le fonctionnement de l'enquête.

D'abord, quelques conseils généraux:

- il n'est ni nécessaire, ni toujours efficace d'insister sur l'utilisation des unités du même type ou de la même taille que les UEP dans tous les domaines.
- il est important de ne pas confondre l'étiquette formelle administrative avec le type réel d'unités prises en compte. Il est tout à fait habituel pour des types très différents d'unités d'avoir la même étiquette administrative.
- le type approprié et la taille d'unités dépendent des circonstances de l'enquête et des objectifs.
- néanmoins, le choix est fortement contraint par ce qui est disponible dans la base d'échantillonnage.
- vu que le choix approprié dépend des circonstances, on ne peut recommander aucune pratique standard ou unique.

En clair, le type d'unités choisies pour être utilisé comme UEP peut influencer fortement la qualité et les coûts de l'enquête. Pour un échantillon de zone, les unités appropriées

doivent être bien définies, avec des frontières précises. De bonnes cartes et des descriptions pour l'identification et la démarcation sont nécessaires, ainsi que des informations à jour sur la taille et les caractéristiques. Les zones de dénombrement doivent couvrir la population d'enquête de façon exhaustive et sans chevauchements. La stabilité dans le temps est une autre condition importante, particulièrement si leur utilisation doit s'étendre sur une longue période. Les UEP devraient avoir une taille «appropriée», conformément à l'organisation et à la structure des coûts de l'opération de collecte de données d'enquête. Si les unités sont trop grandes, il peut être impossible d'inclure un nombre suffisant pour obtenir une bonne distribution de l'échantillon. En outre, les coûts de listing, le sous-échantillonnage et la collecte de données dans les grandes unités peuvent s'avérer excessifs. Par ailleurs, si les unités sont trop petites et compactes, il peut être difficile d'assurer une distribution suffisante dans les unités pour obtenir un échantillon opérationnel. De petites unités de zone ont aussi tendance à manquer de frontières claires et de stabilité dans le temps.

Ce qui représente «une taille appropriée» pour des unités servant d'UEP dépend des circonstances et des objectifs d'enquête. Des considérations pratiques diverses ont besoin d'une attention simultanée, dont le coût, le contrôle de qualité, l'administration, la disponibilité de la base pour le choix de l'échantillon et l'efficacité du plan de sondage résultant. Une compréhension approfondie de ces diverses considérations présuppose une bonne connaissance de la théorie d'échantillonnage et une grande pratique. En effet, plusieurs modèles peuvent être identifiés à partir d'une variété de pratiques d'enquêtes nationales dans les pays développés et les pays en développement.

D'une part, dans de nombreux pays en développement, les principaux réseaux de routes sont suffisamment développés pour faciliter le voyage entre les zones de dénombrement, mais le voyage local peut être plus difficile et prendre beaucoup de temps, même si les distances physiques sont petites. Cela exclut l'utilisation d'enquêteurs localement recrutés, chacun étant fortement mobile et couvrant des UEP très grandes et vastes. D'autre part, en l'absence de bonnes cartes et d'autres matériels pour définir des petites unités de zones appropriées, l'utilisation de nombreuses petites UEP est également écartée. Les numéros d'UEP doivent aussi être limités pour contrôler les coûts de supervision et de voyage. En effet, une exigence commune dans le choix du plan doit être de s'assurer que chaque UEP rapporte un échantillon assez grand pour occuper l'enquêteur pendant une durée suffisante (par exemple quelques jours) dans chaque zone de dénombrement. Cette exigence devient même plus contraignante quand les enquêteurs sont en équipe.

Ainsi de nombreuses enquêtes dans les pays en développement utilisent-elles un recensement EA comme des UEP, une EA étant habituellement constituée de 100-300 ménages. Au contraire, dans les zones urbaines dans beaucoup de pays en développement, aussi bien que dans des enquêtes auprès des ménages dans les pays développés en général, beaucoup d'échantillons sont basés sur de nombreuses UEP très petites. Chaque UEP peut être un petit groupe de ménages (c'est-à-dire 5 à 10 ménages), dont certains ou tous sont pris dans l'échantillon. Un tel système peut être approprié dans les zones urbaines très peuplées où les listes d'unités de logements et/ou des cartes très détaillées de petits groupes de zone sont disponibles et où, en raison des transports bien développés et des distances réduites, le voyage entre des unités ne présente aucun problème particulier.

Les activités telles que les enquêtes intensives de secteurs particuliers ou de types de travail des enfants peuvent rencontrer des contraintes pratiques qui nécessitent de limiter l'enquête à un très petit nombre «de sites». Alors que les études basées sur les échantillons limités peuvent fournir les informations utiles pour les objectifs spécifiques, un tel fait est généralement inadéquat pour les enquêtes visant à produire les estimations statistiquement précises.

ChildLabourStatistics_FR.indd 228 9.11.2005 9:38:31

Le nombre de zones de dénombrement (ou les sélections d'échantillon par zone)

Un examen des types d'échantillons utilisés jusqu'ici dans les enquêtes sur le travail des enfants montre un intervalle curieusement grand de variation dans les tailles de groupe (les sélections d'échantillon par zone). L'intervalle de variation est plus de 10 à 50 ménages par zone. Si certaines variations peuvent refléter des différences de circonstances nationales et des différences du type d'unités impliquées, il se peut que la majorité de cette variation ne soit pas basée sur des différences statistiques réelles ou des différences de coût.

Sur la base du calcul des erreurs d'échantillonnage et des effets du plan de sondage et des informations sur la distribution des coûts du terrain entre et à l'intérieur des zones de dénombrement, les plans d'échantillon ETE doiventt être faits de façon plus efficace.

7.5.2 ▮ Stratification: quelques aspects pratiques

L'objectif de la stratification

La stratification signifie la division des unités de la population en groupes, et ensuite la sélection d'un échantillon indépendamment dans chaque groupe. Cela permet le contrôle séparé du plan et du choix de l'échantillon dans chaque strate. Cela signifie que les segments de la population (les strates) peuvent être échantillonnés différemment, en utilisant des taux et des plans d'échantillonnage différents. Bien que n'étant pas l'élément essentiel à l'idée de stratification, la séparation peut aussi être conservée à l'étape de mise en œuvre, de l'évaluation et de l'analyse de l'échantillon. Il est habituel, par exemple, de mettre les résultats de strates différentes ensemble pour produire les estimations pour la population entière ou pour des parties principales, ou «des domaines», de la population, dont chacune est composée de quelques strates. Les avantages de la stratification résultent du contrôle séparé du plan d'échantillon et du choix dans chaque strate:

1) Premièrement, dans la mesure où les strates représentent des groupes relativement homogènes d'unités, l'échantillon résultant devient plus opérationnel en garatissant que les unités de chaque groupement sont convenablement représentées d'une façon contrôlée.

2) Quand les données de précision indiquée sont exigées séparément pour les subdivisions de la population, il est désirable de traiter chaque subdivision comme «une population» à part entière et de choisir un échantillon de la taille et du plan requis de chacun indépendamment. La stratification rend cela possible.

3) Les conditions et problèmes d'échantillonnage, dont la taille d'échantillon, la conception, la disponibilité de structure pour la sélection de l'échantillon, les conditions de voyage et les coûts, peuvent manifestement varier entre les différentes parties de la population. La stratification permet une flexibilité dans le choix du plan dans chaque partie distincte.

4) Un échantillon clairement contrôlé et distribué proportionnellement (ou conformément à un autre critère indiqué) dans les parties différentes de la population a l'avantage public d'être plus «représentatif» et ainsi plus acceptable pour les utilisateurs. Dans tous les cas, le contrôle par la stratification réduit le danger d'obtenir un échantillon mal distribué par hasard.

5) La stratification peut aussi être introduite pour une convenance administrative; le choix et la mise en œuvre de l'échantillon, par exemple, peuvent être confiés à des bureaux différents de travail sur le terrain, chacun s'occupant de sa propre «strate».

La stratification en pratique

Dans la pratique de l'échantillonnage, une attention et un effort considérables sont souvent garantis dans la stratification de la liste ou de la structure avant la sélection de l'échantillon, pour les raisons suivantes:

1) La stratification réduit souvent la variance d'échantillonnage à des coûts complémentaires réduits.

2) Les coûts ont tendance à être même plus bas et les avantages plus grands, dans la stratification d'unités d'étape plus élevées dans un plan à plusieurs degrés. Il est souvent souhaitable de poursuivre la stratification à l'extrême, où seulement une ou deux UEP sont choisies par strate. En effet, les techniques spéciales connues comme «un choix contrôlé» peuvent être employées pour créer même plus de strates que d'unités à choisir, en liant les choix dans des strates différentes afin de réaliser la répartition requise de l'échantillon.

3) Généralement, la stratification ne complique nullement l'opération de terrain à l'étape de collecte des données. Toute complexité supplémentaire est en fait limitée à l'opération de sélection de l'échantillon, qui est d'ordinaire plus centralisée et donc plus facilement contrôlable.

4) L'échantillonnage systématique à partir de listes ordonnées est un moyen à moindres coûts et efficace pour réaliser l'effet de stratification. Cette procédure a tendance à être beaucoup plus simple à mettre en œuvre que le choix avec l'utilisation de nombres aléatoires.

5) Une utilisation principale de stratification consiste à rendre flexible le choix de répartition, du plan et des procédures de l'échantillon dans les différentes parties de la population.

6) Les strates peuvent fournir des divisions naturelles pour l'organisation, la direction et le développement du travail d'enquête.

7) Dans la mesure où les échantillons sont sélectionnés indépendamment, et lorsqu'ils sont de taille suffisante, les résultats de strates individuelles peuvent être analysés et présentés séparément. Plus généralement, les résultats sont regroupés à partir de plusieurs strates pour produire des estimations pour les domaines principaux de la population. L'efficacité est améliorée lorsque l'on définit des strates pour être dans (c'est-à-dire pas entre) les domaines concernés.

Les critères de stratification

Nous présentons ici plusieurs conseils utiles pour le choix des critères utilisés dans la stratification:

1) Etant donné que la stratification est effectuée avant la sélection de l'échantillon, les choix subjectifs peuvent être faits dans la détermination des critères de définition, du nombre et des frontières des strates. L'uniformité (c'est-à-dire l'utilisation de la même procédure dans toutes les strates) ou l'objectivité (l'utilisation de critères prédéterminés et des procédures, la non implication du jugement) n'est pas exigée à cette étape. Cela est différent du besoin de procédures «objectives» à l'étape de choix réel pour réaliser un échantillon probabiliste.

2) Il est plus efficace d'utiliser une multiplicité de variables de stratification, chacune avec quelques catégories, que d'employer beaucoup de catégories excellentes d'une variable unique.

3) Dans plusieurs situations, une classification géographique, administrative et urbaine-rurale fournit la forme la plus efficace de stratification. Une telle stratification est simple et exige peu d'informations supplémentaires. Elle a aussi tendance à être appropriée pour les enquêtes portant sur des sujets différents.

ChildLabourStatistics_FR.indd 230 9.11.2005 9:38:34

4) La stratification par la taille d'unité est utile quand les unités varient fortement dans la taille. Un objectif d'une telle stratification consiste à contrôler les tailles d'échantillon, quoique des procédures spéciales comme la sélection d'échantillons PPT puisse aussi être utilisées pour réaliser ce contrôle. Un autre objectif de stratification par la taille est de contrôler la distribution des caractéristiques liées à la taille de l'unité.

Stratification dans l'échantillonnage à plusieurs degrés

L'argument pour une stratification prudente et minutieuse devient beaucoup plus fort lorsque nous considérons un plan à plusieurs degrés:

1) Le point essentiel est que le gain dans la précision, en raison de la stratification, est d'habitude beaucoup plus important dans l'échantillonnage à plusieurs degrés que dans l'échantillonnage d'éléments.

2) Beaucoup plus d'informations sont souvent disponibles pour la stratification de grandes unités comme des secteurs ou localités d'énumération de recensement, qui servent d'UEP et d'autres unités d'étape plus élevées dans un plan à plusieurs degrés.

3) Il est plus facile de stratifier les grandes unités d'étapes plus élevées, qui ont tendance à être beaucoup moins en nombre que des éléments de la population.

4) Dans la mesure où le nombre d'unités des étapes plus élevées choisies est petit, il devient important de s'assurer que la distribution d'échantillon est contrôlée, réalisée en échantillonnant séparément dans les strates.

5) Dans l'échantillonnage à plusieurs degrés, il y a à la fois plus de besoin et beaucoup plus d'opportunités de varier la procédure d'échantillonnage dans les différentes parties de la population.

ChildLabourStatistics_FR.indd 232 9.11.2005 9:38:35

II.8 Préparation de la collecte de données

8.1 ■ Introduction

Au cours du processus de l'enquête, il y a un risque de:

- se soucier exagarémment de la collecte et de la tabulation des données ordinaires; et
- négliger concomitamment d'autres aspects essentiels du processus de l'enquête tels que la formation, le pré-test, le contrôle de qualité, l'évaluation et la dissémination des données.

Une utilisation équilibrée des ressources disponibles devrait guider toutes les étapes de l'enquête. A cet égard, les dispositions préparatoires pour la collecte de données sont essentielles, puisque la qualité des informations dépend de celle

- du personnel impliqué,
- de leur formation,
- de la conception de l'enquête, et
- du pré-test.

Il n'existe pas une prescription unique pour le travail préparatoire. Celui-ci dépend considérablement du type d'exercice proposé et de son échelle. Une méthode d'enquête impliquant les approches plus qualitatives et *ad hoc*, par exemple, peut exiger un accent différent sur le recrutement du personnel, la formation, le plan d'enquête et le test que ne le fait une ENTE bien établie et bien structurée.

Une préparation adéquate pour la collecte de données comprend les questions liées:

- aux exigences logistiques,
- à la conception et au pré-test des instruments de collecte de données (les questionnaires et les directives) et aux outils pédagogiques correspondants, et
- à la mise en place des ordinateurs et infrastructures de traitement de données.

Plan du chapitre

Ce chapitre décrit les diverses étapes préparatoires dans l'exercice de collecte de données.

La **section 8.2** traite des principaux aspects pratiques du processus préparatoire, par exemple les dispositions des bureaux, le recrutement des travailleurs sur le terrain et la planification de la logistique de leurs programmes de collecte de données.

La **section 8.3** expose les étapes de finalisation du questionnaire, y compris la traduction, le pré-test et la reproduction.

La **section 8.4** fournit des directives pour la sélection des travailleurs sur le terrain.[1]

[1] Dans ce manuel, le terme « travailleurs sur le terrain » se réfère aux enquêteurs (ou interviewers) et les superviseurs, et les termes enquêteur et interviewer sont utilisés de façon interchangeable.

ChildLabourStatistics_FR.indd 233 9.11.2005 9:38:35

La **section 8.5** traite de la question de la formation des travailleurs sur le terrain.

La **section 8.6** souligne certaines questions d'éthique qui sont importantes dans une ETE.

La **section 8.7** explique brièvement les objectifs d'une étude pilote.

La **section 8.8** met l'accent sur d'autres dispositions préparatoires qui exigent également de l'attention.

8.2 ■ Planification préparatoire pour la collecte des données

Toute méthodologie de collecte de données exige quelques dispositions préparatoires logistiques, et tout cela devrait être achevé avant le travail sur le terrain. (Certaines de ces tâches sont abordées pendant la conception de l'enquête et à l'étape de la budgétisation.) Ces mesures comprennent:

- l'établissement d'un centre opérationnel, ou quartier général, pour coordonner le travail d'enquête;
- la détermination de la composition des équipes sur le terrain;
- le recrutement des équipes sur le terrain;
- les dispositions pratiques comme le transport et le logement pour les travailleurs sur le terrain
- l'établissement d'un bon rapport avec les autorités locales; et
- l'assurance d'une provision suffisante de cartes détaillées pour la zone d'enquête.

8.2.1 ▮ Siège (quartier général) opérationnel

La préparation du travail sur le terrain exige d'abord un quartier général opérationnel, c'est-à-dire un bureau servant de centre de commande, de contrôle et de supervision. Un emplacement central est essentiel pour le stockage de l'équipement d'enquête et des questionnaires et la coordination des activités des travailleurs sur le terrain.

Le type et l'emplacement du quartier général opérationnel sont en grande partie déterminés par le pays, l'organisation de son système statistique, ou le secteur couvert par l'enquête. Dans certains pays, par exemple, un bureau permanent du gouvernement peut être responsable de la collecte des données de l'enquête. Dans ce cas, le bureau de contrôle ou de coordination est probablement placé dans un bureau d'administration locale ou un Ministère. (Dans une organisation statistique nationale, c'est souvent le bureau du membre désigné responsable de l'enquête particulière.) Selon l'échelle de l'enquête et les ressources d'appui disponibles, un centre indépendant pourrait être fondé. Une des tâches principales du quartier général opérationnel consiste à contrôler le progrès de l'enquête et des dépenses dans le contexte du plan établi pour l'enquête.

ChildLabourStatistics_FR.indd 234 9.11.2005 9:38:36

8.2.2 ▮ La détermination des conditions et le recrutement des équipes sur le terrain

Une composition optimale et la taille des équipes sur le terrain dépendent d'un certain nombre de facteurs, dont la taille de l'échantillon, le temps disponible pour l'enquête et le temps nécessaire pour chaque entretien. Un recrutement insuffisant conduit à des retards dans le travail sur le terrain. Les besoins devraient être estimés à la lumière du timing et des contraintes de financement, aussi bien que des leçons de l'expérience passée. Le personnel sur le terrain pour la collecte des données par questionnaires provient souvent du personnel des bureaux nationaux de statistique, des bureaux d'administration locale, des instituts de recherche et les enseignants locaux qui connaissent la zone échantillonnée et ont accès aux ménages cibles.

Il y a en général deux méthodes alternatives pour l'exécution du travail sur le terrain:

- Une équipe comprenant un superviseur et des enquêteurs arrive par véhicule dans la zone de collecte de données. Les enquêteurs se déploient pour collecter les données, tandis qu'une personne reste pour gérer les problèmes éventuels de collecte de données.
- A chaque enquêteur est assignée une localité de collecte de données différente dans une zone sous la supervision d'un superviseur. Ce dernier, en attendant, circule autour dans un véhicule pour régler des problèmes rencontrés dans la collecte de données.

Cependant, l'approche par équipe est plus généralement appliquée.

Dans la formation d'équipes sur le terrain, l'on devrait prendre soin d'éviter de recruter un nombre excessif d'enquêteurs/travailleurs sur le terrain. Trop d'entretiens par région peuvent conduire à des difficultés dans la supervision et la formation. Une mesure suggérée consiste à ne pas prendre plus de 15 à 20 enquêteurs par région[2]. Le ratio superviseur par enquêteur ne devrait pas être inférieur à 1 superviseur pour 5 enquêteurs et, dans certaines zones particulièrement difficiles, 1 superviseur pour 2 enquêteurs[3].

Le recrutement des équipes sur le terrain devrait être basé sur des procédures communes et aspirer à l'uniformité dans la formation des enquêteurs entre les différentes régions[4]. Cela peut souvent être accompli en employant des formateurs et des outils pédagogiques identiques. Les pratiques communes aident à maintenir les résultats d'enquête de haute qualité de manière cohérente.

A l'intérieur des équipes, il est souvent recommandé de faire travailler les enquêteurs par paires. Quand le sujet d'enquête l'exige, un spécialiste peut être inclus. Cela contribue à maintenir le moral de l'équipe et fournit, par un processus de processus décisionnel commun, un niveau de contrôle de qualité. Parfois une équipe de trois, comprenant un membre féminin, est recommandée dans l'accès aux femmes et aux filles enquêtées, en particulier dans les zones où des règles traditionnelles de ségrégation par le genre devraient être respectées. Un point de vue féminin peut aussi être un facteur d'équilibre lorsque l'équipe sur le terrain doit prendre des décisions rapides. Dans les zones éloignées de la base de l'équipe et où il n'est pas possible d'utiliser le transport en commun, l'équipe d'enquête est souvent renforcée par un chauffeur.

Les délais de collecte de données influencent la taille projetée de l'équipe de terrain. Dans la pratique, cependant, elle est déterminée par le nombre réel des travailleurs

---

2 UNICEF: *Monitoring progress toward the goals of the world summit for children: End-decade multiple indicator survey manual (*United Nations Children's Fund), p.53.

3 BIT: *Manual on concepts and methods,* p. 286.

4 On devrait accorder une attention particulière pour décider d'une formation régionale ou centralisée. Cette décision devrait être dictée non seulement par les facteurs de coûts, mais également par des considérations du caractère opérationnel de la formation. Quand bien même la formation centralisée peut avoir un coût plus élevé, un avantage est que tous les participants reçoivent une formation identique sur les concepts de l'enquête, l'administration du questionnaire et les procédures de l'enquête.

ChildLabourStatistics_FR.indd 235 9.11.2005 9:38:37

disponibles sur le terrain. Mais les délais dépendent aussi de l'objectif d'enquête. Pour une enquête nationale sur le travail des enfants qui a pour but de détecter les variations saisonnières, le processus de collecte de données est étendu sur une période de 12 mois. Cependant, si le temps est une contrainte, c'est-à-dire que la conduite de l'enquête et la préparation du rapport doivent se faire dans le temps, et qu'il y a suffisamment d'enquêteurs qualifiés, une bonne pratique suggère que la collecte de données se fasse en 4-6 semaines. S'il y a trop peu d'enquêteurs, cela entraînera des retards.

8.2.3 ▮ Le transport, le logement et la sécurité

Les dispositions pour le transport, le logement et la sécurité des travailleurs sur le terrain doivent être prises bien en avant, surtout lorsque la coopération de bureaux d'administration locale est nécessaire au cours de l'enquête. Les dispositions spécifiques nécessaires dépendent de la zone d'enquête et si le Gouvernement ou l'autorité locale a fourni une aide.

Certaines zones, par exemple, peuvent fournir le logement dans la communauté elle-même, peut-être dans les écoles ou des résidences d'église. Dans d'autres cas, des dispositions privées doivent être prises et confirmées. Une telle logistique devrait être discutée avant le travail sur le terrain et tenir compte des contraintes budgétaires et de temps[5]. Le budget d'enquête initial devrait être réparti en dépenses de routine et en dépenses de contingence comme une panne de véhicule, en s'assurant que des fonds suffisants sont disponibles.

Les repas pour la période d'enquête doivent aussi être réglés d'avance. Lorsqu'il n'y a pas de restaurant dans les zones d'enquête, des dispositions alternatives doivent être prises. La préparation d'un budget antérieur devrait estimer ces dépenses et, idéalement, un traitement suffisant peut être prévu pour le personnel pendant son séjour, en contribuant à maintenir le moral et l'efficacité des travailleurs sur le terrain.

La sécurité du personnel d'enquête est une autre considération prioritaire pendant la préparation. Il est particulièrement important pour des entretiens ayant lieu dans des zones éloignées ou des secteurs peu sécurisés. La planification en avance peut aider à éviter les difficultés et les dangers plus tard dans le processus. Les guides locaux peuvent être une bonne source d'information sur les dangers potentiels – ce qui pose une question de budget là où les guides locaux ne faisaient pas partie de l'équipe d'enquête projetée.

8.2.4 ▮ L'établissement des relations avec les autorités locales

Un autre préalable important, dans la facilitation de l'opération d'enquête, consiste à établir de bonnes relations avec les autorités locales. Ces fonctionnaires, munis d'autorisations de visites des zones interdites, seront fort utiles, lorsque cela sera nécessaire, et pourront fournir un appui logistique comme le logement pour le personnel d'enquête. Des informations antérieures de la part des autorités locales sur les problèmes probables ou des contraintes logistiques constituent une grande aide dans la prise de précautions adéquates. On peut même demander aux autorités locales de faire des suggestions sur la façon de mieux surmonter les obstacles.

Pour bénéficier de cet appui, il est souvent utile que le coordinateur de l'enquête ou le chef de l'organisation chargée de la conduite de l'enquête envoie une lettre formelle au chef de l'administration locale.

---

5 Certains pays fournissent des superviseurs et des enquêteurs, en plus de leurs frais, une allocation quotidienne de subsistance, pour le logement, les repas, les imprévus. Quoique cela soit peu coûteux sur le plan administratif, on devrait veiller à ce que cela ne compromette pas les activités de l'enquête

ChildLabourStatistics_FR.indd 236 9.11.2005 9:38:38

8.2.5 ▮ L'obtention de copies suffisantes de cartes

Des copies suffisantes de cartes précises pour la zone d'enquête devraient être acquises avant le travail sur le terrain. Les cartes devraient détailler les populations, les logements et les points de repère.

Ces cartes aident les enquêteurs à s'orienter par eux-mêmes dans la zone d'enquête et à planifier les lieux d'entretien. Les cartes sont généralement disponibles à partir de sources diverses, dont des bureaux du gouvernement, des bureaux de recensement ou même, dans certains cas, des organisations militaires. Cependant, la cartographie est chère et, pour les bureaux qui n'ont pas de cartes à jour, un investissement substantiel pourrait être nécessaire.

Une fois préparées, les cartes peuvent être appliquées aux enquêtes appropriées à venir, dans la mesure où les frontières géographiques, même par des subdivisions administratives locales, ne sont pas changées dans les intervalles courts.

8.3 ■ La finalisation des questionnaires

8.3.1 ▮ La traduction

Les questionnaires sont souvent conçus au début dans un environnement différent de celui dans lequel l'enquête doit être conduite. Le questionnaire doit donc être évalué et ajusté aux conditions locales pour lesquelles il est destiné. Cela implique souvent:

- la traduction du questionnaire dans la langue locale; et
- la conduite d'un pré-test pour déterminer les interprétations imprévues et les objections culturelles potentielles.

Une traduction négligente peut changer le sens de certaines questions. Il est essentiel de noter ce point: les interprétations différentes des mêmes questions peuvent rendre des données collectées inutiles.

Pour éviter ces problèmes, il faut suivre cette procédure:

- faire traduire le questionnaire dans la langue locale par un locuteur natif;
- puis le faire traduire dans la langue originale par un autre traducteur;
- comparer le questionnaire original à la deuxième copie en langue originale; et
- lever toutes les contradictions, ambiguïtés, ou des mots qui ne sont pas précis avant l'approbation des traductions finales.

Lorsqu'il existe plus d'une langue locale, ce processus devrait être répété pour chaque langue, en assurant l'uniformité à travers chaque questionnaire dans chacune des langues demandées.

Le coordonnateur d'enquête peut travailler de façon rapprochée avec le traducteur, en s'assurant que les significations exactes des termes employés sont largement comprises. Il doit aussi s'assurer que tous les enquêteurs sont capables de lire et d'écrire dans la langue de traduction.

L'organisation chargée de la conduite de l'enquête peut décider s'il est nécessaire d'avoir un questionnaire traduit dans la forme imprimée ou avoir un guide de traduction. Il n'y a aucune règle pour guider le processus décisionnel à cet égard. Pour une enquête avec un grand échantillon, par exemple, il n'est pas possible de louer des guides de traduction,

puisque les traducteurs coûtent chers et ne sont pas toujours disponibles en nombre suffisant. La qualité de traduction offerte peut aussi varier selon les personnes, dans ce cas tous les enquêtés ne répondront pas exactement aux mêmes questions, présentant ainsi un biais dans les résultats.

Si les traducteurs ne sont pas employés et que les enquêteurs parlent la langue en question, il est nécessaire de s'assurer que tous les enquêteurs emploient exactement les mêmes mots et expressions dans tous les entretiens.

Les accents et les dialectes représentent une autre question importante en ce qui concerne la traduction du questionnaire. Ici, de nouveau, l'organisation d'exécution doit prendre une décision, à la lumière de la taille et de la diffusion géographique de l'enquête, quant à la mesure dans laquelle ces considérations peuvent être réglées. Dans certains cas, l'organisation responsable de l'enquête peut envisager d'avoir des guides de traduction pour les entretiens plutôt que l'impression de questionnaires traduits. Les guides de traduction assurent la flexibilité lorsque les accents et des dialectes sont susceptibles de varier à travers les secteurs échantillonnés et sont moins chers que l'impression de questionnaires traduits dans certaines langues ou dialectes.

8.3.2 ▮ Pré-test des questionnaires

Chaque projet du questionnaire devrait être pré-évalué par le coordonnateur, avec les superviseurs et les enquêteurs, avant la mise en œuvre[6]. Comme mentionné ci-dessus, le pré-test permet d'identifier des zones à problèmes potentiels, y compris des interprétations imprévues ou des objections culturelles aux questions. Il est important que ceux qui sont interviewés pendant le pré-test soient semblables à ceux qui seront interviewés pendant l'enquête. En fait, le processus de préparation d'un projet de questionnaire et à son évaluation par la suite pour l'améliorer, est un processus itératif qui devrait être appliqué plusieurs fois pour réaliser la meilleure conception de questionnaire.

Aucun questionnaire non testé ne devrait être distribué pour le travail sur le terrain. La procédure de pré-test, d'habitude exécutée avant la formation des enquêteurs, est essentielle pour déterminer si:

- les questions codées sont suffisantes, ou si de nouvelles questions doivent être ajoutées;
- les enquêtés désirent répondre aux questions, étant donné la façon dont elles leur ont été posées;
- les questions sont facilement comprises;
- elles sont interprétées de la même manière par tous ceux qui sont concernés;
- l'ordre des questions présentées aux enquêtés est logique;
- les questionnaires sont clairs en termes de codage et des instructions aux enquêteurs;
- chacune des questions n'est en particulier difficile ou sensible; et
- le temps moyen exigé par entretien est approprié.

Les pré-tests sont importants et peuvent indiquer le besoin de changements. Les questions et les problèmes qui ressortent après le pré-test, s'il y en a, devraient donc être discutés en détail par l'équipe d'enquête.

---

[6] Dans certains pays, le « pré-test » est connu sous le nom de « test pilote ». Un test pilote est différent d'une étude pilote (voir la section 8.7).

ChildLabourStatistics_FR.indd 238 9.11.2005 9:38:40

- si le pré-test indique que les enquêtés trouvent que les réponses à certaines questions ne sont pas aisées, par exemple, cela peut requérir une revue de la langue des questions concernées, ou même leur remplacement par des questions qui sont plus faciles à comprendre[7].
- une autre question importante surgit quand un nombre significatif d'enquêtés refuse de répondre à certaines questions; cela peut amener à s'interroger sur l'opportunité de conserver ces questions dans l'enquête ou non.
- de nouveau, il peut arriver que des catégories des questions ne s'appliquent pas dans un pays particulier. En Zambie, par exemple, on a tiré des leçons particulières du pré-test du travail sur le terrain, dont celle-ci: «tous les ménages visités n'ont pas perçu d'enfants travailleurs non rémunérés dans la famille comme des travailleurs, mais comme apportant simplement une aide aux adultes. Par conséquent, la question sur l'activité économique principale et habituelle des enfants a été remplacée pour inclure les enfants qui ont été considérés comme aidant au travail»[8].
- le pré-test tient aussi compte de la vérification du programme de tout le processus de collecte de données. Le temps moyen mis pour un questionnaire est produit par le pré-test, tandis que le nombre d'enquêteurs disponibles pour l'enquête, avec une allocation pour le temps de voyage et les contingences, peut aider dans l'estimation du temps total requis pour la collecte de données. Evidemment, lorsque des variations saisonnières sont nécessaires, la période d'enquête doit être étendue sur toute l'année.

Un deuxième test du questionnaire est habituellement conduit après la formation des enquêteurs. Cet «essai sur le terrain» est une partie de la composante de la formation sur le terrain pour les superviseurs et les enquêteurs. Ses résultats garantissent que les enquêteurs ont correctement compris les questionnaires et les instructions.

Toutes les corrections restantes du questionnaire peuvent être insérées avant l'étape suivante, qui est la reproduction du questionnaire.

8.3.3 ▮ La reproduction des questionnaires

Une fois que les questionnaires ont été testés et traduits, ils doivent être copiés et distribués à tout le personnel de terrain. Le format approprié des questionnaires est assuré par le processus suivant:

- Faire un nombre suffisant de copies du questionnaire final. Ce nombre devrait tenir compte du besoin supplémentaire de remplacer les copies «gaspillées». De plus, parfois, plusieurs copies du questionnaire sont utilisées pour les grands ménages.
- des codes d'identification appropriés devraient être imprimés à chaque page du questionnaire individuel. Cela permet d'éviter la perte de feuilles, particulièrement pour ces questionnaires composés de plusieurs pages.
- le questionnaire devrait être clair, concis et avoir une suite logique dans une disposition cohérente. Cela permet d'éviter les erreurs d'enquêteur et facilite la saisie des données.
- les copies devraient toujours être faites sur du papier de bonne qualité, qui aide à maintenir l'intégrité des questionnaires.

---

7 Un autre pré-test devrait être requis pour verifier que les nouvelles questions conviennent pour être retenues.

8 BIT/IPEC: *Zambia, child labour survey,* 1999 (International Labour Organization), p. 6.

En outre, tout changement nécessaire dans le questionnaire ou les instructions pour les enquêteurs devrait être entièrement traduit et inclus dans le questionnaire final pour la reproduction. Le questionnaire final ne peut être imprimé qu'après cette étape.

Le questionnaire devrait aussi contenir les informations suivantes:

- la date de l'entretien;
- le nom et le numéro de l'enquêteur;
- les numéros d'identification de la grappe, du ménage et de l'individu;
- un paragraphe d'introduction pour aider les enquêteurs; cela devrait être un paragraphe qui explique l'objectif de l'enquête, qui demande la permission de réaliser l'entretien et qui promet la confidentialité des informations collectées pendant l'enquête; et
- des paragraphes d'introduction pour chaque module/section, par exemple: «j'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur les activités des enfants».

Une décision de gestion est de nouveau nécessaire quant à la procédure par laquelle les questionnaires sont finalement livrés aux enquêteurs. Les points de livraison pourraient être les bureaux sous-nationaux ou même à des niveaux inférieurs. On exige qu'une procédure efficace assure une provision opportune et adéquate de questionnaires. Une attention particulière est aussi nécessaire pour s'assurer que les questionnaires (blancs et remplis) ne seront pas endommagés ni par le temps, ni au cours du transport. Ils devraient donc être bien empaquetés pour une protection des éléments.

8.4 ■ Sélection des travailleurs sur le terrain

8.4.1 ▮ Qualités souhaitées

Le travail sur le terrain est l'un des aspects les plus importants de tout le processus, dans la mesure où il consiste en l'exécution même de l'enquête dans le contexte cible.

Les rôles de l'interviewer/enquêteur comprennent ceux-ci:

- l'identification des ménages et des enquêtés à visiter;
- l'obtention de la permission des personnes interviewées pour poser les questions;
- l'utilisation des questionnaires et des instruments/techniques de collecte de données pour conduire les entretiens; et
- le suivi d'une procédure correcte pour poser les questions de l'enquête et l'enregistrement des réponses.

Les superviseurs et les enquêteurs devraient chacun connaître leurs places dans l'équipe de collecte de données et leurs rôles pour assurer un processus d'enquête agréable.

On devrait embaucher ce personnel sur la base de leur capacité à exécuter les tâches ci-dessus. Les recruteurs devraient donc rechercher les qualités suivantes:

- un niveau d'éducation secondaire au moins;
- la volonté de suivre les instructions données d'une façon précise;
- une personnalité agréable, la capacité d'établir de bonnes relations avec les personnes enquêtées;
- l'aisance dans la langue des personnes enquêtées;

ChildLabourStatistics_FR.indd 240 9.11.2005 9:38:42

- l'emploi dans un établissement ou une organisation qui puisse utiliser leur formation dans l'avenir, pour que le processus conduise à un renforcement des compétences pour des enquêtes futures; et
- l'expérience précédente comme enquêteur, en tant que candidats superviseurs.

Il faut être prudent en supposant que les candidats avec une expérience d'enquête précédente sont mieux que ceux ayant une petite ou aucune expérience. Il est possible, d'une part, qu'un candidat ait acquis de mauvaises habitudes d'exécution d'enquête en raison de sa participation dans des enquêtes mal planifiées ou mal gérées. Des enquêteurs hautement qualifiés, d'autre part, peuvent moins désirer suivre une technique strictement prescrite dans la conduite de l'enquête.

Le nombre de candidats choisis et formés devrait être plus élevé que le nombre d'enquêteurs exigés. De cette façon, les meilleurs enquêteurs peuvent être choisis après la formation, tandis que des enquêteurs supplémentaires formés seront disponibles si l'on a besoin d'eux plus tard dans le processus en raison des pertes ou autres départs.

8.4.2 ▮ Les considérations de genre et des enfants

L'assurance d'une bonne analyse selon le genre exige des données qui sont à la fois précises et sensibles à cette problématique. Les enquêteurs devraient donc être soit bien sensibilisés aux questions de genre soit bénéficier d'une formation sur ce sujet.

- la sensibilité au genre entraîne une compréhension et une considération des facteurs socio-culturels étant à la base de la discrimination selon le sexe, contre des garçons ou des filles.
- Il est aussi important de s'assurer que tous les enquêteurs, les hommes et les femmes, ont de grandes habiletés de communication et sont donc capables de s'engager dans des discussions avec aussi bien des femmes que des hommes.
- l'équilibre de genre devrait être une considération de la conception de l'équipe d'enquête. Il est fortement recommandé d'inclure au moins un enquêteur de sexe féminin dans chaque

Tableau 8.1 Démarche pratique pour interviewer les enfants

A faire	A éviter
• *Vous présenter et être humble* • Créer la confiance et être toujours patient. • Utiliser un langage simple. • S'assurer qu'il y a une intimité adéquate • Etre sensible aux émotions de l'enfant • Demander la permission à l'enfant • Garder les avis de l'enfant et ses réponses confidentielles • Etre au même niveau que l'enfant; ne pas s'arrêter ou s'asseoir à des niveaux plus hauts que l'enfant. • Etre flexible et créatif • Ecouter et respecter les avis de l'enfant • Enregistrer exactement ce que l'enfant dit. • Etre autocritique et réfléchir sur votre approche et votre comportement avec l'enfant • Montrer de l'intérêt pour les connaissances et les habiletés de l'enfant.	• *Donner un cours à l'enfant* • Brusquer l'entretien. • Critiquer l'enfant • Interrompre l'enfant quand il parle • Dominer l'enfant • Avoir trop d'adultes présents pour le confort de l'enfant • Embarrasser l'enfant ou se moquer de lui à chacune desinsuffisances perçues • Reinterpréter ce que l'enfant dit. • Faire des commentaires négatifs sur les enfants • Faire l'éloge ou favoriser des enfants et pas d'autres • Rabaisser l'enfant par rapport à d'autres enfants • Traiter les garçons et les filles différemment, ou traiter les enfants avec plus d'instruction ou de groupes ethniques particuliers différemment.

équipe. Certains enquêtés, souvent des femmes et des filles, et même des jeunes garçons, ne peuvent pas répondre correctement aux questions s'ils se sentent mal à l'aise pour poser des questions personnelles avec les enquêteurs de sexe masculin. En fait, dans certaines traditions, les femmes ne sont pas autorisées à parler avec les hommes qui ne sont pas des membres de leur famille. Ainsi, si une équipe d'enquête arrive pour un entretien dans un ménage lorsque les membres adultes de sexe masculin sont sortis, seules les femmes auront le droit d'entrer et de poser des questions aux membres de sexe féminin du ménage.

La sensibilité des enquêteurs sur le terrain à l'âge des enfants est également importante dans une enquête sur le travail des enfants. Une formation spéciale aux techniques d'obtention d'informations des petits enfants peut même être nécessaire.

8.5 ■ La formation pour le travail sur le terrain

Le succès d'un processus d'enquête est déterminé en grande partie par la capacité des enquêteurs sur le terrain à conduire les tâches de façon appropriée, opportune et flexible. La formation sur le travail de terrain est ainsi très importante, puisque les résultats finals de l'enquête seront aussi bons, au mieux, que la fiabilité et la complétude des données fournies par les questionnaires.

Cela est tout aussi vrai pour les enquêtes sur le travail des enfants qui impliquent des concepts complexes appliqués dans une variété de situations. Aucune enquête ne peut être une simple répétition d'une étape à une autre et il est impérieux que tous les enquêteurs sur le terrain comprennent entièrement les concepts qui ont été adoptés quant aux variables d'enquête.

Avant toute enquête, la formation doit être prise très au sérieux, quelles que soient la formation et l'expérience du personnel ou la complexité de l'opération. Une priorité essentielle d'enquête est toujours celle d'obtenir des données de haute qualité et cette exigence ne peut être seulement satisfaite que si l'on consacre assez de temps à une formation approfondie de superviseurs et des enquêteurs.

Au-delà des techniques d'entretien de base, les travailleurs sur le terrain doivent acquérir des compétences spécifiquement adaptées aux contextes dans lesquels les questionnaires seront appliqués. La formation devrait donc être conduite après que le questionnaire ait été révisé suite au pré-test (l'enquête pilote) et qu'un manuel ait été préparé pour les enquêteurs. Ce manuel doit fournir les conseils concernant les techniques d'entretiens, les concepts et les définitions de variables d'enquête, et les problèmes probables d'entretiens, avec des suggestions sur la façon de surmonter ces difficultés.

La préparation d'un manuel d'enquêteur complet et clairement présenté est cruciale; ce manuel est parfois le seul matériel disponible pour les enquêteurs sur le terrain.

Les sujets de formation. La formation des enquêteurs/interviewers devrait comprendre une gamme de sujets, dont:

- les informations de base sur l'enquête, y compris les aspects organisationnel et de conception appropriés;
- les explications détaillées des concepts et questions de l'enquête;
- les instructions pour traiter des cas difficiles ou marginaux;
- des techniques d'entretien; et
- des procédures pour la vérification et la correction des informations collectées.

Les éléments de la formation. Une formation efficace comprend les éléments suivants:

- Les enquêteurs doivent entièrement comprendre les questionnaires et être habiles dans la conduite des entretiens. Aussi, une formation sur les concepts essentiels du travail des enfants, surtout comment classifier les diverses activités (c'est-à-dire les activités économiques rémunérées ou non rémunérées, ou les activités non économiques comme les tâches domestiques), est extrêmement importante et doit être absolument claire pour tous les membres de l'équipe sur le terrain.
- Une enquête de haute qualité présuppose aussi des techniques de formation efficaces pour l'entretien de différents types d'enquêtés, dont les enfants, les parents ou les tuteurs et les employeurs.
- La formation devrait être uniforme. Tous les enquêteurs sur le terrain devraient avoir les mêmes explications et les mêmes exercices. Un programme de formation centralisé peut aider à assurer cela, avec tous les superviseurs, les enquêteurs, le personnel de saisie des données et les autres travaillant ensemble sur un seul lieu.
- Concernant les très grandes enquêtes, cependant, comprenant environ 1000 enquêteurs, ce n'est pas possible et la formation doit être décentralisée. Dans ces circonstances, tous les superviseurs et les membres supérieurs du personnel d'enquête peuvent être formés ensemble en tant que formateurs principaux. Cette formation sera ensuite répétée aux niveaux inférieurs. Pour ces raisons, une provision adéquate d'outils pédagogiques identiques devrait être disponible pour tous. Pour réduire au minimum les erreurs d'interprétation sur des questions d'enquête, un manuel des enquêteurs, où on explique mot pour mot chaque question dans l'ordre d'apparition dans le questionnaire, est la meilleure option.
- le contenu de la formation devrait combiner l'instruction en salle avec un travail pratique, par exemple des études personnelles d'entretiens avec des jeux de rôles. Les éléments pratiques devraient comprendre une équipe de travail sur le terrain pour les enquêteurs, simulant les conditions réelles sur le terrain et fournissant la pratique d'approche des ménages pour poser les questions aux enquêtés, y compris des enfants.
- les superviseurs devraient observer tout le processus. Puis les expériences de travail sur le terrain devraient être échangées par toute l'équipe d'enquête, en identifiant tous les problèmes qui auraient pu demeurer.

Le questionnaire finalisé est d'habitude imprimé seulement après la formation sur le terrain et l'échange d'expériences de l'équipe d'enquête.

Note importante: Ni les ménages visités pour le pré-test des questionnaires ni ceux utilisés dans la formation pratique des enquêteurs et des superviseurs ne devraient faire partie de l'échantillon sur lequel les résultats réels de l'enquête seront basés.

Planifier. Dans le développement du contenu de la formation, il est nécessaire de bien planifier pour éviter des difficultés de dernière minute:

- Préparer les instructions pour les enquêteurs.
- Assurer la disponibilité d'espace adéquat pour la formation, des aménagements pour les repas et les équipements comme par exemple des rétroprojecteurs.
- Identifier des emplacements sur le terrain pour les entretiens des ménages; cela aidera de façon considérable à fournir des informations entières et concises aux enquêteurs pendant la formation.

Le tableau 8.2 fournit une structure de formation de cinq jours pour des enquêteurs et des superviseurs. La bonne pratique suggère que le personnel de saisie de données suive la formation également. Ils doivent comprendre ce que les données qu'ils saisissent traduisent. Ils ont besoin, par conséquent, d'une connaissance approfondie des variables appropriées, aussi bien que la logique des questionnaires et les implications des questions et des réponses éventuelles.

Table 8.2 Modèle de contenu de formation pour enquêteurs et superviseurs [9]

Jour 1
• Expliquer à fond le but de l'enquête. • Présenter tous les membres de l'équipe et les participants. • Décrire la procédure de l'enquête dans son ensemble. • Expliquer aux enquêteurs sur le terrain l'importance des données à collecter et comment elles seront utilisées dans l'avenir. • Passer en revue les dispositions administratives. • Fournir les détails importants sur le programme de l'enquête, les heures de travail et la rémunération, les dispositions de transport et les procédures quotidiennes.
Jours 2 et 3
• Traiter des procédures de l'enquête et du questionnaire. • Passer en revue et traiter toutes les questions contenues dans le questionnaire, en s'assurant qu'aucun terme approprié n'est peu familier aux membres de l'équipe. • Donner à chaque travailleur sur le terrain des instructions écrites à emporter sur le terrain • Faire une revue des techniques d'entretien. La formation devrait inclure l'action d'éviter de mettre par mégarde à jour des réponses attendues aux questions de l'entretien, comment gagner la confiance de personnes enquêtées et l'importance de suivre des procédures standard dans tous les entretiens. Cela devrait inclure le récit mot par mot de chaque question pour assurer l'uniformité. • Pratiquer des tâches multiples, y compris la gestion de formes, l'enregistrement de données et les classifications préliminaires. • Conduire des entretiens en jeux de rôle, où les stagiaires s'interviewent entre eux. Les questionnaires testés et achevés devraient être utilisés comme des exemples, dans ce cas. • Enregistrer les sessions pratiques, si possible, en faisant des critiques constructives à chaque enquêteur. Faire plus de démonstration pratique d'entretien dans la suite de la formation.
Jours 4 et 5
• Pratiquer la lecture des cartes. • Traiter de la gestion des désaveux d'entretien • Faire des entretiens pratiques de terrain. Chaque stagiaire devrait en achever au moins cinq, on devrait fournir des réactions critiques. • Traiter les erreurs potentielles d'enquêteur telles que l'influence non intentionnelle des réponses des personnes interviewées, avec des groupes de discussions de mesures possibles pour éviter ces erreurs. • Passer en revue la pratique de questionnaires sur le terrain par groupes, en s'occupant des personnes qui peuvent avoir des problèmes particuliers. • Partager les suggestions des participants dans le traitement des difficultés potentielles. • Faire un exercice pratique de terrain puis discuter des techniques et des problèmes d'entretien.

Table 8.3 Modèle de formation supplémentaire pour les superviseurs

Jour 1
• Expliquer les procédures à suivre. • Discuter de l'importance de la sélection aléatoire des ménages. • Donner le temps pour la discussion et la pratique de lecture de carte.
Jours 2 et 3
• Expliquer le besoin de contrôler les entretiens et de vérifier la qualité des entretiens sur place. • Discuter de la façon de traiter des erreurs des enquêteurs. • Expliquer la façon de gérer les imprévus tels que des questionnaires inachevés. • Expliquer l'exigence pour les superviseurs de prendre des notes sur le terrain, avec les détails de leur recommandation. • Traiter du programme de l'enquête, des besoins et des méthodes d'interaction avec le coordonnateur de l'enquête.

[9] UNICEF: *Monitoring progress towards the goals of a world summit for children: End-Decade multiple indicator survey manual* (Fonds des Nations unies pour l'enfance), pp. 5.15-5.16

ChildLabourStatistics_FR.indd 244 9.11.2005 9:38:46

8.6 ■ Questions d'éthique

Les considérations éthiques surviennent dans toute forme d'enquête à la fois avant et pendant le travail sur le terrain. Avec les ETE, étant donnée la nature privée ou sensible de plusieurs questions de l'enquête, ces problèmes d'éthique sont particulièrement importants. Parmi les questions qui exigent une attention particulière, il y a:

- le besoin de consentement en connaissance de cause;
- les droits individuels à la vie privée; et
- la découverte potentielle de problèmes de santé sérieux pendant l'entretien.

Les superviseurs et les enquêteurs doivent garder les questions décrites ci-dessous en mémoire en conduisant les entretiens:

Respecter la tradition culturelle, les connaissances et les coutumes

L'enquête doit adhérer aux lois morales locales et toute approbation exigée de l'administration locale devrait être acquise avant la conduite du travail sur le terrain. Les codes locaux de tenue et de comportement doivent être respectés, ainsi que les procédures locales religieuses et sociales, les coutumes et les habitudes alimentaires.

Le consentement en connaissance de cause

Aucune enquête ne devrait être conduite sans un consentement antérieur. Les personnes interrogées pendant l'enquête devraient être informées de toutes les procédures de l'entretien et l'on devrait demander leur consentement avant la conduite de l'enquête.

Le consentement volontaire

La participation des personnes interrogées à une enquête devrait être volontaire et personne ne devrait être forcée à y consentir.

La protection des enquêtés

Le soin devrait être pris pour éviter de mettre les enquêtés dans certaine position dans la quelle ils pourraient subir un mal émotionnel ou physique. Des cas spécifiques incluent les questions qui poussent l'enquêté à revivre une expérience d'affliction, ou lorsque la participation peut constituer un problème pour l'enquêté dans le ménage ou dans la communauté.

Le respect de la vie privée

La vie privée des enquêtés ne devrait pas être violée en les contraignant à répondre aux questions indélicates auxquelles ils préféreraient ne pas répondre.

La confidentialité

Les procédures de l'enquête devrait respecter la nature confidentielle de toutes les informations collectée. On doit prendre le soin de ne jamais contrevenir à la confidentialité promise aux enquêtés. A moins que cela ne soit absolument nécessaire, le personnel devrait éviter de garder des informations qui permettent l'identification des participants individuels à l'enquête.

Pendant l'entretien des enfants, la confidentialité est souvent impossible, puisque l'enfant est rarement seul pendant l'entretien, un aîné étant généralement présent. La possibilité de biais est ainsi inhérente, puisque ces enfants, auraient pu vouloir dire des choses différentes s'ils répondaient en privé que ce que la présence d'un aîné leur a fait dire.

Eviter de susciter des espérances peu réalistes

Les enquêteurs sur le terrain devraient expliquer clairement aux personnes interrogées ce qui doit être fait avec les informations collectées. Les promesses faites aux enquêtés, aux leaders

communautaires, aux employeurs, aux parents/tuteurs et aux enfants doivent être tenues. Ne pas faire de promesses quant à l'amélioration de leur situation comme une conséquence de l'enquête.

Compensation pour des réponses

C'est une question vexante. En règle générale, aucun enquêté ne devrait être indemnisé pour sa participation à une enquête. Cependant, aucune règle n'est établie, et, selon l'échelle et d'autres particularités de l'enquête (dont son budget), les responsables de l'enquête doivent prendre la décision qu'ils considèrent le mieux. Dans certains cas, la participation à une enquête occasionne des frais pour l'enquêté et une certaine compensation en nature, un rafraîchissement léger par exemple, pourrait être justifiée. On devrait prendre soin de donner une compensation identique à tous les enquêtés, indépendamment de leurs situations respectives.

Les dilemmes moraux

Un dilemme moral apparaît lorsque l'enquêteur, dans le contexte d'un entretien confidentiel, se rend compte de quelque menace sur un enfant. Cela devrait-il être signalé à la famille, malgré les promesses de confidentialité faites à l'enfant enquêté? Selon une certaine opinion, puisque les familles consacrent librement du temps au processus d'enquête, elles ont droit aux réactions concernant toute circonstance importante (par exemple lorsqu'un enfant montre une blessure qui semble exiger une assistance médicale). L'avis opposé, cependant, voit un tel pas comme une infraction de la clause de confidentialité, qui devrait s'appliquer également aux enfants enquêtés. On ne peut fournir aucune directive claire dans ce cas. Une résolution possible consiste pour l'enquêteur jugeant le problème sérieux d'accompagner l'enfant, avec son consentement, informer le parent. Une approche supplémentaire est de fournir à l'enquêteur une liste de centres qui peuvent apporter une aide aux enfants qui en ont besoin et l'enquêteur, selon son jugement informera un tel centre de la situation de l'enfant. Il y a un autre dilemme. La situation peut emmener les enquêteurs à émettre des jugements pour lesquels ils n'ont aucune formation; par ailleurs, la conscience des enquêteurs peut leur interdire de négliger un enfant en situation d'assistance urgente.

Les réactions aux enquêtés

Une autre question implique les réactions aux enquêtés et, lorsque cela est approprié, aux communautés entières impliquées. Quel genre d'information doit être relayé, par exemple les procédures de l'enquête, comment les informations seront utilisées, et les résultats préliminaires, devraient être décidées avant les entretiens. Ces commentaires peuvent aider à soulager le souci potentiel des enquêtés cibles ou des communautés.

ChildLabourStatistics_FR.indd 246 9.11.2005 9:38:48

8.7 ■ Etude pilote[10]

La dernière étape avant l'exécution réelle de l'enquête, une étape qui est souvent limitée aux enquêtes à grande échelle, est l'étude pilote, réalisée après la formation des enquêteurs [11].

Ce processus peut être vu comme la répétition finale de l'enquête avant la mise en œuvre totale de l'enquête sur le terrain. L'étude pilote aspire à assurer que tous les aspects de l'enquête sont mis en œuvre sans à-coup et que toutes les parties impliquées comprennent les procédures.

L'étude pilote pourrait même être vue comme une extension de la formation sur le travail de terrain. En effet, elle devrait être conduite juste après la formation sur le travail de terrain, en accordant un temps suffisant avant l'enquête réelle pour apporter les rajustements nécessaires de dernière minute. Trop souvent, une étude pilote devient une simple formalité, d'abord trop petite et avec une couverture limitée, ensuite trop grande et non spécifique aux objectifs, avec une disposition inadéquate pour l'analyse et l'utilisation des informations collectées.

Objectifs

Toute étude pilote doit définir et limiter ses objectifs. Elle devrait:

- établir des critères clairs pour l'évaluation et tirer des conclusions;
- élaborer des procédures pour la collecte et la documentation sur les informations exigées; et
- entreprendre une analyse approfondie des informations collectées.

Le timing

Les tests de questionnaires sur le terrain devraient généralement être conduits trois ou quatre mois avant le travail principal sur le terrain. L'étude pilote devrait suivre après l'achèvement des questionnaires, suivant le test sur le terrain, pour qu'il y ait un temps suffisant pour l'analyse des résultats et la mise en œuvre de tous les changements finals nécessaires.

La structure

Lorsque cela est possible, l'étude pilote devrait être répétée avec de petits échantillons sélectionnés dans toutes les zones à enquêter y compris une simulation ordinaire quotidienne de ce qui se passera pendant le processus d'enquête réel:

- une réunion d'informations au quartier général;
- le transport sur les sites;
- la localisation des grappes à enquêter;
- la prise de contact avec les autorités locales;
- la sélection des ménages pour les entretiens;
- la procédure et la mesure de l'entretien;
- l'enregistrement des données collectées; et
- la gestion et la tabulation des résultats de données.

---

10 Une étude pilote est différente de l'étude test/pré-test pilote. Le test/pré-test vérifie la clarté et la séquence des questions dans le (peut-être le tout premier) projet de questionnaire et le temps moyen mis pour une interview. Elle intervient normalement avant la formation des enquêteurs. L'étude pilote, par ailleurs, est une répétition complète du processus d'enquête, y compris la préparation du projet de tableau à partir des données collectées. Le but est d'assurer que toutes les étapes et tous les plans de l'enquête fonctionnent comme prévu.

11 La formation des enquêteurs comprend normalement un test sur le terrain (une étape dans le processus d'enquête pendant la formation des enquêteurs pour revoir et finaliser les questionnaires, ainsi que pour fournir une formation pratique aux superviseurs et aux enquêteurs).

ChildLabourStatistics_FR.indd 247 9.11.2005 9:38:49

8.8 ■ Autres dispositions préparatoires

8.8.1 ▮ Les équipements informatiques et de traitement de données

Une forte interaction entre le coordonnateur de l'enquête et l'équipe de traitement de données est nécessaire au cours du processus préparatoire, pour que l'enquête puisse bénéficier d'un équipement de calcul et de programmation nécessaire à un bon résultat. L'acquisition de logiciel et le développement pour la saisie, le nettoyage et l'analyse des données collectées sont essentiels. Le logiciel et le matériel devraient être bien testés avant l'exécution du travail sur le terrain pour assurer une bonne performance. Une partie de la préparation du travail sur le terrain consiste, alors, à acquérir et tester les équipements de programmation nécessaires et des experts expérimentés dans l'utilisation du logiciel de traitement de données.

Le personnel de saisie des données doit aussi être recruté et embauché avant le travail sur le terrain. Le nombre de personnes exigées dépend de la taille de l'enquête, mais cela dépend aussi de la disponibilité du personnel qualifié et des fonds alloués pour ce travail. Le personnel de saisie de données, comme mentionné plus tôt, devrait être formé en même temps que les superviseurs et les enquêteurs pour une compréhension du questionnaire et des codes. Il devrait aussi bénéficier de la formation avec des programmeurs à l'utilisation du logiciel approprié.

L'équipement de bureau et les provisions nécessaires devraient être préparés avant la collecte de données. Cela inclura probablement des articles comme les ordinateurs, les dispositifs de stockage de mémoire, du papier et des imprimantes. Une alimentation d'énergie fiable pour diriger l'équipement sans interruptions est aussi nécessaire. La préparation préalable pour ces besoins permet d'éviter des retards potentiels pendant le travail réel sur le terrain.

8.8.2 Retour de questionnaires remplis

Les dispositions pour le retour des questionnaires remplis constituent une décision importante pour le coordonnateur d'enquête. Cela dépend aussi de la diffusion des équipements de calcul disponibles dans les locaux du bureau national de statistique ou d'une autre organisation responsable de la mise en œuvre de l'enquête. Dans certains cas, la saisie des données est exécutée au niveau inférieur à l'échelle nationale, puis envoyée ensuite aux bureaux nationaux. Dans d'autres cas, les données sont enregistrées directement dans des ordinateurs de poche au niveau du terrain. Dans d'autres cas encore, tous les questionnaires sont envoyés à une unité de traitement de données centralisée.

Les questionnaires doivent être rendus au quartier général (siège) pour la saisie des données à temps; cela assure une saisie efficace et des réactions sur le processus. Une procédure est donc nécessaire pour retourner les questionnaires au quartier général. Si elle est exécutée de façon quotidienne ou de façon progressive, elle devrait assurer un flux constant de questionnaires et éviter toute perte. La procédure de récupération des questionnaires et l'expédition doit être claire pour tous les enquêteurs et les superviseurs; il n'y a ainsi aucune confusion.

Finalement, cela est une proposition coûteuse, mais si les fonds le permettent, il est possible pour les enquêtes de petite taille d'échantillon, les questionnaires remplis puissent être photocopiés avant d'être envoyés au quartier général, surtout s'ils doivent être envoyés sur de longues distances.

ChildLabourStatistics_FR.indd 248 9.11.2005 9:38:50

La conduite du travail sur le terrain

II.9

9.1 ■ Introduction

Un travail efficace sur le terrain est capital au succès d'une enquête. Les résultats d'enquête fiables dépendent d'un travail de haute qualité sur le terrain.

Dans ce chapitre, nous supposons que toutes les dispositions antérieures sont déjà en place, particulièrement la liste d'échantillons de ménages à enquêter et l'appui logistique traité au Chapitre 8, et nous décrivons les activités principales du travail sur le terrain et les étapes nécessaires pour leur finalisation.

Les tâches principales du travail sur le terrain comprennent:

- la sélection des ménages à enquêter;
- l'assignation des tâches respectives aux superviseurs et aux enquêteurs / interviewers;
- la mise en place de procédures pour l'identification des enquêtés;
- le choix des techniques d'interview; et
- les décisions de gestion des difficultés qui peuvent survenir pendant le travail sur le terrain, particulièrement à l'étape de l'interview.

Plan du chapitre

La **section 9.2** s'étend, point par point, sur le processus de sélection des ménages pour l'interview.

La **section 9.3** aborde les rôles des superviseurs et enquêteurs sur le terrain, en insistant sur leurs responsabilités avant et après le travail sur le terrain.

La **section 9.4** montre les aspects importants du travail sur le terrain, par exemple le timing et l'identification des enquêtés et présente l'interview comme l'essence du travail sur le terrain.

La **section 9.5** examine les procédures et les difficultés à cet égard.

La **section 9.6** traite d'autres questions du travail sur le terrain, par exemple l'examen des questionnaires remplis, leur assemblage pour le suivi de la progression de la collecte de données et l'envoi pour le traitement des informations.

9.2 ■ La sélection de ménages pour l'interview

Avant le début de l'interview, on doit mettre à jour une liste complète de ménages ciblés, ou la créer si elle n'existe pas.

Trois étapes dans la sélection des ménages

Dans une enquête auprès des ménages, le ménage constitue l'unité fondamentale d'échantillonnage, la pratique habituelle consiste à mettre à jour des listes existantes d'enquêtes passées; il faut néanmoins limiter la mise à jour aux unités finales de zone réellement tirées dans l'échantillon. La procédure de sélection des ménages implique alors trois étapes essentielles – l'établissement de la carte, la segmentation et la liste des ménages – avec une catégorisation à trois niveaux de la population cible (c'est-à-dire la population de ménages à couvrir par l'enquête), y compris la création de zones de dénombrement (ZD), des segments et, finalement, des ménages. Ces étapes sont conduites dans l'ordre; elles sont expliquées ci-dessous.

Les populations cibles

Pour une enquête auprès des ménages, la population cible est le nombre total de ménages dans la zone géographique appropriée. Pour les ENTE basées sur les ménages, la population cible est ainsi le nombre total de ménages dans le pays tout entier. Sans entrer dans les détails (il existe plusieurs livres et manuels standard sur le sujet), le processus de sélection de l'échantillon commence par l'identification de la zone géographique entière à laquelle la population cible est liée comme «la base de zone», sur laquelle le choix de la première étape est fait. De nouveau, pour une ENTE, la population cible étant tous les ménages dans le pays, la base logique de la zone est celle des zones de dénombrement (ZD) du recensement. La première étape dans le processus de sélection de l'échantillon – exécutée au bureau de direction plutôt que sur le terrain – est le choix d'un certain nombre de ZD à partir du total de toutes les ZD. Finalement, la sélection des ZD particulières dépend aussi bien de la taille que du plan de l'échantillon. Pour chaque ZD, les informations disponibles incluent habituellement les informations géographiques et administratives (par exemple la province, le district, la localité / la circonscription), les caractéristiques de la localité / de la circonscription (classification par exemple rurale-urbaine, taille), et le nombre de ménages, et la composition du ménage, l'âge, la distribution selon le sexe, le nombre des travailleurs, etc.

La taille d'une ZD, du point de vue de l'échantillonnage, est le nombre de ménages enregistrés comme résidents dans la ZD. Etant donné que les ZD sont souvent grandes, la segmentation est conduite dans les ZD sélectionnées. (Comme on le verra plus tard, cependant, les ZD ne sont parfois pas segmentées et, parfois, elles sont groupées quand leur nombre est inférieur au nombre de ménages requis pour l'unité d'échantillonnage primaire [UEP])[1].

La segmentation

Ensuite, on met à jour la liste de ménages dans chaque segment à sous-échantillonner pour l'interview. Une description du processus de segmentation et l'inscription des ménages dans les ZD sélectionnées suivent:

1) *La détermination du nombre de segments.* Si, comme c'est souvent le cas, un plan d'échantillonnage par grappes est appliqué, la première étape de création de la liste de ménages est l'inscription de segments dans chaque ZD choisie. Les segments sont sélectionnés de

[1] L'unité d'échantillonnage primaire (UEP) est l'unité tirée à la première étape de l'échantillonnage, d'où les ménages sont souvent tirés comme l'unité d'échantillonnage primaire finale à la seconde étape du processus de sélection d'échantillon.

ChildLabourStatistics_FR.indd 250 9.11.2005 9:38:52

façon aléatoire et devraient être de taille égale en termes du nombre de ménages inclus. Le nombre de segments choisis peut soit être spécifié à l'avance dans la sélection de l'échantillon par le personnel chargé de l'échantillonnage, soit calculé en divisant la ZD par la taille de grappe souhaitée, en arrondissant ensuite au nombre entier le plus proche.

- Si chaque grappe doit être composé de 40 ménages, par exemple, le nombre total de ménages dans chaque ZD est alors divisé par ce nombre. Si le nombre de ménages dans la zone est égal à la taille de grappe souhaitée, c'est-à-dire 40, aucune segmentation n'est donc nécessaire.
- Si par contre la taille de grappe souhaitée est 20, et que le recensement le plus récent de population est employé comme une base et qu'il a enregistré 200 ménages dans cette zone, le nombre de segments à enregistrer serait 10.
- Si la division du nombre de recensements par la taille de grappe donne une fraction, elle est alors arrondie au nombre entier le plus proche. Par exemple, 5,6 mèneraient au choix de 6 segments.

2) *Segments et taille de l'UEP*. En choisissant des ménages à enquêter, certaines ZD peuvent avoir de si grandes populations qu'elles compromettent la capacité de créer des segments et la configuration d'une taille maniable. Dans ces situations, il est souvent mieux de diviser les ZD en plusieurs quadrants d'approximativement la même taille de population, en produisant ainsi des zones de taille réduite. On choisira l'une d'entre elles de façon aléatoire dans ces quadrants comme l'UEP[2]. Les segments sont alors choisis de chacun de ces quadrants, déterminés soit par un nombre prédéterminé de segments soit par la taille de grappe souhaitée.

   Pour assurer une exécution appropriée en divisant les ZD en des quadrants, on devrait consulter des experts en échantillonnage. La création de quadrants devrait être suffisamment documentée pour assurer des probabilités d'enquête et des calculs de poids corrects pendant l'évaluation et l'analyse des données. (Parfois, quand le plan de l'enquête prend en compte l'échantillonnage systématique de ménages avec un début aléatoire, les ménages peuvent être sélectionnés directement à partir de l'UEP, comme expliqué dans le Chapitre 6 et, dans ce cas, la segmentation de l'UEP n'est pas exigée.)[3].

3) *La création d'un croquis de la carte*. Il est souvent difficile de trouver des cartes qui tracent en juste proportion les zones d'échantillonnage. En créant une liste des ménages, dans de tels cas, il peut être nécessaire de produire un plan sommaire de la ZD. Trouver une carte de la zone cible et tracer les frontières de la ZD cible. Indiquer les noms des routes, des rues et des ruelles et inclure des frontières physiques dans la ZD comme des rivières, des cours d'eau et des montagnes. Pour éviter une confusion potentielle plus tard, utiliser des symboles standard d'établissement de carte pour marquer la ZD.

4) *Enregistrement de points de repère importants*. Une fois que l'unité d'échantillonnage primaire (UEP) a été décrite, il est important de marquer toutes les particularités significatives dans les frontières qui pourraient aider à l'identification pendant le travail sur le terrain. Celles-ci comprennent des points de repère tels que des rues internes, des chemins et des cours d'eau. L'on devrait également utiliser des symboles standard.

---

2 Ce qui représente la « taille appropriée » d'une UEP, c'est-à-dire le nombre d'unités qu'un UEP peut contenir, dépend des circonstances et des objectifs de l'enquête. On doit prendre en compte des considérations pratiques telles que les coûts de la collecte de données, la disponibilité d'une base de sélection d'échantillon et l'efficacité du plan résultant.

3 Lorsque les coûts de transport sont trop élevés, et lorsque les segments sont suffisamment hétérogènes, il est préférable de recourir à l'échantillonnage par grappes. Dans les zones très peuplées, cependant, l'échantillonnage systématique à partir de la liste des ménages des UEP sélectionnées est mieux.

ChildLabourStatistics_FR.indd 251 9.11.2005 9:38:53

5) *Enregistrement de logements*. Marquer l'emplacement de logements (ou des unités de logement) pour aider à la localisation de divers ménages pendant le travail sur le terrain. La localisation des logements devrait consister en un comptage rapide, plutôt qu'un contact avec chaque ménage. Une exception peut être faite lorsque les bâtiments contiennent plus d'un ménage et qu'il est nécessaire pour l'enquête d'en déterminer le nombre. Le marquage des grands bâtiments près des constructions telles que les écoles, les églises et les foyers municipaux peut aussi aider à la localisation des ménages.

6) *Détermination du nombre de ménages*. Premièrement, il faut additionner le nombre de ménages dans un segment donné. Ce nombre est déterminé en ajoutant le nombre de logements (ou des structures comme des maisons et des bâtiments avec des ménages), en multipliant ensuite ce nombre par le nombre approximatif de ménages par logement. Noter que le nombre de ménages déterminés dans chaque segment n'a pas besoin d'être un compte exact; les estimations sont acceptables. La liste des ménages devrait couvrir la zone entière des ZD sélectionnées, pour que l'échantillonnage systématique puisse être appliqué.

7) *Segmentation sur la carte*. Enregistrer et dénombrer les segments sur le plan sommaire. Pour chaque ZD, le nombre requis de segments devrait être dressé sur la carte, avec chaque segment incluant approximativement le même nombre de ménages. Chaque segment devrait alors être numéroté. En raison du fait que la densité de population dans les ZD peut différer, la taille géographique des segments peut varier de façon significative, plus petite pour des zones plus denses et plus grande pour celles qui sont moins denses.

8) *Choix de segments*. Avec l'échantillonnage par grappes, un segment dans chaque ZD doit être sélectionné pour des interviews. Dans la sélection d'un segment, il faut utiliser une méthode comme une table de nombres aléatoires, pour le choix d'un nombre entre un et le nombre total de segments. Pour éviter tout biais, une personne, autre que celle qui a exécuté la segmentation de carte devrait faire le choix. Supposons qu'une enquête ait une ZD qui, après configuration, contient 300 ménages. Si le nombre de segments souhaité est prédéterminé comme étant 30, chaque segment devrait alors contenir 10 ménages. Avec des fractions, arrondir la ZD au nombre entier le plus proche. Si l'échantillonnage systématique est suivi, alors les ménages sont sélectionnés directement des listes de ménages des ZD choisies.

Encadré 9.1 Les étapes de sélection des ménages dans l'échantillonnage par grappes

1. La détermination du nombre de segments
2. La segmentation et le classement de zones de dénombrement par taille
3. La création du croquis de la carte
4. L'enregistrement de points de repère importants
5. L'enregistrement de logements
6. La détermination du nombre de ménages
7. La segmentation sur la carte
8. Le choix des segments (mène au choix des ménages)

ChildLabourStatistics_FR.indd 252 9.11.2005 9:38:54

9.3 ■ Les rôles des enquêteurs et des superviseurs

Le travail sur le terrain est complexe. Il exige la collaboration rapprochée de plusieurs individus, notamment les enquêteurs et les superviseurs, chacun d'eux exécutant des tâches essentielles. La section suivante explique les rôles généraux et les tâches spécifiques de chaque poste.

9.3.1 ▮ Les tâches de superviseur

Alors que les enquêteurs entrent en contact direct avec les ménages (et les enquêtés) et conduisent des interviews, les superviseurs, eux, fonctionnent comme des coordonnateurs, servant de liaisons essentielles entre les enquêteurs et les responsables sur le terrain.

Les superviseurs prennent part aussi bien à la préparation qu'à la conduite du travail sur le terrain. Leurs responsabilités peuvent différer avant et pendant les opérations sur le terrain. Si les tâches avant le travail sur le terrain, par exemple, insistent sur la préparation et l'anticipation, celles qui sont exécutées pendant le travail sur le terrain sont plus orientées vers l'assurance d'une bonne communication avec le siège (quartier général) et la promotion de conditions de travail positives, avec des enquêteurs motivés et efficaces.

Les tâches avant le travail sur le terrain

Une liste complète des tâches fondamentales des superviseurs avant le travail sur le terrain comprend:

- l'acquisition, le rassemblement et la distribution des listes de ménage et des cartes nécessaires pour la localisation des cibles/ménages à enquêter aux enquêteurs;
- la formation des enquêteurs, par des discussions, concernant des questions telles que la localisation des ménages et d'autres conditions spéciales possibles;
- le développement d'une stratégie détaillée pour l'exécution du travail sur le terrain par l'examen renforcé de la zone de dénombrement, et la préparation, pour chaque enquêteur, d'un programme de visites des ménages assignés;
- encourager la coopération dans la zone de dénombrement par un engagement avec les autorités locales et la communauté à enquêter;
- organiser tous les besoins logistiques du travail sur le terrain, de l'acquisition d'équipements nécessaires aux dispositions de paiement des enquêteurs; et
- l'arrangement et la confirmation du voyage et du logement de l'équipe sur le terrain.

Les tâches pendant le travail sur le terrain

Une fois que les préparatifs du travail sur le terrain sont terminés, le travail du superviseur devient la gestion de l'exécution et le suivi du travail sur le terrain, dont les tâches ci-dessous:

- *l'assignation de responsabilités à chacun des enquêteurs dans les équipes.* Les superviseurs devraient s'assurer que les charges de travail sont bien distribuées, en tenant compte des capacités de chaque enquêteur. La repartition des charges de travail et le timing du travail sur le terrain devraient aussi inclure les pauses de travail suffisantes pour les enquêteurs. (Voir l'encadré, ci-dessous, pour des leçons apprises de la planification et la charge de travail.)
- *l'assurance que les enquêteurs accomplissent les tâches assignées, et dans le temps et de façon efficace.* On devrait garder les documents sur les tâches par l'utilisation de fiches de contrôle du

travail sur le terrain. Le programme de travail devrait être composé de dates réalistes – des dates peu réalistes pour l'achèvement du travail sur le terrain, par exemple, peuvent aboutir à des interviews précipitées qui compromettent la qualité des données.

- *la confirmation de la précision de l'enquêteur à se conformer aux règles et à remplir les questionnaires.* Cela inclut l'examen périodique des questionnaires achevés et des discussions avec les enquêteurs concernant toutes les difficultés.
- *la promotion et l'échange d'informations entre les enquêteurs et les coordonnateurs sur le terrain.* Cela demande que les coordonnateurs sur le terrain soient amplement informés à travers des rapports d'activités et des discussions régulières. Les mises à jour régulières concernant la position et le progrès d'équipes sur le terrain devraient être relayées au quartier général.
- *l'entretien de l'équipement sur le terrain pour éviter des retards coûteux*.
- *la promotion et le maintien d'un environnement de travail positif, encourageant ainsi la conformité avec les procédures recommandées et la production de plus haute qualité.*
- *l'organisation du retour des questionnaires remplis au bureau central pour analyse*.

Le contrôle de la qualité pendant l'enquête

L'objectif de base d'un programme de contrôle de la qualité est de s'assurer que sous des contraintes de ressources, les erreurs sont réduites au minimum et que le travail est accompli selon les procédures établies. L'assurance de la qualité devrait être entreprise à toutes les étapes d'une enquête – un bon contrôle de qualité à chaque étape augmente la qualité des étapes suivantes.

Le contrôle de qualité implique que toute tâche doit être logique, en grande partie, le travail de vérification et le test. Le contrôle de qualité est en particulier important pour des volumes importants de travaux similaires ou répétitifs, par exemple, l'entrevue et le traitement de données. Avec ce type d'activités, il peut y avoir un problème de qualité en raison des écarts dans la concentration ou le manque d'adhésion aux procédures standard.

Les mesures pour améliorer la qualité de collecte de données incluent:

- Des instructions claires qui couvrent presque toutes les situations qui pourraient se présenter. Ces instructions devraient clairement exposer les actions nécessaires pour résoudre les problèmes, que ce soit sur le terrain ou dans un bureau. Par exemple, les instructions pour le terrain devraient expliquer:
  - Comment choisir le logement correct;
  - Comment savoir si un ménage est couvert par l'enquête; et
  - Qui interroger dans les ménages échantillonnés;
- une formation approfondie, à la fois formelle et sur le tas, pour les enquêteurs, le personnel de saisie des données et le personnel de bureau; et
- la supervision et le contrôle de la qualité du travail des enquêteurs et du personnel de bureau.

Les mesures pour assurer la qualité d'une interview comprennent:

- l'accompagnement des enquêteurs sur le terrain; et
- la vérification, aux adresses choisies, que les interviews y ont vraiment eu lieu. On peut faire cela soit par courrier soit en personne; dans le cas dernier, la vérification peut aussi impliquer de reposer des quelques questions clefs à l'enquêté.

ChildLabourStatistics_FR.indd 254 9.11.2005 9:38:56

Encadré 9.2 Leçons tirées des programmes de travail

L'Inde

Pendant l'ETE expérimentale de 1992/93 (dans des zones urbaines et rurales choisies) en Inde, on a rencontré quelques difficultés avec les questionnaires ménages. Le problème principal consistait en ce que, lorsque l'on est entré en contact avec les ménages cibles pour l'interview, le chef du ménage ou un autre informateur adulte était souvent absent de la maison. Les hommes et la plupart des femmes de ces ménages étaient au travail pendant toute la journée. Seuls les femmes sans emploi ou les petits enfants étaient disponibles pour répondre aux questions et ils ne pouvaient pas souvent donner tous les détails du travail des autres membres du ménage. Il a donc fallu des investigations considérables et de l'ingéniosité pour faire ressortir l'information requise. Parfois même les membres adultes ne pouvaient pas fournir des informations fiables, soit en raison du manque de connaissance soit à cause des problèmes de communication.

Il a été noté durant cette enquête que ces difficultés auraient pu être surmontées si les enquêteurs étaient restés la nuit dans les villages à enquêter. Cela aurait permis que les interviews des ménages se fassent en fin d'après-midi ou dans la soirée, lorsque probablement la plupart des enquêtés appropriés seraient à la maison. L'enquête souligne donc le besoin de maintenir des programmes de travail de terrain flexibles et prévoir ces difficultés potentielles avant l'exécution. Bien que les coûts soient un facteur dans la planification du travail sur le terrain, des dates butoirs réalistes devraient aussi jouer un rôle important dans l'assurance d'un achèvement opportun des étapes diverses de travail. (BIT. 1996: *Results of methodological experiments*, 1992-93. pp. 68, 71)

La Tanzanie

L'enquête intégrée sur la main-d'œuvre et le travail des enfants de la Tanzanie en 2001 a révélé l'importance d'une assignation correcte des charges. Le personnel de direction, par exemple, était souvent responsable d'une variété d'activités qui devaient toutes être exécutées en même temps. Les activités comme la rédaction et le codage étaient souvent retardées parce qu'elles ont dû être entreprises simultanément avec des tâches de supervision et de paiement du personnel sur le terrain. Comme l'enquête l'a montré, ces retards peuvent accroître les coûts de l'enquête de façon significative. (Tanzanie, 2001. p. 20).

Le besoin d'une supervision rapprochée

L'erreur de l'enquêteur représente l'un des plus grands obstacles de collecte de données précises et utiles sur le terrain. Le risque d'erreur dans la collecte de données a tendance à être plus grand au début du travail sur le terrain, étant donné l'inexpérience de beaucoup d'enquêteurs. Les erreurs non corrigées constituent une menace plus grande, puisqu'ils peuvent facilement devenir habituels. Il est donc essentiel de suivre étroitement les enquêteurs et d'éditer les questionnaires achevés, en assurant une collecte de données entière et précise. Les superviseurs peuvent évaluer la performance d'un enquêteur en observant quelques interviews, en éditant des questionnaires achevés avant et en conduisant des sessions régulières de réactions avec les enquêteurs. On peut même répéter un petit échantillon d'interview pour obtenir une indication de la fiabilité des réponses et évaluer le travail d'enquêteurs particuliers.

Encadré 9.3 Le besoin d'une supervision rapprochée: un exemple de la Tanzanie

L'enquête intégrée sur la main-d'œuvre et le travail des enfants de la Tanzanie de 2001 a démontré qu'une supervision rapprochée des interviews sur le terrain était la clef d'une bonne finalisation des interviews dans le temps et de façon efficace. Dans des cas où les interviews n'ont pas été suffisamment contrôlées, on assistait souvent à de mauvais résultats, menant à un temps significatif passé sur des corrections et des reprises d'interviews. L'enquête a montré que les erreurs d'interviews pourraient facilement aboutir à une réaction en chaîne, causant par exemple des retards de l'achèvement des activités de l'agence centrale (Tanzanie, p. 20).

ChildLabourStatistics_FR.indd 255 9.11.2005 9:38:57

9.3.2 ▮ Les tâches des enquêteurs

Un bon travail sur le terrain dépend en grande partie de la capacité des enquêteurs. Leur rôle est extrêmement important, puisqu'il implique un contact direct avec les enquêtés et la finalisation des interviews. Les enquêteurs sont aussi la face publique de l'équipe d'enquête, du moins en ce qui concerne les ménages. Au-delà de l'efficacité dans le travail, les enquêteurs devraient donc posséder une personnalité agréable, de la patience avec les enquêtés et une écriture lisible pour remplir les questionnaires.

Les procédures doivent être suivies pour assurer une bonne collecte de données de façon efficace et impartiale. Chaque enquêteur reçoit normalement les éléments de base suivants:

- le manuel de l'interviewer (ou le manuel de l'enquêteur);
- un nombre suffisant de questionnaires et des fiches de contrôle d'enquêteur;
- des documents d'identification de l'enquêteur;
- du matériel de bureau, dont une pochette, du presse-papiers et des stylos; et
- des éléments personnels pour assurer le confort de l'enquêteur pendant son travail sur le terrain.

La section suivante traite des procédures de l'enquêteur, de la préparation à la conduite et à la finalisation des interviews.

Les tâches avant l'interview

Avant la conduite des interviews, les enquêteurs doivent étudier le manuel de l'enquêteur, les notes de session de formation et les questionnaires, ainsi qu'observer les instructions des superviseurs.

Les enquêteurs doivent entièrement comprendre toute la documentation liée aux ménages à enquêter, fournie par les superviseurs, y compris les cartes. En outre, les enquêteurs devraient poser toutes les questions pour résoudre les ambiguïtés relatives à leurs instructions. Il est plus facile de résoudre tous les problèmes et les doutes à cette étape que cela ne l'est pendant le travail sur le terrain.

Enregistrement et repérage

Les interviews devraient être conduites dans les ménages exacts et ils doivent être bien documentés.

Les enquêteurs doivent se référer aux fiches de contrôle de l'enquêteur qu'ils détiennent, et, aussitôt qu'ils reçoivent les détails de leur travail, enregistrer les informations sur le ménage, dont les noms et les localisations les concernant.

La fiche de contrôle de l'enquêteur donne une bonne voie à suivre dans l'enregistrement et le repérage aussi bien les ménages que les membres à enquêter. La fiche fournit aussi un bon résumé du travail sur le terrain pour chaque ménage.

Les enquêteurs devraient s'assurer qu'ils possèdent un nombre suffisant de questionnaires ménages et que chacun est correctement étiqueté et rempli avec les informations d'identification. L'étiquetage des questionnaires aide énormément pour une documentation correcte de chaque interview et permet d'éviter les pertes et les données non identifiées.

ChildLabourStatistics_FR.indd 256 9.11.2005 9:38:58

Contacter les ménages pour l'interview

Une fois que les instructions et les cartes de localisation sont assimilées et que les ménages assignés sont correctement enregistrés, les enquêteurs doivent entrer en contact avec les ménages.

Les enquêteurs devraient annoncer tous les problèmes aux superviseurs, pour qu'ils soient entièrement informés et être à même de proposer des solutions. Une variété de difficultés potentielles concernant le contact avec les ménages peut se présenter. Il y a par exemple:

- *Le ménage pour l'interview n'est pas dans la structure définie.* Ce problème peut arriver si le nom sur la liste de ménages ne correspond pas au ménage dans la structure cible. L'enquêteur peut constater que le ménage avec le nom donné vit en réalité dans un bâtiment ou une maison différente. Cependant, pour la collecte de données, l'enquêteur devrait interviewer le ménage qui vit dans le bâtiment ciblé.
- *Plus d'un ménage trouvé dans la même maison.* Si l'enquêteur constate que deux ménages vivent dans une structure qui est supposée n'en avoir qu'un, les interviews devraient se passer avec les deux. Cela devrait seulement être fait lorsque deux ménages existent dans le bâtiment/la structure. Si trois ménages ou plus vivent au même lieu, seul le ménage assigné devrait être enquêté.
- *Personne n'a été trouvée dans le bâtiment/la maison.* Un ménage cible peut avoir déménagé et laissé ce logement vide jusque là. Enregistrer ces cas en marquant «maison inhabitée» sur le questionnaire. De nouveau, cette information devrait être relayée au superviseur dès que possible.
- *Un ménage choisi a déménagé et a été remplacé par un autre.* Dans ce cas, le nouveau ménage devrait être enquêté.
- *Soit le numéro de la structure soit le nom du chef de famille donné diffèrent de ce qui existe sur le terrain.* Parfois un enquêteur, à qui l'on a assigné un nom de ménage, trouve un nom différent au numéro de structure donné. Dans ce cas, il faut enquêter la personne la mieux informée présente dans le ménage.
- *Personne n'est à la maison, mais les voisins disent qu'ils seront de retour.* Il arrive souvent que les ménages ne soient pas à la maison, mais doivent être de retour dans quelques jours. Cette situation devrait être enregistrée sur le questionnaire du ménage en indiquant, avec le code approprié, que ni un membre du ménage ni aucun enquêté compétent n'était à la maison. L'enquêteur devrait revenir (autant de fois que le stipule le questionnaire ou le manuel de l'enquêteur) pour essayer de prendre contact avec le ménage. Si le ménage demeure absent, le superviseur doit en être informé et un ménage de remplacement doit être identifié selon les règles établies.

9.4 ■ Quelques aspects du travail sur le terrain

9.4.1 ▮ Le timing du travail sur le terrain

Le timing est souvent négligé dans la conduite des enquêtes. Le timing du travail sur le terrain doit prendre en considération les conditions locales. Ce facteur est particulièrement significatif dans une ETE, étant donné la saisonnalité des marchés du travail dans plusieurs pays. Ainsi, les ETE, qui, après tout, cherchent à montrer les liens entre les enfants travailleurs et l'impact sur leur éducation scolaire, devraient être faites lorsque:

- les écoles ne sont pas fermées pour les grandes vacances, et que
- c'est la saison pour les activités économiques normales.

Ainsi, avons-nous des problèmes potentiels liés à un timing inadapté du travail sur le terrain:

- *la non fiabilité des données.* Au Sénégal, par exemple, des interviews de l'ETE ont été faites pendant la saison sèche, qui est souvent une période d'activité économique réduite chez les travailleurs agricoles. Les données collectées, par conséquent, devraient présenter une image imprécise du travail des enfants [4].
- *des données insuffisantes.* L'organisation devrait tenir compte des festivals et autres événements (des élections importantes par exemple) qui pourraient emmener les ménages à s'éloigner de leurs logements.
- *des coûts élevés.* Un timing incorrect, lorsqu'il va au-delà de la période exigée pour une finalisation satisfaisante, peut aussi significativement accroître le coût du travail sur le terrain.
- *les inconvénients pour les travailleurs sur le terrain.* Le travail sur le terrain devrait être conduit pendant les périodes de l'année où l'on pense que le temps peut raisonnablement faciliter le voyage des travailleurs sur le terrain et permettre d'éviter les conditions qui pourraient endommager les questionnaires achevés.
- *des problèmes de sécurité.* Le timing du travail sur le terrain devrait prendre en compte les conditions de sécurité générales dans la zone d'enquête, en vue de permettre aux enquêteurs et aux superviseurs de travailler sereinement.

9.4.2 ▮ L'identification des enquêtés

Lorsque l'on administre des questionnaires, il est important de s'assurer que la plupart des personnes appropriées sont interviewées. Dans tous les cas, cependant, l'enquêteur doit enregistrer les noms de ces personnes qui ont en réalité fourni les réponses.

L'enquêté idéal

A la lumière des objectifs de l'enquête et des traditions sociales et culturelles locales, les responsables chargés de l'enquête prennent des décisions concernant l'ordre de préférence parmi les enquêtés potentiels.

Dans les enquêtes réalisées auprès des ménages, l'enquêté indiqué est la personne la mieux informée du ménage. Cet enquêté doit être capable de répondre à une série de

[4] BIT/IPEC: *Child labour survey: Results of methodological experiments in four countries, 1992-93* (Genève, Bureau International du Travail), 1996, pp. 70-73.

ChildLabourStatistics_FR.indd 258 9.11.2005 9:39:00

questions sur la composition et les caractéristiques du ménage et être capable de fournir des informations concernant l'éducation, le travail, la santé et la sécurité de tous les membres du ménage.

Enquêtés multiples

Les enquêteurs doivent tout d'abord établir qui est la personne la mieux informée du ménage et lui adresser les questions. Cependant, quand cela est nécessaire, les questions peuvent être partagées parmi les enquêtés – par exemple celles concernant le travail, la santé et la sécurité des enfants sont adressées à la personne la mieux informée sur ces domaines, peut-être la mère, tandis que les autres sont adressées au chef du ménage, même si c'est un autre membre.

Problèmes potentiels

Des difficultés peuvent survenir lorsque l'approche des enquêtés les mieux indiqués est en conflit avec la coutume, qui impose la personne qui devrait être considérée comme «le chef de famille». Le chef de famille, le plus souvent l'homme, n'est pas nécessairement le mieux qualifié pour répondre. Les mères, par exemple, sont souvent les mieux informées sur la santé et les questions de sécurité concernant les enfants et, dans ces cas, constitueraient de meilleures enquêtées.

Eviter les stéréotypes

Les enquêtés, dans la mesure du possible, devraient être choisis selon un processus sensible au genre sans l'influence de stéréotypes sociaux. Dans l'identification de l'individu le mieux informé, les experts devraient être prudents pour ne pas promouvoir des stéréotypes, dont toutes les hypothèses non vérifiées selon lesquelles les femmes seraient les plus informées en matière de santé et de questions d'éducation des enfants.

Les enfants enquêtés

Les questions adressées aux enfants devraient être administrées à chaque enfant du ménage âgé de 5 à 17 ans. Comme nous l'avons vu dans le Chapitre 4, l'interview avec des enfants peut poser des difficultés, lorsque les enfants ne comprennent pas entièrement le contenu ou le contexte de questions posées. Les enfants peuvent donc avoir besoin de l'aide des mères ou des sœurs plus âgées.

On devrait aussi réaliser les interviews lorsqu'il y a une forte probabilité que les enfants sont disposés à l'interrogation. Le début de soirée, par exemple, peut être plus indiqué que la journée, quand les enfants, particulièrement ceux qui vont à l'école ou au travail, ne sont probablement pas à la maison. Alternativement, on essaie de s'assurer leur présence en conduisant des interviews, ou n'importe quelles sections spéciales d'interviews pour enfants, à un moment précédemment établi.

ChildLabourStatistics_FR.indd 259 9.11.2005 9:39:01

9.5 ■ Les questions liées à l'interview

9.5.1 ▮ Les procédures de l'interview

Les enquêteurs devraient garder une stricte neutralité au cours de l'interview:

- éviter les expressions qui peuvent suggérer des réponses aux personnes interviewées;
- être cohérent dans la formulation et l'ordre des questions;
- être plein de tact en répondant aux personnes interviewées hésitantes; et
- ne pas susciter d'espérances de la part de l'enquêté.

La valeur de la capacité d'un enquêteur à tisser de bons rapports avec des enquêtés est toujours appréciée. Cela peut aider considérablement dans la conduite d'interviews efficaces et satisfaisantes, conduisant à son tour à de meilleures données.

Au chapitre 8, il s'est agi de la question d'éthique pendant les interviews, ainsi que des règles à suivre en posant les questions, en particulier avec des enfants enquêtés. Cette section traite en détail des méthodes pour l'établissement du rapport avec les enquêtés.

Le superviseur sur le terrain demande à un enquêteur de communiquer avec le ménage choisi pendant le processus d'enquête. En général, le membre du ménage le mieux informé quant aux questions à discuter devrait répondre aux questions, tandis que les enfants devraient répondre aux questions spécifiquement conçues pour eux.

L'interviewer/enquêteur devrait s'approcher de l'enquêté du ménage de façon positive et active:

S'identifier

Les enquêteurs doivent décliner leur identité et expliquer l'objectif de l'enquête au représentant du ménage. (À cet égard, d'autant plus que le travail des enfants est une question sensible, quelque sensibilisation antérieure pourrait être utile. Les ménages choisis pour l'échantillonnage sont parfois informés à l'avance sur leur participation à l'enquête.)

Adopter une approche confiante

Les enquêteurs devraient faire un gros effort, à la fois au début et au cours du processus d'interview, pour s'assurer que l'enquêté se sent bien et qu'il est à l'aise. Un comportement confiant et direct de l'enquêteur peut considérablement dissiper toute inquiétude ou hésitation dans la réponse aux questions. Ne pas adopter un comportement d'excuse et éviter d'exprimer des énoncés d'une façon qui incite au refus.

Expliquer l'utilisation des données

Dans le but d'annihiler l'hésitation de l'enquêté, les enquêteurs devraient souligner la nature confidentielle des informations reçues pendant l'interview. Il faut insister sur le fait que les noms des enquêtés ne seront nullement utilisés et que leurs données rejoindront un ensemble de données anonymes qui comprend celles d'autres enquêtés.

Répondre aux questions des enquêtés

Les enquêteurs devraient s'assurer qu'ils ont répondu à toutes les questions des enquêtés de façon claire et concise avant l'interview. Cela peut comprendre l'explication du choix du ménage pour l'interview, ou du temps que l'interview prendra. Le questionnaire adressé aux ménages, par exemple, prend d'habitude environ 30 minutes, tandis que les questionnaires enfants peuvent prendre plus de temps, selon la facilité avec laquelle les enfants comprennent et répondent aux questions. Il est important de donner, autant que possible, des réponses précises et honnêtes.

ChildLabourStatistics_FR.indd 260 9.11.2005 9:39:02

Assurer la confidentialité des interviews

Les interviews réalisées de façon confidentielle sont souvent de qualité supérieure à celles faites dans un groupe; les enquêtés ont tendance à être plus ouverts et les réponses sont plus franches. Chaque fois que cela est possible, donc, l'interview doit être réalisée en privé.

Cela peut être difficile dans les interviews avec les enfants, puisque ceux-ci peuvent se sentir mal à l'aise, seuls avec un enquêteur ou ils peuvent exiger de l'aide pour la compréhension des questions. Essayer de surmonter ces défis en travaillant pour gagner la confiance des enfants, en augmentant ainsi leur aise.

9.5.2 ▮ Les difficultés de l'interview

Après l'identification de la plupart des enquêtés appropriés, les interviews doivent être menées à terme dans la mesure du possible. Nous donnons ci-dessous quelques défis habituels de cet objectif, avec des réponses recommandées:

Des enquêtés ne sont pas disponibles pour l'interview

Lorsque des enquêtés cibles ne sont pas disponibles, les enquêteurs devraient déterminer le moment probable de leur retour à la maison et faire des efforts répétés, si nécessaire, et s'approcher d'eux quand ils seront chez eux. En règle générale, les enquêteurs devraient faire au moins trois tentatives, à des moments différents de la journée (voir aussi la sous-section 9.5.3 ci-dessous).

La réticence à être enquêté

Les enquêteurs devraient s'approcher des enquêtés potentiels de façon ouverte et accueillante. Cela signifie qu'ils doivent être transparents au sujet des objectifs et des questions à traiter au cours de l'interview. Une explication complète peut aider à atténuer toute réticence. Il faut noter que c'est la tâche du superviseur de faire tous les efforts pour persuader les enquêtés si peu disposés à reconsidérer leur décision.

Interviews incomplètes

L'enquêteur peut constater que la personne enquêtée n'est pas disponible pour achever le questionnaire ou qu'ils sont appelés pendant l'interview. Dans de tels cas, il faut indiquer sur le questionnaire que l'interview est inachevée. De plus, il faut essayer de trouver un autre temps et un autre lieu de visite pour achever l'interview, et enregistrer ces informations sur le questionnaire.

Enquêté désigné

Les enquêteurs peuvent parfois constater que l'enquêté le mieux informé est indisponible, peut-être à cause d'une maladie ou d'autres difficultés physiques comme la surdité. Dans de tels cas, il faut réaliser l'interview avec le deuxième enquêté le mieux informé, en essayant de collecter les meilleures informations possibles dans la situation donnée.

9.5.3 ▮ Les re-visites

La collecte des données requises peut demander de la persévérance et les enquêteurs devraient se préparer à réaliser de longues interviews avec les enquêtés ciblés. Lorsque les enquêtés ne sont pas disponibles pendant les visites du ménage, par exemple, mais peuvent être présents plus tard, faire des efforts répétés pour établir le contact. On encourage les enquêteurs à faire, si possible, au moins trois visites à un ménage, de préférence à des moments différents de la journée.

ChildLabourStatistics_FR.indd 261 9.11.2005 9:39:03

Note: Avec l'ETE 2000 du Nigeria, par exemple, les re-visites pour réaliser des interviews ont retardé la fin du travail sur le terrain. Cette enquête a recommandé que des opérations futures soient prévues pour réduire au minimum le besoin de re-visites. Elle a aussi recommandé plus de communication avant le travail sur le terrain [5].

Les enquêteurs doivent régulièrement vérifier leurs fiches de contrôle, d'habitude sur une base quotidienne pendant le travail sur le terrain, pour des rendez-vous remis. Une attention constante aide à cet égard à s'assurer qu'aucune occasion d'interview n'est manquée.

9.6 ■ Autres éléments sur le travail de terrain

9.6.1 ▮ L'examen des questionnaires achevés

Une collecte complète des données exige le réexamen des questionnaires achevés. Il faut revérifier chaque questionnaire pour s'assurer que:

- toutes les instructions ont été correctement suivies,
- il ne demeure aucune erreur ou de questions sans réponse,
- il n'y a aucune réponse ambiguë, et que
- les réponses écrites à la main sont lisibles.

Dans la ré-vérification des questionnaires pour la clarté et la perfection, il faut être prudent et s'assurer qu'aucun changement majeur n'a été apporté aux réponses sans l'action ou l'accord des enquêtés. Si la réponse à une question est ambiguë, par exemple, on devrait poser la question de nouveau, plutôt que de modifier la réponse selon une meilleure conjecture de l'enquêteur ou du superviseur.

9.6.2 ▮ La collecte des questionnaires

Faire un point quotidien de la situation dans le suivi du travail sur le terrain. Une fois que les questionnaires ont été remplis, il faut les retourner à temps et de façon efficiente au superviseur pour la collecte.

Collecte quotidienne et évaluation

L'enquêteur devrait collecter tous les questionnaires à la fois achevés et incomplets, à la fin de chaque journée d'interview et évaluer le travail accompli par rapport aux tâches prévues.

Identification et discussion régulières des problèmes

Cela aide à identifier rapidement les problèmes, et permet ainsi une discussion dans le temps avec le superviseur, quand cela est nécessaire, pour résoudre ces problèmes. Le superviseur devrait rencontrer l'équipe d'enquête à intervalles réguliers pour échanger les points de vue sur les conditions sur le terrain et faire un briefing sur le progrès de collecte de données.

L'administration des questionnaires achevés

Les questionnaires ménages achevés, ainsi que ceux des enfants accompagnés, devraient alors être rendus aux superviseurs pour le traitement et l'analyse de données. La fiche de

[5] Nigeria Child Labour Survey, *2000*.

l'enquêteur devrait être utilisée autant que possible à ce niveau du processus. Les informations devraient comprendre la date d'achèvement des interviews, avec les dates de retour des questionnaires. Cela assure que les questionnaires ne se perdent pas et que les informations ne soient pas incomplètes.

La protection des questionnaires achevés

Il est aussi important de protéger l'ensemble des questionnaires achevés du vandalisme, du vol et des éventualités telles que des dégâts météorologiques. Dans des pays comme les Philippines, les questionnaires achevés sont empaquetés dans des sacs en plastique pour s'assurer, à la fois qu'ils sont tenus ensemble dans des lots spécifiques et qu'ils sont protégés de la pluie et de la poussière.

Le remplissage des questionnaires dans une écriture clairement lisible est un moyen important de réduction au minimum des erreurs de saisie de données et de facilitation du travail de l'équipe de traitement de données, dont le travail est le sujet des deux chapitres suivants.

Encadré 9.4 Résumé des tâches de collecte de données (enquêteurs)

1. Assurer une lecture précise de la carte pour localiser placer, et les segments et les ménages assignés pour l'interview.
2. Utiliser efficacement la fiche de contrôle de l'enquêteur. Une nouvelle fiche de contrôle devrait être utilisée pour chaque segment choisi dans chaque UEP.
3. Entretenir une approche ouverte et amicale dans l'introduction de l'interview avec les enquêtés, en réduisant ainsi leur réticence potentielle.
4. Revisiter les ménages où les enquêtés qui n'étaient pas initialement disponibles.
5. S'assurer que les réponses des questionnaires sont logiquement et lisiblement inscrites pour éviter une confusion potentielle.
6. Toutes les réponses ambiguës devraient être enregistrées complètement et examinées de nouveau plus tard pour choisir finalement le codage.
7. Les questionnaires devraient être revérifiés pour s'assurer qu'ils ont été complètement et correctement remplis.

ChildLabourStatistics_FR.indd 264 9.11.2005 9:39:05

Le codage

II.10

10.1 ■ Introduction

Le codage des réponses de l'enquête:

- détermine et enregistre les données selon des catégories appropriées, pendant qu'il
- conserve autant que possible les informations appropriées contenues dans la réponse.

Le processus de codage établit des relations entre les réponses et des catégories prédéterminées. Si le nombre de catégories possibles est trop grand pour être imprimé sur le questionnaire, «un repertoire de codage» est alors nécessaire, où les entrées reflètent des réponses possibles et les lient au code approprié. Cet indice peut prendre la forme physique d'une publication imprimée durable, un classeur à feuilles mobiles, un listage d'ordinateur ou un fichier lisible par la machine. La correspondance peut être établie par une personne, un ordinateur ou l'interaction entre l'individu et l'ordinateur.

Le codage est une partie importante de toute enquête réussie, y compris l'interprétation correcte des résultats. Par conséquent, le codage doit être efficace, précis et complet.

Vu que le codage est l'une des activités les plus complexes, les plus coûteuses et les plus longues du processus de l'enquête, il mérite, à la fois une planification prudente et une mise en œuvre efficace. Cependant, trop souvent, on accorde une attention insuffisante au codage. Cela peut avoir des conséquences graves quand les erreurs, si elles sont ignorées, peuvent affecter la fiabilité des données collectées.

Ce chapitre est consacré à une discussion brève des procédures de codage qui sont efficaces et conçues pour minimiser les erreurs[1]. La discussion se concentre sur des questions telles que:

- la planification du codage,
- le personnel nécessaire et sa formation,
- les activités spécifiques du codage et
- les erreurs de codage et leur minimisation.

Plan du chapitre

La **section 10.2**, planification du codage, examine des questions exigeant l'attention avant que des activités de codage réelles ne puissent commencer.

La **section 10.3** traite des activités de codage elles-mêmes.

La **section 10.4** expose les difficultés potentielles dans le processus de codage.

La **section 10.5** explique les outils de codage, dont les différents types de tables de code.

---

1 Voir « Coding of occupations and industry », Chapitre quatre in *Collection of economic characteristics in population census,* rapport technique (New York, UNSD, et Genève, OIT-SAT, 2002), pour un traitement excellent du sujet. On peut retrouver cela dans E. Hoffman: *Coding occupation and industry in a population census,* Document de travail STAT 2001-2 (Genève, OIT, 2001).

La **section 10.6** traite des erreurs de codage et les moyens de les limiter.

L'**annexe** du chapitre présente des lignes directives concernant les principaux problèmes de codage et les bonnes pratiques.

Tout d'abord, il est important de distinguer la rédaction du travail sur le terrain du codage:

- la rédaction du travail sur le terrain se réfère à l'enregistrement et à l'étiquetage des questions à partir de réponses codées à l'avance. Cette activité requiert une exactitude dans la saisie et l'enregistrement des données.
- le codage, au contraire, est le processus par lequel soit *a)* les réponses aux questions sont codées à l'avance, soit *b)* les réponses aux questions ouvertes liées à la profession, à l'industrie, (le sujet) de formation pratique et le type de blessure, sont marquées par des numéros d'identification appropriés.

La distinction entre le codage et la rédaction du travail sur le terrain est particulièrement importante dans la différenciation entre les erreurs de codage et celles qui sont liées à la rédaction du travail sur le terrain.

10.2 ■ La planification du codage

Les préparatifs pour les procédures de codage devraient commencer le plus tôt possible dans le processus de planification de l'enquête. Il y a un ensemble d'activités complexes, et beaucoup de questions requérant l'attention.

Plusieurs rubriques de questionnaire ont des réponses pré-codées, pendant que d'autres reçoivent des codes après l'enregistrement des réponses. Les questions techniques de codage sont traitées à la section 10.3. En attendant, la section 10.2 insiste sur les exigences préparatoires. Plus particulièrement, les procédures de planification pour le codage devraient tenir compte des considérations suivantes:

10.2.1 ▮ Le nombre de questions ouvertes et la taille de l'échantillon

La longueur du questionnaire varie selon l'enquête. La longueur du questionnaire et le nombre de questions ouvertes jouent un grand rôle dans la détermination du temps et des ressources, par exemple les ordinateurs, les codeurs et les formes, nécessaires dans le processus de codage.

Plus la taille de l'échantillon est grande, plus il y a de réponses à coder et plus les coûts et le temps sont élevés. Ainsi, dans la mesure du possible, la longueur du questionnaire, le nombre de questions ouvertes et la taille de l'échantillon devraient être prévus à l'avance, en ne perdant pas de vue le plan d'échantillonnage à appliquer. Les planificateurs de l'enquête sont alors plus capables d'estimer les ressources nécessaires pour s'assurer que le codage est bien accompli et achevé dans une période de temps raisonnable.

ChildLabourStatistics_FR.indd 266 9.11.2005 9:39:06

10.2.2 ▮ Le taux de travail du codeur

Etant donné le nombre de tâches prises en compte, le codage peut prendre beaucoup de temps et est également lié aux coûts de traitement total.

Le taux de travail

La planification de l'enquête peut aider à prévoir le temps nécessaire pour le codage en estimant «le taux de travail» – le taux auquel un codage de bonne qualité peut être fait.

Evaluation, suivi et optimisation du taux de travail

Un ensemble de facteurs peut affecter le taux de travail, y compris la capacité de recruter, de superviser et de suivre le personnel. Les normes de travail ou taux d'exécution établis par les superviseurs peuvent aussi jouer un grand rôle dans la détermination du taux de travail. Il est prudent de tenir compte des fluctuations et de fixer les évaluations de taux de travail de façon pessimiste. Une supervision adéquate est, en outre, nécessaire pour assurer des niveaux cohérents d'exécution de travail acceptable.

10.2.3 ▮ Les exigences d'expertise

Les conseillers internes et externes devraient être disponibles pour la consultation pendant le processus de codage.

Un ensemble d'expertise

L'expertise disponible devrait couvrir un ensemble de domaines, dont les opérations de planification, de gestion et de supervision. La préférence devrait être accordée aux personnes travaillant avec le codage des enquêtes et des variables.

Les répétitions de codage

Une répétition complète de codage est une bonne méthode pour l'évaluation des exigences de ressources pour l'opération de codage, dont le besoin en expertise et l'aide pour assurer la participation de personnes plus indiquées pour le travail. L'anticipation des besoins et le ciblage d'expertise appropriée peuvent, à leur tour, réduire le temps et les autres coûts liés au codage.

10.2.4 ▮ Les exigences de personnel de codage

Comme dans les autres procédures de l'enquête, un codage efficace dans le temps présuppose un bon personnel. Un nombre suffisant de codeurs compétents devrait être recruté au début du processus d'enquête. Ce processus a trois composantes principales:

- **Le nombre de personnes.** Premièrement, de bonnes estimations sont nécessaires pour le nombre total d'employés exigés pour faire le codage. Ce personnel comprend:
  - *Les codeurs.* Ce sont les personnes les plus directement impliquées dans le codage; elles sont responsables de l'assignation de codes appropriés aux réponses du questionnaire.
  - *les superviseurs de première ligne.* Ce personnel gère le travail des codeurs, souvent par le suivi d'équipes de codage. Les superviseurs de première ligne sont essentiels, étant donné leur rôle dans la coordination et le maintien des niveaux cohérents de codage.
  - *le personnel spécialement formé.* Une composante essentielle de toute équipe de codage est constituée des personnes avec une formation spécialisée dans le traitement des problèmes et des questions liés à la procédure de codage.

- **Les plans de recrutement.** Le recrutement et la formation des employés doivent être planifiés. Etant donné que le recrutement de personnel commence probablement pendant le processus d'enquête, cela est particulièrement important.
- **Les plans de formation.** Avant que le processus d'enquête ne commence, la planification doit assurer une formation suffisante du personnel. Une procédure de formation bien planifiée est aussi importante pour assurer que l'on dispose d'assez de temps pour identifier les individus incompatibles, dont ceux qui sont incapables ou ne veulent pas suivre les instructions strictes nécessaires pour un bon codage. Il est important, en outre, de planifier une formation du personnel supplémentaire pour remplacer les personnes qui pourraient partir avant la fin de l'enquête. Sans préparation suffisante, ces difficultés de personnel peuvent conduire à d'importants coûts excédentaires.

10.2.5 ▮ La formation et les rôles du personnel

Le rôle des superviseurs

Dans une grande enquête, il est bon d'organiser les codeurs dans des équipes sous la direction d'un superviseur. Cela aide à centraliser le contrôle et à coordonner les activités de l'équipe de codage. Cependant, il est essentiel d'avoir des superviseurs compétents pour s'assurer que ces équipes sont bien coordonnées et fonctionnent de façon efficace. Il se peut qu'il ne soit pas nécessaire que les superviseurs aient une vaste expérience passée dans le codage des industries et professions, mais l'expérience passée est souvent recommandée, dans la mesure où elle permet aux superviseurs de mieux répondre aux questions résultant des problèmes de travail rencontrés par les codeurs.

Etant donné leur contact direct avec les codeurs, les superviseurs devraient être capables de répondre aux questions concernant les réponses qui sont difficiles à coder. Les superviseurs peuvent ainsi prendre directement part au processus de formation entrepris par les codeurs et faire partie du processus réel de codage plus tard.

Ainsi, si les superviseurs n'ont pas une grande expérience du codage, ils doivent recevoir une formation de base, au moins, dans la classification des systèmes de codage. Cette formation peut se dérouler de façon économique et pratique pendant celle des codeurs. Cela peut mettre en place une compréhension commune des procédures chez les superviseurs comme chez les codeurs. On aura donc une bonne coopération de l'équipe de codage.

Le rôle des codeurs

Etant donné leur rôle direct dans l'exécution des activités, les codeurs influencent fortement le résultat du processus.

Les critères d'embauche. L'on doit donc faire attention dans l'embauche des codeurs pour assurer un codage efficace. Des qualités souhaitables comprennent:

- une exactitude et une attention méticuleuse au détail;
- la capacité à suivre les instructions à la lettre;
- l'empressement de se référer à un superviseur pour toute ambiguïté de codage; et
- une bonne éthique de travail, dont la capacité à travailler vite.

Les bénéfices de l'embauche de codeurs qualifiés. Un personnel correctement qualifié est plus efficace dans l'exécution des activités de codage et une embauche bien faite peut considérablement réduire les coûts généraux de l'enquête. La bonne qualité du personnel diminue la probabilité de réembauche nécessaire pendant l'enquête. Une embauche inappropriée peut conduire à un grand mouvement de personnel, entraînant une procédure de formation

ChildLabourStatistics_FR.indd 268 9.11.2005 9:39:08

coûteuse et le remplacement du personnel pendant le processus de codage. Des bureaux statistiques, responsables de la conduite habituelle d'enquêtes ou d'études en cours, peuvent même avoir des employés réguliers qui sont des codeurs spécialistes.

La formation des codeurs. Les codeurs doivent être formés pour assurer que les tâches sont achevées conformément au programme et que les erreurs potentielles sont évitées. A cette fin, la formation devrait combiner l'instruction et des exercices pratiques suivis.

Une fois que les codeurs ont été suffisamment formés, répartis dans les équipes nécessaires et qu'ils se sont vus attribuer les outils de travail, le processus de codage peut commencer. Le codage est une activité technique comprenant une série d'étapes exigeant un jugement précis en traitant des difficultés potentielles.

Les équipes de codage

Etant donné la grande quantité des informations qui doivent être traitées, l'efficacité est souvent maximisée en organisant les codeurs en équipes, avec un superviseur pour chaque équipe.

Les effets sur la productivité. Une taille inappropriée de l'équipe de codage peut avoir des répercussions graves en termes d'efficacité, et les décisions deviennent un problème managérial. Le premier facteur dans la détermination de la taille de l'équipe de codage est le travail que l'on s'attend à ce que les superviseurs fassent. Mais 6 à 12 codeurs par superviseur semblent être la moyenne. Le rapport codeur/superviseur devrait optimiser la productivité du personnel, ce qui est réalisé en évitant la surcharge de travail des codeurs.

La surcharge des codeurs peut diminuer la productivité de différentes façons:

- les codeurs ont des difficultés à achever leur travail;
- des charges élevées de travail entament le moral du personnel;
- la discipline du codeur diminue lorsque la supervision s'exerce sur plus de membres et une lourde charge de travail individuelle écarte une supervision rapprochée; et
- les problèmes de codage ne sont pas tous rapportés.

Les effets sur la qualité des données. La surcharge de travail peut aussi affecter la qualité des données. Par exemple, moins de discipline de codage et le manque de rapport de problèmes peuvent mener à plus d'erreurs et, potentiellement, à des résultats incertains.

L'établissement de la taille juste des équipes de codage est essentiel pour assurer une grande productivité et une qualité élevée des données.

10.3 ■ Les activités de codage

10.3.1 ▮ Le pré-codage

Lorsque cela est possible, les réponses aux questions du questionnaire doivent être codées au moment de la conception.

On devrait donner à chaque question un ensemble de réponses convenablement codées à enregistrer par la suite et à suivre au cours de l'enquête. Les réponses les plus appropriées sont pré-codées au début du processus de planification de l'enquête, c'est-à-dire pendant la conception du questionnaire. Toutes les questions avec un nombre limité de réponses prédéterminées devraient donc être suffisamment étiquetées et préparées pour une utilisation pendant les entretiens.

En plus des réponses pré-codées, les questionnaires peuvent fournir des options telles que «autres, à préciser _____». Chacune de ces réponses doit aussi être codée dans des

catégories appropriées, c'est-à-dire les réponses prédéterminées ou complémentaires qui sont appropriées. Cette opération devrait suivre les procédures du codage post-entretien qui sont traitées ci-dessous.

10.3.2 ▮ Le codage de terrain ou le codage de bureau[2]

Le codage sur le terrain implique l'entrée des codes au cours de l'enquête sur le terrain ou par les enquêteurs avant l'expédition des questionnaires pour le traitement. *Le codage de bureau* est exécuté plus tard par des codeurs spécialisés. Le codage des réponses de questionnaires peut passer par chacune des deux approches suivantes:

- le questionnaire lui-même contient certaines réponses pré-codées et définies, que l'enquêté (ou l'enquêteur) peut remplir directement. C'est l'approche la moins coûteuse du codage.
- le questionnaire comprend des espaces pour des réponses ouvertes à quelques questions et, selon la décision du coordonnateur de l'enquête, on pratique soit un codage sur le terrain ou un codage de bureau:
  - *Le codage de terrain.* Les enquêteurs/interviewers notent les réponses et marquent les codes pendant l'entretien, ou ils les inscrivent plus tard, mais avant l'envoi du questionnaire pour un traitement supplémentaire.
  - *Le codage de bureau.* Le codage est exécuté par des codeurs spécialement formés avec des contrôles de cohérence de la saisie des données et du questionnaire.

Le marquage des codes plus tard, même lorsque cela est fait par les enquêteurs avant l'envoi pour le traitement, est préféré au codage sur le terrain et est particulièrement important dans l'affectation de codes aux variables comme «l'industrie», «la profession» et «le type d'accident», où un grand nombre de catégories, plus de 20 par exemple, est nécessaire pour des résultats utiles.

Cependant, cette procédure prend plus de temps et entraîne des coûts plus élevés que l'utilisation d'alternatives de réponses pré-codées.

La mise en œuvre finale du codage est une décision managériale qui doit prendre en compte:

- les exigences descriptives et analytiques des résultats de l'enquête,
- les coûts, et
- les sources d'erreurs respectives possibles et le biais dans les procédures alternatives disponibles.

La procédure la plus coûteuse est le codage de bureau, mais cela offre l'avantage d'un environnement de codage contrôlé qui peut fournir des réactions sur la qualité du codage et aboutir à un codage plus précis. Les détails essentiels pris en compte dans la désignation de codes sont considérés dans la sous-section suivante.

L'exactitude dans le codage est une autre question importante. Elle dépend en grande partie de la qualité de la formation du codeur et du superviseur et de la clarté avec laquelle on fournit les instructions de codage. Le codage par des enquêteurs peut conduire à plus d'erreurs, bien que probablement moins systématiques que le codage de bureau. L'effet total de ce facteur sur les statistiques au niveau national peut être difficile à juger, étant donné que les erreurs faites par des enquêteurs peuvent avoir tendance à se compenser si elles sont indépendantes.

---

2 Les paragraphes 439 à 448 du rapport technique *collection of economic characteristics in population census,* cité dans la note de bas de page 1 de ce chapitre, peuvent être consultés à ce sujet pour plus d'informations.

ChildLabourStatistics_FR.indd 270 9.11.2005 9:39:10

10.3.3 ▮ La désignation des codes pour l'industrie, la profession et l'accident

Des réponses ouvertes sur des questions se rapportant à la profession, à l'industrie et à l'accident doivent être converties dans des classifications de codes correspondants. Les codes numériques liés à une industrie, à une profession ou à un accident donnés sont d'habitude combinés dans un repertoire de codage que l'on fournit. Ces deux éléments, les tables de codes et les réponses du questionnaire d'enquête, sont requis pour un ensemble d'activités de codage:

La recherche du mot-clé

La première étape importante dans le codage doit consister à identifier le «mot-clé» de la réponse fournie dans le questionnaire. Le mot-clé est décrit comme celui qui peut consister en un terme descriptif pour l'occupation, l'industrie, ou l'accident en question.

Encadré 10.1 Exemple de mot-clé

Si la réponse à une question concernant la profession est «nettoyeur de moquette», un mot-clé approprié serait «nettoyeur», dans la mesure où il peut, à lui tout seul, représenter un titre professionnel.

Les tables de codes

La seconde étape du codage consiste à identifier le mot-clé pour la profession, l'industrie ou l'accident dans les tables de codes fournies. Une fois que le mot-clé est trouvé dans les tables, les codes de toutes les entrées qui ont ce mot-clé sont susceptibles de représenter la profession, l'industrie ou l'accident exposés[3].

L'utilisation de qualificateurs

Si le codeur constate qu'il y a plus d'une entrée dans le repertoire de codage avec le mot-clé donné, alors les qualificateurs indiqués devraient être utilisés. Les qualificateurs sont des mots dans le repertoire de codage qui fournissent plus de détails sur le type de catégorie que le mot-clé tout seul. Les qualificateurs jouent donc un rôle important dans la détermination de l'entrée appropriée dans un repertoire de codage. L'information à utiliser comme la base pour choisir l'entrée d'indice avec le meilleur qualificateur doit être trouvée selon des règles clairement indiquées.

Encadré 10.2 Un exemple de qualificateurs

Dans le cas de la réponse «opérateur de machine» utilisée pour décrire une profession, «opérateur» serait le mot-clé et «machine» le qualificateur, probablement développé avec les informations sur le type de machinerie (de préférence) ou l'industrie, comme cela peut déterminer la catégorie professionnelle exacte. Cet exemple précise que le rôle du qualificateur doit aider à choisir parmi des codes alternatifs possibles selon le mot-clé fourni.

Le code correspondant

Avec le mot-clé et les qualificateurs, le code approprié du repertoire de codage peut alors être trouvé et enregistré à une place prédéterminée sur le questionnaire.

---

3 En appliquant le repertoire de codage, les instructions de codage sont également importantes. Les instructions devraient fournir des directives sur *a)* la façon de conduire un processus de « traduction » de conversion des réponses recueillies en codes appropriés; *b)* le type d'informations à rechercher dans les réponses recueillies, et dans quel ordre; *c)* quel type de réponses auxiliaires à utiliser à partir d'autres réponses; et *d)* quand et comment de telles informations auxiliaires peuvent être utilisées. De façon idéale, les tables de codes devraient être conçues pour refléter et aider à l'utilisation de ces instructions.

Le processus de vérification et de résolution de problèmes

Une procédure de vérification formelle par des experts codeurs peut suivre, et même une évaluation approfondie en utilisant des procédures de contrôle de qualité. Leur rôle principal, cependant, doit répondre aux questions soulevées par les codeurs et leurs superviseurs et, idéalement, fournir le code correct dans les cas où les procédures de codage normales ne permettent pas de trouver un code unique.

Ces questions et leur résolution devraient être rapportées aux équipes de codage et utilisées pour améliorer le repertoire de codage.

10.3.4 ▮ Le codage pour une enquête sur le travail des enfants

Le codage peut être particulièrement difficile avec des enfants enquêtés. Bien que les enfants soient impliqués dans une gamme plus limitée d'activités (c'est-à-dire des groupes d'industrie) et de travaux (c'est-à-dire les professions) que les adultes, leurs réponses aux questions peuvent ne pas être aussi clairement exprimées.

L'on doit donc faire attention dans la formulation des questions appropriées, dans l'enregistrement des réponses et dans le codage. Les codeurs devraient avoir une formation suffisante pour faire face à des difficultés potentielles de codage, en apprenant à prendre de bonnes décisions de codage liées spécifiquement aux activités des enfants.

En ce qui concerne le codage des activités des enfants, les situations de travail décrites comme «le travail des enfants», par opposition «aux enfants travailleurs», sont mieux décrites par «le type de travail», c'est-à-dire «la profession», par exemple «le coursier de bureau» dans une entreprise d'extraction, que par «le principal produit à ce lieu de travail», qui détermine «le secteur». «Le secteur» est néanmoins le nom de variable souvent préféré, puisque c'est une caractéristique de l'entreprise et peut plus facilement servir de base pour des interventions de politique qui ciblent les lieux de travail. Toutes les deux variables sont donc nécessaires, mais «la profession» est mieux pour décrire l'étendue possible du problème (de préférence avec d'autres variables décrivant des conditions ou le travail).

10.4 ■ Les difficultés potentielles dans le codage

Les difficultés de codage peuvent résulter d'informations inadéquates ou de réponses ambiguës ou insuffisantes.

Quelquefois, les informations disponibles sont insuffisantes pour construire un mot-clé adéquat pour le codage. Dans d'autres situations, les données peuvent révéler des interprétations différentes de codeurs. Les codeurs doivent avoir des directives claires sur la façon de régler ces situations aussi rapidement et efficacement que possible.

Informations insuffisantes

Des méthodes et des règles existent pour permettre de gérer les situations où il y a des informations insuffisantes. Ces mesures devraient normalement être appliquées par les superviseurs ou les experts du codage, pas par «la première ligne» des codeurs.

Réponses ambiguës ou insuffisantes

Les règles qui sous-tendent le codage des réponses ambiguës ou insuffisantes devraient être établies avant le début du codage, peut-être pendant les procédures de planification de l'enquête, pour permettre des décisions opportunes dans des situations qui pourraient, autrement, conduire à des difficultés et à des retards.

ChildLabourStatistics_FR.indd 272 9.11.2005 9:39:12

On peut appliquer diverses approches aux données ambiguës:

- *La construction du mot-clé.* Parfois le codeur ne trouve aucun mot-clé adéquat dans une réponse enregistrée. Dans ce cas, une réponse doit être construite à partir des informations disponibles. Le codeur peut choisir l'une des trois alternatives ci-dessous:
  - considérer la forme pour les informations auxiliaires enregistrées d'un type indiqué pour une nouvelle clarification;
  - employer un code approprié pour des réponses qui ne sont pas vraiment précises; ou
  - soumettre le cas au superviseur.

- *Lorsque les informations enregistrées sont insuffisantes.* Dans certains cas, les qualificateurs fournis dans une réponse de questionnaire peuvent être insuffisants pour construire un mot-clé identifiable.

  Une profession identifiée comme «travailleur de cuisine», par exemple, n'inclut pas clairement de mot-clé selon lequel la profession pourrait être distinguée. «Le travailleur» est trop général et ne décrit pas en juste proportion la profession. On ne peut pas non plus utiliser le qualificateur possible «la cuisine», qui pourrait aussi se référer «à la cuisine» ou «au nettoyage», des tâches normalement exécutées par des personnes dans des emplois autres que la profession en question et classifiées dans des groupes professionnels différents.

  Un autre exemple est le terme professionnel «le bobineur», qui, tout seul, est ambigu. Le codage dépendrait de savoir que ce qui est «bobiné» est, par exemple, une sorte de fil de métal ou de textile. Ainsi, le fait de savoir que le travail est placé dans un établissement textile peut être suffisant pour résoudre l'ambiguïté avec un degré raisonnable de certitude.

  Dans des cas ambigus, il est donc nécessaire de cumuler des données d'autres réponses dans le questionnaire. Avec la profession, on peut être emmené à prendre des données de «l'industrie» et des composantes du questionnaire de «la profession». Les questions additionnelles peuvent compléter les informations avec «le type de travail» et «les tâches et responsabilités», ce qui peut, à son tour, faciliter considérablement l'identification de la profession.

- *L'inadéquation des informations complémentaires.* Même les informations disponibles complémentaires peuvent être insuffisantes pour construire un mot-clé adéquat pour le codage. Des entrées multiples dans le repertoire de codage peuvent toujours apparaître également appropriées à la profession, l'industrie, ou l'accident concernée. Pour résoudre ces cas, il faut consulter un superviseur ou un expert. Ils emploieront d'autres informations enregistrées dans le questionnaire pour identifier le code approprié.

  Des procédures détaillées pour faire face à ces difficultés devraient être résolues et documentées clairement à partir de l'étape de planification pour le codage[4].

Au niveau du codage

Comment la classification devrait-elle être détaillée? La planification pour le codage doit répondre à cette question (une question qui touche aussi à l'enregistrement des informations suffisantes dans les réponses).

La portée et les objectifs de l'enquête

La réponse dépendra des objectifs et la portée d'une enquête donnée. Selon la taille des groupes, aussi bien que les questions posées des données, les analystes peuvent avoir besoin de catégories identifiées à des niveaux très détaillés de classification, ou ils peuvent n'avoir seu-

[4] Les paragraphes 451-453 du rapport technique *collection of economic characteristics in population census,* cité en note de bas de page 1 de ce chapitre, peut être consulté pour la manière de gérer ce problème.

lement besoin que de ceux représentant le niveau supérieur dans la structure de classification. Ainsi, avec une ETE, le code peut être moins détaillé pour des industries où nous savons déjà que le travail des enfants est peu probable. Une classification plus détaillée sera nécessaire dans des industries où l'incidence probable du travail des enfants est plus grande.

Les coûts relatifs

Avec des outils et des procédures appropriés, les coûts de recherche pour l'assignation de codes détaillés ne sont pas plus élevés, ou seulement marginaux, que l'attribution de codes globaux.

Les considérations de traduction

Parfois le questionnaire a été traduit et les réponses enregistrées sur le questionnaire ne sont pas dans la langue originale. Dans cette situation, pour que le traitement des réponses soit exact, le repertoire de codage devrait contenir des entrées dans toutes langues appropriées. Lorsqu'on doit appliquer des tables de codes existantes dans un petit exercice de collecte de données où la langue de l'enquête est différente, alors les réponses enregistrées dans le questionnaire d'enquête devraient être traduites dans la langue de l'indice.

10.5 ■ Les outils de codage

10.5.1 ▮ Les types d'outils de codage

Une bonne formation ne garantit pas un codage efficace. Le personnel de codage doit aussi disposer des outils adéquats. Il y en a quatre types principaux:

Les instructions de codage

Celles-ci devraient comprendre toutes les informations dont le codeur a besoin pour conduire de bonnes activités de codage. Les instructions devraient être complètes, des détails spécifiques sur la création des codes aux instructions procédurales de traitement de tous les problèmes compris. Ces instructions sont l'un des instruments principaux dans l'application du processus de codage.

Le repertoire de codage

Tous les codeurs doivent avoir accès au repertoire de codage. Ce document fournit une référence de codes clefs liés aux titres de travail et les descriptions de tâches de travail spécifiques. En plus des codes clefs, l'indice devrait fournir des informations complémentaires telles que:

- l'ordre selon lequel la vérification, le codage et la rédaction des tâches doivent être conduits;
- comment analyser et interpréter les termes de l'indice;
- l'utilisation pratique du repertoire de codage;
- quand il peut être nécessaire d'employer des données auxiliaires; et
- quand consulter les superviseurs en traitant des difficultés de codage.

Dans le but d'éviter des malentendus significatifs, les tables de codes fournissent une norme, la classification objective. Ils doivent être soigneusement lus et interprétés. Sans adhésion stricte au code, les interprétations à cette étape peuvent conduire à des déficiences plus tard, pendant l'analyse d'enquête. Il est primordial, donc, que le repertoire de codage contienne des instructions claires pour leur utilisation.

ChildLabourStatistics_FR.indd 274 9.11.2005 9:39:14

Les interrogations

Toutes les difficultés de codage devraient être traitées aussi rapidement et sérieusement que possible. Cela facilite le processus de codage et évite les difficultés potentielles. Un système qui encourage et répond aux questions peut aider, par une provision stable de réactions à assurer de meilleures procédures. Les tables de codes devraientt inclure les informations spécifiques pour les codeurs sur le traitement des difficultés, dont les procédures d'enregistrement et de rapports.

Les formulaires divers

On devrait fournir au personnel de codage des formulaires spécifiques pour faciliter l'achèvement du processus de codage. Ces formulaires servent à trois buts principaux:

- l'assurance de confidentialité. La confidentialité est une première priorité dans toute enquête. On devrait fournir aux superviseurs et aux codeurs des formulaires standard de procédures pour le traitement discret de l'information.
- le maintien de la productivité. Les formulaires peuvent aussi contribuer à la productivité du personnel. Un exemple de ces moyens est l'envoi par la poste d'informations de productivité de l'équipe de codage, dont, à la fois le taux de travail de l'équipe de codage et l'incidence des erreurs de codage. On doit fournir ces formulaires d'une façon qui aide à motiver le personnel sans aliéner les individus concernés.
- les diverses questions administratives. Divers formulaires peuvent être utilisés pour faciliter les procédures de codage. Ils comprennent les formulaires qui traitent des questions telles que l'enregistrement des interrogations et leur résolution, le contrôle des opérations, le rapport sur le progrès et le contrôle de la qualité.

10.5.2 ▮ Le repertoire de codage

Particularités souhaitables

Comme le questionnaire, le repertoire de codage est une partie essentielle de la boîte à outils du codeur. Il sert de référence à la classification et l'application de codes aux réponses concernant, par exemple, les professions, les industries, le domaine d'étude et les accidents.

Un bon codage repose sur des réponses de questionnaire convenablement liées aux informations fournies dans l'indice. Il est donc essentiel que les tables de codes soient conçues pour le contexte dans lequel elles doivent être utilisées, en contenant les types de réponses attendues dans la situation où le questionnaire sera administré.

Les repertoires de codage pour toutes les variables appropriées devraient être construit à partir d'une combinaison de sources adéquates, dont des enquêtes passées et des recensements, des références disponibles, les tests d'enquête pilote, la publicité locale sur les produits et services (la liste des industries) et des postes vacants de travail (la liste des professions), aussi bien que des listes de travail trouvées dans des agences locales pour l'emploi. Ce type d'informations peut aider énormément en assurant un ensemble complet et approprié d'informations pour le codage du questionnaire appliqué.

Le codage devrait idéalement être comparable entre diverses études et, s'il est approprié à un contexte donné, il devrait aussi adhérer là où des normes internationales sont possibles. Les classifications type internationales sont disponibles pour chaque industrie et profession et devraient être utilisées dans la mesure du possible. Les trois types suivants sont de bonnes références:

- *Professions.* Classification internationale type des professions (CITP)
  http://www.ilo.org/public/english/bureau/stat/class/isco.htm

- *Industrie*. Classification internationale type par industrie de toutes les branches d'activités économiques (CITT)
  http://www.ilo.org/public/english/bureau/stat/class/isic.htm
- *Accidents*. Les classifications des accidents professionnels
  http://www.ilo.org/public/english/bureau/stat/class/acc/index.htm

Les formes d'indice de codage

Les indices de codage ne sont pas du tout structurés de la même manière. Ils peuvent largement différer selon le type d'enquête conduite.

- l'indice complet. La conception d'indice de codage complet incorpore une liste complète de classifications pour des réponses sur la profession, l'industrie et les accidents. Cette approche aspire à couvrir autant de réponses potentielles que possible, faisant de l'indice un outil aussi complet que possible. En fournissant une vaste liste, cette approche peut réduire le temps de codage, puisqu'elle peut diminuer le temps d'interprétation. Un inconvénient potentiel, cependant, existe dans l'application de ces indices aux enquêtes contenant beaucoup de réponses vagues ou difficiles à interpréter. Dans ces situations, ce type d'indice de codage peut être trop rigide, manquant d'instructions suffisantes et de flexibilité pour l'interprétation des réponses de code difficile.
- l'indice structuré. Ce type d'indice a été utilisé dans les exemples mentionnés plus haut. L'indice structuré fournit une combinaison de mots-clés pour le codage, avec des instructions pour guider les décisions concernant des informations plus détaillées ou des réponses ambiguës. Cette approche peut être efficace dans les situations composées d'un grand nombre de réponses ambiguës, fournissant les outils nécessaires pour prendre les décisions de codage qu'il faut. Elle emmène le codeur à rechercher des entrées d'indice selon les règles de codage et accélère le travail de codage en limitant les recherches du codeur dans le repertoire. Cependant, un inconvénient potentiel est que l'indice structuré, ayant une liste de codage moins vaste, doit être accompagné de règles claires exposant la façon de choisir les mots-clés et les qualificateurs pour les réponses de questionnaire afin d'éviter un excès de confiance dans l'interprétation.

10.6 ■ Le traitement des erreurs de codage

10.6.1 ▮ Les erreurs de codage

Etant donné la nature complexe du codage, les erreurs sont inévitables. Les erreurs faites pendant le processus de codage sont appelées «les erreurs de codage» et peuvent être classifiées en deux catégories. De bonnes règles de codage et une bonne supervision sont les principaux moyens de la réduction des deux types d'erreur:

Erreur de biais

Ce type d'erreur de codage résulte de fautes commises par un codeur, qui aboutit à un type particulier de réponse étant systématiquement codée différemment de celui «du code correct». (Ces erreurs comprennent des cas où le codeur ne réussit pas à identifier le code correct.). Cette erreur devient plus importante quand des codeurs partagent le même malentendu.

Erreur de variabilité

Ce type d'erreur de codage se produit lorsque divers codeurs interprètent et donc codent, des réponses identiques différemment, mais pas de façon systématique.

ChildLabourStatistics_FR.indd 276 9.11.2005 9:39:16

10.6.2 ▮ L'erreur de codage vs. L'erreur de réponse

Pour l'exactitude et pour éviter une surestimation des erreurs, les erreurs de codage ne devraient pas être confondues avec les erreurs de réponse.

Alors que le codage, les erreurs de codage sont associées à un écart par rapport au «code correct» attendu une réponse particulière enregistrée, les erreurs de réponse résultent de l'erreur d'un enquêteur ou une erreur de la part de ceux qui saisissent les données du questionnaire. Une information professionnelle sur «l'officier de police» accidentellement entrée comme «l'officier du tribunal», par exemple, représenterait une entrée erronée. Par la suite, cela ne constitue pas une erreur de codage lorsqu'un codeur entre un code correspondant à «l'officier du tribunal» plutôt que celui de «l'officier de police».

Parler d'erreurs de codage ou d'erreurs de réponse suppose qu'un seul et indiscutable «code correct» peut être identifié pour chaque réponse fournie dans un questionnaire. Néanmoins, souvent, ce code n'est pas non plus aisément disponible qu'on le voudrait. Comme avec les erreurs de variabilité, des réponses de questionnaire identiques peuvent souvent mener à des interprétations contradictoires des différents codeurs. Dans une situation où il n'y a pas d'informations suffisamment claires sur la profession, l'industrie ou les informations d'accident pour un bon codage, diverses interprétations peuvent s'ensuivre.

Selon la personne responsable, le codage peut donc aboutir à des réponses très différentes. Pour surmonter cette difficulté, il est important, dans la mesure du possible, d'appliquer de bonnes règles de codage et avoir un libre accès aux experts qui peuvent répondre aux interrogations[5].

Pour résoudre le problème de réponses variables, les «codes corrects» sont souvent choisis selon la règle de la majorité. Selon l'enquête, des règles supplémentaires s'appliquent souvent lorsqu'il n'existe pas de «code correct» selon la règle de la majorité. En fait, ces règles devraient clairement être établies avant le processus de codage et diffusées au cours de la formation auprès de tout le personnel de codage.

Encadré 10.3 Erreur de codage vs erreur de réponse

L'erreur de codage/code aberrant	***L'erreur de réponse***
Une erreur survenant pendant le codage des saisies de données où un code donné/enregistré diffère du «code correct» déterminé.	Par exemple, une erreur qui survient pendant l'enregistrement des données par l'enquêteur.

[5] Les règles de codage devraient comprendre des directives sur le moment où le codeur devrait produire une interrogation, et quand le superviseur devrait transmettre une interrogation aux experts.

ChildLabourStatistics_FR.indd 277 9.11.2005 9:39:17

10.6.3 ▮ La prévention des erreurs de codage

Les erreurs de codage, indépendamment de leur source, devraient autant que possible être évitées.

Les réponses qui ont été mal codées, celles qui s'éloignent «du code correct», peuvent sérieusement compromettre la qualité des données. Et l'utilisation de données de mauvaise qualité peut compromettre les résultats de l'enquête à l'étape de l'analyse des données.

On peut significativement réduire les erreurs de codage en prenant quelques mesures:

Revérifier les matériels

Examiner de nouveau tous les matériels et les outils employés dans le codage en s'assurant qu'ils sont aussi nets et accessibles que possible. Des matériels de soutien clairs peuvent largement aider à assurer une procédure efficace successivement appliquée à travers tout le personnel de codage.

Fournir des questionnaires et des instructions clairs

Examiner de nouveau les questionnaires pour s'assurer que les questions sont claires et sont conçues pour produire des réponses sans équivoque. Le questionnaire devrait aussi être revérifié pour assurer que l'on fournit des instructions pour les enquêteurs, en soulignant l'importance de collecter des réponses claires et directes.

Ces instructions devraient aider à s'assurer que l'on a collecté assez d'informations, que le codage peut être fait avec succès, réduisant en même temps le nombre de réponses ambiguës, ainsi que le temps et l'effort que le codeur passe à une interprétation inutile et à la correction des erreurs.

Fournir des tables de codes clairs et complets

Pour faciliter le travail des codeurs, les tables de codes devraient être aussi clairs que complets si possible. Le repertoire de codage devrait être bien organisé avec un nombre suffisant de données pour coder le contexte en question. Il devrait également inclure des instructions suffisantes pour faciliter l'utilisation et guider les décisions de codage dans les cas d'ambiguïtés.

Fournir un bon manuel et une formation de qualité

L'action d'éviter des erreurs de codage présuppose que les codeurs et les superviseurs ont reçu une formation complète. Ce processus devrait régler autant de cas d'ambiguïtés que possible. Le stage de formation devrait être complété par un manuel complet à l'usage du personnel de codage. Le manuel, à travers le renforcement et la référence, devrait servir d'outil essentiel supplémentaire pour éviter l'erreur de codage.

ChildLabourStatistics_FR.indd 278 9.11.2005 9:39:18

10.6.4 ▮ Les procédures de vérification

Une autre stratégie pour empêcher les erreurs de codage est la conduite de procédures de vérification supplémentaires. Ces mesures, bien qu'appliquées simultanément avec le codage, peuvent agir comme une méthode finale efficace pour permettre d'éviter des erreurs de codage potentiellement sérieuses.

La vérification dépendante

Cette méthode implique directement la comparaison de réponses données dans un questionnaire au code assigné. Toutes les erreurs perçues peuvent alors être examinées de façon approfondie.

La vérification indépendante

Cette procédure, plus détaillée, comprend deux étapes:

- le codage d'une réponse précédemment codée par un vérificateur indépendant; et
- la comparaison de l'entrée de codage du vérificateur avec celle du codeur original, cette procédure, par une comparaison directe, permet l'identification de problèmes potentiels du codage; cela peut alors être corrigé.

Contrôle approfondi de la qualité

Le contrôle approfondi de la qualité, quoique exténuant, peut permettre d'évaluer chaque codeur individuellement, en tenant compte de la réponse appropriée dans les cas d'erreurs de codage trop élevées. Ce type de vérification, appliquée de façon moins fréquente, est supposé être plus détaillé. La procédure évalue le nombre de codes corrects mis en œuvre en se référant à une limite prédéterminée sur le nombre d'erreurs de codage. Une vérification détaillée implique la vérification de la justesse des codes, par des procédures de vérification dépendantes ou indépendantes, sur un choix d'échantillon de codes prédéterminés.

Annexe

Bonnes pratiques dans le codage

Les pratiques du codage à encourager

Une planification tôt
Etant donné le nombre important de tâches, la planification pour le codage devrait commencer dans la première étape de planification de l'enquête.

La communication est essentielle
Pour assurer de bonnes décisions et éviter les erreurs, les codeurs devraient avoir une ligne directe de communication avec les superviseurs pour la consultation et les procédures de prise de décision.

Réponses ambiguës
Les décisions concernant la procédure devraient être prises très tôt, de préférence pendant la préparation et la planification pour le codage, en traitant des réponses ambiguës telles que «autres». On devrait donc mettre un plan sur pied et le rendre disponible avant l'exécution de l'enquête.

Utiliser des équipes de codage
Pour accroître l'efficacité et une bonne supervision, les codeurs devraient autant que possible être organisés en équipes.

Les pratiques du codage à éviter

Pas de re-codage sans planification
Le re-codage ne devrait jamais être fait sans consulter toutes les parties impliquées, dont les codeurs et les superviseurs.

Le timing de reconfiguration
La structure de codage d'une enquête ne devrait jamais être reconfigurée entre les modules ou pendant des étapes différentes de la même enquête.

Ne pas confondre les types d'erreur
L'on devrait toujours être prudent pour éviter la confusion entre les erreurs de codage et les erreurs de réponse. Cela aidera à assurer l'utilisation de mesures adéquates pour un règlement optimal de ces erreurs.

Ne pas examiner le codage de façon isolée
Le codage ne devrait pas être examiné de façon isolée, lorsque l'on encourage les bonnes pratiques et que l'on veut éviter les erreurs. Un bon codage exige en fait une investigation d'une plus large échelle qui assure, par exemple, la disponibilité de questionnaires clairs qui facilitent la collecte de réponses sans équivoque.

ChildLabourStatistics_FR.indd 280 9.11.2005 9:39:20

Le traitement des données

11

11.1 ■ Introduction

Le traitement de données est un processus complexe et à facettes multiples. Il s'agit de l'une des composantes les plus importantes du processus d'enquête. Aussi, une adhésion stricte au principe de correction des procédures de traitement de données est nécessaire pour assurer, entre autres, que les données collectées sont bien documentées et cohérentes.

Dans bien des cas, cette étape de traitement de données est celle qui reçoit souvent le moins d'attention au cours du processus d'enquête. Pourtant, lorsqu'on oublie les exigences du traitement de données la qualité des résultats d'enquête s'en trouve affectée. En effet, cet oubli peut occasionner des retards dans la présentation de ces résultats ou encore contribuer à la production de données insignifiantes ou incertaines. Il est donc essentiel de bien planifier et de traiter ensuite les données de façon efficace. On fournit ainsi des données qui sont, à la fois fiables et rapidement disponibles, d'ordinaire quelques semaines seulement après le travail de terrain.

Plan du chapitre

La **section 11.2** aborde les questions qui doivent être examinées avant le début du traitement de données.

La **section 11.3** traite des méthodes de maintien du «rythme» d'enquête.

La **section 11.4** examine la préparation pratique pour le traitement de données – l'obtention du matériel informatique, la recherche et la conservation du personnel, et la formation.

La **section 11.5** explore les problèmes de contenus liés aux activités de traitement de données, de la saisie à la validation des données et aux tabulations finales.

La **section 11.6** souligne l'importance de la confidentialité de l'enquêté.

La **section 11.7** traite de l'archivage des données.

Les utilisateurs du manuel devraient noter que le traitement de données et le stockage de tous les fichiers produits ont déjà été expliqués en profondeur dans le manuel du BIT/IPEC sur le traitement de données [1]. Il est recommandé de consulter ce manuel si nécessaire.

[1] Pour plus de détail, consulter *Traitement des données et stockage des fichiers électroniques concernant une enquête sur le travail des enfants – Guide pratique* (IPEC/SIMPOC), disponible sur www.ilo.org/public/english/standars/ipec/simpoc/guides/index.htm.

ChildLabourStatistics_FR.indd 281 9.11.2005 9:39:20

Encadré 11.1 La difficulté du traitement de données

«Le traitement de données a souvent été appelé 'le goulot d'étranglement' d'une enquête. Cela s'explique par le fait que de nombreuses enquêtes ont eu à supporter des coûts excédentaires, d'importants retards ou même des échecs complets à l'étape du traitement des données. Le manque de compétences pour le traitement des données, d'équipements matériels et de logiciels, et une gestion et un contrôle inadéquats sont les facteurs habituels qui y contribuent.»[1]

[1] R. Hussmanns; F. Mehran; V. Verma: *ILO manual on concepts and methods* (Genève, Bureau international du Travail, 1990), p. 291.

11.2 ■ La planification du traitement des données: commencer tôt

La planification du traitement des données aspire à assurer

- une utilisation appropriée d'outils sûrs de traitement de données;
- la mise en œuvre de la méthodologie de traitement la plus efficace; et
- la disponibilité des matériels nécessaires, dont un matériel et un logiciel informatique à jour.

Etant données ces tâches variées, la planification du traitement des données et celle de l'enquête devraient être amorcées simultanément. Comme avec d'autres composantes de l'ETE, le traitement de données dépend fortement des décisions prises pendant l'étape de la planification. Plus spécifiquement, un bon traitement de données dépend largement de la conception de l'enquête et du questionnaire concomitant.

Tous les changements apportés au questionnaire, suite au test ou aux problèmes rencontrés sur le terrain, affectent le traitement de données à travers des ajustements dans le programme de saisie de ces données. Le traitement de données doit donc être bien relié au processus d'enquête entier, y compris les objectifs de l'enquête et la conception du questionnaire. Les questions principales exigeant une attention particulière sont mises en évidence dans les sous-sections ci-dessous.

11.2.1 ▮ La structure de l'enquête

Les enquêtes vont de celles qui sont conduites de façon indépendante à celles qui constituent des modules d'autres enquêtes. La structure de l'enquête a une influence sur les procédures de collecte de données; ces dernières affectent à leur tour les exigences de traitement de données telles que la saisie, l'édition et la tabulation des données. Une bonne planification du traitement de données contribue à assurer un bon résultat.

11.2.2 ▮ La collecte de données et le timing

La planification du traitement des données doit tenir compte des considérations liées au timing et à la fréquence de l'enquête. Dans ce cadre, plusieurs situations peuvent être observées:

- La taille de l'échantillon peut déterminer la période de collecte et celle de traitement des données.
- Selon la nature de l'enquête, les données peuvent être collectées une ou plusieurs fois.

- Par exemple, une ETE rattachée à une EMO conçue pour saisir les fluctuations saisonnières dans le mois exigerait une année pour achever la collecte de données. *A contrario*, une ETE rattachée à une enquête démographique nationale demanderait moins de temps.

Un délai de deux mois

Indépendamment des contraintes de collecte de données, il est généralement recommandé que la saisie et le traitement des données soient achevés dans un délai de deux mois après la fin de la collecte des données sur le terrain. Ce délai est important, en ce sens qu'il définit les frontières de décisions d'allocation des ressources. Par exemple, si le délai de deux mois avec un personnel donné s'avère difficile, les planificateurs peuvent envisager l'embauche de plus de personnel ou la réorientation des ressources.

11.2.3 ▮ Les méthodes de collecte de données

La collecte de données dans une ETE a recours soit à la méthode PAPI (entretiens sur la base de papier et de crayon) soit à la méthode CAPI (entretiens assistés par ordinateur). Avec le PAPI, la saisie des données est principalement manuelle, tandis que le CAPI transfère les données directement dans un ordinateur. Les contraintes de ressources dans plusieurs pays font que la plupart des données des ETE sont collectées et saisies manuellement (PAPI). Néanmoins, quelle que soit la méthode employée, la collecte de données, le codage et la saisie des données doivent tous être exécutés de façon rigoureuse et efficace.

Encadré 11.2 La valeur de l'expérience dans le traitement des données

Tanzanie, enquête intégrée sur la main-d'œuvre et le travail des enfants 2000/2001

Le rapport d'enquête sur deux enquêtes à grande échelle sur la main-d'œuvre au cours de la dernière décennie a montré que «l'expérience de traitement de données acquise pendant les deux enquêtes conduites sous l'assistance technique de l'OIT/SIDA était la clef du succès du traitement de données de l'enquête actuelle sur le travail des enfants»[1].

[1] *Tanzania, integrated labour force survey, 2000/2001,* pp. 16-17.

11.3 ■ Le maintien du rythme de l'enquête

La saisie et le traitement des données sont des composantes essentielles de toute procédure d'enquête. Le travail est méticuleux et exigeant. Le maintien du rythme d'enquête peut souvent s'avérer difficile et cela se ressent particulièrement dans le traitement des données.

Le traitement en parallèle avec d'autres activités

L'expérience montre que le rythme d'enquête peut être très faible dans une ETE, même avant le début du traitement des données. Le problème trouve son origine dans la longue période nécessaire à la collecte des données et dans le fait que les activités de traitement de données ne sont exécutées seulement qu'après. Pour maintenir le rythme d'enquête avant et pendant le traitement des données, les planificateurs devraient donc intégrer le traitement de données dans le reste du processus d'enquête. En outre, lorsque cela est possible, les activités de traitement de données devraient être exécutées parallèlement à d'autres composantes de l'enquête. Par exemple, quand il est certain que la collecte de données sur le terrain prendra plus de temps, la saisie et le traitement des données peuvent commencer avant la fin de la collecte de données.

11.4 ■ Les activités de prétraitement

La préparation pour le traitement des données implique des activités telles que:

- l'identification et l'obtention de l'équipement informatique;
- l'installation d'une pièce ou un espace de traitement de données;
- l'identification et le recrutement du personnel approprié;
- l'adaptation des programmes informatiques, dont les programmes de saisie de données, selon les besoins spécifiques des pays; et
- le stockage des questionnaires achevés.

Il est également important d'adopter des procédures fiables et de prévoir des réponses alternatives aux problèmes éventuels. La partie suivante traite amplement de ces activités importantes dans la préparation pour le traitement de données.

11.4.1 ▮ Obtention de l'équipement informatique

Dans toute procédure d'enquête, les ordinateurs constituent une partie intégrante du traitement des données. Les types et le nombre d'ordinateurs nécessaires différeront significativement d'une enquête à une autre.

Avant l'exécution de l'enquête, quatre exigences fondamentales doivent être prises en considération:

- le nombre d'ordinateurs;
- les spécifications de l'ordinateur;
- le logiciel; et
- l'espace de travail.

Pour des informations plus détaillées que celles fournies ci-dessous, l'on pourra se référer au manuel de traitement de données du BIT/SIMPOC.

Le nombre d'ordinateurs

Le nombre d'ordinateurs requis pour une enquête donnée dépend de facteurs tels que le programme de l'enquête, la taille de l'échantillon, le nombre d'heures disponibles par jour / semaine pour la saisie des données et l'espace disponible pour stocker et utiliser l'équipement informatique.

Un autre facteur important est le temps moyen nécessaire pour saisir les données d'un questionnaire achevé. Cela dépendra de facteurs tels que le nombre de membres dans un ménage et la vitesse des opérateurs de saisie de données. Cependant, l'on peut retenir un temps de 20 à 30 minutes comme des valeurs approximatives[2]. Ce temps moyen, avec le nombre de ménages/unités, le nombre d'heures de travail et les délais pendant lesquels toutes les données doivent être saisies, peut alors être utilisé pour déterminer le nombre d'ordinateurs nécessaires. Toutefois, lorsque le nombre d'opérateurs de saisie de données est plus élevé que le nombre d'ordinateurs, plus d'ordinateurs seront nécessaires; ceci aura pour conséquence de réduire le temps total mis pour la saisie.

---

2 UNICEF: *Monitoring progress toward the goals of the World Summit For Children: End-decade multiple indicator survey manual* (Division de l'évaluation, Division du programme de planification et de politique, 2000), p. 7.2.

Lorsque le contexte de l'enquête et le budget ne permettent pas d'acquérir le nombre idéal d'ordinateurs, l'alternative doit être de réduire la demande en ordinateurs. Par exemple, s'il y a moins d'ordinateurs que d'opérateurs de saisie disponibles, il peut être possible de faire tourner les employés, en les faisant utiliser les mêmes ordinateurs à des moments différents. En réalité, la rotation du personnel de traitement de données peut accélérer le processus, dans la mesure où deux ou plus de changements permettant des services de traitement continus.

Les besoins en ordinateurs devraient donc être établis à la lumière des alternatives qui peuvent offrir une efficacité et une flexibilité plus grandes.

Les spécifications des ordinateurs

La génération actuelle d'ordinateurs est suffisamment équipée en mémoire et en vitesse pour traiter et stocker des données. Cependant, de nombreux pays ont toujours recours à des ordinateurs plus anciens et les besoins doivent être évalués selon les fournitures disponibles et les objectifs de l'enquête. Plus spécifiquement:

- le matériel informatique devrait être compatible avec le logiciel choisi pour l'enquête.
- les ordinateurs devraient disposer de suffisamment de mémoire et de capacité de traitement pour stocker les données collectées et procéder à des tabulations.
- lorsque cela est possible, les ordinateurs devraient être connectés à un réseau. Cela aide à centraliser le contrôle de la saisie des données, à éviter l'erreur de données et à améliorer la sécurité des informations sensibles.

Les logiciels

Le logiciel informatique est l'outil technique principal utilisé dans le traitement de données. Une gamme de progiciels de traitement de données est disponible. Il y a, entre autres, SPSS, SAS, IMPS, ISSA, EpiInfo, BLAISE et CSPpro. SPSS, SAS et BLAISE sont des progiciels commerciaux, tandis que CSPro et EpiInfo relèvent du domaine public et, sont donc, gratuits. CSPro est un logiciel de nouvelle génération qui combine les particularités d'IMPS, ISSA et EpiInfo. On peut facilement avoir accès à CSPro à partir du Bureau du Recensement des Etats-Unis. Le logiciel choisi doit être accessible et il devrait être aisé de trouver des programmeurs convenablement expérimentés et rompus à son utilisation.

L'espace de travail

L'équipement informatique et les utilisateurs demandent un espace adéquat, sûr et doté des équipements nécessaires:

- un bureau ou une autre pièce avec un éclairage suffisant;
- des bureaux appropriés et des chaises ;
- un circuit de refroidissement (par exemple la climatisation);
- un espace de rangement pour les fichiers de données;
- une électricité suffisante avec une stabilisation appropriée et des équipements de réserve de secours, et
- une sécurité contre le vol.

Tous ces éléments sont essentiels pour s'assurer que l'équipement informatique sera utilisé de la façon la plus efficace et la plus sûre possible, préservé des dégâts liés à une exposition à l'humidité, à la chaleur et à la poussière.

ChildLabourStatistics_FR.indd 285 9.11.2005 9:39:24

11.4.2 ▮ Le personnel de traitement de données

Le personnel de traitement de données comprend les superviseurs, le personnel de saisie de données et les éditeurs de données. Chaque membre de l'équipe joue un rôle complémentaire et d'appui. Pour avoir des informations plus détaillées sur le personnel de traitement de données et leurs rôles, l'on pourra consulter avec profit le manuel du BIT/SIMPOC en la matière.

Les superviseurs

Comme nous l'avons vu au Chapitre 8, le traitement de données exige que des spécialistes qualifiés en traitement de données soient recrutés pour suivre et coordonner toute la procédure, dont la saisie, l'édition et la tabulation des données.

Les avantages d'un recrutement à l'avance. Ces tâches prennent beaucoup de temps et exigent des positions à plein temps. Il est important d'identifier les superviseurs appropriés le plus tôt possible. Le premier recrutement peut faciliter à la fois la planification du traitement de données et la coordination avec les autres processus de l'enquête comme la conception de questionnaire et le test pilote. Le résultat est une meilleure mise en œuvre du traitement de données et un processus d'enquête plus homogène.

Des programmeurs facultatifs. Les superviseurs peuvent aussi être des programmeurs, mais parfois il est préférable d'embaucher un expert programmeur en plus. Dans ce cas, le programmeur serait responsable de l'adaptation du logiciel aux besoins de l'enquête, tandis que les spécialistes se concentreraient sur l'opération générale de traitement des données.

Le personnel de saisie des données

Comme les superviseurs, le personnel de saisie de données devrait avoir une expérience d'enquête précédente. Ils devraient également être rompus à des tâches comme une dactylographie efficace et rapide et avoir la capacité de gérer à la fois des questionnaires entiers et des modules spécifiques. Ce personnel devrait aussi avoir une compréhension claire des objectifs de l'enquête. En plus de la formation de base, comme nous l'avons suggéré au Chapitre 9, le personnel de saisie de données peut participer à la formation des enquêteurs concernant les procédures détaillées de saisie de données de l'enquête en cours.

Les éditeurs de données

Les éditeurs de données sont nécessaires pour re-vérifier les données saisies et chercher les inconsistances ou les contradictions. Ils devraient avoir une formation appropriée dans une discipline comme la statistique. Pour assurer le maintien des objectifs de l'enquête à toutes les étapes, ils devraient avoir une compréhension aiguë de toutes les facettes du processus. Une édition approfondie des données peut aussi permettre de découvrir les liens importants entre les objectifs de l'enquête et les données. (Cela est également vrai pour les autres équipes, telles que les superviseurs.).

Des tâches spécifiques peuvent constituer en soi une position d'équipe ou représenter seulement une responsabilité parmi d'autres pour un membre de l'équipe. Cela dépendra de ce que l'on considère comme le plus efficace et le plus efficient dans un contexte d'enquête donné.

ChildLabourStatistics_FR.indd 286 9.11.2005 9:39:25

11.4.3 ▮ Développement de programme de saisie de données

Le développement d'un programme de saisie des données devrait commencer immédiatement après la finalisation du questionnaire. Les planificateurs devraient considérer deux questions liées:

- le choix du logiciel de saisie de données approprié; et
- le développement de ce programme de saisie de données et son application au questionnaire d'enquête.

Le choix du logiciel de saisie de données devrait prendre en compte les facteurs ci-dessous:

- des programmeurs expérimentés devraient être facile à trouver; et
- le logiciel doit être à même de produire des fichiers qui peuvent être traités en utilisant divers types de logiciel standard de traitement de données.

Le programme de saisie de données développé devrait considérer un minimum de trois options:

- «ajout d'enregistrement»;
- «modifications d'enregistrement»;
- «enregistrement», et capacité de fournir des étiquettes de variable et de valeur.

On peut incorporer des installations complémentaires, dont:

- des enregistrements multiples en boucle, l'un après l'autre;
- la modification d'une variable particulière dans un enregistrement; et
- l'option d'enregistrement sous des formats de fichiers différents.

D'autres considérations importantes dans le développement du programme de saisie de données sont:

- Chaque fois que cela est possible, «l'aspect» de l'écran de saisie de données devrait être semblable à celui du questionnaire réel.
- Pour simplifier la saisie de données, le programme devrait suivre scrupuleusement le modèle de saut du questionnaire, c'est-à-dire que si l'enquêté doit sauter certaines questions après une réponse particulière, le programme devrait aller à la question correcte suivante.
- Quand une question est sautée, le programme devrait être à même de produire un code approprié de valeur manquante, représentant le motif du saut – par exemple, «non applicable».
- d'autres contrôles comme la cohérence, la gamme et les codes devraient aussi être incorporés.

Les programmes de saisie de données doivent être évalués à fond et être prêts pour l'utilisation avant que l'étape de saisie de données ne commence. Idéalement, ils devraient être prêts avant le début des entretiens sur le terrain. Les opérateurs de saisie de données devraient être formés pour une utilisation efficace du programme. Dans le cas d'une enquête CAPI, le programme devrait être évalué et tenu prêt, et les enquêteurs devraient être formés avant la collecte de données.

Le développement d'un programme de saisie de données robuste peut être un exercice qui prend beaucoup de temps. Les concepteurs de l'enquête devraient donc considérer cette tâche dans l'étape de planification, afin que les essais puissent commencer juste après la finalisation du questionnaire.

11.4.4 ▮ La formation des opérateurs de saisie de données et l'équipe de traitement de données

Les opérateurs de saisie et l'équipe de traitement des données devraient être formés une fois que le questionnaire est finalisé et que tous les programmes informatiques nécessaires sont installés. (Le programme informatique ne peut pas être achevé avant que le questionnaire d'enquête ne soit pré-testé et achevé. Tous les changements postérieurs au questionnaire doivent être reflétés dans le programme informatique suivant.).

D'une part, la formation des opérateurs de saisie de données devrait comprendre:

- l'ajout de nouvelles données;
- éditer/modifier les enregistrements;
- une vérification croisée avec le questionnaire; et
- la sauvegarde des enregistrements des données.

Dans le processus, les opérateurs devraient aussi être formés à l'utilisation de tous les outils disponibles dans le programme de saisie de données.

D'autre part, la formation du personnel de traitement de données devrait inclure:

- l'objectif de l'enquête;
- la portée et la couverture de l'enquête;
- le questionnaire;
- l'enregistrement de réponses;
- le codage;
- l'édition;
- les instructions clef, si cela est approprié;
- le contrôle de la qualité; et
- les dispositions administratives.

ChildLabourStatistics_FR.indd 288 9.11.2005 9:39:27

11.5 ■ Les activités de traitement de données

Le traitement de données devrait commencer dès que les informations ont été collectées.

L'on doit s'assurer que les données sont correctement saisies, éditées et, finalement, tabulées pour l'analyse. L'encadré 11.9 expose les étapes du traitement de données.

Encadré 11.3 Tâches liées au traitement de données

1. Codage. (Voir le Chapitre 10 pour plus d'informations sur le codage.)
2. Saisie de données (y compris le développement de programme) et les validations préliminaires.
3. Ajout, fusion et division de fichiers.
4. Validation de données (vérification, édition et imputations supplémentaires).
5. Décisions finales sur les erreurs.
6. Finalisation du traitement de données et création de fichier(s) de données.
7. Préparation d'ensembles de données à usage public.
8. Documentations finales.
9. Tabulations finales.
10. Conversion de fichiers de données en d'autres formats, lorsque cela est nécessaire.
11. Stockage de tous les fichiers.

Consultez le Manuel du BIT/SIMPOC sur le traitement de données pour plus de détails.

Eviter les raccourcis

Chacune des tâches ci-dessus doit être accomplie de façon complète et concise. Même lorsque «les raccourcis» peuvent sembler réduire les coûts de l'enquête et le temps, il ne faut pas abréger ou éviter des étapes, cela peut sérieusement compromettre la qualité des données. Des bases de données incertaines et la correction d'erreur concomitante font perdre du temps.

11.5.1 ▮ Le codage

Avant la saisie des données, il est nécessaire d'attribuer des codes appropriés à toutes les réponses du questionnaire qui n'ont pas de codes prédéterminés.

Plus spécifiquement, tous les codes non attribués devraient être bien traités. Dans ce cas, l'on doit s'assurer que toute réponse est saisie telle qu'elle a été collectée. Lorsque cela est nécessaire, l'on devrait émettre des codes supplémentaires pendant le processus de saisie des données. (Dans la mesure où le codage est une partie très importante du processus d'enquête, la discussion détaillée sur l'attribution des codes et les décisions correspondantes est présentée au Chapitre 10.)

11.5.2 ▮ La saisie des données

Une attention méticuleuse à la saisie des données est essentielle, si l'on veut enregistrer et préparer les données collectées de façon exacte pour l'édition et l'analyse. Une bonne saisie des données maximise la détection efficace d'erreurs et prévient la production de nouvelles erreurs dans le processus. Une façon d'assurer une bonne saisie des données consiste à développer et à évaluer des programmes de saisie avant la fin de la collecte des données sur le terrain.

Il est capital d'observer les directives suivantes pendant la saisie des données:

Commencer tôt

La saisie des données devrait commencer aussitôt que les questionnaires achevés sont reçus au centre. Dans la mesure où le travail sur le terrain peut être une activité prolongée, parfois continue, la saisie peut être entreprise parallèlement à la collecte de données. La saisie pendant la collecte de données permet de vite détecter les erreurs ou les procédures incorrectes qui ont échappé aux superviseurs sur le terrain. La détection d'erreurs techniques très tôt peut, à son tour, être renvoyée sur le terrain pour éviter de compromettre davantage la qualité des données.

Saisir les données dans l'ordre correct

Les données collectées des entretiens devraient être saisies dans le même ordre qu'elles sont reçues. Cela aide à maintenir une organisation cohérente des données et peut considérablement faciliter, quand cela est nécessaire, le suivi des informations pendant le processus de saisie.

Terminer la saisie de chaque questionnaire avant de s'arrêter

Pour éviter les erreurs, le personnel de saisie ne devrait jamais prendre une pause de travail avant qu'un questionnaire donné n'ait été complètement saisi.

Confirmer l'exactitude des données

Pour éviter des erreurs de saisie de données, l'exactitude des données devrait toujours être confirmée. On recommande une double saisie, où les mêmes données sont saisies par deux opérateurs.

Les données devraient aussi subir des vérifications, des contrôles de cohérence des catégories, des structures, des sauts pour les irrégularités qui peuvent être des sources d'erreur. Ces étapes permettent de s'assurer que:

- le nombre correct de données est saisi;
- les données sont saisies dans les champs corrects; et
- les données sont dans une catégorie donnée de réponses.

11.5.3 ▮ L'édition des données

L'édition des données implique l'examen des informations collectées pour des erreurs potentielles. Cette procédure aide à éviter de conserver des informations non fiables et les difficultés consécutives dans l'analyse de données.

Quand éditer

Pour faciliter une détection et une correction rapides des problèmes, l'édition devrait immédiatement intervenir après la saisie des données. Une bonne édition conduit à des données sans erreur ou «pures», prêtes à l'analyse.

Quand transférer les données au fichier final

Les données devraient être transférées au fichier informatique final seulement après qu'elles aient satisfait tous les contrôles d'édition sans échec. Une donnée qui échappe même à un seul contrôle ne devrait pas être transférée sans la consultation du superviseur.

ChildLabourStatistics_FR.indd 290 9.11.2005 9:39:28

Les cinq principaux contrôles d'édition, exécutés manuellement ou par ordinateur, comprennent:

- les contrôles de structure (l'assurance que l'on a fourni toutes les informations recherchées dans le questionnaire);
- les éditions de catégorie (toutes les données doivent être dans la catégorie de codes possibles pour chaque question que l'on connaît à l'avance);
- les contrôles de mise en séquence (l'on doit répondre à chaque question par un sous-ensemble de l'échantillon, donc on doit déterminer si les personnes indiquées ont répondu aux questions appropriées);
- la duplication et les omissions (c'est-à-dire les réponses qui ont été omises et celles qui ont été mal saisies); et
- la logique (par exemple une personne âgée de moins de 14 ans ne peut pas de façon légale être entièrement employée comme un adulte).

Lorsqu'on évalue les données à travers une série d'activités de validation, l'édition peut impliquer une nouvelle gamme de tâches complexes. Les données peuvent être vérifiées pour:

- la cohérence, les écarts, etc. en confirmant que *a)* toutes les variables appropriées sont incluses et que *b)* les réponses aux questions se rapportant à ces variables sont dans la catégorie acceptable; et
- l'enregistrement et la saisie corrects.

Il est essentiel, dans le règlement des problèmes de données, que l'on consulte le questionnaire original. Pour plus de détails quant à l'erreur de données et des mesures préventives, on se rapportera au manuel du BIT/SIMPOC sur le traitement de données.

Imputation

L'imputation vient après l'édition de données. Cette procédure concerne les situations dans lesquelles les enquêtés ne réussissent pas à fournir des réponses à des points du questionnaire (c'est-à-dire la non-réponse à une question) ou lorsque les valeurs ne semblent simplement pas correctes (les saisies par exemple qui apparaissent comme des cas extrêmes). Le problème qui apparaît consiste alors soit à marquer les valeurs manquantes soit à traiter des saisies de données qui apparaissent aberrantes.

Cela est une étape cruciale dans l'achèvement de l'ensemble de données, et les planificateurs d'enquête, de même que les analystes de données, devraient développer autant de règles d'imputation que possible. Ces règles et leurs formules de direction doivent être développés le plus tôt possible, de préférence par l'examen de questionnaires détaillés et en vérifiant des données complètes et pures. Les programmes d'ordinateur nécessaires devraient être développés et évalués.

En plus de l'établissement de règles de base pour les imputations, le personnel doit décider de la façon dont ces valeurs imputées doivent être incorporées dans l'ensemble des données. Une possibilité d'incorporer des valeurs imputées consiste à créer une paire de nouvelles variables, l'une montrant les valeurs imputées et l'autre indiquant que la valeur est imputée. On devrait également comprendre que dans l'ensemble de données le fait de connaître les valeurs imputées et la méthode d'imputation utilisée permet aux chercheurs ou aux utilisateurs de données de décider s'il faut réellement appliquer les valeurs imputées dans l'ensemble de données.

ChildLabourStatistics_FR.indd 291 9.11.2005 9:39:29

11.5.4 ▮ Evaluation et assurance de la qualité

En règle générale, l'évaluation de la qualité exige:

- la vérification des premiers trois à cinq pour cent des données pour voir si elles ne contiennent aucune erreur; et
- faire des contrôles aléatoires pour évaluer l'intégralité de l'ensemble des données.

En plus de l'examen de l'ensemble des données à la recherche d'erreurs, l'évaluation de la qualité devrait également prendre en compte le plan de l'enquête et les données collectées. On peut entreprendre l'évaluation de la qualité des données en comparant les données de l'enquête avec des données semblables d'autres sources, lorsqu'elles sont disponibles. Les données planifiées d'une étude semblable peuvent aussi être utilisées pour la comparaison. Toutes les contradictions sérieuses devraient être examinées de nouveau et correctement documentées.

Comme nous l'avons souligné au Chapitre 9, les contrôles devraient aussi être faits, pendant les étapes initiales de la collecte de données, sur la performance de l'interviewer et, dans une certaine mesure, sur le questionnaire lui-même. Les erreurs et problèmes répétés de l'interviewer concernant des questions particulières ou des mises en séquence peuvent indiquer le besoin de recycler les enquêteurs ou d'amender des instructions. On devrait également suivre de façon étroite la mesure des non-réponses d'un point.

L'action de suivi devrait être rapide et gêner le moins possible le programme de traitement de données.

11.5.5 ▮ La finalisation du traitement de données et des fichiers de données

Une fois que les données sont traitées et nettoyées, on doit les préparer et les organiser aux fins d'analyse.

A cet effet, l'une des méthodes consiste à réorganiser les données en catégories. Par exemple, les données peuvent être analysées selon des tranches d'âge spécifiques comme des enfants dans des catégories de cinq ans. L'organisation des données dans ces groupes pendant l'étape du traitement de données peut aider à gagner du temps plus tard, pendant l'analyse de données.

Le fait de diviser les données en plusieurs fichiers différents pour l'utilisation peut aussi faciliter l'analyse de données. Ainsi, les données peuvent être divisées dans des catégories basées sur l'unité d'analyse. Dans le cas d'une enquête sur les ménages, cela peut aboutir à la création de fichiers pour des données sur un ménage et les membres du ménage.

11.5.6 ▮ La documentation

La documentation des données est une autre composante importante du traitement de données. Ce processus devrait aboutir à un rapport complet de tout ce qui a été fait pendant le traitement de données, dont:

- toutes les informations se rapportant aux tâches spécifiques pendant le traitement de données;
- la méthode selon laquelle elles ont été exécutées; et
- toutes les décisions prises concernant les erreurs de données et celles que l'on a suivies pour en améliorer la qualité.

ChildLabourStatistics_FR.indd 292 9.11.2005 9:39:30

Pour faciliter la documentation, les opérateurs de saisie de données devraient garder des notes complètes d'activité qui comprennent des informations concernant:

- les erreurs détectées;
- les contrôles effectués;
- les consultations avec les superviseurs; et
- les imputations achevées.

La documentation devrait inclure tous les fichiers associés comprenant l'échantillonnage, la pondération et les informations sur le codage, aussi bien que tous les manuels. Pour plus de détails concernant la documentation de données, consulter le manuel du BIT/SIMPOC sur le traitement des données.

11.5.7 ▮ La tabulation pour la qualité

Le traitement de données implique, en partie, leur tabulation pour vérifier aussi bien les données que la qualité du traitement. Cette activité comprend la production de distributions de fréquence non pondérées pour chaque variable dans le fichier des données. On vérifie également les réponses pour détecter des valeurs peu communes, dont celles qui sont à l'extérieur de la catégorie de la plupart des réponses et celles qui semblent invraisemblables. Pour plus de détails sur le traitement de données pour la tabulation, consulter le manuel du BIT/SIMPOC sur le traitement de données.

11.6 ■ Confidentialité et fichiers de données à l'usage du public

On doit, à tout prix, éviter d'exposer des données sensibles ou personnelles.

La confidentialité est une question qui est de la plus grande importance au cours de tout le processus d'enquête. Le respect de la confidentialité est essentiel dans la protection de la vie privée des participants à l'enquête et dans le maintien de leur confiance dans le processus de l'enquête. Le chapitre 12, qui traite de l'analyse des données et de la rédaction du rapport sur le travail des enfants, souligne la pesanteur des assurances données aux enquêtés à l'étape de la collecte de données.

Etant donné leur contact direct avec les données, les opérateurs de traitement de données doivent être conscients de l'importance de cette question et ils doivent en reconnaître les variables les plus importantes. Lorsque les données collectées doivent faire partie d'un ensemble de données à usage public, les opérateurs de traitement de données, en consultation avec les planificateurs de l'enquête et des analystes de données, devraient identifier les variables qui peuvent compromettre la confidentialité basée sur certains critères prédéterminés et décider de la manière dont ces données peuvent être traitées pour maintenir leur confidentialité.

ChildLabourStatistics_FR.indd 293 9.11.2005 9:39:31

11.7 ▮ La conservation des données

Il est important d'empêcher la perte des données brutes collectées, y compris les données inutilisées pendant le processus d'enquête.

Hormis quelques tableaux inclus dans le rapport, les données collectées pendant un processus d'enquête sont trop souvent négligées ou perdues. Cependant, ces données inutilisées peuvent être très importantes. Elles peuvent servir dans des activités telles que des études de comparabilité, des analyses de tendance, la définition de nouveaux indicateurs et l'amélioration de l'existant.

Comme pour la planification et le traitement de données, la conservation des données exige le transfert de tous les fichiers à une machine pour le stockage final, l'indexation des fichiers et le développement d'une structure de stockage dans la machine principale d'archivage. Une procédure efficace de récupération doit aussi être mise en place.

Une conservation efficace des données exige les mesures suivantes:

- L'ordinateur choisi pour le stockage final de fichiers ne devrait pas être celui qui est habituellement utilisé pour les opérations quotidiennes. Aucune activité de traitement de données ne devrait avoir été exécutée sur cet ordinateur ou sur ces fichiers. Si un ordinateur de stockage séparé n'est pas disponible, plusieurs copies de données devraient être stockées sur les moyens externes comme des CD-ROM. Ceux-ci devraient être correctement étiquetés et stockés dans des emplacements multiples, si possible, en sécurité contre le vol, le feu ou d'autres éventualités.
- L'accès à l'ensemble des données de cet ordinateur devrait être limité au personnel autorisé. Tous les changements à l'ensemble de données devraient être faits selon des procédures de gestion établies. Si aucune procédure semblable n'est en place, la direction devrait les développer.
- Lorsque des changements sont faits aux données, on devrait mettre l'indice à jour et les copies de versions précédentes gardées.

Une dernière question importante concernant le stockage permanent des données – une tâche qui est d'habitude confiée à l'administrateur du système – est la préparation des divers fichiers d'ensemble de données dans les formes suivantes:

Données. Celles-ci contiennent des fichiers de données réelles et peuvent être préparées dans des formats divers (par exemple, SPSS ou ASCII).

Documentation. Ces fichiers décrivent les données soit dans le format de traitement de texte soit de texte simple.

Programmes. Ces fichiers de programme sont créés pendant le traitement de données et peuvent être spécifiques à un paquet donné ou être sous forme de texte simple.

Questionnaires. Ceux-ci incluent des fichiers contenant des questionnaires d'enquête et sont d'habitude stockés dans un format spécifique de paquet.

ChildLabourStatistics_FR.indd 294 9.11.2005 9:39:32

II.12 Analyse de données et rédaction du rapport

12.1 ■ Introduction

La procédure d'enquête entière culmine avec l'analyse de données, qui conduit au rapport final de l'enquête. L'analyse de données doit présenter des données appropriées pour la planification de politique et des modifications aussi bien que pour d'autres analyses, en plus de l'étude pour laquelle elles ont été collectées.

Les utilisateurs cibles de ce chapitre

Ce chapitre concerne les coordonnateurs d'enquête, le personnel des ressources techniques et tous ceux qui sont impliqués dans l'analyse de données d'enquête. Il fournit des directives pour l'organisation et la rédaction de rapports sur le travail des enfants, la diffusion des résultats de données et la préparation pour l'analyse au-delà du rapport [1].

Valeur d'un début de rédaction des rapports vite mis en œuvre

Les enquêtes sont souvent des processus en évolution et, comme telles, elles doivent subir une réévaluation constante. La rédaction d'un rapport sur le travail des enfants doit ainsi commencer tôt dans le processus de sorte à en faciliter la réévaluation. Une planification d'analyse vite mise en œuvre aide aussi à s'assurer que le travail sera précis, complet et achevé à temps. En outre, lorsqu'on commence tôt, on s'assure que tous les changements et améliorations effectués au cours de l'enquête sont reflétés d'une manière satisfaisante dans le rapport final.

De plus, de nombreuses sections du rapport d'enquête ne dépendent pas des résultats de l'enquête et peuvent être achevées avant l'analyse de données. Il y a par exemple la préface, l'introduction et la méthodologie. Une telle approche aide à produire une analyse de données de haute qualité, fournissant de bonnes définitions facilement interprétables, des méthodologies précises et concises, avec des tables et un texte reflétant exactement la situation du travail des enfants dans le pays ou le secteur concerné.

Les rapports sur le travail des enfants font partie des travaux – suivant une progression – qui devraient commencer juste au début de l'enquête. Un rapport sera l'image et l'évaluation de tous les événements dans le développement de l'enquête. Le rapport lui-même sera continuellement réévalué à la lumière de ces événements.

Plan du chapitre

Le chapitre est divisé en cinq sections.

La **section 12.2** traite des préalables essentiels à une bonne analyse de données. Ces préalables comprennent des préoccupations telles que l'assurance de disposer d'un personnel

[1] Ce chapitre expose uniquement les principaux points. Consulter le manuel *Analyse de données et rédaction de rapport sur le travail des enfants* du BIT/SIMPOC. Voir le site Web de l'IPEC au www.ilo.org/childlabour/simpoc.

ChildLabourStatistics_FR.indd 295 9.11.2005 9:39:33

approprié pour l'analyse de données; le fait d'éviter que des quantités de données trop abondantes rendent l'analyse de données confuse; le calcul des taux de réponse; l'examen des réponses ambiguës; la préparation d'un plan de tabulation et la préparation pour une analyse selon le genre.

La **section 12.3**, recourant à un modèle ENTE, récapitule certaines des sections les plus importantes d'un rapport sur le travail des enfants. Elle traite à la fois de leur importance et de la marche à suivre pour leur finalisation.

La **section 12.4** explique l'importance de s'assurer du caractère durable des résultats d'enquête.

La **section 12.5** souligne le besoin de respecter la confidentialité tant au cours de l'analyse que dans la présentation des données.

12.2 ■ Les préalables pour une bonne analyse de données

L'analyse de données doit être complète et précise.

Mais, il est important de se rappeler que ces tâches essentielles précèdent et suivent le traitement réel de données. Par exemple, une préparation adéquate est une composante clef du processus et elle implique quelques considérations essentielles.

12.2.1 ▮ L'assurance de disposer d'un personnel approprié pour l'analyse de données

Les principales tâches prises en compte dans l'analyse sont la tabulation, l'analyse des données et la rédaction du rapport. La composition et le nombre de personnes impliquées dépendront de l'importance de l'enquête. L'analyse de données peut employer une personne ayant un ensemble de compétences ou elle peut utiliser un ensemble d'individus, chacun avec des compétences spécifiques. Voici quelques options pour la conduite de l'analyse de données:

a) Tabulation → analyste de données
Analyse → analyste de données
Rédaction du rapport → analyste de données
Dans ce scénario, le même analyste de données exécuterait toutes les composantes de l'analyse de données.

b) Tabulation → spécialiste de traitement de données
Analyse → analystes de données
Rédaction du rapport → collaborateur externe

c) Les différentes personnes du BNS peuvent être assignées à rédiger les différents chapitres du rapport d'enquête. Cela signifie en fin de compte une division de la rédaction du rapport et de l'analyse.

Une bonne répartition des tâches dépend du contexte de l'enquête. Par exemple, les personnes qui sont responsables de l'analyse de données peuvent être peu familières soit avec le processus de tabulation soit avec le logiciel correspondant. Il peut alors être nécessaire de trouver un autre individu ayant des compétences pour la tabulation des données.

Le nombre et la composition requis du personnel doivent être déterminés avant de commencer l'analyse de données. Etant donné les conditions de l'enquête, les planificateurs doivent donc établir la division du travail la plus appropriée, pour produire un rapport aussi satisfaisant que possible. La planification d'analyse devrait également commencer le plus

ChildLabourStatistics_FR.indd 296 9.11.2005 9:39:34

tôt possible. Une planification qui commence tôt assure que les besoins en ressources sont connus d'avance, puisqu'elle tient compte de la distribution adéquate des tâches.

Quelle que soit la division finale du travail, la supervision est essentielle pour coordonner les activités. Cela est particulièrement vrai dans les situations où de nombreux individus utilisent des fichiers différents du même ensemble de données. La coordination, dans de tels cas, est nécessaire pour que toutes les parties concernées *a)* utilisent les dernières données disponibles et *b)* prennent en compte toutes les valeurs manquantes trouvées ou les variables dérivées.

12.2.2 ▮ Les qualités souhaitables pour un analyste de données

Comme nous l'avons mentionné dans le Chapitre 4, tout le personnel d'enquête devrait avoir certaines qualifications. Tout le personnel impliqué dans l'analyse de données, par exemple, doit être très familier avec les données et toutes les questions conceptuelles et définitionnelles prises en compte. Les analystes devraient avoir de l'expérience pour ces questions de travail des enfants telles que les activités économiques, l'éducation, la santé, la migration et les droits des enfants. Dans beaucoup de pays, la probabilité de trouver «un analyste du travail des enfants» peut être faible. Par contre, l'existence d'experts sur des questions étroitement liées comme l'éducation et la santé est plus probable.

On exige des compétences et des qualités supplémentaires pour le personnel conduisant l'analyse de données:

La tabulation

Les personnes qui s'occupent des tabulations devraient être familières, et avec le processus de tabulation et avec le logiciel nécessaire. Ces tabulations devraient présenter l'information de façon organisée et compatible avec les objectifs de l'enquête.

Analyse

Tout d'abord, les analystes devraient avoir de l'expérience en ce qui concerne les questions du travail des enfants. Cela facilitera l'interprétation des données collectées. Ensuite, ils doivent être capables de présenter des interprétations correctes basées sur les tabulations disponibles.

La rédaction du rapport

Les personnes qui en sont responsables doivent être compétentes dans l'élaboration de rapports et être capables de présenter des résultats d'enquête tirés d'ensembles de données complexes dans un style clair et concis.

12.2.3 ▮ Eviter la surcharge de données

Les enquêtes sur le travail des enfants produisent souvent de très grandes quantités de données qui ont besoin d'être scindées pour l'analyse. Quoique potentiellement utiles, les grands volumes de données peuvent induire une toute autre responsabilité: leur gestion est susceptible de détourner l'attention des objectifs principaux de l'enquête. Par conséquent, il faut éviter d'avoir trop de données qui submergent le processus d'enquête. Les données présentées devraient refléter les indicateurs et les tabulations appropriées. Le type de données présentées et les types de tabulations choisis dépendent considérablement du contexte dans lequel l'enquête est conduite.

ChildLabourStatistics_FR.indd 297 9.11.2005 9:39:35

12.2.4 ▮ Les statistiques de documentation

Les auteurs du rapport devraient s'assurer que tous les tableaux, les chiffres et les annexes ont des références directes dans le document. Autrement dit, chaque donnée mentionnée dans le rapport doit être justifiée. Ainsi, chaque donnée est intégrée dans le processus documenté de l'enquête.

Une documentation suffisante peut aussi fournir un meilleur contexte pour le lecteur ou l'analyste qui étudie le rapport. Toute négligence quant à l'ajout de références peut emmener certains lecteurs à accorder peu de considération à l'information, et cela conduirait à un calcul informel de l'analyse finale.

12.2.5 ▮ L'examen des modèles de données

Pendant l'analyse des données d'enquête, il est important de rester attentif aux irrégularités. Les données qui ne s'adaptent pas à l'examen des modèles attendus ont besoin d'un examen plus détaillé pour s'assurer qu'il n'y a pas d'erreur. Des résultats inattendus sont souvent la conséquence de:

- un mauvais plan d'échantillon;
- une mise en œuvre incorrecte de l'échantillon;
- une erreur d'enquêteur; ou
- des réponses imprécises de certains enquêtés, peut-être en raison de malentendu.

12.2.6 ▮ Le calcul des taux de réponse

Une bonne conception de l'enquête exige que la taille de l'échantillon soit déterminée avant le travail sur le terrain. Cependant, le taux de réponse réalisé est rarement ce qui a été prévu, ce qui signifie que moins de la population cible totale a été atteinte avec succès. Les raisons des non-réponses varient (celles-ci ont été traitées au Chapitre 8). Le processus d'analyse de données devrait examiner le pourcentage des enquêtés cibles atteints par l'interview et devrait alors rechercher et documenter les raisons qui sont à la base des valeurs particulièrement faibles, d'habitude celles qui sont inférieures à 90 pour cent. Le rapport devrait clairement documenter les taux de réponse bas et les raisons sous-jacentes. A cet effet, il devrait se préoccuper de savoir si les taux s'appliquent à des régions ou à des zones spécifiques. L'examen des taux de réponse bas est particulièrement important dans la mesure où ceux-ci peuvent indiquer des données biaisées.

12.2.7 ▮ La recherche des valeurs manquantes

Cette étape de l'analyse recherche les variables ayant un nombre de réponses manquantes exceptionnellement élevé. Les variables avec un grand pourcentage de valeurs manquantes – d'habitude de l'ordre de 10 pour cent au moins – devraient être examinées de nouveau à la recherche d'erreurs potentielles. La recherche de grandes valeurs manquantes est importante, puisqu'elle peut indiquer

- une mauvaise structure du questionnaire ou des procédures incorrectes des enquêteurs;
- des valeurs manquantes résultant d'une saisie de données ou une erreur d'édition, dont chacune pourrait être susceptible de correction; ou

ChildLabourStatistics_FR.indd 298 9.11.2005 9:39:36

- des cas où les informations de deux questionnaires différents – par exemple, le questionnaire enfants et le questionnaire ménages – peuvent avoir été incorrectement fusionnés pour une analyse collective. Ce qui entraîne souvent plusieurs valeurs manquantes qui doivent être identifiées et traitées.

Selon la source, l'importance des réponses/valeurs manquantes peut être assez grande pour rendre les informations incertaines. Les analystes de données doivent donc examiner les données avec minutie et travailler pour éviter les valeurs manquantes.

12.2.8 ▮ L'examen des réponses ambiguës

Les questionnaires comprennent un ensemble de réponses pré-codées susceptibles de s'appliquer dans la plupart des cas. Pour les réponses qui ne s'accordent pas avec une des réponses pré-codées, les questionnaires fournissent des réponses facultatives comme «Autres» ou «ne sait pas». Une question révélant des nombres peu communs de réponses ambiguës peut engendrer un problème. Dans ces cas les questions contenant un nombre élevé de réponses ambiguës et leurs variables correspondantes devraient être analysées pour déterminer les raisons et, potentiellement, trouver une solution.

Un codage ambigu peut résulter d'un malentendu avec les enquêteurs. Lorsque cela est le cas, le problème peut être résolu en recodant les réponses pour refléter de façon plus exacte les réponses.

12.2.9 ▮ L'analyse de la segmentation

Pendant la préparation de l'enquête, des décisions sont prises en ce qui concerne les indicateurs clefs et le type de segmentation. Ces choix devraient être évalués pendant l'analyse de données dans un processus d'examen continu du processus d'enquête. Les données peuvent rendre quelque segmentation inadaptée. Par exemple, une analyse de population d'enquête qui a une portée trop étroite peut aboutir à des évaluations avec de hautes marges d'erreur. Les résultats de segmentation peuvent donc être non fiables et il peut s'avérer utile de disposer de plus de macro données.

12.2.10 ▮ Plan et procédure de tabulation

Les résultats de l'enquête doivent être clairement présentés dans des tableaux qui, selon les objectifs de l'enquête, incorporent les informations les plus importantes. La tabulation doit être appropriée et complète.

La planification de la tabulation

Il est important d'avoir un projet de plan de tabulation clair et bien préparé à l'avance. Le plan devrait inclure des informations telles que le nombre de tableaux de données à créer et les règles de distribution pour les enfants. Le plan de tabulation devrait être achevé tôt et être directement et harmonieusement lié au processus de conception du questionnaire.

L'établissement d'une procédure de tabulation

Le projet du plan de tabulation doit être accompagné d'une procédure de tabulation qui comprend un ensemble de procédures admises pour l'exécution des activités telles que l'incorporation de valeurs manquantes. Le plan de tabulation constitue une sorte de guide de

processus décisionnel pour les analystes de données responsables de la tabulation. Un plan complet et concis permet aux analystes de prendre des décisions appropriées dans la conduite des tabulations. Voici un exemple de procédure de tabulation et l'importance des outils du processus décisionnel:

Etant donné les questions suivantes

Q1. Avez-vous accompli un travail rémunéré cette dernière semaine?
(*A poser seulement à ceux qui ne vont pas à l'école*)
1 = oui
2 = non
3 = N/A (Non applicable)

Q2. Avez-vous travaillé dans l'entreprise familiale au cours de la dernière semaine?
(*A poser à tous*)
1 = oui
2 = non

Q3. Si vous avez répondu «oui» à la question 2, pendant combien d'heures avez-vous travaillé?
1 = 3 heures ou moins
2 = 3-4 heures
3 = 4 heures ou plus

Pour ces questions, on suppose que la définition «d'enfants économiquement actifs» prend en compte ceux qui ont accompli un travail rémunéré la semaine écoulée et ceux qui ont travaillé dans l'entreprise familiale pour plus de trois heures par semaine.

De cette définition, des personnes économiquement actives (EA) pourraient alors être classées de la façon suivante:

$$EA = (Q1 = 1) + (Q2 = 1 \text{ mais } Q1 \text{ différent de } 1 \text{ et } Q3 > 3)$$

Cependant, les deux relations logiques suivantes sont incorrectes.

$$EA = (Q1 = 1) + (Q2 = 1 \text{ et } Q3 > 3)$$
$$EA = (Q1 = 1) + (Q2 = 1 \text{ mais } Q1 = 2 \text{ et } Q3 > 3)$$

Selon cette définition, les risques, dans ce scénario, sont que les réponses «Oui» aux questions Q1 et de Q2 conduisent à un double comptage, de même que les réponses «Non applicable» (N/A) peuvent être ignorées par mégarde.

12.2.11 ▮ Taille minimale de cellule d'échantillon

Les données présentées doivent être vérifiées non seulement pour leurs résultats, mais également en termes de la fiabilité qu'elles offrent.

Le problème des petites tailles d'échantillon

Dans la meure où les informations sont fragmentées, la population de l'échantillon est souvent significativement petite. Cette situation survient fréquemment avec la ventilation des données à variables multiples, par exemple selon l'âge, le sexe et la région. Par exemple, le nombre d'enfants de sexe féminin âgés de 7 ans d'une population d'échantillon qui travaille et ne va pas à l'école peut être trop petit pour exprimer la fiabilité des objectifs d'évaluation des données. Les informations ventilées résultant d'échantillons extrêmement petits devraient donc être réévaluées en termes de fiabilité.

Recommandations de fiabilité selon les normes

Bien que ces observations puissent être incluses dans le rapport, elles devraient être interprétées avec précaution. D'une part, une taille d'échantillon de cellule standard minimum est nécessaire. Elle détermine quand l'on devrait appliquer une recommandation de fiabilité. Cela peut être établi par le pays lui-même ou par des normes telles que celles appliquées par le BIT/SIMPOC qui recommande un minimum de 25 observations pour qu'une évaluation soit considérée comme fiable à un certain niveau. Quand le nombre de cellules d'échantillons ventilées est petit, la possibilité d'identifier des ménages individuels augmente.

12.2.12 ▮ L'analyse selon le genre

Comme noté au Chapitre 1, une analyse selon le genre essaye de mieux comprendre:

- les activités économiques et non économiques chez les garçons et chez les filles âgés de cinq ans et plus;
- l'ampleur de leur implication dans les activités domestiques;
- les différences de situations respectives chez les garçons et chez les filles; et
- les différences de leurs besoins et options respectifs, les stratégies d'adaptation, et les opportunités.

Pour recueillir ces informations, il est indispensable que l'analyse de données incorpore une composante bien intégrée de l'option genre. Une telle option peut fournir des informations importantes sur le genre quant aux résultats des données et des informations concernant la façon dont ces résultats ont été acquis et les raisons sous-jacentes.

Une bonne analyse selon le genre exige que ceux qui sont responsables de l'analyse des données aient une connaissance complète des questions de genre relatives au travail des enfants.

12.3 ■ La présentation des données

Un rapport d'ETE fournit une plate-forme essentielle pour la présentation des résultats d'enquête.

Les caractéristiques d'un bon rapport

Le rapport final devrait être présenté d'une façon qui en facilite l'usage, en termes de facilité d'accès à l'information. Il devrait également être utile pour les décisions politiques et pour d'autres analyses.

Standardisation

Bien que certains aspects de la présentation des données soient spécifiques à un contexte, ils restent néanmoins des composantes générales applicables à toutes les enquêtes. La standardisation contribue à un format pour les données qui sont à la fois transmissibles et durables. La présentation des résultats de l'enquête de façon précise et complète signifie une organisation appropriée du rapport. Plusieurs sections sont nécessaires, chacune concernant une composante différente du processus d'enquête et ses résultats. Aussi, importe-t-il que quelques sous-sections soient consacrées aux particularités de l'enquête au niveau micro.

Tableau 12.1 Plan de rapport d'enquête nationale sur le travail des enfants

Préface
- Remerciements (facultatif)
- Table des matières (incluant les listes de tableaux, des encadrés et des statistiques)
- Résumé analytique

Introduction
- Contexte général du pays
- Justification de l'enquête
- Objectifs de l'enquête
- Plan du rapport

Méthodologie et collecte de données
- Portée et couverture de l'enquête nationale sur le travail des enfants
- Questionnaire
- Plan d'échantillonnage et mise en œuvre
- Test
- Formation des enquêteurs et des superviseurs, et le travail sur le terrain
- Traitement des données
- Taux de réponse et pondération
- Fiabilité des évaluations (les effets du plan de sondage et les erreurs types)
- Leçons apprises et améliorations possibles

Caractéristiques de la population d'enquête

Définitions (y compris celle du travail et du travail des enfants)

Caractéristiques de tous les enfants travailleurs
- Incidence du travail des enfants
- Conséquences du travail des enfants
  - Education
  - Santé
  - Bien-être du ménage
- Causes du travail des enfants y compris la présentation de tableaux
  - Taille de la famille
  - Structure de la famille
  - Statut socio-économique
- Raisons du travail des enfants

Conclusions

Recommandations

Un traitement détaillé de ces sections peut être consulté dans le *Manuel sur l'analyse de données et la rédaction de rapport sur le travail des enfants* du BIT/ SIMPOC.

Le tableau 12.1 présente une liste détaillée de contenus de section pour un modèle de rapport d'enquête nationale. Ensuite, ce chapitre fournit des recommandations utiles pour améliorer l'attrait du rapport pour des lecteurs.

12.3.1 ▮ Résumé analytique

Un résumé analytique devrait être inclus dans tous les rapports d'ETE. En fournissant une revue concise des questions d'enquête les plus importantes et des résultats, cette section contribue énormément à faciliter l'utilisation du document.

Le résumé analytique doit être court. Il passe en revue le processus d'enquête et les résultats dans des termes comparatifs généraux, omettant les détails techniques. Les résultats de l'enquête, les recommandations et les conclusions devraient également être présentés de façon précise et claire.

Le résumé analytique devrait être préparé avec soin, dans la mesure où il sera probablement mentionné dans des discussions sur des implications politiques.

12.3.2 ▮ L'introduction

L'introduction présente les informations de base et le contexte. Elle indique le cheminement que le rapport suivra. Elle comprend le contexte démographique, la santé et les informations sur l'éducation dans la zone d'enquête, la justification de l'enquête et une présentation des objectifs de l'enquête y compris ce que l'on attend des données et de l'analyse.

L'introduction aide à orienter le lecteur. En outre, en se concentrant sur des objectifs donnés, elle constitue un point de référence pour juger du résultat de l'enquête.

12.3.3 ▮ Méthodologie et collecte de données

Cette partie du rapport est une revue détaillée de la collecte de données selon les objectifs exposés.

Les détails méthodologiques doivent être exposés car ils aident les lecteurs à mieux comprendre les résultats. Les informations méthodologiques peuvent être particulièrement utiles pour les analystes du travail des enfants. En effet, elles leur servent de cadre de référence pour entreprendre des études futures.

La section devrait être divisée en sous-sections qui traitent de:

- la portée et la couverture de l'enquête,
- le questionnaire,
- le plan de l'échantillon et
- le processus de mise en œuvre.

Elle devrait également traiter des enseignements appris au cours de l'enquête et faire des suggestions pour des améliorations possibles.

12.3.4 ▮ Les caractéristiques de la population d'enquête

Cette partie récapitule les informations concernant la cible d'enquête: la composition de la population, les caractéristiques économiques et éducatives du ménage. Etant donnés les liens étroits entre le travail des enfants, les conditions économiques et l'éducation – en termes de l'incidence et des causes du travail des enfants –, ces informations sont importantes. L'analyse de données peut alors utiliser les informations sur la population d'enquête pour mieux comprendre ces liens.

ChildLabourStatistics_FR.indd 303 9.11.2005 9:39:40

12.3.5 ▮ Définitions

Cette partie du rapport devrait définir, clairement et avec concision, les termes employés dans la collecte et l'analyse de données. Cela comprend des expressions comme «le travail», «le travail des enfants» et les activités «économiques» et «non économiques». Les définitions aident les lecteurs à comprendre suffisamment le contexte des termes documentés. En effet, des termes ambigus conduisent à des interprétations diverses.

Par exemple, la définition du travail des enfants dépend fortement de l'interprétation de facteurs tels que l'âge de l'enfant, l'industrie et la profession, les heures de travail de l'enfant par jour ou par semaine, la période de travail de l'enfant dans la journée (le jour ou la nuit) et des conditions de travail (par exemple, un travail en hauteurs, l'utilisation de machines ou des outils dangereux, ou un travail qui expose les enfants aux substances dangereuses ou des milieux de travail malsains).

A un niveau plus macro, des définitions claires conduisent à la standardisation des termes et des concepts à travers des études diverses. Cette pratique peut à son tour augmenter l'utilisation des données grâce à une plus grande possibilité de comparaison de ces dernières.

12.3.6 ▮ Les caractéristiques de tous les enfants travailleurs

Cette partie du rapport comprend une gamme de données statistiques sur les enfants travailleurs dans la population cible d'enquête. Elle fournit des informations sur l'incidence et les raisons du travail des enfants.

Cette section devrait être complétée par des tableaux, des statistiques et des annexes. Ces suppléments contiennent des informations, aussi bien pour les indicateurs clefs du travail des enfants que pour les tableaux d'enquête essentiels pour le traitement des enfants travailleurs dans le pays concerné. L'organisation de la section devrait se faire autour de quatre parties principales:

- les caractéristiques de tous les enfants travailleurs dans les activités non économiques;
- l'incidence du travail des enfants;
- les conséquences du travail des enfants; et
- les causes du travail des enfants.

Les indicateurs clefs exposés au Chapitre 3 devraient être organisés et inclus sous chaque section appropriée. Pour les informations spécifiques sur les sections, se référer à la structure d'enquête fournie ci-dessus dans le tableau 12.1.

12.3.7 ▮ Conclusions et recommandations

Les conclusions devraient récapituler les principaux résultats de l'enquête, à savoir l'examen des résultats et les leçons tirées de ce processus en ce qui concerne la nature, les causes et les conséquences du travail des enfants. En récapitulant les principaux points du rapport, les conclusions fournissent un résumé utile, dans la mesure où elles relient ces discussions à celles d'autres chapitres.

Les conclusions permettent, à partir des résultats de l'enquête, de formuler des recommandations pour les recherches futures et les décisions de politiques concernant le travail des enfants dans la population enquêtée. Les recommandations devraient répondre aux questions principales sur le travail des enfants décrites dans la conclusion du rapport concernant

ChildLabourStatistics_FR.indd 304 9.11.2005 9:39:41

le pays ou la zone d'enquête. Chaque recommandation peut cibler un secteur ou un problème spécifique, de sorte que dans sa globalité la section représente une approche holistique de la question du travail des enfants. Pour éviter d'être ambiguës, les recommandations doivent également faire attention aux problèmes ciblés et aux solutions préconisées.

12.4 ■ L'assurance de durabilité des résultats de l'enquête

Une fois que le rapport final est terminé, les résultats devraient être:

- convenablement examinés et ensuite
- correctement traités.

Publication

Le dialogue peut considérablement augmenter la probabilité d'une utilisation constructive des résultats de l'enquête. Pour assurer une discussion soutenue et des réactions constructives, un rapport d'enquête achevé doit être publié à travers des mesures telles que celles-ci:

- une large distribution à des agences appropriées du gouvernement, aux bailleurs de fonds, aux chercheurs, aux organisations non gouvernementales et aux médias; et
- l'organisation de séminaires et de réunions sur les sujets liés au rapport.

L'évaluation de l'enquête

Tout d'abord, une ETE devrait réussir à atteindre les objectifs qu'elle s'est assignés. Par la suite, le rapport d'enquête devrait démontrer, à travers l'examen du processus d'enquête, que ces objectifs ont été réalisés. Lorsque ce n'est pas le cas, il doit le signifier et en donner les raisons.

Extension de la portée de l'étude

Par des notes ou des annexes, le rapport devrait essayer d'élargir la portée de l'étude au-delà de sa population cible originale (par zone ou par classification des enfants ou par le travail), liant la discussion à plus de questions générales sur le travail des enfants. La discussion devrait aussi suggérer les liens entre l'enquête et les recherches futures. Une telle discussion peut grandement faciliter l'utilisation des résultats de l'enquête et «des leçons tirées» dans des études à venir.

Le rapport de l'ETE est essentiel pour élever le profil de l'enquête. Ce faisant, il facilite sa contribution à l'étude du travail des enfants et à son élimination éventuelle.

Encadré 12.2 L'importance des liens. Enquête nationale sur le travail des enfants – Zimbabwe

L'enquête nationale sur le travail des enfants du Zimbabwe a montré l'importance des liens entre cette étude spécifique et le travail des enfants de façon plus générale. L'étude a noté que ces liens faciliteraient considérablement l'utilisation des résultats de l'enquête, en promouvant la prise de conscience de ces questions, en encourageant l'adoption des mêmes concepts et définitions dans des études ultérieures conduites par le Gouvernement, des organisations non gouvernementales, des organisations de recherche privées et des établissements éducatifs. L'étude recommande que «l'enquête sur le travail des enfants devrait être perçue comme une étape majeure dans la tentative de compréhension de la question du travail des enfants du point de vue à la fois conceptuel et pratique»[1].

[1] *Zimbabwe national child labour survey country report (*Zimbabwe Central statistical Office, Zimbabwe Ministry of Public Service, et BIT/IPEC), p.18.

12.5 ■ La confidentialité

La confidentialité est une question importante dans l'analyse des données.

- Des analystes de données travaillent en contact direct avec les données brutes de l'enquête qui renferment les informations permettant d'identifier les enquêtés.
- Les résultats d'analyse de données doivent également être soigneusement gérés, puisqu'ils peuvent, en fin de compte, faire partie d'un rapport d'enquête à la portée du public. La moindre inattention aux règles de confidentialité pendant l'analyse de données peut exposer des informations sensibles.

Par conséquent, les responsables de l'analyse de données (y compris de la tabulation) doivent être très attentifs aux questions de confidentialité.

Les analystes de données doivent être particulièrement avertis des risques liés à la sensibilité des données et amenés à y faire attention. Ceci permettrait d'éviter que des informations sensibles ne soient exposées que ce soit dans le traitement ou la présentation de l'information. (Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, lorsque l'effectif dans un échantillon de cellule fragmenté est petit, la possibilité d'identifier des ménages individuels augmente.)

Tout le personnel d'analyse de données doit recevoir une formation sur la confidentialité. Cette formation devrait inclure les informations spécifiques sur les variables d'enquête qui nécessitent une plus grande confidentialité et les questions entourant leur traitement. Les analystes de données devraient par la suite être capables de prendre des décisions sur la rédaction du rapport qui sont en accord avec les objectifs de l'enquête, tout en respectant la confidentialité des enquêtés.

ChildLabourStatistics_FR.indd 306 9.11.2005 9:39:42

Troisième Partie
MÉTHODES COMPLÉMENTAIRES DE COLLECTE DE DONNÉES

La troisième partie s'intéresse aux méthodologies alternatives de collecte de données sur le travail des enfants aux moyens d'enquêtes – au-delà de l'enquête auprès des ménages traitée dans la deuxième partie – qui ont été mentionnées dans le Chapitre 3. Les chapitres respectifs de la troisième partie se concentrent sur les composantes propres à chacune de ces approches.

Dans la troisième partie, l'accent est mis sur deux questions: *a)* aucun type unique d'enquête ne peut refléter complètement chacun ou tous les aspects du travail des enfants, de sorte que les diverses méthodologies d'enquête décrites dans les deuxième et troisième parties se complètent en réalité mutuellement; et *b)* une large part de la discussion de la deuxième partie sur les différentes étapes du processus d'enquête auprès des ménages s'applique également à ces méthodes. La troisième partie, autrement dit, met en avant les aspects d'une enquête réussie qui n'ont pas été entièrement traités dans la deuxième partie.

Les différents contextes dans lesquels ces méthodologies d'enquête complémentaires peuvent être appliquées sont illustrés, dans les chapitres respectifs, avec des exemples de l'expérience du SIMPOC. Le lecteur est guidé dans la mise en œuvre d'une technique d'enquête choisie pour collecter des informations liées au travail des enfants. Chacun des chapitres présente un processus de collecte de données différent, incluant ses avantages et ses limites relatifs, et des questionnaires types sont annexés. Pour les évaluations rapides et les enquêtes de base, des échantillons d'autres instruments d'enquête appropriés sont également fournis.

Le chapitre 13 présente les évaluations rapides.

Le chapitre 14 traite des enquêtes établissements.

Le chapitre 15 se concentre sur les enquêtes sur les enfants de la rue.

Le chapitre 16 présente l'enquête auprès des écoles.

Le chapitre 17 examine les enquêtes de base.

Il est important de reconnaître, en ce qui concerne les méthodologies d'enquête décrites dans la troisième partie, que les enquêtes de base (EB), discutées dans le dernier chapitre, n'ont aucun format fixé. Elles peuvent, en fait, se référer à chacun des outils ou à une combinaison des outils d'enquête détaillés dans ce manuel. Les EB aspirent à établir une ligne de base pour les projets d'intervention, en particulier dans les secteurs cibles des PFTE, saisissant les conditions initiales/d'existence («la ligne de base») en mesurant des variables pour la construction d'indicateurs. Après que cela ait été accompli, un exercice de collecte de données particulier peut être décrit comme une EB. Il est également important de noter que les EB incorporent, en plus de la collecte d'informations qualitatives, des techniques de collecte de données quantitatives pour générer des données numériques qui représentent d'habitude la population entière et cela peut constituer un moyen de vérification.

ChildLabourStatistics_FR.indd 307 9.11.2005 9:39:43

La méthodologie de l'Evaluation Rapide (ER) est aussi une technique de collecte de données dans l'étude des conditions de travail des enfants, dont l'objet est de fournir des informations appropriées d'une façon relativement rapide et efficace en termes de coût. Dans le contexte du travail des enfants, les ER servent d'outil essentiel pour la prise de conscience publique, la programmation et la recherche approfondie. Elles présentent une approche participative de collecte de données centrée sur l'enfant, avec des examens critiques de fond, des discussions avec des leaders communautaires et des informateurs clefs, l'observation, des questionnaires semi-structurés, des interviews orientées et des conversations. Alors que le résultat ou le produit final est surtout qualitatif et descriptif, une ER constitue néanmoins une technique extrêmement efficace pour la collecte d'informations souvent difficiles à obtenir sur les PFTE.

La question du groupe témoin

Dans la spécification de la population cible et l'application d'une méthodologie d'enquête particulière sur le travail des enfants – spécialement celles incluses dans la troisième partie – il est essentiel d'inclure «un groupe témoin» assez important. Cela se réfère à un groupe d'unités d'observation (les enfants, dans le contexte d'analyse du travail des enfants) qui sont aussi semblables que possible aux unités d'observation types visées, mais qui diffèrent de ces dernières en ce qui concerne *un* facteur clef. Avec des enfants travaillant dans une PFTE sous enquête, par exemple, le groupe témoin serait composé des enfants ne travaillant pas dans le secteur des PFTE examiné, c'est-à-dire que le groupe témoin pourrait consister en enfants *a)* qui ne travaillent pas du tout, *b)* des enfants travaillant dans une autre PFTE, *c)* des enfants engagés dans le travail autorisé, mais pas dans une PFTE et *d)* les enfants qui étaient précédemment dans les PFTE étudiées, mais qui se retrouvent maintenant dans une des catégories ci-dessus. En appliquant la même collecte de données et outil(s) d'enquête à la fois au groupe type et au groupe témoin, il est possible de comparer les données, vérifier comment ce facteur de distinction (dans ce cas, le fait de ne pas travailler dans les PFTE enquêtées) se rapporte à d'autres caractéristiques du groupe type. L'exigence de groupe témoin, applicable à toutes les méthodologies d'enquête de façon générale, est mise en évidence ici pour souligner sa valeur comme une partie intégrale des méthodes d'enquête sur les données du travail des enfants.

ChildLabourStatistics_FR.indd 308 9.11.2005 9:39:44

Les évaluations rapides III.13

13.1 Introduction

Les évaluations rapides (ER) fournissent des informations appropriées en termes de coût d'une façon relativement rapide et constituent un outil essentiel pour des campagnes publiques de sensibilisation, la programmation et les recherches approfondies.

La méthodologie ER a longtemps été employée en sciences sociales et dans les domaines de la santé comme une approche évaluative des impacts environnementaux et ceux liés aux désastres, et à la conception de projets de lutte contre la pauvreté. Son application au travail des enfants, cependant, a commencé récemment au début des années 1990. Ce chapitre est tiré du *Manuel sur les évaluations rapides*[1] du BIT/UNICEF, que l'on devrait consulter pour un traitement complet de cette procédure d'enquête, incluant des exemples de ER du SIMPOC sur des pays et des pires formes spécifiques du travail des enfants[2].

Les discussions et les interviews de ER sont essentielles à l'obtention des informations détaillées sur le travail et les circonstances de vie des enfants. Elle produit principalement des données qualitatives et descriptives et elle constitue une voie efficace de collecte d'informations sur les PFTE qui sont autrement souvent difficilement accessibles. Les ER peuvent compléter et ajouter de la valeur aux résultats des autres enquêtes sur le travail des enfants, en fournissant une image plus complète des situations du travail des enfants.

En incorporant une approche participative de collecte de données centrée sur les enfants, les ER s'appuient sur:

- des examens critiques de fond en matière de recherche documentaire;
- des informateurs clefs;
- l'observation;
- des questionnaires semi-structurés; et
- des interviews et des conversations approfondies.

Avantages méthodologiques

Les ER s'appuient sur diverses stratégies en vue d'obtenir une compréhension relativement rapide d'un problème ou d'une question spécifique – en employant des ressources temporelles et financières limitées comparées à d'autres formes de recherche comme les enquêtes à grande échelle. (Les différences entre les ER et les autres méthodes de collecte de données sur le travail des enfants sont décrites dans le Chapitre 3, Section 6.).

---

1 BIT/UNICEF: *Investigating child labour: Guidelines for rapid assessment, a field manual*. Provisoires, janvier 2000 et janvier 2004. Le dernier est en cours.

2 Un autre guide utile est *Handbook for action-oriented research* (Bangkok, OIT, Groupe de travail régional sur le travail des enfants, 2002). ISBN 974-90865-2-X.

Contexte pratique

Les ER sont d'habitude appliquées dans des contextes locaux ou régionaux ou dans des cadres urbains où il y a des difficultés.

Période

La recherche ER s'étend d'ordinaire sur six mois, bien que les enquêtes sur des formes difficiles d'accès du travail des enfants puissent prendre plus de temps. Une durée courte aide non seulement à contenir les dépenses de recherche, mais elle peut également servir les besoins urgents de résultats de recherche de la part des donateurs.

Méthodes qualitatives-quantitatives

Les ER sont des méthodes principalement qualitatives qui mettent l'accent sur l'observation et les interviews. Les informations qu'elles rassemblent sont en partie descriptives et statistiques, et un mélange des deux ou un accent méthodologique particulier, dans tout cas particulier dépend des choix faits par l'équipe de recherche. La méthodologie ER offre une méthode efficace de recherche d'informations riches sur le sujet /question ou la population enquêtée; une recherche ER prudente peut fouiller en profondeur, en constituant une bonne base pour comprendre une réalité particulière.

Les ER peuvent intégrer des données quantitatives et peuvent aussi produire des résultats comparatifs. Les mêmes méthodes ER peuvent être employées pour d'autres groupes cibles semblables ou rapprochés. Elles étudient les populations comme une voie d'identification de la mesure d'un problème ou d'une question, ou d'amplification ou de vérification des résultats d'une recherche précédente. Les ER offrent la possibilité d'étudier:

- les causes et les trajectoires du travail des enfants;
- le travail réel que les garçons et les filles effectuent;
- leurs conditions de vie et de travail; et
- leurs propres perceptions de leurs situations.

Les ER peuvent permettre d'accomplir tout cela d'une façon rapide et moins coûteuse.

Applications

La recherche sur la même question du travail des enfants, ou sur une population de filles et de garçons travailleurs dans une zone, peut alors être répétée pour d'autres zones, aidant à déterminer quels indicateurs et quelles variables sont les plus cruciaux pour comprendre et intervenir dans cette situation spécifique. Les résultats des ER peuvent donc fournir une base pour les recommandations de diverses formes et pour accroître la prise de conscience, la conduite des recherches approfondies ou la formulation de stratégies d'action orientées.

Un test expérimental récent des ER a montré qu'une planification et une préparation prudentes, combinées avec une bonne attention aux directives procédurales, peuvent produire, même dans des circonstances difficiles, des résultats riches en information.

ChildLabourStatistics_FR.indd 310 9.11.2005 9:39:46

Plan du chapitre

Ce chapitre comprend 6 sections et 3 annexes.

La **section 13.2** décrit la méthodologie ER de façon générale, incluant ses sources d'informations, ses utilisations et ses limites.

La **section 13.3** traite de plusieurs décisions et actions nécessaires dans la recherche ER, dont la recherche de financement et de personnes impliquées, d'un centre de recherche, et la planification de l'approche de recherche.

La **section 13.4** souligne les processus dans la conduite de la recherche, dans le travail d'équipe et dans la collecte des informations sur (et avec) les enfants.

La **section 13.5** scrute les questions liées à l'analyse des données, la rédaction du rapport et la dissémination des résultats.

La **section 13.6** illustre, en ce qui concerne les exemples de travaux d'enfants domestiques et des enfants impliqués dans le trafic de drogue, la démarche de ER pour des populations spécifiques d'enfants travailleurs difficilement accessibles.

Il y a trois annexes: l'**Annexe I** présente une liste de contrôle des observations et des sujets d'interview pour une ER; l'**Annexe II** fournit un TDR type pour la conclusion d'un contrat d'une étude ER; et l'**Annexe III** reproduit, comme échantillons, des questionnaires ER appliqués au Brésil (trafic de drogue) et en Jamaïque (exploitation sexuelle d'enfants).

13.2 ■ Les caractéristiques essentielles d'une évaluation rapide (ER)

13.2.1 ▮ L'équipe de recherche d'une ER

Les personnes et les organisations impliquées au début pourraient inclure:

a) celles qui ont besoin des résultats et qui les utiliseront ou qui vont promouvoir leur utilisation, ce qui peut comprendre des niveaux divers d'agences gouvernementales et les organisations internationales;

b) celles qui ont travaillé directement dans le contexte local du travail des enfants, par exemple, les organisations non gouvernementales (ONG);

c) les chercheurs; et

d) les garçons et les filles bien informées sur ces questions et qui désirent et sont capables d'aider les chercheurs dans leurs enquêtes et la présentation des résultats au public après la finalisation (où la présentation publique est recommandée).

Les deux premières catégories (*a* et *b*, ci-dessus) pourraient fonctionner collectivement comme des donateurs de la recherche, puisqu'illes peuvent partager un même souci au sujet d'un problème ou d'une question sur le travail des enfants. On peut s'attendre à ce qu'elles:

- partagent avec les chercheurs les informations existantes sur le groupe cible;
- approuvent la proposition de recherche, si elles ne l'ont pas produite;
- aident à financer la recherche;
- approuvent le choix des membres principaux de l'équipe de recherche;
- fassent des suggestions de recherche et participent aux discussions;

- aident à disséminer les résultats; et
- formulent des recommandations pour les programmes d'action.

L'équipe réelle de recherche – peut-être tirée des catégories b, c et d, ci-dessus sera composée:

- d'un ou plus individus avec une formation de recherche professionnelle et/ou une expérience spécialisée;
- des assistants et des intervieweurs moins expérimentés; et, dans la mesure du possible,
- des enfants cibles.

L'équipe devrait

- être pluridisciplinaire;
- comprendre un personnel de terrain familier avec la langue et la culture de la zone à examiner; et
- inclure un équilibre représentatif des hommes et des femmes.

13.2.2 ▮ Les sources d'information

Les sources d'information utilisées par les chercheurs sont décrites brièvement ci-dessous. Bien que les ER soient un processus de recherche séquencé, les composantes de recherche spécifiques tirées de toute ER varieront selon le centre de la recherche particulière et les ressources et les opportunités disponibles dans une zone géographique donnée.

Avant que tout travail de terrain ne commence, les chercheurs rassemblent et analysent les informations existantes sur la zone. La recherche réelle emploie un choix de techniques de recherche, incluant au moins quelques points suivants:

- **L'observation dans des zones où les garçons et les filles travaillent**: l'observation systématique des enfants travailleurs et des lieux de travail dans les diverses parties de la zone faisant l'objet de recherche, en cherchant une information visuelle sur les activités de travail et les conditions de travail.
- **L'établissement de carte**: les dessins approximatifs, ou «les cartes» de la zone, montrant sa configuration physique et les lieux possibles où les garçons et les filles travailleurs exécutent diverses activités.
- **Les enquêtes ménages de porte-à-porte** dans les zones sélectionnées.
- **Les groupes de discussions**: des discussions de petits groupes d'adultes et/ou d'enfants. Celles-ci peuvent être spontanées et ne sont pas d'habitude formellement structurées.
- **Interviews et conversations individuelles**: les interviews et les conversations avec des enfants travailleurs et avec leurs employeurs, parents et enseignants et, si possible, avec d'autres personnes appropriées à leur travail et à leur vie. Interviewer des garçons et des filles exige des compétences spéciales et une approche prudente. Les considérations d'ordre éthiques doivent être prises en compte.
- **Questionnaires et échantillonnage**: les questionnaires administrés aux échantillons sélectionnés sont employés dans certains cadres soit pour obtenir des informations spécifiques soit pour tester l'exactitude des informations déjà obtenues par d'autres moyens. Ils peuvent aussi être employés pour collecter des informations à une échelle plus large, comme quand ils sont administrés par de plus grandes organisations comme les systèmes scolaires.

ChildLabourStatistics_FR.indd 312 9.11.2005 9:39:48

- **Discussions en profondeur avec des informateurs clefs**: celles-ci sont d'habitude très importantes dans le processus de recherche. Les informateurs clefs peuvent servir «d'interprètes» de la situation pour les chercheurs. Les informations fournies par les informateurs, comme toutes autres informations, doivent être vérifiées.

13.2.3 ▮ Les limites des ER

Les ER sont appliquées à des populations de petite taille dans des zones limitées et leurs résultats ne peuvent pas être facilement généralisés à d'autres populations d'enfants travailleurs, même ceux qui travaillent dans la même profession dans des provinces ou des régions voisines.

Optimiser la généralisation des résultats

A la différence d'une enquête nationale, qui utilise des échantillons statistiquement représentatifs d'une certaine façon de la population générale étudiée, les ER produisent des résultats de recherche qui s'appliquent à un contexte plus limité. Pour accroître la généralisation de l'étude, les chercheurs ER devraient:

- soigneusement choisir leurs emplacements; et
- s'assurer que les professions et les populations des enfants travailleurs sont aussi représentatives que possible.

La non-généralisation

Cette information, cependant, ne s'appliquera seulement avec certitude qu'à la population et au contexte limités de l'échantillon. Pour des objectifs comparatifs ou de contrôle, les informations peuvent toujours être réunies séparément pour les garçons et les filles travaillant dans les zones non enquêtées – mêmes lorsque ces enfants s'engagent dans la même profession dans une zone immédiatement contiguë avec celle faisant l'objet de recherche. On ne peut pas avancer sans une nouvelle enquête que leurs conditions de vie et de travail, la situation de famille, les taux de scolarisation et d'alphabétisation, ou les facteurs d'attraction qui les ont incités à travailler sont identiques à ceux des enfants qui ont déjà été examinés.

Les facteurs saisonniers

Le timing des ER peut aussi avoir une influence importante sur ses résultats, lorsque le travail dans le secteur à examiner est soumis aux fluctuations saisonnières.

Présuppositions, biais et angles morts culturels

Les ER dépendent de façon significative de l'observation et des conversations ainsi que des interviews semi-structurées pour nombre de leurs informations, et des présuppositions, des biais, ou des angles morts culturels qui peuvent perturber les résultats. La simple prise de conscience de ce danger de la part des chercheurs peut contribuer à combattre cela. Les moyens d'accomplissement de cette action incluent:

- la formation à la sensibilité des biais associés au genre, à la race, à la classe, à la religion, à l'appartenance ethnique, à la culture et à la profession;
- les présentations et les discussions régulières des résultats de recherche au niveau des membres de l'équipe pendant la recherche, avec l'équipe agissant comme un contrôle des interprétations individuelles;

Encadré 13.1 Utilisations des résultats d'ER[1]

Informations sur les enfants dans les PFTE, parfois disponibles pour la première fois, encourageant la prise de conscience et l'action du Gouvernement

Au Salvador, les résultats de l'ER sur le travail des enfants dans le secteur urbain informel ont joué un rôle crucial dans la décision du Gouvernement de reconnaître cette forme spécifique comme une des PFTE. Les résultats de l'ER ont aussi constitué une base utile pour discuter du processus de ratification de la Convention (No 182) de l'OIT sur les Pires Formes du Travail des Enfants, en 1999 dans les pays qui ne l'ont pas encore ratifié. (Au moins quatre pays considèrent maintenant la ratification, y compris le Lao PDR et Myanmar.). Les rapports de l'ER peuvent encourager certaines agences gouvernementales – y compris celles concernées par le bien-être des enfants et des adolescents, avec des exemples fournis ici du Salvador et du Brésil – à tenir compte de la recherche d'ER dans la planification et les activités. Au Costa Rica, divers corps officiels ont noté l'ER sur l'exploitation commerciale sexuelle et explorent certaines voies pour concevoir des politiques pour la combattre. Au Brésil, le Secrétariat National Anti-drogues a démontré l'intérêt, dans sa politique, de l'utilisation des résultats de l'ER sur le trafic de la drogue. En Roumanie, un rapport de politique basé sur les résultats d'ER sur le travail des enfants de la rue contribuera à une mise à jour de la Politique Nationale et du Plan d'action sur l'élimination du travail des enfants, rédigé en 1998.

Disponibilité publique d'information menant à l'accroissement de la prise de conscience et des activités de mobilisation

L'ER sur les enfants travaillant dans des dépotoirs au Guatemala – une situation réputée dangereuse à la fois pour les enfants et les chercheurs, due au contrôle territorial par des gangs de jeunes violents – a conduit les autorités municipales à prendre des mesures pour assurer une gestion plus sûre des dépotoirs. Elle a aussi encouragé les établissements publics et les ONG à s'intéresser à l'introduction de programmes d'action pour éliminer cette pire forme de travail des enfants. Le Gouvernement, en attendant, a retiré ses cartes de travail spéciales pour des enfants au-dessous de l'âge de 14 ans. Au Népal, les médias, inspirés par le rapport ER approprié, ont joué un rôle significatif dans l'accroissement de la prise de conscience publique sur le trafic des filles pour l'exploitation commerciale sexuelle.

Les rapports d'ER ont provoqué des séminaires nationaux ou régionaux portant sur les enfants engagés dans des professions spécifiques. Un séminaire national à propos du trafic de la drogue au Brésil a été conduit après qu'une ER ait attiré l'attention du pays entier sur cette profession. En Equateur, les résultats de l'ER sur les enfants qui travaillent dans des plantations de fleurs ont été utilisés dans plusieurs ateliers. Suivis par les représentants d'établissements gouvernementaux, des syndicats et des sociétés de fleurs, ces ateliers ont cherché des stratégies d'intervention pour assurer l'élimination du travail des enfants dans les plantations de fleurs à moyen terme. En Jamaïque, des activités multiples d'accroissement de la prise de conscience ont suivi la dissémination des résultats de l'ER.

Encouragement des plans d'action nationaux, des autres programmes d'action et l'influence sur les politiques

Au moins 20 pays et régions dans les parties du monde où les ER ont été conduites ont par la suite présenté des plans d'action nationaux et d'autres programmes. On a conclu, avec succès, le programme d'action sur le travail des enfants de la rue en Roumanie, basé sur des résultats de ER; le programme a amélioré la vie de plus de 500 enfants. Les résultats des ER sur des enfants travaillant dans des plantations de canne à sucre au Salvador – ont été utilisés dans la conception d'un programme d'action financé par la Banque de Développement Interaméricaine (BDIA). Les résultats de l'ER sur l'exploitation commerciale sexuelle au Costa Rica ont été utilisés dans la conception d'un programme assorti de délais (PAD). En Ethiopie, les résultats de l'ER sur les enfants travailleurs domestiques ont été employés dans la conception de la stratégie nationale du travail des enfants et le plan d'action mis en œuvre par le Ministère du Travail et des Affaires Sociales. En Thaïlande, les résultats des ER sur les enfants travailleurs domestiques et le travail des enfants dans des activités illicites de drogue ont été inclus dans le contexte du Plan National d'action sur l'élimination du travail des enfants.

Les rapports de ER peuvent stimuler davantage la recherche

Les résultats de l'ER ont encouragé certaines ONG à amorcer la recherche sur le travail des enfants. Une ONG italienne, par exemple, a décidé de conduire une ER sur le travail dangereux des enfants dans la canne à sucre en Bolivie, donnant suite aux résultats de deux autres ER sur cette profession. Le Népal a utilisé une série de rapports de l'ER (sur des enfants porteurs, des chiffonniers et des enfants travailleurs domestiques) pour concevoir et mettre en œuvre des enquêtes de base conçues pour estimer l'incidence nationale des porteurs et des chiffonniers. L'expérience de l'ER sur le trafic de drogue en Philippines était utile pour la mise en œuvre de l'ER de la recherche d'action participative sur les enfants de trois communautés dans le Métro Manille, une partie d'un programme sous-régional dans trois pays (l'Indonésie, les Philippines et la Thaïlande) visant à produire des recommandations pour la politique nationale de lutte contre la participation des enfants dans le trafic de drogue.

La construction d'une base nationale de connaissances sur les enfants engagés dans les activités cachées et souvent illicites

De nombreuses ER ont fourni une image détaillée des activités où les enfants sont engagés dans l'exploitation commerciale sexuelle, le trafic de drogue, les conflits armés, les travaux domestiques et autres professions généralement cachées, ou lorsqu'ils ont été victimes de trafic et sont contraints ou obligés de travailler. Ces activités étaient souvent peu comprises avant les ER et les agences officielles et les représentants du gouvernement, ainsi que les autres, ont maintenant commencé à lister ces problèmes. L'ER de la Jamaïque sur la situation des enfants impliqués dans la prostitution fournit un exemple de l'intégration des résultats de l'ER dans une base de données nationale.

[1] Les ER auxquelles on se réfère tout au long de ce chapitre ont été conduites par le SIMPOC en 2000-2002 comme une partie du Projet d'enquête sur les pires formes du travail des enfants à travers les évaluations rapides financé par le Département du travail des Etats Unis.

ChildLabourStatistics_FR.indd 314 9.11.2005 9:39:49

- la vérification de l'exactitude des données en engageant une vérification ou une triangulation (une procédure plus ou moins standard); et
- l'utilisation de groupes témoins (bien que l'utilisation de groupes témoins ne soit pas toujours faisable pour certaines PFTE).

Ces options sont discutées plus loin dans les sections ultérieures, de même que la tendance, à la fois des enfants et des adultes, sujets d'interview, de fournir des informations douteuses quand ils sont questionnés. Avec un sujet aussi délicat que le travail des enfants, par exemple, les personnes interviewées peuvent vouloir cacher beaucoup d'aspects de leur vie.

13.2.4 ▮ Les utilisations des résultats des ER

Les résultats des ER ont plusieurs utilités dont certaines sont énumérées ci-dessous:

- Les ER ont été particulièrement efficaces dans la divulgation des conditions des enfants dans les PFTE. Une nouvelle de prise de conscience et de l'intérêt peut encourager les Gouvernements à considérer l'adhésion aux Conventions internationales et aux accords dont le but est l'élimination éventuelle des PFTE.
- Les ER peuvent rendre public les conditions des garçons et des filles travailleurs en général, en favorisant des changements dans les perceptions du travail des enfants et, dans de nombreux cas, en influençant les politiques publiques et les programmes, en générant même de nouvelles initiatives.
- Les ER peuvent fournir des données pour la conception de politiques et la planification et la mise en œuvre de programmes, y compris les directives pour la mobilisation des ressources ciblant les secteurs de populations d'enfants travailleurs ayant un plus grand besoin de services.
- Les ER peuvent être utilisées pour la planification et la mise en œuvre des mesures et des alternatives de réparation, d'appui et de prévention pour les garçons et les filles.
- Les ER peuvent encourager les ONG et les communautés locales à s'impliquer davantage dans les questions du travail des enfants.
- Des ER menées à bien peuvent stimuler, plus loin, la recherche, parfois dans d'autres communautés et dans d'autres secteurs soupçonnés d'engager des enfants travailleurs, en établissant une image plus claire du travail des enfants dans différents secteurs d'une région ou d'un pays (ou dans des professions différentes).
- Le processus de recherche sert aussi à renforcer la capacité technique des chercheurs d'universités, des agences gouvernementales, des ONG, des syndicats et des organisations d'employeurs, en augmentant l'expertise disponible pour la conduite d'enquêtes et pour la formation des chercheurs additionnels.
- Les rapports d'ER accroissent la base de connaissance relative à la dynamique du travail des enfants dans le pays cible ou la région en fournissant des informations de valeur disponibles pour l'utilisation dans une nouvelle recherche et dans des campagnes d'éducation publiques (voir l'encadré 13.1, ci-contre).

13.3 ■ Application de la méthodologie de l'ER

Les individus et les institutions conduisant les ER doivent être familiers avec les procédures recommandées et être préparés à résoudre certaines questions.

Dans cette section, nous précisons d'abord l'ER de la conception à la formulation d'un plan de recherche, y compris des tâches telles que la collecte des informations de base, l'assemblage d'une équipe de recherche et la détermination de détails tels que le timing et les prévisions budgétaires. Puis, nous examinons les procédures de recherche réelles avant de continuer à discuter de l'analyse et de la présentation des résultats de la recherche.

Combiner le respect de la méthodologie recommandée avec la flexibilité

La méthodologie de l'ER est une série d'étapes ou d'activités. L'ordre de présentation dans ce chapitre, cependant, ne suit pas nécessairement celle appropriée à toutes les ER. De plus, l'accent relatif mis sur les étapes diverses différera d'une ER à une autre. Dépendant, entre autres, du secteur enquêté et des conditions dominantes de travail des enfants, certaines étapes seront plus longues, d'autres peuvent être modifiées, tandis que d'autres encore ne peuvent même pas être possibles. La flexibilité est nécessaire, particulièrement quand la recherche est difficile eu égard à l'accès aux populations d'enfants travailleurs ou lorsqu'elle est fortement sensible à ces populations d'enfants travailleurs (voir la Section 13.6).

13.3.1 ▮ Collecter les informations de base

Les informations de base sont nécessaires avant la formulation d'un plan réalisable de l'ER. Une partie de cette information sera sous forme écrite; certaines viendront de conversations et d'interviews approfondies avec des individus bien informés. Des sources comme celles qui suivent peuvent s'avérer utiles:

- les comptes historiques de la zone, sa population, l'industrie et la main-d'œuvre;
- les enquêtes nationales et les recensements, qui sont particulièrement précieux lorsqu'ils contiennent aussi des informations sur le travail exécuté par les ménages et leurs membres;
- les rapports et le matériel fournis par les organisations internationales, les ONG, les agences gouvernementales, les syndicats, ou les associations d'employeurs et d'affaires concernant l'économie et la main-d'œuvre (et, si possible, concernant la main-d'œuvre enfantine);
- l'industrie et les rapports de société, y compris les statistiques commerciales et d'exportation sur la structure productive de l'industrie (particulièrement si c'est une industrie dans laquelle on sait que des enfants travaillent);
- les études sur des professions spécifiques ou des catégories de population, dont les minorités raciales, ethniques, religieuses et le genre, où l'on le croit qu'ils pourraient avoir une incidence sur le travail des enfants;
- les fonctionnaires locaux et régionaux du gouvernement dans des capacités diverses, y compris le pouvoir judiciaire et la police, selon la nature du travail des enfants soupçonné;
- les activistes communautaires et les autorités, le personnel des organisations de femmes, les ONG, les agences de prévoyance sociale fonctionnant dans le secteur local, les syndicats, les étudiants, les groupes religieux et associations caritatives;
- les écoles et les départements d'éducation pour l'information sur la fréquentation scolaire et l'absentéisme de la population locale d'enfants, les raisons de l'absentéisme, la taille de

ChildLabourStatistics_FR.indd 316 9.11.2005 9:39:52

la population locale d'enfants d'âge scolaire et les suggestions sur les professions dans lesquelles les enfants travailleurs sont engagés et les raisons;

- les articles de journaux et de magazine pour une compréhension de la situation sociale et politique aux niveaux local, régional et national; et
- les informations sur la structure légale nationale et locale en ce qui concerne le travail des enfants et l'exécution des lois et des décisions aux niveaux local et régional.

Plus les chercheurs sont informés depuis le début, meilleure sera la conception de la recherche.

Les zones spéciales d'étude exigent un contexte spécifique

Les ER traitant de sujets spéciaux peuvent trouver qu'il est essentiel d'obtenir des informations spécifiques contextuelles. Si les chercheurs ont l'intention de faire des recherches sur les enfants servant dans les conflits militaires actuels, par exemple, ils doivent comprendre:

- la nature des hostilités en cours et leurs causes;
- l'histoire de participation des enfants;
- la distribution prévue selon le sexe et le groupe ethnique des enfants concernés; et
- leur affiliation linguistique.

Pour la recherche sur les enfants travailleurs domestiques, ils doivent comprendre les perceptions culturelles populaires tenues sur de tels travailleurs dans la société.

13.3.2 ▮ La conception de la recherche et l'évaluation d'un budget

La conception de la recherche est influencée par un certain nombre de facteurs. La conception de la recherche, à son tour, influencera le devis.

Les objectifs et le centre d'intérêt de la recherche

Le choix du personnel pour une équipe de recherche pluridisciplinaire et le choix des instruments d'enquête seront déterminés, en partie, par les considérations suivantes. Les chercheurs doivent décider s'ils veulent

- limiter leurs enquêtes à une industrie spécifique, une profession spécifique, une population spécifique de garçons et de filles travailleurs, une zone/communauté géographique spécifique ou un type spécifique de lieu de travail;
- se concentrer seulement sur les garçons et les filles dans des zones rurales, ou sur seulement ceux travaillant dans les rues, dans leurs propres maisons, dans une profession «cachée» (ou nuisible) ou dans la servitude;
- se concentrer sur un sexe (la réponse à cette question doit laisser la place à la flexibilité, puisque le sexe non-majoritaire peut être difficile à atteindre);
- faire des recherches principalement sur le mobile et/ou le travail des enfants migrants qui voyagent partout dans une région en réponse aux opportunités de travail, ou qui migrent actuellement ou qui sont trafiqués vers la zone (ou loin de la zone);
- faire des recherches sur une profession potentiellement difficile ou dangereuse (s'il en est ainsi les chercheurs doivent essayer de mesurer les risques et décider quel risque acceptable pour le personnel ils sont prêts à prendre);

- faire des recherches sur une population minoritaire spéciale (s'il en est ainsi ils devront être conscients des questions de recherche spéciales ou des problèmes que cela présentera); ou
- conduire une évaluation de santé, une évaluation alimentaire, ou une autre sorte de «mesure» des enfants travailleurs recherchés.

Détermination des utilisateurs finals

Beaucoup des choix de conception d'ER seront dirigés par les besoins des utilisateurs finals. «Qui seront ces utilisateurs finals» et «comment les chercheurs prévoient qu'ils utiliseront la production de recherche» sont les facteurs primaires déterminant la forme d'une ER dans tout cas donné. Si l'objectif est de fournir l'information nécessaire pour la planification des programmes d'intervention au niveau national ou régional, par exemple, l'ER peut essayer de se concentrer plus sur les données en ce qui concerne

- l'ampleur, les processus et les influences venant de plus haut que le niveau communautaire;
- les effets des programmes précédents (s'il y en a) sur les garçons et les filles et sur leur travail et leurs familles;
- les attitudes des employeurs et des autorités locales envers l'introduction de programmes possibles;
- les rôles du système scolaire; et
- le contexte général du travail des enfants concerné.

La logistique

La conception doit tenir compte des facteurs logistiques. Les dispositions de voyage et le budget associé sont nécessaires pour conduire les chercheurs, les membres de l'équipe et les interviewers partout dans la zone de recherche, dont, peut-être, les zones rurales d'origine des enfants qui travaillent maintenant dans les zones urbaines ou qui sont retournés dans leurs villages. Cela peut aussi être nécessaire pour «suivre» les enfants (et leurs familles). Les chercheurs, hommes et femmes, peuvent rencontrer des difficultés logistiques différentes, par exemple, la mobilité limitée des femmes dans certaines zones. On doit établir à l'avance des plans pour répertorier ces difficultés.

D'autres problèmes concernant la logistique sont la préparation de plans de travail et les recherches sur des programmes et des systèmes d'établissement pour l'administration, la communication et le rapport financier.

Le budget

Le budget doit prendre en compte les répartitions appropriées pour le voyage, les paiements directs des chercheurs et les paiements aux interviewers pour leurs services. Une liste de contrôle partielle de considérations budgétaires devrait inclure:

- les coûts liés à la recherche de base (personnel, honoraires de bibliothèque, rapport écrit);
- les salaires des chercheurs et des interviewers et les coûts de formation, si nécessaire;
- l'assurance, lorsque la nature de l'enquête l'exige;
- les frais logistiques et autres frais pour les interviewers, comprenant les dépenses du travail sur le terrain (par exemple les nuitées sur les sites de recherche diverses, les honoraires d'accès aux sites pour l'observation si cela est exigé, les dépenses de café, les frais de taxi aux heures tardives ou dans des zones dangereuses, les appareils et matériels audiovisuels);

ChildLabourStatistics_FR.indd 318 9.11.2005 9:39:54

- les coûts de rédaction d'un questionnaire, le test pilote et la reproduction des questionnaires (s'ils sont utilisés);
- les frais des enquêtes ménages, si elles sont conduites (jours de travail par personne, plus les frais de transport);
- les coûts d'organisation des GD, lorsqu'ils sont utilisés, incluant le transport, les rafraîchissements et tous les paiements mineurs compensatoires nécessaires pour les participants;
- les frais de toutes les procédures de validation pour assurer l'exactitude des données collectées (dans beaucoup d'ER, une telle validation et la vérification est cruciale et exige une attention spéciale);
- le coût des traducteurs et des interprètes, si requis;
- les dépenses de codage et de traitement des données et résultats (jours de travail par personne, les frais de traitement);
- les frais pour tous les séminaires ou présentations informelles des résultats pendant la recherche (matériels/offres, le transport et les rafraîchissements);
- les frais pour l'examen, l'analyse et la rédaction des résultats (jours de travail par personne);
- les frais de présentation formelle aux utilisateurs finals et autres parties intéressées (rendez-vous, transport et rafraîchissements); et
- les dépenses post-recherche de publication et la distribution, la traduction des rapports finals dans la langue locale, si nécessaire, et la dissémination de résultats.

Les dangers de sous-estimation. L'on devrait prendre soin de ne pas sous-estimer le temps total requis pour une ER et de budgétiser prudemment, évitant l'insuffisance de temps ou les déficits financiers aux étapes postérieures.

L'allocation de fonds d'avance. L'argent doit être alloué d'avance pour toutes les étapes de la recherche, incluant l'analyse, la préparation du rapport, la divulgation et la présentation formelle des résultats aux utilisateurs finals et autres personnes qui peuvent en profiter. Lorsque toutes les phases ne sont pas budgétisées en juste proportion, l'ER est incomplète et l'impact de la production finale sera probablement diminué.

Planification de la liste de contrôle

- Informations de base
- Objectifs
  - L'objectif de la recherche
  - Les connaissances nécessaires
  - Les utilisateurs finals et leurs exigences
- Méthodes
  - Choisies selon la nature de la population cible et les exigences des utilisateurs finals
  - Nombre d'observations projetées (taille d'échantillon)
- Portée de l'enquête
  - Industrie/profession/région/lieu de travail/école
- Détermination de groupe(s) cible(s) spécifique(s) d'enfants travailleurs pour les interviews
  - Statut de sexe/minorité si appropriée/tranche d'âge/fréquentation scolaire/accessibilité
- Site(s) de recherche prévu(s)
  - Zone urbaine / rurale, sites de travail concentrés ou dispersés, peu ou nombreux

- Les personnes requises dans l'équipe de recherche
  - Les chercheurs/économistes/scientifiques sociaux/statisticiens
  - Les interviewers
  - Les spécialistes (sur des questions ou problèmes spéciaux)
- Enumérer toute planification spéciale pour interviewer la population cible
- Le budget de recherche total projeté
  - La liste de contrôle budgétaire, s'assurer que les finances sont disponibles

Si l'ER a des objectifs, des méthodes, ou des groupes cibles multiples, il serait prudent:

- d'augmenter la liste de contrôle par des «ramifications» contenant ces informations, peut-être sous forme tabulaire; ou
- d'utiliser plus d'une liste de contrôle

13.3.3 ▮ Sélection et formation du personnel de recherche

Le choix des chercheurs principaux

Le choix des principaux chercheurs appropriés est une étape critique. Ces individus devraient:

- être familiers avec le «terrain» spécifique et l'environnement social général;
- être bien informés sur le travail des enfants;
- de préférence posséder déjà un réseau de contacts communautaires – on peut gagner beaucoup de temps si les principaux chercheurs sont connus et ont la confiance des populations locales; et (cela est essentiel)
- avoir une compréhension complète du processus de recherche, la recherche antérieure et l'expérience du travail de terrain.

L'équipe de recherche pluridisciplinaire devrait comprendre:

- des spécialistes compétents et formés sur le sujet des ER; et
- des spécialistes des sciences humaines, des statisticiens et des économistes capables de mener une bonne analyse.

Par exemple, les enfants traumatisés par certains aspects de leurs professions (ou qui ont été involontairement victimes de trafic) peuvent exiger l'expertise d'un psychologue pour enfant qui sait ce qu'il faut faire quand un enfant s'effondre pendant une interview ou semble sérieusement dérangé. De plus, idéalement, un spécialiste / analyste du travail des enfants serait recruté comme un acteur clef dans l'équipe de recherche. Cependant, cela pourrait être difficile ou même impossible de trouver quelqu'un avec ces qualifications dans le pays donné. L'identification des spécialistes de l'éducation et de la santé peut fournir une alternative dans ces cas.

Les qualifications des assistants de recherche et des interviewers

Les interviews et autres interactions avec les enfants et les adultes enquêtés sont au cœur d'une ER. Normalement, cela suppose que le personnel éventuel devrait avoir eu, en particulier, une expérience passée dans l'interview d'enfants. Les agents de terrain d'ER doivent avoir une bonne compétence de travail en langue locale et une capacité d'interaction d'une

ChildLabourStatistics_FR.indd 320 9.11.2005 9:39:56

façon sensible et compréhensive avec les enfants. Parfois, les enfants sont difficiles à approcher, par exemple, en raison du manque de confiance.

Les interviewers devraient être sensibles aux problèmes des enfants, à leurs droits des enfants et aux questions de genre. La distribution selon le sexe des interviewers de terrain, devrait refléter, si possible, les circonstances et les besoins des garçons et des filles. Il est inopportun, par exemple, de choisir des chercheurs de sexe masculin pour interviewer les filles victimes d'exploitation sexuelle commerciale. Il peut aussi être préférable, dans certains contextes, que les interviewers aient des affinités ethniques et religieuses avec les enfants visés.

La formation des agents de terrain et des interviewers

La formation peut nécessiter de combiner l'instruction de salle de classe avec quelques voyages et la pratique du terrain autour de la zone cible.

Une telle formation peut être assurée par les principaux chercheurs et des individus recrutés sur place bien informés. Elle devrait inclure des leçons sur les populations locales et la façon dont elles vivent, leur histoire, leurs modèles d'emploi, etc., donnant aux agents de terrain une meilleure compréhension des localités et des communautés cibles.

Les interviewers ont aussi besoin d'apprendre l'observation pratique et les techniques d'interview, s'ils n'ont jamais fait un tel travail auparavant, et doivent prendre acte des conditions locales et du sujet de l'ER.

La formation doit inclure des centres d'intérêt sur les questions de genre et d'éthique appropriées.

Voir les encadrés ci-dessous pour des exemples à titre d'illustration.

Encadré 13.2 Formation aux méthodes du travail de terrain

Avant le commencement du travail de terrain, les assistants de recherche ont une formation approfondie sur tous les aspects. Le programme de formation s'est tenu à Colombo pendant deux jours [et] a également inclus un programme de terrain. Un panel d'experts comprenant un démographe, un avocat et un sociologue a assuré la formation. Le programme a inclus des sessions sur les informations fondamentales sur l'exploitation commerciale sexuelle dans le contexte spécifique politique, économique et social des districts, les aspects méthodologiques comprenant les compétences d'interview, les techniques d'observation, la prise de notes et la documentation au niveau du terrain et autres compétences exigées. Comme les assistants de recherche étaient des diplômés d'université, avec une présentation des méthodologies, l'équipe a estimé qu'un programme de deux jours de formation suffirait.

Source: *Sri Lanka: The commercial sexual exploitation of children: A rapid assessment*, RA n° 18, p. 31.

Encadré 13.3 Préparation pour le travail de terrain sur les questions sensibles

On a donné à une équipe de recherche de six membres composée de deux hommes et quatre femmes un cours de formation intensif de sept jours sur des questions telles que la méthodologie de l'ER, les définitions de trafic, la situation socio-économique et politique des sites d'étude et des questions d'éthique lorsque l'on conduit une recherche sur les enfants. Le questionnaire individuel a été pré-testé deux fois à Katmandu, avec l'appui de trois femmes qui avaient été victimes de trafic pour exploitation sexuelle. D'autres personnes ressources, y compris des experts du Département Central d'Etudes de la Population, [une ONG principale], [une université nord-américaine], le BIT/IPEC et la police du Népal ont aussi fourni des réactions sur le questionnaire individuel structuré.

Source: *Népal: Trafficking in girls with special reference to prostitution: A rapid assessment*, RA, n° 2, ILO.

La liste de contrôle sommaire des considérations générales

Il est important de considérer les questions suivantes avant le début du travail de terrain:

- l'emplacement des garçons et des filles et la manière d'accéder au mieux les enfants;
- le type de transport dont les agents de terrain auront besoin;
- les lieux dans lesquels les interviews devraient avoir lieu et le degré d'intimité dont les enfants peuvent avoir besoin;
- les explications que l'on devrait donner aux garçons, aux filles et aux autres personnes interviewées quant aux buts de la recherche, et les garanties de confidentialité leur donneront confiance en tant que personnes interrogées;
- quelle est la réponse appropriée lorsque les garçons et des filles consentent à être interviewés seulement en présence d'amis ou de la famille, et si le fait de s'y conformer est correct d'un point de vue méthodologique et si l'information qui s'ensuit sera néanmoins utile pour l'ER;
- si les interviews telles que projetées mettront les garçons et les filles en danger ou s'ils encourront le risque d'être punis (par les parents, les employeurs, ou les enseignants) ou d'autres répercussions;
- quel est le niveau général de sécurité dans la zone et si les modes d'accès projetés sont sans danger pour les chercheurs et les assistants;
- si une assurance est nécessaire; et
- si les plans d'urgence sont en place pour s'accommoder des interruptions imprévues dans le flux de recherche.

13.4 ■ Conduite de la recherche

Cette section suggère des techniques pour conduire la recherche. En pratique, le mélange des instruments de collecte des informations utilisés par chaque équipe d'ER dépendra de la situation spécifique de la recherche. En outre, en pratique, certaines ou toutes les étapes peuvent être exécutées concurremment plutôt que consécutivement.

13.4.1 ▮ L'identification et l'entretien des informateurs

Une partie importante de toute ER consiste à avoir des entretiens avec des individus bien informés et déjà familiers à la situation du travail des enfants de la zone.

Il faut entrer en contact avec ces personnes très tôt dans le processus de planification. Certaines des plus «utiles» parmi elles peuvent devenir des «informateurs clefs», qui joueront un rôle important au cours de la recherche. On peut trouver les informateurs parmi les groupes suivants:

- les officiels et les représentants gouvernementaux, y compris au niveau du district ou au niveau local;
- les inspecteurs du travail du gouvernement;
- les policiers;
- les représentants de syndicat;
- les enseignants;

- les étudiants;
- les employeurs;
- les leaders et les membres de la communauté;
- les représentants des ONG qui ont travaillé dans la zone;
- les anciens enfants travailleurs et leurs familles;
- les parents d'enfants travailleurs; et
- les parents des garçons et des filles qui ne travaillent pas.

Parfois, ces contacts s'avèrent être les moyens principaux pour obtenir des informations sur les enfants travailleurs, en particulier dans les zones où le travail des enfants est caché, ou illicite, ou lorsque les enfants sont victimes de trafic.

Les autres rôles importants des informateurs

L'obtention d'informations ne devrait pas être la seule raison du contact avec certains de ces individus. En raison de leur fonction officielle, on devrait demander aux administrateurs locaux (du district ou de la communauté), par exemple, un «soutien». Il est courtois de les approcher et de les consulter au sujet de la recherche même si leur connaissance s'avère inutile. Les administrateurs peuvent aussi être capables d'introduire les chercheurs auprès d'individus en dehors du Gouvernement tels que les employeurs, une catégorie centrale dans la recherche sur le travail des enfants.

Les attitudes des enquêtés face au travail des enfants

Les informateurs peuvent montrer un ensemble d'attitudes. Les chercheurs doivent tenir compte de ce que, dans certaines régions et cultures, il est normal que les enfants travaillent. Ailleurs, il est perçu comme étant malheureux, mais, par la force des choses, inévitable.

Questions de discussion

Les questions que les informateurs peuvent désirer discuter concernant les garçons et les filles travailleurs dans leurs zones sont:

- les principaux types de travail des enfants et l'âge et le sexe des travailleurs;
- les lieux où ils ont tendance à se réunir, vivre et travailler;
- si les mères/pères/ou frères/sœurs sont employés, et dans quel travail;
- comment (si tant est qu'ils travaillent) le travail des enfants diffère de celui des adultes dans le même genre d'activité économique;
- si les garçons et les filles apprennent les compétences utiles pour le futur; s'ils vont à l'école; si non, pourquoi ils ne sont pas scolarisés; s'ils le sont, comment ils progressent;
- la nature du rapport des enfants avec leurs employeurs (par exemple les enfants sont-ils libres de partir s'ils le souhaitent?);
- la mesure de la surveillance directe exercée par les employeurs ou leurs représentants sur les enfants travailleurs et sa nature;
- les positions des jeunes filles qui travaillent, de façon détaillée;
- le danger de la part des personnes agressives dans l'environnement de travail (y compris les gangs de jeunes hommes ou des enfants travailleurs plus âgés);

- le risque direct de blessure due à la machinerie, aux hauteurs, à la plongée, etc.;
- le montant et la fréquence de la paie et qui la reçoit;
- les heures de travail, dont les heures de nuit;
- les particularités de l'environnement de travail (par exemple la qualité de l'air, le niveau sonore, la saleté, la poussière, la chaleur);
- si les enfants vont à l'école et s'il en est ainsi combien de fois; si à la fois les garçons et les filles vont à l'école; si les enfants sont stigmatisés à l'école par le fait qu'ils doivent travailler ou pour le genre de travail qu'ils font; s'ils sont trop fatigués pour étudier; s'ils s'adonnent à la violence dans la salle de classe/à l'école;
- les conditions de vie des enfants et les questions comme la maladie, l'absentéisme, les habitudes alimentaires, l'eau potable disponible; le voisinage et le contexte familial des enfants;
- si ce travail des enfants viole des lois et, s'il en est ainsi lesquelles; si les inspecteurs visitent les lieux de travail;
- si quelque chose est faite pour changer la situation et, s'il en est ainsi dans quelles voies et par qui.

13.4.2 Identification des lieux de recherche

Les principaux lieux

Chaque ER doit trouver les voies de localisation des garçons et des filles travailleurs et d'identification des endroits où ils peuvent être rencontrés et interviewés.

Cela implique souvent l'utilisation combinée de:

- documents officiels;
- conversations avec des informateurs clefs;
- enquêtes ménages; et
- visites de site.

L'interview des membres du ménage peut aider à identifier les endroits spécifiques où les enfants travailleurs vivent, où certains d'entre eux travaillent et quel genre de travail ils font. Ces informations peuvent servir de point de départ pour une enquête plus intensive et peut fournir une base suffisante sur laquelle on peut choisir un échantillon.

L'exploration des ER précédentes. Des ER passées sur le même genre(s) de travail des enfants peuvent indiquer les concentrations possibles d'enfants travailleurs.

Suivre les potentiels répondants. Une technique de terrain intéressante, utile pour le travail des enfants visible (non dissimulé ou caché), est d'observer les voies principales de déplacement des enfants pour aller travailler au petit matin et de les suivre de leurs villages ou faubourgs à leurs lieux de travail.

Les types de lieu de travail

Les types de lieu de travail que les chercheurs pourraient considérer comme des sites pour l'observation des garçons et des filles travailleurs sont listés ci-dessous:

- les établissements industriels, comprenant:
  - les usines, qui peuvent avoir de hauts murs, des grilles et des entrées (parfois avec des gardes);

  - les entreprises/ateliers industriels informels (parfois aussi avec grilles et des gardes);
  - la production domestique (industrie artisanale, travaux d'artisanat); et
  - des opérations rurales industrielles situées dans des zones isolées, dispersées, qui sont difficiles d'accès pour des régulateurs (par exemple, des abris dispersés de métier à tisser de tapis, l'extraction à petite échelle);
- les zones commerciales urbaines (pour le travail des enfants de la rue);
- les marchés (pour les enfants vendeurs, porteurs, aides et les enfants travailleurs domestiques);
- les sources d'eau de village (pour les enfants travailleurs domestiques ou les enfants travaillant dans leurs propres maisons);
- les dépôts de transport, dont les débarquements de bacs et de ports, les stations de chemin de fer et les terminus d'autobus (pour les enfants mendiants, vendeurs, porteurs, sexuellement exploités);
- les lieux où les services commerciaux sexuels sont achetés (les rues, les parcs, les bars, les hôtels, les restaurants, les zones touristiques, les dancings, les bordels);
- les zones touristiques comme les restaurants et les hôtels, les plages, les parcs et les cafés (pour les enfants travaillant dans l'industrie hôtelière et touristique, particulièrement pendant la saison touristique);
- les centres d'éducation informels du soir (souvent suivis par des enfants travailleurs);
- les restaurants de bord de la route, en particulier les arrières zones pour lavage (pour les enfants aides familiaux);
- les zones agricoles, comprenant à la fois les plantations et les fermes exploitées par les travailleurs migrants ou embauchés aussi bien que des fermes de petits cultivateurs (où les enfants travaillent pour d'autres personnes ou avec leurs propres familles);
- le broyeur d'ordures et les décharges (pour les enfants éboueurs et chiffonniers travaillant individuellement ou à côté de leurs familles);
- le bord de la mer et les zones portuaires et les villages (pour les enfants qui travaillent dans des professions liées à la mer);
- les parcs de la ville et les places (où les enfants immigrants travailleurs domestiques pourraient se réunir le jour de leur congé hebdomadaire);
- les centres de services médicaux libres et les centres de passage (les enfants travailleurs de la rue, les enfants sexuellement exploités et les autres); et
- la réadaptation locale et les équipements de protection des enfants.

13.4.3 ▮ Directives d'observation

Une fois que les sites de travail ont été identifiés, les chercheurs devraient observer toutes les activités visibles dans lesquelles les garçons et les filles sont impliqués.

La valeur de l'observation

Les interviews peuvent révéler la façon dont ces enfants pensent et le sens de leur travail, mais l'observation fait connaître parfois d'autres aspects de la réalité. Parmi les directives utiles nous avons:

- dans le choix des lieux à la fois pour l'observation et les interviews, tenir compte de:

  - l'accessibilité du secteur pour les chercheurs (bien que cela puisse conduire à quelques biais dans les résultats)[3];
  - comment on peut approcher les enfants pour des interviews ultérieures; et
  - quelles informations sont déjà connues sur la zone.

- Noter le sexe des enfants, leurs âges approximatifs, les activités exécutées, le temps d'observation et s'ils sont seuls ou accompagnés par d'autres enfants.

- Retourner dans la zone à des heures différentes et s'arranger pour y rester pendant quelque temps. Ces visites à répétition pourraient révéler, par exemple, qu'un marché qui se tient le matin dans la rue où les enfants travaillent comme vendeurs, porteurs, mendiants et éboueurs devient un lieu de rendez-vous pour l'exploitation commerciale sexuelle des enfants la nuit.

- On peut conduire l'observation de deux façons différentes: l'une où l'observateur passe inaperçu et l'autre où l'observateur ne se cache pas. L'approche utilisée dépendra de facteurs tels que la période d'observation, le genre de travail des enfants étant le sujet de recherche, les risques encourus. Un chercheur commence d'habitude à observer sans être remarqué avant d'arriver à des observations ouvertes.

- Si les observations sont conduites ouvertement, et que les filles et les garçons demandent pourquoi ils sont observés, il faut expliquer la recherche en des termes qu'ils peuvent comprendre. D'une part, bien qu'ils puissent changer leur comportement suite à votre présence, cet ajustement est souvent seulement provisoire. L'observation subreptice, d'autre part, sera probablement remarquée à la fin et peut amoindrir le sentiment général de confiance, rendant les recherches approfondies plus difficiles.

- Lorsque cela est possible, il faut éviter les prises de notes évidentes pendant les interviews/observations, mais il faut enregistrer les observations immédiatement ensuite. Il faut essayer de ne pas utiliser de caméras vidéo ou des appareils, autrement que discrètement, dans l'enregistrement de scènes générales dans une localité ou le voisinage.

- Si les filles et les garçons voient le chercheur accompagné par leur employeur ou quelque représentant, cela peut réduire la confiance nécessaire pour les interviews plus tard; donc, il faut fournir quelques explications à l'avance, si possible.

- Si la zone de recherche est grande, le territoire devrait être subdivisé et assigné à des membres différents de l'équipe de recherche, qui peuvent alors observer et comparer les notes plus tard.

- Les descriptions physiques de chaque localité (dont son emplacement sur la carte du site; les équipements disponibles; le style et la condition de construction type; la proximité des écoles, les routes et le transport public; et les autres informations intéressantes devraient être notées).

- L'observation peut ne pas être neutre, filtrée, comme elle est, par des préjugés et des interprétations inévitables de la part de l'interviewer. Cependant, si deux chercheurs peuvent observer les mêmes sites, ils peuvent comparer les notes pour former une image plus équilibrée.

[3] Le biais est inhérent aux ER, puisque les principes d'échantillonnage ne sont pas strictement observés dans la recherche de résultats d'évaluations rapides, mais des tentatives devraient être faites pour minimiser ce biais.

ChildLabourStatistics_FR.indd 326 9.11.2005 9:40:01

13.4.4 ▮ Que chercher sur les lieux de travail

Le tableau suivant fournit une liste partielle de ce qu'il faut chercher sur un lieu de travail, en particulier sur un site industriel où l'on peut rencontrer le travail des enfants:

Environnement de travail	Conditions de travail
Locaux • salles, mal entretenues • des murs, le toit, le plancher fragiles • trafic dangereux • des hauteurs non protégées • des installations électriques exposées • des surfaces inflammables • chaleur, humidité excessives • froid excessif, des projets • ventilation insuffisante • la poussière, les gaz, mauvaises odeurs • bruits, vibrations • éclairage pauvre ou inopportun • planchers glissants	Nombre de jours de travail par semaine Heures de travail quotidien • > 5 heures/jour • 5-8 • 8-10 • 10+ Heures supplémentaires: soit forcées soit volontaires Périodes de repos pendant le jour Alimentation: adaptée ou non Tâches effectuées par les garçons et les filles, avec des descriptions incluant la répétitivité et la condition physique requise pour les exécuter
Outils, machines • des outils manuels peu convenables • des équipements sans surveillance • la machinerie de puissance • tracteurs, véhicules • le levage de la machinerie • des fours, hauts fourneaux • des fers chauds, des torches de soudure • les réservoirs de pression • des broyeurs, des instruments à polir • des congélateurs	Contraintes et abus • des enfants mineurs • l'isolation • des portes fermées • des enfants dans la servitude pour dette • des enfants travaillant illégalement • le harcèlement sexuel • des enfants battus • les injures • les amendes • les abus de santé
	Urgence et soins personnels • adéquation des vêtements et des chaussures • adéquation des mécanismes de protection • disponibilité d'eau potable et des équipements de toilettes ou de sanitaires; les restrictions dans l'utilisation • utilisation de places de restauration séparées • disponibilité de médecins de travail, d'une trousse de premiers secours, des extincteurs • des sorties de secours marquées, prêtes à être utilisées

13.4.5 ▮ Quelques directives d'interview

Avec l'observation, les interviews constituent le cœur de la méthodologie d'ER. Dans l'examen du travail des enfants, les chercheurs interviewent deux grandes catégories de sujets: les adultes (parents et employeurs) et les enfants (tous les garçons et filles de moins de 18 ans). Les techniques d'interview pour les adultes et les enfants diffèrent. L'interview des garçons et des filles a ses propres règles et constitue une entreprise plus difficile et plus sensible. Les aspects divers de la collecte d'informations par des interviews sont décrits ci-dessous.

L'utilisation d'échantillons (de préférence par un choix aléatoire)

L'utilisation d'échantillons assure que ceux qui sont réellement interviewés, d'une façon définissable, soient représentatifs du groupe cible faisant l'objet de recherche. On observe plusieurs étapes dans la sélection d'un échantillon pour une ER:

- Déterminer l'univers duquel les personnes interrogées (interviewées) seront choisies, lister les différentes catégories ou les exposer dans un diagramme et inclure une taille approximative de leurs nombres et emplacements.
- Choisir un échantillon de cet univers, puisqu'il n'est habituellement pas possible d'interviewer tout le monde dans l'univers. L'échantillon peut être sélectionné de façon aléatoire ou raisonnée, en gardant à l'esprit les différentes catégories. (La technique de l'échantillonnage boule de neige fournit une voie d'accès progressif à de nouveaux informateurs à travers les autres pendant la recherche sur le terrain. Voir la sous-section 15.4.5.)
- Lorsque l'accès aux personnes potentielles à interviewer est particulièrement difficile ou quand le cadre n'est pas favorable à la recherche, il faut utiliser un échantillonnage aléatoire dans une zone cible, le critère de choix clef étant la présence du sujet d'interview dans la catégorie ou la zone étudiée [4].

L'utilisation des groupes de discussion

Les groupes de discussion sont d'habitude conduits par un modérateur, rassemblés pour parler d'un sujet, d'une question ou d'un problème particulier. Ils sont largement utilisés dans la recherche sociale et le marketing, et s'avèrent maintenant utiles dans les ER sur le travail des enfants.

Les membres du groupe peuvent être tirés des catégories diverses d'individus (par exemple, des enfants plus âgés qui travaillent/ne travaillent pas, des parents/ des tuteurs, des travailleurs sélectionnés, des résidants voisins, des fonctionnaires locaux, des inspecteurs du travail, des employeurs et des enseignants). Cependant, les groupes de discussions ne sont pas appropriés pour de très jeunes enfants, et les enfants plus âgés répondent souvent mieux dans des groupes composés de leurs pairs. Des groupes de même sexe sont fréquemment organisés pour encourager la participation de tous les membres, en particulier sur les sujets sur lesquels les hommes/femmes peuvent être réticents à en discuter devant des membres du sexe opposé. Par exemple, il s'agit des questions et des expériences liées à l'exploitation commerciale sexuelle.

[4] Ce type d'échantillonnage tend à être utilisé quand l'on enquête des enfants engagés dans les conflits armés, sexuellement exploités et les enfants travaillant dans les zones difficiles d'accès.

ChildLabourStatistics_FR.indd 328 9.11.2005 9:40:03

Les entretiens individuels

Les directives générales pour conduire des entretiens individuels prennent en compte ce qui suit:

- pour mettre les personnes interrogées à l'aise, l'interviewer devrait «correspondre» avec elles autant que possible, en tenant compte du genre, de l'apparence physique et du dialecte.
- Si possible, l'interviewer doit être présenté à la personne à interroger par une personne de confiance ou familière qui peut aussi fournir une explication courte de la recherche.
- Les personnes interrogées doivent être toujours assurées de la confidentialité et traitées avec respect.
- Les entretiens individuels peuvent être structurés, semi-structurés, ou plus informels. Les questionnaires doivent avoir fait l'objet d'un «test pilote» sur quelques individus semblables avant d'être considérés comme étant assez fiables pour une utilisation plus large. Les interviews formelles avec des questionnaires structurés ne peuvent pas être employées dans toutes les situations et l'interviewer doit juger de ce qui est faisable dans des circonstances données.
- Les réponses d'interview devraient être notées dès que possible pour éviter de perdre des informations.
- Les malentendus ou les différences de compréhensions des questions d'interview peuvent aussi surgir. Par exemple, les mères/pères peuvent ne pas toujours considérer l'activité économique de leur enfant comme du «travail», la voyant plutôt comme une rubrique normale de la vie de famille. Les chercheurs devraient garder en mémoire ce problème de perceptions différentes pendant les interviews avec les parents ou d'autres aînés responsables et ils peuvent avoir besoin d'explorer plus en profondeur les activités quotidiennes de l'enfant y compris la fréquentation scolaire et le temps passé avec la famille.

L'interview d'enfants

L'interview d'enfants est d'habitude plus difficile et exige plus de temps et de la patience, qu'avec des adultes[5].

Quelques recommandations spéciales

Les interviewers devraient accorder une attention particulière à la fois à la longueur de l'interview et à la langue utilisée. Ils doivent prendre en considération les âges variables et les étapes du développement/la maturité psychologique des garçons et des filles enquêtés. Il est recommandé que l'interviewer travaille, chaque fois que cela est possible, avec un spécialiste dans la communication d'enfant.

L'établissement du rapport

L'amitié et la sincérité contribuent à acquérir la confiance des garçons et des filles. Et l'établissement d'un bon rapport est essentiel, puisque l'objectif de l'ER sur le travail des enfants est de connaître les situations de travail et de vie des enfants et leurs pensées et perceptions sur eux-mêmes. Certains enfants travailleurs, habitués aux privations quotidiennes et au besoin constant de se débrouiller et se défendre, pourraient avoir tendance à faire face aux interviewers en cachant ou en déformant les informations. Lorsque les enfants ont travaillé pour des employeurs à un très jeune âge ou dans un environnement répressif, le traitement hostile qu'ils ont pu supporter peut affecter profondément leur comportement et ils ont pu

5 Voir aussi le tableau 8.1, chapitre 8.

apprendre, par exemple, à se faire aussi discrets et invisibles que possible. Un adulte inconnu qui vient pour poser des questions peut au début être considéré comme une menace importante. De plus, les enfants interviewés dans ou près de leurs lieux de travail, ou ceux qui travaillent la plupart de leurs heures éveillées avec un sommeil ou une alimentation ou une gentillesse insuffisants, et ayant peu de chance de jouer, peuvent à peine être crédibles et répondre de façon détendue.

La vérification. Les interviewers à qui l'on fournit des réponses douteuses (intentionnelles ou non) doivent croiser plus tard les réponses pour en vérifier l'exactitude.

Le timing. Approcher les enfants pendant qu'ils travaillent n'est pas habituellement pratique. On devrait les aborder pour des conversations soit avant le travail soit après que la journée de travail soit finie, et hors de la vue de l'employeur. S'ils sont approchés pour des interviews près de leurs maisons, leur famille et les amis peuvent avoir tendance à s'immiscer. En général, l'interviewer devrait s'adapter à ce qui fait que l'enfant s'estime le plus confortable. Les interviews ne devraient habituellement pas durer plus d'une heure, ou ils peuvent avoir lieu en deux sessions. Les personnes interrogées, particulièrement les jeunes, ont tendance à être fatigués ou ennuyés et distraits.

Rassurer et garantir les situations d'interview. Les interviews avec des enfants sont souvent meilleures dans des cadres où la présence des gens familiers peut rassurer les enfants des intentions bénignes de l'interviewer. Les réunions spontanées d'enfants peuvent aussi être productives, puisque les enfants deviennent souvent plus ouverts avec une confiance accrue qui provient du fait d'être parmi des amis et des camarades de travail.

Les questions d'éthique. L'interview d'enfants peut soulever des questions d'ordre éthique:

- Certains enfants peuvent avoir été interviewés plus tôt par d'autres chercheurs et ne plus avoir la patience pour des interviews, particulièrement quand les bénéfices positifs ne suivent pas. Les chercheurs d'ER doivent se garder de donner aux enfants toutes les assurances que cette fois-ci les choses seront différentes.
- Certains enfants demanderont à être payés pour leur temps d'interview. Cela reste une question controversée parmi les chercheurs. Une voie moins directe d'offrir la compensation est de fournir un repas ou un casse-croûte après l'interview [6].
- De plus, un soin spécial est exigé pour l'interview d'enfants dans des environnements ruraux ou dispersés [7].

Les situations sensibles. Les interviewers doivent être formés à la façon de faire face aux situations sensibles en interviewant des enfants, dans la mesure où les interviews peuvent toucher des sujets fortement sensibles qui réveillent des sentiments profonds et vexent l'enfant. Parfois, les interviews révéleront qu'un enfant est actuellement dans un travail ou un ménage qui menace son développement. Dans ces cas, on peut s'arranger pour l'en sortir immédiatement, généralement avec l'aide des organisations locales. Les plans pour de telles éventualités devraient être en place avant que la recherche ne commence. Il est moralement irresponsable pour des interviewers d'évoquer des émotions douloureuses chez un enfant et mettre ensuite brusquement fin à l'interaction, ou laisser l'enfant demeurer dans un état de menace de douleur physique ou psychologique, comme une conséquence de l'interview.

---

6 Pour une discussion plus détaillée de ces questions, consulter C. Edmonds: *Ethical considerations when conducting research on children in the worst forms of child labour in Nepal* (Genève, 2003).

7 Pour une discussion plus détaillée, consulter BIT/UNICEF: *Investigating child labour: Guidelines for rapid assessment, a field manual* (Provisoires, janvier 2000 et janvier 2004 [en cours]).

ChildLabourStatistics_FR.indd 330 9.11.2005 9:40:05

13.5 ■ Contrôle et vérification des résultats

13.5.1 ▮ L'utilisation de groupes témoins

Devrait t-on recourir à un groupe témoin?

Le fait que l'on doive utiliser des groupes témoins dans la recherche d'ER sur le travail des enfants dépend des circonstances dans lesquelles l'enquête est conduite. Avec les besoins du groupe cible en mémoire, il est important de décider si l'emploi de groupes témoins représente une utilisation efficace du temps et des autres ressources.

Les groupes témoins naturels

Parfois, des groupes témoins «naturels» existent. Il s'agit des enfants dans des circonstances semblables à ceux faisant l'objet de recherche à l'exception d'une caractéristique principale, c'est-à-dire qu'ils ne travaillent pas. La recherche de ces enfants, lorsque cela est faisable, peut aider les investigateurs à mieux comprendre les facteurs qui poussent certains enfants et pas les autres sur le marché du travail.

Les groupes témoins internes

Parfois, des groupes témoins «internes» existent dans le groupe cible. Un groupe cible composé de garçons et de filles travailleurs, par exemple, peut inclure quelques garçons et filles qui travaillent à plein temps et d'autres qui suivent l'école le matin et ne travaillent que l'après-midi. Ces différences incorporées dans un groupe cible peuvent fonctionner comme des groupes témoins internes qui aident à mesurer l'impact sur les garçons et les filles engagés dans le travail des enfants sous enquête, incluant les facteurs qui contraignent seulement quelques enfants à travailler à plein temps, ou quels garçons et filles sont plus en danger comparés à d'autres et les raisons.

13.5.2 Quelques voies de vérification des informations et des interprétations

Quelques voies de vérification des résultats avec ou sans groupes témoins:

- Il faut utiliser des sources multiples d'informations pour s'assurer que les informations sont concordantes entre les sources.
- Discuter des résultats d'interview avec des informateurs bien informés après que les résultats préliminaires aient été tabulés, ou même plus tôt. Est-ce que les résultats sont compatibles avec ce qu'ils savent du travail des enfants dans cette zone? Où devrait-on rechercher plus d'informations?
- Comparer les déclarations d'informateurs différents pour voir s'il y a un accord de base au sujet des faits et des interprétations.
- Comparer les informations fournies par les informateurs avec les sources écrites, incluant des coupures de presse et des études non publiées, et avec ce qui est déjà connu des chercheurs.
- Comparer les déclarations des informateurs avec les observations des chercheurs à des endroits clefs. En cas de contradiction, il faut essayer d'en découvrir les raisons.
- Vérifier soigneusement les informations obtenues des adultes par rapport à celles qui sont fournies par les garçons et les filles interviewés.
- Vérifier soigneusement les informations fournies par les hommes enquêtés par rapport à celles fournies par les femmes enquêtées.
- Retourner de nouveau à un endroit clef pour vérifier l'exactitude des cartes et noter les détails importants du travail des enfants dans la zone.

13.5.3 ▮ La revue et l'analyse des données

Collecter uniquement assez de données et utiliser ce qui est collecté

Un piège potentiel, avec la recherche d'ER, est de collecter beaucoup de données et d'informations et ensuite de ne pas y recourir pour les analyses et les interprétations. Les chercheurs devraient utiliser tout ou presque toutes les informations qu'ils collectent et ils ne devraient pas collecter des informations qui ne seront pas nécessaires. La collecte d'informations a des coûts en temps, en argent et en efforts.

Commencer l'analyse et le codage dès que possible

Commencer l'analyse préliminaire et certains codages des données collectées le plus tôt possible et continuer ces activités au cours de la recherche.

Traiter les résultats et les problèmes quand ils surviennent

Les chercheurs devraient fréquemment discuter les résultats préliminaires et les problèmes, dans la mesure où ceux-ci peuvent orienter la recherche restante ou suggérer des hypothèses et des interprétations expérimentales. En même temps, les chercheurs devraient prendre garde aux arguments d'interprétations trop simplistes qui pourraient induire en erreur ou être erronés.

Enregistrer les informations collectées

Une première étape dans l'analyse est la tabulation de toutes les observations, des notes d'interview transcrites et des données de questionnaire. Cette procédure, relativement standard, qui prend beaucoup de temps implique:

- l'inventaire et le tri des données et des informations dans les diverses composantes des sujets ou questions; et
- leur attribuer des codes.

Evaluer les schémas émergents

Dans la mesure où certains des schémas apparaissent pendant la collecte de données et la tabulation, il faut évaluer leur signification quant au(x) type(s) de travail des enfants examiné(s). Voici quelques exemples de zones dans lesquelles les schémas peuvent apparaître, et qui auraient besoin de plus d'investigations:

- la distribution des enfants travailleurs, selon le sexe et l'âge, entre les activités économiquement productives;
- la relation entre les caractéristiques ethniques et raciales minoritaires des filles et des garçons et le type de travail qu'ils font;
- le statut économique des familles des enfants et l'engagement de ceux-ci dans certains types de travail à bas âge;
- les corrélations entre la composition de la famille (ou le dysfonctionnement) et le fait que l'enfant travaille ou pas;
- la relation entre la fréquentation scolaire et le type d'activité économique exercé par l'enfant;
- le type et la quantité de travail exécuté principalement par les enfants qui ont été faiblement ou pas scolarisés, comparé à ceux effectués par des enfants du même âge et du même sexe qui vont toujours l'école

ChildLabourStatistics_FR.indd 332 9.11.2005 9:40:07

- les garçons et les filles faisant plus d'un type de travail dans la même journée ou la même semaine, ou alternant suivant des saisons différentes, ayant tendance à combiner les activités économiques les moins dangereuses avec les plus nuisibles;
- les trajectoires prédominantes que les garçons et des filles semblent avoir suivi pour être dans les PFTE, où celles-ci se rapportent au fait que les enfants sont soumis aux influences spécifiques et aux motivations.

Aider à comprendre le contexte

Les résultats des ER peuvent fournir une compréhension contextuelle de ce qui se passe vraiment dans la vie des garçons et des filles travailleurs aussi bien aujourd'hui que dans le passé. Ils peuvent aider à expliquer:

- les raisons pour lesquelles pourquoi eux et leurs semblables entrent sur marché du travail;
- les secteurs dans lesquels ils entrent et par quels moyens; et
- les ramifications concomitantes.

Aider à clarifier les questions essentielles

Les ER explorent les questions essentielles, pour ceux qui aspirent à aider des enfants travailleurs:

- Quels sont les enfants travailleurs qui ont le plus besoin d'aide?
- De quel genre d'aide ont-ils le plus besoin?
- D'où devrait-elle venir?
- Quel chemin les autres jeunes enfants comme eux vont-ils probablement suivre pour entrer sur le marché du travail dans l'avenir et comment ces tendances peuvent-elles être changées?

Aider à fournir des réponses essentielles

Ces analyses et interprétations devraient aider à:

- identifier les pressions exercées sur les enfants et les mesures nécessaires pour neutraliser ces forces;
- former des projets et programmes d'actions réussis;
- fournir à ceux faisant des recherches sur les PFTE, en général, beaucoup de questions complémentaires concernant les projets et les programmes qui peuvent et devraient réussir et comment ils devraient s'y prendre; et, au moins,
- indiquer l'appui et l'encouragement qu'une recherche approfondie nécessite.

13.5.4 ▮ Rédaction et présentation des résultats

Début anticipé

Les chercheurs n'ont pas besoin d'attendre que la recherche et l'analyse soient entièrement achevées pour commencer à rédiger le rapport final – des parties peuvent être préparées sous forme provisoire très tôt.

Introduction

Les éléments d'introduction, en particulier qui fournissent une vue d'ensemble (voit les points à puces ci-dessous), peut servir de référence utile pour l'équipe pendant leur recherche.

La présentation logique

Pour s'assurer que les parties prenantes et les décideurs politiques lisent le rapport et saisissent son contenu, les éléments doivent être présentés dans un ordre logique. Cependant, l'organisation et le contenu varieront selon certains facteurs, dont le type de travail des enfants examiné.

La structure du rapport

Le rapport d'ER achevé doit contenir les parties et les chapitres suivants:

- **La page de garde.**
- **Les remerciements.**
- **La liste des acronymes et abréviations.**
- **La table des matières**, avec les listes des tableaux, des encadrés; les graphiques et les diagrammes, lorsque cela est nécessaire.
- **Les membres de l'équipe de recherche**, leurs noms et leurs titres, lorsque cela ne présente pas de risques de sécurité.
- **Le résumé analytique** (approximativement trois pages) fournissant des informations sur le cadre, les raisons de la recherche, les forme(s) de travail des enfants examinées, la méthodologie de recherche utilisée, tous les problèmes ou difficultés rencontrés, les principaux résultats et les conclusions et recommandations.
- **La structure de la recherche**, dont les informations générales servant à identifier le type de travail des enfants faisant l'objet de recherche et la plaçant dans le spectre plus large du travail des enfants et des droits des enfants. Cette partie devrait inclure les Conventions et les normes internationales applicables, et les lois nationales appropriées qui s'appliquent au travail des enfants, particulièrement au type de travail des enfants faisant l'objet de recherches. Elle devrait mentionner toutes les initiatives des ONG et du gouvernement à ce jour sur le sujet/secteur des ER, toute recherche ayant été conduite (en citant tout donateur), et les programmes antérieurs avec leurs résultats.
- **Le contexte**, avec les principales particularités historiques, géographiques et socio-économiques de la zone et de la région plus large dont elle fait partie; cette partie devrait être courte et concise.
- **La méthodologie de recherche** adaptée à la recherche en question doit être décrite, incluant la formulation du plan de recherche, les étapes diverses retenues, l'échantillonnage et les procédures d'interview, et les questions de temps et d'accès. Le rapport devrait aussi inclure les nombres d'enfants interviewés, les membres de famille (s'il y en a), les

ChildLabourStatistics_FR.indd 334 9.11.2005 9:40:08

informateurs clefs (avec le nombre de chaque catégorie), les difficultés rencontrées et leur effet sur la recherche. Une annexe devrait présenter les questionnaires utilisés.

- **Les résultats** devraient être décrits en détail, en insistant sur les facteurs jugés les plus appropriés pour expliquer la nature et la mesure du travail des enfants. On devrait fournir une analyse des familles des enfants travailleurs, particulièrement ces caractéristiques qui affectent le travail des enfants enquêtés. L'analyse devrait comprendre les perceptions et les valeurs communautaires et parentales sur le travail des enfants, ainsi que le comportement réel.

Il est souvent aussi important de noter aussi bien ce qui n'a pas été découvert que ce qui l'a été. Par exemple, même lorsque la dette n'est pas un élément pertinent dans un contexte, si cela s'avère important dans une autre étude, on peut expliquer cette discordance à travers des recherches plus approfondies, en examinant des cas de facteurs communs possibles où la dette n'est pas un fait significatif.

Les données devraient être ventilées par sexe, et les rapports devraient inclure des analyses de genre. Le rapport devrait se concentrer le plus sur les opinions et les perceptions des enfants travailleurs sur le type de travail qu'ils font, leurs conditions de travail, leurs obligations par rapport à leurs familles, la relation entre le travail et l'école, etc. Il devrait dresser les causes du travail des enfants dans la zone cible, les éléments qui concourent à son développement, et ce que l'avenir réserve. D'autres informations qui doivent être rapportées comprennent la description du travail que les enfants effectuent, les taux de rémunération et qui reçoit la paie, les niveaux d'études moyens parmi les enfants travailleurs interviewés et les relations entre le travail et l'école ainsi que entre la formation et le travail.

- **Les conclusions** récapitulent les résultats les plus importants.
- **Les recommandations détaillées** devraient être classées en catégories selon *a)* les destinataires et *b)* si l'action recommandée doit être à court, moyen, ou long terme. Chaque recommandation devrait cibler le groupe de dépositaires approprié, selon l'action indiquée.
- **Le glossaire, les sources documentaires** ou **la bibliographie, les tableaux, les graphiques** et **les annexes,** lorsque cela est nécessaire.
- **De brèves histoires descriptives de la vie** de certains des enfants travailleurs, (en utilisant des noms fictifs). On peut inclure des **citations saisissantes** d'informateurs clefs, enfants, ou d'autres personnes interrogées à des points divers du rapport, disposés dans des encadrés.

Quelques considérations finales

- La langue et la terminologie utilisées dans le rapport doivent être claires et sans équivoque.
- L'exactitude statistique de calcul est essentielle; toute personne qui met en doute les résultats du rapport devrait être capable de vérifier les calculs.
- Le rapport devrait être passé en revue par un rédacteur expert, pour s'assurer qu'il est correct du point de vue grammatical et stylistique lorsqu'il est présenté pour la discussion publique par des parties prenantes.
- On doit définir un temps suffisant, si nécessaire, pour traduire le texte.
- Le rapport final devrait inclure ce qui est essentiel, mais rester raisonnable concernant la longueur – pas plus de 50 pages de texte – et contenir des diagrammes, des tableaux, des listes et des annexes.

ChildLabourStatistics_FR.indd 335 9.11.2005 9:40:09

- Des photographies et des illustrations peuvent être incorporées si elles sont appropriées au thème de l'ER et tant que les questions de confidentialité et de sécurité ont été résolues.
- L'équipe d'ER devrait assister à la présentation publique des résultats.

13.6 ■ Recherches sur le travail des enfants difficile d'accès

Les garçons et les filles travailleurs qui sont particulièrement difficiles d'accès comprennent:

- les enfants exécutant des formes de travail «caché» (par exemple les enfants domestiques travaillant à l'intérieur des maisons d'autres personnes, le plus souvent les filles);
- les enfants exécutant un travail illégal /clandestin dans les communautés (par exemple le trafic de drogue; les garçons et les filles);
- les enfants subissant l'exploitation sexuelle commerciale (dans la prostitution et/ou la pornographie; les garçons et les filles);
- les enfants qui ont été involontairement victimes de trafic;
- les enfants travaillant en servitude pour dette; et
- les enfants engagés dans les conflits armés, du côté des rebelles ou des progouvernementaux (garçons et filles).

Le chevauchement des activités cachées/clandestines

Les catégories ci-dessus se chevauchent parfois: un garçon ou une fille victime de trafic peut être envoyé(e) dans des travaux domestiques ou dans un autre travail forcé. Un garçon ou une fille enlevé peut servir dans une unité militaire ou subir l'exploitation sexuelle (ou tous les deux). Une fille engagée dans le trafic de drogue peut aussi se tourner vers l'exploitation sexuelle commerciale pour soutenir une accoutumance personnelle à la drogue. Parfois, les enfants sont impliqués dans ce type d'activités une partie du temps (ou une partie de l'année) et effectuent un travail «normal» ou vont à l'école le reste du temps.

Les exemples de travail des enfants cachés et illicites

La plupart de ce type d'activités sont illégales et cachées de la vue publique, soit parce qu'elles sont elles-mêmes illicites soit parce qu'il est illégal pour un enfant de les exécuter. Beaucoup sont physiquement ou psychologiquement nuisibles. Un garçon travaillant comme tisserand de tapis en servage, par exemple, est dans une activité économique nuisible qui est illégale à cause de son jeune âge et sa relation obligatoire avec son employeur. Une fille impliquée dans le trafic de drogue est engagée dans une activité qui est, à la fois illégale et dangereuse.

Les questions de la dissimulation dans la conduite de la recherche

La dissimulation est un problème spécial pour les chercheurs.

- Les employeurs sont une source principale de dissimulation. Ils peuvent essayer d'empêcher ou de limiter les contacts des garçons et des filles employées dans le travail forcé d'une manière ou d'une autre – en les gardant dans l'isolement – puisqu'ils doivent aussi empêcher les enfants de fuir.
- Les trafiquants d'enfants dissimulent leurs opérations.
- Des enfants impliqués dans le trafic de la drogue en savent assez sur la nature illégale de leur travail; ils ont donc des attitudes fermées.

ChildLabourStatistics_FR.indd 336 9.11.2005 9:40:10

- Les enfants engagés dans les conflits armés représentent souvent une population mobile, difficile à localiser et à approcher, si cela est possible, et on les empêche de se sauver.
- Le travail domestique des enfants n'est pas une pire forme de travail des enfants par définition – cela dépend de ses conditions et le traitement de l'enfant – mais l'enfant peut être caché de la vue publique la plupart du temps parce que le travail est effectué dans une maison privée.
- La plupart des recherches sur les formes cachées du travail des enfants prennent plus de temps que celles entreprises pour les formes plus visibles. On dispose de peu d'enfants pour des interviews, de sorte que les chercheurs doivent plus reposer sur d'autres individus bien informés. Il est alors essentiel d'interviewer un nombre plus élevé de tels individus pour atteindre des résultats statistiquement fiables. L'utilisation de ces informateurs «par procuration» entraîne, cependant, des risques. La vérification et le recoupement sont donc essentiels [8].

Les chercheurs doivent s'appuyer sur leur propre connaissance du contexte socio-culturel en considérant les informations et en choisissant des stratégies appropriées pour l'observation et pour avoir accès aux garçons et aux filles travailleurs. Ils doivent également choisir soigneusement les variables clefs qu'ils veulent.

Dans les sous-sections à suivre, nous fournissons des directives pour l'accès et l'étude des enfants dans des sites de travail plus isolés et géographiquement dispersés, où le travail peut être ou ne pas être une PFTE. Les secteurs spécifiques retenues sont le travail domestique des enfants et les enfants impliqués dans le trafic de la drogue.

13.6.1 ▮ Recherches sur les enfants travailleurs domestiques (ETD)

Bien que les travaux domestiques des enfants ne soient pas toujours une profession de pire forme, son enquête est difficile parce que les enfants dans cette activité travaillent individuellement comme des domestiques dans des maisons privées. Ainsi, l'un des buts d'une ER sur les ETD peut consister à déterminer si vraiment le travail domestique examiné est une pire forme ou non – un objectif de recherche avec des implications importantes pour le bien-être des enfants qui sont engagés comme des ETD.

Décider si oui ou non l'ETD faisant l'objet de recherche représente une pire forme ou non et exige une enquête des problèmes-clés suivants:

- comment les enfants ont été recrutés et si leur statut est libre ou contraint;
- si un enfant vient d'un groupe ethnique, d'une nationalité, d'une caste, d'un groupement tribal spécifique, etc.;
- la situation socio-économique, culturelle et familiale de la fille ou du garçon;
- quelles sont les conditions générales de travail des enfants, si l'enfant est impliqué dans la servitude pour dette;
- s'ils peuvent venir et aller du ménage et ont la liberté de mouvement;
- s'ils sont mineurs selon la législation nationale en vigueur;
- s'ils sont alimentés et habillés de façon adéquate et bénéficient d'un temps de repos et de loisir suffisant;

8 Pour des détails voir l'Encadré 7, «Proxy informants' who may have information about the worst forms of child labour and trafficked children», dans *Handbook for action-oriented research* (Bangkok, BIT/IPEC, 2002).

Enacdré 13.4 Le travail domestique des enfants comme une pire forme de travail des enfants au Népal

Bien qu'une croyance générale prétende que le travail domestique fournit aux enfants défavorisés une option relativement sans danger, confortable à la pauvreté ou d'autres formes de travail des enfants, une enquête au cas par cas des conditions de travail des enfants travailleurs domestiques présente cette profession comme une des pires formes de travail des enfants. La recherche indique que 47 pour cent ont des durées de travail excessives (plus de 16 heures dans le cas des enfants scolarisés et 14 heures pour les enfants non scolarisés; voir la note ci-dessous) et 79 pour cent travaillent la nuit (jusqu'à ou au-delà de 9 heures du soir). Environ 10 pour cent 100 des ETD sont probablement en servitude, où les parents ont contracté une dette auprès des employeurs et les enfants ne sont pas libres de quitter l'emploi avant que la dette ne soit remboursée. 53 pour cent des enfants travailleurs ne sont pas payés, bien que beaucoup d'entre eux aient l'occasion d'aller à l'école, ce qui, du point de vue de l'employeur, justifie l'absence de salaires. 7 pour cent du total sont employés avant l'âge de 10 ans.

Note: On exige toujours des ETD qui vont à l'école d'achever les tâches domestiques d'abord. Ainsi, leur travail commence très tôt le matin et finit très tard la nuit. Il est probable que les enfants aient calculé leurs heures de travail depuis le moment où ils se réveillent jusqu'au moment où ils vont dormir.

Source: Adapted from *Nepal: Situation of domestic child labourers in Katmandu: A rapid assessment*, RA n° 3.

- si l'on leur permet de fréquenter l'école;
- s'ils subissent des abus ou l'exploitation sexuelle;
- s'ils sont laissés seuls (peut-être même enfermés) pendant de longues périodes pendant les vacances de la famille de l'employeur;
- si l'on permet des visites raisonnablement fréquentes à la maison; et
- qui perçoit la paie (si tant est que quelqu'un la perçoit).

Un nombre suffisant d'enfants devrait être examiné pour que les résultats soient valables. Mais il est difficile de spécifier le nombre suffisant d'enfants. Ces résultats peuvent mener à des questions complémentaires et l'investigateur doit décider de les poursuivre ou non.

L'établissement d'un centre de recherche

Une première étape dans la recherche sur les ETD doit déterminer les informations nécessaires.

Comme beaucoup de ETD ne vivent pas à la maison avec leurs parents, ayant migré (volontairement ou involontairement) ailleurs, les chercheurs doivent décider s'il faut limiter leur recherche aux communautés et aux voisinages où ces enfants vivent et travaillent maintenant, ou aussi faire des recherches sur leurs familles et places d'origine. Si l'on retient le dernier cas, le voyage dans les diverses communautés pourvoyeuses constituera une partie de la recherche. L'équipe de recherche devra pourvoir à cela, incluant les dispositions de voyage et l'engagement d'interviewers familiers avec les secteurs d'envoi et les dialectes locaux. Cela peut être la seule façon d'apprendre les motivations parentales dominantes et les attitudes de la communauté sur l'envoi de jeunes enfants dans les ETD (à moins qu'un trafic involontaire n'ait été impliqué).

Contexte et recherche d'observations

En se concentrant d'abord sur l'examen des communautés où les enfants travaillent actuellement, les chercheurs doivent:

- lire toutes les sources secondaires appropriées de la région;
- examiner la législation applicable; et
- se renseigner sur les organisations ou les agences, s'il en existe, qui sont actives pour le compte de ces garçons et filles, découvrir le type d'aide disponible, incluant les cours du soir ou les programmes de passage.

Les chercheurs devraient visiter ces écoles et ces centres et les zones sociales (dont les parcs, les gares, les cafés) où certains des enfants travailleurs domestiques moins cachés passent leur temps de loisir. On peut obtenir ces informations à travers des interviews avec des informateurs locaux et régionaux bien informés.

On devrait demander aux informateurs de faire des estimations approximatives de l'ampleur et de la nature et aussi d'identifier les origines géographiques et sociales des enfants, puisqu'ils pourraient savoir s'il y a une demande réelle active pour de tels enfants aides familiaux et, s'il en est ainsi, parmi quelles catégories de ménages locaux. Ils peuvent savoir s'il y a un recrutement actif d'enfants à l'extérieur et, donc qui le fait et si un trafic existe.

Les organisations qui parainnent les écoles informelles et les centres de permanence peuvent connaître les conditions de travail et le nombre d'enfants qui effectuent des travaux domestiques. Ils peuvent également avoir une idée du nombre de travailleurs domestiques cachés non autorisés à circuler librement et qui ne fréquentent aucun centre.

La localisation des enfants

Les enquêtes ménages peuvent être utiles et pratiques lorsque les zones cibles sont limitées en taille (des communautés, des voisinages). Dans la recherche des ETD, ces enquêtes ont une importance spéciale, en fournissant souvent une voie d'identification des ménages qui emploient des enfants aides familiaux.

Les informateurs probables. Voici quelques sources probables d'informateurs:

- Le personnel des ONG, les groupes de femmes ou les organisations communautaires familières avec les familles locales peuvent indiquer des familles avec des ETD et ils peuvent savoir si ces enfants sont tenus sous une surveillance rapprochée.
- Les enseignants peuvent connaître les jeunes enfants qui sont accompagnés à l'école par des enfants travailleurs domestiques qui ne vont pas à l'école.
- Les voisins, les commerçants locaux, les travailleurs du marché de la rue et les autres personnes familières avec le voisinage, y compris le chef religieux local, peuvent être capables d'identifier les ménages avec des enfants travailleurs qui sont liés au ménage.
- Les individus qui fournissent des services aux maisons (comme les plombiers, les livreurs, les éboueurs, les porteurs) peuvent aussi être approchés.

Toutes ces enquêtes aident à l'identification des voisinages et des ménages où des ETD cachés vivent et travaillent et dans l'évaluation des nombres de ces ménages et d'enfants employés.

Les modes d'acquisition d'informations et d'accès suggérés

L'accès aux enfants travailleurs et à leurs employeurs constitue un problème significatif dans la recherche sur les ETD. Il y a seulement trois parties prenantes directes dans le travail domestique des enfants: les enfants travailleurs, leurs employeurs et leurs familles d'origine.

Optimisation des rendements des ressources dépensées. Lorsque les enquêtes ont identifié un nombre significatif de ménages d'enfants travailleurs cachés, l'équipe de recherche doit

décider de l'effort à mettre en œuvre pour essayer d'avoir accès à ces enfants. Voici quelques suggestions:

- Les enquêtes peuvent avoir un plus grand succès pendant les vacances et les week-ends et si elles sont conduites par des interviewers locaux connus dans la communauté.
- Les enfants travailleurs domestiques qui ne sont pas étroitement surveillés peuvent être une source d'informations sur les autres. Beaucoup de ETD plus libres peuvent être approchés dans les parcs, dans les centres de permanence et les centres d'étude informels pendant leur temps de loisir, et interviewés ensuite en ce qui concerne les autres, au sujet de leur vie et des contextes dont ils peuvent savoir beaucoup de choses.
- On peut observer et approcher les enfants «cachés» par la suite lorsqu'ils font des commissions dans le marché local ou dans les magasins. Ils accompagnent souvent les enfants de leur employeur à l'école. On peut donc les identifier (et, peut-être, les interviewer) pendant ces trajets quotidiens.
- Les enfants peuvent puiser de l'eau pour le ménage à la fontaine locale ou à la source d'eau.
- On peut interroger les travailleurs du marché au sujet des enfants particuliers qui font souvent des commissions pendant les heures scolaires (quand ils devraient normalement être à l'école) et sur les ménages dont ils viennent. Ils peuvent également avoir des informations sur tout mouvement d'enfants à l'extérieur de la zone: comment ils sont arrivés et où ils vivent maintenant.

L'interview d'enfants «cachés» dans le ménage

Une fois que les ménages où les enfants travailleurs cachés vivent et travaillent ont été identifiés, on doit entreprendre des tentatives pour interviewer ces enfants dans les ménages (bien que l'obtention d'un grand échantillon peut, dans les circonstances actuelles, être difficile).

Les employeurs peuvent ne voir aucune raison de cacher les ETD

Dans certains pays – des dispositions légales néanmoins – il n'est considéré ni honteux, ni embarrassant pour un employeur d'avoir un ETD en service; cela peut même être un signe de statut. Les employeurs, dans ces cas, ne cacheront pas nécessairement leurs enfants travailleurs de la visite des interviewers.

Le problème de l'interview des enfants sans l'influence de l'employeur

Le problème se trouve plutôt dans la capacité à interviewer l'enfant sans la présence de l'employeur. Les enfants au service des ménages doivent être interviewés en privé, pour qu'ils n'hésitent pas à parler ouvertement de leurs problèmes, en exprimant leurs sentiments réels. Mais les employeurs refusent habituellement toute demande de confidentialité.

Deux techniques se sont révélées efficaces pour surmonter cet obstacle:

- L'une a été utilisée par une équipe d'ER examinant le travail domestique des enfants au Népal[9]. Deux interviewers ont visité la maison ensemble et tandis que l'un d'entre eux interviewait l'employeur, l'autre interviewait l'enfant dans une pièce différente.
- Une deuxième technique, utile pour les chercheurs et les interviewers ayant des connaissances et des amis dans la zone, implique de s'appuyer sur ces contacts pour être introduit

9 *Nepal: Situation of domestic child labourers in Katmandu: A rapid assessment*. BIT/IPEC Rapid assessment N°3 (Genève, OIT, 2001).

ChildLabourStatistics_FR.indd 340 9.11.2005 9:40:14

dans le ménage[10]. Des interviewers locaux avec de bons contacts peuvent réussir dans cette technique en gagnant la confiance de l'employeur et en apaisant les craintes au sujet de leurs motifs. On peut avoir accès au ménage même quand l'employeur est dehors, pour que les enfants domestiques puissent être interviewés seuls, ou un rendez-vous peut être pris pour les interviewer plus tard à l'extérieur de la maison, peut-être au marché ou dans la cour de l'école.

D'anciens ETD toujours dans la zone peuvent parfois servir de contacts et d'interviewers. Ils peuvent introduire les interviewers dans les ménages où ils ont travaillé ou qu'ils connaissent, quand ils sont partis sur de bons termes. Les chercheurs devraient faire attention, cependant, à différencier les réponses d'interview données par ces ex-ETD de celles fournies par des travailleurs actuels, puisque l'âge et les différences de temps affecteront les réponses; ces informations doivent être clairement présentées dans les tabulations.

Voici une liste de contrôle de questions à poser aux employeurs et à leurs enfants travailleurs domestiques.

Liste de contrôle: Questions pour les employeurs et leurs enfants domestiques

- le nombre d'heures de travail par jour, les jours de travail par semaine, les périodes de repos;
- les tâches exécutées, dont le transport de charges lourdes, l'utilisation de fer chaud ou de l'eau chaude, des couteaux tranchants, des appareils électriques; si les enfants sont poussés à travailler dans la chaleur ou le froid extrême;
- alimentation donnée: quantité et fréquence;
- si un lit individuel et une chambre personnelle sont fournis;
- le temps de loisir: quel temps et combien de fois; les activités pendant le temps de loisir; la liberté de quitter la maison; toute autre activité de société avec d'autres enfants;
- la fréquentation scolaire ou non; quel niveau et quelle fréquence; le temps consacré aux tâches scolaires quand l'enfant n'est pas trop fatigué;
- les visites des propres membres de la famille: la fréquence; la situation de famille de l'enfant;
- le traitement par l'employeur et la famille;
- les punitions subies: combien de fois, par qui, pour quelles raisons;
- l'exploitation sexuelle et si c'est le cas par qui;
- tous les accidents survenus, graves ou autre et ce qui a été fait;
- si les enfants/employeurs sont conscients des lois qui s'appliquent à l'emploi des enfants; et
- si l'enfant connaît les agences d'assistance.

Adapter les questions aux circonstances spécifiques. Ces questions doivent être adaptées dans chaque cas aux circonstances données, mais les réponses des enfants et de leurs employeurs à la même liste de questions peuvent être révélatrices.

Observations complémentaires. Il est également important que les interviewers prennent des notes complémentaires concernant la santé physique et mentale apparente des enfants, la condition des endroits où ils dorment, leurs vêtements, etc. On doit noter ces observations dès que possible après la visite.

---

10 Therese Blanchet: *Lost innocence, stolen childhoods* (Dhaka, Bangladesh, University Press Ltd., 1996).

D'autres sources locales d'informations

Les enquêtes dans les salles de classe et dans les écoles peuvent indiquer l'étendue des ETD dans une communauté ou le voisinage et s'ils sont tenus cachés. Au Sri Lanka, une grande enquête auprès de écoles a été effectuée comme une partie d'une ER pour évaluer l'utilisation des ETD dans les ménages privés dans cinq centres urbains principaux et pour collecter des données sur l'âge, l'origine sexuelle et ethnique des enfants travailleurs ainsi que le statut socio-économique de leurs employeurs. Bien que les résultats aient indiqué un faible taux d'emploi de ETD, la méthodologie est utile (voir l'Encadré 13.5).

Encadré 13.5 Une enquête auprès des écoles au Sri Lanka

L'administration d'un questionnaire aux écoliers dans les districts choisis a nécessité l'obtension d'une permission de haut niveau. Intitulé «qui vit dans ma maison?», le questionnaire a été rempli par plus de 7500 élèves des niveaux 4 et 5. La troisième page a demandé aux élèves s'il y avait «un aide domestique» dans le ménage et une réponse positive a conduit aux questions sur le nom, le sexe, l'âge, l'origine ethnique et le travail exécuté dans le ménage. On a donné un espace pour fournir des informations sur jusqu'à trois aides familiaux. Les questions ont aussi concerné la composition de la famille, la profession et d'autres caractéristiques pertinentes des employeurs. Les questionnaires ont été administrés dans les salles de classe par des étudiants d'université convenablement formés. Les chercheurs avaient formulé une hypothèse que les ménages moyens et les des ménages de classe supérieure dans ces centres urbains auraient une grande concentration d'enfants dans les travaux domestiques. On a trouvé, cependant, que moins de 2 pour cent des ménages employaient des enfants travailleurs domestiques âgés de moins de 18 ans. Les chercheurs expliquent cela comme suit: «Il y a eu plusieurs campagnes qui ont sensibilisé sur la prise de conscience du travail domestique des enfants au cours de la décennie passée au Sri Lanka et beaucoup d'individus sont conscients des lois se rapportant au travail domestique des enfants dans le pays.» (Il est illégal d'embaucher des enfants âgés de moins de 14 ans pour un tel travail.)

Source: *Sri Lanka: Child domestic labour: A rapid assessment*, RA nº 26.

Le personnel de santé local est une source probable d'information concernant les problèmes dans les ménages, puisque ces personnes connaîtront tout enfant travailleur venu à la clinique pour un traitement. Evidemment, il est probable que l'on sous-estime les enfants domestiques qui sont tombés malades ou qui ont eu des accidents graves, dans la mesure où beaucoup ne seront pas traités ou le seront par l'employeur. Mais il fournit «un plancher» quant au statut de santé et des taux d'accident parmi les ETD.

La police et les assistants sociaux peuvent avoir connaissance des cas d'abus et de violence, bien que leurs chiffres représentent aussi une sous-estimation, puisque la violence domestique concernant un ETD sera cachée par l'employeur à moins que cela ne soit grave. Les fichiers individuels peuvent être confidentiels, mais les informations sur l'ampleur et la gravité peuvent être obtenues.

La recherche dans les communautés pourvoyeuses

Les chercheurs qui ont déjà conduit une recherche sur le travail des enfants auront une idée approximative de leur distribution selon le sexe et leurs origines ethniques et géographiques. Les chercheurs peuvent décider de se rendre dans les communautés pourvoyeuses.

L'accès aux enfants cachés. Etonnamment, des chercheurs d'ER ont aussi constaté que ceci était une bonne façon d'avoir accès aux enfants «cachés». Par exemple, dans l'ER du Sri Lanka citée dans l'encadré ci-dessus, les chercheurs étaient capables de conduire des interviews structurées avec des enfants ETD cachés qui étaient retournés dans leurs villages pendant un jour férié. Le syndicat a fourni les contacts ainsi que les interviewers locaux qui ont été alors formés pour administrer les questionnaires. «Ils ont visité les ménages et ont identifié les enfants qui sont venus à la maison pour la saison festive et ont obtenu le consentement à la fois des parents/tuteurs et de l'enfant pour conduire l'interview. Les

ChildLabourStatistics_FR.indd 342 9.11.2005 9:40:17

interviews se sont déroulées dans un endroit où à la fois l'enfant et l'administrateur étaient à l'aise, assurant en même temps une confidentialité pour l'enfant.» Il est essentiel que la recherche conduite dans les communautés pourvoyeuses respecte le temps des enfants avec leurs familles et leur temps de loisir.

Un élément principal pour la recherche des ETD devrait consister à recueillir les raisons pour lesquelles les parents envoient leurs enfants dans les travaux domestiques – c'est-à-dire les facteurs d'«offre». Ceux-ci incluent la mesure dans laquelle la famille réagit:

- une situation économique désespérée;
- la persuasion des agents, des trafiquants, ou des autres parents de la ville; ou
- aux difficultés de famille comme le refus parental, le remariage et l'endettement lourd où le travail de l'enfant peut être utilisé pour payer le prêt.

Les motivations d'une famille peuvent différer de celles d'une autre, mais l'étude des causes prédominantes dans une communauté est essentielle à la planification de la prévention et des programmes d'intervention au nom des enfants.

Un autre élément principal, que l'on néglige, devrait être le degré de:

- la connaissance parentale concernant les conditions de vie et travail de leurs enfants;
- leur intérêt par rapport à cette situation; et
- leurs opinions que les circonstances de travail représentent en réalité une occasion pour l'enfant d'expérimenter de meilleures conditions de vie que les parents ne peuvent offrir.

13.6.2 La recherche des enfants dans le trafic de drogue

Les points à enquêter

On doit résoudre une variété de questions dans une enquête sur le travail des enfants dans le trafic de drogue:

- la répartition par sexe et par âge et les affiliations ethniques des garçons et des filles exploitées dans le trafic de la drogue;
- les tâches et les activités spécifiques exécutées par les enfants dans le trafic de la drogue, et la répartition en fonction du sexe et de l'âge des garçons et des filles impliqués;
- l'histoire de leur participation dans le trafic de la drogue, y compris la manière dont ils y ont été introduits et la force ou la persuasion à laquelle ils ont été soumis (et par qui, dont la famille/le ménage);
- les perceptions propres des enfants et les analyses des chercheurs en ce qui concerne les raisons de leur participation;
- le sexe, les rôles de genre et les identités ethniques des adultes dans le trafic local de la drogue;
- les motivations des adultes trafiquants de drogue pour l'exploitation du travail des enfants (plutôt que d'autres adultes);
- l'abus personnel de la drogue parmi les enfants, et qui les a influencés dans l'utilisation des drogues;
- le passé et le statut de la fréquentation scolaire;
- les conditions de la famille et du ménage (composition, soutien émotionnel et moral, situation financière);

- si les communautés des garçons et des filles sont connues pour être des débouchés pour les drogues, où le trafic de la drogue est toléré et même soutenu par la communauté locale;
- les risques physiques et de la santé pour les enfants;
- les risques juridiques;
- la relation des enfants avec leurs pairs et les gangs, et la participation de ces groupes au trafic de la drogue;
- l'histoire des relations des enfants avec les autorités légales et avec les services de réadaptation, s'il y en a, selon l'âge et le sexe;
- les voies alternatives pour les enfants de gagner de l'argent si le trafic de la drogue n'existait pas;
- les styles de vie des enfants, y compris la manière, et avec qui ils passent leur temps; et
- le besoin de toutes les opérations de secours ou de détention préventive pour certains des garçons et des filles interviewés.

La recherche sur le contexte

La recherche sur le contexte consiste en la collecte d'une grande variété d'informations, dont:

- toutes les sources secondaires disponibles concernant l'abus de drogue et le commerce de drogue dans la zone, incluant les articles de presse, les rapports de police et des agences, les rapports d'exécution de la police, d'autres données et les rapports des hôpitaux;
- le cadre juridique concernant les activités et les délits liés à la drogue, la participation des enfants, l'âge légal de la responsabilité criminelle, etc.;
- l'identification des communautés ou des endroits où le trafic et les ventes sont suspectés ou observés;
- les types de drogues utilisés et vendus dans la zone; leurs origines et les noms de rue;
- les services de santé disponibles pour les drogués; et tout dossier médical ou statistique concernant les enfants drogués;
- les évaluations d'enfants sans foyer dans la zone et toute participation dans le trafic de la drogue;
- les actions d'agences gouvernementales, des ONG, des organisations religieuses et les organisateurs communautaires qui ont travaillé avec les communautés et les enfants; la mesure d'un tel travail et ses résultats; et
- les rapports de tous les équipements de réadaptation servant aux jeunes qui commettent des délits liés à la drogue, y compris la distribution de leur population de résidents selon l'âge, le sexe et le contexte familial au cours des cinq années passées; l'âge moyen d'entrée, la durée moyenne de séjour, la réintégration dans la vie normale, la fréquentation scolaire, les taux de récidive, etc.

La terminologie

Les termes de désignation de plusieurs drogues dans les communautés et les rues ne sont pas les mêmes que leurs noms chimiques ou médicaux. Les chercheurs doivent se familiariser avec l'usage courant avant d'entreprendre des interviews et des contacts directs. Ils doivent également apprendre l'importance de la définition des termes selon le point de vue des enfants.

Accès et interview des enfants

Au moins la moitié des interviews devrait être réalisée avec les enfants qui sont:

- actuellement impliqués dans le trafic de la drogue; ou
- toujours âgés de moins de 18 ans et qui ont déjà été impliqués.

Un échantillonnage habituellement aléatoire dans les communautés les plus pauvres. Ces enfants vivent d'habitude dans les communautés les plus pauvres et peuvent être identifiés par observation, par la recherche sur le contexte et par des informateurs bien informés. Dans ces communautés cibles, l'échantillonnage sera probablement aléatoire.

Le fait d'être basé dans la communauté augmente l'efficacité de l'interviewer. La coopération des enfants au cours des interviews est plus grande dans des communautés cohésives et plus encore s'ils connaissent l'interviewer. Lorsque les ER utilisent des informateurs familiers aux enfants – par exemple, des assistants sociaux, des représentants d'ONG ou les organisateurs de la communauté – pour conduire les interviews, on rencontre significativement peu de difficultés dans l'identification des personnes interrogées impliquées dans le trafic de la drogue. Cela est crucial pour le succès de la recherche. Il faut donc recourir à des chercheurs et des interviewers déjà bien informés et expérimentés avec les enfants et qui vivent dans la communauté enquêtée.

L'importance d'une double vérification. Malgré leur formation, les interviewers peuvent toujours ne pas réussir à poser des questions d'investigation. Certaines questions d'interview devraient être exprimées de façon à permettre une double vérification des informations, d'autant plus que les enfants travailleurs sont souvent des avertis de la rue et ne font pas facilement confiance.

Les entretiens individuels et les entretiens de groupe. Une fois que les questions d'accès et de confiance sont résolues, on peut interviewer les enfants soit individuellement, dans des groupes de discussions, soit successivement. Les interviewers doivent mettre un accent particulier, dans la recherche liée à la drogue illicite, sur le respect les exigences d'ordre éthique pour l'interview des enfants et la sauvegarde de la confidentialité. Mais les interviews des enfants ne sont pas faciles pour tous les chercheurs dans le domaine du trafic de drogue. Une équipe d'ER à Bangkok, par exemple, a éprouvé les problèmes décrits dans l'encadré 13.6, ci-dessous.

Les enfants interrogés des centres de réadaptation et de protection. Il est important d'interviewer également un grand nombre d'enfants dans les centres de protection et de réadaptation. Ce sont les enfants qui ont été déférés pour les délits liés au trafic de la drogue ou pour leur propre protection.

Un groupe témoin de non-consommateurs/non trafiquants. Les interviews avec des enfants vivant dans des communautés infestées de drogue qui ne sont ni consommateurs de drogues, ni trafiquants peuvent être utiles comme groupe témoin, dans la mesure où les chercheurs cherchent à identifier ce qui les différencie de ceux qui sont touchés par les drogues.

Encadré 13.6 Un exemple de difficultés de recherche

La période limitée de l'étude, avec la nature cachée et illicite du sujet, a soulevé des difficultés pour l'équipe de recherche, rendant très difficile la localisation du groupe cible dans les communautés. Les enfants qui se sont associés au mouvement de drogues narcotiques avaient peur d'être punis et ne se seraient donc pas montrés pour des réunions avec les chercheurs. En conséquence, la collecte de données a dû être faite très soigneusement et toujours dans une période limitée. La sélection des échantillons pour le groupe cible d'enfants du Centre de l'Observation Centrale et de la Protection était plus facile, mais il a semblé que ces personnes interrogées avaient peur de l'effet que leurs réponses pourraient avoir sur leurs avenirs et ils ne désiraient pas toujours répondre à certaines questions – en particulier les questions sur des contrevenants spécifiques, des lieux et les voies de circulation des activités illicites de drogue.

Source: *Thaïland: Child labour in illicit drug activities: A rapid assessment*, RA n° 24, p. Vii.

La recherche d'ER sur des enfants dans le trafic de drogue pour améliorer la prise de conscience

L'attention accordée (et éveillée par) l'ER sur les enfants impliqués dans le trafic de drogue au Brésil fournit un exemple de la voie dans laquelle une telle recherche peut stimuler l'intérêt public quant à la formulation de stratégies de prévention.

La présentation et la discussion publique de cette ER a stimulé une diffusion plus large des résultats et a généré une réflexion beaucoup plus nationale sur la situation. Elle a favorisé la division, d'une façon systématique, des expériences qui ont résulté des efforts pour combattre la participation des enfants dans la culture et le trafic de drogue. Elle a aussi mis à jour les offres pour des stratégies nationales et intégrées d'aborder le problème.

L'ER du Brésil illustre le succès des approches qui assurent l'appui des autorités publiques pendant le travail sur le terrain; plutôt que d'attendre avant qu'il ne soit achevé et présenté formellement. En procédant de cette façon, les résultats peuvent être bien orchestrés et sont bien mieux reçus dans l'arène publique au moment où le rapport est formellement présenté.

Annexe I

Liste récapitulative des observations et des sujets d'interview pour une ER

Beaucoup de questions et de sujets souhaitables à rechercher ont déjà été évoqués dans le texte. La liste récapitulative contient ici certains d'entre eux et d'autres encore. Ceux qui seraient choisis dépendront des exigences et du contexte spécifique dans lequel l'ER est conduite. On aura des informations, à la fois à partir des observations et des interviews, selon la situation.

Pour obtenir des informations sur un enfant

- **Contexte familial**
  - parents vivants, ensemble dans le même ménage
  - nombre et âge des cadets
  - qui apporte les soins primaires
  - ce qui est positif et négatif dans la situation sociale et économique de la famille

- **La situation de vie actuelle de l'enfant**
  - vit avec la famille ou autres
  - dort: à quels moments, où, combien de temps, quelles conditions
  - mange: à quels moments, quoi, combien de fois, où
  - se douche: où, combien de fois
  - va aux toilettes: quel type de toilettes
  - les points positifs et les points négatifs sur la situation actuelle

- **Les études**
  - déjà fréquente une école, et s'il en est ainsi pendant combien de temps, quand
  - fréquentations actuelles (combien d'heures par jour/semaine)
  - pourquoi avoir arrêté s'il ne va pas à l'école, s'il veut y retourner et les raisons (oui/non)
  - violence dans l'environnement de la salle de classe/l'école
  - Ce qui est positif et ce qui est négatif à l'école

- **Le travail**
  - profession(s) actuelle(s)
  - l'âge auquel l'enfant a commencé à travailler pour la première fois
  - la durée dans ce travail et l'âge de début
  - combien d'emplois effectués actuellement et de quels types
  - l'histoire de travail
  - l'histoire de travail des parents, si nécessaire

- **Les données personnelles**
  - sexe et âge déclaré/âge estimé
  - langue ou groupe ethnique
  - statut de migration
  - blessures, maladies, accidents
  - craintes et soucis

ChildLabourStatistics_FR.indd 347 9.11.2005 9:40:21

- besoins principaux, problèmes
- projets futurs et souhaits

○ **Les identificateurs**
- nom
- localisation (relative à la construction de la carte du chercheur si possible)

Pour obtenir des informations sur les caractéristiques et les risques du travail spécifique ou des activités économiques effectuées par les enfants

○ **Le type de travail**
- le nom commun/ les termes d'argot de la profession, le travail ou l'activité
- ce travail ou cette activité est-elle légale
- l'emplacement (par exemple le domaine, le ménage, l'usine, le marché, le magasin)
- le lieu et le type de toutes les activités économiques secondaires
- la taille de l'entreprise (s)
- l'entreprise est-elle légale

○ **Les tâches**
- la liste des tâches spécifiques exécutées sur ce site de travail (avec les noms et les termes d'argot, si nécessaire)
- la description de chaque tâche, telle que faite par les enfants
- ce qui est bien et mauvais dans chaque travail

○ **Le processus d'emploi**
- travailler pour la famille, un autre parent, ou un tiers
- comment l'emploi a-t-il été conclu, par qui, à travers qui
- contrat formel, accord verbal, aucun
- les obligations financières sous-jacentes (avance à la famille, dette de la famille à l'employeur)
- prêt ou remboursement exigé pour l'équipement, l'alimentation, les chambres à coucher
- la liberté de partir

○ **Les termes et les conditions de travail**
- heures et temps de la journée
- changements, temps partiel / plein temps, jours par semaine
- travail supplémentaire, saisonnalité, irrégularités, etc.
- programmation du paiement de l'enfant (quand/combien de fois il a été payé/à qui)
- mode de paiement (salaires, en nature seulement, par tranche, payé par chaque client)
- les bénéfices (le bonus sur les festivals; alimentation /transport/dortoir libre)
- transport sur et du lieu de travail et le temps requis
- ce qui est bien et mauvais dans les termes et les conditions

○ **L'environnement de travail**
- travail à côté de la famille immédiate
- parents sur le même lieu de travail
- d'autres gens présents sur le même lieu de travail (s'il en est ainsi, qui? d'autres enfants?)
- lieu de travail isolé
- la proportion d'adultes par rapport aux enfants
- alimentation adéquate
- eau potable

ChildLabourStatistics_FR.indd 348 9.11.2005 9:40:22

- toilettes
- éclairage et ventilation
- trousse de premiers secours/ personne formée
- liberté de mouvement
- liberté d'interaction
- aspects positifs et aspects négatifs de la situation

- **Les risques physiques** [1]
  - la machinerie de puissance
  - produits chimiques toxiques
  - bruit
  - air (fumée, vapeurs)
  - température et exposition (soleil, intempéries)
  - les charges portées/soulevées
  - position physique pendant le travail
  - animaux dangereux
  - soins médicaux
  - aide médicale proche du lieu de travail
  - mécanisme protecteur (boucliers de soudure, gants, bottines, verres, casques, protège tympan)
  - sévices physiques par les employeurs, les surveillants, les collègues
  - abus sexuel par les employeurs, les surveillants, les collègues
  - lieu de travail isolé et non protégé
  - la perception du danger, la menace, le risque et sa source

- **Les particularités émotionnelles et psychologiques**
  - la répétitivité des tâches
  - le stress dû au temps
  - le stress dû à la qualité (échecs, erreurs)
  - les opportunités d'études, d'avancement
  - les opportunités de créativité
  - haut/bas prestige de la profession ou de la tâche
  - être le bouc émissaire, harcèlement
  - injure de la part des employeurs, des surveillants, des collègues
  - harcèlement verbal sexuel de la part des employeurs, des surveillants, des collègues
  - les motivations
  - les punitions (incluant une alimentation/périodes de repos insuffisants/aucun équipement de toilettes)

[1] Lorsqu'on interroge un enfant sur les blessures et/ou maladies professionnelles, il faut prévoir un intervalle de temps à la question pour créer un paramètre de comparaison. La période suggérée est relativement longue pour des questions sur ce sujet (de six mois à une année).

Annexe II

TDR type pour une ER sur des plantations de Thé – Tanzanie

Evaluations rapides
Les termes de référence pour une collaboration externe
avec des individus / institutions de recherche

Le Gouvernement de Tanzanie a exprimé sa décision de mettre en œuvre avec les partenaires sociaux et d'autres parties concernées un Programme assorti de délais (PAD) pour réaliser l'élimination efficace et durable des pires formes de travail des enfants (PFTE) dans l'agriculture commerciale, l'exploitation sexuelle, l'extraction minière et le secteur informel.

Pour développer un document de projet complet sur le PAD, il est nécessaire de recenser initialement les données et de s'attaquer au manque d'informations sur les PFTE.

Il a donc été décidé, entre autres, d'effectuer des évaluations rapides sur les pires formes du travail des enfants dans les secteurs/zones suivantes: exploitation sexuelle, secteur informel, extraction minière, plantations de café, de thé et de tabac.

Sous la supervision du BIT/IPEC de la Tanzanie et le personnel du siège de l'IPEC-SIMPOC, le collaborateur externe exécutera les tâches suivantes pour le secteur de l'agriculture commerciale (les Plantations de Thé):

1. Préparer une proposition de projet, comprenant un plan de travail et un budget détaillé; et
2. Identifier les chercheurs principaux en consultation avec le BIT/IPEC.

Les chercheurs principaux effectueront les tâches suivantes:

A. Le travail préparatoire au niveau national

a) Participer à une session de formation de 3 à 5 jours sur, «les informations de base sur la nature et la mesure des pires formes du travail des enfants», une revue de la méthodologie d'ER, la rédaction du rapport et la préparation des instruments de recherche;

b) Collecter les informations contextuelles (cela inclura le recensement et les rapports d'enquête, des études de cas, des articles et des papiers non publiés sur le sujet);

c) Identifier et lister les zones géographiques où les enfants sont engagés ou soupçonnés d'être engagés dans le type indiqué des pires formes de travail des enfants;

d) Choisir des endroits clefs à enquêter dans les zones géographiques mentionnées dans le point *c)* ci-dessus;

e) Etudier et adopter la méthodologie d'évaluation rapide de l'OIT / UNICEF sur le travail des enfants et si nécessaire l'adapter aux circonstances locales et au type spécifique des pires formes du travail des enfants;

f) Préparer les instruments de recherche; et

g) Recruter et fournir une formation complète au personnel de terrain/auxiliaires au projet.

ChildLabourStatistics_FR.indd 350 9.11.2005 9:40:23

B. La collecte des données de terrain et le traitement des informations

h) Effectuer la collecte de données dans les lieux clefs et le suivi comme requis

i) S'assurer que les instruments de recherche exigés sont en place et appliqués sur le terrain en conséquence;

j) Traiter les informations collectées (cela inclut la validation, le traitement et la tabulation);

k) Fournir un rapport d'étape avec toutes les informations collectées (cela inclut les questionnaires, la base de données, les notes etc.) au BIT/IPEC; et

l) Travailler en consultation proche avec l'OIT/IPEC.

m) Analyser les informations et préparer un rapport provisoire détaillé présentant les résultats; le rapport devrait aussi contenir des informations sur les aspects techniques et opérationnels des évaluations rapides – incluant les problèmes rencontrés et comment ils ont été résolus et les leçons apprises;

n) Soumettre le rapport provisoire ainsi que les informations désagrégées et tabulées au consultant principal sous format électronique et imprimé; tous les questionnaires, y compris les questionnaires semi-structurés, et les réponses devraient être joints à ce rapport. On doit aussi joindre les directives de sujet d'interview.

o) Finaliser le rapport en tenant compte des commentaires du consultant principal et du personnel du BIT/IPEC, et le soumettre sous format électronique et imprimé.

p) Présenter et discuter les résultats des évaluations rapides au cours d'un atelier national de restitution suivi par un large auditoire (incluant les décideurs politiques clefs, les administrateurs et les planificateurs du Gouvernement, les employeurs et les organisations de travailleurs, les ONG, les organisations internationales, le Ministère du Travail américain et les autres parties intéressées);

Le suivi et le contrôle de qualité

Le collaborateur externe devra:

a) s'assurer que la mission est exécutée comme planifiée;

b) s'assurer que les données exigées sont collectées et analysées selon l'ensemble des normes;

c) s'assurer que la qualité du rapport est en accord avec la norme; et

d) compiler et analyser le rapport d'enquête sur le terrain.

Valeur Totale du Contrat: _____

Programme de paiement:

1. … (par exemple, 25 à 30 pour cent) … pour couvrir en partie les dépenses du travail de terrain (frais de subsistance journalière et le coût de voyage), les auxiliaires sur le terrain, les fournitures de bureau et la formation, seront payées à la signature du contrat.

2. … (par exemple, 25 à 30 pour cent) … pour couvrir en partie les paiements des agents de terrain, les dépenses de traitement de données et le coût de l'atelier national, seront payés à la soumission d'un compte rendu satisfaisant.

3. … (le solde, disons, 50 à 40 pour cent) sera payé à l'achèvement de la mission et la soumission d'un rapport final satisfaisant qui inclura:
   - un rapport de l'Evaluation Rapide couvrant la zone choisie
   - un rapport de l'atelier national de restitution

Annexe III

Exemple 1 – Questionnaire: ER sur le trafic de drogue au Brésil

Annexe 1: Entretien avec les familles des enfants qui travaillent dans le trafic de drogue

Bloc I – Identification du sujet	
1.	*Pseudonyme* _____
2.	*Age* _____
3.	*Couleur* _____
4.	*Sexe* ☐ masculin ☐ féminin
5.	*Lieu de naissance* _____
6.	*Si né(e) à Rio, quartier de naissance* _____
7.	*Communauté («Favela») de résidence* _____
8.	*Habite dans la Communauté («Favela»)* ☐ moins d'un an ☐ 6-10 ans ☐ 1-3 ans ☐ plus de 10 ans ☐ 4-6 ans
9.	*Situation de famille* ☐ marié(e) ☐ veuf/veuve ☐ célibataire ☐ autre _____
10.	*Religion* ☐ aucune ☐ pentecôtiste ☐ catholique ☐ afro-brésilien ☐ protestant ☐ autre _____
11.	*Si le sujet est d'une religion, est-il membre actif/active dans la communauté?* ☐ oui ☐ non
12.	*Nombre d'enfants* ☐ aucun ☐ deux ☐ un ☐ plus que deux
Block II – Famille	
1.	*Relation avec l'enfant* _____
2.	*Origines de la famille* _____
3.	*Profession* _____
4.	*Etudes* _____
5.	*Nombre d'enfants dans la famille* _____
6.	*Niveau d'éducation et age des enfants* _____ _____ _____

7.	*Profession des membres de la famille*
8.	*Depuis combien de temps la famille habite dans la communauté*
9.	*Actifs de la famille* ☐ propriété dans la communauté (Favela) ☐ propriété hors de la communauté (Favela) ☐ téléphone ☐ téléphone portable ☐ congélateur ☐ climatiseur ☐ ordinateur ☐ imprimante ☐ réfrigérateur ☐ télévision ☐ système audio ☐ four à micro-ondes ☐ fourneau et/ou four ☐ ventilateur ☐ enregistreur vidéo ☐ machine à laver ☐ jeu vidéo ☐ fax ☐ douche électrique
10.	*Revenu familial*
11.	*Est-ce que les membres de la famille lisent souvent?* ☐ oui ☐ non
12.	*Qu'est-ce qu'ils lisent d'habitude?* ☐ journaux ☐ la Bible ☐ fiction ☐ livres de poche ☐ autre
13.	*Si la famille lit des journaux, quelles sont les publications préférées?* ☐ O Globo ☐ Extra ☐ Jornal do Brasil ☐ Universal ☐ O Dia ☐ autre
14.	*Est-ce qu'un membre de la famille appartient à une des institutions suivantes?* ☐ église (catholique, protestant, pente costal, culte afro-brésilien, d'autre) ☐ quartier d'association ☐ syndicat ou association de classe ☐ groupes des femmes ☐ parti politique ☐ ONG ☐ autre
	Bloc III – Caractéristiques personnelles/la trajectoire sociale éducative de l'enfant qui travaille dans le trafic de drogue
1.	*Position de l'enfant dans la famille* ☐ aîné ☐ benjamin ☐ cadet
2.	*Relation plus étroite avec* ☐ mère ☐ parents ☐ père ☐ voisins ☐ frères ou sœurs
3.	*La famille perçoit l'enfant comme* ☐ obéissant ☐ bruyant ☐ calme ☐ agité ☐ agressif ☐ intelligent ☐ studieux ☐ bavard ☐ autoritaire ☐ timide
4.	*L'enfant est ou a été, abusé physiquement par ses parents ou bien par les personnes responsable de son éducation* ☐ très fréquemment ☐ rarement ☐ fréquemment ☐ jamais ☐ pas trop fréquemment
5.	*Niveau d'éducation de l'enfant*

6.	*Dernier niveau suivi* _____
7.	*Ecoles suivies* _____ _____ _____
8.	*Est-ce que l'enfant est toujours à l'école?* ☐ oui ☐ non
9.	*Si l'enfant a quitté l'école, c'était à quel âge?* _____
10.	*Mentionnez trois aspects positifs de l'école, par ordre d'importance* ☐ amis ☐ garçons/filles ☐ acquérir de nouvelles connaissances ☐ enseignants ☐ alimentation ☐ autre _____
11.	*Mentionnez deux aspects négatifs de l'école, par ordre d'importance* ☐ étudier ☐ discipline ☐ difficulté d'apprentissage ☐ passer trop de temps assis ☐ les matières étudiées ne sont pas intéressantes ☐ autre _____
12.	*Si l'enfant a quitté l'école, mentionnez les deux raisons principales, par ordre d'importance* ☐ n'aimait pas étudier ☐ étudier ne semblait avoir aucun avenir ☐ difficulté d'apprentissage ☐ n'aimait pas les enseignants ☐ il/elle avait besoin d'argent pour aider la famille; ☐ il/elle voulait de l'argent pour acheter des objets personnels; ☐ la famille ne l'a pas encouragé(e) à fréquenter ☐ autre _____
Préférences personnelles	
13.	*Musique* ☐ funk ☐ brésilienne ☐ rap ☐ reggae ☐ charme ☐ hip-hop ☐ «forró» ☐ «pagode» ☐ country ☐ romantique ☐ religieuse ☐ pop ☐ «axé» ☐ rock ☐ autre _____
14.	*Alimentation favorite* _____
15.	*Type de film favori* ☐ comédie ☐ guerre ☐ fiction ☐ action ☐ drame ☐ science-fiction ☐ détective ☐ romance ☐ dessins animés ☐ historique ☐ autre _____
16.	*Si un membre de la famille abuse des drogues, mentionnez le type de substance et la fréquence de l'usage* _____
17.	*Parti politique soutenu* _____
18.	*Politicien favori* _____
19.	*Modèle public à émuler* _____
20.	*Modèle à émuler dans le cercle social* _____
21.	*Genre de programme de télévision favori* ☐ films ☐ dessins animés ☐ feuilleton mélo ☐ nouvelles ☐ talk shows ☐ sports ☐ comédie ☐ musique ☐ autre _____
22.	*Loisirs favoris* ☐ danser ☐ films ☐ spectacles ☐ plage ☐ dating ☐ traîne au centre commercial ☐ traîner avec des amis ☐ autre _____

ChildLabourStatistics_FR.indd 354 9.11.2005 9:40:27

Bloc IV – Occupation professionnelle de l'enfant	
1.	*Age de l'enfant quand il a commencé travailler* _____
2.	*Est-ce qu'il/elle contribue ou a contribué au revenu de la famille?* ☐ oui ☐ non
3.	*Si oui, est-ce que sa contribution est ou a été* ☐ essentielle ☐ utile ☐ inutile
4.	*Activité(s) passé(es)* _____
5.	*Activité(s) de travail présente(s)* _____
6.	*Depuis combien de temps l'enfant fait cette activité* _____
7.	*Charge de travail* _____
8.	*Routine de travail* _____
9.	*Moyens d'acquérir des compétences* _____
10.	*Nombre d'arrestations* _____
11.	*Nombre des fois dont on a interné l'enfant* _____
12.	*Nombre des fois où l'enfant a été blessé par des armes de feu ou des couteaux* _____
13.	*Est-ce que l'enfant prend des drogues?* ☐ oui ☐ non
14.	*Si oui, quel type de substance et avec quelle fréquence?* _____ *Mentionnez deux raisons qui ont amené l'enfant au trafic de drogue, par ordre d'importance* ☐ aider la famille ☐ gagner beaucoup d'argent ☐ prestige ☐ sens de pouvoir ☐ suivisme des amis ☐ difficultés d'apprentissage ☐ abus physique à la maison ☐ difficulté à trouver d'autres emplois ☐ difficulté à trouver d'autres emplois avec le même salaire ☐ adrénaline ☐ le désir d'utiliser un pistolet ☐ autre _____
15.	*Mentionnez trois raisons qui ont gardé l'enfant dans le trafic de drogue, par ordre d'importance* ☐ argent ☐ prestige ☐ sens de pouvoir ☐ suivisme avec les amis ☐ difficulté à trouver d'autres emplois ☐ difficulté à trouver d'autres emplois avec le même salaire ☐ *adrénaline* ☐ impossible de changer de style de vie
16.	*Mentionnez deux bons aspects de travailler dans cette branche, par ordre d'importance* ☐ argent ☐ suivisme avec les amis ☐ prestige ☐ *adrénaline* ☐ sens de pouvoir ☐ autre _____
17.	*Mentionnez trois facteurs qui contribuent à libérer l'enfant du trafic de drogue, par ordre d'importance* ☐ gagner une somme d'argent significative ☐ être arrêté ☐ sortir avec des personnes de bonne moralité ☐ trouver un emploi formel ☐ arrêter de se droguer ☐ autre _____
18.	*Quel est le désir principal de l'enfant dans la vie?* _____ _____

Bloc V – Identification et évaluation du rôle de l'enfant dans le trafic	
1.	*Le nombre d'enfants qui travaillent dans le trafic de drogue au niveau local est* ☐ grand ☐ moyen ☐ petit *Quelle est le pourcentage d'enfants dans la communauté impliqués dans le trafic de drogue?*
2.	*Mentionnez deux aspects principaux du trafic qui séduisent les enfants à entrer dans l'affaire des drogues en ordre d'importance*
3.	*Mentionnez des aspects du commerce qui repoussent les enfants locaux à s'insérer dans le trafic de drogue en ordre d'importance*
4.	*Quelles sont les raisons principales pour lesquelles les trafiquants locaux emploient des enfants dans le commerce des drogues?*
5.	*Le fait que les enfants soient utilisés comme main-d'œuvre provoque quel type de réaction chez le sujet* ☐ ça l'ennuie beaucoup ☐ ça l'ennuie un peu ☐ ça l'ennuie ☐ ça ne l'ennuie pas du tout
6.	*Quelle est la perception du sujet de l'opinion qu'a la communauté concernant le travail des enfants dans le trafic de drogue?* ☐ désapprouve beaucoup ☐ désapprouve un peu ☐ désapprouve ☐ ne désapprouve pas
7.	*Quelle est la perception du sujet de la vision que les enfants et les jeunes de la communauté ont par rapport au trafic de drogue?*
8.	*Suggérez trois mesures qui peuvent contribuer à l'élimination du travail des enfants, par ordre d'importance*

Annexe 2: Entretien avec les enfants qui travaillent dans le trafic de drogue

Bloc I – Identification du sujet	
1.	*Pseudonyme* _____
2.	*Age* _____
3.	*Couleur* ☐ blanc ☐ métis ☐ noir
4.	*Sexe* ☐ masculin ☐ féminin
5.	*Lieu de naissance* ☐ Ville de Rio de Janeiro ☐ Baixada Fluminense
6.	*Communauté («favela») de résidence* _____
7.	*7.1 Est-ce qu le sujet a habité dans une autre communauté avant?* ☐ oui ☐ non *7.2 Ancienne communauté («favela») de résidence* _____
8.	*Habite dans la communauté («favela») depuis* ☐ moins d'un an ☐ 6-10 ans ☐ 1-3 ans ☐ plus de 10 ans ☐ 4-6 ans
9.	*Situation de famille* ☐ marié(e) ☐ veuf/veuve ☐ célibataire ☐ autre _____
10.	*Habite avec* ☐ parents ☐ épouse ☐ mère ☐ amis ☐ père ☐ seul ☐ autre _____
11.	*Religion* ☐ aucune ☐ pentecôtiste ☐ catholique ☐ afro-brésilienne ☐ protestant ☐ autre _____
12.	*Enfants* ☐ un ☐ plus de trois ☐ deux ☐ aucun ☐ trois
13.	*Suit l'école actuellement* ☐ oui ☐ non – passer à la question 15
14.	*Dernier niveau suivi* ☐ 1er niveau ☐ 6e niveau ☐ 2e niveau ☐ 7e niveau ☐ 3e niveau ☐ 8e niveau ☐ 4e niveau ☐ lycée ☐ 5e niveau ☐ toujours à l'école
15.	*A quel âge l'enfant a quitté l'école?* ☐ 9 à 10 ☐ 17 ou plus âgé ☐ 11 à 12 ☐ ne sait pas ☐ 13 à 14 ☐ n'a jamais été à l'école ☐ 15 à 16

16.	*16.1 La raison la plus importante pour avoir quitté l'école* ☐ n'aimait pas étudier ☐ difficulté d'apprentissage ☐ n'aimait pas les enseignants ☐ il/elle avait besoin de gagner un peu d'argent pour aider la famille ☐ il/elle voulait de l'argent pour acheter des objets personnels ☐ la famille ne l'a pas encouragé(e) à fréquenter ☐ autre _____ *16.2 Raison pour avoir quitté l'école (deuxième par ordre d'importance)* ☐ n'aimait pas étudier ☐ difficulté d'apprentissage ☐ n'aimait pas les enseignants ☐ il/elle avait besoin de gagner un peu d'argent pour aider la famille ☐ il/elle voulait de l'argent pour acheter des objets personnels ☐ la famille ne l'a pas encouragé(e) à fréquenter ☐ autre _____
17.	*Revenu des parents, des personnes en charge pour leur éducation* ☐ 1 Salaire minimum (sm) ou moins ☐ 3-5 sm ☐ 1-2 sm ☐ 5-10 sm ☐ 2-3 sm ☐ plus de 10 sm ☐ ne sait pas
18.	*Abus de drogues dans la famille* ☐ père ☐ grands-parents ☐ mère ☐ beau-père ☐ frère ou sœur ☐ belle-mère ☐ oncle/tante ☐ autre _____ ☐ cousins ☐ ne sait pas
19.	*Est-ce que le sujet utilise des drogues* ☐ oui – continuez avec la question suivante ☐ Non – finissez ce bloc
20.	*Le sujet a commencé utiliser des drogues* *Age (numérique)* _____ (Remarque: Option 1= avant 10 ans, mais âge spécifique pas déclaré)
21.	*Types de drogues utilisées par le sujet* ☐ marihuana ☐ haschisch ☐ cocaïne ☐ aucune ☐ colle ☐ alcool ☐ pilules ☐ autre _____
22.	*Types de drogues que le sujet utilise* ☐ marihuana ☐ haschisch ☐ cocaïne ☐ aucune ☐ colle ☐ alcool ☐ pilules ☐ autre _____
	Bloc 2 – Conditions de travail
23.	*A quel âge le sujet a commencé travailler* ☐ 8 ans ☐ 17 ans ☐ 9 ans ☐ 18 ans ☐ 10 ans ☐ 19 ans ☐ 11 ans ☐ 20 ans ☐ 12 ans ☐ 21 ans ☐ 13 ans ☐ 22 ans ☐ 14 ans ☐ 23 ans ☐ 15 ans ☐ 24 ans ☐ 16 ans ☐ 25 ans
24.	*Est-ce que le sujet contribue aux dépenses familiales?* ☐ oui ☐ non

25.	*25.1 Est-ce que le sujet a eu d'autres occupations?:* ☐ oui ☐ non *25.2 Travail précédent* _____
26.	*26.1 Position occupée* ☐ observateur ☐ chef de produit ☐ emballage ☐ directeur général ☐ trafiquant ☐ fournisseur ☐ soldat ☐ messager *26.2 Autre position occupée* ☐ observateur ☐ chef de produit ☐ emballage ☐ directeur général ☐ trafiquant ☐ fournisseur ☐ soldat ☐ messager
27.	*Est-ce que le sujet a déjà arrêté volontairement de travailler dans le trafic de drogue?* ☐ oui ☐ non
28.	*Qui a introduit le sujet dans le trafic de drogue?* ☐ ami ☐ copain / copine ☐ famille ☐ autre _____
29.	*Charge de travail quotidienne* ☐ 8 heures ☐ 10-12 heures ☐ 8-10 heures ☐ plus 12 heures
30.	*Jours de repos par semaine* ☐ un ☐ plus de deux ☐ deux ☐ autre _____
31.	*Emploi du temps* ☐ 8 heures consécutives ☐ 24 heures consécutives ☐ 12 heures consécutives ☐ pas d'emploi du temps fixe ☐ 18 heures consécutives
32.	*32.1 Avantage: Eventual gratification* ☐ oui ☐ non *32.2 Avantage: repas* ☐ oui ☐ non *32.3 Avantage: snack* ☐ oui ☐ non *32.4 Avantage: part des produits vendus* ☐ oui ☐ non *32.5 Avantage: autre* ☐ oui ☐ non
33.	*Revenu* ☐ 2 salaires minimum (sm) ou moins ☐ 2-4 sm ☐ 8-10 sm ☐ 4-6 sm ☐ 10-15 sm ☐ 6-8 sm ☐ plus de 15 sm
34.	*Revenu fixe* _____
35.	*Revenu variable* _____
36.	*Comment est-ce que le sujet a acquis ses compétences?* ☐ formation ☐ pratique ☐ en observant
37.	*Nombre de fois que le sujet a été arrêté par la police* ☐ 1 ☐ 4 ☐ 2 ☐ 5 ou plus ☐ 3 ☐ aucune

38.	*Nombre de fois que le sujet a été interné dans des institutions publiques* ☐ 1 ☐ 4 ☐ 2 ☐ 5 ou plus ☐ 3 ☐ aucune
39.	*Nombre de fois que le sujet a confronté la police* ☐ 1 ☐ 4 ☐ 2 ☐ 5 ou plus ☐ 3 ☐ aucune
40.	*Nombre de fois que le sujet a confronté des gangs rivaux* ☐ 1 ☐ 4 ☐ 2 ☐ 5 ou plus ☐ 3 ☐ aucune
41.	*Nombre de fois que le sujet s'est blessé avec des armes de feu ou couteaux* ☐ 1 ☐ 4 ☐ 2 ☐ 5 ou plus ☐ 3 ☐ aucune
42.	*Nombre de fois le sujet s'est blessé en utilisant des armes de feu ou couteaux* ☐ 1 ☐ 4 ☐ 2 ☐ 5 ou plus ☐ 3 ☐ aucune
43.	*43.1 Mentionnez deux raisons qui ont conduit le sujet à travailler dans le trafic des drogues, par ordre d'importance* ☐ aider la famille ☐ abus physique à la maison ☐ gagner beaucoup d'argent ☐ difficulté à trouver un autre travail ☐ prestige ☐ difficulté à trouver un emploi avec le même salaire ☐ sens de pouvoir ☐ difficulté d'apprentissage ☐ suivisme avec les amis ☐ désir d'utiliser une arme de feu ☐ *adrénaline* ☐ autre _____ *43.2 Mentionnez deux raisons qui ont conduit le sujet à travailler dans le trafic des drogues, par ordre d'importance* ☐ aider la famille ☐ abus physique à la maison ☐ gagner beaucoup d'argent ☐ difficulté à trouver un autre travail ☐ prestige ☐ difficulté à trouver un emploi avec le même salaire ☐ sens de pouvoir ☐ difficulté d'apprentissage ☐ suivisme avec les amis ☐ désir d'utiliser une arme de feu ☐ *adrénaline* ☐ autre _____
44.	*44.1 Raison qui maintient le sujet dans le trafic de drogues (la plus importante)* ☐ argent ☐ difficulté à trouver un emploi avec le même salaire ☐ prestige et pouvoir ☐ considère impossible changer style de vie ☐ difficulté à trouver d'autres emplois ☐ police ☐ *adrénaline* ☐ groupes rivaux ☐ suivisme avec les amis ☐ femme ☐ autre _____ *44.2 Raison qui maintient le sujet dans le trafic de drogues (second par ordre d'importance)* ☐ argent ☐ difficulté à trouver un emploi avec le même salaire ☐ prestige et pouvoir ☐ considère impossible changer style de vie ☐ difficulté à trouver d'autres emplois ☐ police ☐ *adrénaline* ☐ groupes rivaux ☐ suivisme avec les amis ☐ femme ☐ autre _____
45.	*45.1 Aspects agréables de travailler dans ce type de business (les plus importants)* ☐ argent ☐ *adrénaline* ☐ prestige et pouvoir ☐ suivisme avec les amis ☐ autre _____ *45.2 Aspects agréables de travailler dans ce type de business (seconds par ordre d'importance)* ☐ argent ☐ *adrénaline* ☐ prestige et pouvoir ☐ suivisme avec les amis ☐ autre _____

46.	*46.1 Les aspects les plus mauvais de travailler dans ce business (les plus importants)* ☐ met ma vie en danger ☐ être racketté par la police ☐ discrimination ☐ difficulté à trouver un emploi avec le même salaire ☐ toujours être à cran ☐ risquer d'être arrêté ☐ autre _____ *46.2 Les aspects les plus mauvais de travailler dans ce business (second par ordre d'importance)* ☐ met ma vie en danger ☐ être racketté par la police ☐ discrimination ☐ difficulté à trouver un emploi avec le même salaire ☐ toujours être à cran ☐ risquer d'être arrêté ☐ autre _____
47.	*47.1 Le facteur principal pouvant contribuer à faire sortir le sujet du trafic de drogue* ☐ gagner beaucoup d'argent ☐ trouver un emploi formel ☐ sortir avec une personne de bonne moralité ☐ arrêter d'utiliser des drogues ☐ être arrêté ☐ n'envisage pas de quitter ☐ autre _____ *47.2 Un autre facteur pouvant contribuer à faire sortir le sujet du trafic de drogue* ☐ gagner beaucoup d'argent ☐ trouver un emploi formel ☐ sortir avec une personne de bonne moralité ☐ arrêter d'utiliser des drogues ☐ être arrêté ☐ n'envisage pas de quitter ☐ autre _____
48.	*Quelles sont les raisons principales qui causent la mort dans le business du trafic de drogue?* ☐ guerre des gangs ☐ volonté de Dieu ☐ police ☐ malchance ☐ Faire des erreurs dans ton gang
49.	*Nombre de personnes tuées devant le sujet depuis son entrée dans le business* ☐ 1-5 ☐ 10-20 ☐ 6-10 ☐ plus de 20
50.	*Parmi ceux qui ont étés tués, combien parmi eux avaient moins que 18 ans?* ☐ tous ☐ presque tous ☐ la plupart ☐ quelques uns ☐ aucun
51.	*Combien de personnes de moins de 18 ans travaillent-elles dans le trafic de drogue?:* _____
52.	*Niveau de satisfaction avec le style de vie actuel* ☐ élevé ☐ moyen ☐ bas ☐ aucun
53.	*Quelle est la chose la plus importante dans la vie?* ☐ famille ☐ amis ☐ argent ☐ prestige et pouvoir ☐ Dieu
54.	*Les objets les plus désirés* ☐ belle maison ☐ vêtements de marque ☐ voiture de luxe ☐ chaussures de sports de marque ☐ autre _____
55.	*Quels sont les deux souhaits les plus importants dans la vie du sujet?* _____ _____

Les observations de l'interviewer

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Annexe 3: Entretien avec des professionnels, résidents et leaders des communautés populaires

Bloc I – Identification du sujet	
1.	*Nom* _____
2.	*Age* _____
3.	*Couleur* _____
4.	*Sexe* ☐ masculin ☐ féminin
5.	*Lieu de naissance* _____
6.	*Si né(e) à Rio de Janeiro, district/quartier de naissance* _____
7.	*Communauté (favela) de résidence* _____
8.	*Si la résidence est dans une communauté (favela), indiquer le nombre d'années de résidence dans la communauté (favela)* ☐ moins d'un an ☐ 6-10 ans ☐ 1-3 ans ☐ plus de 10 ans ☐ 4-6 ans
9.	*Dernière année fréquentée à l'école* _____
10.	*Profession* _____
11.	*Activités développées dans la communauté* _____
12.	*Situation de famille* ☐ marié ☐ veuf/veuve ☐ célibataire ☐ autre _____
13.	*Religion* ☐ aucune ☐ pentecôtiste ☐ catholique ☐ afro-brésilien ☐ protestant ☐ autre _____
14.	*Si religieusement affilié, indiquer si le sujet pratique* _____ _____

Bloc II – Identification et évaluation de la participation des enfants à l'activité de trafic de drogue	
1.	*Le nombre d'enfants qui travaillent dans le trafic de drogue est* ☐ grand ☐ moyen ☐ petit
2.	*Proportion et nombre d'enfants impliqués* ~~~~
3.	*Deux facteurs principaux qui conduisent les enfants à travailler dans le trafic de drogue, par ordre d'importance* 1. ~~~~ 2. ~~~~
4.	*Deux facteurs principaux qui empêchent les enfants de travailler dans le trafic de drogue, par ordre d'importance* 1. ~~~~ 2. ~~~~
5.	*La raison la plus importante qui pousse les trafiquants de drogue à utiliser le travail des enfants dans ce type de business* ~~~~
6.	*L'utilisation du travail des enfants par les trafiquants de drogue donne au sujet quel type de sentiment* ☐ grande perturbation ☐ peu de perturbation ☐ perturbation ☐ pas de perturbation
7.	*La perception du sujet par rapport à l'opinion de la majorité de la communauté (favela) envers l'insertion des enfants dans le trafic de drogue* ☐ haut niveau de désapprobation ☐ bas niveau de désapprobation ☐ désapprobation ☐ ne désapprouve pas
8.	*La perception du sujet de la vision que les enfants et les adolescents de la communauté (favela) ont du trafic de drogue* ~~~~ ~~~~
9.	*Indiquez deux caractéristiques des enfants engagés dans le trafic de drogue* 1. ~~~~ 2. ~~~~
10.	*Indiquez trois mesures qui peuvent contribuer à l'élimination de l'engagement des enfants dans le trafic de drogue en ordre d'importance* 1. ~~~~ 2. ~~~~ 3. ~~~~

Exemple 2 – Guide de collecte des données: ER de la situation des enfants impliqués dans la prostitution en Jamaïque[1]

Polycopié #1. Liste des entretiens avec les informateurs clefs

- Enfants victimes de l'exploitation sexuelle commerciale (ESC)
- Parents/tuteurs des enfants en ESC
- Conducteurs des bus/conducteurs (échantillon de chaque emplacement)
- Propriétaires des Go Go Clubs
- Patrons des Go Go Clubs
- Propriétaires d'hôtel/personnel
- Clients des bordels/propriétaires
- Services des enfants/officiers (échantillon de chaque commune)
- Police (1 de chacune des 6 communes échantillonnées et le coordonnateur au siège de l'unité de police contre le viol)
- Ecoles: Conseillers d'orientation (1 dans chaque commune)
- Officiers SDC / Assistants sociaux (1 de chaque commune)
- Personnel de Santé (Cliniques de Santé: Générales; HIV/SIDA; Planning familial; Hôpital)
- Autres

Polycopié # 2. Guide de collecte de données

Ci-dessous des conseils sur le type d'information dont on a besoin pour le rapport. Les notes de chaque chercheur devraient refléter ces secteurs autant que possible.

Nom du chercheur: _____

Date de l'observation ou de l'entretien: _____

Informations contextuelles

- Commune
- Emplacement et zones géographiques étudiées
- Description physique du lieu de travail (p.e. bordel, go go club, rue) *(faites un dessin)*

Information sur les enfants engagés dans l'ECS

- Prénom *(Utilisez un nom fictif)*
- Sexe
- Age
- Niveau d'éducation
- Descriptions des professions *(type d'activité sexuelle)*
- Apparence physique des enfants

[11] La terminologie autour de l'exploitation sexuelle commerciale qui apparaît dans cet exemple de guide de collecte de données a été modifiée de l'original en conformité avec la terminologie courante du BIT/IPEC.

ChildLabourStatistics_FR.indd 364 9.11.2005 9:40:33

- Evaluation de leur nombre
- Rôles joués par les enfants
- Information de santé: types de maladies communes incluant HIV/SIDA
- Salaire reçu:
- Revenu pour ce type d'emploi
- Gains moyens et sources de ce type de bénéfices
- Fonds donnés ou envoyés à la famille/parents?
- Heures de loisir
- Conditions de vie
- Contact avec la famille: est-ce qu'ils gardent le contact avec la famille?
- Contact avec l'école/institution de formation: actuellement à l'école, école terminée (âge?); nombre d'années à l'école?
- Institutions avec lesquelles ils sont entrés en contact (p.e. santé, police, d'autre)

Histoire de la vie

- Quelques histoires d'exposition à la violence? (physique, émotionnelle, verbale, abus sexuel, viol, inceste, autres formes d'abus?)

Initiation à l'ESC

- Facteurs principaux qui conduisent les enfants à s'engager dans l'ESC
- Initiation à l'ESC (inceste, viol, encouragement, autre). Comment est-ce qu'ils se sont engagés?
- Questions intergénérationnelles (les parents étaient déjà dans le business?)
- Réseaux d'appui des enfants impliqués en ESC – est-ce qu'ils ont des réseaux d'appui?
- Rôles des enfants impliqués dans des activités sexuelles (acteurs? initiateurs? négociateurs?)
- Tendances observées.

Questions de style de vie des enfants impliqués dans l'ESC et les activités connexes

- Traitement par les clients (respectueux, inconsidéré, cruel, autre).
- Comment sont les conditions?
- Revenu des activités sexuelles.
- Heures de travail/Heures de travail (# heures).
- Rencontres et pick-up – niveau de pouvoir et control.
- Est-ce que les enfants peuvent négocier avec les clients, les propriétaires des clubs, etc?
- Les enfants doivent faire face à quel type de risques?
- Est-ce qu'ils peuvent opérer tout seuls ou ils doivent avoir un soutien?
- Si oui, quelle est la relation avec la personne?

Autres

- Buts dans la vie
- Aspirations personnelles pour l'avenir
- Conséquences physiques et psychologiques pour les enfants.

Polycopié # 3. Conseils pour les instructions

Type d'emplacements

- Go Go clubs (compiler une liste des emplacements possibles à visiter)
- Bordels
- Centres d'enfants
- Communautés
- Rues

- Bus/Arrêts des bus
- Sorties des écoles
- Bordels
- Parcs
- St William Grant
- Mandela
- National Heroes
- Autres
- Centre commerciaux

S'il vous plaît vérifiez

- Comment le secteur fonctionne-t-il?
- Type de clients qui exploite les enfants sexuellement.
- Distinction de caractéristiques (voitures par exemple tapageuses, robe, mâle/femelle, d'autre)
- Saisonnalité de prostitution: cette prostitution est saisonnière ou cyclique? (Par exemple. Pause de printemps, événements spéciaux, fin de mois, week-ends seulement)
- Le nombre évalué d'enfants impliqués dans ESC observé dans un emplacement

Enfants impliqués dans des activités sexuelles pour l'argent

- Age évalué des enfants
- Sexe des enfants
- Statut socio-économique

Formes/types d'ESC

- la prostitution dans les rues, des bordels, autres et l'âge, le sexe de clients contre des ouvriers
- pornographie
- actes dans les clubs
- vidéos
- littérature
- sexe téléphone
- massage
- sexe avec les gens du pays
- sexe avec les touristes
- lesbiennes
- homosexuels
- bisexuels

Gamme de groupes de centre

1. Les enfants sont impliqués dans l'ESC et ses activités – 6 groupes × 4 (minimum) (un par commune)
2. Agences des droits des enfants/assistants sociaux (Coalition pour les droits des enfants)

III.14 L'enquête auprès des établissements

14.1 ■ Introduction

L'enquête auprès des établissements, dans la mesure où elle examine la question du travail des enfants du côté de la demande, constitue un outil essentiel pour l'étude du travail des enfants.

Définition de «l'établissement». Selon la Classification Internationale Type Industrie de toutes les Activités Economiques (CITI 1912, Rev 3), un établissement est une partie autonome d'une entreprise qui conduit exclusivement ou principalement un type unique d'activité économique à un endroit physique unique. L'établissement peut être une ferme, une mine, une usine, un atelier, un magasin, un bureau ou un autre type d'unité. L'unité peut être à grande échelle ou à petite échelle, bien que, dans le contexte du travail des enfants, les unités ne soient pas généralement des installations de production à grande échelle, qui sont plus sujets aux contrôles régulateurs.

La composante principale d'une enquête auprès des établissements. Une enquête auprès des établissements comprend principalement des interviews conduites auprès des établissements employant des enfants.

Le format d'enquête. Les enquêtes auprès des établissements peuvent avoir une variété de formats:

- Les enquêtes probabilistes, à grande échelle sont appropriées lorsqu'on dispose d'une base d'échantillonnage adéquate d'établissements de l'association industrielle/commerciale d'employeurs concernée.
- Une enquête peut être basée sur des unités identifiées comme des lieux de travail des enfants par des interviews d'enfants travailleurs dans une ENTE basée sur les ménages.
- Une enquête de base (EB) pourrait être appliquée à un secteur particulier.
- Une évaluation rapide (ER) peut se concentrer sur une zone et un secteur choisis.

L'objectif critique. Quelle que soit l'approche de l'enquête établissement, elle doit rechercher les raisons pour lesquelles les enfants sont parfois préférés aux adultes comme employés. Cela peut clarifier les facteurs à la base du travail des enfants et aider dans la détermination de meilleures zones cibles pour les projets d'action, particulièrement avec les PFTE.

Plan du chapitre

Ce chapitre décrit les étapes de la conduite d'une enquête établissement.

La **section 14.2** souligne les objectifs d'une enquête établissement sur le travail des enfants.

La **section 14.3** traite du cadre méthodologique, en examinant une variété d'approches qui peuvent être appliquées à la collecte d'informations.

La **section 14.4** examine les concepts et les définitions, la planification et l'organisation de l'enquête, la conception du questionnaire, la conception de l'échantillon, la préparation et la conduite du travail sur le terrain, le traitement et l'analyse des données.

Sans répéter ce qui a été présenté plus tôt dans le manuel, ce chapitre se concentre sur les particularités distinctives de l'enquête établissement qui doivent être prises en compte au cours du processus d'enquête. Un questionnaire type, appliqué au Bangladesh, est annexé au chapitre.

14.2 ■ Objectifs spécifiques

Les enquêtes auprès des établissements fournissent un ensemble d'informations qui peuvent promouvoir une meilleure compréhension des questions liées au travail des enfants. Diverses enquêtes peuvent appliquer des méthodologies différentes, mais leurs buts restent semblables.

Les informations nécessaires

Toutes les enquêtes établissement cherchent les informations suivantes (qui devraient être prises en compte lorsque l'on développe le questionnaire associé):

- **Les raisons sous-jacentes à l'emploi des enfants.** Les enquêtes établissements recherchent les raisons pour lesquelles les enfants sont employés selon la tranche d'âge spécifique et le sexe, par exemple, la convenance pour le travail, les salaires inférieurs, faciles à diriger, ou la non disponibilité d'autres sources de travail.
- **Les dangers auxquels les enfants travailleurs font face dans ces établissements.** Les informations sont nécessaires quant aux conditions de travail, y compris l'incidence et les niveaux de blessure parmi les enfants au travail dans des établissements divers.
- **Les pratiques de rémunération du travail des enfants.** Les informations sur le mode de paiement et les avantages possibles pour les enfants travailleurs sont essentiels à une meilleure compréhension des conditions dans lesquelles les enfants sont embauchés et ceux qui sont payés pour leur travail. Les informations sur la rémunération du travail des enfants peuvent à leur tour fournir un aperçu des facteurs promouvant le travail des enfants.
- **Les méthodes de recrutement des enfants.** Ces enquêtes visent à découvrir comment les établissements trouvent les enfants qu'ils recrutent. Les questions liées au recrutement peuvent clarifier la dynamique d'exploitation entre l'offre et la demande qui conduit les enfants à travailler dans des secteurs ou des zones spécifiques.

Les informations promues

Toutes les enquêtes établissements visent, par ailleurs, à promouvoir et à disséminer les informations:

- **Accroître les données sur le travail des enfants.** Un des buts principaux de l'enquête auprès des établissements est de produire des données nécessaires pour promouvoir la campagne contre le travail des enfants. Les données existantes sur le travail des enfants sont souvent trop concentrées sur les enfants. Les informations centrées sur la demande du travail, collectées à travers des enquêtes auprès des établissements, représentent une étape importante dans le caractère complet des données sur le travail des enfants. Ce genre d'enquête ne devrait donc pas seulement être saisi isolement, mais plutôt comme la partie d'un projet plus vaste, intégrant ses résultats aux données nationales existantes sur le travail des enfants.
- **Les données qui aident dans le ciblage de projet.** L'incidence du travail des enfants est une fonction de la dynamique entre l'offre et la demande de ce travail. L'enquête

auprès des établissements, en fournissant une meilleure compréhension du côté de l'offre, peut aider à mieux cibler les conditions promouvant le travail des enfants. Cela, à son tour, devrait considérablement aider à améliorer les projets d'intervention. L'enquête, par ses recommandations et suggestions, devrait aider à cibler les principales zones pour l'action et les méthodes d'intervention, particulièrement avec les PFTE.

- **Faciliter la dissémination des données.** Un des objectifs les plus importants d'une enquête établissement est de promouvoir la discussion et des réactions sur le travail des enfants, à la fois dans la zone d'enquête et de façon plus générale. Pour mettre à jour les réactions, le rapport d'enquête devrait suivre un format clair, facile à utiliser avec des résumés facilement accessibles des principaux résultats. Cette structure devrait aider l'enquête auprès des établissements à faciliter la discussion et, potentiellement, servir à la prise de décision politique.

14.3 ■ Cadre méthodologique

La structure d'enquête peut dépendre des conditions de la zone d'enquête. Les questionnaires de l'enquête établissement, en attendant, diffèrent selon les objectifs d'enquête et les ressources disponibles, y compris le temps. En tout cas, on a besoin d'un bon cadre méthodologique pour atteindre de façon adéquate les objectifs d'enquête sous des contraintes données.

Comme noté plus tôt dans le chapitre, les enquêtes auprès des établissements peuvent adopter une variété d'approches quantitatives (EB) (des enquêtes par échantillonnage probabilistes), des enquêtes qualitatives (ER), ou une combinaison de toutes les deux méthodes:

Les enquêtes par échantillonnage probabilistes

Pour aider à déterminer le nombre d'enfants employés dans une activité industrielle d'exportation, l'enquête pourrait commencer par les associations d'exportateurs et les producteurs et le cadre de leurs usines. On peut également développer à partir des informations fournies par l'autorité délivrant la licence d'exportation (qui pourrait mener les interviewers des exportateurs aux producteurs). Dans ces cas, une enquête par échantillonnage probabiliste peut être appliquée.

Les évaluations rapides

Quand les informations sur les établissements ou les lieux de travail dans une zone spécifique sont nécessaires, une ER peut être mise en œuvre. (Cela dépend aussi du type d'information recherchée des établissements.)

Les enquêtes de base

Lorsque la recherche concerne des enfants dans un secteur des PFTE ou dans le travail dangereux, une EB peut constituer une méthode plus indiquée, fusionnant les approches qualitatives et quantitatives, respectivement, les ER et les enquêtes par échantillonnage probabilistes.

14.3.1 ▮ Les méthodes quantitatives

Les méthodes quantitatives pour les enquêtes auprès des établissements comprennent des interviews directes avec des institutions comme les établissements, les associations d'employeurs et les enfants. Le choix des établissements à enquêter peut oui ou non être basé sur la probabilité, selon

- l'échelle de l'enquête,
- les ressources disponibles,
- le type d'informations désirées et
- le(s) secteur(s) industriel(s) enquêté(s).

Les données quantitatives

Un ensemble important de questions adressées aux établissements vise à collecter des informations directes sur les raisons de l'embauche des enfants. L'interview d'associations d'employeurs, bien que n'étant pas directe, peut fournir des informations à un niveau plus macro. Les enquêtes qui conduisent à l'interview des enfants travailleurs également dans les établissements peuvent compléter et permettre de vérifier efficacement les données obtenues des employeurs.

Les composantes qualitatives

Les questionnaires utilisés dans les enquêtes auprès des établissements ne peuvent pas être purement quantitatifs. Au lieu de contenir des réponses seulement pré-codées, les questionnaires peuvent inclure un nombre substantiel de questions ouvertes, plus qualitatives. L'enquête sur l'Association d'Employeurs du Ghana, par exemple, a utilisé des questionnaires contenant beaucoup de modules, certains avec des réponses pré-codées et d'autres avec des options de réponses multiples [1].

La question de la conception du questionnaire pour des enquêtes établissements est revue dans la sous-section 15.4.3.

14.3.2 ▮ Méthodes qualitatives

Quand appliquer les méthodes qualitatives

Les données qualitatives pour les enquêtes auprès des établissements sont d'habitude collectées lorsqu'il est difficile d'obtenir des informations suffisantes directement des établissements, quand on ne peut pas trouver suffisamment d'établissements pour constituer une liste, par exemple, ou lorsque les employeurs ne veulent pas être interviewés. Bien que n'étant pas non plus statistiquement précises que les enquêtes quantitatives, les données qualitatives peuvent s'avérer particulièrement utiles en ce qui concerne les activités cachées ou illégales, lorsque acquérir des données quantitatives sur les établissements s'avère être difficile.

A qui elles sont appliquées

Les approches qualitatives comme les ER impliquent des discussions avec des informateurs clefs et les associations de producteurs, les syndicats, les Gouvernements, les ONG, les leaders de communauté, les groupes religieux et les associations caritatives par exemple – qui portent un intérêt au travail des enfants dans la zone sous enquête.

---

[1] OIT ACT/EMP et l'Association des employeurs du Ghana: *Ghana Employers' Association: Report on child labour survey in the informal sector* (OIT, 2002), p. 7.

Les sources secondaires

Les informations des sources secondaires peuvent souvent fournir de précieuses informations sur les établissements et leur rapport avec les enfants.

14.3.3 ▮ La combinaison des méthodes quantitatives et qualitatives

Dans cette approche, une EB peut être conduite selon les points développés dans le chapitre précédent. Premièrement, il faut exécuter un dénombrement rapide des établissements dans ce secteur/zone. Ensuite, il faut administrer des questionnaires aux enfants travailleurs, aux employeurs et aux parents d'enfants travailleurs d'un échantillon scientifiquement sélectionné. (L'exemple, de la discussion des EB du Chapitre 17, des enfants travailleurs du secteur automobile s'applique aussi à ce cas.).

14.4 ■ Quelques questions importantes

14.4.1 ▮ Concepts et définitions

Les enquêtes auprès des établissements doivent employer des concepts et des termes clairs. Une grande variété d'établissements emploie des enfants et les rapports entre l'enfant et l'employeur sont souvent ambigus.

Des définitions appropriées pour l'application de l'enquête, y compris l'identification des «enfants travailleurs» appropriés, doivent tenir compte des circonstances des zones spécifiques où les établissements sont situés et les conventions sous lesquelles de tels établissements fonctionnent.

Comme il a été noté dans l'enquête sur l'Association des Employeurs du Ghana: «une question de grande importance était la définition du travail tel qu'il se rapporte au secteur de l'extraction minière et aux garages. Dans le secteur des garages, les enfants ont été employés comme apprentis/stagiaires, tandis que dans le secteur d'extraction minière ils ont été recrutés pour des emplois.» Cet exemple démontre un cas où «le travail des enfants» est défini différemment dans deux secteurs différents. Il illustre également le fait que l'étiquetage des activités peut se révéler difficile en l'absence d'une terminologie clairement définie – dans ce cas, celui du «travail».

L'ambiguïté dans la terminologie peut à son tour affecter la fiabilité des données collectées et les résultats de l'enquête. Se référer à l'Annexe II, «Glossaire sur les statistiques du travail des enfants», pour les définitions des termes comme le lieu de travail, l'établissement et les enfants travailleurs qui sont applicables aux enquêtes sur le travail des enfants auprès des établissements.

14.4.2 ▮ Planification et organisation de l'enquête

Les étapes générales de la planification et de l'organisation des enquêtes établissements sont les mêmes que celles des autres enquêtes présentées dans ce manuel.

La planification opportune et anticipative

Pour éviter les difficultés de la mise en œuvre, la première planification et l'organisation de l'enquête auprès des établissements doivent anticiper autant de besoins et de problèmes que possible.

Les composantes liées au contexte à chaque étape

Les étapes spécifiques nécessaires dans la planification et l'organisation de l'enquête auprès des établissements dépendent très largement du contexte dans lequel l'enquête est conduite. Les composantes de chaque étape varient aussi en raison des différences, à la fois dans les types de travail et les types d'établissement qui embauchent les enfants.

Problèmes et réponses spécifiques

Les objections possibles de l'employeur constituent l'un des inconvénients principaux d'une ETE auprès des établissements. Même si les employeurs répondent, ils pourraient cacher la vérité et les planificateurs de l'enquête devraient prendre cela en considération. De la même façon, les types de travail des enfants comme les secteurs des PFTE peuvent être plus répandus dans une zone que dans une autre. Dans la mesure où les enquêtes rencontreront probablement une forte résistance de la part des établissements, elles peuvent nécessiter de collecter les informations auprès d'un ensemble de sources secondaires, dont les autorités locales et les ONG dans la zone d'étude.

Les enquêtes auprès des établissements doivent donc être spécifiques selon le cas, en tenant compte des conditions locales et des ressources d'enquête.

Les contraintes de timing sont une autre question importante dans la planification et l'organisation des enquêtes auprès des établissements. Les exigences du timing diffèrent selon le contexte.

Le contexte détermine un ensemble de facteurs comprenant les niveaux de coopération des établissements, l'emplacement des établissements et la facilité à créer une liste d'établissements. Un bon exemple des contraintes de timing est l'enquête sur l'Association des Employeurs du Ghana. L'enquête a révélé que la résistance initiale des employeurs a conduit à beaucoup de retours en arrière et à des retards d'exécution conséquents du travail de terrain [2]. L'anticipation de la réponse des employeurs, comme le recommande le rapport d'enquête associé, peut souvent mener à une meilleure évaluation du temps.

14.4.3 ▮ La conception du questionnaire

La conception du questionnaire devrait suivre les mêmes procédures que celles, pour la plupart, décrites pour les autres enquêtes (présentées plus tôt, dans le Chapitre 5). Ces procédures doivent être conduites, cependant, dans le contexte spécifique de l'enquête auprès des établissements et des conditions spécifiques à la zone d'étude. De plus, les questions devraient être construites en ayant les personnes projetées à interroger en mémoire – c'est-à-dire les employeurs dans les établissements.

Les questions devraient être claires, concises et appropriées. Cependant, selon les types d'établissements proposés pour l'enquête et leur mode de fonctionnement, les questionnaires peuvent différer considérablement d'un contexte à un autre.

Un modèle utile

Une approche utile basée sur les établissements pour la collecte d'informations sur le travail des enfants a été récemment appliquée au Bangladesh. Le questionnaire a inclus, pour la réponse des employeurs, des sections sur:

- l'établissement (par exemple les revenus, les heures de travail); et
- les enfants âgés de 5 à 17 ans travaillant dans l'établissement.

---

2 OIT ACT/EMP et l'Association des employeurs du Ghana: *Ghana Employers' Association: Report on child labour survey in the informal sector* (OIT, 2002), p. 7.

Pour la réponse des enfants, le questionnaire a inclus des sections ou des sous-sections pour:

- les enfants âgés de 5 à 14 ans (puisque l'âge officiel du travail au Bangladesh est 15 ans); et
- les enfants interrogés âgés de 5 à 17 ans qui ont travaillé dans les établissements.

Les établissements ont été identifiés dans six villes métropolitaines au moyen d'informations concernant les lieux de travail des enfants fournis par:

- l'ENTE auprès des ménages de tout le pays; complétée par
- la sélection des industries où les enfants pourraient travailler à partir des annuaires d'établissements de ces villes.

Notons que, puisque l'échantillon n'était pas probabiliste, les informations ne peuvent pas être extrapolées. Cependant, pour les enfants travaillant dans les établissements échantillonnés, quelques particularités pourraient être établies. Sur la base des heures de travail et l'âge du travailleur, selon les critères présentés dans le tableau 2.2 de ce manuel, on peut estimer la proportion d'enfants interviewés engagés dans les travaux dangereux.

Le questionnaire de l'EB du Bangladesh auprès des établissements est annexé à ce chapitre.

14.4.4 ▮ Le plan et la sélection de l'échantillon

Le plan et la sélection de l'échantillon pour des enquêtes auprès des établissements, comme la conception du questionnaire, peut différer significativement d'une enquête à une autre. Le plan dépend principalement de l'accessibilité d'une liste d'établissements pour l'interview. Par exemple, une liste d'établissements cibles peut souvent être produite à partir d'informations fournies par des ENTE ménages antérieures. L'enquête auprès des ménages, dans ce cas, peut s'avérer être une source utile d'informations pour commencer une ETE auprès des établissements.

Le manque de listes d'établissements cibles

Cependant, souvent, l'enquête auprès des ménages n'est pas suffisante pour fournir une liste complète d'établissements cibles. Cela peut être parce que les enfants n'étaient pas disponibles pour l'interview pendant l'enquête auprès des ménages, tandis que les adultes étaient incapables de fournir des détails exacts sur l'emplacement des établissements employant leurs enfants. Le plan et le choix de l'échantillon pour des enquêtes établissements doivent donc prendre en considération le contexte.

Les approches alternatives

En l'absence d'une telle liste d'établissements cibles, une alternative à l'échantillonnage aléatoire d'une liste d'établissements peut être nécessaire. L'enquête peut alors prendre en compte des établissements dans des secteurs, des industries spécifiques ou des services susceptibles d'employer des enfants [3]. Bien que n'étant pas aussi directes que les informations des enquêtes ménages, cette méthode peut permettre de collecter des informations substantielles sur les enfants travailleurs.

---

[3] BIT/IPEC: *Child labour survey: Results of methodological experiments in four countries* (Genève, Bureau international du travail, 1996), pp. 71-72.

Limites possibles avec les listes d'établissements disponibles

Une liste d'établissements disponible n'est pas la garantie qu'on peut appliquer un échantillonnage aléatoire standard. Par exemple, *L'enquête de main-d'œuvre du Cambodge, 2001* note que, bien qu'une liste d'établissements ait été obtenue de l'enquête auprès des ménages, le nombre d'établissements était trop petit pour s'engager dans un échantillonnage aléatoire. L'enquête a donc choisi tous les établissements de la liste pour l'interview. Cet exemple démontre la diversité des méthodes d'échantillonnage possibles.

Encadré 14.1 La conception de l'échantillon: Enquête auprès des établissements du Ghana, 1998

Dans les remarques sur la méthodologie d'enquête, l'enquête a noté: «Il y avait le besoin d'une base complète pour l'échantillonnage. Cependant, cela n'était pas disponible. Dans le secteur des garages, tous les opérateurs n'appartiennent pas à l'Association et aussi on peut trouver plus d'un artisan-maître opérant sous un toit. Dans le secteur d'extraction minière de petite échelle il y avait des mineurs illégaux qui n'existent pas dans 'les livres'. En plus de ces difficultés, il y avait le fait que sur une concession minière il pouvait y avoir beaucoup trop de mineurs indépendants. En prenant tous ces problèmes imprévus en considération, nous avons pensé que l'utilisation d'un échantillonnage raisonné serait la meilleure option pour obtenir des personnes à interroger pour l'enquête»[1].

[1] OIT ACT/EMP and Ghana Employers' Association: *Ghana Employers' Association: Report on child labour survey in the informal sector* (OIT, 2002), p. 41.

L'exemple ci-dessus fournit un autre cas où le plan de l'enquête nécessite des modifications. Comme cela est noté dans le rapport d'enquête, beaucoup d'établissements employant des enfants étaient difficiles à suivre, dans la mesure où, plutôt que d'appartenir à l'Association des Employeurs, ils étaient indépendants et, dans de nombreux cas, faisaient partie du secteur informel. Sans sources d'informations officielles, il est pratiquement impossible de compiler une liste complète d'établissements pour l'interview. Dans l'exemple ci-dessus, étant donné l'absence d'une liste d'établissements, l'enquête a dû appliquer une méthode d'enquête alternative, non-aléatoire avec un nombre spécifique d'établissements visés dans chaque zone.

14.4.5 ▮ La préparation et la conduite du travail sur le terrain

Les procédures discutées dans le Chapitre 8, «la préparation pour la collecte de données» et le Chapitre 9, «la conduite du travail de terrain», sont applicables de la même façon aux enquêtes établissements. Celles-ci incluent des étapes préparatoires comme les dispositions logistiques, la préparation et le pré-test du questionnaire et le choix et la formation des travailleurs sur le terrain, avec les procédures de mise en œuvre pour trouver des cibles et conduire les interviews.

La formation des travailleurs de terrain et leur conduite sur le terrain

Ce sont des questions d'une importance particulière pour l'enquête établissement. Un défi principal auquel les enquêtes établissements font face est l'obtention de données fiables des personnes interrogées. Toutefois, qu'une enquête auprès des établissements soit bien conçue, avec des questions pertinentes, son succès dépend très largement de la volonté des employeurs d'enfants à répondre d'une façon claire et fiable.

Les établissements sont souvent peu disposés pour fournir des informations sur l'embauche d'enfants. Le personnel d'enquête doit donc être particulièrement bien formé dans

ChildLabourStatistics_FR.indd 374 9.11.2005 9:40:42

l'approche et le maintien des relations avec les établissements qui emploient des enfants. Cela peut être particulièrement difficile lorsque le lieu de travail est informel et, peut-être, aussi illégal. C'est l'exemple des établissements embauchant des enfants pour le travail de la rue ou dans les secteurs des PFTE. L'enquête de l'IPEC 2001 sur les enfants travailleurs de la rue de la région de Leningrad, par exemple, a noté la réticence des employeurs d'enfants de la rue à être interviewés [4], en raison de la nature illégale de l'embauche des enfants âgés de moins de 14 ans.

Les agents de terrain doivent être formés dans l'application des meilleures pratiques et des leçons apprises dans la rencontre et la dissipation des appréhensions de la part des établissements. En outre, le personnel d'enquête, en particulier les enquêteurs, doit travailler pour gagner la confiance des établissements.

Les stratégies pour dissiper les appréhensions et stimuler la confiance

Un ensemble de stratégies peut être employé pour gagner cette confiance et encourager leur coopération.

- On devrait rappeler aux établissements la nature anonyme du processus d'interview.

- Utiliser le terme «activité des enfants» au lieu du «travail des enfants» pour aider à minimiser les soupçons potentiels des objectifs d'enquête. Ce genre d'approche peut aider à résister aux associations souvent négatives que le terme «travail des enfants» suscite et encourage une discussion honnête sur les enfants au travail [5].

14.4.6 ▮ Le traitement et l'analyse des données

Les procédures pour le traitement et l'analyse des données des enquêtes établissements sont généralement les mêmes que celles discutées dans les Chapitres 11 et 12, respectivement. Le traitement de données exige un personnel bien formé capable d'effectuer une saisie des données appropriée, la validation et la tabulation, tandis que l'analyse des données devrait être parachevée de façon opportune, en produisant des résultats compatibles avec les objectifs d'enquête.

Exigences spéciales des enquêtes auprès des établissements

Avec les enquêtes auprès des établissements, spécifiquement, le personnel d'enquête responsable du traitement et de l'analyse des données doit être bien informé sur les établissements et leurs rapports avec le travail des enfants. Les machines de traitement de données et les analystes devraient comprendre et reconnaître les données d'établissements importants pour l'analyse du travail des enfants. Etant donné le choix des méthodologies applicables dans les enquêtes établissements, le personnel d'enquête doit aussi être bien formé par rapport aux objectifs, aux contraintes et à la méthodologie d'enquête. Cela peut à son tour aider à empêcher l'agrégation et la tabulation incorrectes des données. Cela entraîne une production bien organisée qui précise les objectifs d'enquête.

---

4 Ibid., BIT/IPEC: In-depth analysis of the situation of working street children in the Leningrad region, 2001 (OIT, 2002), p.17.

5 BIT/IPEC: *Child labour surveys: Results of methodological experiments in four countries*, 1992-93 (OIT, 1996), p. 72.

Annexe

Enquête nationale sur le travail des enfants, 2002-2003 (Enquête auprès des établissements sur le travail des enfants) Questionnaire d'enquête établissements

F-03 / NCLS'03 / DRAFT / Confidentiel / Utilisation pour buts statistiques

Gouvernement de la République Populaire du Bangladesh
Bureau de Statistique du Bangladesh
Parishankhan Bhaban
E-27/A, Agargaon, Dhaka.

DPC NO. ____

SECTION 1 – Identification de l'échantillon d'établissements				
	RÉSERVÉ AU BUREAU			
1.1. Municipalité	Code ville			
1.2. District	Code district			
1.3 Thana	Code Thana			
1.4 N° circonscription électorale	N° circons-cription élect.			
1.5. Mahalla	Code Mahalla			
1.6. Nom de l'établissement				
1.7 Nom de l'employeur/propriétaire de l'établissement				
1.8. Echantillon établissement N°	N° établissement			

Visites des interviewers

Visite	Date	Statut de la collecte de données (cochez s.v.p.)		
1re visite		☐ 1) Complet	☐ 2) Incomplet	☐ 3) Refusé
2e visite		☐ 1) Complet	☐ 2) Incomplet	☐ 3) Refusé
3e visite		☐ 1) Complet	☐ 2) Incomplet	☐ 3) Refusé

Interviewer/Superviseur/Editeur

Intervieweur	Nom	Date
Superviseur	Nom	Date
Editeur/codeur	Nom	Date

SECTION 2 – Renseignements sur l'établissement

2.1 Cet établissement a-t-il été identifié par l'enquête sur le travail des enfants auprès des ménages?

☐ oui ☐ non

2.2. Nom du propriétaire/avec adresse de l'établissement

Nom du propriétaire

Nom de l'établissement (s'il y en a)

Addresse

2.3 Types de biens produits ou de services rendus (décrits en détails)

Code industrie ☐

2.4. Statut de propriété de l'établissement

☐ 1) appartenant à un individu
☐ 2) propriété de la famille
☐ 3) association
☐ 4) société à responsabilité limitée
☐ 5) autres (spécifier)

2.5(a) Nombre total d'employés payés (réguliers) dans l'établissement

Groupe d'âge	Total	Hommes	Femmes
5-11 ans			
12-14 ans			
15-17 ans			
18 ans et plus			

2.5(b) Nombre total de travailleurs familiaux non rémunérés (réguliers) dans l'établissement

Groupe d'âge	Total	Hommes	Femmes
5-11 ans			
12-14 ans			
15-17 ans			
18 ans et plus			

2.5(c) Nombre total de travailleurs (irréguliers) payés en moyenne dans l'établissement

Groupe d'âge	Total	Hommes	Femmes
5-11 ans			
12-14 ans			
15-17 ans			
18 ans et plus			

2.5(d) Nombre d'employés avec seulement de la nourriture et des équipements de logement

Groupe d'âge	Total	Hommes	Femmes
5-11 ans			
12-14 ans			
15-17 ans			
18 ans et plus			

2.6 Heures **habituelles** et jours de travail dans l'établissement

1) Nombre d'heures de travail par jour ☐
2) Nombre de jours de travail par semaine ☐

2.7 Heures **réelles** et jours de travail au cours de la semaine dernière (sur les 7 derniers jours) dans l'établissement

1) Nombre d'heures de travail par jour ☐
2) Nombre de jours de travail par semaine ☐

2.8 Revenus/salaires des travailleurs pour le dernier mois (en. Tk.)

1) Revenus/salaires ☐
2) En nature (évalué en Tk.) ☐
3) Bonus et autres facilités (en Tk.) ☐

2.9 Autres avantages /facilités fournis aux travailleurs par les employeurs

☐ 1) pas d'avantage du tout
☐ 2) congés payés
☐ 3) congés maladie payés
☐ 4) aide médicale
☐ 5) transport gratuit
☐ 6) uniforme gratuit
☐ 7) logement gratuit
☐ 8) repas subventionnée
☐ 9) allocation de bonus/festival
☐ 10) autres (à spécifier)

SECTION 3 – Informations sur les enfants travailleurs âgés de 5-17 ans de l'établissement

3.1 Informations générales sur les enfants travailleurs âgés de 5-17 ans

N° ligne	Nom des enfants (5-17 ans) (SVP entourer l'échantillon d'enfants travailleurs disponible de l'ETE ménages)	Age (en années révolues)	Sexe 1 = homme 2 = femme	Statut d'études 1 = plein temps 2 = temps partiel 3 = pas d'études	Travail qualifié/non qualifié 1 = qualifié 2 = non qualifié	Profession 1 = vendeur 2 = producteur 3 = transporteur 4 = prestataire de services 5 = agriculture 6 = employé de bureau 7 = professionnel 8 = emploi administratif 9 = autres	Nature du travail 1 = plein temps 2 = temps partiel	Procédure de recrutement 1 = régulière 2 = occasionnelle	Statut dans l'emploi 1 = employé rémunéré 2 = travailleur à propre compte 3 = travailleur non rémunéré 4 = apprenti 5 = ouvrier journalier 6 = autres
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
01									
02									
03									
04									
11									
12									

3.2 Depuis quand l'établissement a-t-il commencé à engager des enfants travailleurs (5-17 ans) dans l'établissement?

Année ☐

3.3 Méthode employée pour recruter les jeunes travailleurs de 5-17 ans

- ☐ 1) arrangement personnel/informel arrangement
- ☐ 2) à travers un institut de formation
- ☐ 3) recrutement sur place la base du premier venu
- ☐ 4) employé contre une avance payée aux parents/autres parents
- ☐ 5) demandé aux parents/tuteurs
- ☐ 6) recrutement sur demande des parents/tuteurs
- ☐ 7) autres modes (spécifier)

3.4 Les raisons du recrutement des jeunes travailleurs (5-17 ans)

- ☐ 1) bon au travail
- ☐ 2) convenable pour le travail
- ☐ 3) pas de problème de syndicat
- ☐ 4) payer moins de salaires
- ☐ 5) moins coûteux dans beaucoup d'autres cas
- ☐ 6) facile à licencier
- ☐ 7) facile de changer l'heure de travail
- ☐ 8) autres (spécifier)

3.5 Etes-vous satisfait des jeunes qui travaillent pour vous?

☐ oui ☐ non

3.6 Si «oui» à 3.5 entendez-vous continuer à recruter de jeunes travailleurs?

☐ oui ☐ non ☐ Ne peut rien dire pour le moment

3.7 Est-ce qu'un des jeunes travailleurs reste dans les locaux de l'établissement?

☐ oui ☐ non

3.8 Si «oui» à 3.7 quel type de logement est fourni?

- ☐ 1) dortoir type logement
- ☐ 2) chambre ou logement
- ☐ 3) autres (spécifier)

3.9 Nombre de toilettes dans les locaux de l'établissement?

Nombre (si aucun, écrire 0) ☐

Pour les enfants âgés de 5-14 ans (Q. 3.10 à 3.15)

3.10 Combien de taka avez-vous payé en moyenne pour chaque enfant travailleur (5-14 ans) le mois dernier?

Taka ☐

3.11 Comment donnez-vous des revenus et salaires aux enfants travailleurs?

☐ 1) tout directement à l'enfant travailleur
☐ 2) tout aux parents/tuteurs
☐ 3) une part aux enfants travailleurs et une part à leurs parents/tuteurs
☐ 4) autres (spécifier)

3.12 Donnez-vous d'habitude une avance en argent aux enfants travailleurs ou à leurs parents/tuteurs?

☐ oui ☐ non

3.13 Est-ce que les enfants travaillent aussi bien que les autres ouvriers adultes de l'établissement?

☐ oui ☐ non

3.14 Y a-t-il une disposition quelconque pour une récréation convenable pour les enfants travailleurs?

☐ oui ☐ non

3.15 Y a-t-il une disposition quelconque pour un contrôle de santé régulier pour les jeunes travailleurs?

☐ oui ☐ non

3.16 Y a-t-il une disposition pour les premiers soins/services dans votre établissement?

☐ oui ☐ non

3.17 Y a-t-il une disposition pour les services médicaux d'urgence?

☐ oui ☐ non

3.18 Y a-t-il un centre médical ou un médecin dans l'établissement?

☐ oui ☐ non

3.19 Payez-vous les frais de maladie qui ne sont pas liés au travail?

☐ oui ☐ non

3.20 Les enfants travailleurs sont-ils plus sujets aux accidents que les travailleurs adultes sur le lieu de travail?

☐ oui ☐ non

3.21 Des accidents sont-ils survenus au cours des 12 derniers mois?

☐ oui, nbre d'enfants travailleurs blessés ☐

☐ non

(L'interview se termine ici pour cette section)

3.22 Des enfants travailleurs blessés à Q.3.21, combien ont bénéficié des facilités de traitements médicaux?

nombre ☐

3.23 Combien d'enfants travailleurs blessés ont arrêté le travail en raison des accidents ou des blessures liées à Q.3.21?

1) Nombre total qui ont arrêté temporairement le travail ☐

2) Nombre total qui ont arrêté de façon permanente le travail ☐

3.24 Les jeunes travailleurs qui ont arrêté de façon permanente le travail en raison des accidents sur leur lieu de travail reçoivent-ils une quelconque compensation de leur employeur?

☐ oui ☐ non

SECTION 4 – Les questions suivantes doivent être adressées directement aux enfants âgés de 5 à 17 ans

Note: Les enfants spécifiques identifiés d'après l'enquête ménage devraient être interrogés. S'ils ne sont pas identifiés, tout enfant travailleur (5-17 ans) doit être interrogé directement.

4.1 Au cours de la semaine dernière, êtes-vous allé à l'école ou dans une institution de formation?

☐ 1) oui, à plein temps
☐ 2) oui, à temps partiel
☐ 3) non

4.2 Combien d'heures avez-vous réellement travaillé au cours de la semaine dernière?

heures ☐

4.3 Recevez-vous un salaire prévalant dans votre localité?

☐ oui ☐ non

4.4 Quel montant avez-vous obtenu comme salaire/revenu au cours du dernier mois?

Taka ☐

4.5 Etes-vous satisfait de votre emploi actuel?

☐ oui ☐ non

4.6 Quel est votre avis en ce qui concerne l'environnement de travail dans cet établissement?

☐ 1) bon
☐ 2) moyen
☐ 3) mauvais

4.7 Vous êtes-vous jamais blessé sur votre lieu de travail ou avoir été malade en raison des conditions de travail?

☐ oui ☐ non

4.8 Si Oui à Q.4.7, quel était le type d'accident/maladie?

☐ 1) infection œil/oreille
☐ 2) infection cutanée
☐ 3) torticolis/mal de dos/mal partout/fatigue
☐ 4) fatigue/épuisement
☐ 5) brûlure (tout genre)
☐ 6) problèmes d'estomac
☐ 7) perte des membres
☐ 8) autres (spécifier)

4.9 Avez-vous rencontré un quelconque problème à votre travail?

☐ oui ☐ non

4.10 Combien de temps passez-vous en moyenne en récréation (bavarder avec vos amis, jouer, regarder des films/TV, écouter la musique, lire des livres etc.) par jour?

heures ☐

4.11 A quel âge avez-vous commencé à travailler?

âge ☐

4.12 Pourquoi travaillez-vous?

☐ 1) s'entretenir
☐ 2) compléter le revenu des parents/du ménage
☐ 3) ne va pas à l'école à cause de la pauvreté
☐ 4) n'aime pas aller à l'école
☐ 5) autres (spécifier)

L'enquête auprès des enfants de la rue

III.15

15.1 ■ Introduction

L'enquête auprès des enfants de la rue constitue un outil essentiel pour une compréhension complète des circonstances de vie et des conditions de travail des enfants vivant dans les rues. L'enquête fournit des informations précieuses sur les activités économiques informelles ou cachées des enfants tout en éclairant les faits des PFTE et en améliorant notre compréhension du travail des enfants en général.

A cet égard, des informations plus complètes et plus fiables pourront ainsi nous aider à développer des politiques mieux ciblées et généralement plus efficaces.

Deux catégories principales

Comme indiqué dans le Chapitre 3, il y a deux catégories principales d'enfants dans les rues:

- les enfants qui vivent et travaillent dans la rue et qui, par définition, n'ont pas d'autre domicile; et
- ceux qui travaillent dans les rues, mais résident normalement avec leurs parents/tuteurs.

Le besoin de méthodes différentes de collecte de données

Les deux catégories exigent des techniques différentes de collecte de données. Alors que la dernière catégorie peut être saisie à partir de l'échantillonnage des ménages, les enfants qui vivent et travaillent dans les rues sans domicile fixe ne sont pas inclus dans l'échantillon de ménages sélectionnés.

On retrouve les enfants de la rue principalement dans les zones urbaines, aussi bien dans les économies formelles qu'informelles, travaillant soit indépendamment dans les rues soit pour des opérateurs d'activités diverses. La plupart de ces enfants changent constamment de position dans la journée. La nuit, ils dorment dehors ou dans des bâtiments abandonnés, sous les ponts, etc.

L'enquête de ces enfants à travers une procédure d'échantillonnage probabiliste est difficile[1]. En conséquence,

- une approche déterminée ou de convenance pourrait être appliquée dans la sélection des zones urbaines à couvrir; et
- on peut administrer des interviews aux enfants de façon aléatoire et aux opérateurs du secteur informel concernant les enfants travaillant pour eux.

[1] Des tentatives ont été faites pour appliquer ce qui est connu sous le terme «méthode de capture-recapture» aux enquêtes sur les enfants de la rue, mais des efforts demeurent à ce stade de la recherche.

Plan du chapitre

Ce chapitre expose les étapes de la conduite d'une enquête auprès des enfants de la rue.

La **section 15.2** traite des objectifs d'une enquête sur les enfants de la rue, y compris les données que l'on cherche à compiler.

La **section 15.3** est un examen du cadre méthodologique. L'enquête sur les enfants de la rue peut adopter soit une approche d'interview structurée soit une approche d'interview semi-structurée et peut inclure des groupes de discussions (GD).

La **section 15.4** examine les questions importantes liées à la planification et à l'organisation de l'enquête, la conception du questionnaire, le plan d'échantillon, la préparation et la conduite du travail de terrain, le traitement et l'analyse des données.

L'**annexe** du chapitre présente un questionnaire type appliqué en Turquie.

15.2 ■ Objectifs spécifiques

Généralement, le besoin de données sur les enfants de la rue est tout à fait semblable à celui des autres ETE, sauf que, dans ce cas, l'enquête cible une petite proportion d'enfants dans une zone géographique particulière: ceux qui travaillent et vivent dans les rues. Le questionnaire devrait être conçu pour cibler ce groupe spécifique d'enfants et inclure les buts suivants:

Connaître les raisons pour lesquelles les enfants de la rue travaillent

Dans la planification des interventions, le fait de comprendre comment et pourquoi les enfants travaillent dans la rue est extrêmement important. Certains y sont poussés par les difficultés économiques que rencontrent leurs parents, d'autres y arrivent par la demande de travail de la rue ou une préférence pour le fait de vivre ou de travailler dans la rue pour des raisons telles que le manque d'accès à l'éducation ou les sévices et la négligence à la maison.

Appréhender la nature de leurs conditions de vie et de travail

Cela implique un ensemble de questions, incluant le processus de travail, les heures de travail, les conditions de vie et les relations avec les employeurs et leurs pairs dans la rue. Les informations recherchées comprennent la description de toutes les stratégies de survie mises en place par les enfants de la rue, y compris une organisation possible entre eux. Les enfants de la rue travailleurs mendient, lavent les pare-brise, chargent et déchargent les marchandises, rassemblent la ferraille et sont impliqués dans la prostitution. Il est important de connaître les conditions dangereuses auxquelles ils peuvent être exposés, y compris une surexposition aux vapeurs et aux gaz d'échappement, aux infections et aux maladies, au harcèlement, à la violence et aux traumatismes émotionnels.

Comprendre les raisons familiales des problèmes

Les informations sont nécessaires sur la taille de la famille, la source de revenu, et si tous les deux parents sont en vie. La composition familiale est importante pour la compréhension des raisons du travail des enfants.

Décrire le statut éducatif et les attitudes envers l'éducation

En ce qui concerne l'éducation, il y a plusieurs types d'enfants travailleurs de la rue:

- ceux qui suivent l'école régulièrement et qui travaillent dans la rue;
- ceux qui, suite à un manque d'accès à l'éducation, ne sont pas inscrits et pensent que le travail est la seule option;
- ceux encore qui, malgré l'accès à l'éducation, préfèrent pour une raison quelconque – par exemple, l'indépendance économique, le besoin financier de la famille – travailler dans la rue.

Il est important de vérifier leurs attitudes envers les études et, parmi ceux qui ne sont pas scolarisés, savoir s'ils désireraient (re)joindre le système scolaire si une opportunité se présentait.

Révéler tout biais de genre parmi les enfants de la rue

Il est important de chercher à savoir, par exemple, si les filles ou les garçons sont d'une façon disproportionnée impliqués dans les PFTE comme la prostitution ou le trafic de la drogue.

Se familiariser avec les initiatives existantes pour lutter contre le phénomène des enfants de la rue dans la zone d'enquête cible

Les experts devraient chercher à savoir si la législation existante protège cette catégorie d'enfants et la mesure dans laquelle elle est mise en application. Il est également important de savoir quelles organisations, s'il y en a, sont impliquées dans le soutien aux enfants de la rue dans la communauté / zone géographique.

15.3 ■ Cadre méthodologique

Etant donné la nature informelle et non structurée du travail de la rue, les conditions dans lesquelles les enfants de la rue vivent et travaillent peuvent considérablement différer d'un contexte à un autre.

Le besoin d'une approche flexible et éclectique

En reconnaissant la mesure dans laquelle les types de travail et les autres conditions peuvent varier, le processus d'enquête doit être flexible. Par exemple, une combinaison de techniques peut être nécessaire. L'enquête sur les enfants de la rue peut donc être qualitative, quantitative ou une combinaison des deux. Les techniques devraient être conçues pour collecter des données suffisantes pour appréhender l'incidence, les causes et les conséquences du travail des enfants de la rue. Quelques techniques de collecte de données possibles sont discutées ci-dessous.

15.3.1 ▮ Les interviews structurées

L'interview structurée implique la collecte de données auprès des enfants de la rue choisis de façon aléatoire auxquels un questionnaire pré-codé formel est administré. (Un questionnaire typique se trouve à la fin de ce chapitre en annexe I.)

Avantage

En raison de sa nature structurée, elle peut permettre de collecter des informations semblables auprès d'un certain nombre d'enfants et les résultats sont relativement objectifs en ce qui concerne les variables d'enquête.

Inconvénients

Si cette méthode est utilisée, il est essentiel de s'assurer que les enfants désirent participer à l'interview. La limite principale de cette approche, cependant, est qu'elle ne permet pas la flexibilité nécessaire pour obtenir les mêmes informations à travers des canaux différents.

15.3.2 ▮ Les interviews semi-structurées

L'interview semi-structurée est une méthode de collecte de données hybride, combinant l'approche quantitative traditionnellement structurée avec des méthodes qualitatives plus flexibles.

Avantages

L'interview semi-structurée – en évitant la forme de questionnaire formel de présentation des questions structurées avec des réponses pré-codées – permet bien plus de liberté dans la formulation et l'organisation des questions, ainsi que dans l'enregistrement des réponses. Cette flexibilité facilite la collecte d'informations en réduisant les difficultés associées aux caractéristiques informelles du travail des enfants de la rue.

La technique semi-structurée peut être le format le plus approprié dans ce cas, étant donnée la nature informelle et relativement inexplorée du travail des enfants de la rue.

Méthodes de collecte de données

Etant donné la nature flexible de l'interview semi-structurée, il y a des façons diverses de collecter des données.

- L'information est enregistrée au moment de l'interview. Les informations collectées comprennent d'habitude une combinaison de questions préalablement préparées et une observation significative. L'association des données quantitatives et qualitatives peut fournir des éclairages substantiels sur les enfants de la rue dans la zone concernée.
- Un magnétophone est utilisé pour enregistrer l'interview proprement dite. L'information est acquise sans beaucoup d'interruptions ou de retard et peut être notée et discutée plus tard.
- Une technique post-interview enregistre les observations faites pendant l'interview sur:
  - l'apparence de l'enfant (par exemple les vêtements et l'hygiène personnelle);
  - la communication et la langue (par exemple l'aisance dans la communication, l'utilisation d'argot);
  - la cohérence mentale; et

ChildLabourStatistics_FR.indd 384 9.11.2005 9:40:50

– la structure de la personnalité, y compris tous les troubles émotionnels ou comportementaux observés[2].

Ces observations post-interview peuvent fournir d'importantes informations contextuelles, contribuant à une meilleure compréhension des questions.

15.3.3 ▮ Les groupes de discussions (GD)

Les groupes de discussions (GD) représentent une autre technique de collecte des données sur les enfants de la rue.

Avantages

Cette méthode est particulièrement utile dans les cas où un éclairage nouveau sur un aspect particulier des enfants de la rue est nécessaire ou lorsque des données quantitatives ne sont pas disponibles pour le sujet de discussion. On devrait recruter et engager un ensemble de participants ayant un intérêt ou des connaissances sur les enfants de la rue, des personnes telles que les représentants des autorités diverses du gouvernement et des ONG. La discussion peut directement aborder le sujet des enfants de la rue ou des questions environnantes. L'encadré 15.1 présente une liste de thèmes potentiels pour les GD.

Encadré 15.1 Instructions sur le contenu des groupes de discussions

Cadre contextuel pour les enfants travailleurs de la rue

- Ressources diverses et législation disponible dans la zone d'enquête pour combattre le travail des enfants
- Evolution et changements récents sur le phénomène des enfants de la rue

Incidence des enfants travailleurs de la rue

- Les formes répandues du travail des enfants
- Les risques associés aux types divers du travail des enfants; des enfants de la rue et des PFTE.
- Le travail des enfants et les familles des enfants

Brainstorming pour des solutions

- L'impact du travail des enfants sur les études, en particulier parmi les enfants de la rue, et l'efficacité de l'inscription scolaire dans la prévention/lutte contre le travail des enfants.
- Solutions potentielles au problème des enfants travailleurs de la rue. Ce débat devrait engager les avis et les connaissances des participants divers, aspirant à une approche aussi complète que possible.

[2] Gabriela Alexandrescu: *Romania working street children in Bucharest: A rapid assessment* (Genève, OIT/IPEC, Bureau international du travail, 2002), p. 22.

15.4 ■ Quelques questions importantes

15.4.1 ▮ Planification et organisation de l'enquête

Comme avec les autres procédures d'enquête, la planification et l'organisation de l'enquête sur les enfants de la rue doivent être complètes et holistiques. Le processus devrait aussi prévoir autant de facteurs que possible afin d'éviter les difficultés futures dans l'exécution de l'enquête.

Evaluation de la période d'enquête

C'est une procédure de planification d'enquête d'une importance particulière, avec des questionnaires sur les enfants de la rue. Parmi les facteurs qui prennent beaucoup de temps, nous avons:

- la collecte de données fiables et complètes, étant donné les emplacements dispersés et les divers modèles de travail des enfants de la rue;
- gagner la confiance des enfants avant et pendant les interviews;
- l'assurance de la pleine compréhension de questions; et
- l'assurance de la sécurité des enfants par l'exercice de la discrétion au cours du processus d'enquête.

Les problèmes de la disponibilité des enquêtés

Les enfants de la rue travaillent souvent tard dans la nuit et peuvent ne pas désirer ou être disposés à répondre aux questionnaires lorsqu'ils sont approchés pour la première fois. L'enquête zambienne sur les enfants de la rue met en avant ce point où les enfants ont été d'abord identifiés, puis munis de cartes, ils ont été invités à passer voir les centres le jour suivant pour une interview. Cette méthode, bien que prenant beaucoup de temps et étendant ainsi considérablement le processus d'enquête, a aidé à surmonter le problème de la fatigue nocturne parmi les enfants et, pour la conduite des interviews dans les centres de permanence, a augmenté le confort et la volonté de coopération des enfants[3]. Cela démontre l'importance de tenir compte, à la fois à l'étape de la planification et de celle de l'organisation, du temps additionnel nécessaire pour sensibiliser les enfants aux buts de l'enquête.

S'assurer de l'aide des ONG locales

Lorsqu'il y a des ONG qui travaillent avec des enfants de la rue, elles devraient être impliquées dans la planification et la mise en œuvre des enquêtes, étant donné leur précieuse connaissance des activités et leur accessibilité aux enfants de la rue.

Encadré 15.2 Importance d'une période d'enquête appropriée: Ghana 1998

Dans la discussion des contraintes de temps, l'enquête menée au Ghana sur les enfants au travail dans le secteur informel a noté que «l'enquête devait être achevée en trois mois et par conséquent le programme d'activités a été tel que l'administration du questionnaire a couvert seulement trois semaines. On s'est rendu compte qu'en raison des problèmes, nous aurions pu accorder un temps suffisant à cette phase pour éviter de mettre trop de pression sur les intervieweurs.»[1]

[1] OIT ACT/EMP et Association des Employeurs du Ghana: *Ghana Employers' Association: Report on child labour survey in the informal sector* (Organisation Internationale du Travail, 1998), p. 40.

[3] BIT/IPEC et le Bureau central de statistique de la Zambie: ***Zambia 1999 child labour survey*** (Organisation internationale du travail, 1999), p.97.

15.4.2 ▮ La conception des questionnaires

Comme nous l'avons vu, les enquêtes sur les enfants de la rue peuvent appliquer des approches quantitatives, qualitatives ou combinées. Ce choix influencera considérablement la conception du questionnaire. Une enquête principalement qualitative, par exemple, a une structure beaucoup plus ouverte qu'une approche plus quantitative caractérisée par l'utilisation de questions pré-codées.

Considérations spécifiques aux enquêtes sur les enfants de la rue

En général, les principes de conception de questionnaire décrits dans le Chapitre 5 s'appliquent aussi aux enquêtes sur les enfants de la rue. Mais les questions incluses dans les questionnaires doivent être adaptées aux enfants de la rue et au contexte dans lequel l'enquête est conduite. Cela exige la prise en compte des connaissances locales sur les conditions de la zone d'enquête.

Il est également important que les définitions s'appliquant aux enfants de la rue et que les instructions aux enquêteurs soient claires et spécifiques à l'enquête en cours. Bien qu'un enquêteur conduisant une enquête sur les enfants de la rue puisse établir un rapport avec son expérience, par exemple, les différences entre l'expérience passée et l'enquête présente peuvent être si grandes qu'elles les rendraient presque incomparables. Cela met en évidence l'importance de considérer le contexte dans les enquêtes sur les enfants de la rue et la nature distinctive des défis à relever dans chaque étude.

Voir l'annexe I, à la fin de ce chapitre, pour un modèle de questionnaire d'enquête sur les enfants de la rue. L'annexe II présente le questionnaire type appliqué en Turquie [4].

15.4.3 ▮ La préparation du travail de terrain

La préparation pour la collecte de données implique les mêmes étapes que celles évoquées pour les autres enquêtes. Toutefois, le recrutement et la formation des enquêteurs sont particulièrement importants dans la préparation des enquêtes sur les enfants de la rue.

La formation du personnel

Le personnel de terrain, en particulier les enquêteurs, doit être bien formé aux techniques de collecte de données sur les enfants de la rue. La coopération avec les enfants est essentielle, pour que des informations fiables soient recueillies. Les enfants enquêtés doivent se sentir à l'aise et désireux de répondre à des questions qui peuvent être très personnelles et détaillées. L'enquête roumaine du BIT/IPEC sur les enfants de la rue travailleurs [5], par exemple, a enregistré un manque de confiance fréquent et une réticence correspondante lorsque l'on procède par une longue enquête. On a utilisé des techniques telles que passer beaucoup plus de temps avec les enfants, et même jouer avec eux, ont été utilisées pour gagner leur confiance avant l'administration des questions.

Le recrutement du personnel

La question du recrutement du personnel de terrain est aussi importante pour collecter des informations sur les enfants de la rue. Les équipes d'enquêteurs devraient être équilibrées selon le genre, par exemple, en permettant aux filles et aux garçons de répondre soit à un

4 Dr. Bahattin Aksit; Dr. Nuray Karanci; Dr. Ayse Gündüz-Hosgör: *Turkey – Working street children in three metropolitan cities: A rapid assessment* (Genève, OIT/IPEC, Investigating the Worst Forms of Child Labour n°7, 2001).

5 *Working street children in Bucharest: A rapid assessment* (Genève, BIT/IPEC series N°19, 2002).

enquêteur de sexe féminin soit à un enquêteur de sexe masculin. Cette option est particulièrement importante dans les cas d'exploitation sexuelle des enfants, où les filles peuvent se sentir mal à l'aise, par exemple, en discutant de certaines questions avec des enquêteurs de sexe masculin.

15.4.4 ▮ La conduite du travail de terrain

La conduite du travail de terrain sur les enfants de la rue devrait suivre la même procédure que celle recommandée pour les autres enquêtes présentées dans le manuel. Les étapes préconisées, cependant, devraient être appliqués différemment.

Discrétion et prise en compte de la sécurité des personnes interrogées

Les enquêtes sur les enfants de la rue recommandent la prudence dans l'approche des enfants interrogés. Le ciblage et le recrutement des filles et des garçons de la rue enquêtés doivent particulièrement insister sur leur sécurité.

- **Exemple 1.** L'enquête 2001 du BIT/IPEC sur les enfants de la rue à Leningrad fournit un modèle d'approche des personnes interrogées. Les filles impliquées dans la prostitution ont été interviewées par des enquêteurs de sexe masculin particulièrement bien formés, conduisant des voitures chères et déguisées en clients. Ces enquêteurs ont fait des interviews, en promettant l'anonymat et la rémunération de leur temps. Cette approche, bien que n'étant pas applicable dans tous les cas, illustre l'importance de la discrétion et la sécurité des enfants lorsque l'on traite des PFTE souvent cachées [6].

- **Exemple 2.** En Zambie, d'autre part, les enfants dans la prostitution ont été approchés à travers les prétendues «reines mères» – âgées ou anciennes travailleuses sexuelles influentes sur les plus jeunes travailleurs sexuels. Ces reines mères ont aidé à guider le personnel d'enquête pour trouver les personnes appropriées à interroger. Pour assurer la collecte d'autant de données que possible, l'enquête a été conduite avec des interviews questionnaires semi-structurés et des enquêteurs particulièrement formés qui ont fait des observations à enregistrer plus tard [7].

15.4.5 ▮ Le plan et le choix de l'échantillon

Le plan et le choix de l'échantillon d'enfants de la rue peuvent différer considérablement des procédures d'une enquête auprès des ménages.

Les difficultés avec les listes d'enquête et l'échantillonnage probabiliste

L'unité cible et l'emplacement de la cible sont différents. Alors que les enfants cibles dans les enquêtes ménages se trouvent dans des logements facilement identifiables, les enfants de la rue sont de passage et donc insaisissables. Etant donné la nature informelle du travail de la rue et la difficulté à localiser un groupe de personnes à interroger, il n'est habituellement pas possible de créer une liste d'enquête avant le travail de terrain et l'échantillonnage probabiliste pour des enquêtes sur les enfants de la rue n'est pas faisable.

---

[6] *In-depth analysis of the situation of working street children in the Leningrad region, 2001* (Genève, BIT/IPEC, 2002), p. 17.

[7] BIT/IPEC et le Bureau central de statistiques de la Zambie: *Zambia 1999 child labour survey* (BIT, 1999), p. 84.

ChildLabourStatistics_FR.indd 388 9.11.2005 9:40:54

- **L'échantillonnage boule de neige.** Ce problème est souvent résolu en choisissant des enfants au hasard pour l'interview. «L'échantillonnage boule de neige» est une méthode communément appliquée. Les personnes interrogées appropriées sont identifiées dans l'ordre, l'enquêté suivant est repéré à partir des informations fournies par le précédent. Ce processus peut continuer jusqu'à ce qu'un nombre suffisant de personnes appropriées à interroger soit trouvé. L'échantillonnage boule de neige peut utiliser une combinaison de méthodes, par exemple en demandant aux autorités locales les zones dans lesquelles les enfants travaillent et ensuite passer au peigne fin les enfants de la rue pour les interviewer. Ce processus est particulièrement efficace dans le cas des PFTE comme la prostitution, où l'information est rare et le personnel d'enquête doit recruter de façon plus agressive les personnes appropriées à interroger sur le terrain.

15.4.6 ▮ Le traitement et l'analyse de données

L'analyse et la présentation doivent produire des données compatibles avec les objectifs d'enquête. Un traitement de données de haute qualité, caractérisé par la saisie et la vérification appropriées des données, contribue à ce but. L'analyse et le traitement des données des enquêtes sur les enfants de la rue sont semblables aux procédures utilisées dans les autres enquêtes. Cependant, compte tenu du fait qu'elles sont centrées sur un secteur spécifique, les enquêtes sur les enfants de la rue demandent un traitement et une analyse également spécifiques:

- l'analyse des données doit employer un personnel bien informé sur les enfants de la rue et capable d'analyser les données en toute confiance.
- des rapports devraient être présentés de façon à faciliter la discussion au-delà de la portée de l'enquête donnée. L'analyse des données visant des enfants de la rue devrait donc inclure la discussion de politiques alternatives et des recommandations de politique.

Annexe I

Questionnaire enfants de la rue [*specimen*]

Questionnaire N^{on} **STRICTEMENT CONFIDENTIEL**

C 1.	District	☐☐
C 2.	N^{on} de série	☐☐☐☐
C 3.	Emplacement _____	
C 4.	*Statut de l'interview* 1. Accepté 2. Refus 3. Non retrouvé 4. Autre	☐
C 5.	*Collecte de données* 1. Nom de l'intervieweur _____ Date ____/___/_____ 2. Heure de départ _____ h Heure de la fin _____ h 3. Nom du superviseur _____ 4. Date de vérification ____/___/_____	

1.	Quel âge avez-vous? _____ ans	☐☐
2.	*Sexe* 1. Homme 2. Femme	☐☐
3.	*Où passez-vous habituellement vos nuits?* 1. Avec les parents/tuteurs à la maison 2. Sous un pont 3. Sur un étal au marché 4. Parking 5. Couloir de magasin 6. Autre (spécifier) _____	☐
4.	*Combien êtes-vous dans la famille nucléaire?* Nombre en famille _____	☐☐
5.	Position de l'enfant dans la famille	☐☐
6.	*Pourquoi avez-vous quitté la maison?* 1. Les deux parents sont décédés 2. Sévices physiques 3. Pauvreté 4. Sévices par les beaux-parents 5. Sévices émotionnels 6. Autre (spécifier) _____	☐
7.	*Avec qui vivez-vous?* 1. Seul 2. Amis 3. Parents 4. Un parent tuteur 5. Un tuteur non parent	☐
8.	*Avec qui viviez-vous avant d'aller dans la rue?* 1. Seul 2. Amis 3. Parents 4. Un parent tuteur 5. Un tuteur non parent	☐
9.	*Où vivent vos parents/tuteurs?* 1. Au même endroit 2. Dans la ville 3. Province extérieure dans le pays X 4. Ville extérieure dans la même province 5. Pays extérieur	☐
10.	*Vos parents sont-ils en vie?* 1. Oui, vivants tous les deux 2. Oui, un seul 3. Non 4. Ne sait pas	☐

11.	*Que font vos parents suivants pour gagner leur vie?* Parenté Profession Père _____ Mère _____ Tuteur _____	
12.	*Etes-vous jamais allé à l'école?* 1. Oui → Question 14. 2. Non	
13.	*Pourquoi n'êtes-vous jamais allé à l'école?* 1. Parents pauvres 2. Parents pas intéressés 3. Parents décédés 4. Pas d'école proche 5. Pas intéressé 6. Santé fragile 7. Autre (spécifier) _____ Pour toute réponse aller à la Question 17.	
14.	*Quel est le niveau le plus élevé atteint?* Niveau _____	
15.	*Allez-vous actuellement à l'école?* 1. Oui → Question 18. 2. Non	
16.	*Pourquoi avez-vous arrêté?* 1. Travailler 2. Chère 3. Trop loin 4. Pas de soutien 5. Autre (spécifier) _____	
17.	*Si on vous accordait la possibilité, voudriez-vous aller à l'école?* 1. Oui → Question 21. 2. Non → Question 21.	
18.	*Qui paye pour votre éducation?* 1. Seul 2. Amis 3. Parents 4. Tuteur 5. Autre (spécifier) _____	
19.	*Avez-vous manqué des jours d'école la semaine dernière?* 1. Oui 2. Non	
20.	*Combien de jours avez-vous été absent de l'école la semaine dernière?* 1. Un jour 2. Deux jours 3. Trois jours 4. Quatre jours 5. Toute la semaine 6. Ne sait pas	
21.	*Avez-vous jamais travaillé avant?* 1. Oui 2. Non → Question 36.	
22.	*Combinez-vous l'école avec un travail avant/après les heures d'école?* 1. Oui 2. Non	
23.	*Pensez-vous que votre emploi affecte vos études?* 1. Oui 2. Non	
24.	*Avez-vous effectué un autre travail pendant les vacances en plus des travaux scolaires dans les 12 derniers mois?* 1. Oui 2. Non	
25.	*Qu'est-ce que vous avez réellement fait la semaine dernière?* 1. Travailler pour une rémunération 2. Chercher un travail rémunéré 3. Travail indépendant 4. Travail rémunéré en formation 5. Travail non rémunéré en formation 6. Demander de l'aide (mendier)	
26.	*Quand avez-vous commencer à travailler pour la première fois (année)* _____	
27.	*Est-ce que ces situations s'appliquent à votre lieu de travail?* (Oui = 1, Non = 2) 1. Surpeuplé _____ 2. Ventilation faible _____ 3. Eclairage faible _____ 4. Tout ce qui précède _____	

28.	*Au cours de votre travail pendant les 12 derniers mois, avez-vous été blessé?* 1. Oui 2. Non	
29.	*Combien de fois?* Nombre de fois _____	
30.	*Etes-vous heureux de ce que vous faites?* 1. Oui → Question 32. 2. Non → Question 31.	
31.	*Si non à la Question 30, Qu'est-ce qui ne vous plaît pas dans le travail que vous effectuez? (Classer trois réponses importantes, partir de la plus importante à la moins importance)* ____ 1. Revenu faible ____ 2. Fatigant ____ 3. Je ne suis pas payé de temps en temps ____ 4. Ne peux pas satisfaire mes besoins ____ 5. Trop de risques	
32.	*Combien d'heures travaillez par jour?* Nombre d'heures _____	
33.	*Quelle est la nature de votre emploi (profession)?* ~~~~~	
34.	*Comment dépensez-vous votre revenu?* 1. Donne le tout aux parents/tuteurs 2. Donne une partie aux parents/tuteurs 3. Dépense comme je veux 4. Autre (spécifier) ~~~~~	
35.	*Pensez-vous que votre travail soit très exigeant?* 1. Oui 2. Non	
36.	*Qu'est-ce que vous aimez faire dans la rue?* 1. Manger de la bonne nourriture 2. Jouer 3. Liberté de la rue 4. Mendier de l'argent 5. Travailler 6. Autre (spécifier) ~~~~~	
37.	*Quel est votre pire moment dans la rue?* 1. Tracasseries de la part de la police 2. Tracasseries de la part du public 3. Tracasseries de la part des plus grands garçons 4. Autre (spécifier) ~~~~~	
38.	*Avez-vous jamais été dans un des centres pour les enfants de la rue?* 1. Oui 2. Non → Question 40.	
39.	*Lesquels?* 1. ~~~~~ 2. ~~~~~ 3. ~~~~~ 4. ~~~~~	
40.	*Quels types de drogues trouve-t-on facilement dans les rues?* 1. ~~~~~ 2. ~~~~~ 3. ~~~~~ 4. ~~~~~	
41.	*En consommez-vous?* 1. Oui 2. Non → Question 43.	

42.	*Lesquelles?* 1. ~~~~~ 2. ~~~~~ 3. ~~~~~ 4. ~~~~~	
43.	*Connaissez-vous quelqu'un qui normalement les fournit?* 1. Public 2. Graçons plus grands 3. Pompistes 4. Cordonniers 5. Autre (spécifier) ~~~~~	
44.	*Avez-vous jamais entendu parler d'une maladie appelée VIH/SIDA?* 1. Oui 2. Non	
45.	*Savez-vous quelque chose des MST?* 1. Oui 2. Non	
46.	*Comment les gens peuvent-ils se protéger des infections?* 1. Utiliser des préservatifs 2. Pas de rapports fortuits 3. Eviter les transfusions sanguines 4. Avoir un seul partenaire 5. Pas de rapport sexuel du tout 6. Autre (spécifier) ~~~~~ Encercler toutes les réponses mentionnées	
47.	*Avez-vous un(e) petit(e) ami(e)?* 1. Oui 2. Non	
48.	*Quel genre de nourriture mangez-vous dans la rue?* ~~~~~	
49.	*Où faites-vous vos besoins (toilette)?* ~~~~~	
50.	*Vous lavez-vous dans la rue?* 1. Oui 2. Non	
51.	*Comment souhaiteriez-vous que la communauté vous aide véritablement?* 1. ~~~~~ 2. ~~~~~ 3. ~~~~~ 4. ~~~~~ 5. ~~~~~ 6. ~~~~~	
52.	*Comment souhaiteriez-vous que le Gouvernement vous aide véritablement?* 1. ~~~~~ 2. ~~~~~ 3. ~~~~~ 4. ~~~~~ 5. ~~~~~ 6. ~~~~~	

Annexe II

ILO-IPEC SOKAKTA ÇALIŞAN ÇOCUK ARAŞTIRMASI (RECHERCHE DE L'OIT/IPEC SUR LES ENFANTS DE LA RUE TRAVAILLEURS) (*Conduite en Turquie*)

ÇOCUK ANKETİ
Questionnaire enfants

ÇOCUĞUN YAŞI (*âge de l'enfant*):

CİNSİYETİ (*sexe*):

EĞİTİM DURUMU (*statut éducatif*):

YAPILAN AKTİVİTE İŞ (İŞLER) (*activités/travaux effectués*):
EVDE BİRLİKTE YAŞADIĞI TOPLAM KİŞİ SAYISI
(*Nombre total de personnes vivant dans le ménage*):

Konuşulan kişi (*personne interviewée*)	Cinsiyeti *(sexe)*	Yaşı *(âge)*	Çalışıyor mu? *(est-il/elle employé?)*	Yaptığı iş *(type de travail)*	Çalışmı- Yorsa, daha önce çalıştı mı? *(Si au chômage, travail précédent?)*	Eğitim Durumu *(éducation)*

1) Kaç yaşında çalışmaya başladın?
A quel âge avez-vous commencé à travailler?

2) Günde ortalama kaç saat çalışıyorsun? (Bıze bır ış gününü anlatır mısın?)
En moyenne combien d'heures par jour travaillez-vous/Pouvez-vous nous raconter une journée typique de travail?

3) Haftada kaç gün çalışıyorsun?
Combien de jours par semaine travaillez-vous?

4) Sence _____ (örn: boyacılık, sımıttcılık vs.) yapabılmek ıçın neler bılmek gerekıyor?
Qu'est-ce que vous devez-vous savoir afin de faire… (par exemple, le polissage de chaussures, la vente de simit, etc.) ce genre de travail?)

5) Günde ne kazanıyorsun?
Combien gagnez-vous par jour?

6) Kazandığın parayı nasıl harcıyorsun (kıme verıyorsun?)
Comment dépensez-vous l'argent que vous gagnez? A qui le donnez-vous?

7) Bu sattığın malzemeyı nereden temın edıyorsun?
Comment obtenez-vous le produit que vous vendez ou que vous utilisez au travail?

8) Günde kaç öğün yemek yersın? Neler yersın
Combien de repas prenez-vous chaque jour? Qu'est-ce que vous mangez?

9) Günde kaç saat uyursun?
Combien d'heures dormez-vous chaque nuit?

10) Hep aynı ışımı yapıyorsun? (Cevap hayırsa ek bılgı toplanacak)
Faites-vous toujours le même genre de travail Si la réponse est non, sonder davantage

11) Bu yaptığını (ışını) sevıyor musun?
Aimez-vous ce travail… ou aimez-vous votre travail?

12) Sana bu ışı kım buldu? Bu ışten başka bır ışe geçmen mümkün mü?
Qui vous a trouvé ce travail? Vous est-il possible de changer votre type de travail?

13) Daha önce ış değıştırdın mı? Değıştırdıysen nasıl bır yol ızledın? Anlatırmısın.
Avez-vous précédemment changé le type de travail que vous effectuez? Si oui, pouvez-vous me dire comment vous l'avez fait?

14) Annen çalışmana ne dıyor (ne düşünüyor?)
Que pense/dit votre mère du fait que vous travailliez?

15) Baban çalışmana ne dıyor (ne düşünüyor?)
Que pense/dit votre père du fait que vous travailliez?

16) Okulun neyını seversın? (SEVERDİN?)
Qu'est-ce que vous aimez de votre école? En cas d'abandon de l'école, qu'est-ce que vous aimiez de votre école?

17) Okulun neyını sevmıyorsun? (SEVMEZDİN?)
Qu'est-ce que vous n'aimez pas de votre école? En cas d'abandon de l'école, qu'est-ce que vous n'aimiez pas de votre école?

18) (DİKKAT! Okula gıtmıyorsa sorulacak) Nasıl okulu bırakmaya karar verdın?
(ATTENTION! A poser uniquement si l'enfant ne va pas à l'école)
Comment avez-vous décidé de quitter l'école?

19) Büyüyünce ne olmak ıstıyorsun?
Qu'est-ce que vous aimeriez faire quand vous serez grand?

20) (DİKKAT!) Küçük kardeşı varsa sorulacak) Kardeşlerının çalışmasını ıster mısın?
(ATTENTION! A poser uniquement si il/elle a un cadet.)
Aimeriez-vous que vos cadets travaillent quand ils seront grands?

21) (DİKKAT! Erkek çocuklara sorulacak) İlerıde karının mı yoksa çocuğunun mu çalışmasını ıstersın?
(ATTENTION! A poser uniquement aux garçons)
Dans le futur, aimeriez-vous que votre épouse ou votre enfant travaille?

22) (DİKKAT! Kız çocuklara sorulacak) İlerıde kendının mı yoksa çocuğunun mu çalışmasını ıstersın?
(ATTENTION! A poser uniquement aux filles)
Dans le futur, aimeriez-vous travailler ou que votre enfant travaille?

23) Mahallede senın gıbı çalışan başka çocuklar var mı?
Y a-t-il d'autres enfants vivant dans votre voisinage qui font le même travail que vous?

24) Sokakta çalışırken senı ve/veya arkadaşlarını en çok korkutan şey nedır?
Qu'est-ce qui vous fait, à vous et/ou à vos amis, le plus peur quand vous travaillez dans la rue?

25) Sokakta çalışırken senı ve/veya arkadaşlarını en çok yoran şey nedır?
Qu'est-ce qui vous fatigue le plus, vous et/ou vos amis, pendant que vous travaillez dans la rue?

26) Sokakta çalışırken senı ve/veya arkadaşlarını en çok mutlu eden şey nedır?
Qu'est-ce qui vous rend heureux, vous et/ou vos amis, quand vous travaillez dans les rues?

27) En çok neden korkarsın?
De quoi avez-vous le plus peur?

28) En çok neyı seversın?
Qu'est-ce que vous aimez le plus?

29) Evde ıçkı ıçen var mı?
Y a-t-il quelqu'un de votre maison qui boit de l'alcool?

30) Eve para götürmezsen ne olur?
Qu'est-ce qui arrive lorsque vous ne rapportez pas d'argent à la maison?

31) Balıcı arkadaşların var mı?
Avez-vous un ami qui utilise le «Bali» (une substance qui crée une dépendance)?

32) Sokakta müşterıler sana nasıl davranıyor?
Comment les clients vous traitent-il dans la rue

33) Şu anda bır perı gelse ve "dıle benden ne dılersın" dese üç dılek olarak neler dılersın?
Si une fée arrive, et vous demande de faire trois vœux, que seraient vos trois vœux?

ARAŞTIRMACININ GÖZLEMLERİ
OBSERVATIONS DU CHERCHEUR

KARDEŞ SAYISI (DİKKAT! Anketör Dolduracak):
Nombre de frères et sœurs (ATTENTION! Le chercheur doit remplir cette partie)

KIZ KARDEŞ SAYISI (DİKKAT! Anketör Dolduracak):
Nombre de sœurs

ERKEK KARDEŞ SAYISI (DİKKAT! Anketör Dolduracak):
Nombre de frères

ÇALIŞAN KARDEŞ SAYISI (DİKKAT! Anketör Dolduracak)
Nombre de frères et sœurs travailleurs
KIZ (*filles*):
ERKEK (*garçons*):

KARDEŞLERİNİN YAPTIKLARI İŞLER (DİKKAT! Anketör Dolduracak)
Les types de travaux effectués par les cadets

HANE TİPİ: (DİKKAT! Anketör Dolduracak)
Type de ménage
☐ Geniş (*élargi*) ☐ Çekirdek (*nucléaire*) ☐ Parçalanmış (*dissous*)

HANE YAPISI (DİKKAT! Anketör dolduracak)
La structure du ménage
Baba/anne sağ (*les deux parents en vie*)
Öz Baba sağ /öz anne ölmüş (*père en vie/mère décédée*)
Öz anne sağ /öz baba ölmüş (*mère en vie/père décédé*)
Öz anne /üvey baba (*mère biologique /beau-père*)
Öz baba /üvey anne (*père biologique/belle-mère*)

ANNENİN ÇAILŞMA DURUMU (DİKKAT! Anketör dolduracak):
Situation de travail de la mère

BABANIN ÇALIŞMA DURUMU (DİKKAT! Anketör dolduracak):
Situation de travail du père

ÇOCUĞUN YAPTIĞI "İŞİN" YARATTIĞI FİZİKSEL SORUNLAR
Le type de danger physique créé par le type de travail effectué par l'enfant

ÇOCUĞUN SOKAKTA KARŞILABİLECEĞİ TEHLİKELER
Les types de dangers auxquels l'enfant peut être exposé quand il est dans la rue

AILE ANKETİ (*questionnaire famille*)

ID NO:
(DİKKAT! AİLE ANKETİ İLE ÇOCUK ANKETİ BAĞLANTILIYSA AYNI "ID" NUMARASI VERİLECEK)
ATTENTION! Si la famille et l'enfant sont tous deux administrés, cet instrument donnera le même numéro d'identification

GÖÇ / HEMŞEHRİLİK İLİŞKİLERİ İLE İLGİLİ SORULAR
QUESTIONS SUR LA MIGRATION / LES LIENS DE PARENTÉ

Aslen nerelisiniz? Memleketiniz neresi? Doğrudan oradan mı buraya geldiniz? (bize göç hikayenizi anlatır mısınız)
D'où venez-vous? Qu'elle est votre ville natale? Etes-vous venu diectement ici?

Diyarbakır/Adana/İstanbul dışından geldiyseniz, Diyarbakır/Adana/Istanbul' a hangi yıl geldiniz?
Si vous n'êtes pas originaires de Diyarbakır/Adana/Istanbul, quand êtes-vous arrivé à Diyarbakır/Adana/Istanbul?

Sizi buraya ne getirdi? Nasıl göç etmeye karar verdiniz?
Qu'est-ce qui vous a conduit ici? Comment avez-vous décidé de migrer?

Aileniz, ebeveynleriniz ya da akrabalarınızla bağlantılı olarak, memleketle ilişkileriniz sürüyor mu?
Avez-vous gardé le contact avec vos parents ou les autres membres de votre famille restés dans votre ville natale?
☐ Evet (*oui*) ☐ Hayır (*non*)

Sorunun yanıtı Evet ise ne tür bağlantılarınız var (Birden fazla şıkkı işaretleyebilirsiniz)
Si la réponse est oui, quels genres de liens avez-vous? (vous pouvez marquer plus d'une réponse)
☐ Para yardımı alıyorum (*je reçois une aide financière*)
☐ Para yardımı yapıyorum (*j'apporte une aide financière*)
☐ Bütçeye katkı sağlayan erzak yardımı alıyorum (*je reçois des biens de leur part*)
☐ Onlarla maddi bağlantının dışında görüşüyorum (*j'entretiens des relations avec eux hormis un échange financier*)

Buraya gelmeden önce geçiminizi nasıl sağlıyordunuz?
Comment gagniez-vous votre vie avant de migrer ici?

Bu ilde hane reisi ilk önce ne işte çalıştı?
Quel était le type d'emploi du chef de votre ménage quand vous arriviez ici pour la première fois?

İlk işinizi kimler aracılığıyla buldunuz?
Qui vous a aidé à trouver votre premier emploi?

Buraya geldiğinizde oturduğunuz mahallede akraba ve hemşehrileriniz var mıydı?
Aviez-vous des parents ou… dans votre quartier, quand vous êtes arrivé ici pour la première fois?

Buraya ilk geldiğinizde zor durumda kaldığınız zaman elinizden kim tuttu?
Quand vous êtes arrivé ici, qui vous aidait lorsque vous aviez des difficultés
☐ Evet Ne tür ve kimlerden? Lütfen açıklayınız (*s'ils mentionnent des gens, demandez alors, quel type d'aide et de la part de qui?)*
☐ Hayır (*pas d'aide*)

Şu anda oturduğunuz mahallede akraba ve hemşehrileriniz var mı?
Avez-vous des parents ou… dans votre quartier actuel?
☐ Evet (*oui*)
☐ Hayır (*non*)

Zor durumda kaldığınızda kimlerden yardım alıyorsunuz?
Qui vous aide lorsque vous avez des difficultés?
☐ Akraba (*parents*)
☐ Hemşehri (*semblables*)
☐ Komşu (akraba ve hemşehri olmayan komşu) (*voisins*)
☐ Diğer (*autre*)

Aldığınız yardım türü (birden fazla işaretleyebilirsiniz)
Type d'aide que vous recevez; Peut marquer plus d'un type
☐ iş bulma (*trouver un travail*)
☐ mesleki beceri kazanma (*développer des compétences professionnelles*)
☐ para yardımı alma (*obtenir une aide financière*)
☐ borç alma, keşl olma (*emprunter de l'argent, servir de garant*)
☐ evinde kalma (*rester dans leur maison*)
☐ bakım, onarım, vs. (*maintenance, réparation, etc.*)
☐ ev işleri, temizlik (*tâches ménagères, nettoyage*)
☐ ev içi üretimde yardımlaşma (*s'entraider dans la production au sein de la maison*)
☐ çocuk bakımı (*surveillance d'enfants*)
☐ evlilik, ölüm, hastalık vb. Yardımlaşma (*aide réciproque dans le mariage, la mort, etc.*)
☐ diğer (lütfen belirtiniz) (*autre, spécifier s.v.p.*)

Yakın bir zamanda başka bir yere gitmeyi düşünüyor musunuz?
Pensez-vous migrer quelque part dans un futur proche?
☐ Evet, Neresi (*si oui, où?*) Neden? (*pourquoi?*)
☐ Hayır (*non*)

ÇOCUĞUN ÇALIŞMASINA YÖNELİK TUTUM SORULARI
ATTITUDES ENVERS LE TRAVAIL DES ENFANTS

Çocuğunuz (çocuklarınız) …….. (örneğin, selpak satmaya) nasıl başladı?
Comment votre enfant (vos enfants) a commencé à travailler (Par exemple vendre les papiers mouchoirs?)

Sizce çocuğunuzun …….. (örneğin, simit satması, selpak'a gitmesinin) ne gibi yararları var?
A votre avis, quels sont les avantages de travail de votre enfant?
Sizin için (*pour vous?*)
Çocuğunuz için (*pour votre enfant?*)

Sizce, çocuğunuzun …….. (örneğin: simit satmasının, selpak'a gitmesinin) ne gibi zararları var?
A votre avis, quels sont les inconvénients du travail de votre enfant?
Sizin için (*pour vous?*)
Çocuğunuz için (*pour votre enfant?*)

(Evde küçük çocuk varsa sorulacak) Evdeki küçük çocuklarınızda ileride çalıştırmayı düşünüyor musunuz? Neden?
A poser uniquement s'il y a des jeunes enfants à la maison. Pensez-vous envoyer vos plus jeunes enfants travailler à l'extérieur dans l'avenir? Si oui, pourquoi?
Kız (*pour les filles*)
Erkek (*pour les garçons*)

Çalışan çocuğunuzun eve geldiğinde kazandığı parayı kime verir?
Lorsque votre enfant trvailleur rentre à la maison, à qui donne-t-il/elle les revenus?

Çocuğunuzun ileride ne yapmasını (ne olmasını) istersiniz?
Qu'est-ce que vous aimeriez que votre enfant devienne/ fasse dans l'avenir?

Siz çocukken benzer şekilde çalıştınız mı?
Avez-vous travaillé dans des emplois similaires quand vous étiez enfant?

Çocuğunuzu çalıştırmamak için, ortalama aylık geliriniz sizce ne kadar olmalı? (örneğin: "eve kaç para gelseydi…….. selpak'a yollamazdınız?)
En moyenne, combien vous faudrait-il pour que votre enfant arrête de travailler? Par exemple, combien vous faudrait-il pour que vous ne l'envoyiez pas vendre des papiers mouchoirs?

EĞİTİMLE İLGİLİ SORULAR
QUESTIONS LIÉES À L'ÉDUCATION

Sizce okul (okumak) çocuğunuz neler kazandırır?
A votre avis, que gagnerait votre enfant de l'école (l'éducation)?

Bugüne kadar okulla ilgili sorunlarınız oldu mu? Neler?
Aviez-vous des difficultés/problèmes avec l'école? Quelles sont-elles?

Çocuklarınızın çalışmayıp okula daha düzgün gidebilmeleri için ne yapılmalıdır?
Que faudrait-il faire pour que votre enfant arrête de travailler et qu'il aille plus régulièrement à l'école?

Yeşil kartınız var mı?
Avez-vous une carte verte?

Muhtardan aldığınız bir yardım kağıdınız var mı? (sakatlık ya da yoksulluk yardımı alıyor musunuz?)
Avez-vous obtenu une sorte de carte pour recevoir de l'aide du Muhtar? Recevez-vous une allocation maladie ou handicap?

Ailede ciddi bir hastalığı yada sakatlığı olan var mı? Kimler?
Avez-vous des membres de votre famille qui sont sérieusement malades ou qui ont un handicap physique?

Oturulan konutun mülkiyeti
Le statut de propriété du logement
☐ Kira (*loué*)
☐ Kendisine ait (*lui appartient*)
☐ Diğer (belirtiniz)…….. (*autre, expliquez s.v.p.*)

Konutun tipi
Type de maison
☐ Gecekondu (*maison de squatter*)
☐ Apartman (*appartement*)
☐ Diğer (belirtiniz) (*autre*)

Evin içerisinde su kullanımı
Eau utilisée dans la maison
☐ su var (*il y a de l'eau*)
☐ su yok (taşıma su) (*pas d'eau courante*)

Hanedeki tuvalet kullanımı
Présence de toilettes dans la maison
☐ içeride (*des toilettes à l'intérieur*)
☐ dışarıda (*des toilettes à l'extérieur*)

Hanede hangi diller konuşuluyor?
Quelles sont les langues parlées à la maison?

Evdeki Ev Eşyaları (DİKKAT! Var olanlara (x) koyunuz)
Les articles de la maison, s.v.p. mettez une (x) à ceux qui sont possédés

☐ Buzdolabı	*Refrigérateur*
☐ Fırın	*Four*
☐ Merdaneli çam. Mak.	*Machine à laver à fonctionnement manuel*
☐ Otomatik çam. Mak.	*Machine à laver automatique*
☐ Bulaşık mak.	*Lave-vaisselle*
☐ Siyah-beyaz TV	*Télévision noir/blanc*
☐ Renkli TV	*Télévision couleur*
☐ Teyp	*Radio-cassette*
☐ Şofben	*Chauffe-eau à gaz*
☐ Elektrikli termosifon	*Chauffe-eau électrique*
☐ Otomobil	*Voiture*

ChildLabourStatistics_FR.indd 400 9.11.2005 9:41:04

HANEDEKİ DEMOGRAFİK YAPI İLE İLGİLİ SORULAR
QUESTIONS SUR LA COMPOSITION DU MÉNAGE

HANE BÜYÜKLÜĞÜ (hanede kaç kişi yaşıyor):
Taille du ménage, combien de personnes vivent dans le ménage?

Konuşulan kişi (*personne interviewée*)	Cinsiyeti *(sexe)*	Yaşı *(âge)*	Çalışıyor mu? *(est-il/elle employé?)*	Yaptığı iş *(type de travail)*	Çalışmı- Yorsa, daha önce çalıştı mı? *(Si au chômage, travail précédent?)*	Eğitim Durumu *(éducation)*

ARAŞTIRMACININ İZLENİMLERİ
OBSERVATIONS ET IMPRESSIONS DU CHERCHEUR

HANEDEKİ TOPLAM ÇOCUK SAYISI (DİKKAT! Anketör Dolduracak):
Nombre total d'enfants dans le ménage

HANEDEKİ TOPLAM KIZ ÇOCUK SAYISI (DİKKAT! Anketör Dolduracak):
Nombre total de filles

HANEDEKİ TOPLAM ERKEK ÇOCUK SAYISI (DİKKAT! Anketör Dolduracak):
Nombre total de garçons

HANEDE ÇALIŞAN ÇOCUK SAYISI (DİKKAT! Anketör Dolduracak).
Nombre d'enfants travailleurs dans le ménage
KIZ (*filles*)
ERKEK (*garçon*)

AİLE TİPİ: (DİKKAT! Anketör Dolduracak)
Type de famille
☐ Geniş (*élargie*) ☐ Çekirdek (*nucléaire*)

HANE YAPISI (DİKKAT! Anketör dolduracak)
La structure du ménage
Baba/anne sağ (*les deux parents en vie*)
Öz Baba sağ /öz anne ölmüş (*père en vie/mère décédée*)
Öz anne sağ /öz baba ölmüş (*mère en vie/père décédé*)
Öz anne /üvey baba (*mère biologique /beau-père*)
Öz baba /üvey anne (*père biologique/belle-mère*)

EVİN FİZİKSEL ÖZELLİKLERİ (Temizliği, eşya durumu, güneş alması, ulaşım durumu vs.):
Les caractéristiques physiques de la maison (propreté, présence et l'état des meubles, lumière et soleil, transport, etc.)

AILE İÇİ ETKİLEŞİM DURUMU (*interactions et rapports au sein de la famille*):

ÖZEL NOTLER (*notes spéciales*):

ChildLabourStatistics_FR.indd 402 9.11.2005 9:41:05

L'enquête auprès des écoles III.16

16.1 ■ Introduction

L'éducation est généralement perçue comme l'alternative au travail des enfants. L'enquête auprès des écoles a été développée spécifiquement pour examiner la relation entre le travail des enfants et l'éducation et ses implications à long terme.

Les personnes cibles interrogées

L'enquête auprès des écoles applique des interviews à tous les acteurs clefs du système éducatif – c'est-à-dire les enfants eux-mêmes, leurs enseignants, la direction de l'école et les autres autorités éducatives.

Objectifs

L'enquête traite d'une conséquence importante du travail des enfants, c'est-à-dire le compromis de la performance scolaire ou de la qualité de l'éducation en général, chez les enfants scolarisés qui doivent travailler. Cela peut avoir des effets à long terme sur les opportunités pour les enfants et, à un niveau plus macro, sur la qualité des ressources humaines dans le pays ou l'espace géographique sous enquête.

Plan du chapitre

La **section 16.2** décrit les objectifs d'une enquête auprès des écoles et aborde le travail des enfants.

La **section 16.3** souligne le cadre méthodologique et recommande que dans les écoles enquêtées, on devrait conduire les interviews avec des enfants travailleurs scolarisés, leurs parents et leurs enseignants, ainsi qu'avec des enfants scolarisés qui ne travaillent pas.

La **section 16.4** aborde les questions telles que la planification et l'organisation de l'enquête, la conception du questionnaire, l'échantillonnage, la préparation et la conduite du travail de terrain, le traitement et l'analyse des données.

Une **annexe** au chapitre présente un questionnaire type appliqué en Jordanie.

16.2 ■ Objectifs

Comme indiqué ci-dessus, l'enquête auprès des écoles cherche les informations sur la relation entre le travail et la scolarisation des enfants, en particulier l'effet du travail sur l'éducation des enfants. Plus spécifiquement, l'enquête recherche les informations suivantes:

1) *Les caractéristiques scolaires.* Les informations générales sur l'école enquêtée, y compris les conditions physiques et la distance entre l'école et les résidences des enfants concernés, les équipements disponibles, les méthodes d'enseignement et le programme général d'études. Les caractéristiques scolaires peuvent fournir des informations contextuelles importantes concernant les conditions dans lesquelles les enfants sont instruits.

2) *Les effets du travail sur la performance scolaire.* C'est une évaluation de l'impact du travail sur l'éducation des enfants, à travers les informations à la fois sur l'intensité de la charge de travail des enfants, la fréquentation scolaire et la mesure de la performance. On peut obtenir les informations complémentaires à travers des interviews d'enseignants pour aider à l'évaluation des niveaux de performances scolaires des enfants visés.

3) *Les attitudes envers les études.* Avec les interviews d'enseignants et d'élèves, l'enquête vise à réunir des informations sur l'attitude des enfants travailleurs envers les études, non seulement en termes du rapport avec le monde «extérieur», mais aussi de la qualité des données et l'accès aux études.

4) *Le degré de prise de conscience, les attitudes et la connaissance des éducateurs et des parents.* Comment l'éducateur et les parents perçoivent-ils et dans quelle mesure sont-ils informés des questions liées au travail des enfants?

5) *L'intensité de travail.* Pour chaque enfant interviewé, l'enquête vise à établir l'intensité du travail dans lequel les enfants cibles sont engagés et sa corrélation avec des opportunités et la qualité des études.

6) *Les relations entre les enfants et leurs parents/tuteurs.* Comment les parents/tuteurs sont-ils impliqués dans l'éducation des enfants travailleurs? Les relations des enfants avec leurs parents peuvent donner des idées importantes sur les liens potentiels entre les parents, le travail et l'éducation des enfants.

7) *Les relations avec l'autorité du système scolaire/éducatif.* Les informations sur la relation de l'enfant avec l'école sont nécessaires, y compris les sujets favoris des filles et des garçons respectivement, les activités périscolaires, la nutrition, les relations avec les enseignants et les camarades d'étude et les activités extrascolaires. Cette information aide à déterminer le degré d'interaction des enfants avec les écoles, et sert d'indicateur supplémentaire de performance scolaire des enfants.

8) *Les tendances locales du travail des enfants.* Les tendances générales et les informations sur le travail des enfants dans la zone d'enquête, y compris les différences comportementales observées dans des groupes divers, peuvent fournir d'importantes informations contextuelles. L'analyse des données doit prendre en compte à la fois les phénomènes locaux et nationaux.

16.3 ■ Méthodologie

Le contexte d'enquête

L'enquête auprès des écoles, comme toutes les méthodes de collecte de données, doit aborder le contexte dans lequel l'enquête est conduite. Selon l'accessibilité aux informations, le temps et les contraintes de coût, l'enquête peut être:

- qualitative ou
- quantitative,

et peut être conduite:

- au niveau communautaire,
- au niveau géographique ou
- au niveau administratif.

La liste des écoles cibles

La liste cible comprend des écoles où l'on va probablement trouver des enfants scolarisés qui travaillent également. Ceux-ci sont généralement identifiés en consultation avec les autorités éducatives. (Les endroits probables où ces écoles pourraient être trouvées peuvent aussi provenir des informations reçues d'une enquête ménage précédente.). Ces listes devraient inclure une diffusion de l'espace géographique dont les écoles sont tirées, en cherchant l'hétérogénéité à la fois du caractère de l'école et les activités probables dans lesquelles les enfants sont engagés après les heures de cours.

Les interviews

Après la compilation de la liste d'écoles, l'enquête conduit généralement à une série d'interviews ciblées. Il est utile de grouper les enfants par âge et par niveau scolaire, et d'interviewer à la fois les écoliers qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas.

- Les interviews d'enfants. Avant les interviews avec les enfants travailleurs identifiés qui vont à l'école, il est nécessaire de confirmer la participation des enfants aux activités économiques.
- Les interviews d'autorités éducatives / enseignants. On conduit les interviews soit avec les enseignants des enfants ciblés soit avec leurs directeurs/directrices. Les enseignants interviewés doivent être bien informés de la fréquentation scolaire des enfants concernés, de la performance de la classe, du travail scolaire et du comportement général. Les interviews peuvent aussi être conduites avec un ou plus de membres de l'autorité éducative, par exemple des administrateurs scolaires ou l'autorité éducative du district familière avec l'école sous enquête et avec les questions éducatives générales dans la zone / région concernée.
- Les interviews de parents. Un questionnaire est adressé aux parents des enfants travailleurs, en cherchant leurs perceptions des raisons pour lesquelles leur progéniture travaille, leurs attitudes par rapport au travail effectué et si oui ou non, à leur avis, le travail accompli par des écoliers affecte leur fréquentation et leurs performances scolaires.
- Les interviews d'enfants qui ne travaillent pas. Le questionnaire d'enquête pour les enfants inclut une section pour les informations sur les activités des écoliers qui ne travaillent pas et qui sont de la même zone/école que les écoliers travailleurs qui ont été sélectionnés. La section ne devrait pas être oubliée, puisqu'elle fournit le groupe témoin requis pour une évaluation efficace des résultats d'enquête.

ChildLabourStatistics_FR.indd 405 9.11.2005 9:41:07

16.4 ■ Quelques questions importantes

16.4.1 ▮ Planification et organisation de l'enquête

Les procédures principales discutées dans le Chapitre 4 s'appliquent aussi au cas de l'enquête auprès des écoles. Entre autres, elles comprennent:

- la structure et l'organisation de l'enquête;
- la détermination de l'échelle de l'enquête;
- l'évaluation de la période et le timing;
- l'assurance de la disponibilité d'un personnel suffisant; et
- l'évaluation des dépenses d'enquête.

Insuffisance d'informations disponibles pour la planification

L'on doit être particulièrement prudent dans la planification des enquêtes auprès des écoles. Dans beaucoup de zones, il n'y a encore eu aucune étude de la relation entre le travail et l'éducation des enfants. Les informations sur lesquelles l'on doit baser la planification peuvent ainsi être limitées ou entièrement inexistantes. Cela peut affecter une série d'étapes de la planification, y compris l'établissement d'une période réaliste.

16.4.2 ▮ La conception du questionnaire

Les recommandations de la deuxième partie de ce manuel sur la conception de questionnaire s'appliquent également aux enquêtes auprès des écoles, bien que la méthodologie des enquêtes scolaires puisse varier selon le contexte dans lequel une étude est conduite.

Les enseignants comme enquêteurs

Les enquêteurs sont souvent choisis parmi les instituteurs familiers avec le comportement des types particuliers d'élèves, et qui savent comment s'assurer l'appui des enfants. Cependant les enseignants qui servent d'enquêteurs ne devraient pas interviewer les élèves de leurs propres classes, évitant ainsi les biais dans les données enregistrées.

Les tableaux d'informations comprenant des types particuliers d'élèves

L'analyse objective des données est aussi facilitée si les autorités scolaires concernées peuvent fournir un tableau de fréquentation et de performance scolaires, pour chaque classe participante et de toutes les écoles participantes, y compris des types particuliers d'*élèves*, à la fois ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas.

Les questionnaires structurés

Ils devraient être appliqués pour assurer une meilleure collecte de données et minimiser l'erreur due aux procédures incorrectes. L'annexe à ce chapitre présente un questionnaire type appliqué en Jordanie.

Un bon manuel des enquêteurs

C'est essentiel pour fournir des conseils sur les concepts et les procédures pour les enquêteurs et, indirectement, sur les personnes interrogées.

ChildLabourStatistics_FR.indd 406 9.11.2005 9:41:08

16.4.3 ▮ La sélection de l'école échantillonnée

Les écoles échantillonnées doivent être choisies au cas par cas. On peut ainsi sélectionner les enfants cibles à partir de l'école.

Les listes existantes

On peut trouver les enfants et les écoles à enquêter dans des listes existantes chez les autorités de l'administration locale. Parallèlement, l'enquête auprès des écoles du BIT/IPEC au Portugal a été conduite avec une liste d'écoles fournies par le Ministère portugais du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle[1].

Les sources alternatives

Comme un travail d'enquête précédent, comprenant l'enquête des activités des enfants auprès des ménages, peuvent souvent fournir des informations utiles pour identifier les écoles et les enfants à interviewer.

Echantillonnage à plusieurs degrés

Dans certains cas, les enquêtes auprès des écoles s'appuient sur un échantillonnage à plusieurs degrés, divisant la population cible en catégories appropriées pour l'interview. Mais, cette approche peut dépendre d'une identification plus précise de la population cible. Dans l'ER du travail des enfants et l'éducation en Jordanie (questionnaire annexé), par exemple, les élèves ont été échantillonnés en utilisant un processus en plusieurs étapes, en les classant en des catégories définies selon la situation géographique et le type d'école.

16.4.4 ▮ La préparation pour le travail sur le terrain et la collecte des données

Comme avec les autres méthodes de collecte de données, l'enquête auprès des écoles doit collecter des données fiables qui aident à atteindre les objectifs de l'enquête. La formation et la compétence du personnel d'enquête sont les questions les plus importantes à cet égard.

Le personnel doit suivre des procédures appropriées en interagissant avec les enfants, pour éviter par exemple l'appréhension chez les personnes interrogées. L'ER sur le travail des enfants et l'éducation de la Jordanie, par exemple, a révélé la réticence des personnes interrogées, y compris les enfants, les parents et les enseignants interviewés:

- parmi les enfants, cela était principalement dû à un manque initial de confiance aux enquêteurs; et un temps supplémentaire a été nécessaire pour gagner cette confiance.
- la réticence des parents était due à l'embarras d'admettre que leurs enfants travaillaient.
- les enseignants se retenaient de crainte de révéler les taux élevés de mauvais résultats pour lesquels ils se sentaient responsables[2].

La formation intensive du personnel d'enquête, en particulier les enquêteurs, est vraiment nécessaire dans les techniques pour gagner la confiance et une coopération encourageante.

Des tactiques diverses peuvent permettre d'obtenir la coopération des personnes interrogées. La plus importante de ces tactiques est simplement d'être ouvert et clair avec

1 BIT/IPEC: *Survey of the characterization of Portuguese households with school-age children: Phase II: schools* (Organisation Internationale du Travail) p.3.

2 Raed Abu-Rumman; Azmi Shahin: *Child labour and and education in Jordan: A rapid assessment* (Genève, BIT/IPEC, 2002).

les personnes interrogées. Il faut exposer le but de l'étude et expliquer comment les informations seront utilisées. Pour dissiper les craintes d'exposition de leur vie privée, les enquêteurs devraient aussi souligner que toutes les réponses seront tenues confidentielles.

Les tactiques des enquêteurs devraient aussi être spécifiques aux personnes interrogées. Le personnel d'enquête peut nécessiter d'abord de passer un temps substantiel avec les enfants interrogés, par exemple, pour gagner leur confiance. Parallèlement, avec les enseignants, l'explication du but de l'enquête peut permettre de lever tout sentiment de culpabilité de leur part.

Dans l'étude de la Jordanie, une lettre du Gouvernement expliquant la nature de l'enquête a considérablement aidé à estomper les soucis des personnes interrogées et la promotion de réponses positives.

16.4.5 ▮ Traitement et analyse des données

Comme pour les autres enquêtes, le personnel impliqué dans le traitement et l'analyse des données doit être très familier aux questions liées au travail et à l'éducation des enfants, et à la conception du questionnaire. Un personnel bien informé assure une présentation des données compatible avec les objectifs d'enquête, et cela facilite l'analyse des informations recueillies.

L'impact du travail sur l'éducation

L'analyse des données devrait essayer (a) d'évaluer l'impact du travail sur la performance et la fréquentation scolaire des enfants scolarisés, et (b) corréler cela avec les informations sur le groupe témoin d'enfants ne travaillant pas.

Les attitudes envers le travail des enfants

Un autre but important est l'analyse des attitudes des enseignants, des parents et des enfants eux-mêmes envers la façon dont un tel travail affecte le développement de l'enfant, s'il est perçu comme entravant ce développement, ou s'il est considéré comme une formation précieuse pour gagner un gagne-pain dans le futur. Ce genre d'analyse pourrait s'avérer utile, par exemple, pour la mise en place de directives d' «un travail léger» acceptable pour un écolier.

ChildLabourStatistics_FR.indd 408 9.11.2005 9:41:10

Annexe

Une étude sur les enfants travailleurs et l'éducation en Jordanie

Ministère du Travail

Toutes les informations de cette enquête ont un but uniquement statistique et ne seront pas utilisées à d'autres fins. Elles seront maintenues confidentielles suivant la loi N^{on} 24 de l'année 1951 et ses amendements du Département des Statistiques.

Questionnaire enfants

Nom du chercheur de terrain	Nom du vérificateur	Nom de l'opérateur de saisie des données
Date de la collecte	Date de la vérification	Date de la saisie des données

I. INFORMATIONS DE BASE	
1.	*Governorat* ☐ Amman ☐ Zarqa ☐ Balqa ☐ Ma'an
2.	*Région* ☐ urbaine ☐ rurale
3.	*Nom de l'école / Lieu de travail* _____
4.	*Statut des enfants* ☐ Elève et travailleur ☐ Etudie et pense quitter l'école ☐ Travaille et ne va pas à l'école
II. INFORMATIONS PERSONNELLES	
5.	*Nom* _____
6.	*Age* _____
7.	*Sexe* ☐ homme ☐ femme
8.	*Catégorie* _____
III. INFORMATIONS SUR LE MÉNAGE	
9.	*Combien de membres, y compris vous-même, votre ménage contient-il?* _____
10.	*Quel est votre rang dans la famille?* _____
11.	*Situation de famille* ☐ Le père et la mère sont vivants ☐ La mère est décédée, le père est vivant ☐ Le père est décédé, la mère est vivante ☐ Le père et la mère sont décédés

12.	*Avec qui vivez-vous?* ☐ Dans la maison de ma famille ☐ Dans la maison de mes autres parents ☐ Dans la maison de mon père ☐ Dans la maison de mon ami ☐ Dans la maison de ma mère ☐ Sur le lieu de travail ☐ Autre (spécifier) _____
13.	*Qui soutient financièrement la famille?* ☐ Père ☐ Un autre membre de la famille ☐ Mère ☐ Un étranger ☐ L'enfant
14.	*Statut marital des parents* ☐ Père et mère mariés ☐ Père marié à une autre femme ☐ Mère mariée à un autre homme
15.	*Montant du revenu mensuel de la famille (en Dinars jordaniens)* _____
16.	*Montant de l'aide financière mensuelle de la famille (en Dinars jordaniens)* _____
17.	*Montant du loyer mensuel pour le logement (en Dinars jordaniens)* _____
	IV. INFORMATIONS SUR LE TRAVAIL
18.	*A quel âge avez-vous commencé à travailler?* _____
19.	*Est-ce votre premier emploi?* ☐ Oui ☐ Non
20.	*Si non, lequel?* ☐ 2e ☐ 3e ☐ 4e ☐ 5e ☐ 6e ☐ 7e ☐ 8e ☐ 9e+
21.	*Pourquoi avez-vous quitté votre dernier emploi?* ☐ Salaire/revenus bas ☐ Changement de domicile ☐ Sous la pression des parents ☐ Renvoyé du travail ☐ Trouvé un meilleur emploi ☐ Sévices/harcèlement physique ☐ Autre (spécifier) _____
22.	*Quel genre de travail faites-vous actuellement?* ☐ Travail mécanique ☐ Couture et adaptation de tissus d'ameublement ☐ Charpenterie ☐ Travail agricole ☐ Travail de forgeron ☐ Travail de construction ☐ Travail industriel ☐ Commerce ☐ Autre (spécifier) _____
23.	*Pourquoi travaillez-vous?* ☐ Pour aider financièrement la famille ☐ Résultats éducatifs insuffisants ☐ Sous la pression de la famille ☐ Maltraité par les enseignants ☐ Pour apprendre un commerce/profession ☐ Maltraité par les pairs ☐ Faible réussite universitaire ☐ Mes amis travaillent ☐ Autre (spécifier) _____
	V. CONDITIONS DE TRAVAIL
24.	*Combien de jours par semaine travaillez-vous?* _____
25.	*Combien d'heures par jour travaillez-vous dans une journée d'école?* _____
26.	*Combien d'heures par jour travaillez-vous au cours d'un jour férié ou d'un week-end?* _____
27.	*Combien êtes-vous payé (mensuellement)?* _____
28.	*Combien de fois avez-vous été pénalisé?* ☐ Toujours ☐ Parfois ☐ Jamais
29.	*Si votre employeur vous pénalise, quand est-ce que cela arrive?* ☐ Quand je ne fais pas bien mon travail ☐ Quand je parle avec d'autres ☐ Quand je suis en retard pour le travail ☐ Sans raison ☐ Autre (spécifier) _____

30.	*Si vous avez été pénalisé, comment cela se passe-t-il?* ☐ Déduction de salaire ☐ Injures ☐ Sévices physiques ☐ Autre (spécifier) _____
31.	*Combien de fois dans un mois êtes-vous pénalisé?* _____
32.	*Quel genre de travail aimeriez- vous faire dans l'avenir?* ☐ Travail mécanique ☐ Travail de construction ☐ Charpenterie ☐ Travail commercial ☐ Travail de forgeron ☐ Médecine ☐ Travail industriel ☐ Ingénierie ☐ Couture et adaptation de tissus d'ameublement ☐ Travail universitaire ☐ Travail agricole ☐ Autre (spécifier) _____
	VI. EDUCATION – Partie A. Uniquement pour les enfants qui vont à l'école (Pour les autres aller à la Partie B)
33.	*Combien d'heures par jour vous étudiez?* _____
34.	*Quelqu'un vous aide-t-il dans vos études?* ☐ Toujours ☐ Parfois ☐ Jamais
35.	*Comment considérez-vous vos résultats à l'école?* ☐ Bon ☐ Satisfaisant ☐ Mauvais
36.	*Comment les enseignants vous traitent-ils?* ☐ Tous les enseignants me traitent bien ☐ Seulement un enseignant me traite bien ☐ Tous les enseignants me traitent mal ☐ Seulement un enseignant me traite mal ☐ Certains enseignants me traitent bien
37.	*Comment vos pairs vous traitent-ils?* ☐ Bien ☐ Acceptable ☐ Mal
38.	*Combien d'amis avez-vous?* _____
39.	*Pourquoi aimez-vous aller à l'école?* ☐ J'aime apprendre ☐ Pour rencontrer/être avec mes amis ☐ L'éducation est importante pour mon avenir ☐ Pour ne pas travailler ☐ J'aime les enseignants ☐ Autre (spécifier) _____
40.	*Pourquoi n'aimez-vous pas aller à l'école?* ☐ Je n'aime pas la compagnie de mes pairs ☐ Les méthodes d'enseignement ne sont pas attrayantes ☐ Je n'aime pas les sujets ☐ La journée d'école est trop longue ☐ L'école est inconfortable ☐ Je ne réussis pas à l'école ☐ Je préfère travailler ☐ Personne ne m'aide dans la résolution de mes problèmes ☐ Les classes sont surpeuplées ☐ Je n'ai pas d'argent pour acheter des livres et le déplacement ☐ Je ne fais pas mon travail scolaire ☐ Autre (spécifier) _____
41.	*De quels équipements votre école manque-t-elle et que vous aimeriez qu'elle ait?* ☐ Cantine ☐ Bibliothèque ☐ Poste de premiers secours ☐ Moyen de transport ☐ Equipements de sports de plein air ☐ Une pièce d'art ☐ Equipements de sports en salle ☐ Un atelier
42.	*Vous arrive-t-il d'être en retard à l'école?* ☐ Toujours ☐ Parfois ☐ Jamais
43.	*Vous arrive-t-il de quitter l'école avant la fin de la journée d'école?* ☐ Toujours ☐ Parfois ☐ Jamais
44.	*Vous arrive-t-il de vous absenter de l'école?* ☐ Toujours ☐ Parfois ☐ Jamais

45.	*Combien de minutes cela vous prend-il pour aller à l'école?* _____
46.	*Comment allez-vous à l'école et comment en revenez-vous?* ☐ Je marche ☐ Autobus scolaire ☐ Transports en commun ☐ Transport privé ☐ Autre (spécifier) _____
47.	*Somnolez-vous en classe?* ☐ Toujours ☐ Parfois ☐ Jamais
48.	*Si vous somnolez, pourquoi?* ☐ Je dors tard ☐ Parce que je travaille ☐ Je me réveille trop tôt ☐ Je m'ennuie à l'école ☐ Autre (spécifier) _____
49.	*Faites-vous vos devoirs scolaires?* ☐ Toujours ☐ Parfois ☐ Jamais
50.	*Si vous ne faites pas vos devoirs, pourquoi?* ☐ Je ne veux pas le faire ☐ Je ne comprends pas les leçons ☐ Je préfère plutôt regarder la TV ☐ Il n'y a personne pour m'aider ☐ Parce que je travaille ☐ Il y a trop de travail ☐ Autre (spécifier) _____
51.	*Vos parents viennent-ils à l'école pour s'enquérir de votre progrès?* ☐ Toujours ☐ Parfois ☐ Jamais
52.	*Discutez-vous de votre avenir avec vos parents?* ☐ Toujours ☐ Parfois ☐ Jamais
53.	*Souhaiteriez-vous plutôt étudier dans une école professionnelle?* ☐ Oui ☐ Non
54.	*Songez-vous à abandonner l'école?* ☐ Toujours ☐ Parfois ☐ Jamais
55.	*Si vous songez à abandonner l'école, pourquoi?* ☐ Mes parents ne veulent pas que je reste à l'école ☐ Mes parents n'ont pas assez d'argent ☐ Je veux aider financièrement ma famille ☐ Je voudrais apprendre une profession ☐ Faible réussite universitaire ☐ Mes enseignants me traitent mal ☐ Mes pairs me traitent mal ☐ J'estime que l'éducation est inutile ☐ L'environnement scolaire est inconfortable ☐ Il n'y a aucun conseil à l'école ☐ Je veux être comme mes amis ☐ Autre (spécifier) _____
VI. EDUCATION – Partie B. Pour les enfants qui travaillent et qui ne vont pas à l'école	
33.	*Combien d'heures par jour étudiez-vous lorsque vous étiez à l'école?* _____
34.	*Quelqu'un vous aidait-il pour vos études?* ☐ Toujours ☐ Parfois ☐ Jamais
35.	*Comment considérez-vous vos résultats quand vous étiez à l'école?* ☐ Bon ☐ Satisfaisant ☐ Mauvais
36.	*Comment les enseignants vous ont-ils traités?* ☐ Tous les enseignants me traitent bien ☐ Seulement un enseignant me traite bien ☐ Tous les enseignants me traitent mal ☐ Seulement un enseignant me traite mal ☐ Certains enseignants me traitent bien
37.	*Comment vos pairs vous ont-ils traité?* ☐ Bien ☐ Acceptable ☐ Mal
38.	*Combien d'amis aviez-vous lorsque vous étiez à l'école?* _____

39.	*Pourquoi aimiez-vous aller à l'école?* ☐ J'aimais apprendre ☐ L'éducation est importante pour mon avenir ☐ J'aimais les enseignants ☐ Pour rencontrer/être avec mes amis ☐ Pour que je n'aie pas à travailler ☐ Autre (spécifier) _____
40.	*Pourquoi n'aimiez-vous pas aller à l'école?* ☐ Je n'aimais pas la compagnie de mes pairs ☐ Les méthodes d'enseignement ne sont pas attrayantes ☐ Je n'aimais pas les sujets ☐ La journée d'école était trop longue ☐ L'école était inconfortable ☐ Je ne réussissais pas à l'école ☐ Je préférais travailler ☐ Personne ne m'aidait dans la résolution de mes problèmes. ☐ Les classes étaient surpeuplées ☐ Je n'avais pas argent pour payer les livres et le déplacement ☐ Je ne faisais pas mon travail scolaire ☐ Autre (spécifier) _____
41.	*De quels équipements votre école manquait-elle et que vous auriez souhaité qu'elle ait?* ☐ Cantine ☐ Bibliothèque ☐ Poste de premiers secours ☐ Moyen de transport ☐ Equipements de sports de plein air ☐ Une pièce d'art ☐ Equipements de sports en salle ☐ Un atelier
42.	*Vous arrivait-il d'être en retard pour l'école?* ☐ Toujours ☐ Parfois ☐ Jamais
43.	*Vous arrivait-il de quitter l'école avant la fin de la journée d'école?* ☐ Toujours ☐ Parfois ☐ Jamais
44.	*Vous arrivait-il d'être absent de l'école?* ☐ Toujours ☐ Parfois ☐ Jamais
45.	*Combien de minutes cela vous prenait-il pour aller à l'école?* _____
46.	*Comment alliez-vous à l'école et comment en reveniez-vous?* ☐ Je marchais ☐ Autobus scolaire ☐ Transports en commun ☐ Transport privé ☐ Autre (spécifier) _____
47.	*Somnoliez-vous en classe?* ☐ Toujours ☐ Parfois ☐ Jamais
48.	*Si vous somnoliez, pourquoi?* ☐ Je dormais tard ☐ Parce que je travaillais ☐ Je me réveillais trop tôt ☐ Je m'ennuyais à l'école ☐ Autre (spécifier) _____
49.	*Faisiez-vous vos devoirs scolaires?* ☐ Toujours ☐ Parfois ☐ Jamais
50.	*Si vous ne faisiez pas vos devoirs, pourquoi?* ☐ Je ne voulais pas le faire ☐ Je ne comprenais pas les leçons ☐ Je préférais plutôt regarder la TV ☐ Il n'y avait personne pour m'aider ☐ Parce que je travaillais ☐ Il y avait trop de travail ☐ Autre (spécifier) _____
51.	*Vos parents venaient-ils à l'école pour s'enquérir de votre progrès?* ☐ Toujours ☐ Parfois ☐ Jamais
52.	*Discutiez-vous de votre avenir avec vos parents?* ☐ Toujours ☐ Parfois ☐ Jamais
53.	*Auriez-vous souhaité plutôt étudier dans une école professionnelle?* ☐ Oui ☐ Non

54.	*Pourquoi avez-vous abandonné l'école?* ☐ Mes parents ne voulaient pas que je reste à l'école. ☐ Mes parents n'avaient pas assez d'argent ☐ Je voulais aider financièrement ma famille ☐ J'aurais voulu apprendre une profession ☐ Faible réussite universitaire ☐ Mes enseignants me traitaient mal ☐ Mes pairs me traitaient mal ☐ J'estimais que l'éducation était inutile ☐ L'environnement scolaire était inconfortable ☐ Il n'y avait aucun conseil à l'école ☐ Je voulais être comme mes amis ☐ Autre (spécifier) _____
55.	*What are your suggestions to attract, retain, and increase the educational performance of working children in schools?* _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____

Questionnaire enseignants/conseillers

Nom du chercheur de terrain	Nom du vérificateur	Nom de l'opérateur de saisie des données
Date de la collecte	Date de la vérification	Date de la saisie des données

	I. INFORMATIONS DE BASE
1.	*Governorat* ☐ Amman ☐ Zarqa ☐ Balqa ☐ Ma'an
2.	*Région* ☐ urbaine ☐ rurale
3.	*Nom de l'école* _____
4.	*Autorité d'éducation* ☐ Gouvernement ☐ UNRWA
5.	*Nom du conseiller/enseignant* _____
	II. ENFANTS ET TRAVAIL
6.	*Saviez-vous que certains enfants travaillaient en étant scolarisés?* ☐ Oui ☐ Non
7.	*A votre avis quelles sont les raisons qui poussent les enfants à travailler?* ☐ Aider financièrement la famille ☐ Pression des parents ☐ Le désir d'apprendre un commerce ou profession ☐ Les enfants n'aiment pas l'école ☐ Le désir de gagner de l'argent ☐ Autre (spécifier) _____
8.	*Où pensez-vous que les enfants travaillent?* ☐ A l'extérieur de la famille, avec une rémunération/paie ☐ A l'extérieur de la famille, sans rémunération/paie ☐ Dans la famille, avec une rémunération/paie ☐ Dans la famille, sans rémunération/paie
9.	*Pensez-vous que les enfants vont travailler volontairement?* ☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas
10.	*Pensez-vous que le travail des enfants affecte leur…* a) Capacité à se concentrer ☐ Oui ☐ Non b) Capacité à mémoriser ☐ Oui ☐ Non c) Performance dans les travaux pratiques ☐ Oui ☐ Non d) Comportement en classe ☐ Oui ☐ Non e) Comportement à l'extérieur de la classe ☐ Oui ☐ Non f) Relations avec les enseignants ☐ Oui ☐ Non g) Relations avec leurs camarades de classe ☐ Oui ☐ Non
11.	*Dans votre école, y a-t-il une assistance accordée aux enfants qui combinent l'école et le travail?* ☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas
12.	*Si «oui», quel type d'assistance?* ☐ Assistance pédagogique ☐ Assistance financière ☐ Assistance psychologique/émotionnelle ☐ Autre (spécifier) _____

III. ENFANTS ET ÉCOLE	
13.	*Comment qualifieriez-vous les rapports entre les enfants travailleurs et leurs familles?* ☐ Bon ☐ Acceptable ☐ Mauvais
14.	*Connaissez-vous les dangers psychologiques liés au travail des enfants?* ☐ Oui ☐ Non
15.	*Si «oui», quels sont ces dangers psychologiques?* 1. ~~~~~ 2. ~~~~~ 3. ~~~~~
16.	*Connaissez-vous les dangers physiques liés au travail des enfants?* ☐ Oui ☐ Non
17.	*Si «oui», quels sont ces dangers physiques?* 1. ~~~~~ 2. ~~~~~ 3. ~~~~~
18.	*Connaissez-vous les dangers éducatifs liés au travail des enfants?* ☐ Oui ☐ Non
19.	*Si «oui», quels sont ces dangers éducatifs?* 1. ~~~~~ 2. ~~~~~ 3. ~~~~~
20.	*Connaissez-vous les dangers sociaux liés au travail des enfants?* ☐ Oui ☐ Non
21.	*Si «oui», quels sont ces dangers sociaux?* 1. ~~~~~ 2. ~~~~~ 3. ~~~~~
22.	*La question du travail des enfants a-t-elle jamais été discutée dans votre école?* ☐ Oui ☐ Non
23.	*En vous basant sur votre expérience, quel type d'impact le travail a-t-il sur les comportements suivants des enfants?* a) Leadership ☐ Positif ☐ Négatif b) Autodiscipline ☐ Positif ☐ Négatif c) Ponctualité ☐ Positif ☐ Négatif d) Nervosité ☐ Positif ☐ Négatif e) Responsabilité ☐ Positif ☐ Négatif f) Confiance en soi ☐ Positif ☐ Négatif g) Tyrannie ☐ Positif ☐ Négatif
24.	*En vous basant sur votre expérience, quel type d'impact le travail a-t-il sur les comportements suivants des enfants?* a) La fréquentation scolaire ☐ Positif ☐ Négatif b) Participation en classe ☐ Positif ☐ Négatif c) Les devoirs ☐ Positif ☐ Négatif d) La performance académique ☐ Positif ☐ Négatif e) La motivation éducative ☐ Positif ☐ Négatif f) Les habitudes d'étude ☐ Positif ☐ Négatif *Expliquez un peu plus:* ~~~~~ ~~~~~ ~~~~~

25.	*Pensez-vous que le comportement de l'enseignant puisse causer l'abandon de l'école des enfants?* ☐ Oui ☐ Non
26.	*Si «oui», quelles sont les raisons?* ☐ L'enseignant frappe les élèves ☐ L'enseignant injurie les élèves ☐ L'enseignant ignore les élèves ☐ L'enseignant ne respecte pas les élèves ☐ Autre (spécifier) _____
27.	*Y a-t-il des différences dans le comportement entre les élèves qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas?* ☐ Oui ☐ Non
28.	*Si «oui», quel genre de différences?* ☐ Dans leur comportement en classe ☐ Dans leur comportement dans la cours de récréation ☐ Dans leurs relations avec leurs camarades de classe. ☐ Dans leurs relations avec les enseignants et l'administration scolaire ☐ Dans leur performance académique ☐ Dans la façon de jouer/jeux ☐ Autre (spécifier) _____
	IV. CONDITIONS À L'ÉCOLE
29.	*En général, votre école a-t-elle une bonne atmosphère?* ☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas
30.	*Lesquels des équipements suivants qui n'existent pas à l'école pourraient-ils causer l'abandon de l'école par les enfants?* ☐ Equipements sportifs ☐ Centre de médias ☐ Bibliothèque ☐ Cantine ou cafétéria ☐ Laboratoires scientifiques ☐ Clinique médicale ☐ Laboratoires équipés en ordinateurs ☐ Pièce ou atelier d'art ☐ Club
31.	*L'école tient-elle des réunions d'enseignants pour discuter de la question du travail des enfants?* ☐ Oui ☐ Non
32.	*L'école tient-elle des réunions avec les parents pour discuter de la question du travail des enfants?* ☐ Oui ☐ Non
33.	*Dans quelle mesure le travail des enfants est-il commun à cette école?* ☐ Aucun cas connu ☐ Plusieurs cas ☐ Cas isolés ☐ Très commun
34.	*A votre avis, quelles sont les formes les plus communes de travail des enfants dans votre zone (maximum 3)?* ☐ Travail mécanique ☐ Couture et adaptation de tissus d'ameublement ☐ Charpenterie ☐ Travail agricole ☐ Travail de forgeron ☐ Travail de construction ☐ Travail industriel ☐ Commerce ☐ Travaux domestiques
35.	*Quelles sont vos suggestions pour susciter, entretenir et améliorer la performance scolaire des enfants travailleurs dans les écoles?* _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____

L'enquête auprès des parents

Name of field researcher	Name of checking person	Name of data entry person
Date of data collection	Date of checking	Date of data entry

I. INFORMATIONS PERSONNELLES	
1.	*Governorat* ☐ Amman ☐ Zarqa ☐ Balqa ☐ Ma'an
2.	*Région* ☐ urbaine ☐ rurale
3.	*Nom* _____
4.	*Age (en années)* _____
5.	*Sexe* ☐ Homme ☐ Femme
6.	*Addresse* _____

II. INFORMATIONS SUR LE MÉNAGE

N°	Membre du ménage	Sexe H / F	Age (années)	Statut d'emploi: 1 = Employé 2 = Chômeur	Niveau d'éducation: 1 = Sans instruction 2 = Primaire 3 = Préparatoire 4 = Secondaire 5 = 2 années de collège 6 = Bachelier 7 = Universitaire

III. INFORMATIONS ÉCONOMIQUES	
7.	*Montant du revenu du ménage* _____
8.	*Le ménage reçoit-il une aide financière?* ☐ Oui ☐ Non
9.	*Si «oui», combien?* _____
10.	*Nom de l'organisation qui fournit cette aide* _____
11.	*Payez-vous un loyer?* ☐ Oui ☐ Non
12.	*Si «oui», combien par mois?* _____
IV. INFORMATIONS CONTEXTUELLES	
13.	*Avez-vous dû travailler quand vous étiez un enfant?* ☐ Oui ☐ Non
14.	*Si «oui», pourquoi?* ☐ Aider financièrement la famille ☐ Soutenir la famille ☐ Apprendre un commerce/profession ☐ Autre (spécifier) _____
15.	*Si «oui», auriez-vous préféré étudier?* ☐ Oui ☐ Non
16.	*Est-ce qu'un membre de la famille souffre d'une maladie ou handicap grave?* ☐ Oui ☐ Non
17.	*Etes-vous satisfaites du fait que votre enfant travaille?* ☐ Oui ☐ Non
18.	*Préféreriez-vous que votre enfant ne travaille pas et ne fasse qu'étudier?* ☐ Oui ☐ Non
19.	*Quel avantage tirez-vous du travail de votre enfant?* ☐ Aide financière ☐ L'apprentissage/apprend un commerce ☐ Aide professionnelle pour la famille ☐ Autre (spécifier) _____
20.	*Quel avantage la famille tire-t-elle du travail de l'enfant?* ☐ Aide financière ☐ L'apprentissage/apprend un commerce ☐ Aide professionnelle pour la famille ☐ Autre (spécifier) _____
21.	*Quel avantage l'enfant lui-même tire-t-il du travail?* ☐ Gagner de l'argent ☐ Développer le respect de soi ☐ Apprendre un commerce ☐ Responsabilité envers la famille ☐ Autre (spécifier) _____
22.	*Quels inconvénients résultent-ils du travail de l'enfant?* ☐ Acquisition d'un comportement inacceptable ☐ Perte de l'opportunité d'apprendre/être instruit ☐ Déviation morale ☐ Soumis à des sévices physiques ☐ Soumis à des sévices psychologiques ☐ Autre (spécifier) _____
23.	*Quelle est l'importance de l'éducation de votre enfant?* ☐ Son éducation est importante ☐ Son éducation n'est pas importante

24.	*Dans quel domaine aimeriez-vous que votre enfant travaille quand il/elle sera grand?* ☐ Travail mécanique ☐ Charpenterie ☐ Travail de forgeron ☐ Travail industriel ☐ Couture et adaptation de tissus d'ameublement ☐ Travail agricole ☐ Travail de construction ☐ Travail commercial ☐ Médecine ☐ Ingénierie ☐ Travail universitaire ☐ Autre (spécifier) _____
25.	*Comment voyez-vous le niveau scolaire de votre enfant?* ☐ Bon ☐ Moyen ☐ Faible
26.	*Votre enfant a-t-il des difficultés/problèmes pour apprendre?* ☐ Oui ☐ Non
27.	*Votre enfant a-t-il des problèmes sociaux à l'école?* ☐ Oui ☐ Non
28.	*Allez-vous à l'école pour vous informer de son progrès?* ☐ Toujours ☐ Parfois ☐ Jamais
29.	*Aidez-vous votre enfant à faire ses devoirs scolaires de maison?* ☐ Toujours ☐ Parfois ☐ Jamais
30.	*Est-ce que vous êtes conscient des conditions de travail de votre enfant?* ☐ Oui ☐ Non
31.	*Pensez-vous que le travail de votre enfant affecte négativement sa performance scolaire?* ☐ Oui ☐ Non
32.	*Les avis des parents et suggestions concernant l'éducation et le travail des enfants* _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____

ChildLabourStatistics_FR.indd 420 9.11.2005 9:41:18

Les enquêtes de base III.17

17.1 ■ Introduction

Une enquête de base (EB) est un exercice de collecte de données qui traite des conditions initiales/d'existence en mesurant des variables pour la construction d'indicateurs.

Il n'y a pas un format fixe pour les EB. En fait, elles peuvent être réalisées à l'aide d'un instrument unique ou une combinaison des outils d'enquête décrits dans ce manuel dans la mise en place d'une base pour un projet d'intervention, en particulier dans les secteurs sur les PFTE ciblées.

En plus de la collecte d'informations qualitatives, une EB prend en compte des techniques de collecte de données quantitatives, générant des données numériques qui rendent une image de la population totale. Celles-ci constituent ainsi un moyen de vérification. Les données collectées au moyen des EB peuvent aussi être utilisées pour produire des résultats empiriques de recherche sur le travail des enfants (y compris les PFTE) pour faciliter les processus de politique nationale.

Les applications principales d'une EB

L'IPEC a soutenu quelques projets d'EB au cours de ces dernières années. Les deux principales applications de l'EB sont les suivantes:

- Des exercices de ciblage, c'est-à-dire l'identification des enfants travailleurs qui pourraient être des bénéficiaires du projet; et
- L'évaluation des secteurs spécifiques des populations d'enfants travailleurs au niveau national.

L'application d'une combinaison de méthodes

Une des leçons apprises de ces exercices est que – quand bien même qu'il n'y a aucune prescription simple pour la conduite des enquêtes par sondage sur le travail des enfants dans les secteurs des PFTE – on peut appliquer une combinaison d'approches méthodologiques communes décrites jusqu'ici dans le manuel au niveau du projet, du programme, ou au niveau national pour estimer l'incidence et la distribution du travail des enfants dans un secteur spécifique.

Ainsi une EB constitue, quand cela est nécessaire, un ensemble de techniques d'enquête complémentaires. Autrement dit, plutôt que de représenter une méthodologie indépendante, une EB est une combinaison de techniques qualitatives et quantitatives utilisées dans la mesure d'un ensemble complexe d'indicateurs tels que ceux qui sont appropriés aux PFTE.

Centre d'attention

Les EB s'appliquent à la collecte de données liées à toutes les formes de travail des enfants, à la fois les PFTE et les autres. Cependant, ce chapitre se concentre sur les PFTE et les

difficultés de collecte de données sur ces formes pour lesquelles l'information est limitée. Il est particulièrement destiné aux praticiens du développement, aux managers de programme et au personnel technique qui – malgré le fait qu'ils soient souvent confrontés à un manque important d'informations – sont responsables de la conception des EB pour examiner le travail des enfants, particulièrement ses pires formes.

Plan du chapitre

La **section 17.2** présente les questions conceptuelles liées à l'EB et explique ses objectifs.

La **section 17.3** discute le cadre méthodologique des EB.

La **section 17.4** présente les directives pour la mise en œuvre étape par étape, y compris comment optimiser le choix de la méthodologie et les instruments d'enquête.

La **section 17.5** traite des mesures qui peuvent améliorer la qualité de la collecte des données.

La **section 17.6** présente les directives pour l'analyse et la rédaction du rapport.

La **section 17.7** traite des limites de l'EB, ainsi que ses relations avec le suivi et l'évaluation des objectifs.

La **section 17.8** est un résumé des mesures pratiques nécessaires pour réussir une EB.
Trois **annexes** sont attachées à ce chapitre: Annexe I, une typologie des EB; Annexe II, questionnaires types d'EB (pour enfants, employeurs et parents); et Annexe III, les termes de référence pour conclure une EB.

17.2 ■ Aspects conceptuels

Comme nous l'avons noté plus tôt, la collecte de données sur le travail des enfants par une EB, qui mesure les conditions initiales/d'existence dans une PFTE spécifique, a deux principaux objectifs:

- La fourniture de données pour la conception de projets et les interventions; le suivi et évaluation des projets d'interventions; et les activités liées au suivi du travail des enfants; et
- Une connaissance empirique sur un secteur spécifique dans le domaine des PFTE.

Comment une EB diffère-t-elle des autres enquêtes? Plutôt que de représenter une méthodologie normative, c'est une combinaison de techniques qualitatives et quantitatives. Trois points saillants peuvent être mentionnés ici:

1) Le terme «enquête» dans ce contexte se réfère à un exercice de collecte de données primaires qui, plutôt que d'utiliser *exclusivement* des méthodes quantitatives, applique à la fois une combinaison de techniques qualitatives et quantitatives pour fournir une image plus complète d'une situation qu'une seule méthode ne peut permettre d'appréhender. Ainsi, l'EB est la mesure des conditions initiales / d'existence à travers:
   – les enquêtes auprès des ménages et/ou
   – les enquêtes auprès des établissements et/ou
   – les enquêtes auprès des emplacements [1] et/ou

[1] Le terme «site d'enquête auprès des emplacements» est utilisé ici pour se référer aux unités qui ne sont pas des ménages où les enfants sont engagés dans les PFTE qui sont échantillonnés. Ces emplacements sont habituellement leurs lieux de travail, et ils peuvent aller des carrefours aux bateaux de pêche, aux plantations, aux décharges.

ChildLabourStatistics_FR.indd 422 9.11.2005 9:41:19

– les groupes de discussions et/ou
– des interviews d'informateurs clef et/ou
– les enquêtes communautaires

La combinaison appropriée des méthodologies et des instruments dans une enquête donnée dépend en fin de compte de:

– ce qui est mesuré;
– où il est mesuré; et
– comment il est mesuré.

Cela peut incorporer de nombreuses techniques de collecte de données, selon la portée de l'enquête et de ce qui est mesuré.

2) L'EB est typiquement centrée sur une intervention, soit au niveau du projet, du programme, soit au niveau de la politique.

3) Les EB peuvent comprendre beaucoup de composantes. Une ER peut même en faire partie. Dans les secteurs où il y a trop d'inconnues en termes du fonctionnement du secteur et des principaux acteurs, les techniques de l'enquête quantitative sont limitées. Il y a par exemple le trafic, l'exploitation sexuelle commerciale, les enfants dans les conflits armés et le travail forcé. En fait, toute tentative de quantification dans ces secteurs ne permettrait pas de fournir une base fiable pour la discussion. Il est donc plus indiqué, dans les secteurs où les informations sont limitées, de procéder par des analyses qualitatives situationnelles pour collecter des informations suffisamment précieuses pour permettre une conception bien pensée d'une EB.

17.2.1 ▮ Contribution au cycle de projet

Un cycle de projet de l'IPEC inclut des éléments importants tels que la conception ou la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation (SE), et le suivi du travail des enfants (STE). Voir la Figure 17.1, ci-dessous:

Figure 17.1 Cycle de projet et EB

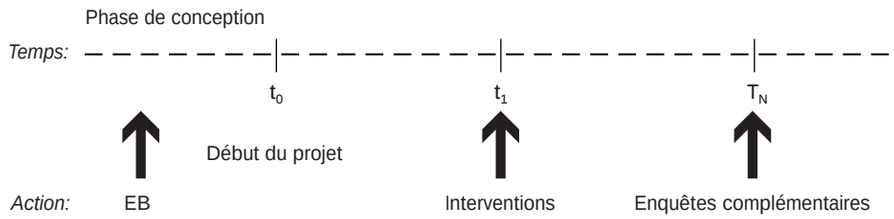

Dans le contexte du cycle de projet, le but principal de l'EB est d'estimer l'incidence et la distribution du travail des enfants dans une pire forme particulière de travail à un temps t_0. Cette information peut alors être utilisée partout dans le cycle de projet puisque:

1) Les données de l'EB peuvent être employées pour cibler et identifier les bénéficiaires de projet. Les données de base peuvent orienter la conception de projet et aider à formuler des projets/programmes d'activités, facilitant ainsi l'allocation stratégique des ressources. Quand elles interviennent au début du cycle de projet, les données de base renforcent les processus de prise de décision et permettent de mieux cibler les champs d'intervention.

2) Une EB facilite la constitution de points de référence. Ce qui permet de mesurer des changements progressifs au moyen d'enquêtes complémentaires. La question clef,

cependant, consiste à savoir ce que l'on mesure et à quel niveau. Une fois ces paramètres définis, les données de base sont utilisées pour la mesure de l'impact.

3) Les données de base collectées initialement peuvent servir au suivi et à l'évaluation dans les étapes ultérieures. Une évaluation, par exemple, pourrait se concentrer sur la performance des activités du programme, la fourniture et l'utilisation des services et la couverture. La mesure de ces indicateurs à deux périodes différentes, par exemple t0 et tn, peut faciliter l'évaluation du projet. Le fait de passer par des exercices de collecte de données périodiques aide à identifier à la fois les faiblesses et les forces. Cela aide ainsi à reformuler les stratégies et réorienter les objectifs.

4) Dans le contexte du BIT/IPEC, les systèmes de contrôle sont un ensemble de procédures et de mécanismes développés pour créer les conditions qui permettent de réaliser les objectifs de projet d'une façon durable. Les données de base peuvent alors faciliter les besoins d'informations des STE en collectant les données appropriées pour la conception de programmes/systèmes qui visent au retrait des enfants des travaux dangereux et, comme un moyen à leur réadaptation, leur intégration dans le système éducatif. Plus loin, une fois que la STE est mise en œuvre, elle peut permettre de découvrir de nouvelles PFTE et celles non découvertes qui devraient être ciblées, et conduire ainsi à de nouvelles EB.

5) Dans la mesure où les EB essayent d'établir des indicateurs numériques de base, les évaluations des PFTE sont importantes pour deux autres raisons:
   – L'EB est indiquée pour saisir le changement / la migration du travail des enfants d'une pire forme à une autre, aussi connu sous l'appellation d'effet de déplacement; et
   – L'EB peut aussi saisir l'engagement simultané par un enfant travaillant dans plus d'un secteur à la fois. Le questionnaire peut par exemple inclure les questions qui demandent aux enfants les autres travaux dans lesquels ils sont impliqués, en plus de leur activité économique principale.

Etant donné que l'EB facilite le suivi et l'évaluation (S&E) des objectifs dans le cycle du projet, nous devons aborder brièvement le concept d'enquêtes complémentaires au temps t_n. Voir la section 14.7 pour un examen de la relation entre les EB et le S&E.

17.2.2 ▮ L'EB pour une connaissance empirique spécifique à un secteur

Si la portée de recherche inclut la génération d'un domaine de connaissance spécifique à un secteur, on n'a pas besoin de limiter l'exercice de collecte d'informations aux objectifs immédiats du projet / programme. Au lieu de cela, la collecte de données peut inclure des indicateurs de politique appropriés qui peuvent refléter:

- la législation nationale;
- la dynamique urbaine-rurale du marché du travail;
- le travail des adultes et la dynamique du chômage; et
- les autres comportements socio-économiques et des mécanismes du marché sur le statut du secteur en question, à un point dans le temps qui peut être considéré comme le temps t_0.

Un secteur fonctionne d'habitude dans un contexte de politique et l'objectif est de comprendre la façon dont les mécanismes du secteur pourraient répondre à un changement de certains paramètres de politique. Dans le secteur d'enquête, l'évaluation de l'incidence de la population cible, avant et après le changement de politique, peut être entreprise aux niveaux communautaire, régional ou national, selon la portée de la recherche. L'annexe I traite du concept d'EB dans le contexte du cycle de projet et au-delà du cycle.

17.2.3 ▮ Définitions: ménage et établissement / lieu de travail

Dans la plupart des ETE, les sites d'enquête sont les endroits où les garçons et les filles vivent ou travaillent. Ces sites peuvent être classifiés de façon générale comme des ménages ou des établissements/lieux de travail.

- Pour les objectifs de l'enquête, un membre du ménage est typiquement défini comme remplissant trois critères:
  - a vécu dans la même cour / concession pendant une période indiquée (d'habitude 3 à 6 mois de l'année passée);
  - a partagé le repas d'une source commune pendant qu'il y était; et
  - a partagé ou a contribué à la formation de ressources communes[2].
- Un établissement est défini comme «le magasin, la boutique, le bureau ou tout autre emplacement unique où une combinaison de ressources et d'activités est conduite par un propriétaire dans l'exécution d'une affaire. L'établissement inclut des unités auxiliaires associées, par exemple des entrepôts subsidiaires, des garages et des bureaux dans sa proximité»[3].

Cependant, cette définition est trop restrictive pour les ETE parce que les types de lieux de travail appropriés sont aussi variés que les types de PFTE. Ils peuvent inclure des lieux de travail formels comme des usines aussi bien que des magasins informels ou des locaux fixes. Ils s'étendent de la rue au ménage, au bordel, aux bateaux de pêche et beaucoup plus.

Les sites d'enquête s'étendent des sites des ménages aux sites des emplacements, puis aux sites des lieux de travail, selon l'endroit de l'activité. Pour des objectifs analytiques, on utilisera le terme «lieu de travail», plutôt que «établissement», pour se référer aux enquêtes qui ne sont pas basées sur le ménage.

Il est important de disposer de définitions claires et formulées selon les normes internationales ou nationales. Les blessures de travail, par exemple, ne sont pas définies de la même façon que les maux et la maladie. La différence est qu'une blessure de travail est à court terme tandis qu'une maladie peut être à long terme. Pour les définitions de termes généralement appliqués dans les ETE, consultez l'Annexe II de ce manuel.

17.3 ■ Cadre méthodologique

La collecte de données sur les enfants engagés dans les PFTE applique une combinaison d'enquêtes par échantillonnage probabilistes et des approches participatives. L'une des fonctions principales d'une EB est l'estimation de l'incidence et la distribution du travail des enfants. Nous avons ci-dessous l'ensemble des techniques qualitatives et quantitatives de collecte de données qui a été mis en œuvre avec succès.

17.3.1 ▮ Techniques qualitatives

Les évaluations rapides

L'approche qualitative se réfère généralement à l'évaluation rapide (ER) détaillée dans le Chapitre 13 de ce manuel. Les ER fournissent l'image d'une population cible dans un certain secteur et une zone géographique donnée.

---

2 La définition d'une famille est différente de celle d'un ménage.

3 Conformément aux recommandations internationales sur les statistiques du commerce de distribution et des services (New York, Nations unies, 1975), p.13.

Ces informations descriptives et contextuelles peuvent provenir:

- Des sources d'informations secondaires telles que les recensements de la population, les enquêtes nationales auprès des ménages et toute autre recherche précédente sur un secteur spécifique; ou
- Des efforts de collecte de données primaires comme les groupes de discussions, les interviews d'informateurs clefs et l'observation directe.

Les techniques réelles utilisées dans les ER diffèrent selon le sujet d'enquête, mais elles sont toutes basées sur les mêmes principes fondamentaux:

- elles sont participatives;
- elles appliquent une perspective de systèmes; et
- elles emploient une triangulation de la collecte de données.

Les approches participatives

Il y a trois exemples principaux de recherche participative qui sont:

- les groupes de discussions (GD);
- les interviews d'informateurs clefs; et
- l'observation directe.

Les GD. Les GD sont de petits groupes de personnes (par exemple, 5 à 6 individus) conduisant des discussions approfondies sur un sujet donné. Il y a un mécanisme d'autocorrection dans le groupe. Les membres du groupe contredisent immédiatement tout individu qui propose une image manifestement biaisée. Cela peut réduire au minimum les erreurs de non-échantillonnage pour l'enquête probabiliste.

Les interviews d'informateur clef. Les interviews d'informateur clef, par ailleurs, fournissent des informations précieuses, dans l'économie / le secteur enquêté, à la fois au sujet de la dynamique urbain-rural du marché du travail et de la dynamique du travail des adultes contre celle du travail des enfants. Des informateurs clefs incluent le personnel des municipalités, le personnel des ONG/CBO, des représentants gouvernementaux concernés, des enseignants, des membres de syndicat, des associations d'employeurs, des praticiens de la santé, des leaders de communauté, la police et des assistants sociaux.

L'observation directe. On utilise cette approche pour identifier des caractéristiques et des interactions dans le lieu de travail. Elle est d'habitude basée sur un guide d'observation qui souligne les relations de travail, la sécurité professionnelle et les indicateurs de santé, et les attitudes appropriées parmi les enfants travailleurs et les employeurs. «La triangulation de la collecte de données» se réfère à la combinaison d'observations d'individus avec des formations différentes ou l'utilisation de méthodes de recherche différentes pour fournir des recoupements, dans l'un ou l'autre cas en améliorant la qualité des informations collectées.

Ces outils qualitatifs peuvent être utilisés de façon combinée pour corroborer les informations obtenues au moyen des enquêtes quantitatives. Ainsi, les ER utilisées pour la clarification des informations contextuelles, particulièrement dans des secteurs où les informations disponibles sont limitées.

La limite de l'approche qualitative

Comme noté dans le Chapitre 3, l'approche qualitative a une limite principale. Les déclarations faites sur la base de ces observations doivent être limitées à l'échantillon lui-même. Dans la mesure où ces résultats ne sont pas représentatifs de la population, ils sont difficiles à comparer à travers des emplacements géographiques ou des programmes nationaux.

ChildLabourStatistics_FR.indd 426 9.11.2005 9:41:23

17.3.2 ▮ Les techniques quantitatives

Les techniques quantitatives concernent les enquêtes par échantillonnage probabilistes où les unités d'interview sont sélectionnées selon une probabilité non-nulle connue.

Les avantages de l'approche d'enquête par sondage

L'avantage de l'utilisation de l'approche d'enquête par sondage est quadruple:

- les indicateurs sont mesurables, et donc objectifs;
- les indicateurs sont vérifiables;
- les indicateurs permettent la comparaison dans le temps et dans l'espace; et
- les résultats sont reproductibles – en effet, l'un des bénéfices principaux à utiliser une enquête représentative par échantillonnage probabiliste est la capacité à estimer, en faisant des inférences statistiques sur une plus grande population, le nombre d'enfants dans les PFTE au niveau régional ou national.

Les limites

Les techniques de collecte de données quantitatives produisent des informations qui sont aisément mesurables et les résultats sont habituellement représentatifs de la population totale. Les données numériques peuvent être utilisées comme un moyen de vérification, mais elles ne fournissent pas une description du contexte politique ou la réalité sociale dans laquelle un secteur fonctionne. Les approches qualitatives de collecte de données complètent ainsi les approches quantitatives, en enrichissant l'image avec des informations contextuelles.

La mesure des indicateurs multidimensionnels

Selon la portée d'un projet, une EB peut être conçue pour mesurer des indicateurs multidimensionnels. Que ces indicateurs soient mesurés au niveau du ménage, de l'établissement/lieu de travail, de la communauté ou du district ou non, cette action est d'habitude sous-tendue par deux facteurs principaux:

- la portée de l'EB – si le but est la conception de projet et la formulation d'interventions – ou la production d'une connaissance empirique pour influencer le processus de décision politique; et
- les considérations budgétaires et autres considérations pratiques.

17.4 ■ De la conceptualisation à la mise en œuvre

Une EB est mise en œuvre selon des étapes semblables à celles décrites dans les Chapitres 4 à 9, ci-dessus.

Considérations spéciales

On doit néanmoins tenir compte de certains facteurs spéciaux, étant donné que les EB sont généralement des enquêtes qui ne sont pas basées sur le ménage et la population cible est d'habitude «invisible». Les enfants dans ces groupes cibles sont souvent mobiles ou dans des situations cachées au public. Cela signifie qu'il y a beaucoup d'inconnues en termes de comment le secteur en question fonctionne et qui en sont les acteurs principaux. En pratique, les managers/chercheurs de programme manquent souvent d'informations préliminaires sur un secteur particulier; ce qui conduit à une incertitude sur ce qu'ils devraient mesurer, où ils devraient le mesurer et comment accomplir cela de façon optimale.

Les enfants engagés dans les PFTE n'étant pas facilement accessibles, les évaluations des PFTE sont particulièrement difficiles. Les huit étapes suivantes peuvent permettre d'établir plus clairement ce qui est mesuré, où il est mesuré et comment il devrait être mesuré, facilitant ainsi la collecte efficace de données.

Etape 1: Générer les informations initiales du secteur

Premièrement, nous devons clarifier le fonctionnement d'un secteur ou un type particulier des PFTE, en fournissant une base pour traiter le problème avec succès. Cela devrait permettre à l'équipe de projet:

- d'affiner les définitions et
- d'établir plus précisément ce qui doit être quantifié

Les sources d'informations préliminaires. Les sources primaires ou secondaires peuvent fournir les informations initiales nécessaires pour clarifier les mécanismes du secteur ou du système enquêté.

Les sources primaires comme les ER et l'enquête rapide des caractéristiques spécifiques d'un secteur doivent identifier les paramètres minima:

- comment le secteur fonctionne dans un espace donné;
- le nombre d'enfants engagés dans ce secteur;
- l'intensité et la distribution du travail des enfants dans ce secteur;
- la nature et l'emplacement de leur travail;
- les détails des processus de production;
- l'étendue des travaux dangereux; et
- la distribution du nombre des lieux de travail.

Ces exercices sont souvent rapides dans leur nature, selon

- la taille du pays,
- la prévalence du secteur, et
- les ressources humaines disponibles pour la mobilisation.

Dans un pays comme le Bangladesh et dans des secteurs comme celui des enfants travaillant dans les rues ou des enfants engagés dans l'industrie automobile, un décompte rapide peut être accompli en un minimum de trois semaines, si l'organisation statistique nationale est impliquée.

Les sources secondaires telles que des revues de la littérature, la recherche précédente et les publications du gouvernement fournissent des informations contextuelles et augmentent la compréhension de la situation enquêtée.

Ce type d'informations spécifiques de secteur peut révéler les acteurs principaux dans l'univers du travail des enfants (par exemple, les parents, les employeurs et les enseignants) et les paramètres en termes de l'incidence, la distribution et la concentration du groupe cible. Une telle compréhension améliorée du secteur et de ses principaux acteurs réduit considérablement les inconnus concernant ce qu'il faut mesurer, où le faire et comment s'y prendre.

Cette étape cruciale fournit les paramètres nécessaires pour faciliter les étapes ultérieures comme la conception de la base d'échantillonnage.

ChildLabourStatistics_FR.indd 428 9.11.2005 9:41:25

Etape 2: Donner la priorité aux secteurs où les enquêtes sont nécessaires

Choix externe

Le choix des secteurs à enquêter peut être externe, lorsque le Gouvernement et/ou d'autres parties prenantes déterminent les zones prioritaires d'intervention en utilisant des critères comme la disponibilité des ressources et le caractère intolérable relatif d'une PFTE donnée.

Choix interne

A cause des contraintes habituelles de temps et de ressources, les managers/chercheurs de programmes donnent la priorité aux secteurs pour les programmes d'action et de recherche. Les secteurs devraient être classés, de l'énorme liste des PFTE à laquelle on doit accorder une attention, sur la base de critères techniques fiables. Les informations collectées à l'étape 1 (c'est-à-dire l'intensité et la distribution du travail des enfants) devrait rendre possible le classement des secteurs principalement sur la base de deux critères techniques:

- le degré de danger; et
- le nombre /l'intensité du travail des enfants dans un secteur particulier.

Inconvénient de la priorité initiale

Le fait de donner la priorité à quelques secteurs pour une action immédiate conduit, cependant, nécessairement à l'exclusion, sur l'instant, d'autres secteurs ayant aussi besoin d'une attention urgente. Ce compromis peut encourager des enfants à migrer d'une pire forme de travail à une autre.

Dans de nombreux cas, cependant, les étapes ultérieures de programme peuvent aborder ces secteurs initialement exclus.

Etape 3: Déterminer la ou les unité(s) principale(s) d'observation dans le secteur

Dans toute enquête sur les PFTE, l'unité principale d'observation est l'enfant. Des données crédibles et des résultats solides nécessitent des interviews d'enfants, puisque ces enfants ont la meilleure connaissance, par exemple, de leurs conditions de travail, les circonstances qui les ont forcés à être impliqués dans une PFTE et les risques de santé au travail.

Il y a un ensemble significatif d'acteurs dans l'univers du travail de l'enfant (par exemple les parents, l'employeur, l'exploitant, le client, les intermédiaires et les souteneurs). Au minimum, une EB d'un secteur particulier doit interviewer trois types de personnes:

- les enfants,
- leurs parents et
- leurs employeurs.

Comment avons-nous accès à ces enquêtés et comment sont-ils échantillonnés comme des unités d'observation? Cette question constitue le fondement des discussions ultérieures de l'univers et de la méthodologie d'échantillonnage.

Etape 4: Déterminer l'univers d'échantillonnage

L'unité d'observation principale étant l'enfant, c'est ce dernier qui détermine l'univers d'échantillonnage. Mais il peut y avoir d'autres acteurs, tels que les parents, les employeurs, les enseignants, les intermédiaires ou les clients, qui font également partie de l'univers de l'enfant.

L'univers de l'enfant travailleur

Cet «univers» se réfère à l'emplacement où ces acteurs peuvent être situés/identifiés et mesurés. Ce que cet univers représente n'est pas toujours évident. Dans des secteurs comme le trafic, où nous avons un flux complexe, ce qui est à mesurer et le lieu de mesure sont moins apparents. Le concept «d'univers» pour ce groupe cible est ambigu, puisque les possibilités pour son emplacement va de la destination à l'origine, ou tout point du milieu. En effet, «le lieu de travail» peut être un composé de sites, selon la nature et la réalité du secteur en question des pires formes de travail des enfants.

Constitution de l'univers type

Les conditions préalables principales pour constituer l'univers d'échantillonnage incluent:

- l'enfant peut être identifié principalement par le lieu de travail. Cela peut être
  - **le ménage** (par exemple l'industrie du bidi en Inde);
  - **un établissement formel** (par exemple des usines de tapis au Népal);
  - **la rue**, si le groupe cible est composé des enfants de la rue;
  - **des bordels**, où l'enfant est une victime de l'exploitation sexuelle commerciale; ou
  - **une combinaison** de chacun des points ci-dessus.
- On peut situer/identifier les parents dans le ménage à moins qu'ils ne travaillent aussi dans le même lieu de travail que leur enfant.
- les employeurs peuvent être situés sur le lieu de travail.

Pour résumer, l'univers d'échantillonnage est centré sur l'enfant: l'enfant est l'enquêté majeur et l'unité principale d'observation. Cela signifie qu'il ne peut y avoir aucune base d'échantillonnage pour les parents et les employeurs. Ainsi, les parents et les employeurs sont interviewés seulement s'ils peuvent être retrouvés et s'ils sont géographiquement accessibles. Les implications sont discutées plus en détail à l'étape 7, ci-dessous.

Etape 5: Déterminer le niveau d'analyse

Une fois que l'unité principale d'observation a été déterminée, l'analyse se déplace au domaine où cette unité d'observation est enregistrée/échantillonnée.

On peut limiter l'analyse à l'espace/localité/communauté géographique ou elle s'applique à un niveau d'agrégation plus élevé, par exemple le niveau régional ou national. Ces décisions sont sous-tendues par des considérations budgétaires et autres. Sans tenir compte du niveau d'analyse, l'enfant reste l'unité principale d'observation.

ChildLabourStatistics_FR.indd 430 9.11.2005 9:41:26

Etape 6: Déterminer la méthodologie d'échantillonnage

La conception d'une méthodologie d'échantillonnage devient plus maniable une fois qu'on a établi les paramètres de l'univers d'échantillonnage.

Atteindre les enfants dans leurs univers respectifs

Une fois qu'on a déterminé l'univers d'échantillonnage de l'enfant enquêté, c'est-à-dire les détails du lieu de travail de travail de l'enfant, la destination, l'origine ou tout point intermédiaire dans l'exemple du trafic, la méthodologie d'échantillonnage prescrit comment atteindre l'enfant dans l'univers de ce secteur spécifique.

La difficulté de la généralisation des résultats

Les composantes de la méthodologie d'échantillonnage doivent donc inclure la portée géographique/de stratification de l'enquête, la base d'échantillonnage, la taille de l'échantillon pour les enfants enquêtés et la distribution de l'échantillon entre les sites d'échantillonnage. En effet, concevoir une base d'échantillonnage en termes de distribution de l'échantillon entre les sites dépend de ce qui a été déterminé de façon empirique relativement à l'intensité et à la distribution des enfants et de leurs lieux de travail. La difficulté ici consiste en ce qu'il faut concevoir une base d'échantillonnage qui permette, pour un groupe cible donné, des inférences statistiques d'un échantillon représentatif à une population de niveau national.

Les limites du plan d'échantillonnage de l'EB

A la différence des enquêtes auprès des ménages, cependant, le développement d'un plan d'échantillonnage d'EB pour une PFTE spécifique peut à peine être standardisé pour *toutes* les pires formes de travail des enfants. C'est principalement parce que la population d'enfants estimée est d'habitude cachée, invisible, et/ou mobile. Souvent, ce sont des enfants qui ne vont pas à l'école et ils sont activement engagés dans une PFTE qui n'est pas saisie par des enquêtes traditionnelles. Dans la conduite d'une enquête sur un groupe cible des PFTE, donc, nous n'avons pas un accès libre aux unités administratives facilement disponibles – et, par conséquent, les bases d'échantillonnage appropriées – utilisées par les bureaux nationaux de statistique dans l'exécution des enquêtes nationales de main-d'œuvre ou des enquêtes de revenus et de dépenses.

Exigence spéciale de l'EB

Pour cette raison, conduire une enquête sur les PFTE est spécial en ce que, *si les conditions/ réalités de ce secteur le permettent*, on doit concevoir une base d'échantillonnage spécifique aux caractéristiques de ce groupe cible. «Si les conditions le permettent» renvoie à la possibilité d'une enquête par échantillonnage probabiliste où nous avons une connaissance totale de la nature, de l'incidence, de l'intensité et de la distribution du lieu de travail de l'enfant travailleur, ce qui rend ainsi un listing possible.

Détermination de la méthode d'échantillonnage

La nature et l'identification du lieu de travail, cependant, seront fonction du type de PFTE visé et cela, par ricochet, déterminera la méthodologie d'échantillonnage. Par exemple, la nature du lieu de travail (alternativement, le site d'échantillonnage pour interviewer l'enfant) peut s'étendre du ménage à la rue, à l'établissement informel/formel, aux rues, aux dépotoirs, aux bateaux de pêche extraterritoriales et autres lieux qui restent non découverts ou au-delà de l'imagination de ce point.

ChildLabourStatistics_FR.indd 431 9.11.2005 9:41:27

Donc, lorsque l'activité est domestique, une enquête auprès des ménages peut être considérée. Si l'activité est basée sur le lieu de travail (formelle ou informelle), une enquête de lieu de travail peut être considérée. Dans ces circonstances, il est d'habitude possible de concevoir une enquête par échantillonnage probabiliste, puisqu'un listing de ménages/établissements peut être préparé. Ce listing indique l'incidence, la distribution et la concentration pour le groupe cible, ainsi que pour les unités d'échantillonnage dans un espace géographique. Selon la nature du groupe cible donc, on doit décider du choix des unités échantillonnage primaires (UEP) appropriées et le choix des autres modalités pour sélectionner l'échantillon dans les sites d'échantillonnage désignés. *La non-disponibilité d'informations nécessaires pour créer des bases d'échantillonnage*. Comme il a été montré ci-dessus, le site d'échantillonnage peut être basé sur le ménage ou non basé sur le ménage (autrement dit, basé sur l'emplacement et/ou basé sur l'établissement), selon l'emplacement du lieu de travail de l'enfant travailleur. Cependant, avec certains secteurs cachés, la réalité consiste en ce qu'il n'y a pas d'informations adéquates sur l'incidence et la distribution des lieux de travail où les pires formes intolérables sont exécutées quotidiennement.

Selon qu'ils soient organisés ou non, les établissements peuvent être enregistrés ou non enregistrés. La préparation d'un listing de lieux de travail enregistrés à travers des syndicats /associations est faisable. Cependant, avec des lieux de travail comme les bateaux de pêche extraterritoriales ou les bordels et avec d'autres situations où la préparation de listings complets est hors de question, certaines suppositions doivent être faites avant de procéder aux quantifications du groupe cible. Des secteurs particulièrement difficiles incluent le trafic, l'exploitation sexuelle commerciale d'enfants et des enfants engagés dans les conflits armés et le travail forcé.

L'échantillonnage boule de neige ou autres alternatives

Dans des secteurs où il est impossible de créer une base d'échantillonnage sans une connaissance plus détaillée des opérations dans un secteur, on peut employer des techniques non-probabilistes telles que l'*échantillonnage boule de neige* (voir la sous-section 15.4.5.). Cela implique le choix délibéré des participants, des cadres, des événements ou des documents qui fournissent les informations nécessaires pour lister les questions de recherche.

Caractère inapplicable des bases d'échantillonnage entre des groupes cibles différents

A la lumière de ce qui vient d'être dit, nous pouvons voir que la base d'échantillonnage pour un groupe cible est généralement inapplicable à d'autres groupes, et qu'il y a peu d'application pour les modes conventionnels et fiables de collecte de données. La base d'échantillonnage sera différente, par exemple, pour des enfants porteurs (basée sur l'emplacement) que pour des enfants chiffonniers (basée sur l'emplacement) celle des enfants domestiques (basée sur le ménage), des enfants travaillant dans l'industrie automobile (basée sur l'établissement), des enfants travaillant dans les rues (basée sur l'emplacement). Il en est ainsi parce que les enquêtes de groupes cibles comme les enfants porteurs, les enfants chiffonniers et les enfants travaillant dans les rues sont typiquement basées sur l'emplacement. Une enquête d'enfants travaillant dans le secteur automobile est entreprise auprès des établissements, tandis qu'une enquête sur les enfants domestiques se réalise typiquement auprès des ménages. Ainsi, il y aura autant de bases d'échantillonnage qu'il y a de groupes cibles.

Les six exemples du Bangladesh, de la République Dominicaine, de l'Equateur, du Salvador et du Népal fournis ci-dessous illustrent cela.

ChildLabourStatistics_FR.indd 432 9.11.2005 9:41:28

Exemple 1

Enquête de base auprès des établissements

Enfants travailleurs dans le secteur de l'automobile au Bangladesh

Les enquêtés étaient des enfants travailleurs âgés de 5 à 17 ans dans le secteur de l'automobile.

Le Bureau de Statistique du Bangladesh a entrepris une énumération complète au niveau national des ateliers automobiles et du nombre d'enfants travailleurs dans ce secteur. Basée sur les informations collectées sur l'incidence, la distribution et la concentration des ateliers automobiles et des enfants travailleurs à travers le Bangladesh, la stratégie d'échantillonnage suivante a été adoptée:

- L'univers d'échantillonnage a été divisé suivant trois strates qui s'excluent mutuellement:
  - Strate Urbaine I (6 cités métropolitaines / divisionnaires);
  - Strate Urbaine II (58 district/ville/cités; chefs-lieux/ district de Pourashavas); et
  - Strate Rurale III (tous les secteurs sauf ceux inclus dans la Strate I et la Strate II).
- L'enquête a appliqué une procédure d'échantillonnage en deux étapes:
  - La première étape d'échantillonnage a choisi l'upazilla/thana [4] comme l'unité d'échantillonnage primaire (UEP) par échantillonnage aléatoire simple.
  - La deuxième étape a conduit à un échantillonnage proportionnel des ateliers automobiles dans l'UEP – c'est-à-dire dans le domaine d'un upazilla/thana.

  Dans la dernière étape d'échantillonnage, dans chaque site d'échantillonnage (c'est-à-dire dans un établissement/atelier automobile), un échantillonnage aléatoire systématique a été appliqué à chaque site pour déterminer le nombre d'enfants travailleurs par établissement.

  La taille de l'échantillon a été estimée dans 350 établissements automobiles avec 95 pour cent de niveau de confiance.
- Pour exprimer effectivement l'importance du nombre total d'enfants travailleurs et la taille variable des ateliers automobiles, il a été décidé que le nombre d'enfants interviewés ne devrait pas être égal à la population entière d'enfants travailleurs dans un atelier d'auto particulier. Ainsi, selon l'inventaire d'enfants travailleurs trouvés dans un atelier auto (puisque cette information n'était pas disponible a priori), le principe de base suivant a été avancé: au moins un enfant par établissement devait être choisi de façon aléatoire et interviewé, et le quota d'échantillonnage par établissement ne pouvait pas excéder 3 enfants travailleurs.

Exemple 2

EB auprès des emplacements

Les enfants porteurs de longue distance au Népal

L'univers d'échantillonnage pour ce groupe cible était les 35 itinéraires primaires de portage de longue distance au Népal, qui va du Terai aux zones du Hill. Ces itinéraires de longue distance couvrent toutes les 5 zones de développement du Népal, c'est-à-dire les zones orientales, occidentales, centrales, du Midwest et occidentales lointaines.

La base d'échantillonnage était les grappes, où chaque grappe a été repérée par rapport à un itinéraire de portage de longue distance. Le concept «de flux» a été présenté. Il indique le nombre d'enfants porteurs passant par un centre du marché sur chaque itinéraire par jour. Le flux pourrait être «ascendant» (du sud au nord) ou «descendant» (du nord au sud). Une ER avait déjà estimé le flux à une moyenne de 10 à 12 enfants par jour. La stratégie d'échantillonnage pour le portage de longue distance, supposant une taille d'échantillon de 400 pour ce groupe cible, a été alors formulée de cette façon:

[4] Des unités administratives civiques locales, telles que les districts/circonscriptions électorales.

Le nombre d'enfants porteurs enquêtés = 1/t* (400/nombre d'itinéraires) * le nombre de jours pendant lesquels les enquêteurs ont été positionnés, où 1/t (qui est la fraction d'échantillonnage) est une fonction de *a)* flux, *b)* la direction des porteurs (ascendante ou descendante) et *c)* le nombre de jours pendant lesquels les enquêteurs ont été positionnés.

Notons que la fraction d'échantillonnage 1/t sera une fraction plus élevée pour des porteurs qui montent. Bien que l'on sache qu'approximativement 35 itinéraires de longue distance constituent l'univers d'échantillonnage, le nombre final d'itinéraires de portage sera conditionné eu égard à la situation de sécurité au Népal.

Exemple 3
EB auprès des emplacements
Les enfants chiffonniers au Népal

L'univers d'échantillonnage était les zones urbaines du Népal, une ER précédente (2000) sur des enfants chiffonniers ayant révélé que le ramassage de chiffons est principalement un phénomène urbain.

La base d'échantillonnage de base a été organisée selon trois strates – métropolitaine, sub-métropolitaine et les municipalités – sur la base du recensement de la population de 2001. Ainsi, pour le but d'échantillonnage

- La Strate 1 comprenait les zones métropolitaines de Katmandu, avec une population de plus de 500 000 habitants;
- La Strate 2 a inclus les zones sub-métropolitaines comme Pokhara, Birâtnagar, Lalitpur et Birgunj, avec des populations comprises entre 100 000 et 500 000 habitants; et
- La Strate 3 comprenait 10 municipalités avec des populations s'étendant entre 50 000 et 100 000 habitants.

On a pris le soin de représenter toutes les cinq régions de développement, aussi bien l'écologie de Hill que de Teraï, ceci étant particulièrement approprié au Népal.

Dans les trois strates, les sites clefs types comprenaient les décharges, les broyeurs d'ordures et déchetteries, les dépôts de ferrailleur, les terminaux d'autobus, les bidonvilles et les zones touristiques, les taudis, les temples et les rives, les rues, les centres d'habitation et/ou les maisons de chiffonniers. Selon l'inventaire de ces sites par municipalité, la distribution d'échantillonnage a été faite proportionnellement.

Sur chaque site de prélèvement d'échantillons, une de deux procédures d'échantillonnage (un recensement ou un échantillonnage systématique aléatoire) a été adoptée par site. Etant donné qu'il était impossible de connaître a priori le nombre des points d'échantillon qu'on trouverait sur chaque site, la stratégie d'échantillonnage dépendait de ce qui a été découvert sur le site – par exemple, dans la municipalité 5, de la Strate 3, où il n'y avait qu'une seule rue où les déchets pouvaient être collectés, le quota d'échantillonnage a indiqué d'interviewer 15 enfants chiffonniers.

Vu qu'il n'y avait aucun moyen de connaître à l'avance les valeurs que l'on rencontrerait sur ce site, on a supposé qu'un des scénarii suivants conviendrait:

- S'il y a moins de 15 enfants, tous les enfants chiffonniers devraient être interviewés.
- S'il y a plus de 15 enfants, disons 20 chiffonniers, on peut utiliser un échantillonnage systématique aléatoire de la façon suivante. On fera un inventaire (ou un listing) de tous les chiffonniers sur le site et, sur cette base, on déterminera la fraction d'échantillonnage pour répondre au quota d'échantillon déterminé.

Ainsi, les décisions concernant la stratégie d'échantillonnage dépendaient de ce qui avait été observé empiriquement sur le terrain.

ChildLabourStatistics_FR.indd 434 9.11.2005 9:41:31

Exemple 4

EB auprès des ménages

La République dominicaine

En tant que PAD, cette EB avait pour but la quantification de l'incidence et la caractérisation de certaines des pires formes de travail des enfants à Samane, une province du nord-est de la République dominicaine, avec un accent particulier sur le travail dangereux des enfants dans l'agriculture.

La base d'échantillonnage a utilisé les ménages comme unités d'échantillonnage. La base d'échantillonnage du ménage a été tirée du dernier Recensement de la Population et les chiffres ont été ajustés selon le taux de croissance annuel annoncé pour 2002.

L'étude a employé un échantillonnage par grappes (unité: huit ménages) et, basées sur la probabilité proportionnelle à la taille d'échantillonnage, 50 grappes ont été sélectionnées de façon aléatoire. De plus, l'utilisation des *pondérations* a permis aux ménages ruraux d'être sur-représentés. Basée sur des données secondaires et des interviews préliminaires d'informateurs clefs, la fraction d'échantillonnage était de 1/50 et a abouti au choix de 400 ménages.

L'étude a utilisé l'échantillonnage par grappes (unité: huit ménages) et des *pondérations* (ménages ruraux sur-représentés).

Exemple 5

Procédure d'échantillonnage pour une EB sur le travail informel urbain
EB auprès des emplacements

La République dominicaine

Le but était de caractériser le secteur des enfants travailleurs informels urbains dans deux villes principales de la République dominicaine: Saint-Domingue et Santiago.

Dans chacune de ces villes, des sites d'échantillon ont été déterminés comme suit: marchés, décharges, ateliers et carrefours clefs. Basé sur un échantillonnage proportionnel, le nombre d'unités d'échantillon a été déterminé pour être de 600 enfants travailleurs.

Basé sur des informateurs clefs et des données secondaires quant à l'incidence de la population d'enfants et l'incidence du travail des enfants, une décision a été prise pour la conduite des deux-tiers du nombre total des enquêtes dans Saint-Domingue (N = 400) et un tiers à Santiago (N = 200).

Dans chaque site d'échantillonnage, soit un recensement soit un échantillonnage systématique aléatoire a été adopté selon le nombre réel de cas trouvés. Si le nombre d'unités était au-dessous du quota d'échantillon théorique, un recensement était conduit. Si le nombre était au-dessus du quota d'échantillon, une base d'échantillonnage était conçue et le nombre de cas en était tiré.

Exemple 6

Procédure d'échantillonnage et d'extrapolation pour l'EB sur l'exploitation sexuelle commerciale

Equateur

L'objectif était de quantifier et de caractériser l'ESC en Equateur. Basé sur des interviews d'informateurs clefs, on a trouvé que le ESC avait un plus grand impact dans les plus grandes villes. Ainsi, trois villes ont été choisies: Quito, Guayaquil et Machala. L'échantillonnage boule de neige a été utilisé pour conduire les enquêtes.

En termes de quantification de l'ESC au niveau national, la stratégie a consisté à utiliser les bureaux d'enregistrement disponibles des Centres de Maladies sexuellement transmissibles (CMST) qui sont responsables du contrôle prophylactique et du contrôle des prostitué(e)s (adultes et enfants sexuellement exploités). Basé sur le nombre de carnets

ChildLabourStatistics_FR.indd 435 9.11.2005 9:41:32

vendus au cours de l'année passée et l'utilisation de la date d'entrée au Centre, la proportion des travailleurs qui sont entrés dans l'activité avant l'âge de 18 ans a été identifié dans les trois villes. Ce résultat était extrapolé ultérieurement à la population totale de femmes enregistrées dans tous les CMST au niveau national.

De plus, le travail sur le terrain à Quito (la capitale) a visé le nombre de travailleurs «non enregistrés» et des enfants sexuellement exploités. Ce chiffre a été ajouté à celui des travailleurs enregistrés et la proportion de non enregistrés a été calculée pour le total. Ces résultats ont aussi été extrapolés au niveau national. On obtient donc un total de 5214 enfants et adolescents qui sont sexuellement exploités.

Nous citons ci-dessous deux exemples des exercices de ciblage du BIT/IPEC en Inde et aux Philippines, respectivement. Ces cas mettent en avant que la méthodologie utilisée pour identifier les bénéficiaires de projet et choisir les techniques / instruments de collecte de données dépend des objectifs de l'exercice de la collecte de données. De plus, la méthodologie utilisée dans l'identification des bénéficiaires du projet est différente de celle utilisée pour évaluer le travail des enfants dans une pire forme spécifique de travail des enfants.

a) EB en Inde

Objectif

A cibler

- 80 000 enfants et
- 10 000 parents

Comme l'IPEC projette des bénéficiaires dans

- 4 Etats, et
- des secteurs choisis en Inde.

Paramètres donnés

- 10 secteurs dangereux et
- 4 Etats et 20 districts choisis.

Les bénéficiaires de projet seront répartis comme suit, avec 80000 enfants visés présélectionnés sur la base des interventions adressées aux groupes suivants:

- 5 à 8 ans: 20 000 enfants intégrés dans l'éducation publique élémentaire;
- 9 à 13 ans: 40 000 enfants à inscrire dans des centres éducatifs transitoires; et
- 14 à 17 ans: 20 000 enfants à inscrire dans les cours de formation professionnelle.

La méthodologie utilisée pour identifier les bénéficiaires potentiels du projet

La méthodologie suit trois étapes de choix:

- localités ou villages dans le contexte indien;
- 80 000 enfants; et
- 10 000 parents.

Etape 1: Choix des localités/villages

(1.1) En Inde, les unités administratives sont désagrégées en district, blocs et villages/hameaux. En ce qui nous concerne, nous nous référerons au choix des villages comme des localités, en obtenant un listing complet de villages dans le district où il y a une incidence connue du TE dans les secteurs sélectionnés.

Les informations minimales qui doivent être collectées par les autorités du district au niveau de village comprennent:

- le nombre d'enfants travailleurs dans chaque zone par secteur dangereux;

ChildLabourStatistics_FR.indd 436 9.11.2005 9:41:33

- le nombre d'entreprises familiales;
- le nombre de ménages;
- le nombre et le type d'établissements/sites industriels;
- les données démographiques de la population entière de la zone (par sexe et par âge);
- le nombre de travailleurs (par âge et par sexe) engagés dans des gagne-pain supplémentaires; et
- la localisation des institutions/infrastructures au niveau du village/ district.

(1.2) Une fois que le listing complet par village et par secteur est obtenu, les villages du district sont classés pour déterminer le point de rupture en termes du nombre de villages à enquêter pour acquérir le nombre d'enfants visés. Les villages sont classés sur la base suivante:

- intensité du TE dans le secteur spécifique; et
- informations des ensembles de données externes (Recensement 1991, Recensement 2001 et les informations sur les enrôlements dans le district).

Ces ensembles de données externes fournissent les informations sur les localités qui seront retenues dans le choix des facteurs tel que l'existence d'infrastructures sanitaires et scolaires, et l'accès à d'autres services qui ont une composante du programme. Les ensembles de données externes fournissent aussi les informations sur les communautés les plus pauvres. En outre, toutes choses étant égales par ailleurs, on devrait s'attendre à ce que la distance géographique entre les villages joue aussi un rôle dans leur choix.

(1.3) Un sous-ensemble de villages par district et par secteur est choisi sur la base des deux critères mentionnés ci-dessus. Cette étape permet de limiter l'univers d'échantillonnage. La population dans ce sous-ensemble de villages est ainsi supposée être celle des bénéficiaires potentiels.

Etape 2: Choix de 80 000 enfants et de 10 000 parents

(2.1) Une fois que les localités ont été sélectionnées, on peut conduire deux sortes d'enquêtes:

- auprès des ménages ou
- auprès des lieux de travail.

On procédera à un recensement de tous les ménages et des lieux de travail dans la zone, puisque les membres du ménage et les travailleurs du lieu de travail peuvent être considérés comme des bénéficiaires potentiels en termes des enfants et de leurs parents.

(2.2) On peut mener une enquête auprès des ménages avec la construction d'un indicateur basé sur la consommation qui nous permet de distinguer des ménages éligibles des ménages non éligibles. On ciblera un sous-ensemble de 80 000 enfants plus 10 000 parents pour des interventions, sur la base des résultats du recensement.

b) Programmes d'EB assortis de délais aux Philippines

Objectifs

- identifier 44 500 enfants travailleurs et leurs cadets comme des bénéficiaires de projet par secteur et par province; et
- mesurer des indicateurs d'un niveau macro, méso et micro à travers la collecte de données de base, facilitant la formulation d'interventions de projet aussi bien que les activités de S&E de STE.

Paramètres

Le PAD sera conduit dans 6 secteurs – c'est-à-dire ETD, la pêche de haute mer, les plantations de canne à sucre, la pyrotechnie, l'extraction et l'exploitation de carrières, et la prostitution – et 8 provinces.

La méthodologie pour l'identification des bénéficiaires potentiels de projet:

1) affiner la définition des secteurs.

2) consulter les autorités de province et les autres parties prenantes pour identifier les villages avec la concentration la plus forte de TE par secteur, compiler une liste exhaustive des villages de haute incidence probable.

3) choisir un sous-ensemble de ces villages comme des zones cibles pour l'intervention, en appliquant trois critères:
   - espace à couvrir;
   - contraintes opérationnelles; et
   - obtention des évaluations de TE au niveau provincial pour chaque secteur;

4) choisir les institutions de recherche et composer les termes de référence;

5) exercer les instituts de recherches dans le pré-test de questionnaires, l'enquête et la traduction des questionnaires;

6) estimer l'incidence dans les villages choisis en conduisant une enquête / recensement complète des enfants travailleurs. Il faut prendre au minimum les noms des enfants, leurs adresses, leurs âges, leur sexe, les informations sur les enfants de mêmes parents, le statut scolaire et le statut d'occupation principale. Cela donnera la main-d'œuvre disponible par secteur à travers toutes les provinces. L'énumération complète des ménages, des établissements, des plantations et des emplacements par secteur dans les villages choisis est aussi nécessaire.

7) Le nombre de bénéficiaires par village/province devrait être un sous-ensemble de la main-d'œuvre disponible par village/province. Les nombres cibles étant donnés, le choix des bénéficiaires directs peut être fait proportionnellement:

   nombre d'enfants travailleurs choisis comme des bénéficiaires dans le secteur 1 province 1 = (l'évaluation de l'incidence du TE dans le secteur 1 province 1 * les nombres cibles donnés pour le TE dans le secteur 1)/total de TE dans la main-d'œuvre disponible du secteur 1

   nombre de leurs frères et sœurs choisis comme bénéficiaires dans le secteur 1 province 1 = (l'évaluation de l'incidence d'enfants de mêmes parents dans secteur 1 province 1 * nombre cible donné pour le TE dans le secteur 1) /l'offre de tous les enfants de mêmes parents dans le secteur 1.

8) On peut effectuer le choix réel de ces enfants travailleurs comme des bénéficiaires de façon aléatoire, en tenant compte de la distribution par sexe pour *tous* les secteurs et la répartition en fonction de l'âge spécifiquement à la canne à sucre et les enfants travailleurs domestiques (ETD) des secteurs. Un choix aléatoire est essentiel pour assurer la transparence et l'équité.

9) Commencer des interventions indirectes telles que les travaux de plaidoyer et le développement des capacités.

10) Une fois les enfants travailleurs et leurs frères et sœurs par village sont sélectionnés comme bénéficiaires, on administre les questionnaires enfants et les questionnaires parents. On ne doit pas mettre des interventions en œuvre dans des villages où le nombre de bénéficiaires par village est marginal. Il faut se garder de la mise en œuvre d'enquêtes communautaires, des enquêtes sur le marché du travail, des enquêtes auprès des écoles et la configuration institutionnelle avant la prise de décision. L'institut de recherches conduisant l'enquête devrait mettre en œuvre toutes les enquêtes simultanément et de façon parallèle dans chaque village.

11) Etablir une base de données des bénéficiaires du projet qui prenne en compte les profils de tous les enfants et leurs familles.

12) Commencer les interventions directes et le projet de contrôle des bénéficiaires.

Comme on peut le voir dans la matrice ci-dessous, les exercices de ciblage qui facilitent l'identification des bénéficiaires de projet et aident à la formulation d'une programmation efficace au niveau communautaire partagent des éléments communs.

Composantes d'enquête utilisées dans les exercices de ciblage en Inde et aux Philippines

Type d'enquête	Objectif(s)
Enquêtes institutionnelles	Pour dresser la carte des fournisseurs de services de ONG, de OING, d'agences gouvernementales, d'agences publiques ou privées avec des services de sécurité sociale ou d'autres services, la couverture, la disposition, l'utilisation de services, etc. Cet exercice de configuration aide l'IPEC à identifier de partenaires potentiels importants avec lesquels il peut collaborer dans ses interventions.
Enquêtes auprès des écoles	Les enquêtes de fourniture et de qualité de l'éducation à la fois au niveau du village et du district sont prévues. Ces mesures sont justifiées par la probabilité établie que la disponibilité d'études secondaires influence l'inscription dans l'éducation primaire. Ainsi, la couverture scolaire est exigée non seulement pour des programmes d'éducation primaire, mais aussi pour des programmes d'éducation de niveau secondaire et les niveaux d'études supérieures qui sont appropriés pour l'Etat.
Enquêtes sur le marché du travail	Evaluer le marché du travail dans et autour des zones cibles et identifier les compétences de base qui amènent les garçons et les filles à être embauchés. Examiner le potentiel pour des gagne-pain alternatifs, la disponibilité et l'accessibilité des instituts de formation professionnelle / compétences, etc. Evaluer le marché pour les biens et services avec le bon potentiel de ventes.
Enquêtes auprès des ménages	Conduire des interviews avec les enfants et (quand c'est nécessaire) avec les parents.
Enquêtes de sites / établissements	Interroger les enfants et les employeurs.
Enquêtes communautaires	Interviewer des informateurs clefs, deux ou trois individus, souvent des leaders de communauté ou des enseignants qui peuvent fournir des informations sur les infrastructures locales, l'accès aux services, la qualité des services, les priorités de la communauté, les retombées perçues de l'éducation par les membres de la communauté, les institutions communautaires, les sources de vulnérabilité, la disponibilité de mesures de sécurité, le profil de la communauté, les stratégies locales de gagne-pain, etc. Le questionnaire communautaire est conçu pour mesurer certaines contraintes auxquelles la communauté doit faire face pour que cette information puisse faciliter les besoins de programmation.

Etape 7: Détermination de la stratégie d'échantillonnage pour les employeurs et les parents

Comme on peut le voir dans les exemples ci-dessus, aucun modèle standard ne se propose de construire une base d'échantillonnage pour des enfants engagés dans une PFTE particulière, aucun processus de conception d'une base donnée non plus n'est simple.

Aucune base d'échantillonnage disponible pour les parents ou les employeurs

Dans la constitution d'un échantillon représentatif d'enfants dans un groupe cible, l'univers d'échantillonnage est fixé par l'enfant, le principal enquêté et l'unité d'observation majeure. Aucune base d'échantillonnage n'est possible pour les parents et les employeurs, qui sont interviewés seulement s'ils sont trouvés, géographiquement accessibles et désirant être interviewés. Ainsi, si les parents de l'enfant vivent dans un espace non couvert par l'enquête, il est improbable que les parents soient suivis et interviewés.

Conclusions limitées possibles de parents et d'employeurs échantillonnés

Cela conduit à la limite principale: la taille d'échantillon pour les parents et les employeurs est faible et les conclusions basées sur cet échantillon doivent être limitées uniquement à cet échantillon.

Le besoin d'interview du parent et de l'employeur demeure

Néanmoins, si nous devons construire une image aussi complète que possible, tous les efforts possibles sont faits pour interviewer les parents de l'enfant (à travers le ménage ou le lieu de travail) et les employeurs de l'enfant (à travers le lieu de travail).

Les recensements des parents et des employeurs

Vu que nous ne connaissons pas d'avance le nombre de parents et d'employeurs que nous allons probablement rencontrer, la décision consiste d'habitude à conduire un recensement des employeurs et des parents. Généralement, et en supposant une taille minimale d'échantillon de 400 pour les enfants, il est suffisant, si la taille d'échantillon pour chacun de ces deux sous-groupes de population est un minimum de 10 pour cent de la taille d'échantillon d'enfants. La pratique standard exige l'établissement d'un intervalle de confiance raisonnable, pour que des déclarations probabilistes, plutôt que des déclarations définitives, soient possibles sur la base des données d'échantillon sur un paramètre de population.

Etape 8: Le développement d'un questionnaire approprié

Une variété de questionnaires peut être utilisée dans une EB, et dans les modules multiples qu'ils contiennent habituellement, pour capturer les dimensions du travail des enfants. (L'annexe II de ce chapitre présente des questionnaires types.)

De nouveau, nous notons que la portée de l'enquête détermine:

- ce qui est mesuré, par exemple, le travail des enfants et ses pires formes, l'offre des écoles, la qualité de l'éducation, l'accès aux services; et
- à quel niveau il est mesuré – local, provincial, régional ou national.

Les types de questionnaire

Les questionnaires ménages ciblent typiquement les chefs de ménage / parents des enfants. Ils sont conçus pour collecter les informations sur les caractéristiques socio-économiques et démographiques du ménage des enfants travailleurs, comprenant, pour chaque membre du ménage:

- le niveau d'études;
- le statut de migration;
- les conditions de logement;
- l'accès aux actifs;
- les services; et
- la profession principale.

Les modules couvrent aussi des sujets tels que:

- la perception des parents des conditions de travail de l'enfant;
- leur évaluation du coût d'opportunité de laisser l'enfant travailler;
- l'accès du ménage aux actifs et aux services (indicateur de bien-être); et
- les aspirations de parents concernant l'accomplissement éducatif des enfants.

Les questionnaires enfants ciblent les enfants travailleurs eux-mêmes. Ils visent à mesurer, du point de vue des enfants:

- le contexte démographique et socio-économique de leurs familles;
- leur statut éducatif et de santé;
- leurs conditions de travail courantes;
- les risques des travaux;
- l'histoire du travail passé;
- les modèles de migration; et
- les aspirations dans la vie.

Les questionnaires employeurs ciblent les employeurs. Ils essayent de mieux faire comprendre et même de mesurer des questions telles que:

- les perspectives des employeurs quant à l'économie du travail des enfants (contre le travail des adultes) dans les secteurs spécifiques; et
- les niveaux de conscience parmi les employeurs concernant l'emploi des enfants mineurs dans les activités économiques dangereuses.

Les questionnaires scolaires impliquent typiquement la mesure de l'offre et de la qualité des écoles primaires/secondaires dans une zone/une communauté. Ils essayent d'accomplir cela à travers des indicateurs tels que:

- le nombre d'enseignants formés à l'école;
- le nombre de classes enseignées par jour;
- la taille moyenne de la classe;
- le ratio enseignant-élèves;
- le nombre du personnel enseignant contre le nombre du personnel non enseignant par école; et
- les offres de provisions scolaires.

De plus, on peut mesurer la performance scolaire des enfants travailleurs en posant des questions diverses à l'enseignant sur l'enfant travailleur. Les principaux indicateurs de performance considérés sont:

- les classes;
- les taux d'abandon; et
- le niveau de fatigue/concentration.

Les questionnaires institutionnels sont utilisés pour identifier d'autres organisations (privés, publics, ONG) actives dans un secteur particulier, un district ou un programme. Cet exercice de configuration est utile, puisqu'il peut:

- révéler la duplication des services ciblant les enfants ou les écarts où les services / programmes ne sont pas abordés; et
- identifier les organisations locales en ayant conscience des questions et évaluer leur capacité de mise en œuvre.

Les questionnaires de niveau communautaire peuvent être administrés aux informateurs clefs comme les leaders de communauté, les enseignants, les policiers et les fonctionnaires de santé. Ces personnes clefs sont en mesure de partager les informations sur l'économie et l'infrastructure locales, dont:

- l'accès aux services;
- la qualité des services;
- les priorités de la communauté;
- les retombées perçues de l'éducation par les membres de la communauté;
- les institutions communautaires;
- les sources de vulnérabilité;
- les problèmes économiques comme la guerre;
- la disponibilité des mesures de sécurité;
- le profil de la communauté; et
- les stratégies de gagne-pain de la communauté.

Les questionnaires communautaires doivent être conçus de sorte à:

- rendre mesurables les contraintes auxquelles la communauté fait face; et
- cette information facilite les besoins de programmation.

La matrice des pages 444-445 (tableau 17.1) est une bonne représentation des composantes diverses de l'EB et les indicateurs qu'elle mesure. On peut collecter ces informations à la fois à travers des sources de données primaires et secondaires.

Etape 9: Identification de l'agence d'exécution

Les BNS devraient être recrutés dans ces exercices de collecte de données chaque fois que cela est possible.

Le BNS devrait jouer un rôle actif dès le commencement du processus de recherche/enquête. Sa participation assurera:

- la propriété des données et des résultats de recherche;
- la qualité des données; et
- la possibilité de construction des capacités, étant donné leur large expérience dans la conduite d'enquêtes en général.

Les agences alternatives d'exécution

Cependant, dans beaucoup de circonstances, l'implication des BNS dans la mise en œuvre d'une EB n'est pas possible. On doit considérer des instituts de recherches alternatifs ayant la capacité technique pour mettre en œuvre les enquêtes.

Les partenaires externes aux différentes étapes de l'enquête

Les EB impliquent quelques partenaires externes (dont l'équipe/l'institut de recherche), qui sont encouragés à collaborer aux différentes étapes de l'étude. Les chercheurs et les parties prenantes locaux avec des réseaux locaux, par exemple, sont encouragés à servir de guide pour l'exploration des secteurs qui seraient autrement inaccessibles. On peut avoir:

- les ONG et organisations communautaires (OC);
- les Ministères tels que celui du Travail et de l'Emploi; de la direction des femmes et des enfants; de la protection sociale; la Police; et
- les directions de l'administration locale.
- Les ONG internationales, les organisations de travailleurs et d'employeurs qui travaillent dans le domaine du travail des enfants.

Les éléments constitutifs de l'OIT/IPEC

L'OIT/IPEC a traditionnellement inclus ses éléments constitutifs – c'est-à-dire les organisations/associations d'employeurs, les syndicats et les Gouvernements – dans son travail.

Il est recommandé que les représentants des employeurs et des travailleurs soient invités avant la collecte de données. Parmi les avantages, nous avons:

- les organisations de travailleurs et d'employeurs peuvent fournir l'accès aux usines autrement inaccessibles et aux populations d'enfants peu accessibles, facilitant ainsi la collecte de données dans des secteurs dont on sait peu de choses;
- les organisations de travailleurs et d'employeurs et le Gouvernement peuvent apporter la légitimité au processus de collecte de données;
- le précédent avantage encourage aussi le sens de la propriété constitutive des résultats et;
- il conduit à la reconnaissance du problème et appelle, donc, des solutions/interventions.

Les rôles du chef de projet

Bien que l'on sous-traite le travail d'enquête et la rédaction du rapport à un tiers, le rôle du chef de projet est critique dans la production d'un ensemble de données solide et crédible.

Au-delà de la mise au travail du personnel, le chef de projet devrait être très engagé au cours du processus d'enquête. En s'engageant activement dans toutes les opérations d'enquête, le chef de projet peut contribuer énormément à la qualité des résultats de recherche.

ChildLabourStatistics_FR.indd 443 9.11.2005 9:41:39

Tableau 17.1 Matrice des instruments d'enquête de base

Composantes de l'EB	Justification	Instruments de collecte de données[1]	Indicateurs de mesure	Personnes interrogées
Enquête pour identifier les partenaires /de fournisseurs de service: un exercice de configuration pour identifier des partenaires potentiels avec qui collaborer dans les interventions.	Cela aide à identifier la duplication de services ciblant les enfants et à révéler les écarts dans les services / programmes. Il peut aussi révéler quelles organisations dans l'espace ont conscience du problème et évalue leur capacité de mise en œuvre.	Questionnaire institutionnel adressé aux fournisseurs de services	• disponibilité de services • accès aux services • couverture des services • fourniture de services • utilisation des services • bénéficiaires des services	ONG, OING, agences gouvernementales, agences privées et publiques fournissant des services de sécurité sociale ou d'autres services d'assistance/ protection aux enfants.
Enquête communautaire: pour collecter des informations sur certaines contraintes et vulnérabilité (infrastructures et services) que la communauté rencontre	Cette information peut faciliter les besoins de programmation appropriés à la communauté et renforcer les liens/capacités existantes au niveau communautaire.	Questionnaire communautaire	Infrastructures locales, accès aux services, qualité des services, priorités communautaires, retombées perçues de l'éducation par les membres de la communauté, institutions locales, sources de vulnérabilité, disponibilité de mesures de sécurité, profile communautaire, stratégies de gagne-pain de la communauté;	Leaders communautaires, enseignants, forces de police, fonctionnaires de santé, etc.
Enquête auprès des écoles: pour accéder à la disponibilité et à la qualité des écoles primaires et secondaires	Il a été établi que la disponibilité d'études secondaires pouvait influencer l'inscription à l'école primaire.	Le questionnaire scolaire administré aux écoles/ ménages reposant soit sur la production, soit sur la consommation est considéré.	i) Les écoles: disponibilité et accès aux écoles ii) Qualité des écoles: nombre d'enseignants formés dans l'école, nombre de cours enseignés par jour, taille moyenne de la classe, le ratio enseignant-élèves, nombre de personnel enseignant par rapport au personnel non enseignant par école, nombre d'écoles iii) La performance scolaire des enfants travailleurs peut être mesurée en considérant les classes, les taux d'abandon, le niveau de fatigue/concentration des enfants.	Enseignants, principaux d'école, autorités scolaires, parents, enfants
Enquête sur le marché du travail: évaluer le marché du travail dans et autour des zones cibles pour identifier les stratégies alternatives de gagne-pain, identifier les compétences de base qui font embaucher les garçons et les filles; évaluer le marché des produits et services ayant un bon potentiel de vente.	Ces informations sont a priori utiles pour déterminer les industries en expansion et quelle est la dynamique de l'offre et de la demande de travail qualifié; dans l'évaluation du chômage/ sous-emploi tel que les projets d'intervention efficaces peuvent être formulées. Ces faits et ressources étatiques seront pris en compte avant la conception d'un questionnaire sur le marché du travail spécifique à un état/district et la conception d'interventions appropriées.	Questionnaire de marché du travail administré à travers les ménages /établissements	Nombres de • enfants travaillant dans chaque espace par secteur • entreprises familiales, • ménages • travailleurs (par âge et par sexe) engagés dans des gagne-pain alternatifs • et type d'industries sur des établissements/lieux de travail Données statistiques de la population totale (par sexe et par âge)	Autorités de district; Ministres; économistes du travail, organisations d'employeurs, membres du ménage et autres parties prenantes, celui qui a une idée des industries en expansion et de la dynamique du marché du travail

Composantes de l'EB	Justification	Instruments de collecte de données[1]	Indicateurs de mesure	Personnes interrogées
Enquêtes ménages: collecter des informations sur les caractéristiques socio-économiques et démographiques des ménages des enfants travailleurs	Mesurer les perceptions des parents d'enfants en ce qui concerne diverses questions	Questionnaire ménages	• le niveau d'études de tous les membres du ménage, • leur statut de migration, leurs conditions de logement; l'occupation principale; le statut d'emploi, les niveaux de revenu. En plus, les modules couvrent aussi des sujets comme la perception des parents des conditions de travail de l'enfant; leur évaluation du coût d'opportunité de laisser l'enfant travailler; l'accès du ménage aux actifs et aux services (indicateur de bien-être); et les aspirations des parents quant à l'accomplissement éducatif des enfants.	Parents ou chefs de ménages
	Des bases de données crédibles sur les conditions de travail des enfants ne sont possibles que si le point de vue des enfants est mesuré.	Questionnaire Enfants mesuré au niveau des ménages	Le contexte démographique et socio-économique des enfants et de leurs familles; leur origine, leur statut éducatif et de santé, leurs conditions de travail courantes, les dangers des travaux; le passé, les modèles de migration, et les aspirations.	Enfants
Enquête sur le lieu de travail /établissement: collecter des données sur les conditions de travail et les réalités des enfants	Rendre compte des réalités des enfants telles qu'ils les perçoivent	Questionnaire Enfants administré au niveau du lieu de travail / établissement	Le contexte démographique et socio-économique des enfants et de leurs familles; leur origine, leur statut éducatif et de santé, leurs conditions de travail courantes, les dangers des travaux; le passé, les modèles de migration, et les aspirations.	Enfants
	Comprendre la perspective de l'employeur	Questionnaire des employeurs	Economie des enfants par rapport au travail des adultes du point de vue des employeurs; mesurer les niveaux de conscience des employeurs concernant l'emploi d'enfants mineurs dans les activités économiques dangereuses.	Employeurs

[1] Principalement la collecte de données primaires, mais aussi des sources secondaires. Ces instruments sont appliqués à travers les techniques de collecte de données qualitatives/quantitatives (par exemple les ER, les GD, le recensement, et les enquêtes par sondage) reposant sur les objectifs de l'EB et sa portée sectorielle et géographique.

17.5 ■ Contrôle de la qualité

Certaines mesures recommandées:

- minimiser les erreurs dans la collecte de données d'EB; et
- améliorer la qualité des données primaires.

Les éléments pour la bonne conception d'un questionnaire décrits dans le Chapitre 5 s'appliquent également aux EB.

17.5.1 ▮ La conception du questionnaire

Minimiser l'erreur

Les particularités suivantes de la conception des questionnaires aident à minimiser les erreurs de l'enquêteur:

1) Tous les questionnaires, dans la mesure du possible, devraient employer des questions pré-codées. Les questions ouvertes devraient être évitées autant que possible et la collecte de données numériques devrait être soulignée.
2) Toutes les instructions aux enquêteurs devraient clairement expliquer les schémas de «saut au suivant» et inclure les suggestions pour des investigations efficaces. Cela réduit le recours des enquêteurs à leur propre jugement et aident à standardiser les réponses en diminuant les contraintes de temps pour les enquêteurs.
3) Des questions spécifiques au contexte constituent une clef à l'obtention de données crédibles. Les informations antérieures sur les détails d'un processus de production spécifique à un secteur doivent être obtenues et intégrées dans les questionnaires. Les réalités des conditions de travail diffèrent d'une PFTE à une autre. Une enquête crédible et la conception de questionnaire exigent, dans la mesure du possible, que les processus de production soient abordés dans chaque secteur et pays. Les processus de production dans le secteur de tapis diffèrent de ceux du secteur de production de la soie. Ceux-ci diffèrent à leur tour des réalités des enfants travailleurs dans les rues. On doit mettre en évidence ces différences comme des éléments intégraux des questionnaires.
4) On doit clairement présenter les définitions du ménage et du lieu de travail / établissement dans leurs questionnaires respectifs.
5) En conceptualisant des EB multiples pour des groupes cibles différents, il faut essayer, autant que possible, d'établir des questionnaires comparables l'un avec l'autre.

17.5.2 ▮ La conduite de EB multiples

Il arrive souvent de mettre en œuvre un certain nombre d'EB ciblant des groupes différents en même temps dans le même secteur géographique. Le but consiste, par exemple, à saisir le changement / migration du travail des enfants d'une forme à une autre («l'effet de déplacement») et capturer l'engagement simultané des enfants travailleurs dans plus d'une PFTE à la fois.

ChildLabourStatistics_FR.indd 446 9.11.2005 9:41:41

Trois principes utiles

En mettant en œuvre des EB multiples, cela aide à garder les principes suivants en mémoire pendant l'étape de l'organisation et de la planification:

- la simultanéité;
- la comparabilité des questionnaires; et
- la comparabilité des zones géographiques.

Des questionnaires suffisamment flexibles

Les questionnaires doivent être suffisamment flexibles, bien sûr, pour refléter les réalités locales et les caractéristiques spécifiques des secteurs.

17.5.3 ▮ Les critères de choix des instituts de recherche de qualité

Dans toute enquête, la qualité de l'institution de recherche (et ses enquêteurs) a un impact direct sur la qualité de la collecte de données primaires.

Qualités spéciales nécessaires dans les EB

Avec les PFTE, toutefois, une institution de recherche ne doit pas seulement gérer la complexité de la collecte de données dans des circonstances exceptionnellement défavorables, elle doit également être profondément attachée aux questions morales et émotionnelles qui surviennent lorsque l'on interroge des enfants plutôt que des adultes. La formation des enquêteurs doit prendre en compte la sensibilité et le respect envers les enfants.

Les enquêtes par nature sont techniquement rigoureuses, de longues durées et intensives en termes d'inputs. L'on doit donc évaluer l'institut de recherche avec soin.

La capacité technique de l'institut de recherche

devrait être le critère clef de sélection. Pour assurer des normes minima, on devrait considérer l'identification et les mesures de choix suivantes:

1) la soumission des CV du personnel de recherche clef;
2) le listing des travaux les plus récents (dont les types divers d'enquête) entrepris par l'institution au cours des cinq années écoulées;
3) la preuve des recherches empiriques antérieures sur le travail des enfants avec des données primaires collectées par le candidat chercheur (de préférence dans l'Etat / province pour lequel le contrat est proposé);
4) la preuve de recherches empiriques antérieures spécifiques à un projet/programme (activités d'enquête et travaux analytiques);
5) le listing des expériences dans la conduite de recherches sur les enfants;
6) la localisation privilégiée de l'agence centrale dans l'Etat / province où la collecte de données doit être conduite;
7) les copies fournies des deux articles les plus récents ou d'autres publications de l'institut, centrées de préférence sur les questions de travail / emploi;
8) la preuve d'infrastructures adéquates en termes de réseaux de bureau, équipements logistiques et de systèmes informatiques;

9) la mobilisation d'enquêteurs et de chercheurs en une équipe pluridisciplinaire, dont les membres sont bien informés en ce qui concerne les questions liées aux enfants, en particulier les droits des enfants et les questions de genre; et

10) le caractère familier avec les conventions appropriées de l'OIT et les autres conventions internationales.

17.5.4 ▮ Préparation pour le travail sur le terrain

Les préparatifs standard de tout exercice de collecte de données (décrit dans le Chapitre 8, ci-dessus) s'appliquent également aux EB sur les PFTE. Ces préparatifs comprennent:

La finalisation et le raffinement des questionnaires

- les questionnaires doivent être bien développés avant le test sur le terrain.

  Les questionnaires devraient être testés dans le contexte local, en prenant en compte le fait que, avant qu'ils ne soient finalisés, leur peaufinage doit être un processus itératif.

- le questionnaire devrait être traduit dans des langues locales sans mettre en danger l'intention originale des questions.

L'organisation logistique

- L'organisation du travail de terrain devrait prendre en compte la composition du personnel de terrain et l'équipe logistique.

- Il est nécessaire d'administrer les questionnaires aux temps indiqués, si les enfants travailleurs doivent être interviewés. Le meilleur moment pour trouver certains enfants travailleurs disponibles et désirant être interviewés pourrait être la nuit, par exemple, ou seulement à certaines saisons.

La formation des enquêteurs/superviseurs et le développement d'un manuel de formation

- Une formation complète et rigoureuse est une partie de la phase préparatoire et d'organisation. Cela inclut le développement d'un manuel de collecte de données pour les enquêteurs et les superviseurs. Le manuel doit présenter des définitions claires et lister les questions conceptuelles, empiriques et techniques concernant l'enquête, y compris les questionnaires. Les questionnaires devraient déjà être bien développés à cette étape et la formation des enquêteurs devrait inclure le pré-test des instruments en langue(s) locale(s).

- La formation devrait encourager le jeu de rôle, incluant des simulations des interviews et des difficultés que l'on rencontrera sur le terrain.

- Les chercheurs doivent se présenter aux personnes interrogées et la question de l'identité doit être précisée dès le contact. Ce détail initial donne le ton pour l'interview à venir et le degré de collaboration d'une personne interrogée peut dépendre dans une large mesure de la manière de commencer et de la construction d'un bon rapport à cette étape.

- La formation doit prêter une attention particulière aux questions de genre, aux questions d'âge et aux questions culturelles et de communication qui peuvent affecter la qualité des réponses et, donc, la qualité finale des données primaires. Par exemple:
  - Les réponses pourraient varier en raison des différences d'âge – un enfant dans la catégorie d'âge de 5 à 7 ans répondra à une question probablement différemment d'un enfant dans la catégorie des 11 à 15 ans.
  - La nature de la communication entre les adultes et les enfants, par exemple, le ton et l'élocution des questions, pourraient affecter la réponse d'un enfant. Il en est de

même du déséquilibre de pouvoir perçu entre l'enfant et l'adulte ou entre l'homme et la femme.
- Les enquêteurs doivent être attentifs au fait que, même dans une situation équitable, les réponses des enfants ou des adultes peuvent être déformées par la peur.
- Les enquêteurs doivent être formés pour anticiper les questions prévisibles comme «que ferez-vous de cette information?» «Comment les données seront-elles utilisées?»
- Une autre difficulté qui survient généralement sur le terrain: la personne interrogée peut décider de ne plus participer à moins que l'on ne donne des primes. Lorsque le personnel sur le terrain est averti, il peut être préparé à donner des réponses justes et équilibrées qui ni n'excitent sans raison, ni ne déçoivent les personnes interrogées.
- L'impatience de la personne interrogée est aussi commune. Pour persuader une personne enquêtée à participer à l'interview, être l'enquêteur peut trouver un juste équilibre entre la persuasion douce et la contrainte.

La construction d'un bon rapport ainsi que l'identification et une réponse appropriée aux importantes questions délicates des enquêteurs et des superviseurs sont de bonnes procédures de collecte de données. Celles-ci devraient être soulignées dans la formation et notées dans le manuel.

Précautions nécessaires dans les contextes impliquant des activités cachées et illégales

Les points concernant le rôle des enquêteurs dans le Chapitre 9, ci-dessus, sont également applicables, sauf que l'on devrait être plus prudent au niveau des EB, particulièrement lorsque l'on traite des enfants impliqués dans des activités cachées et illégales.

Mettre à jour les données sans faire de mal

Les garçons et des filles peuvent souvent ne pas vouloir discuter de ces activités. Ici, la priorité est d'assurer que les enfants, en tant qu'enquêtés principaux, fournissent autant de données crédibles que possible sans subir de troubles émotionnels.

Voir le Chapitre 8 pour plus d'éléments sur les questions éthiques et autres difficultés dans l'interview d'enfants, y compris les points suivants:

- établir la confiance et le rapport;
- le profil des interviewers;
- les contraintes sociales;
- la gestion du refus;
- la confidentialité / l'anonymat;
- le consentement;
- le timing;
- le respect et la sensibilité; et
- les «récompenses».

17.5.5 ■ Le traitement des données

Comme discuté dans le Chapitre 11, ci-dessus, le traitement des données inclut des composantes telles que la saisie et l'édition de données. En général c'est le cœur du processus d'enquête. Il devrait débuter au commencement du travail sur le terrain et se poursuivre lorsque les données sont collectées.

Les vérifications consécutives au nettoyage des données

Même après que les données aient été nettoyées, avant et pendant la tabulation et la préparation du rapport, on devrait entreprendre des contrôles supplémentaires selon certains principes, en s'assurant que:

- il n'y a pas de valeurs manquantes;
- le modèle des données ne présente aucune irrégularité;
- les réponses sont sans équivoque; et
- les données facilitent l'analyse de genre.

Bien qu'une planification appropriée puisse contribuer considérablement au succès du traitement des données, la procédure correcte d'exécution de ces étapes est aussi essentielle pour l'assurance d'un traitement de données efficace et opportun.

La saisie de données intégrées

et la vérification sont essentielles, après l'achèvement du travail sur le terrain. Les moyens de vérification comprennent:

- les contrôles de cohérence interne;
- la cohérence structurelle des données;
- une chaîne de contrôles; et
- les contrôles des sauts en exécutant des moyens conditionnels à la fois au sein et entre des unités d'observation différentes.

Le stockage

L'ensemble de données finales nettoyé devrait être stocké en utilisant le logiciel approprié, de préférence sous format ASCII, SPSS ou STATA.

17.6 ■ Analyse et la rédaction d'un rapport de recherche

L'analyse des données et les procédures de rédaction du rapport de recherche, après la mise en œuvre d'une EB, ne varient pas significativement de celles recommandées pour d'autres types d'enquête (voir le Chapitre 12 pour plus de détails)[5].

Les considérations spéciales avec les EB

Les EB sont spécifiques à un secteur, et les rapports de recherche associés refléteront les conclusions empiriques de données primaires. Cependant, étant naturellement technique, un rapport de recherche d'EB devrait être présenté d'une façon accessible aux décideurs politiques et aux managers de programmes. La présentation de données précises et complètes exige plusieurs sections de rapport, chacune précisant une partie différente du processus d'enquête. L'analyse des données et la rédaction du rapport devraient inclure les composantes suivantes:

1) le contexte et le but de l'EB, dont les concepts, les définitions de secteurs et les frontières;
2) la description détaillée de la méthodologie de recherche, avec les méthodes utilisées; la taille et distribution types de toutes les personnes interrogées, par exemple, les enfants, les parents et les employeurs; les GD; les problèmes rencontrés; et les leçons apprises.
3) la description de la réalité du secteur en termes d'acteurs principaux et de son mode de fonctionnement; cela devrait être exploré dans le contexte de ce pays/région particulière;
4) les informations sur la dynamique du marché du travail pertinente du pays concerné, non seulement pour comprendre la dynamique du marché du travail des adultes, mais aussi pour contextualiser les résultats de l' EB sur le travail des enfants dans une pire forme particulière.
5) l'analyse des modèles de migration et l'exploration de thèmes comme la substitution du travail d'enfants au travail des adultes et les salaires minima;
6) les informations sur les services d'éducation fournis dans les zones choisies et les contraintes auxquelles les parents, les communautés et les enfants font face dans l'obtention de l'accès et au maintien à l'école;
7) la description de la structure institutionnelle dans laquelle le travail des enfants intervient, dont la législation, l'histoire du travail des enfants, les projets passés sur ce sujet et les organisations listant les besoins des enfants travailleurs;
8) les profils bivariés produits des données de l'EB, ainsi que les statistiques descriptives ou les statistiques sommaires, module par module, question par question; les statistiques sommaires devraient se référer aux valeurs minimales et maximales, aux moyennes d'échantillon conditionnelles ou inconditionnelles, aux tabulations croisées; aux mesures de dispersion comme l'écart type et/ou la variance;
9) les statistiques sur le travail des enfants désagrégées selon le sexe et l'âge;
10) les variables créées, dont la taille du ménage, l'âge moyen des enfants enquêtés, respectivement pour les filles et les garçons; et les ratios de dépendance (chaque fois que cela est possible, les données devraient être présentées en pourcentages et, de nouveau

[5] Consulter le Manuel sur l'analyse des données et la rédaction du rapport du BIT/IPEC-SIMPOC pour un traitement en profondeur des bonnes pratiques dans l'analyse des données et la rédaction du rapport. Le manuel contient également des modèles de tabulation basés sur les données collectées à travers les ETE, et ceux-ci peuvent aussi fournir des conseils pour la présentation des informations collectées à travers les EB.

lorsque cela est possible, on devrait présenter la distribution de la variable pour toutes les variables; par exemple, par la distribution d'une variable, ce qui est signifié est l'ensemble des valeurs de cette variable, avec ses fréquences relatives d'occurrence, dans ce cas la somme des fréquences relatives sera de 1);

11) les corrélations simples des paires de variables qui ont un lien économique;

12) les réponses validées par croisement entre les réponses des enfants et celles des parents, avec les réponses faites par l'enfant vérifiées par rapport aux réponses du parent pour les mêmes questions (il est intéressant de connaître le niveau de cohérence qu'on obtient entre les réponses des enfants et les réponses des parents);

13) la description des données et des observations faites pendant ou après la saisie et le traitement des données; les informations sur les données manquantes, les données invalides, les variables omises, etc. devraient être mentionnées dans une section intitulée «les limites des données»; si la taille de l'échantillon a été affectée (par exemple en raison des données manquantes, ou des troubles politiques / catastrophes imprévus), les implications de cet état de fait doivent aussi être incluses dans le rapport;

14) la comparaison des moyennes d'échantillon avec les moyennes nationales est utile pour mettre les moyennes d'échantillon dans leur contexte; cet exercice permet de savoir comment les données nationales sont collectées, calculées et désagrégées, si la comparaison des indicateurs doit être significative (on peut par exemple comparer les moyennes d'échantillon sur le revenu du travail des enfants, des charges en kilogrammes du travail des enfants, des niveaux d'études / les niveaux d'alphabétisation des enfants travailleurs, et la distribution de caste, lorsque cela est applicable, avec les moyennes nationales des mêmes indicateurs non seulement pour interpréter les moyennes d'échantillon dans le contexte national, mais aussi pour fournir la preuve empirique irréfutable qui pourrait conduire à des interventions au niveau politique);

15) les résultats empiriques de l'EB devraient inclure:
    - les données démographiques des enfants travailleurs (désagrégées par sexe et par âge) et les membres de leur ménage, et les indicateurs de vulnérabilité comme les niveaux d'études, l'accès aux actifs et aux services et le fardeau de la dette de la famille;
    - la description détaillée des types de travail exécutés par les enfants travailleurs dans un processus de production particulier; les taux et le modèle de rémunération; l'intensité de travail (heures/jour et jours/semaine); les conditions de travail; l'exposition aux dangers du travail; les risques pour la santé; la protection utilisée au travail (par exemple les gants, les bottines, les casques); les blessures liées au travail; les relations entre le travail et l'école et entre le travail et la formation; les espoirs des enfants et leurs perspectives futures; etc.
    - Les perceptions des parents et des employeurs quant aux questions comme les conditions de travail des enfants;
    - Les solutions et les alternatives possibles comme le développement humain et les activités génératrices de revenu pour les enfants travailleurs, y compris ceux impliqués dans les PFTE;
    - Les conclusions et les recommandations à prendre en compte par les décideurs politiques;
    - les discussions sur les forces et les faiblesses dans la collecte de données et le rapport de recherche.

ChildLabourStatistics_FR.indd 452 9.11.2005 9:41:46

Les réactions avant la finalisation

Le rapport provisoire devrait être largement diffusé pour des réactions techniques et des suggestions avant la finalisation. On peut recueillir les points de vue des principales parties prenantes dont ceux qui ont financièrement soutenu la recherche, des leaders locaux, des planificateurs, des organisations internationales, des ONG et autres constituants. Ce processus est important pour la construction d'un consensus et la propriété des résultats.

La dissémination des résultats et des rapports

à un grand nombre de parties prenantes est très importante. Ces informations peuvent être publiées soit à travers des sites Web soit via la presse écrite. L'impact qu'elle a sur les décisions de politique ou les interventions est la mesure de:

- la valeur de la recherche et
- l'espoir que cela conduise à l'étape suivante, le but ultime de l'EB, qui est de commencer à changer la vie des enfants affectés.

17.7 ■ Les limites des EB et leur relation avec le suivi et l'évaluation

Il y a plusieurs limites à la tentative d'estimation d'une sous-population des enquêtes qui ne sont pas basées sur les ménages.

Les techniques quantitatives

présentent des limites quant à la quantification des populations d'enfants travailleurs engagées dans le travail forcé, l'exploitation sexuelle commerciale, les conflits armées et le trafic, comme nous l'avons expliqué à l'étape 6 de la Section 17.4.

Limites. En raison de certaines contraintes dans la conduite des enquêtes sur le travail des enfants qui ne sont pas basées sur les ménages, toute quantification produira une sous-estimation de la sous-population visée. À cause des conditions « invisibles » spécifiques à certains secteurs du travail des enfants, qui rendent l'univers d'échantillonnage peu clair, les enquêtes ne peuvent pas être exhaustives. Il y a donc toujours une sous-représentation.

Les techniques qualitatives

En raison des limites des techniques quantitatives de collecte des données de ces secteurs particuliers, on recommande des outils qualitatifs.

Limites. Les données de base fournissent les moyens numériques de vérification, en fournissant la base des études d'évaluation d'impacts. Une particularité clef des exercices de suivi et d'évaluation (S&E) est la disponibilité d'une comparaison commune temporelle et transversale du groupe bénéficiaire par rapport à un groupe contrefactuel (« le groupe témoin »), crucial dans le contrôle des facteurs externes. Les les EB probabilistes, sont, cependant, limitées dans leur rôle de facilitateur des objectifs du S&E dans le cadre du travail des enfants. Cette limite est proche du segment qui utilise l'échantillonnage probabiliste pour estimer l'incidence et la distribution du travail des enfants dans un secteur spécifique. Autrement dit, il n'est pas possible, par exemple, de suivre à la trace un enfant qui a été enquêté dans le pays x, à un certain emplacement de rue, au temps t_0. La pratique standard dans le choix des unités d'échantillonnage est d'assurer la confidentialité et l'anonymat du sujet. Cela veut dire que le fait de suivre les enfants à la trace pour les buts du S&E dans ce cadre n'est pas pris en considération.

Alternatives. Les bénéficiaires cibles des projets d'enquêtes peuvent, cependant, faciliter les objectifs du S&E en fournissant la mesure initiale des indicateurs d'une structure différente. L'EB peut certainement aider à la mesure des indicateurs d'un certain processus/résultat – par exemple, la fourniture de services, la couverture des services, l'utilité des services, les taux de qualité et d'offre d'écoles et l'efficacité – qui constituent les objectifs des projets. En fait, pour les bénéficiaires cibles, on entreprend un recensement et, dans ce cadre, on peut parfaitement suivre à la trace et contrôler individuellement les enfants travailleurs et les ménages pour mesurer l'impact des programmes.

Pour mesurer l'impact du programme au-delà de l'impact des influences qui ne lui sont pas liées, les exercices de S&E impliquent d'habitude la collecte périodique de données auprès des participants au projet/programme. Cela règle la question de savoir si le même groupe devrait être utilisé pour l'enquête complémentaire (c'est-à-dire des données de panel), ou s'il doit être entièrement remplacé (enquête transversale répétée) ou en partie (panel rotatif). La réponse dépend des objectifs de l'évaluation et, donc, de sa conception de l'évaluation.

Les enquêtes longitudinales ou de panel

Sans entrer dans les complexités de choix approprié des instruments d'évaluation en termes de résultat à mesurer, nous mettrons en évidence, dans cette section, les limites de la construction des données de panel ou des données longitudinales des EB sur les PFTE.

Les enquêtes longitudinales ou de panel suivent les ménages et les individus dans le temps, en collectant des observations multiples sur le même ménage ou l'individu. Etant donné que notre domaine d'analyse est principalement composé d'enfants dans la tranche d'âge de 5 à 17 ans, et que la plupart des EB ne sont pas basées sur les ménages, il est évident que, dans ce contexte, suivre des enfants à la trace est plus approprié que de suivre des ménages. L'intérêt des données de panel est, bien sûr, qu'elles peuvent être utilisées pour étudier, toutes choses étant égales par ailleurs, ce qui est gagné ou perdu en raison d'un programme d'intervention ou d'un changement de politique.

Il existe un certain nombre de difficultés dans la construction de données longitudinales, principalement parce qu'une EB ne peut pas suivre individuellement des enfants à la trace:

1) Les enfants sont enquêtés à leur lieu de travail et, étant donné la nature mobile de ces groupes cibles (sans adresses fixes), il n'y a aucune garantie que le même enfant sera retrouvé au même endroit pendant l'enquête complémentaire.

2) Il est possible que l'enfant migre d'une pire forme de travail à une autre, le rendant impossible à suivre à la trace.

3) Avec des enfants, il y a aussi une réelle possibilité que les enfants les plus âgés (15-17 ans) soient devenus adultes.

4) Des enfants travailleurs enquêtés sont interviewés avec l'assurance de la confidentialité. Cet anonymat ne contribue pas à les suivre à la trace.

En résumé:

- Quand l'EB est conduite en utilisant des enquêtes par échantillonnage probabilistes, et que les ménages et des individus doivent être suivis à la trace, les objectifs du S&E ne sont pas facilités.

- Toutefois, quand l'EB identifie des bénéficiaires de projet au niveau du projet / programme, l'enquête sur les enfants travailleurs et les autres enquêtes auxiliaires devraient accomplir en juste proportion les besoins du S&E aussi bien que le suivi d'individu des enfants travailleurs.

ChildLabourStatistics_FR.indd 454 9.11.2005 9:41:48

En fait, lorsque la collecte des données de base et les instruments d'évaluation sont conçus avec une prévision suffisante, les données de base peuvent faciliter les objectifs d'évaluation, rendant possible l'isolement des impacts de projets des autres facteurs prêtant à confusion et leur évaluation avec succès.

17.8 ■ L'ordre nécessaire des étapes à la conduite d'une EB

Des données d'enquête crédibles impliquent les étapes suivantes, exécutées dans l'ordre approprié:

1) Planifier soigneusement en prévision des besoins de données, la connaissance du secteur, de l'espace et du type de travail des enfants (PFTE). Fournir une déclaration claire des objectifs d'enquête et des résultats attendus.

2) Choisir une méthodologie ou une combinaison d'approches pour la collecte de données. Les chefs de projet devraient se concentrer sur la définition de leurs exigences d'informations, en laissant la conception technique de la génération de données au personnel technique.

3) Préparer le processus d'échantillonnage à la lumière des considérations telles que l'univers et la méthodologie d'échantillonnage. Toute décision concernant la conception d'échantillonnage la plus appropriée suit les considérations précédentes et dépend des informations suffisantes disponibles pour construire l'univers d'échantillonnage.

4) Décider qui mettra en œuvre l'EB. Est-ce le Bureau National de la Statistique (BNS) ou une institution de recherche collaborant avec le BNS? Dans l'un ou l'autre cas, des termes de référence clairs et détaillés devraient être préparés, en détaillant les objectifs de recherche, les procédures, la méthodologie d'échantillonnage, le budget et le calendrier d'action. Dans le processus de sélection, on choisit souvent les institutions de recherche après l'évaluation de leurs propositions techniques et financières.

5) Préparer des critères d'évaluation détaillés et transparents pour le choix des institutions de recherche ou l'agence chargée de la mise en œuvre.

6) Préparer les questionnaires et les manuels des intervieweurs sur le terrain. Le test des instruments d'enquête et la formation des enquêteurs sont, respectivement, des étapes clefs de l'optimisation de la qualité du questionnaire et de la collecte de données.

7) Même quand il est certain que l'agence d'exécution peut conduire l'enquête, il faut organiser une session de formation minimale de deux jours pour revoir le but, les objectifs, la méthodologie d'EB recommandée et les attentes complètes avec l'agence d'exécution. Cette agence devrait être consciente de la façon dont l'enquête aborde les plus larges questions recensées.

8) Suivre étroitement la mise en œuvre de l'EB, en s'assurant que toutes les étapes soient exécutées avec diligence et que toutes soient traitées de façon opportune.

ChildLabourStatistics_FR.indd 455 9.11.2005 9:41:49

Les termes de référence (TDR)

Les termes de référence visent à documenter clairement, au bénéfice de l'agence d'exécution, toutes les attentes et les résultats liés aux activités d'enquête. Un TDR type est présenté en Annexe III.

Un TDR efficace doit recenser les éléments suivants:

1) le contexte et l'objectif de l'EB;
2) les concepts, les définitions de secteurs et les frontières appropriés;
3) la méthodologie d'échantillonnage proposée pour les enfants (y compris la base de l'échantillon, la taille de l'échantillon, la distribution de l'échantillon, la portée géographique et la stratification);
4) les instruments d'échantillonnage proposés;
5) la méthodologie / directives proposées pour atteindre les parents et les employeurs;
6) la base d'échantillonnage proposée pour les autres unités d'observations (dépendant de la portée de l'enquête);
7) les attentes concernant la formation des enquêteurs, la composition du personnel de terrain;
8) les attentes du traitement des données;
9) les attentes de l'analyse des données et la rédaction du rapport;
10) le calendrier indiqué pour les activités clefs;
11) le budget indiqué pour chaque activité; et
12) le mode de paiement.

Annexe I
Typologie des EB

	Estimation	Basé sur Projet EB/ciblage
Accent	Pour accroître le domaine de connaissance sur une pire forme particulière du travail des enfants.	Fournir des données de base avant l'exécution d'un projet/programme.
Ce qu'il mesure	• Estimer l'incidence et la distribution du travail des enfants au niveau national dans une des pires formes du travail des enfants. • Fournir des informations de base en mesurant des indicateurs principalement au niveau politique.	• Identifier, quantifier, et caractériser la population cible/les bénéficiaires d'un projet et fournir des éléments pour les diverses étapes du projet. • Fournir des informations de base en mesurant des indicateurs au niveau du programme qui faciliteront la conception du projet, et de former une base pour le suivi et l'évaluation et la MTE.
Portée	Enquêtes principalement nationales.	Principalement locale, basée sur les zones, au niveau de la province/du district.
Les techniques qualitatives et quantitatives	Echantillonnage probabiliste et Echantillonnage non-probabiliste.	Idem
Unités d'échantillonnage	• Lieux de travail (ex. établissements, rues, fermes, ports). • Ménages. • Ecoles.	Idem
Méthodes de collecte de données	• Collecte de données primaires, qui peut inclure des enquêtes auprès des ménages, les établissements, les emplacements, les écoles et le marché du travail. • Configuration institutionnelle. • Interviews d'informateurs clefs. • Groupes de discussions. • Travail ethnographique.	Idem
Le rapport avec le contrôle et l'évaluation (S&E), et STE	Quand l'estimation est au niveau politique, l'utilisation des techniques d'échantillonnage probabilistes, le rapport avec le S&E et la MTE n'est pas direct.	Rapport direct. L'EB mesure la valeur des indicateurs du projet/programme au temps t0 de sorte que cette information de base puisse être utilisée plus tard comme un input pour le projet de S&E et la MTE.
Exemples choisis	• EB sur la banane, la collecte d'ordures, l'extraction, l'industrie de fleurs pour le PAD de l'Equateur. • EB sur le travail informel urbain pour le PAD de la République Dominicaine. • EB sur les enfants travaillant dans les rues, les enfants travailleurs du secteur de l'automobile, le secteur de la soudure, les secteurs du transport et de la recharge/le recyclage des batteries au Bangladesh. • EB sur les enfants chiffonniers, les enfants porteurs, les enfants domestiques pour le PAD du Népal.	• EB sur la canne à sucre, la collecte d'ordures, et la pêche pour le PAD du Salvador. • EB sur la collecte d'ordures au Guatemala et au Honduras. • EB sur les travaux agricoles et urbains dangereux au Panama • EB sur le caoutchouc, le sel, la pêche au Cambodge. • EB dans les secteurs de la fabrication de bidi, des feux d'artifice, du verre, des bracelets, du laiton, des serrures, de la soie, de la pierre, des chaussures, de la brique en Inde. • EB les enfants domestiques, la pêche hauturière, les plantations de canne à sucre, la pyrotechnie, l'extraction et exploitation des carrières, la prostitution pour le PAD des Philippines.
Agence d'exécution	Les EB au niveau national sont habituellement conduites par le Bureau national de la statistique. La sous-traitance aux institutions privées de recherche est possible.	Etant donné leur portée et leur nature, on s'attend à ce que les EB soient conduites par une équipe/institution de recherche avec une connaissance locale en collaboration avec l'OIT/IPEC.

Annexe II

Enquête de base en Inde, 2003

Questionnaire Enfant

A poser aux enfants (5-17 ans) travaillant dans les feux d'artifice

Bonjour! Mon nom est _____ et je travaille comme interviewer pour une étude sur les enfants travailleurs dans les feux d'artifice. Les résultats de l'étude seront utilisés pour des interventions possibles auprès des enfants et leurs familles. Pour déterminer les interventions appropriées, nous examinons les conditions de vie des enfants, leur travail et leurs conditions de santé, leurs niveaux d'études et leurs objectifs dans la vie.

Nous avons quelques questions à vous poser. Mais soyez rassuré. Vos réponses seront traitées dans la confidentialité la plus complète. L'entrevue prendra approximativement une demi-heure à une heure pendant laquelle nous noterons vos réponses. Auriez-vous le temps de nous aider dans notre étude?

SURVEY No.
Codes additionnels: 88 = manquant; 99 = ne sait pas

Visites pour l'interview

Détails	1	2	3
Date			
Résultats [voir codes en dessous]			
Date de la prochaine visite			
Code pour les résultats			
1 = questionnaire rempli 2 = questionnaire partiellement rempli		3 = l'enfant a refusé de répondre 4 = domaine non trouvé	

Questionnaire édité par

	Superviseur	Bureau	Personnel de saisie
Nom			
Signature			
Date			

ChildLabourStatistics_FR.indd 458 9.11.2005 9:41:52

Information sur le site d'enquête

A) Identification de l'enquêteur	B) Nom de l'enquêteur	C) Date de l'interview			D) District de l'interview (Ex:Damoh)
		jour	mois	année	

E) N° bloc	F) N° Village / Nom de Village	G) Site d'enquête	H) Adresse de ce site d'enquête (ex. nom de la rue)	I) Identification du ménage

Codes pour D		Codes pour E	Codes pour F		Codes pour G
1 = Damoh	11 = Moradabad	SVP utiliser les codes pour les blocs appropriés	1 =	9 =	1 = auprès des ménages
2 = Sagar	12 = Allahabad		2 =	10 =	2 = auprès des établissements
3 = Jabalpur	13 = Kanpur Nagar		3 =	11 =	
4 = Satna	14 = Aligarh		4 =	12 =	
5 = Raisin	15 = Ferozabad		5 =	13 =	
6 = Buldhana	16 = Kanchipuram		6 =	14 =	
7 = Gondia	17 = Thiruvanamalai		7 =	15 =	
8 = Amaravati	18 = Nammakkal		8 =		
9 = Aurangabad	19 = Karur				
10 = Akola	20 = Virudhanagar				

* L'identification du ménage sur cette page doit correspondre à l''identification du questionnaire parent, si le parent et l'enfant interviewé proviennent du même ménage.

Section I. INFORMATION SUR LE MÉNAGE *[Sv.p. demander à l'enfant travailleur dans les feux d'artifice d'inscrire l'information de tous les membres du ménage, s'il vit vraiment avec eux ou non]*

Q. 1.1 Identification du membre	Q. 1.2 Nom du membre de ménage ***(Commencer par l'enfant qui travaille dans les feux d'artifice qui est interviewé et ensuite du plus grand au plus petit)***	Q. 1.3 Lien avec l'enquêté	Q. 1.4 Sexe 1 = homme, 2 = femme	Q. 1.5 Age ***(en années révolues)***	Q. 1.6 Statut d'emploi de chaque membre du ménage	Q. 1.7 Niveau d'éducation de chaque membre du ménage y compris l'enquêté
01		6 *			4 5 6 7 8 **	
02						
03						

Codes pour Q. 1.3	Codes pour Q. 1.6	Codes pour Q. 1.7
1 = père/beau-père 2 = mère/belle-mère 3 = frère/sœur 4 = Grand-parents 5 = parents vivant avec l'enfant dans le ménage, ou parents avec lesquels l'enfant a vécu (ex. tantes, oncles, cousins) 6 = enfant interviewé 7 = autres non-parents	1 = travaillant dans emploi agricole 2 = travaillant dans un emploi non agricole 3 = à l'école à plein/mi-temps (ne travaille pas) 4 = à l'école à plein temps (travaille à mi-temps dans les feux d'artifice) 5 = à l'école à mi-temps (travaille à plein temps dans les feux d'artifice) 6 = à l'école à mi-temps (travaille à mi-temps dans les feux d'artifice) 7 = non scolarisé (travaille à plein temps dans les feux d'artifice) 8 = non scolarisé (travaille, mais pas dans les feux d'artifice) 9 = trop jeune pour être scolarisé ou employé 10 = aide de ménage 11 = ne peut pas travailler/invalide 12 = PME 13 = non employé 14 = autres, préciser	1 = pas d'éducation formelle, mais ne sait pas lire et écrire 2 = pas d'éducation formelle, mais sait lire et écrire 3 = Maternelle 4 = Ecole primaire de base (Classes 1 à 5) 5 = Ecole primaire avancée (Classe 6 à 8) 6 = 1er cycle du secondaire (Classe 9-10) 6 = 2e cycle du secondaire (Classe 10 à 12) 7 = Education Technique et Formation Professionnelle 8 = Trop jeune pour être scolarisé 9 = Autres (y compris les diplômés d'Université et plus), spécifier

* Doit être codé «6» ** Entourer le code approprié. Si aucun de ces codes, ARRÊTER l'interview et aller à l'enfant suivant travaillant dans les feux d'artifice

Section II. PLACE D'ORIGINE ET LA SITUATION DE VIE ACTUELLE

(Les Questions 2.1-2.4 devraient être posées aux enfants qui travaillent dans les feux d'artifice et qui sont interviewés dans l'enquête auprès des ménages; TOUTES les questions de cette section (Q.2.1 à Q.2.9) devraient être posées à l'enfant qui travaille dans les feux d'artifice et qui est interviewé à travers cette enquête établissement.)

Poser à l'enfant qui travaille dans les feux d'artifice de l'enquête établissement									
Poser à l'enfant qui travaille dans les feux d'artifice de l'enquête ménage									
Identification de l'enfant	Q 2.1 Doù venez-vous? 1 = d'ici 2 = pas d'ici ***(s.v.p. écrire le nom du lieu)***	Q 2.2 Chez vous ou ici, avez-vous une adresse permanente? 1 = oui 2 = non	Q. 2.3 Est-ce que votre famille possède sa propre ferme dans votre village d'origine ou ici? 1 = oui 2 = non	Q. 2.4 Quelle est la principale activité effectuée par votre famille pour vivre dans votre village d'origine ou ici?	Q. 2.5 Pourquoi avez-vous quitté votre habitation d'origine?	Q. 2.6 Avec qui?	Q. 2.7 Vos parents sont-ils en vie? 1 = Vivants tous les deux 2 = Décédés tous les deux 3 = Mère en vie, père décédé 4 = mère décédé, père en vie	Q. 2.8 Si vous ne ne vivez pas avec vos parents, où vivez-vous maintenant?	Q. 2.9 Si vous ne vivez pas avec vos parents, vivez-vous avec d'autres personnes
01									

Codes pour Q. 2.4	Codes pour Q. 2.5	Codes pour Q. 2.6	Codes pour Q. 2.8	Codes pour Q. 2.9
1 = propre/ferme de subsistance 2 = salarié agricole 3 = salarié non agricole 4 = industrie des feux d'artifice 5 = rien/chômeur 6 = autres	1 = pauvreté/faim 2 = à cause du beau-père/belle-mère 3 = personne pour veiller sur moi 4 = père/mère venu ici 5 = je vagabondais 6 = il y avait des sévices 7 = parents m'ont envoyé 8 = un parent m'a conduit ici 9 = venu avec des amis 10 = venu gagner de l'argent 11 = autres	1 = avec les parents 2 = avec des cadets 3 = avec des frères 4 = venu seul avec le consentement des parents 5 = venu seul sans le consentement des parents 6 = venu avec des amis avec le consentement des parents 7 = venu avec des amis sans le consentement des parents 8 = autres	1 = Dans la rue 2 = sous un pont 3 = temple 4 = dans un taudis 5 = l'employeur a fourni un logement 6 = avec un frère 7 = autres	1 = aucun 2 = autres membres de la famille/parents éloignés 3 = des amis qui ne travaillent pas dans les feux d'artifices 4 = des amis qui travaillent dans les feux d'artifice

Codes additionnels: 88 = manquant; 99 = ne sait pas

ChildLabourStatistics_FR.indd 460 9.11.2005 9:41:53

Section III. INFORMATIONS PERSONNELLES
(cette section concerne l'enfant travaillant dans les feux d'artifice)

Identification de l'enfant	Q. 3.1a Quelle est votre religion? ***[UTILISER LE CODE]***	Q. 3.1b Quelle est votre langue maternelle? ***Ecrivez s.v.p.***	Q. 3.2a Quelle est votre ethnie? ***Ecrivez s.v.p.***	Q. 3.2b Quelle est votre caste? ***[UTILISER LE CODE]***	Q. 3.3 Quels documents avez-vous, si vous en avez? ***[UTILISER LE CODE]***	Q. 3.4 Si non, comment savez-vous votre âge? ***(Seulement pour ceux qui ont codé '3' à la Q. 3.3)***	Q. 3.5 Savez-vous lire? (1 = oui) (2 = non) ***[S.v.p. Demandez leur de lire quelque chose afin de vérifier qu'ils savent vraiment lire]***
01							

Identification de l'enfant	Q. 3.6 Savez-vous écrire? (1 = oui) (2 = non) ***[S.v.p. vérifiez qu'ils peuvent écrire en leur faisant écrire une phrase ou deux]***	Q. 3.7 Fréquentez-vous actuellement une école formelle ou informelle? 1 = oui, seulement formelle 2 = oui, seulement informelle 3 = non ***Si non, aller à Q. 3.9***	Q. 3.8 Si oui, dans quelle classe êtes-vous? ***Ecrivez s.v.p.***	Q.3.9 Pourquoi ne fréquentez-vous pas? Fournir les raisons.	Q. 3.10 Avez-vous déjà fréquenté une école formelle ou informelle? 1 = oui, seulement formelle 2 = oui, seulement informelle 3 = à la fois formelle et informelle 4 = aucune ***Si non, aller à Q. 3.12***	Q. 3.11 Si oui, quelle classe avez-vous achevée? ***Ecrivez s.v.p.***	Q. 3.12 Pourquoi n'avez-vous jamais fréquenté? Donner les raisons
01							

Codes pour Q. 3.1a	Codes pour Q. 3.2b	Codes pour Q. 3.3	Codes pour Q. 3.4	Codes pour Q. 3.9 and Q. 3.12
1 = hindou 2 = musulman 3 = jaïn 4 = chrétien 5 = autres, spécifier	1 = SC 2 = ST 3 = OBC 4 = MBC 5 = FC 6 = autres, spécifier	1 = certificat de naissance seul 2 = carte d'enregistrement seule 3 = aucune 4 = tout	1 = je devine 2 = je le sais des parents 3 = je le sais des membres de la famille 4 = je le sais de l'école 5 = je le sais des autres 6 = pas si sûr au sujet de l'âge	1 = pas les moyens 2 = à cause du travail 3 = parents ne m'y ont pas envoyé 4 = l'école est trop loin 5 = à cause des échecs 6 = autres (spécifier)

Note: Si la langue dans laquelle l'enfant travaillant dans les feux d'artifice peut lire et écrire est différente de la langue du questionnaire, marquez cette langue s.v.p.

Section IV. HISTOIRE ET CONDITIONS DU TRAVAIL ACTUEL

(demander à l'enfant travaillant dans les feux d'artifice)

Identification de l'enfant	Q.4.1 Combien de temps avez-vous travaillé dans l'industrie des feux d'artifice?		Q. 4.2 Où avez-vous travaillé avant que vous ne travailliez dans l'industrie des feux d'artifice?	Q. 4.3 Pourquoi avez-vous changé pour l'industrie des feux d'artifice?	Q 4.4 A quel âge avez-vous commencé à travailler l'industrie des feux d'artifice?	Q. 4.5 Qui vous a mis dans ce travail?	Q. 4.6 Quel type de travaux effectuez-vous principalement dans l'industrie des feux d'artifice? ***(Réponses multiples permises commençant par les travaux principaux dans lesquels le temps est passé)***			Q. 4.7 A quelle heure à peu près commencez-vous à travailler tous les jours (matin/après-midi) A quelle heure à peu près arrêtez-vous le travail tous les jours (matin/après-midi)?
	mois	années					a	b	c	
01										

Codes pour Q. 4.2	Codes pour Q. 4.3	Codes pour Q. 4.5	Codes pour Q. 4.6
1 = n'a pas travaillé avant 2 = enfant domestique 3 = travaux de construction 4 = bidi 5 = four de brique 6 = industrie de cuivre 7 = pantoufles, sandales 8 = allumettes 9 = carrière d'extraction de pierre 10 = serrures 11 = verre/bracelets 12 = sari de soie 13 = travaux agricoles 14 = autres, spécifier	1 = faible rémunération dans l'emploi précédent 2 = punition/tracasseries 3 = non autorisé à aller à l'école 4 = nourriture insuffisante 5 = renvoyé par l'employeur 6 = la famille a changé d'occupation 7 = autres, spécifier	1 = parents 2 = toute la famille 3 = moi-même 4 = amis 5 = autres (spécifier)	1 = coupe de papier 2 = mélange de phosphore 3 = fabrication de bloc-cylindre 4 = fabrication de mèches d'allumage 5 = étiquetage 6 = empaquetage 7 = mise en carton 8 = transport au centre de ventes 9 = assistance aux travailleurs 10 = autres, spécifier

Identification de l'enfant	Q. 4.8 Combien de jours par semaine travaillez-vous dans les feux d'artifice?	Q. 4.9 Combien de mois par an travaillez-vous dans les feux d'artifice? ***[Utiliser le code pour chaque mois au cours duquel ils ont travaillé]***	Q. 4.10 Quels autres types de travaux effectuez-vous en plus des feux d'artifice, dans un jour particulier? ***(Réponses multiples permises)***			Q. 4.12 Sur quelle base êtes-vous rémunéré?	Q. 4.13 Combien avez-vous gagné la semaine DERNIÈRE au cours de laquelle vous avez travaillé (en Roupies)?	Q. 4.14 Pour qui travaillez-vous?	Q. 4.15 Pensez-vous que cette personne vous traite de façon juste? 1 = oui, 2 = non
			a	b	c				

Codes pour Q. 4.9	Codes pour Q. 4.10	Codes pour Q. 4.12	Codes pour Q. 4.14
Utiliser les mois indiens 1 = 2 = 3 = 4 = 5 = 6 = 7 = 8 = 9 = 10 = 11 = 12 = 13 = Toute l'année	1 = travaux domestiques 2 = travaux agricoles 3 = travaux de construction 4 = bidi 5 = four de brique 6 = industrie de cuivre 7 = pantoufles, sandales 8 = bracelets de verre 9 = allumettes 10 = carrière d'extraction de pierre 11 = serrures 12 = soie 13 = autres	1 = par jour 2 = par semaine 3 = par mois 4 = je ne suis pas payé systématiquement 5 = ils ne me paient pas, ils paient mes parents	1 = entrepreneur 2 = usine 3 = je travaille avec mes parents 4 = pas sûr

Codes additionnels: 88 = manquant; 99 = ne sait pas

ChildLabourStatistics_FR.indd 462 9.11.2005 9:41:55

Identification de l'enfant	Q. 4.17 Que faites-vous de votre revenu? Lister toutes les options ***(Si une des réponses est «3», poser Q. 4.18)***	Q. 4.18 Quelle part de votre revenu donnez-vous à vos parents ***(Indiquer le pourcentage 0% à 100%)***	Q. 4.19 Savez-vous combien d'enfants travaillent dans votre localité (rue/taudis) dans les feux d'artifice comme vous? 1 = oui, 2 = non	Q. 4.20 Si oui, combien?	Q. 4.21 Devez-vous à des courtiers ou amis? 1 = oui, 2 = non	Q. 4.22 Travaillez-vous dans l'industrie des feux d'artifice parce que vos parents sont endettés (oui/non)?

Codes pour Q. 4.17

1 = Payer le loyer
2 = payer les frais de scolarité, les livres, les uniformes
3 = donner aux parents/famille
4 = rembourser des avances à l'employeur
5 = en garder pour l'argent de poche (à dépenser en cigarettes, acheter des bonbons, des billes, etc.)
6 = payer des dettes (en plus de l'employeur)
7 = nourriture
8 = vêtements
9 = autres, spécifier

Section V. HISTOIRE DU TRAVAIL PASSÉ DE L'ENFANT

Identification de l'enfant	Q. 5.1 Quel âge aviez-vous quand vous avez commencé à travailler pour la première fois?	Q. 5.2 Quel a été votre premier emploi?	Q. 5.3 Avez-vous eu à arrêter l'école pour commencer à travailler? 1 = oui, 2 = non	Q. 5.4 Qui vous a mis au travail la première fois?	Q. 5.5 Pourquoi avez-vous eu à commencer à travailler?

Codes pour Q. 5.2	Codes pour Q. 5.4	Codes pour Q. 5.5
1 = n'a pas travaillé avant 2 = enfant domestique 3 = travaux de construction 4 = rouleau de bidi 5 = four de brique 6 = industrie de cuivre 7 = pantoufles, sandales 8 = carrière d'extraction de pierre 9 = allumettes 10 = feux d'artifice 11 = serrures 12 = travaux agricoles 13 = production de sari en soie 14 = autre, spécifier	1 = personne, moi-même 2 = parents 3 = toute la famille 4 = amis 5 = autres	1 = les parents ont une dette 2 = la famille avait besoin de plus d'argent 3 = J'ai été vendu 4 = autres

Codes additionnels: 88 = manquant; 99 = ne sait pas

Section VI. COMPORTEMENT PERSONNEL
(ceci est pour les enfants travaillant dans les feux d'artifice)

Identification enfant	Q. 6.1 Au cours de la semaine dernière avez-vous passé un jour sans manger?	Q. 6.2 Combien de jours?	Q. 6.3 Avez-vous du temps libre à utiliser comme vous le voulez? 1 = oui, 2 = non ***(Si «2» = non, aller à Q. 7.1)***	Q. 6.4 Où passez-vous principalement votre temps libre?	Q. 6.5 Pourquoi y passez-vous votre temps libre?	Q.6.6 Que faites-vous de votre temps libre pendant le jour/semaine quand vous ne faites pas de feux d'artifice?
01						

Codes pour Q. 6.4	Codes pour Q. 6.5	Codes pour Q. 6.6
1 = temple/mosquée 2 = rue 3 = nul part, juste à la maison 4 = autre, spécifier	1 = il y a d'autres enfants là 2 = je peux avoir de l'argent 3 = je mange là 4 = je dors là 5 = je peux jouer là 6 = aider aux travaux ménagers 7 = autres, spécifier	1 = jouer 2 = au cinéma 3 = regarder la télé 4 = aider aux travaux ménagers 5 = école 6 = aider les parents pour les travaux agricoles 7 = aider les parents pour les travaux non-agricoles 8 = autres, spécifier

Section VII. DANGER POUR LA SANTÉ AU TRAVAIL
(ceci est pour les enfants qui travaillent dans les feux d'artifice)

Identification enfant	Q. 7.1 Avez-vous déjà été malade ou blessé pendant le travail (oui/non)? 1 = oui, 2 = non ***(Si non, aller à Q.8.1)***	Q. 7.2a Si oui, combien de temps a duré votre maladie ou votre blessure?		Q. 7.2b Etes vous encore malade ou blessé? 1 = oui, 2 = non ***(Si non, aller à Q. 7.4)***	Q. 7.3 Quel type de maladie ou de blessure?	Q. 7.4 Avez-vous consulté un médecin professionnel pour cette maladie ou cette blessure? 1 = oui 2 = non ***(Si non, aller à Q. 7.8)***	Q. 7.5 Qui a été consulté?	Q. 7.6. Pouviez-vous payer les dépenses? 1 = oui, 2 = non ***(Si non, aller à Q. 7.7)***	Q. 7.7 Qui a payé pour le traitement?	Q 7.8 Pourquoi n'êtes-vous pas allé en consultation?	Q. 7.9 Portez-vous une quelconque protection quand vous travaillez? Si oui, laquelle ***(UTILISER LES CODES)***
		jours	mois								

Codes pour Q. 7.3	Codes pour Q. 7.5	Codes pour Q. 7.7	Codes pour Q. 7.8	Codes pour Q. 7.9
Maladie 1 = problème respiratoire 2 = fièvre 3 = maladie de la peau 4 = TB 5 = maladie des eaux 6 = mal de tête 7 = toux 8 = douleur abdominale (mal de ventre) 9 = déshydratation *Blessure* 10 = mal de dos 11 = brûlures 12 = autre (spécifier)	1 = docteur 2 = pharmacien 3 = infirmière 4 = homéopathe 5 = guérisseur 6 = autre (spécifier)	1 = employeur 2 = parents 3 = moi-même 4 = autres	1 = manque de moyens 2 = pas de centre de santé proche 3 = pas nécessaire de consulter 4 = autres (spécifier)	1 = aucune protection 2 = masque 3 = gants 4 = casque 5 = lunettes 6 = autres

Codes additionnels: 88 = manquant; 99 = ne sait pas

ChildLabourStatistics_FR.indd 464 9.11.2005 9:41:57

Section VIII. PERCEPTION ET CONNAISSANCE
(ceci est pour les enfants qui travaillent dans les feux d'artifice)

Identification enfant	Q. 8.1 Voudriez-vous retourner à l'école si possible? 1 = oui, 2 = non	Q. 8.2 Qu'est-ce que vous souhaiterez devenir quand vous serez grand?	Q. 8.3 Est-ce que des ONG/OING vous ont approché? 1 = oui, 2 = non	Q. 8.4 Combien de temps avez-vous participé à un projet de recherche comme celui-ci? 1 = jamais 2 = une fois 3 = plus d'une fois	Q. 8.5 Aimez-vous votre travail (oui/non)? ***(Si non, aller à Q. 8.7)***

Identification enfant	Q. 8.6 Pourquoi aimez-vous votre travail?	Q. 8.7 Pourquoi n'aimez-vous pas votre travail?	Q. 8.8 Savez-vous que c'est plutôt dangereux pour votre santé? 1 = oui, 2 = non	Q. 8.9 Savez-vous que vous devriez plutôt aller à l'école que de venir ici? 1 = oui, 2 = non	Q. 8.10 De quelles autres façons pouvez-vous gagner votre vie dans un futur proche?

Codes pour Q. 8.6	Codes pour Q. 8.7	Codes pour Q. 8.10
1 = Pour apporter un soutien à la famille 2 = Pouvoir gagner de l'argent pour aller à l'école 3 = Pouvoir gagner de l'argent pour manger 4 = Avoir du plaisir à travailler avec des amis 5 = autres, spécifier	1 = Les travaux dangereux me rendent malade 2 = Peux pas aller à école, trop fatigué 3 = N'aime pas travailler 4 = N'aime pas l'employeur 5 = Autres, spécifier	1 = Travaux agricoles 2 = Travaux non-agricoles 3 = autres, spécifier

Identification enfant	Q. 8.11 A quelle sorte de sévices faites-vous face dans votre métier?	Q. 8.12 Que feriez-vous en cas de danger ou d'abus dans votre travail?	Q. 8.13 Savez-vous où vous pourriez avoir de l'aide en cas de sévices?	Q. 8.14 Savez-vous à partir de quel âge minimum les enfants peuvent travailler? 1 = oui, 2 = non ***(Si non, aller à Q. 8.16)***	Q. 8.15 Quel est l'âge minimum?	Q. 8.16 Connaissez-vous quelqu'un qui a arrêté de travailler dans les feux d'artifice? 1 = oui, 2 = non	Q. 8.17 Si oui, que font-ils maintenant?	Q. 8.18 Recommanderiez-vous ce travail à votre sœur/frère ou à un ami? 1 = oui, 2 = non

Codes pour Q. 8.11	Codes pour Q. 8.12	Codes pour Q. 8.13
1 = ne subit aucun abus 2 = grondé par l'employeur 3 = battu par l'employeur 4 = abusé sexuellement 5 = peu ou pas de nourriture même si je paie	1 = dire aux amis 2 = dire aux parents 3 = dire à personne 4 = autres	1 = auprès des ONG 2 = auprès des parents 3 = auprès des amis 4 = auprès de personne

Codes additionnels: 88 = manquant; 99 = ne sait pas

Questionnaire Employeurs comme une partie de l'enquête de base auprès des enfants qui travaillent dans les feux d'artifice

Section I. INFORMATIONS SUR LE SITE ENQUÊTÉ

A) Identification de l'enquêteur	B) Nom de l'enquêteur	C) Date de l'enquête			D) District de l'interview (Ex: Damoh)
		jour	mois	année	

E) N° de lot	F) N° village/ nom du village	G) Type d'établissement /site	H) Nom et adresse de cet établissement/site enquêté	I) Identification établissement/ site	J) Nom de l'enquêté

Codes pour D		Codes pour E	Codes pour F		Codes pour G
1 = Damoh	11 = Moradabad	Procéder par codes pour les principaux blocs, s'il vous plait	1 =	9 =	1 = bidi
2 = Sagar	12 = Allahabad		2 =	10 =	2 = chaussures
3 = Jabalpur	13 = Kanpur Nagar		3 =	11 =	3 = serrure
4 = Satna	14 = Aligarh		4 =	12 =	4 = feux d'artifice
5 = Raisin	15 = Ferozabad		5 =	13 =	5 = soie
6 = Buldhana	16 = Kanchipuram		6 =	14 =	6 = dinanderie
7 = Gondia	17 = Thiruvanamalai		7 =	15 =	7 = allumette
8 = Amaravati	18 = Nammakkal		8 =		8 = brique
9 = Aurangabad	19 = Karur				9 = carrière d'extraction de pierre
10 = Akola	20 = Virudhanagar				10 = bracelets de verre

Section II. INFORMATION SUR L'ÉTABLISSEMENT ET L'EMPLOYEUR

Q. 2.1 Nom de l'enquêté	Q. 2.2 Sexe de l'enquêté 1 = homme 2 = femme	Q. 2.3 Age (en années révolues)	Q. 2.4 Depuis combien de temps faites-vous ce travail?		Q. 2.5 Quel est le statut de propriété de cet établissement?	Q. 2.6 Quel est votre statut dans cet établissement?
			années	mois		

Codes pour Q. 2.5	Codes pour Q. 2.6
1 = propriété personnelle	1 = Je suis le propriétaire ou un des propriétaires
2 = propriété de la famille	2 = non, je ne suis pas le propriétaire, je suis le gérant
3 = association	3 = Je suis un des associés
4 = SARL	4 = autre, spécifier
5 = S.A	
6 = autres (spécifier)	

Codes additionnels: 88 = manquant; 99 = ne sait pas

Q. 2.7 Nombre d'hommes/femmes travailleurs de l'établissement, type de travail, heures ouvrées et revenus, par catégorie d'âge										
Tranches	Travailleurs rémunérés – Hommes					Travailleurs rémunérés – Femmes				
	(a) Nombre de garçons travailleurs	(b) Type de travail effectué par ce groupe d'âge 1 = qualifié 2 = non-qualifié	(c) Nombre d'heures de travail par jour en moyenne par un travailleur	(d) Nombre de jours/semaines de travail en moyenne par un travailleur	(e) Montant moyen payé aux hommes en roupies / semaine pour chaque catégorie d'âge	(f) Nombre de filles travailleuses	(g) Type de travail effectué par ce groupe d'âge 1 = qualifié 2 = non qualifié	(h) Nombre d'heures de travail par jour en moyenne par un travailleur	(i) Nombre de jours/semaines de travail en moyenne par un travailleur	(j) Montant moyen payé à la femme en roupies par semaine
5 à 8 ans										
9 à 13 ans										
14 à 17 ans										
18 ans et plus										

Q. 2.8 Nombre de travailleurs non rémunérés dans l'établissement, type de travail, heures de travail et revenus par catégories d'âge										
Tranches	Travailleurs rémunérés – Hommes					Travailleurs rémunérés – Femmes				
	(a) Nombre de garçons travailleurs	(b) Type de travail effectué par chaque groupe d'âge 1 = qualifié 2 = non qualifié	(c) Nombre moyen d'heures de travail par jour	(d) Nombre moyen de jours / semaine de travail	(e) Type de rémunération non-monétaire donné aux hommes pour chaque catégorie d'âge et le type de travail 1 = parents endettés 2 = nourriture 3 = vêtement 4 = abri 5 = autres	(f) Nombre de filles travailleuses	(g) Type de travail effectué par ce groupe d'âge 1 = qualifié 2 = non qualifié	(h) Nombre moyen d'heures de travail par jour	(i) Nombre moyen de jours/semaines de travail	(j) Type de rémunération non-monétaire donnée aux femmes pour chaque catégorie d'âge 1 = parents endettés 2 = nourriture 3 = vêtement 4 = abri 5 = autres
5 à 8 ans										
9 à 13 ans										
14 à 17 ans										
18 ans et plus										

Q. 2.9 Comment les enfants travailleurs arrivent à travailler pour vous?	Q. 2.10 Où les recrutez-vous?	Q. 2.11 Est-ce que les enfants travailleurs travaillent avec d'autres employeurs également? ***(Si oui, passer à Q. 2.12 et Q. 2.13)***	Q. 2.12 Savez-vous si nous pouvons retrouver les autres employeurs? 1 = oui 2 = non	Q. 2.13 Si oui, où pouvons-nous les trouver? ***(écrivez s'il vous plaît)***	Q. 2.14 Quel est votre revenu moyen par semaine (en roupies)?

Codes pour Q. 2.9	Codes pour Q. 2.10	Codes pour Q. 2.11 et Q. 2.12
1 = je les recrute moi-même 2 = d'autres enfants les recommandent 3 = ils viennent d'eux-mêmes 4 = leurs parents sont endettés vis à vis de moi, aussi ils envoient leurs enfants travailler pour moi 5 = autre	1 = par des intermédiaires 2 = je choisis les enfants proches par villages 3 = je cible les enfants d'un même couple travailleur 4 = autre	1 = oui 2 = non 3 = je ne sait pas

Q. 2.15 Trouvez-vous ce travail lucratif? 1 = oui 2 = non ***(Si non, aller à Q. 2.16)***	Q. 2.16 Quelles autres alternatives prendriez-vous en compte? ***(écrivez s'il vous plaît)***	Q. 2.17 Etes-vous conscient qu'il est illégal d'employer des enfants âgés de moins de 18 ans? 1 = oui 2 = non	Q. 2.18 Si oui, quels sont les avantages à l'emploi des enfants travailleurs?	Q. 2.19 Que faites-vous quand un enfant est malade?

Codes pour Q. 2.18	Codes pour Q. 2.19
1 = convenable au travail 2 = salaires moins élevés 3 = pas de problème de syndicat 4 = obéissance 5 = autres	1 = rien 2 = je le remplace par un autre travailleur/parent 3 = payer les soins 4 = autres

Codes additionnels: 88 = manquant; 99 = ne sait pas

ChildLabourStatistics_FR.indd 468 9.11.2005 9:42:00

Section III. QUESTIONS LIÉES AU PROCESSUS DE PRODUCTION

Q. 3.1 A quel niveau du processus de production (dans les FEUX D'ARTIFICE) employez-vous les enfants à la place des adultes?

Tranches d'âge		Processus de production dans les FEUX D'ARTIFICE							
		Gravure 1 = oui 2 = non	Rougeoiement/ émaillure 1 = oui 2 = non	Moulage					Polissage 1 = oui 2 = non
				Fonte des tiges de Silli 1 = oui 2 = non	Dhakai/ Verser du cuivre fondu dans les moules 1 = oui 2 = non	Grattage / Chilai 1 = oui 2 = non	Filetage/ Chudi Katna 1 = oui 2 = non	Assembler les pièces moulées 1 = oui 2 = non	
5 à 8 ans	Hommes								
	Femmes								
9 à 13 ans	Hommes								
	Femmes								
14 à 17 ans	Hommes								
	Femmes								
18 ans et plus	Hommes								
	Femmes								

Q. 3.2 A quelles sortes de conditions de travail difficiles vos travailleurs doivent-ils faire face?	Q. 3.3 Quels problèmes de santé pensez-vous qu'ils puissent développer dans ce type de travail	Q. 3.4 Fournissez-vous une quelconque protection à vos travailleurs dans leurs conditions de travail? 1 = oui 2 = non	Q. 3.5 Si oui, quelle protection leur fournissez-vous?	Q. 3.6 Accordez-vous des pauses à tous vos travailleurs? 1 = oui 2 = non	Q. 3.7 Si oui, combien de fois par jour leur accordez-vous ces pauses?	Q. 3.8 Au total combien de minutes, en moyenne leur accordez-vous?

Codes pour Q. 3.2	Codes pour Q. 3.3	Codes pour Q. 3.5
1 = aucun 2 = je ne sait pas 3 = lumière insuffisante 4 = poussière 5 = soleil et chaleur 6 = fortes explosions 7 = feu 8 = port de lourdes charges 9 = pas d'eau à boire 10 = pas de latrines 11 = exposition aux acides et aux produits chimiques 12 = autres	1 = aucun 2 = je ne sait pas 3 = mal de dos 4 = surdité 5 = maladie respiratoire 6 = brûlures 7 = autre, spécifier	1 = gants 2 = bottes 3 = asques 4 = chapeau 5 = lunettes de protection 6 = casque 7 = autre, spécifier

Questionnaire Parents pour le secteur des feux d'artifice

(Parent/chef de ménage enquêté)

Bonjour! Mon nom est _____ et je travaille comme intervieweur pour un institut de recherche qui entreprend une étude sur les enfants et les autres jeunes qui travaillent dans le secteur des feux d'artifice. Les résultats de cette étude seront utilisés pour des interventions possibles auprès des enfants/ jeunes et leurs familles. Afin de déterminer les interventions appropriées, nous examinons les conditions de vie des enfants/jeunes gens, la nature de leur travail, leurs niveaux d'éducation et leurs objectifs dans la vie et leurs aspirations.

Nous avons quelques questions à vous poser. Mais soyez rassuré. Vos réponses seront traitées en toute confidentialité. L'interview prendra approximativement une heure pendant laquelle nous noterons vos réponses. Avez-vous le temps de nous aider dans notre étude?

Visites pour l'interview

Détails	1	2	3
Date			
Résultats [voir code au-dessous]			
Date de la prochaine visite			

Codes pour résultas	
1 = questionnaire rempli 2 = questionnaire partiellement rempli	3 = parent refuse de répondre 4 = domaine introuvable

Questionnaire édité par

	Superviseur	Bureau	Personnel de saisie
Nom			
Signature			
Date			

Informations sur le site d'enquête

A) Identification de l'enquêteur	B) Nom de l'enquêteur	C) Date de l'interview			D) District de l'interview (Ex:Damoh)	E) N° lot
		jour	mois	année		

F) N° village / nom village	G) Site d'enquête	H) Adresse de ce site d'enquête (ex. nom de la rue)	I) Identification* du ménage	J) Code de l'enquêté 1 = père de l'enfant travailleur 2 = mère de l'enfant travailleur 3 = adulte proche	K) Nom de l'enquêté

Codes pour D		Codes pour E	Codes pour F		Codes pour G
1 = Damoh	11 = Moradabad	Utiliser s.v.p. les codes pour les blocs appropriés	1 =	9 =	1 = basé sur le ménage 2 = basé sur l'établissement
2 = Sagar	12 = Allahabad		2 =	10 =	
3 = Jabalpur	13 = Kanpur Nagar		3 =	11 =	
4 = Satna	14 = Aligarh		4 =	12 =	
5 = Raisin	15 = Ferozabad		5 =	13 =	
6 = Buldhana	16 = Kanchipuram		6 =	14 =	
7 = Gondia	17 = Thiruvanamalai		7 =	15 =	
8 = Amaravati	18 = Nammakkal		8 =		
9 = Aurangabad	19 = Karur				
10 = Akola	20 = Virudhanagar				

* L'Identification du ménage de cette page doit correspondre à l'identification du questionnaire enfant si le parent et l'enfant interviewés sont du même ménage.

ChildLabourStatistics_FR.indd 470 9.11.2005 9:42:02

Section I. DONNÉES DEMOGRAPHIQUES AU SUJET DE LA FAMILLE DE L'ENFANT

Poser des questions au sujet de tous les membres du ménage qui résident dans le ménage du parent/enquêté

Identification du membre	Q. 1 Etes-vous le chef du ménage? 1 = oui 2 = non	Q. 1.1 Nom du chef de ménage (commencer par l'enquêté et ensuite du plus grand au plus petit)	Q. 1.2 Sexe 1 = H 2 = F	Q. 1.3 Age ***(en années révolues)***	Q. 1.4 Occupation principale de chaque membre du ménage ***(UTILISER LE CODE)***	Q. 1.5 En général quel est le revenu moyen mensuel gagné par chaque membre du ménage pour l'occupation spécifiée à la Q. 1.4?	Q. 1.6 Relation entre chaque membre du ménage et l'enfant ***(UTILISER LE CODE)***	Q. 1.7 Niveau d'éducation de chaque membre du ménage y compris l'enquêté. ***(UTILISER LE CODE)***	Q. 1.8 Si scolarisé, demander le centre d'éducation ou de formation? ***(UTILISER LE CODE)***	Q. 1.9 Indiquer pour chaque membre du ménage les documents qu'ils ont, s'ils en ont.

Codes pour Q. 1.4	Codes pour Q. 1.6	Codes pour Q. 1.7	Codes pour Q. 1.8	Codes pour Q. 1.9
1 = travaux agricoles 2 = travaux non agricoles 3 = scolarisé à plein/mi-temps (ne travaille pas) 4 = scolarisé à plein temps (travaille à mi-temps dans la fonderie) 5 = partiellement scolarisé (travaille à plein temps dans la fonderie) 6 = partiellement scolarisé (travaille à mi-temps dans la fonderie) 7 = non scolarisé (travaille à plein temps dans la fonderie) 8 = non scolarisé (travaille, mais pas dans la fonderie) 9 = trop jeune pour aller à l'école ou être employé 10 = aide de ménage 11 = ne peut pas travailler/invalide 12 = petite affaire 13 = non employé 14 = autres, spécifier	1 = père/beau-père 2 = mère/belle-mère 3 = frères/sœurs 4 = Grands -parents 5 = parents vivant avec l'enfant dans le ménage ou parents de l'enfant n'ayant jamais vécu avec lui (ex. tantes, oncles, cousins) 6 = enfant interviewé 7 = autres non parents	1 = éducation non formelle, mais ne sait pas lire et écrire 2 = éducation non formelle, mais sait lire et écrire 3 = maternelle 4 = école primaire de base (Classe 1 à 5) 5 = école primaire avancée (Classe 6 à 8) 6 = premier cycle du secondaire (Classe 9-10) 6 = deuxième cycle du secondaire (Classe 10 à 12) 7 = Education Technique et formation professionnelle 8 = trop jeune pour aller à l'école 9 = autres (y compris niveau universitaire et plus), spécifier	1 = non scolarisé 2 = au village 3 = dans le village proche 4 = en ville 5 = autres, spécifier	1 = n'a qu'un acte de naissance 2 = a son nom uniquement sur une carte d'enregistrement 3 = aucun 4 = tous

Section II. DEMANDER LES INFORMATIONS SUIVANTES AU PARENT/L'ENQUÊTÉ

Identification de l'enquêté ***(de la section 1)***	Q. 2.1 Quelle est la caste de la famille?	Q. 2.2 Quelle est la religion de la famille?	Q. 2.3 Quelle est la principale source de revenu du ménage? ***(UTILISER LE CODE)***	Q. 2.4 Qui gagne la principale source de revenu du ménage? ***(UTILISER LE CODE)***	Q. 2.5 Le revenu mensuel total du ménage en roupies	Q. 2.6 Pensez-vous que ce soit un montant suffisant pour entretenir le ménage? (oui/non)? ***(UTILISER LE CODE)***	Q. 2.7 Etes-vous une famille migrante (oui/non) ***(UTILISER LE CODE)*** ***(Si non aller à Q. 2.8.)***	Q. 2.8 Si oui à Q.2.7, Pourquoi avez-vous migré? ***(UTILISER LE CODE)***	Q. 2.9 Si oui à Q. 2.7, quel est votre district de résidence et votre village?

Codes pour Q. 2.1	Codes pour Q. 2.2	Codes pour Q. 2.3	Codes pour Q. 2.4	Codes pour Q. 2.8
1 = SC 2 = ST 3 = OBC 4 = MBC 5 = FC 6 = autres, spécifier	1 = hindou 2 = musulman 3 = jaïn 4 = chrétien 5 = autres, spécifier	1 = four de briques 2 = carrière de pierre 3 = verre/bracelets 4 = dinanderie 5 = sandales/pantoufles 6 = travaux de construction 7 = travaux agricoles 8 = travaux non agricoles 9 = bidi 10 = soie 11 = serrures 12 = allumettes 13 = feux d'artifice 14 = autres (spécifier)	1 = enfants 2 = père 3 = mère 4 = grands-parents 5 = autres, spécifier	1 = raisons politiques 2 = privation économique dans le village de résidence 3 = autres, spécifier

Section III. RAISONS DU TRAVAIL DE L'ENFANT/ENFANTS

Q. 3.1 Avez-vous demandez à votre enfant de travailler? 1 = oui 2 = non	Q. 3.2 Etes-vous heureux de voir vos enfants travailler? 1 = oui 2 = non	Q. 3.3 Si oui, pourquoi? Si non, pourquoi? Lister des raisons. ***(UTILISER LE CODE)***	Q. 3.4 Combien perdriez-vous en revenu par semaine si votre enfant/vos enfants ne travaillent pas?	
			En Roupies	En % du revenu total de la famille

Codes pour Q. 3.2 (si Oui)	Codes pour Q. 3.2 (si Non)
1 = la famille a besoin de l'argent 2 = l'enfant a atteint l'âge pour travailler 3 = les parents ne peuvent pas payer pour l'éducation de l'enfant 4 = l'enfant ne veut pas aller à l'école 5 = l'enfant a un repas là-bas 6 = les parents ne sont pas intéressés à envoyer leur enfant à l'école à cause de la mauvaise qualité 7 = l'école est trop loin, il est préférable de travailler 8 = autres	9 = les enfants devraient être à l'école, mais elle est trop loin 10 = les enfants devraient être à l'école, mais nous ne pouvons pas supporter les dépenses 11 = les enfants devraient être à l'école, mais l'école est d'une mauvaise qualité 12 = les enfants devraient rester à la maison et surveiller leurs plus jeunes frères et sœurs 13 = autres, spécifier

Codes additionnels: 88 = manquant; 99 = ne sait pas

Section IV. OPINION DES PARENTS / DE L'ENQUÊTÉ SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL AUXQUELLES FONT FACE LES ENFANTS DANS LES FEUX D'ARTIFICE

Q. 4.1 Exposition à la chaleur ***(UTILISER LE CODE)***	Q. 4.2 Exposition au feu ***(UTILISER LE CODE)***	Q. 4.3 Temps de repos par jour. ***(UTILISER LE CODE)***	Q. 4.4 Condition des lieux de travail ***(UTILISER LE CODE)***	Q. 4.5 Difficulté du travail ***(UTILISER LE CODE)***	Q. 4.6 Heures de travail par jour.	Q. 4.7 A quel moment de la journée l'enfant travaille t-il? 1 = matin 2 = après midi 3 = soir	Q. 4.8 Nombre de jours de travail par semaine.

Codes pour Q. 4.1, 4.2, 4.3, 4.3
1 = mauvais 2 = modéré 3 = bon

Section V. PERCEPTION DES PARENTS / RÉPONDANT

	Q. 5.1 La façon dont l'employeur traite l'enfant. ***(UTILISER LE CODE)***	Q. 5.2 Salaires reçus par l'enfant. ***(UTILISER LE CODE)***	Q. 5.3 Les risques de santé encourus par l'enfant. ***(UTILISER LE CODE)***	Q. 5.4 Quelle fatigue l'enfant ressent-il à cause du travail? ***(UTILISER LE CODE)***	Q. 5.5 Pensez-vous que la situation actuelle de travail soit acceptable pour l'enfant / les enfants? Si oui, demander pourquoi? Si non demander pourquoi? ***(UTILISER LE CODE)***	Q. 5.6 Quelle(s) condition / s permettrait l'arrêt de travail de l'enfant? Lister par ordre d'importance. ***(Réponses multiples permises)***
Enfant travailleur 1						

Codes pour Q. 5.1	Codes pour Q. 5.2	Codes pour Q. 5.3	Codes pour Q. 5.4	Codes pour Q. 5.5	Codes pour Q. 5.6
1 = dur 2 = modéré 3 = bon	1 = bas 2 = modéré 3 = élevé	1 = risque faible 2 = risque modéré 3 = risque élevé	1 = très fatigué 2 = modérément fatigué 3 = pas très fatigué	*Si OUI:* 1 = besoin additionnel de revenu 2 = conditions de travail pas mauvaises 3 = autres *Si NON:* 5 = mauvais pour la santé 6 = ne peut pas aller à l'école 7 = autres	1 = assez d'argent pour la famille 2 = assez d'argent pour l'éducation de l'enfant 3 = assez de terre à cultiver 4 = assez d'argent pour les soins médicaux et de santé 5 = écoles trop proches de la maison / du lieu de travail 6 = écoles de meilleure qualité 7 = autres

Section VI. ACCÈS AUX BIENS ET SERVICES

Q. 6.1 Où vivez-vous?	Q. 6.2 Partagez-vous votre habitation avec d'autres personnes? 1 = oui, 2 = non	Q. 6.3 Comment classeriez-vous objectivement cette habitation (Ayez en tête l'espace, l'intimité, le toit, les murs, les latrines, etc.)? ***(UTILISER LE CODE)***	Q. 6.4 Possédez-vous une terre dans le village? 1 = non 2 = oui, < 1 hectares 3 = oui, 1-2 hectares 4 = oui, 2-3 hectares 5 = oui, 3-4 hectares	Q. 6.5 Avez-vous d'autres actifs? ***(Réponses multiples permises)***	Q. 6.6 Avez-vous accès à l'eau potable? ***(UTILISER LE CODE)***	Q. 6.7 Quelle est votre source de combustible pour la cuisine? ***(UTILISER LE CODE)***	Q. 6.8 Avez-vous l'électricité? ***(UTILISER LE CODE)*** 1 = oui 2 = non	Q. 6.9 Avez-vous accès aux centres de soins? ***(Demander ou si oui, UTILISER LE CODE)***	Q. 6.10 A quels services de sécurité sociale/ communautaire avez-vous accès?

Codes pour Q. 6.1	Codes pour Q. 6.2	Codes pour Q. 6.3	Codes pour Q. 6.5
1 = taudis (ou bastee) 2 = chambre de location 3 = propre maison 4 = autre	1 = oui (avec des parents) 2 = oui (avec d'autres familles travaillant dans l'industrie des feux d'artifice) 3 = non	1 = pauvre 2 = juste 3 = bonne	1 = pas d'actifs 2 = TV 3 = radio 4 = bijoux 5 = vidéo 6 = synonymes 7 = ventilateur 8 = équipements agricoles 9 = animaux, spécifier 10 = arbres 11 = autres, spécifier
Codes pour Q. 6.6	**Codes pour Q. 6.7**	**Codes pour Q. 6.9**	**Codes pour Q. 6.10**
1 = pas d'accès à l'eau potable 2 = dans sa propre maison 3 = proche de la maison 4 = offre communautaire dans le taudis/ tola dans lequel je vis 5 = offre communautaire du taudis/ tola proche 6 = autres, spécifier	1 = gaz 2 = électricité 3 = feu de bois 4 = charbon de bois 5 = fumier de vache 6 = autres, spécifier	1 = pas d'accès aux centres de soins 2 = près des pharmacies 3 = pharmacies du marché 4 = hôpital en ville 5 = autres, spécifier	1 = pas d'accès 2 = micro crédit 3 = programme d'épargne communautaire 4 = schémas BPL 5 = autres

Section VII. ASPIRATIONS ÉDUCATIVES ET DE VIE
(pour les enfants du ménage qui travaillent)

	Q. 7.1a L'enfant/les enfants pourraient-ils arrêter de travailler s'ils désiraient aller/continuer d'aller à l'école? 1 = oui 2 = non	Q. 7.1b Fournir une raison ***(UTILISER LE CODE)***	Q. 7.2 Quel niveau d'études souhaitez-vous que votre enfant atteigne, si l'enfant va actuellement à l'école? ***(UTILISER LE CODE)***	Q. 7.3 Quel genre de formation/d'éducation informelle voulez-vous que votre enfant ait, si l'enfant n'est pas dans une école formelle? ***(UTILISER LE CODE)***	Q. 7.4 Quelle importance pensez-vous que l'éducation a pour l'avenir de vos enfants? ***(UTILISER LE CODE)***	Q. 7.5 Que souhaitez-vous que vos enfants fassent lorsqu'ils seront grands? ***(UTILISER LE CODE)***
Enfant travailleur 1						
Enfant travailleur 2						

Codes pour Q. 7.1b	Codes pour Q. 7.2	Codes pour Q. 7.3	Codes pour Q. 7.4	Codes pour Q. 7.5
Si OUI: 1 = les heures de travail sont si longues que l'enfant est fatigué 2 = l'école est loin du site/route de travail 3 = l'école est loin de la maison 4 = autres, spécifier *Si NON:* 5 = difficultés économique 6 = le principal soutien économique est invalide 7 = frais de scolarité trop élevés 8 = autres, spécifier	1 = n'aime pas que l'enfant étudie 2 = maternelle 3 = école primaire de base (classes 1 à 5) 4 = école primaire avancée (classe 6 à 8) 5 = 1er cycle du secondaire (classe 9-10) 6 = 2e cycle du secondaire (classe 10 à 12) 7 = éducation technique et professionnelle 8 = universités/institutions 9 = autres, spécifier	1 = réparateur de vélos 2 = réparateur de machines (engin, TV, radio, etc.) 3 = charpenterie 4 = couture 5 = éleveur 6 = encadrement agricole 7 = autres, spécifier 8 = combinaison, spécifier	1 = pas si important 2 = quelque peu important 3 = très important	1 = travaille à la ferme 2 = maçon 3 = à sa propre affaire 4 = autres, spécifier

Section VIII. PRODUCTION DE PÉTARDS *(l'unité peut être de 100 pétards)*

Q. 8.1 Pour qui vous /votre famille travaillez?	Q. 8.2 Nombre d'heures ou de jours (tel qu'appliqué) faut-il pour produire 100 unités de pétards?		Q. 8.3 Salaire moyen en roupies pour 100 unités?	Q. 8.4 Quel genre de contrat avez-vous avec votre employeur?	Q. 8.5 A quelle fréquence percevez-vous des paiements?	Q. 8.6 Etes-vous rémunéré à temps? 1 = oui 2 = non	Q. 8.7 Si non, à la question précédente, quel est le paiement non réglé (en roupies) par votre employeur à ce jour?
	heures	jours					

Codes pour Q. 8.1	Codes pour Q. 8.4	Codes pour Q. 8.5
1 = entrepreneur/mahajan 2 = sous-traitant 3 = centre 4 = détaillants 5 = usine 6 = autres	1 = verbal 2 = écrit 3 = pas de contrat	1 = par jour 2 = par semaine 3 = par mois 4 = après accomplissement du travail

Q. 8.8 Combien de membres du ménage sont engagés dans cette activité?	Q. 8.9 De l'argent gagné dans l'industrie des feux d'artifice avez-vous épargné l'année dernière? 1 = oui 2 = non	Q. 8.10 Si oui, indiquer s.v.p. approximativement le montant épargné l'année dernière (en roupies).	Q. 8.11 Où avez-vous épargné?	Q. 8.12 Travaillez-vous toujours avec le même sous-traitant? 1 = oui 2 = non	Q. 8.13 Si non, pour combien d'entrepreneurs avez-vous travaillé au cours des trois dernières années?

Q. 8.14 Généralement pourquoi éprouvez-vous le besoin de changer d'entrepreneur?	Q. 8.15 Y a-t-il une haute saison dans la production de feux d'artifice? 1 = oui 2 = non	Q. 8.16 Quels sont les mois de la haute saison?	Q. 8.17 Y a-t-il une basse saison dans la production de feux d'artifice? 1 = oui 2 = non	Q. 8.18 Quels sont les mois de la basse saison?

Codes pour Q. 8.11	Codes pour Q. 8.14	Codes pour Q. 8.16 et 8.18
1 = déposé en banque 2 = déposé à la poste 3 = espèces à la maison 4 = gardé par des amis/parents 5 = quelqu'un d'autre (spécifier) 6 = pas d'épargne	1 = pour une meilleure rémunération 2 = entrepreneur malhonnête 3 = meilleure sécurité de l'emploi 4 = autres	Utiliser les mois indiens 1 = 2 = 3 = 4 = 5 = 6 = 7 = 8 = 9 = 10 = 11 = 12 = 13 = Toute l'année

Q. 8.19 Quelles sont les principales raisons pour lesquelles vous et votre famille êtes engagés dans ce travail? ***(Réponses multiples permises)***	Q. 8.20 Quels sont les principaux inconvénients de ce travail?	Q. 8.21 Si vous citez des problèmes de santé à la question 8.20, quels sont ces problèmes dont vous et votre famille êtes victimes à cause de la production des feux d'artifice? ***(Lister tous les problèmes de santé cités)***	Q. 8.22 Quel âge aviez-vous quand vous avez commencé ce travail?

Codes pour Q. 8.19	Codes pour Q. 8.20
1 = activité familiale traditionnelle 2 = principale source de revenu de la famille 3 = source secondaire de revenu de la famille 4 = flexibilité du temps 5 = a cause du chômage/décès/invalidité de l'époux (se) 6 = bonne rentabilité; faible capital 7 = aucun autre travail disponible 8 = irresponsabilité de l'époux (se) envers la famille 9 = autres (entrer dans les détails)	1 = mettre la maison en désordre, 2 = moins de temps pour la famille 3 = très fatiguant 4 = faible rentabilité 5 = longues heures 6 = souvent le paiement est retardé 7 = problèmes de santé dus à cette activité 8 = brûlures partout 9 = exposition aux produits chimiques 10 = autres (spécifier) 11 = aucun

ChildLabourStatistics_FR.indd 476 9.11.2005 9:42:07

Section IX. LES MEMBRES DE LA FAMILLE ENGAGÉS DANS DIFFÉRENTS PROCESSUS DE PRODUCTION DES PÉTARDS ET LEURS CONTRIBUTIONS ÉCONOMIQUES

Indiquez (1 = oui, 2 = non)

Age		Nombre de membres de ménage engagés dans le processus de production	Coupe de papier	Mélange de phosphore	Fabrication de bloc cylindre	Fabrication des mèches d'allumage	Etique-tage
5 à 8 ans	Hommes						
	Femmes						
9 à 13 ans	Hommes						
	Femmes						
14 à 17 ans	Hommes						
	Femmes						
Adultes	Hommes						
	Femmes						
Total							

Age		Emballage	Mise en carton	Transport au centre de ventes	Assistance aux travailleurs	Nombre total d'heures / jours de travail	Revenus totaux de ces activités pour chaque membre du ménage (en roupies)
5 à 8 ans	Hommes						
	Femmes						
9 à 13 ans	Hommes						
	Femmes						
14 à 17 ans	Hommes						
	Femmes						
Adultes	Hommes						
	Femmes						
Total							

Annexe III
Les termes de référence de l'EB du secteur de l'automobile du Bangladesh

1. Contexte

Les Conventions No 138 et 182 de l'Organisation internationale du Travail (OIT) définissent le travail dangereux pour les enfants comme toute activité ou profession, qui par sa nature ou son type a, ou conduit à, des effets défavorables sur la sécurité, la santé (physique ou mentale) et le développement moral de l'enfant. Les dangers pourraient aussi provenir de la charge excessive de travail, des conditions physiques de travail, l'intensité de travail en termes de durée là où l'activité est supposée ne pas être dangereuse ou sans risque.

La liste de ces types de travaux doit être déterminée au niveau national après une consultation tripartite. Ainsi, le comité technique de l'enquête nationale sur de travail des enfants, 2002-2003, au Bangladesh, a classé les 5 formes suivantes de travail des enfants comme étant les plus dangereuses dans le contexte du Bangladesh, et de ce fait nécessitant instamment une sérieuse attention. Il y avait essentiellement deux critères pour déterminer le classement des secteurs dangereux: (a) le degré de danger et (b) le nombre d'enfants engagés dans ces pires formes du travail des enfants. Les cinq secteurs qui ont été déterminés sur cette base pour avoir la priorité étaient: les enfants travaillant dans les rues, les enfants travaillant dans la recharge de batteries, le secteur automobile, le secteur des transport et le secteur de soudure.

Il a été décidé que le Bureau de Statistique du Bangladesh (BSB) conduirait l'EB dans le secteur automobile.

Le but de cette EB au niveau national du Bangladesh est d'estimer l'incidence et la distribution du travail des enfants dans le secteur auto au niveau national. L'enquête fournira aussi des données empiriques sur les conditions de travail, les heures, les risques pour la santé, l'accès aux services et autres variables socio-économiques qui pourraient aider à la compréhension de la réalité des pires formes du travail des enfants.

2. Concepts, définitions et frontière

Dans le contexte du Bangladesh, la définition suivante du secteur automobile a été adoptée par le Comité National Technique. La définition est essentielle dans la mesure où elle identifie les critères et les paramètres qui qualifieraient des locaux informels comme des entreprises, à travers lesquelles les ressources sont dirigées vers cette activité économique.

Atelier d'automobiles/industrie: c'est principalement une activité économique informelle urbaine. Cette activité inclut la réparation et l'entretien d'automobiles, comme la voiture, l'autobus, les camions, les autres tempos et tous les types de transports mécanisés. Il est habituellement localisé aux bords des routes de façon groupée. Cette activité est facilement identifiable dans la mesure où elle a lieu dans un magasin ou un local ouvert avec une petite structure connue comme l'atelier de moteur ou l'atelier de construction mécanique de moteur. On retrouve d'habitude ces magasins près des gares d'autobus des villes ou le quartier général thana.

ChildLabourStatistics_FR.indd 478 9.11.2005 9:42:09

3. Modus operandi pour les EB: c'est un processus à deux étapes:

3.1 La base d'échantillonnage

Etant donné les inconnues dont nous traitons en termes de l'incidence, la distribution et la concentration de ce groupe cible à travers le Bangladesh, il a été convenu que dans le premier temps nous avions besoin de réduire le nombre d'inconnues. Ainsi, dans la première étape du processus, nous avons décidé de faire un dénombrement rapide des établissements et des enfants engagés dans le travail dans ce secteur afin de déterminer notre univers d'échantillonnage. Sur la base de l'univers d'échantillonnage déterminé dans la première étape, la méthodologie d'échantillonnage serait conçue dans la deuxième étape.

L'énumération rapide devrait fournir l'incidence, la distribution et la concentration de cette activité (dont le nombre d'enfants et d'adultes travailleurs) dans le pays tout entier. Ainsi, les données seraient requises sur le nombre d'enfants travailleurs identifiés selon les régions administratives.

La sélection d'un échantillon d'atelier d'automobiles dans chaque strate se ferait par un échantillonnage aléatoire simple (EAS) de l'ensemble des ateliers d'automobiles.

Pour donner le poids qui convient au nombre total d'enfants travailleurs et la taille variable des ateliers automobiles, il a été décidé que le nombre d'enfants interviewés ne devrait pas être égal à la population entière d'enfants travailleurs dans un atelier particulier d'auto. Ainsi, selon l'inventaire d'enfants travailleurs trouvés dans un atelier d'auto, le principe de base suivant a été avancé: au moins un enfant par établissement devait être choisi de façon aléatoire et interviewé et le quota d'échantillonnage par établissement ne devrait pas excéder 3 enfants travailleurs.

3.2 Outils d'enquête: Questionnaires

L'EB emploiera à la fois des outils de recherche quantitatifs et qualitatifs. On mettra l'accent sur des méthodes de collecte de données quantitatives utilisant des méthodologies d'échantillonnage probabiliste. L'OIT fournira deux questionnaires pré-codés – i) un questionnaire enfants et ii) un questionnaire employeurs. Les questionnaires pré-codés seront utilisés pour collecter les informations sur une variété de modules: le contexte démographique et socio-économique des enfants et leurs familles, leur statut éducatif et de santé, leurs conditions de travail courantes, les dangers du travail, leur histoire de travail passée, les modèles de migration et les aspirations dans la vie. L'institution de recherche doit faire un test des questionnaires sur le terrain et fournir des réactions spécifiques au secteur. La finalisation de tous les amendements aux questionnaires proposés ne peut être faite qu'avec le consentement préalable et l'approbation du spécialiste technique de l'enquête.

Dans le cas des outils qualitatifs, les groupes de discussions (GD) et les interviews d'informateurs clefs seront utilisés pour faciliter la recherche d'informations, croiser et vérifier les sources d'informations crédibles. Les groupes de discussions sont utiles lorsque les personnes interrogées sont typiquement les enfants enquêtés eux-mêmes dans la mesure où ils révèlent des formes non visibles d'informations telles que la participation dans l'utilisation des drogues, la prostitution, l'abus et le harcèlement. Les interviews d'informateurs clefs, d'autre part, fournissent des informations sur la dynamique urbaine-rurale du marché du travail, la dynamique du travail des adultes opposée à celle du travail des enfants, et ce contexte est nécessaire pour une étude significative du travail des enfants en général. Les informateurs clefs seront les représentants de l'administration locale, le personnel des ONG/CBO, des représentants gouvernementaux concernés, la police et des assistants sociaux.

3.3 Le manuel de formation des enquêteurs

Une formation complète et rigoureuse sera entreprise en plus de la préparation d'un manuel de collecte de données pour les enquêteurs et les superviseurs. Dans le manuel, on précisera les définitions et les concepts des divers termes employés dans le questionnaire. On doit accorder une attention particulière aux questions de genre, d'âge, de communication et aux questions culturelles. Le manuel devrait contenir les procédures de collecte de données, le développement du rapport et la responsabilité des enquêteurs / des superviseurs, en vue d'une collecte d'informations fiables des personnes interrogées. Avant la finalisation du manuel de formation, l'approbation du BBS et des spécialistes de l'EB de l'OIT/ IPEC EB sera nécessaire.

4. Ce que l'on attend de l'institut de recherche, en plus de la capacité technique

4.1 Atteindre les objectifs

On s'attend à ce que l'institut de recherche atteigne les objectifs de l'OIT/IPEC, qu'il traduise et mette en œuvre la conceptualisation du protocole de recherche en fournissant des données primaires fiables et de haute qualité.

4.2 Les ressources

On doit considérer les ressources disponibles à l'institut telles que: i) le nombre du personnel (pour l'enquête aussi bien que pour la saisie et le traitement des données), ii) les équipements de bureau (ordinateurs et autres), le transport (si nécessaire), iii) la capacité financière et iv) l'expérience précédente de la société.

4.3 Les personnes de terrain et la formation des enquêteurs

L'institut de recherche doit former les enquêteurs avec des expériences de recherche précédentes démontrées sur les pires formes du travail des enfants. On doit accorder une attention particulière à la sensibilité requise pour interviewer des enfants. Tous les membres de l'équipe, y compris le directeur du projet, participeront directement aux opérations réelles sur le terrain à des niveaux différents. La priorité doit être accordée aux candidats féminins qualifiés et bien motivés. On organisera un atelier de formation de deux jours à l'issue de l'embauche des enquêteurs. Les personnes ressources pour la formation doivent être des membres fondamentaux de l'équipe. On utilisera l'expertise de partenaires externes de travail afin de minimiser les erreurs de non liées à l'échantillonnage.

4.4 Les partenaires externes et les utilisateurs potentiels des données

Pour les EB, il y aura un certain nombre de partenaires externes qui devront travailler en collaboration aux différentes étapes pendant l'étude. Ils pourraient être parmi ceux qui travaillent dans le champ du travail des enfants tels que:

i) Les ONG nationales/locales et les OC;

ii) les Bureaux du Gouvernement comme le Ministère du travail et de l'emploi, le Ministère de la femme et des enfants, le Ministère de la protection sociale, la Police et les directions de l'administration locale;

iii) les ONG internationales, incluant les organisations de travailleurs et d'employeurs qui travaillent dans le domaine du travail des enfants.

ChildLabourStatistics_FR.indd 480 9.11.2005 9:42:11

5. Le traitement de données et soumission de résultats

Les questionnaires remplis doivent être rigoureusement édités pour en vérifier la cohérence et la qualité avant la saisie des données dans l'ordinateur. On doit soumettre les types de résultats suivants en format électronique et 5 (cinq) copies du rapport d'enquête. Ce sont:

i) un rapport sur les limites des données si elles existent. Les contraintes opérationnelles rencontrées sur le terrain qui ont pu compromettre la taille de l'échantillon/ la couverture de l'échantillon doivent être signifiées dans le rapport.

ii) La production de tables basées sur l'analyse des données d'enquête primaires et sur les plans de tabulation types approuvés par le BSB et l'OIT-IPEC, le spécialiste de l'EB, incluant un rapport de recherche qui suit les directives indiquées dans l'annexe II.

iii) La programmation des fichiers log en SPSS/STATA qui a produit l'analyse bivariée/ multivariée.

iv) La base de données doit être soumise sous format électronique soit SPSS soit STATA.

Le cabinet de recherche présentera les résultats au cours d'un séminaire organisé par le BSB avec l'OIT/IPEC, par exemple autour de juin 2003. Le processus de recherche et les méthodes employées seront documentés pour normaliser la bonne pratique, non pas seulement pour des questions liées à l'échantillonnage et aux questions méthodologiques, mais également pour des questions de processus associées à une telle entreprise.

6. Plan d'action

Le calendrier pour la mise en œuvre est comme suit et il est recommandé de prendre en compte les rubriques suivantes. Il est sage de reconnaître que les activités d'enquête prennent beaucoup de temps, elles sont rigoureuses et itératives. Il est donc avantageux d'allouer un temps substantiel.

SN	Activités	De	A	Nombre total de jours
1	Recrutement et formation du personnel de terrain			
	• Sélection des enquêteurs			
	• Formation des enquêteurs			
	• Traduction des questionnaires			
	• Pré-test questionnaires			
	• Session de réactions			
	• Finalisation des questionnaires			
2	Impression du questionnaire et préparation pour le terrain			
3	Opération de terrain			
4	Premier rapport à la conclusion du terrain/opérations d'enquête			
5	Saisie des données, nettoyage			
6	Génération de tables			
7	Second rapport de rédaction basé sur les résultats			
8	Soumission du rapport final			
	Total des jours de travail			

7. Disposition budgétaire

Le budget doit être réaliste en ce sens qu'il doit refléter la complexité du processus d'enquête. On recommande de prendre en compte les rubriques suivantes dans le budget.

	Taux unitaire	Nombre de jours	Total en monnaie locale	Total en dollars US
Salaires des membres de l'équipe de recherche				
Allocations de terrain				
Paiement des enquêteurs pendant l'enquête				
Formation des enquêteurs				
Voyage des enquêteurs sur les sites d'enquête				
Papeterie				
Traduction des questionnaires				
Impression des questionnaires				
Autres fournitures				
Gestion des données				
Programmation des données				
Saisie des données				
Total				

8. Le mode de paiement sera comme suit:

i) Trente pour cent (30%) d'avance seront décaissés après la finalisation des activités préparatoires, qui prennent en compte les points suivants: *a)* la soumission d'un plan de travail détaillé précisant le calendrier de collecte des données, le nettoyage des données, la génération de tables et la rédaction d'un rapport; *b)* la préparation d'un projet de questionnaire; *c)* la préparation d'un manuel de formation des enquêteurs; *d)* le test des questionnaires sur le terrain afin de finaliser les questionnaires; *e)* la préparation des plans de tabulation types ou factices.

ii) Cinquante pour cent (50%) seront décaissés après que le projet du rapport de recherche ait été soumis et accepté à la fin de mai 2003.

iii) Le dernier versement de vingt pour cent (20%) sera effectué après la soumission du rapport de recherche final à la satisfaction de l'OIT. Il importe de savoir que des itérations rigoureuses pourraient être requises afin de réviser le projet de rapport pour produire le rapport final de recherche acceptable.

ChildLabourStatistics_FR.indd 482 9.11.2005 9:42:13

Annexes

Annexe I

Suggestion de statistiques pour la collecte de données à travers les enquêtes sur le travail des enfants

Note: Le concept de «travail des enfants» est distinct de celui des «enfants travailleurs»

De préférence, pour les analyses sur le travail des enfants, les enfants âgés de 5 à 17 (ou une tranche d'âge alternative appropriée aux circonstances du pays et au but de l'enquête) devraient être regroupés comme suit:

i) *a)* scolarisés et
   b) non-scolarisés;

Et chaque groupe est davantage catégorisé par «les heures d'occupation»:

ii) *a)* économiquement actif seulement,
   b) dans les activités ménagères uniquement au sein de son propre ménage
   c) à la fois dans les activités économiques et dans les travaux de ménage, et
   d) dans aucune activité économique ni dans un travail de ménage.

Cela permettra à l'analyste/chercheur, en fonction des circonstances de la situation et des normes du pays de procéder à une classification de ce qui peut être considéré comme du «travail des enfants».

Des indicateurs utiles à cibler dans une enquête sur le «travail des enfants» sont donnés dans le tableau ci-dessous, qui se rapporte au «travail des enfants».

L'analyste/chercheur peut souhaiter développer une structure semblable d'indicateurs pour toute catégorie d'enfants considérés (pour satisfaire les besoins des objectifs d'une enquête) du susdit 2 × 4 groupements d'enfants.

ChildLabourStatistics_FR.indd 483 9.11.2005 9:42:13

Catégorie	Indicateurs	Définition/Statistiques
Ensemble d'indicateurs: Incidence et caractéristiques du travail des enfants		
Travail des enfants	Travail des enfants par statut d'activité actuel Par: tranche d'âge, sexe, région et résidence urbaine/ rurale	Le nombre et le pourcentage des enfants qui ont déclaré travailler pour un salaire (en espèce ou en nature, à temps partiel ou à plein temps), ou pour l'entreprise familiale (rémunéré ou non rémunéré), ou comme domestique à l'extérieur de leur propre ménage pour un employeur (avec ou sans paie) au cours de la semaine de référence, remplissant une des conditions suivantes: i) enfant au-dessous de l'âge minimum établi par la législation pour l'industrie ou le type de travail exécuté; ii) enfant travaillant des heures excessives ou plus que le maximum établi par la législation pour son âge, l'industrie ou le type de travail; iii) le travail est une des pires formes; et iv) enfant qui travaille dans des conditions risquées.
Intensité de travail	La médiane d'heures travaillées Par: tranche d'âge et sexe	Le nombre médian d'heures exécutées par semaine par des enfants travailleurs.
Industrie	Travail d'enfants dans des industries diverses Par: tranche d'âge et sexe	Nombre et pourcentage de tous les enfants travaillant dans les industries diverses.
Profession	Travail des enfants dans des professions diverses Par: tranche d'âge et sexe	Nombre et pourcentage de tous les enfants dans des professions diverses.
Emplacement	Travail d'enfant par emplacement des lieux de travail Par: tranche d'âge, sexe et résidence urbaine/ rurale	Le nombre et le pourcentage des enfants qui travaillent à la maison par rapport à ceux qui travaillent loin de la maison.
Statut d'emploi et revenus	Travail des enfants selon le statut d'emploi, les revenus en fonction des périodes Par: tranche d'âge, sexe et résidence urbaine / rurale	Le nombre et le pourcentage d'enfants qui travaillent comme des employés rémunérés (en espèce ou en nature), domestique pour un employeur (rémunéré ou non rémunéré), aide familial non rémunéré, ou employé à son propre compte; les revenus du travail des enfants, le type et la fréquence du paiement, s'ils sont payés aux enfants ou à une autre personne, et ce qui est fait avec ces revenus
Conditions de travail	Travail des enfants dans des industries et professions diverses. Par: tranche d'âge et sexe	Conditions défavorables sur le lieu de travail, en raison de l'industrie ou en raison de l'occupation des enfants
Ensemble d'indicateurs: Corrélations, causes possibles et conséquences du travail des enfants		
Fréquentation scolaire	Travail des enfants Etudiants Par: tranche d'âge, sexe, région et résidence urbaine / rurale	Le nombre et le pourcentage de tous les enfants scolarisés, qui travaillent, des enfants déscolarisés qui travaillent et des enfants qui ne sont jamais allés à l'école et qui travaillent
Blessures/ Maladies subies au travail	Blessures subies par les enfants travailleurs Par: tranche d'âge, sexe et occupation	Le nombre et le pourcentage d'enfants travailleurs blessés par rapport à tous ceux qui n'ont jamais travaillé, le type de blessures et de maladie dus au travail, si oui ou non un soin médical a été exigé, qui a payé pour les soins, l'absentéisme s'il y en a eu
Sévices sur le lieu de travail	Les sévices subis par les enfants sur le lieu de travail Par: tranche d'âge, sexe et occupation	Nombre et pourcentage d'enfants travailleurs ayant subi des sévices sur le lieu de travail par l'employeur ou le supérieur, selon le type d'abus
Instruction du chef de famille	Taux d'enfants travailleurs Par: le statut éducatif du chef de famille	Pourcentage d'enfants travailleurs en fonction des différents niveaux d'études des chefs de ménage (sans instruction, primaire, secondaire, supérieur ou selon la question)

ChildLabourStatistics_FR.indd 484 9.11.2005 9:42:14

Annexe II
Glossaire de statistiques sur le travail des enfants

Note: Pour faciliter la comparaison des données à travers le temps et entre les pays, il est important d'adhérer strictement aux concepts et aux définitions soulignées ci-dessus. Là où l'on observe une quelconque déviation, pour n'importe quelles raisons, les implications potentielles devraient être clairement exposées dans l'enquête. Il est également utile dans une telle circonstance de fournir deux mesures différentes: l'une basée sur les définitions internationales et l'autre basée sur les définitions modifiées appliquées dans l'enquête.

A. Activités

a) Activités économiques

Le concept d'activité économique adoptée par la 13e Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST) (1982) pour la mesure de la population économiquement active est défini en termes de production de biens et services tel que mis en avant par le Système de la Comptabilité Nationale des Nations unies (SCN 1993). L'activité économique telle que définie par le SCN couvre toute la production du marché et certains types de productions non-marchandes, incluant la production et le traitement des produits primaires pour l'autoconsommation, la construction personnelle et d'autres productions d'immobilisations à usage personnel[1]. La définition de l'activité économique inclut donc non seulement ceux qui sont dans l'emploi rémunéré (rémunération monétaire ou en nature) mais aussi les indépendants, ceux qui travaillent pour leur propre compte, les apprentis qui reçoivent un salaire en espèce ou en nature.

b) Activités domestiques non rémunérées

De nombreuses activités domestiques non rémunérées se situent près de la frontière extérieure de l'activité économique et leur inclusion est une question de convention. Par exemple, dans des ménages ruraux où la nourriture est préparée quotidiennement, la ligne de démarcation entre l'industrie alimentaire (une activité tombant dans la frontière de production) le fait de cuisiner pour la famille (une activité exclue) est difficile à tracer. En outre, alors que le fait de cuisiner pour les travailleurs agricoles de sa propre famille est exclu de l'activité économique, faire la cuisine pour les personnes travaillant dans une autre ferme y est inclus, en raison du fait que l'alimentation est fournie comme une partie du salaire des travailleurs. Pour des objectifs de mesure, les activités domestiques non rémunérées des membres du ménage peuvent être définies sur la base du critère «de la tierce personne». Selon ce critère, les activités domestiques non rémunérées doivent être distinguées des autres activités non rémunérées des membres du ménage (le repas, les études, le fait de regarder la télévision, le fait de jouer au tennis) du fait que ces dernières ne peuvent être exécutées que seulement par le membre du ménage en question, tandis que les premières ne peuvent être faites par quelqu'un d'autre (une tierce personne) sans diminuer l'utilité directe du ménage.

1 Voir *Survey of Economically Active Population, Employment, Unemployment and Underemployment*: Manuel de l'OIT sur les Concepts et Méthodes, OIT (Genève 1992). Pg.14-24.

ChildLabourStatistics_FR.indd 485 9.11.2005 9:42:15

c) Activités non-économiques

Les activités non-économiques sont les productions non-marchandes qui ne tombent pas sous le SCN. Elles incluent les activités non rémunérées comme les tâches domestiques, les soins apportés à ses propres enfants, la confection de vêtements à usage personnel, le bricolage, la récolte, le stockage et l'aide volontaire aux hôpitaux et la livraison gratuite d'alimentation aux personnes âgées. Ces activités sont typiquement des tâches de ménage ou du travail de nature domestique exécuté par un membre de famille dans sa propre famille. Souvent, les jeunes effectuent même beaucoup plus de ces activités que la plupart des membres adultes de la famille. Ainsi, il est utile de collecter cette information, bien que ces activités soient à l'extérieur de la frontière de l'activité économique telle que définie par le SCN.

B. Branche d'activité économique (industrie) et profession

a) Industrie

L'industrie se réfère à l'activité de l'établissement, de l'entreprise, ou d'une autre unité semblable dans laquelle une personne employée a travaillé pendant la période de référence de l'enquête. Cette activité est définie en termes du type de marchandises produites ou le service fourni par l'unité – caractérisé par un emplacement unique et une production homogène – dans lequel la personne travaille. Donc, si une personne déclare travailler dans une usine produisant des valises et des sacs à main, l'activité pourrait être considérée comme «la Fabrication», ou plus précisément en termes de la classification industrielle internationale «la Fabrication de valises, de sacs à main et autres, la scelle et le harnais» (Classification type, par industrie, de toutes branches d'activités économiques – CITT, 1912, rev 3). Notons que la branche d'activité économique ne dépend pas des devoirs spécifiques et des fonctions du travail de la personne, mais des caractéristiques de l'unité économique dans laquelle il ou elle travaille.

b) Profession

La profession se réfère à la nature du travail accompli pendant la période de référence par la personne employée, sans tenir compte de l'industrie ou le statut d'emploi de la personne. L'information sur la profession fournit une description du travail d'une personne. Le travail est défini comme une série de tâches et de devoirs, qui sont effectués par, ou peuvent être assignés à, une personne. Les personnes sont classifiées selon les professions en fonction de leur rapport à un travail. Classification Internationale Type des professions (CITP – 88).

C. Etablissement, lieu de travail et entreprises

a) Etablissement

Selon la CITI, un établissement constitue une partie autonome d'une entreprise, qui exclusivement ou principalement effectue un type unique d'activité économique à un emplacement physique unique. Cela peut être une ferme, une mine, une usine, un atelier, un magasin, un bureau ou un autre type d'unité.

b) Lieu de travail

Il est utilisé dans un sens plus large que le concept d'établissement. Il va au-delà des unités formelles économiques, dont des exemples sont donnés ci-dessus. Le lieu de travail inclut

ChildLabourStatistics_FR.indd 486 9.11.2005 9:42:16

tout lieu où des activités économiques et non-économiques sont entreprises. Cela peut être des endroits formels comme des usines, ou cela peut être un magasin informel ou des locaux fixes, ou il peut s'étendre à la rue, au ménage, à la maison close, à la barque de pêche, etc.

c) Entreprise

Selon la CITI, une entreprise est la personne morale la plus petite (ou un groupe d'entités légales), qui englobe directement ou gère indirectement toutes les fonctions nécessaires pour effectuer les activités économiques des établissements. L'entreprise ne représente donc pas une unité d'emplacement physique, ni nécessairement une sorte d'activité.

D. Ménages, Groupe Cible et Statut de Résidence

a) Ménage

Un ménage est défini comme une personne ou un groupe de personnes qui vivent ensemble dans une même maison ou dans une concession, *partagent les mêmes dispositions ménagères et les repas*, *comme une seule unité*. Les membres d'un ménage ne sont pas nécessairement liés (par le sang ou le mariage). Un ménage peut être un couple marié vivant dans une union consensuelle, un couple marié sans enfants, un couple marié avec un ou plusieurs enfants ou non marié avec un ou plusieurs enfants, un père divorcé ou non avec un ou plusieurs enfants, ou une mère divorcée ou non avec un ou plusieurs enfants. Un ménage peut comprendre une ou plusieurs familles.

b) Famille

Un groupe de personnes liées par le sang ou le mariage, qui ne résident pas nécessairement dans un même lieu, ou dans la même la ville.

c) Logement

Un logement est une structure d'habitation dans laquelle un ou plusieurs ménages peuvent résider.

d) Groupe Cible (pour les enquêtes sur le travail des enfants)

La définition légale d'un enfant dans beaucoup de pays est toute personne qui n'a pas atteint l'âge de majorité, qui est 18 ans. Il est reconnu que les enfants âgés de moins de cinq ans ne sont pas physiquement capables d'entreprendre un travail significatif, économique ou non-économique. Le groupe cible, pour le but des enquêtes sur le travail des enfants, comprend donc tous les enfants âgés de 5 à 17 ans. Une des raisons principales du choix de ce groupe cible est que l'admission à et l'exécution du travail doivent être soumises aux restrictions (différenciées) pour les garçons et les filles jusqu'à l'âge de 18 ans.

e) Statut de Résidence

Pour le but des enquêtes sur le travail des enfants, depuis qu'il y a des associations de degrés variables entre les caractéristiques démographiques et socio-économiques des membres du ménage dans lesquels les enfants résident (ou grandissent) et l'incidence du travail des enfants, il est important que la période minimale du statut de résidence habituelle (c'est-à-dire *de jure*) soit supérieure à trois mois. La plupart des pays, dans leurs enquêtes sur la

ChildLabourStatistics_FR.indd 487 9.11.2005 9:42:17

main-d'œuvre et les autres enquêtes sur la population auprès des ménages, ont recours à une période de 6 ou 12 mois – c'est-à-dire la personne interrogée doit avoir vécu / résidé dans le ménage spécifique pendant au moins 6 mois (ou, selon le cas, 12 mois), ou il / elle a l'intention de vivre longtemps dans le ménage particulier.

E. Personnes économiquement actives – du moment et habituellement

a) Personnes économiquement actives

Selon l'OIT (L'OIT, 2000a) la population économiquement active «comprend toutes les personnes de l'un ou l'autre sexe qui offrent leur travail pour la production de biens et services économiques tels que définis par les systèmes de la comptabilité nationale et des bilans des Nations unies pendant une période de référence indiquée. Selon ces systèmes la production de biens et services économiques inclut toute production et traitement de produits primaires soit pour le troc au marché ou pour la propre consommation, la production de tous les autres biens et services pour le marché et, dans le cas des ménages qui produisent de tels biens et services marchands, la production correspondante à l'autoconsommation (voir la définition des *activités économiques* ci-dessus). Cependant, notons, que la production de services pour l'autoconsommation est exclue de la frontière de production économique à l'exception de la production des services de logement et des services domestiques rémunérés.

b) Personne économiquement active du moment

Les individus qui satisfont la susdite définition de «l'économiquement actif» pendant une brève période indiquée comme la semaine dernière ou les 7 derniers jours.

D'un point de vue opérationnel, pour être compté comme économiquement active du moment, une personne doit avoir travaillé au moins une heure pendant la période de référence des 7 jours.

c) Personne habituellement économiquement active

Les individus qui ont été impliqués dans une activité principale (déterminée par le nombre de semaines ou de jours) pendant une longue période de temps, telle que les 12 derniers mois ou la dernière année et sont économiquement actifs comme défini ci-dessus.

F. Personnes employées

Selon la définition internationale de l'emploi de 1982 (OIT 1983), «l'employé» comprend toutes les personnes au-dessus de l'âge indiqué pour mesurer une population économiquement active qui, pendant une période indiquée, étaient dans une des catégories suivantes [2],

- **l'emploi salarié:** *a)* «au travail»: les personnes qui, pendant la période de référence, ont exécuté un certain travail pour un revenu ou un salaire, en espèce ou en nature; *b)* «qui ont un travail mais ne sont pas au travail»: les personnes qui, ayant déjà travaillé dans leur métier présent, n'étaient pas temporairement à leur travail pendant la période de référence, mais avaient un attachement formel à leur travail.

[2] OIT, 1983. 13e Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 18-29 octobre 1982, et Annexe «Recommandation concernant les statistiques de la population économiquement active, l'emploi, le chômage et le sous-emploi», in *Bulletin of Labour Statistics* (Genève), 1983-3, pp. ix-xv.

ChildLabourStatistics_FR.indd 488 9.11.2005 9:42:18

- **indépendant:** *a)* «au travail»: les personnes qui, pendant la période de référence, ont exécuté un travail pour un profit ou le gain de la famille, en espèce ou en nature; *b)* «avec une entreprise mais pas au travail»: des personnes avec une entreprise, qui peut être une entreprise d'affaires, une ferme, ou une entreprise de service, qui ne sont pas temporairement à leur travail pendant la période de référence pour quelques raisons indiquées.

Les normes internationales spécifient davantage que, pour des buts opérationnels, la notion «d'un certain travail» peut être interprétée comme *le travail pour au moins une heure*. On doit, cependant, noter que les normes internationales, en recommandant le critère d'une heure, spécifient que la période de référence à laquelle ce critère devrait être appliqué devrait être soit une semaine soit un jour. Ainsi, le critère d'une heure peut traduire une heure par semaine ou une heure par jour (ILO Manuel on Concepts and Methods, 1990, pp. 71).

G. Les enfants économiquement actifs ou les enfants travailleurs

Le mot «travail» a toujours été compris comme un synonyme de «l'activité économique», ainsi, il a été mesuré en termes de personnes «économiquement actives». Par définition, donc, il exclurait les activités non-économiques telles que les tâches ménagères effectuées dans son propre ménage. Il est, souvent utilisé de façon erronée pour signifier tout travail exécuté par des enfants, tandis que certaines personnes suggèrent le travail acceptable pour des enfants. Mais il est important de noter que s'il est vrai que les enfants exécutent une large variété d'activités dans des conditions différentes, toutes les activités exécutées par les enfants ne correspondent pas au «travail des enfants» qui doit être éliminé (voir la définition ci-dessous). La distinction entre le travail des enfants à éliminer et le travail permis pour des enfants dépend d'informations plus détaillées comme le type de travail, les tâches exécutées, les heures et les conditions de travail. Ainsi, il faut comprendre que le concept «d'enfants économiquement actifs» n'est pas équivalent à celui de «travail des enfants» (défini ci-dessous), que l'on désire abolir, et il exclut les autres éléments des activités des enfants, qui tombent sous le paramètre du travail des enfants.

H. Le travail des enfants

La définition du travail des enfants est tirée de la Convention n° 138 de l'OIT sur l'âge minimum pour le travail et la Convention n° 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants. Le travail des enfants[3] se réfère à un travail qui est:

- mentalement, physiquement, socialement ou moralement dangereux et nuisible pour les enfants; et
- interfère avec leurs études en,
  - les privant de l'opportunité d'aller à l'école;
  - les obligeant à quitter prématurément l'école; ou
  - exigeant d'eux d'essayer de combiner les activités scolaires avec un travail excessivement long et pénible.

[3] *Eliminating the Worst Forms of Child Labour: A practical guide to ILO Convention No. 182*. Handbook for Parliamentarians, N°3 – 2002, Genève, p. 15.

La Convention n° 138 de l'OIT sur l'âge minimum et la Recommandation n° 146 établissent le but suprême pour l'abolition effective du travail des enfants et instituent l'adoption d'un âge minimum comme un critère pour l'emploi ou le travail. Cependant, la convention accepte une certaine flexibilité dans le traitement d'enfants, incluant une distinction dans des âges minimums en fonction des divers types d'activité. Par exemple, l'Article 3 stipule que l'âge minimum doit être de 18 ans pour un travail qui va probablement nuire à la santé, à la sécurité ou aux principes moraux des enfants, tandis que l'âge de 13 ans ou même 12 ans peut être un âge acceptable pour un «travail léger» qui est peu probable d'être nuisible pour la santé des enfants ou leur développement et qui ne portera pas préjudice à leur fréquentation ou à leur performance scolaire.

La convention n° 182 de l'OIT et la Recommandation n° 190 sont complémentaires, à la fois à la Convention n° 138 et à la Recommandation n° 146. La convention n° 182 appelle à une action immédiate pour éliminer les pires formes de travail des enfants (incluant l'esclavage, le travail contraint, le recrutement forcé pour les conflits armés, l'utilisation des enfants dans prostitution ou la pornographie, le trafic de drogue et le travail qui pourrait nuire à la santé des enfants, à leur sécurité ou à leur moralité) pour toutes les filles et les garçons âgés de moins de 18 ans. La recommandation n° 190 énumère les divers éléments qui doivent être pris en compte dans la détermination de la liste des travaux dangereux incluant l'exposition à l'abus, les travaux qui conduisent sous terre ou sous l'eau, en hauteur ou dans des espaces confinés, les travaux qui impliquent des équipements ou des outils dangereux, des environnements malsains ou des substances dangereuses, ou tout travail effectué dans des circonstances particulièrement difficiles, incluant les heures excessives ou étant confiné dans les locaux d'un employeur. *Le travail des enfants peut donc être décrit comme une activité qui ne convient aux principes exposés sous les Conventions et les Recommandations, à savoir que l'enfant est au-dessous de l'âge minimum pour une occupation donnée ou le type d'activité, ou que le travail est effectué dans des conditions qui rendent l'activité dangereuse pour les adolescents et interfère avec leurs études – fréquentation et performance.*

I. Les heures d'activité

Les données sur les heures d'activité classées selon le sexe, l'âge, la situation familiale, la profession, l'industrie, le statut dans l'emploi et les autres caractéristiques socio-démographiques permettent de réaliser diverses sortes d'analyses pour les politiques sociales et familiales. Cependant, il devrait être gardé à l'esprit que les heures d'activités mesurent le temps passé à travailler plutôt que l'efficacité ou l'intensité avec laquelle le travail a été exécuté – bien que dans le cas d'enfants, cela reflète leur temps relatif d'utilisation comparé à d'autres activités comme les études et le loisir et l'impact que cela peut avoir sur ces activités. Deux concepts sont souvent utilisés pour «les heures d'activité». Ce sont «les heures réelles d'activité» et «les heures habituelles d'activité».

a) Les heures réelles d'activité

Ce terme est cumulatif, se référant au nombre d'heures réellement passé à travailler durant les périodes normales de travail, n'importe quelles heures de travail en plus des heures des périodes normales de travail (généralement rémunérées à des taux supérieurs aux taux normaux, ou «supplémentaires»), le temps passé sur le lieu de travail dans des activités comme la préparation du lieu de travail, la réparation et la maintenance, la préparation et le nettoyage des outils, et la préparation des reçus, des feuilles de présence et des rapports. «Les heures réelles d'activité» comprennent tous les types d'emploi (rémunéré, indépendant ou travail non rémunéré) et la mesure des heures réelles d'activité est basée sur la même période de référence.

b) Les heures habituelles d'activité

Ce terme se réfère à une période typique plutôt qu'à la période de référence indiquée comme dans le cas des «heures réelles d'activité». Les heures habituelles d'activité par jour ou par semaine peuvent être définies comme des heures de travail pendant une semaine ou un jour donné dans cette activité. Le concept s'applique à la fois aux personnes qui sont à leur travail et à ceux qui sont temporairement absents de leur travail. «Les heures réelles d'activité» peuvent donc différer des «heures habituelles d'activité» si la période de référence ne reflète pas la situation donnée de travail de la personne, par exemple, à cause de la maladie, des vacances, des congés, une réduction de l'activité économique ou non-économique, une grève, un lock-out, des heures de travail flexibles, du travail supplémentaire, un changement de travail ou des raisons semblables.

J. Activité dangereuse

L'article 3(d) de la Convention n° 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants, définit le travail dangereux des enfants comme «le travail qui, par sa nature et les circonstances dans lesquelles il est effectué, est susceptible de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité des enfants.» Le mal pourrait résulter de la série de dangers tels que:

Les risques d'accident

Là où il y a un risque de chute, où on peut être frappé par des objets, où on peut être accroché dans ou entre des objets, où on peut être coupé ou brûlé.

Dangers biologiques

Là où il y a des animaux et des insectes dangereux, des plantes toxiques ou vénéneuses, les risques d'exposition aux bactéries, des parasites ou des virus.

Dangers chimiques

Là où il y a des gaz, des liquides ou des solides (des colles) dangereux, des agro-produits chimiques (des pesticides, des herbicides, des insecticides), des explosifs ou du matériel inflammable.

Dangers ergonomiques

Là où les lieux de travail sont mal conçus. Le travail exige le levage, le transport ou le déplacement de charges lourdes, des mouvements répétitifs ou puissants, ou des positions de travail maladroites.

Dangers physiques

Il y a des températures extrêmes, du bruit, une mauvaise position dans le travail, une exposition au mauvais temps, aux vibrations, ou à la radiation.

Dangers psychosociaux

Il y a le stress, un travail dur ou monotone, le manque de contrôle ou de choix, l'insécurité, le harcèlement, ou les sévices (sexuel ou violence).

Les conditions de travail dangereuses

Là où il y a de longues heures de travail, le travail de nuit ou le travail dans l'isolement.

K. Classification des travailleurs

a) Travailleurs immigrés

Ce terme se réfère aux travailleurs qui ont vécu loin de leurs ménages précédents pendant au moins trois mois. Le ménage précédent et l'actuel ménage peuvent être soit dans le même pays soit dans des pays différents.

b) Travailleurs permanents

Ce sont les personnes qui sont disponibles pour travailler et qui ont travaillé pendant au moins trois mois au cours de la dernière saison. Ils peuvent être rémunérés ou des travailleurs (familiaux) non rémunérés.

L. Le statut dans l'emploi

a) Salarié

Ce sont les personnes qui travaillent pour une rémunération ou un salaire régulier, souvent payés sur une base mensuelle ou hebdomadaire avec un contrat de long terme (au moins 3 mois) – voir aussi l'employé ci-dessous.

b) Travailleur familial non rémunéré

Un travailleur familial non rémunéré est une personne qui travaille sans paie dans une entreprise économique dirigée par un parent vivant dans le même ménage. Lorsqu'il est usuel, en particulier pour des jeunes, de travailler particulièrement sans paie dans une entreprise économique dirigée par un parent qui ne vit pas dans le même ménage, l'exigence «de vivre dans le même ménage» peut être ignorée (Nations unies, 1980).

c) Travailleur à son propre compte

Une personne qui fait fonctionner sa propre entreprise économique ou s'engage indépendamment dans une profession ou le commerce et n'embauche aucun employé.

d) Employeur

Une personne qui fait fonctionner sa propre entreprise économique ou s'engage indépendamment dans une profession ou le commerce et embauche un ou plusieurs employés. Certains pays peuvent vouloir distinguer les employeurs selon le nombre de personnes qu'ils emploient.

e) Employé

Une personne qui travaille pour un employeur public ou privé et reçoit une rémunération sous forme de salaire, de commission, de pourboires, des tarifs à la pièce ou un paiement en nature.

ChildLabourStatistics_FR.indd 492 9.11.2005 9:42:22

M. Trafic (traite)

Le protocole des Nations unies récemment adopté pour empêcher, supprimer et punir le trafic des Personnes, en particulier les femmes et les enfants, 2000, qui complète la Convention des Nations unies contre le Crime Transnational Organisé, définit «le trafic d'enfant» spécifiquement dans l'article 3(c) et (d) comme suit:

c) Le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou le fait de recevoir un enfant en vue de son exploitation sera considéré comme «un trafic de personnes» même si cela n'implique pas chacun des moyens exposés dans le sous-paragraphe (a) de cet article;

d) «Enfant» signifie toute personne de moins de dix-huit ans.

A son tour, le trafic en général (c'est-à-dire d'adultes) est défini dans l'article 3 (a) comme:

> *«Le recrutement, transport, transfert, hébergement ou le fait de recevoir des personnes, au moyen de menaces ou d'utilisation de la force ou d'autres formes de contrainte, d'enlèvement, de fraude, de tromperie, d'abus de pouvoir ou d'une personne vulnérable ou de l'octroi ou réception de paiements ou bénéfices pour obtenir le consentement d'une personne ayant le contrôle d'une autre personne, en vue d'exploitation.»*

Autrement dit, un enfant de moins de 18 ans est considéré comme la victime d'un trafic chaque fois qu'il ou elle a été recruté ou transporté en vue de son exploitation, même si l'on n'a pas eu recours à des moyens comme la contrainte, la fraude, la tromperie ou l'abus de pouvoir. Ceci est clairement en contraste avec le cas d'un adulte victime de trafic, où l'utilisation de tels moyens illicites est un des éléments cruciaux pour la définition du trafic. Cela rendrait la distinction extrêmement délicate dans certains cas entre le trafic des enfants et la migration des adolescents au-dessus de l'âge minimum de travail pour rechercher un emploi.

La définition ci-dessus du trafic des enfants implique aussi que:

- Le trafic implique le déplacement de la personne d'un environnement familier, mais non nécessairement le passage de frontières internationales;
- Le recrutement à des fins d'exploitation de travail et/ou sexuelle.

ChildLabourStatistics_FR.indd 494 9.11.2005 9:42:23

ChildLabourStatistics_FR.indd 495

ENQUÊTE NATIONALE SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS

Annexe III

(Questionnaire ménages standard)

Version: 11 juillet 2002

INFORMATIONS GENERALES

RÉGION:-….. DISTRICT:-…….

LOCALITÉ:-……. ADRESSE DU MÉNAGE:-…….

CODE DE ZONE D'ENQUÊTE Région District/Localité Numéro EA		MAISON/ N° STRUCTURE.		NUMÉRO DE MÉNAGE		ÉLIGIBILITÉ	OUI	NON
						Nombre des personnes dans le ménage		
						Nombre d'enfants (5-17)		

VISITES DE L'INTERVIEWER

	1	2	3	VISITE FINALE		
DATE	----------	----------	----------	JOUR		
NOM DE L'INTERVIEWER:	----------	----------	----------	MOIS		
NOM DU SUPERVISEUR	----------	----------	----------	ANNÉE		
				NOM		
RÉSULTAT*	----------	----------				
PROCHAINE VISITE	----------	----------		RÉSULTAT*		

* CODES DES RÉSULTATS

1. Achevé
2. Aucun membre du ménage à la maison ou aucun enquêté compétent
3. Tout le ménage est absent pour une longue période
4. Reporté
5. Refusé
6. Maison inhabitée ou aucun logement à l'adresse
7. Logement détruit
8. Logement introuvable
9. Autres …….. (à préciser)

AUTRE FICHE REMPLIE ?

OUI ☐

NON ☐

9.11.2005 9:42:23

A: ADRESSÉ AU MEMBRE LE MIEUX INFORMÉ DU MÉNAGE

Ce questionnaire cherche à obtenir les informations sur la situation du ménage et tous les membres concernant leurs activités de travail et activités scolaires. Les questions devraient donc être posées à ***la personne la mieux informée du ménage****. L'intervieweur devrait poliment déterminer cette personne avant de commencer l'interview.*

Section I **Composition et caractéristiques du ménage** (un ménage est défini comme une personne ou un groupe de personnes qui vivent ensemble dans la même maison ou la même concession par, *les mêmes ménagères et le même repas comme une seule unité. Les Membres du ménage ne sont pas nécessairement liés (par le sang ou le mariage) et tous ceux qui sont liés dans la même maison ou concession ne constituent pas nécessairement le même ménage).*

Membres du ménage			***Quelle est la relation entre (Nom) et le chef du ménage?***	**(Nom) est de sexe masculin ou féminin?**	**Quel âge avait (Nom) à son dernier anniversaire ?**	**Eligibilité**	**Statut matrimonial (pour ceux qui ont 12 ans et plus)**	**Pour les enfants âgés de moins de 18 ans**			
Numéro de la personne	**Pouvez-vous donner les noms (prénoms) de toutes les personnes qui vivent normalement dans ce ménage, en commençant par les chefs du ménage?** *(y compris les enfants qui sont temporairement absents pour une raison ou pour une autre).*	*Entourer le numéro de la personne qui fournit les informations*	01 Chef 02 Epouse (Mari/femme) 03 fils 04 Fille 05 Frère 06 Sœur 07 enfant adopté / confié 08 fille adoptée/confiée 09 Grand- fils *10 Grand fille* 11 belle-fille 12 beau-fils 13 belle-mère 14 beau-père 15 Mère 16 Père 17 Grand-père 18 Grand-mère 19 Autres parents *20 Non-parents*	1. Féminin 2. Masculin	*Marquer l'âge en années révolues.*	*Entourer le numéro de la personne si l'âge de (Nom) est entre 5 et 17 ans*	**Quel est le statut matrimonial actuel de (Nom)?** 1. Célibataire et jamais marié(e) 2. Marié(e) 3. Séparé(e) 4. Divorcé(e) 5. veuf(ve) 6. Concubinage	**La mère biologique de (Nom) est-elle toujours en vie?** 1. Oui 2. Non>**A 11** 9. Ne Sait Pas>**A 11**	**La mère biologique de (Nom) vit-elle dans ce ménage?** 1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas	**Le père biologique de (Nom) est-il toujours en vie?** 1. Oui 2. Non >**A 13** 9. Ne sait pas >**A 13**	**Le père biologique de (Nom) vit-il dans ce ménage?** 1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas
A1	***A2***	***A3***	***A4***	***A5***	***A6***	***A7***	***A8***	***A9***	***A10***	***A11***	***A12***
01		**01**		1 2		**01**	1 2 3 4 5 6	1 2 9	1 2 9	1 2 9	1 2 9
02		**02**		1 2		**02**	1 2 3 4 5 6	1 2 9	1 2 9	1 2 9	1 2 9
03		**03**		1 2		**03**	1 2 3 4 5 6	1 2 9	1 2 9	1 2 9	1 2 9
04		**04**		1 2		**04**	1 2 3 4 5 6	1 2 9	1 2 9	1 2 9	1 2 9
05		**05**		1 2		**05**	1 2 3 4 5 6	1 2 9	1 2 9	1 2 9	1 2 9
06		**06**		1 2		**06**	1 2 3 4 5 6	1 2 9	1 2 9	1 2 9	1 2 9
07		**07**		1 2		**07**	1 2 3 4 5 6	1 2 9	1 2 9	1 2 9	1 2 9
08		**08**		1 2		**08**	1 2 3 4 5 6	1 2 9	1 2 9	1 2 9	1 2 9
09		**09**		1 2		**09**	1 2 3 4 5 6	1 2 9	1 2 9	1 2 9	1 2 9
10		**10**		1 2		**10**	1 2 3 4 5 6	1 2 9	1 2 9	1 2 9	1 2 9

Un chef de ménage est la personne qui est reconnu par tous les membres du ménage comme tel. Il/elle est la personne qui a l'autorité principale, la responsabilité des affaires du ménage et en général, est le support financier.

ChildLabourStatistics_FR.indd 496 9.11.2005 9:42:24

Section II	**Education et fréquentation scolaire de toutes les personnes âgées de 5 ans et plus** *Cette section cherche à établir les niveaux d'alphabétisation et d'éducation de toutes les personnes qui vivent habituellement dans le ménage et qui sont âgées de plus de 5 ans.* *Nous avons également besoins de détails concernant la fréquentation de l'école par les enfants âgés de 5 à 17 ans inclus.*											
Transférer le numéro personnel de la personne âgée de 5-17 de la Section I ***A6***	*Alphabétisation pour les personnes âgées de 10 ans+*	*Pour toutes les personnes âgées de 5 ans et plus, posez les questions de Q.A15 et A16*			*Uniquement pour les personnes âgées de 5 à 17 ans, poursuivre avec les questions suivantes, excluant les adultes*							
	(Nom) peut-il / elle lire une lettre ou un journal facilement, avec difficulté ou pas du tout? 1. facilement 2. avec difficulté 3. pas du tout 9. ne sait pas	**(Nom) a-t-il/elle fréquenté l'école?** 1.Oui 2.Non >**A23**	**Quel est le niveau le plus élevé de l'école suivi par (Nom) ? quel est le diplôme le plus élevé de (Nom) à ce niveau?** Niveau: 1. Maternelle 2. Primaire 3. Secondaire 4. Etudes supérieures 5. Programme d'études non standard 9. Ne sait pas Classe: 99 pour Ne sait pas 00 pour la Maternelle		**(Nom) va-t-il/elle à l'école actuellement?** 1. Oui 2. Non >**A19**	**Depuis le (jours de la semaine) dernier, depuis combien de jours (Nom) fréquente-il l'école?** *Indiquer le nombre de jours*	**Quel niveau (Nom) a-t-il/elle actuellement?** Niveau: 1. Maternelle 2. Primaire 3. Secondaire 4. Etudes supérieures 5. Programme d'études non standard 9. Ne sait pas Classe: 99 pour Ne sait pas 00 pour la Maternelle Aller à >**A24**		**Pendant cette année scolaire-là, (Nom) a-t-il/elle suivi les cours de façon assidue?** 1.Oui 2. Non >**A21**	**Quel niveau de l'école (Nom) suivi? Quel niveau avait (Nom) quand il/elle allait à l'école?** Niveau: 1. Maternelle 2. Primaire 3. Secondaire 4. Etudes supérieures 5. Programme d'études non standard 9. Ne sait pas Classe: 99 pour Ne sait pas 00 pour la Maternelle		**(Nom) a-t-il fréquenté l'école l'année dernière?** 1. Oui 2. Non >**A23** 9. Ne sait pas >**A23**
PN	***Age***	***A13***	***A14***	***A15***	***Diplôme***		***A16***	***A17***	***A18***	***Diplôme***		***A19***	***A20***	***Diplôme***		***A21***
01		1 2 3 9	1 2	1 2 3 4 5 9			1 2		1 2 3 4 5 9			1 2	1 2 3 4 5 9			1 2 9
02		1 2 3 9	1 2	1 2 3 4 5 9			1 2		1 2 3 4 5 9			1 2	1 2 3 4 5 9			1 2 9
03		1 2 3 9	1 2	1 2 3 4 5 9			1 2		1 2 3 4 5 9			1 2	1 2 3 4 5 9			1 2 9
04		1 2 3 9	1 2	1 2 3 4 5 9			1 2		1 2 3 4 5 9			1 2	1 2 3 4 5 9			1 2 9
05		1 2 3 9	1 2	1 2 3 4 5 9			1 2		1 2 3 4 5 9			1 2	1 2 3 4 5 9			1 2 9
06		1 2 3 9	1 2	1 2 3 4 5 9			1 2		1 2 3 4 5 9			1 2	1 2 3 4 5 9			1 2 9
07		1 2 3 9	1 2	1 2 3 4 5 9			1 2		1 2 3 4 5 9			1 2	1 2 3 4 5 9			1 2 9
08		1 2 3 9	1 2	1 2 3 4 5 9			1 2		1 2 3 4 5 9			1 2	1 2 3 4 5 9			1 2 9
09		1 2 3 9	1 2	1 2 3 4 5 9			1 2		1 2 3 4 5 9			1 2	1 2 3 4 5 9			1 2 9
10		1 2 3 9	1 2	1 2 3 4 5 9			1 2		1 2 3 4 5 9			1 2	1 2 3 4 5 9			1 2 9

ChildLabourStatistics_FR.indd 497 9.11.2005 9:42:26

| ***Section II*** | **Education et fréquentation scolaire de toutes les personnes âgées de 5 ans et plus** *(suite)* | | |

Section III	**Statut d'activité du moment de tous les membres du ménage (5 ans et plus) pendant la semaine de référence** *Maintenant je vais vous poser des questions sur les activités de travail de tous les membres du ménage. Par* ***travail*** *nous entendons toute sorte d'activité entreprise pour une rémunération (en espèces ou en nature), un profit, un gain familial ou pour une utilisation ou consommation personnelle, y compris les contributions non rémunérées aux travaux de la famille.*						
Numéro personnel de toutes les personnes âgées de 5 et plus ***Pour identifier les enfants travailleurs âgés de 5 à 17 ans, encercler le numéro personnel si aucune réponse à QA26-28 n'est "Non".***	**Depuis la dernière fois (jours de la semaine) (Nom) a-t-il/elle travaillé?** 1. Oui>**A30** 2. Non	**Depuis le dernier (jour de la semaine) (Nom) a-t-il/elle entrepris une quelconque activité pour :** 1. Payement en espèces > **A30** 2. Payement en nature **>A30** 3. A son propre compte >**A30** 4. Son entreprise ? >**A30** 5. un membre de la famille sans rémunération? **>A30** 6. Non *Encercler les réponses affirmatives*	**Depuis le (jour de la semaine) dernier, avez-vous entrepris une quelconque des activités de vente et/ou à usage de quelqu'un d'autre suivantes?** *(Lire chacune des questions suivantes et entourer les réponses affirmatives)* 1. Cultiver ou moissonner les produits agricoles ou pêcher des poissons ou ramasser des fruits de mer ou des activités d'extraction minière? >**A31** 2. Préparer la nourriture, confectionner des vêtements ou effectuer des travaux d'artisanat pour la vente? >**A31** **3.** Vendre des articles, des journaux, des boissons, de la nourriture ou des produits agricoles? >**A31** 4. Laver, repasser, nettoyer, réparer des outils ou des équipements pour autrui pour une rémunération en espèce ou en nature? >**A31** 5. Laver des voitures et cirer des chaussures **>A31** 6. Transporter les marchandises au marché ou pour le stockage ou pour d'autres activités liées au transport de marchandises à vendre? > **A31** 7. Construction, maintenance de bâtiments, de maisons ou de voitures pour quelqu'un d'autre? >**A31** 8. Autres activités similaires **>A31** 9. Non	**Même si (Nom) n'a pas travaillé depuis le dernier (jour de la semaine) (Nom) a un emploi, une affaire ou une entreprise de laquelle il/elle était temporairement absent?** 1. Oui 2. Non > **A39**	**Décrivez l'emploi/tâche principale que vous exécutiez par exemple porter des briques, pétrir la farine; récolter le maïs etc.** *«Principal» renvoie au travail auquel (Nom) a consacré le plus de temps au cours de la semaine. Si le même nombre d'heures est consacré à un autre travail, considérer celui où il/elle gagne le plus d'argent* *Les codes doivent être attribués en fonction de la Classification Internationale type professions CITP)- 1988*	**Décrivez brièvement l'activité principale, c'est-à-dire les biens produits et les services rendus au lieu de travail de (Nom).** *Les codes doivent être attribués en fonction de la classification type Industries par toutes les activités économiques (CITT) – Révision 3*	
	A26	***A27***	***A28***	***A29***	***A30***	***Code***	***A31***	***Code***
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2				

Des exemples d'activités qui comptent comme du travail sont **(a) activités exécutées par <u>des personnes engagées contre salaire</u>** dans les usines, les entreprises d'affaires, les fermes, les magasins, les entreprises de service, et autres unités économiques engagées dans la production de biens et services destinés à la vente sur le marché. Egalement, les employés du gouvernement et les autres institutions sociales et culturelles, hôtels, restaurants, transport et communication **(b) <u>les activités domestiques</u>** dans (i) <u>Agriculture:</u> cultiver ou récolter les produits agricoles, les fruits, les légumes, production d'œufs, lait et aliment. Chasser les animaux et les oiseaux, pêcher, crabes, crustacés. Brûler le charbon, (ii) <u>Broyage et autre transformation d'aliment:</u> Battre et moudre le grain, fabriquer le beurre, beurre clarifié et fromage, abattage de bétail, sécher le cuir et les peaux, conserver la viande et le poisson. Fabriquer la bière et l'alcool (iii) <u>Artisanat:</u> Collecter le matériel de toiture et de tissage, fabriquer des nattes, tisser des paniers et des nattes, fabriquer des pots d'argile, tisser des vêtements, fabrication de vêtement et couture, fabrication de meubles, (iv) <u>Construction et grandes réparations:</u> Construction d'un logement, création de plantations, nettoyage de terrain pour la construction, ou la grande rénovation d'un logement, routes privées, puits et autres équipements; (v) <u>Puiser de l'eau</u>; (vi) <u>Collecter le bois de chauffe:</u> Couper ou ramasser le bois de chauffe et planter des échalas; et (vii) <u>Les autres activités de travail personnel ou communautaire: par exemple,</u> faire la cuisine pour les manœuvres travaillant sur une ferme lorsque la nourriture est fournie comme une partie du salaire des manœuvres.

ChildLabourStatistics_FR.indd 499 9.11.2005 9:42:28

Section III	**Statut d'activité du moment de tous les membres du ménage (5 ans et plus) pendant la semaine de référence** *(suite)*							
Numéro personnel de toutes les personnes âgées de 5 ans et plus	**Heures de travail pour l'activité principale**				**Ou a-t-il/effectué son principal travail?** 1. à la résidence de sa famille 2. chez l'employeur 3. bureau formel 4. Industrie/usine 5. Plantations/fermes/jardin 6. Construction/ sites de carrière 7. Boutique/Marché/Kiosque 8. Differents lieux (mobile) 9. dans la rue	**Depuis les derniers jours de la semaine, lequel de ces éléments décrit le mieux la situation de travail de (Nom)? (***Lire les réponses ci-dessous)* 1. un ouvrier familial non rémunéré 2. un domestique rémunéré 3. un employé régulier 4. un employé informel 5. son propre affaire sans employé (travailleur à son propre compte) 6. sa propre affaire avec des employés (employeur)	**REVENU DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ** **Quel est le revenu mensuel brute de (Nom) à travers son emploi principal, en espèces ou en nature.** *(Indiquer les espèces et le payement en nature séparément dans l'encadré ci-dessous pour toutes le personnes, sauf les ouvriers familiaux non rémunérés A37)*	
	Combien d'heures par semaine (travaille-t-il/elle habituellement?)	**Depuis (jour de la semaine) dernier, combien de jours (Nom) a-t-il/elle réellement travaillé?**	**Depuis le (jours de la semaine) dernier combien d'heures (Nom)?** *(Indiquer les heures par semaine)*	**A quel moment du jour effectuiez-vous habituellement ce travail?** 1. Jour 2. Nuit				
	A32	***A33***	***A34***	***A35***	***A36***	***A37***	***A38*** espèce	en nature
				1 2	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		
				1 2	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		
				1 2	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		
				1 2	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		
				1 2	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		
				1 2	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		
				1 2	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		
				1 2	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		
				1 2	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		
				1 2	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		

ChildLabourStatistics_FR.indd 500 9.11.2005 9:42:31

Section III	**Statut d'activité du moment de tous les membres du ménage (5 ans et plus) pendant la semaine de référence** *(suite)*					
Numéro personnel De toutes les personnes âgées de 5 ans et +	**ACTIVITÉS DOMESTIQUES**					
	Depuis (jour de la semaine) dernier (Nom) a-t-il/ accompli des tâches ménagères telles que faire la cuisine, nettoyer, faire la lessive, aller chercher de l'eau ou surveiller les enfants? 1. Oui 2. Non **>A45** 3. Ne sait pas **>A45**	**Combien d'heures par semaine (Nom) passe-t-il/elle <u>d'habitude</u> dans des tâches domestique?**	**Depuis le dernier (jour de la semaine), depuis combien de jours (Nom) accomplit-il/elle des travaux ménagers?**	**Combien d'heures (Nom) passe-t-il/elle <u>réellement</u> à faire ces tâches domestiques?** *Indiquer les heures dans la semaine de référence*	**Quand (Nom) accomplit-il/elle ces activités le plus souvent?** 1. pendant la journée après un autre travail 2. Pendant la journée et le soir (plein temps) 3. Après l'école 4. Avant l'école 5. Avant et après l'école	**Quelles tâches ménagères (Nom) accomplit-il/elle** *(Réponses multiples)* 1. préparer/servir le repas 2. faire les courses pour le ménage 3. nettoyer les ustensiles et la maison 4. faire la lessive 5. des réparations mineures dans le ménage 6. aller chercher de l'eau/du bois 7. surveiller les enfants 8. prendre soin des personnes âgées et des malades 9. autres activités semblables
	A39	***A40***	***A41***	***A42***	***A43***	***A44***
					1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7 8 9
					1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7 8 9
					1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7 8 9
					1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7 8 9
					1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7 8 9
					1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7 8 9
					1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7 8 9
					1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7 8 9
					1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7 8 9
					1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7 8 9

ChildLabourStatistics_FR.indd 501 9.11.2005 9:42:32

Section IV	**Statut d'activité de tous les membres du ménage (5 ans et plus) pendant les 12 derniers mois** *Maintenant nous aimerions avoir des informations sur les activités de travail des membres du ménage la dernière année. Par **travail** nous voulons parler de toute activité entreprise pour une rémunération (en espèces ou en nature), un profit, un gain famille, pour sa propre utilisation ou consommation, y compris, les contributions non rémunérées des travaux de famille.*				
Numéro personnel *(identique à celui de la section III)*	**(Nom) a-t-il/elle travaillé à un moment pendant ces 12 derniers mois?** 1. Oui>**A48** 2. Non	**A un certain moment de ces 12 derniers mois, (Nom) a-t-il/elle accompli une quelconque activité pour:** 1. Payement en espèces? >**A48** 2. Payement en nature >A48 3. son propre compte ? >**A48** 4. sa propre entreprise? >**A48** 5. un membre de la famille sans rémunération? **>A48** 6. Non *Encercler la réponse affirmative*	**Est-ce que à un certain moment durant les 12 derniers mois (Nom) a entrepris une quelconque des activités suivantes <u>destinées à la vente et/ou à usage personnel ou pour quelqu'un d'autre</u>?** *(Lire chacune des questions suivantes et encercler les réponses affirmatives)* 1. Cultiver ou moissonner les produits agricoles ou pêcher des poissons ou ramasser des fruits de mer ou des activités d'extraction minière? 2. Préparer la nourriture, confectionner des vêtements ou effectuer des travaux d'artisanat pour la vente? **3.** Vendre des articles, des journaux, des boissons, de la nourriture ou des produits agricoles? 4. Laver, repasser, nettoyer, réparer des outils ou des équipements pour quelqu'un pour une rémunération en espèce ou en nature? 5. Laver des voitures et cirer des chaussures 6. Transporter les marchandises au marché ou pour le stockage ou pour d'autres activités liées au transport de marchandises à vendre? 7. Construction, maintenance de bâtiments, de maisons ou de voitures pour autrui? 8. Autres activités similaires? 9. Non > **A55** *Encercler les réponses affirmatives*	**Décrivez l'emploi/tâche principale que (NOM) exécutait, par exemple porter des briques, pétrir la farine; récolter le maïs, etc.** *«Principal» renvoie au travail auquel (Nom) a consacré le plus de temps au cours de la semaine. Si le même nombre d'heures est consacré à un autre travail, considérer celui où il/elle gagne le plus d'argent* *Les codes doivent être attribués en fonction de la attribués en fonction de la Classification Internationale type professions CITP)- 1988*	**Décrivez brièvement les principaux produits et services qui étaient produits où (nom) travaillait la plupart du temps.** *Les codes doivent être attribués en fonction de la attribués en fonction de la Classification Internationale type professions CITP)- Révision 3*

	A45	***A46***	***A47***	***A48***	***Code***	***A49***	***Code***
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9				

Le concept de travail est le même que ce qui est souligné dans la Section III plus haut, excepté qu'il est mesuré sur une longue période de référence de douze mois.

ChildLabourStatistics_FR.indd 502 9.11.2005 9:42:33

Section IV	**Statut d'Activité de tous les membres du ménage (5 ans et plus) au cours des douze derniers mois** *(suite)*					
Numéro personnel *(semblable à la Section II)*	**Quelle était la durée totale, en mois, pendant laquelle (nom) était réellement engagé dans ce travail principal ?**	**Combien de temps (nom) a-t-il/elle été engagé dans ce travail principal?** (en mois)	**Laquelle des propositions suivantes décrit le mieux la situation de travail de (nom) au cours des douze derniers mois?** *(Lire les réponses ci-dessous)* 1. Manœuvre familial non rémunéré 2. Travailleur domestique rémunéré 3. Employé régulier 4. Employé occasionnel 5. Propre affaire sans employés (travailleur à propre compte) 6. Propre affaire avec des employés (employeur)	**Où (nom) effectue-t-il/elle ce travail principal?** 1. Dans le logement de sa famille 2. Dans la maison de l'employeur 3. Bureau formel 4. Industrie/Usine 5. Plantations/ferme/jardin 6. Construction/sites d'extraction 7. Magasin/Marché/Kiosque 8. Différents endroits (mobile) 9. Dans la rue	**Laquelle des propositions suivantes décrirait le mieux le travail principal de (Nom)?** *(Lire chacune des options)* 1. Principalement occasionnel lorsque cela me plaisait 2. Occasionnel quand il était possible de trouver du travail 3. Saisonnier 4. Temporairement 5. Permanent	**Le travail était-il effectué principalement durant les jours où il n'y avait pas d'activité scolaire ou principalement /aussi après les heures d'école?** 1. Oui 2. Non 3. Non Applicable
	A50	***A51***	***A52***	***A53***	***A54a***	***A54b***
			1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3

ChildLabourStatistics_FR.indd 503 9.11.2005 9:42:35

Section V	**Les questions de santé et de sécurité de tous les enfants âgés de 5 à 17** *Cette section devrait être orientée vers les mères ou les personnes qui sont normalement informées des états de santé des enfants. Cela devrait comprendre tous les enfants âgés de 5 à 17 ans, travailleurs et non travailleurs.*									
Transférer le numéro personnel de tous les enfants âge 5 à 17 de la Section I A8	**(Nom) a-t-il/elle souffert de l'une des maladies suivantes pendant ces 12 derniers mois?** *(réponses multiples)* 1. problèmes de peau **>A57** problèmes de poumons **>A57** 2. Allergies **>A57** 3. Diarrhée **>A57** 4. Fatigue **>A57** 6. aucun	**(Nom) a-t-il/elle souffert d'autres maladies pendant ces 12 derniers mois?** 1. Oui 2. Non >A63 3. Ne sait pas>A63	**Combien de fois (Nom) est-il/elle tombé(e) malade ces 12 derniers mois?** 1. 1 à 2 fois 2. 3 à 5 fois 3. Plus de 5 fois	**Que fut la gravité de votre plus récente maladie ou blessure?** *(Multiples réponses permises pour les deux catégories)* Conséquences sur le travail 1. Invalide pour toujours 2. Dispensé de travail pour toujours 3. Arrêt temporaire de travail 4. A Changé d'emplois Conséquences sur les études 5. Arrêt temporaire des études 6. Dispensé d'école pour toujours	**Selon vous, quelles étaient les causes de la maladie de (Nom)** 1. Du au travail 2. Du aux mauvaises conditions de vie **>A63** 3. parcours de longues distances dans une période d'averse **>A63** 4. épidémie dans le village/zone **>A63** 5. rien de tout cela **>A63** 9. Ne sait pas **>A63**	**Décrire les tâches ou la profession que (nom) accomplissait quand il est tombé malade.** *Les codes pour les tâches /occupations doivent être attribués en fonction de la Classification Internationale type professions CITP)- 1988*					**Etes-vous souvent exposé à une des conditions suivantes?** *(Multiples réponses permises)* 1. Poussière, vapeurs, gaz (oxygène, ammoniac) 2. Bruit 3. Temperatures extrêmes ou humidité 4. Outils dangereux (couteaux etc.) 5. Travail souterrain 6. Travail en hauteur 7. Mauvais éclairage 8. Produits chimiques (pesticides, colles, etc.) 9. Non applicable 10. port de charges lourdes 11. environnement bruit			**Connaissez-vous les dangers et les problèmes de santé liés au travail de (Nom)?** 1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas
	A55	***A56***	***A57***	***A58***	***A59***	***A60***	***Code***				***A61*** Plus	Moyen	faible	***A62***
	1 2 3 4 5 6	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 9									1 2 9
	1 2 3 4 5 6	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 9									1 2 9
	1 2 3 4 5 6	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 9									1 2 9
	1 2 3 4 5 6	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 9									1 2 9
	1 2 3 4 5 6	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 9									1 2 9
	1 2 3 4 5 6	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 9									1 2 9
	1 2 3 4 5 6	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 9									1 2 9
	1 2 3 4 5 6	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 9									1 2 9

ChildLabourStatistics_FR.indd 504 9.11.2005 9:42:36

Section V	**Les questions de santé et de sécurité de tous les enfants âgés de 5 à 17** *(suite)*						
Transférer le numéro personnel de tous les enfants âgés de 5 à 17 ans de la Section I A8	**(Nom) a-t-il/elle eu les problèmes de santé suivantes ces 12 derniers mois?** *(réponses multiples acceptées)* 1. douleur dorsale/ musculaire **>A65** 2. plaies/coupures **>A65** 3. fractures **>A65** 4. Aucun	**(Nom) a-t-il/elle souffert d'autres blessures ces 12 derniers mois?** 1. Oui 2. Non **>A69** 3. Ne sait pas **>A69**	**Combien de fois (Nom) a-t-il/elle été blessé(e) ces 12 derniers mois?** 1. une fois ou deux 2. 3 à 5 fois 3. plus de 5 fois	**Quelle fut la gravité de votre plus récente maladie ou blessure?** *(Multiples réponses permises pour les deux catégories)* <u>Conséquences sur le travail</u> 1. Invalide pour toujours 2. Dispensé de travail pour toujours 3. Arrêt temporaire de travail 4. A Changé d'emplois 5. <u>Conséquences sur les études</u> 6. Arrêt temporaire des études 7. Dispensé d'école pour toujours	**Selon vous, quelles étaient les causes de la maladie de (Nom)** 1. Du au travail 2. Du aux mauvaises conditions de vie **>A63** 3. parcours de longues distances dans une période d'averse **>A63** 4. épidémie dans le village/zone **>A63** 5. rien de tout cela **>A63** 6. Ne sait pas **>A63**	**Décrire les tâches ou la profession que (nom) accomplissait quand il est tombé malade.** *Les codes pour les tâches /occupations doivent être attribués en fonction de la Classification Internationale type professions CITP)- 1988*	
	A63	***A64***	***A65***	***A66***	***A67***	***A68***	***Code***
	1 2 3 4	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 9		
	1 2 3 4	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 9		
	1 2 3 4	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 9		
	1 2 3 4	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 9		
	1 2 3 4	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 9		
	1 2 3 4	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 9		
	1 2 3 4	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 9		
	1 2 3 4	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 9		

ChildLabourStatistics_FR.indd 505 9.11.2005 9:42:38

Section VI	**Les perceptions des parents/tuteurs concernant les enfants travailleurs de 5 à 17** *L'objectif de ces questions est de solliciter les points de vue des parents ou tuteurs concernant le travail des enfants et ses effets et conséquences de l'arrêt du travail. Par conséquent, cette partie concernera uniquement les enfants qui travaillent.*				
Transférer le numéro personnel des enfants travailleurs âgés de 5 à 17 ans de la Section III.	**Que voudriez-vous que (Nom) fasse en ce moment?** *(lire les options)* 1. travailler pour un revenu 2. aider dans les affaires de la famille et les tâches domestiques 3. travailler pour un revenu et aider à la maison 4. aller à l'école et aider dans les travaux ménagers 5. aller uniquement à l'école	**Quels problèmes pensez-vous qui affectent (Nom) et d'autres enfants travailleurs?** *(Maximum de deux problèmes en ordre d'importance)* 1. blessures, maladies ou mauvaise santé 2. mauvais résultats scolaires 3. sévices physiques 4. sévices émotionnels 5. sévices sexuels 6. Aucun >**A72**	**Selon vous, quel type d'assistance serait nécessaire pour lutter contre les problèmes des enfants travailleurs?** *(Les cinq plus importants)*	**Quelle est la principale raison pour laquelle vous effectuez ce travail?** *(Deux raisons maxima par ordre d'importance)* 1. Accroître le revenu familial 2. Payer la dette de la famille en cours 3. Aider dans l'entreprise familiale 4. Apprendre un métier 5. Les études sont inadaptées 6. Ecole trop éloignée 7. Ne peut pas payer les frais de scolarité 8. Pas intéressé par l'école 9. Pour remplacer un adulte qui travaille hors de la maison 10. Pour la socialisation	**Si (Nom) arrête de travailler, que va-t-il se passer?** *(Un maximum de deux conséquences par ordre d'importance)* 1. rien ne se passera 2. il/elle perd les compétentes apprises 3. le niveau de vie du ménage baissera 4. le ménage ne pourra plus vivre 5. L'entreprise familiale ne pourra pas fonctionner correctement en raison du coût élevé de la main-d'œuvre 6. Il/elle se tournera vers des activités indésirables

	A69	***A70*** Plus	Moyen	***A71***	***A72*** Plus	Moyen	***A73*** Plus	Moyen
	1 2 3 4 5							
	1 2 3 4 5			*1.* 2. 3. 4. 5. *(Options à être confirmée après le test)*				
	1 2 3 4 5							
	1 2 3 4 5							
	1 2 3 4 5							
	1 2 3 4 5			***Non applicable***				
	1 2 3 4 5							

Les cas non applicables s'appliqueraient à ceux qui ne sont pas reconnu comme travailleurs ou qui ne participent pas aux travaux domestiques.

ChildLabourStatistics_FR.indd 506 9.11.2005 9:42:39

Section VII	**A propos des Enfants (5-17) vivant hors du Ménage/Famille** *(Ce sont des enfants qui sont partis du ménage depuis au moins trois mois. Par conséquent, tout enfant qui a quitté la maison depuis moins de trois mois devrait être enregistré comme étant temporairement absent du ménage et pris en compte sur la liste des membres du ménage en A2)*								
Un membre du ménage a-t-il un enfant ou des enfants âgés de 5 à 17 ans vivant en dehors de ce ménage? 1. Oui 2. Non >**A83** *Si oui, écrire le numéro personnel de son parent ici*	**Pouvez-vous SVP donner les prénoms des enfants?** *Ecrire les prénoms sur les lignes ci-dessous.*	**Est-ce que (Nom) est un homme ou une femme?** 1. Homme 2. Femme	**Quel âge avait (Nom) à son dernier anniversaire?** *Age en années révolues*	**Quelles sont les raisons principales pour lesquelles (Nom) vit dehors?** *(Maximum deux raisons par ordre d'importance)* 1. Mutation professionnelle 2. Emploi de convenance 3. A la recherche d'un emploi rémunéré 4. Rejoindre son époux (se) ou la famille 5. Aller à l'école ou en formation 6. A fait une fugue 7. Vivre avec le père ou la mère 8. Rester avec des parents 9. Ne sait pas		**Qu'est-ce que (Nom) fait principalement là où (il / elle) est maintenant?** 1. Travaille pour quelqu'un 2. Travaille indépendamment 3. Va à l'école ou dans une institution de formation 4. Travaille et va à l'école 9. Ne sait pas	**Depuis combien de temps (Nom) a-t-il quitté le ménage?** (en mois)	**Est-ce que (Nom) a gardé le contact avec ce ménage/famille?** 1. Oui 2. Non >**A83**	**Depuis combien de temps a-t-(il/elle) contacté ce ménage?** (en mois)
A74	***A75***	***A76***	***A77***	***A78*** Plus	Moyen	***A79***	***A80***	***A81***	***A82***
	·	1 2				1 2 3 4 9		*1 2*	
	·	1 2				1 2 3 4 9		*1 2*	
	·	1 2				1 2 3 4 9		*1 2*	
	·	1 2				1 2 3 4 9		*1 2*	
	·	1 2				1 2 3 4 9		*1 2*	
	·	1 2				1 2 3 4 9		*1 2*	
	·	1 2				1 2 3 4 9		*1 2*	
	·	1 2				1 2 3 4 9		*1 2*	
	·	1 2				1 2 3 4 9		*1 2*	

ChildLabourStatistics_FR.indd 507 9.11.2005 9:42:40

Section VIII — **Les caractéristiques du logement et du ménage**

Dans quel genre de logement vit le ménage? 1. Maison détaché/séparé 2. Semi-détaché 3. Appartement 4. Cases/cabanes 5. Immeuble 6. Hôtel/Motel 7. Quartier d'habitation 8. Caravane	**Quel est le statut de propriété de ce logement?** 1. Propriétaire 2. Logé gratuitement par l'employeur 3. Offert par le propriétaire 4. Loué auprès d'un propriétaire privé 5. Gouvernement/ Propriété Publique 6. Subventionné par l'employeur 7. Autre	**Combien de pièces le ménage occupe-t-il?**	**Y a-t-il un de ces équipements dans le ménage?** 1. intérieure et exclusive 2. intérieure et partagée 3. extérieure exclusive 4. Maison extérieure et partagée 5. Pas disponible *(Entrer le code approprié pour chaque équipement)*			**Quel genre de toilettes votre ménage utilise-t-il?** 1. Flux à égout ou réservoir septique 2. latrine à chasse (étanche) 3. Latrine amélioré (par exemple VIP) 4. Latrine traditionnelle 5. Fosse ouverte 6. Seau d'eau 7. Autre	**Quelle est la source principale de combustible?** 1. Bois 2. Charbon 3. Pétrole 4. Gaz 5. Electricité 6. Soleil 7. Autre (spécifier)	**Quelle est la principale source d'eau potable?** 1. Robinet à la maison 2. Robinet à l'extérieur de la maison 3. Camion de distribution d'eau 4. Rivière/cours d'eau 5. Forage 6. Puits 7. Digue/étang/ rivière	**Quelle est la source principale d'éclairage?** 1. Pétrole 2. Electricité 3. Lampe à gaz 4. Energie solaire 5. Autre (spécifier)
			Cuisine	Salle de bains	Toilettes				
A83	***A84***	***A85***	***A86***	***A87***	***A88***	***A89***	***A90***	***A91***	***A92***
1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6 7					1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5

Votre ménage possède-t-il les équipements suivants? *(Pus d'une réponse acceptée et écrire le nombre entre parenthèse)* 1. Télévisions 2. Réfrigérateurs 3. Cars 4. Mobylettes 5. Vélos 6. Radios 7. Ordinateurs 8. Téléphones 9. Aucun (0)	**Le ménage a-t-il jamais changé de lieu de résidence habituel?** 1. Oui 2. Non >**A98**	**Dans quel district/localité était le dernier lieu de résidence?** *Utiliser le code du District/Localité approprié*	**Depuis combien de temps le ménage réside-t-il en ce lieu?** *(entrer Zéro si moins d'un an)*	**Quelle était la raison principale pour aménager en cet endroit ?** 1. Mutation professionnelle 2. Trouvé un emploi 3. A la recherche d'un emploi A la recherche d'une meilleure terre cultivable 4. Etudes/Formation 5. Autre (spécifier)	**Quelle est la principale source de revenu du ménage au cours des douze derniers mois et mentionner le montant estimé?** 1. Salaire régulier d'un emploi 2. Indépendant (agricole) 3. Indépendant (non-agricole) 4. Travaux agricoles 5. Autre travail occasionnel 6. Pensions, Dividendes, intérêts, etc. 7. Autre (spécifier) **Montant:** Espèce …… En nature……
A94	***A94***	***A95***	***A96***	***A97***	***A98***
1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2			1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7

ChildLabourStatistics_FR.indd 508 9.11.2005 9:42:42

Section IX	**Statut socioéconomique du ménage**

Le ménage a-t-il eu à faire face à un des problèmes économiques suivants au cours des douze derniers mois? *(Multiples réponses)*	**Comment a-t-il été possible pour le ménage d'avoir de la nourriture et un abri compte tenu de cet événement/ ces éléments?** *(Multiple réponses)*	**Si vous avez emprunté de l'argent** *(de n'importe quelles sources Codes 5 à 7 dans A100),* ***comment remboursez-vous*****?**	**Si vous fournissez du travail au créancier** *(Code 3 dans A101)***, les enfants y prennent-ils part?**
A99	***A100***	***A101***	***A102***
1. Mort d'un membre du ménage/ actif rémunéré *1* 2. Maladie/blessures qui a écarté une personne d'un travail habituel *2* 3. Mauvaise récolte *3* 4. Inondation ou sécheresse *4* 5. Perte ou destruction de propriété *5* 6. Aucun **>A104** *6*	1. Aide des agences gouvernementales *1* 2. Aide des ONG *2* 3. Aide des organisations religieuses *3* 4. Aide des organisations communautaires locales *4* 5. Emprunté de l'argent à la Banque ou d'autres institutions *5* 6. Emprunté de l'argent à des amis/parents *6* 7. Emprunté de l'argent à des non-parents *7* 8. Retiré les enfants de l'école comme il ne pouvait pas payer les frais de scolarité *8* 9. Amené les enfants à travailler *9* 10. Utilisation accrue des enfants dans les travaux ménagers *10* 11. Vendu la propriété *11* 12. Réduit les dépenses du ménage *12* 13. Autre (spécifier) *13*	1. Pas de remboursement *1* 2. Economiser sur ses propres sources et payer à une période convenue *2* 3. Fournir un travail direct pour une période spécifiée *3* 4. Autre (spécifier) *4*	1. Régulièrement 2. Quelquefois 3. Rarement 4. Jamais *(Entourer la réponse)*

A103	***A104***
Si les enfants ont été retirés de l'école *(Code 8 dans A99),* **entendez-vous les y renvoyer après que la situation se soit améliorée?** 1. Oui 2. Non 3. Ne sait pas *(Entourer la réponse)*	**Les différents postes de dépenses du ménage tels que l'éducation des enfants, la nourriture, le combustible pour faire la cuisine, l'éclairage, la location etc.** *(Examiner la liste avec l'enquêté et enregistrer le montant en monnaie locale)* **No.** **Questions** **Montant (Monnaie Locale)** (a) Combien a été dépensé pendant la première période scolaire (1) …. Pour les frais de scolarité y compris les droits d'examen? (2) …. Pour les uniformes scolaires? (3) …. Pour la contribution aux frais de fonctionnement de l'association des parents d'élèves /PTA? (4) …. Pour les écoles privées? (b) … Combien a été dépensé en transport pour aller et venir de l'école au cours du mois passé? (c) … Quelle était la dépense moyenne estimée en nourriture pour ce ménage au cours du mois passé? (d) … Quel était le montant estimé dépensé en électricité/charbon/bois de chauffe/bougies/paraffine le mois passé? (e) … Quel était le montant estimé dépensé en eau le mois passé? (f) … Quel était le montant moyen dépensé mensuellement en location le mois passé? (g) … Combien a été dépensé pour la TV payante/Cable le mois passé ? TOTAL

FIN DE L'INTERVIEW

ChildLabourStatistics_FR.indd 509 9.11.2005 9:42:43

ChildLabourStatistics_FR.indd 510 9.11.2005 9:42:44

ENQUÊTE NATIONALE SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS
(Questionnaire Enfants)

Annexe IV

Version: 11 juillet 2002

INFORMATIONS GENERALES

RÉGION:-…….. DISTRICT:-…….

LOCALITÉ:-……. ADRESSE DU MÉNAGE:-…….

CODE DE ZONE D'ENQUÊTE Région District / Localité Numéro EA		LOGEMENT / N° STRUCTURE.	NUMÉRO DE MÉNAGE	ADMISSIBILITÉ	OUI	NON
				Nombre des personnes dans le ménage		
				Nombre d'enfants (5-17)		

VISITES DE L'INTERVIEWER

	1	2	3	VISITE FINALE		
DATE	----------	----------	----------	JOUR		
NOM DE L'INTERVIEWER:	----------	----------	----------	MOIS		
NOM DU SUPERVISEUR	----------	----------	----------	ANNÉE		
RÉSULTAT*	----------	----------		NOM		
PROCHAINE VISITE	----------	----------		RÉSULTAT*		

* CODES DES RÉSULTATS

1. Achevé
2. Aucun membre du ménage à la maison ou aucun enquêté compétent
3. Tout le ménage est absent pour une longue période
4. Reporté
5. Refusé
6. Maison inhabitée ou aucun logement à l'adresse
7. Logement détruit
8. Logement introuvable
9. Autres …….. (à préciser)

FORME ACHEVÉ SUPPLÉMENTAIRE?

OUI ☐

NON ☐

ChildLabourStatistics_FR.indd 511 9.11.2005 9:42:45

Section I	**PARTIE B: QUESTIONS DESTINÉES AUX ENFANTS (5-17 ans)** ***(Ces questions s'adressent aux enfants eux-mêmes mais ils peuvent être assistés par leur mère ou une sœur plus âgée dans la mesure du possible)*** ***Noter le numéro personnel de l'individu présent au cours de l'entretien ici:***

Transférer le numéro de la personne âgé de 5-17 de la Section I ***A8***	**Education et fréquentation scolaire de chaque enfant**								
	Allez-vous actuellement à l'école ? 1. Oui 2. Non>>**B5**	**Depuis le dernier (jour de la semaine), combien de jours êtes-vous allé à l'école?** ***Ecrire le nombre de jours***	**Quel est votre niveau et quelle classe fréquentez-vous?** Niveau: 1. Maternelle 2. Primaire 3. Secondaire 4. Etudes supérieures 5. Programme d'études non standard 9. Ne sait pas Classe: 99 pour Ne sait pas 00 pour la Maternelle >>>> **Aller à B11**	**Avez-vous déjà fréquenté l'école?** 1. Oui 2. Non>**B10**	**Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous avez atteint? Quelle est la classe la plus élevée que vous ayez achevée à ce niveau?** Niveau: 6. Maternelle 7. Primaire 8. Secondaire 9. Etudes supérieures 10. Programme d'études non standard 9. Ne sait pas Classe: 99 pour Ne sait pas 00 pour la Maternelle	**Au cours de l'actuelle année scolaire, avez-vous fréquenté à un moment donné?** 1. Oui 2. Non >**B10**	**Avez-vous fréquenté l'année dernière?** 1.Oui 2. Non>>**B10**	**A quel niveau et en quelle classe étiez-vous l'année dernière?** Niveau: 11. Maternelle 12. Primaire 13. Secondaire 14. Etudes supérieures 15. Programme d'études non standard 9. Ne sait pas Classe: 99 pour Ne sait pas 00 pour la Maternelle

B1	***B2***	***B3***	***B4***	***Grade***	***B5***	***B6***	***Grade***	***B7***	***B8***	***B9***	***Grade***
	1 2		1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 9	1 2 3 4 5 9	
	1 2		1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 9	1 2 3 4 5 9	
	1 2		1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 9	1 2 3 4 5 9	
	1 2		1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 9	1 2 3 4 5 9	
	1 2		1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 9	1 2 3 4 5 9	
	1 2		1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 9	1 2 3 4 5 9	
	1 2		1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 9	1 2 3 4 5 9	
	1 2		1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 9	1 2 3 4 5 9	
	1 2		1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 9	1 2 3 4 5 9	
	1 2		1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 9	1 2 3 4 5 9	

ChildLabourStatistics_FR.indd 512 9.11.2005 9:42:45

Section I	**Education et fréquentation scolaire** *(suite)*																				
Transférer le numéro de la personne de 5 ans et + de la Section I	*Seulement pour les personnes de 5-17 ans qui ont répondu Non aux questions QB2 et B4*				*Pour les enfants scolarisés*						*Formation professionnelle*										
	Quelles sont les principales raisons pour lesquelles vous ne fréquentez pas ou que vous n'êtes jamais allé à l'école? *(Ranger trois réponses par ordre d'importance).* 1. Est/était trop jeune 2. Ecole trop éloignée 3. Manque de moyens des parents pour payer la scolarité 4. Famille n'autorise pas la scolarisation 5. Pauvre dans les études/pas intéressé par l'école 6. L'école n'a pas de valeur pour la famille 7. L'école n'est pas sécurisante 8. Pour travailler pour un salaire ou le champ ou les affaires familiales 9. Aider pour les travaux de ménage **>> Aller à B14**				**A quel âge avez-vous com-mencé l'école?** *(Années révolues)*		**Avez-vous jamais redoublé une classe pendant toute votre scolarité?** 1. Oui 2. Non >**B14**	**Quelle était la principale raison de ce redoublement?** 1. Mauvaises performances à l'école 2. Changement de résidence des parents et intégration d'une nouvelle école 3. Ecole trop éloignée et manquement de classes 4. Fréquentation non régulière 5. Souvent fatigué en raison des travaux effectués à la maison 6. Le décès de l'un de mes parents 7. Le décès de mes deux parents	**Avez-vous jamais reçu une formation qualifiante?** *(Plusieurs réponses possibles)* 1. Aucune >**Aller à B16** 2. Sur le tas 3. Alphabétisation des adultes 4. Certificat après 1 à 2 ans 5. Certificat après +2 ans 6. Apprentissage Formel 7. Apprentissage Informel *8.* Autre *(à confirmer après le test pilote)*	**Décrire le sujet de la formation** (par exemple. Charpenterie, Comptabilité, Conduite, Mécanique, Ingénierie, Infirmerie, etc.). (*Si plus d'une formation, seulement la plus importante telle déterminée par l'enquêté devra être enregistrée. Ecrire le domaine de la formation ici)*	**Pour l'usage Officiel** (Se référer à la liste des forma-tions)			
	B10 Maximum	Médiane	Minimum	***B11***		***B12***	***B13***	***B14***	***B15***	***Code***		
						1 2	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
						1 2	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
						1 2	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
						1 2	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
						1 2	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
						1 2	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
						1 2	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
						1 2	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
						1 2	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
						1 2	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9				

ChildLabourStatistics_FR.indd 513 9.11.2005 9:42:47

Section II	**Le statut d'activité du moment de tous les enfants (5-17 ans) pendant la semaine de référence** *Maintenant je vais vous poser des questions sur l'activité de travail de tous les membres du ménage. Par **travail** nous entendons toute activité effectuée contre une rémunération (en espèce ou en nature), un profit, un gain pour la famille ou pour un usage personnel ou pour la consommation, y compris des travaux non rémunérés pour la famille.*							
Numéro de l'individu *De toutes les personnes âgées de plus de 5 ans* ***Pour identifier les enfants travailleurs âgés de 5 à 17 ans, entourer le numéro de la personne si aucune des réponses aux questions QA26-28 est "Non".***	**Depuis le dernier (jour de la semaine) avez-vous travaillé?** 1. Oui>**B20** 2. Non	**Depuis le dernier (jour de la semaine) avez-vous entrepris une quelconque activité pour:** 1. Paiement en espèce? > **B20** 2. Paiement en nature ? **>B20** 3. Son propre compte? >**B20** 4. Sa propre entreprise? >**B20** 5. Un membre de la famille sans salaire? **>B20** 6. Non *Encercler la réponse(s) affirmative(s)*	**Depuis le dernier (jour de la semaine) avez-vous entrepris une quelconque des activités de vente et/ou à usage de quelqu'un d'autre suivantes?** *(Lire chacune des questions suivantes et entourer les réponses affirmatives)* 1. Cultiver ou moissonner les produits agricoles ou pêcher des poissons ou ramasser des fruits de mer ou des activités d'extraction minière? >**B20** 2. Préparer la nourriture, confectionner des vêtements ou effectuer des travaux d'artisanat pour la vente? >**B20** 3. Vendre des articles, des journaux, des boissons, de la nourriture ou des produits agricoles? **>B20** 4. Laver, repasser, nettoyer, réparer des outils ou des équipements pour autrui pour une rémunération en espèce ou en nature? >**B20** 5. Laver des voitures et cirer des chaussures **>B20** 6. Transporter les marchandises au marché ou pour le stockage ou pour d'autres activités liées au transport de marchandises à vendre? > **B20** 7. Construction, maintenance de bâtiments, de maisons ou de voitures pour quelqu'un d'autre? >**B20** 8. Autres activités similaires **>B20** 9. Non	**Même si vous n'avez pas travaillé depuis (jour de la semaine), avez-vous un emploi, une affaire, ou une entreprise duquel vous êtes temporairement absent?** 1. Oui 2. Non **> B26**	**Décrivez l'emploi/tâche principale que vous exécutiez par exemple porter des briques, pétrir la farine; récolter le maïs etc.** *«Principal» renvoie au travail auquel (Nom) a consacré le plus de temps au cours de la semaine. Si le même nombre d'heures est consacré à un autre travail, considérer celui où il/elle gagne le plus d'argent* *Les codes doivent être attribués en fonction de la Classification type, par industrie, de toutes les branches d'activités économiques (CITT, Rev) 1988*		**Décrivez brièvement l'activité principale c'est-à-dire les biens produits et les services rendus lorsque vous travaillez.** *Les codes doivent être attribués en fonction de la Classification type, par industrie, de toutes les branches d'activités économiques (CITT) – Révision 3*	
	B16	***B17***	***B18***	***B19***	***B20***	***Code***	***B21***	***Code***
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2				

Des exemples d'activités qui comptent comme du travail sont **(a) activités exécutées par <u>des personnes engagées contre salaire</u>** dans les usines, les entreprises d'affaires, les fermes, les magasins, les entreprises de service, et autres unités économiques engagées dans la production de biens et services destinés à la vente sur le marché. Egalement, les employés du gouvernement et les autres institutions sociales et culturelles, hôtels, restaurants, transport et communication **(b) <u>les activités domestiques</u>** dans (i) <u>Agriculture:</u> cultiver ou récolter les produits agricoles, les fruits, les légumes, production d'œufs, lait et aliment. Chasser les animaux et les oiseaux, pêcher, crabes, crustacés. Brûler le charbon, (ii) <u>Broyage et autre transformation d'aliment:</u> Battre et moudre le grain, fabriquer le beurre, beurre clarifié et fromage, abattage de bétail, sécher le cuir et les peaux, conserver la viande et le poisson. Fabriquer la bière et l'alcool (iii) <u>Artisanat:</u> Collecter le matériel de toiture et de tissage, fabriquer des nattes, tisser des paniers et des nattes, fabriquer des pots d'argile, tisser des vêtements, fabrication de vêtement et couture, fabrication de meubles, (iv) <u>Construction et grandes réparations:</u> Construction d'un logement, création de plantations, nettoyage de terrain pour la construction, ou la grande rénovation d'un logement, routes privées, puits et autres équipements; (v) <u>Puiser de l'eau</u>; (vi) <u>Collecter le bois de chauffe:</u> Couper ou ramasser le bois de chauffe et planter des échalas; et (vii) <u>Les autres activités de travail personnel ou communautaire: par exemple,</u> faire la cuisine pour les manœuvres travaillant sur une ferme lorsque la nourriture est fournie comme une partie du salaire des manœuvres.

ChildLabourStatistics_FR.indd 514 9.11.2005 9:42:48

| ***Section II*** | **Statut d'activité du moment de tous les enfants (âgés de 5 à 17 ans) pendant la semaine de référence** *(suite)* | | |

Section II	**Statut d'activité du moment de tous les enfants (âgés de 5 à 17 ans) pendant la semaine de référence** *(suite)*					
Numéro de personnel de toutes les personnes âgées de plus de 5 ans	**ACTIVITÉS MÉNAGÈRES**					
	Depuis le dernier (jour de la semaine) avez-vous effectué des tâches ménagères telles que faire la cuisine, nettoyer, faire la lessive, puiser de l'eau ou prendre soin des enfants? 1. Oui 2. Non >**B33** 3. Ne sait pas >**B33**	**Combien d'heures par jour passez-vous <u>habituellement</u> à effectuer ces tâches ménagères?**	**Depuis le dernier (jour de la semaine) combien de jours avez-vous été occupé à ces tâches ménagères?**	**Combien d'heures avez-vous <u>réellement</u> été occupé à ces tâches ménagères?** *SVP reporter les heures par semaine de référence*	**Quand effectuez-vous la plupart du temps ces activités?** 1. Pendant le jour après un autre travail 2. Jour et nuit à plein temps 3. Après l'école 4. Avant l'école 5. Avant et après l'école	**Quelles tâches ménagères effectuiez-vous principalement?** *(Multiple réponses)* 1. Préparer/servir la nourriture 2. Faire les courses pour le ménage 3. Nettoyer les ustensiles/maison 4. Faire la lessive 5. Réparations mineures du ménage 6. Chercher de l'eau/bois 7. Prendre soin des enfants 8. Prendre soin des personnes âgées, malades 9. Autres activités similaires
	B27	***B28***	***B29***	***B30***	***B31***	***B32***
					1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7 8 9
					1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7 8 9
					1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7 8 9
					1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7 8 9
					1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7 8 9
					1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7 8 9
					1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7 8 9
					1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7 8 9
					1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7 8 9
					1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7 8 9

ChildLabourStatistics_FR.indd 516 9.11.2005 9:42:51

Section III	**Statut d'activité des enfants (âgés de 5-17 ans) au cours des douze derniers mois** *Maintenant, nous aimerions obtenir des informations sur l'activité de travail de tous les membres du ménage au cours de l'année dernière. Par **travail** nous entendons toute activité effectuée contre salaire (en espèce ou en nature), profit, gain familial ou usage ou consommation personnel, incluant les contributions de travail familial non rémunéré.*				
Numéro de personne *(Pareil qu'à la section III)*	**Est-ce que à un certain moment durant les 12 derniers mois vous avez travaillé?** 1. Oui>**B36** 2. No	**Est-ce que à un certain moment durant les 12 derniers mois vous avez entrepris une quelconque activité pour:** 1. Paiement en espèce? >**B36** **2.** Paiement en nature >**B36** 3. Propre compte? >**B36** 4. Sa propre entreprise? >**B36** 5. Un membre de la famille sans paie? **>B36** 6. Non *Encercler la réponse (s) affirmative (s)*	**Est-ce que à un certain moment durant les 12 derniers mois vous avez entrepris une quelconque des activités suivantes <u>pour vendre et/ou à usage personnel ou pour quelqu'un d'autre</u>?** *(Lire chacune des questions suivantes et encercler les réponses affirmatives)* 1. Cultiver ou moissonner les produits agricoles ou pêcher des poissons ou ramasser des fruits de mer ou des activités d'extraction minière? 2. Préparer la nourriture, confectionner des vêtements ou effectuer des travaux d'artisanat pour la vente? 3. Vendre des articles, des journaux, des boissons, de la nourriture ou des produits agricoles? 4. Laver, repasser, nettoyer, réparer des outils ou des équipements pour quelqu'un pour une rémunération en espèce ou en nature? 5. Laver des voitures et cirer des chaussures? 6. Transporter les marchandises au marché ou pour le stockage ou pour d'autres activités liées au transport de marchandises à vendre? 7. Construction, maintenance de bâtiments, de maisons ou de voitures pour autrui? 8. Autres activités similaires? 9. Non> **A55** ***Encercler la (les) réponse (s) affirmative (s)***	**Décrivez l'emploi/tâche principale que vous exécutiez par exemple porter des briques, pétrir la farine; récolter le maïs etc.** *«Principal» renvoie au travail auquel (Nom) a consacré le plus de temps au cours de la semaine. Si le même nombre d'heures est consacré à un autre travail, considérer celui où il/elle gagne le plus d'argent* *Les codes doivent être attribués en fonction de la Classification type, par industrie, de toutes les branches d'activités économiques (CITT, Rev) 1988*	**Décrivez brièvement les principaux produits et services qui étaient produits où vous travailliez la plupart du temps.** *Les codes doivent être attribués en fonction de la Classification type, par industrie, de toutes les branches d'activités économiques (CITT, Rev) 1988*

	B33	***B34***	***B35***	***B36***	***Code***	***B37***	***Code***
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9				
	1 2	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9				

Le concept de travail est le même comme souligné dans la Section III plus haut, excepté qu'il est mesuré sur une longue période de référence de douze mois.

ChildLabourStatistics_FR.indd 517 9.11.2005 9:42:52

Section III	**Statut d'activité de tous les membres du ménage (5 ans et plus) au cours des douze derniers mois** *(suite)*					
Numéro personnel (Pareil qu'à la Section II)	**Quelle était la durée totale, en mois, pendant laquelle vous étiez réellement engagé dans ce travail principal?**	**Combien de temps avez-vous été engagé dans ce travail principal?** (en mois)	**Laquelle des propositions suivantes décrit le mieux votre situation de travail au cours des douze derniers mois?** *(Lire les réponses ci-dessous)* 1. Manœuvre familial non rémunéré 2. Travailleur domestique rémunéré 3. Employé régulier 4. Employé occasionnel 5. Propre affaire sans employés (travailleur à propre compte) 6. Propre affaire avec des employés (employeur)	**Où effectuiez-vous ce travail principal?** 1. Dans le logement de sa famille 2. Dans la maison de l'employeur 3. Bureau formel 4. Industrie/Usine 5. Plantations/ferme/jardin 6. Construction/sites d'extraction 7. Magasin/Marché/Kiosque 8. Différentes places (mobile) 9. Dans la rue	**Laquelle des propositions suivantes décrirait le mieux le travail principal que vous faisiez?** *(Lire chacune des options)* 1. Principalement occasionnel lorsque cela me plaisait 2. Occasionnel quand il était possible de trouver du travail 3. Saisonnier 4. Temporairement 5. Permanent	**Le travail était-il effectué principalement durant les jours où il n'y avait pas d'activité scolaire ou principalement /aussi après les heures d'école?** 1. Oui 2. Non 3. Non Applicable
	B38	***B39***	***B40***	***B41***	***B42***	***B43***
			1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3

ChildLabourStatistics_FR.indd 518 9.11.2005 9:42:54

Section IV	**Revenus et mode de paiement (enfants employés rémunérés UNIQUEMENT)**					
Transférer Numéros Personnels des Enfants âgés de 5 à 17 ans qui sont reportés comme des employés rémunérés à la question **B17**	**Quel est le mode de paiement?** 1. A l'unité 2. A l'heure 3. Par jour 4. Par semaine 5. Par mois 6. Autre (spécifier)	**Quel était le montant que vous avez reçu pour la dernière période de paie?**	**Obteniez-vous un paiement en nature dans une des formes suivantes?** 1. Nourriture 2. Vêtement 3. Abri 4. Transport	**Donnez-vous une partie de tous vos revenus à vos parents/ tuteurs ou autres parents?** 1. Oui, tout directement par l'employeur 2. Oui, tout par moi-même 3. Oui, une partie par l'employeur 4. Oui, une partie par moi-même 5. Non	**Comment dépensiez-vous vos revenus?** *(Multiples)* 1. Payais mes frais de scolarité 2. Achetais des biens pour l'école 3. Achetais des biens pour le ménage 4. Satisfaisais mes besoins personnels 5. Satisfaisais les besoins de mes frères/sœurs 6. En épargnais une partie	**Si vous épargnez une partie de tous vos revenus, quelle était la raison principale?** 1. N'épargne pas 2. Commencer une affaire personnelle 3. Aller à l'école 4. Apprendre un commerce 5. S'acheter une bonne chose 6. Autre (spécifier)
	B44	***B45***	***B46***	***B47***	***B48***	***B49***
	1 2 3 4 5 6		1 2 3 4	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5
	1 2 3 4 5 6		1 2 3 4	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5
	1 2 3 4 5 6		1 2 3 4	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5
	1 2 3 4 5 6		1 2 3 4	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5
	1 2 3 4 5 6		1 2 3 4	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5
	1 2 3 4 5 6		1 2 3 4	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5
	1 2 3 4 5 6		1 2 3 4	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5
	1 2 3 4 5 6		1 2 3 4	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5
	1 2 3 4 5 6		1 2 3 4	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5
	1 2 3 4 5 6		1 2 3 4	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5

ChildLabourStatistics_FR.indd 519 9.11.2005 9:42:55

Section V	**Questions de santé et de sécurité au sujet de tous les enfants (5 à 17 ans)** (A la fois ceux qui travaillent et ce qui ne travaillent pas)								
Transférer Numéro Personnel de tous les enfants âgés de 5 à 17 ans.	**Avez-vous été malade ou blessé au cours des douze derniers mois?** 1. Oui 2. Non >>**A B53**	**Combien de fois avez-vous été blessé ou malade au cours des douze derniers mois?** 1. Une ou deux fois 2. 3 à 5 fois 3. Plus de 5 fois	**Quelle fut la gravité de votre plus récente maladie ou blessure?** *(Multiples réponses permises pour les deux catégories)* Conséquences sur le travail 1. Invalide pour toujours 2. Dispensé de travail pour toujours 3. Arrêt temporaire de travail 4. A Changé d'emploi Conséquences sur les études 5. Arrêt temporaire des études 6. Dispensé d'école pour toujours	**Votre plus récente blessure ou maladie était-elle liée à vos activités de travail ?** 1. Oui 2. Non	**Décrivez les tâches et les travaux que vous accomplissiez lorsque vous vous êtes blessé ou lorsque vous êtes tombé malade ?** *Les codes pour les tâches /occupations doivent être attribués en fonction de la Classification type, par industrie, de toutes les branches d'activités économiques (CITT, Rev) 1988*		**Avez-vous souvent eu à porter des charges lourdes pendant vos activités quotidiennes (travail, école, etc.)?** 1. Toujours/ souvent 2. Quelquefois 3. Rarement 4. Jamais	**Avez-vous déjà fait fonctionner une machine/ un matériel dans une activité que vous accomplissiez?** 1. Oui 2. Non 3. Ne sait pas	**Etes-vous souvent exposé à une des conditions suivantes?** *(Multiples réponses permises)* 1. Poussière, vapeurs, gaz (oxygè ammoniac) 2. Bruit 3. Temperatures extrêmes ou humidité 4. Outils dangereux (couteaux, etc.) 5. Travail souterrain 6. Travail en hauteur 7. Mauvais éclairage 8. Produits chimiques (pesticides, colles, etc.) 9. Non applicable
	B50	***B51***	***B52***	***B53***	***B54***	***Code***	***B55***	***B56***	***B57***
	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6	1 2			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9
	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6	1 2			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9
	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6	1 2			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9
	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6	1 2			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9
	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6	1 2			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9
	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6	1 2			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9
	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6	1 2			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9
	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6	1 2			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9
	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6	1 2			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9
	1 2 3	1 2 3	1 2 3 4 5 6	1 2			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9

ChildLabourStatistics_FR.indd 520 9.11.2005 9:42:56

Section VI	**Projet d'avenir de tous les enfants âgés de 5 à 17 ans**						
Transférer le numéro personnel des enfants âgés de 5 à 17 ans	**Quels sont vos aspirations et plans aujourd'hui et dans cinq ans?** *(Entrer par ordre d'importance SVP)*						
	MAINTENANT			**FUTUR (dans 5 ans)**			
	1. Aller à l'école 2. Travail rémunéré à plein temps 3. Aider dans une entreprise du ménage à plein temps 4. Travailler à plein temps dans des activités ménagères 5. Aller à l'école à temps partiel et travailler 6. Temps partiel dans une entreprise ou affaire du ménage 7. Tâches domestiques à temps partiel 8. Finir son éducation/formation et commencer à travailler 9. Apprendre un commerce/un métier 10. Ouvrir sa propre affaire 99. Je ne sais pas			11. Aller à l'école 12. Travail rémunéré à plein temps 13. Aider dans une entreprise du ménage à plein temps 14. Travailler à plein temps dans des activités ménagères 15. Aller à l'école à temps partiel et travailler 16. Temps partiel dans une entreprise ou affaire du ménage 17. Tâches domestiques à temps partiel 18. Finir son éducation/formation et commencer à travailler 19. Apprendre un commerce/un métier 20. Ouvrir sa propre affaire 99 Je ne sais pas			
	B58			***B59***			**FIN DE L'INTERVIEW**
	Plus	Moyen	Faible	Plus	Moyen	Faible	

ChildLabourStatistics_FR.indd 521 9.11.2005 9:42:57

ChildLabourStatistics_FR.indd 522 9.11.2005 9:42:58

Références

Abu-Rumman, Raed; Shahin, Azmi. 2002. *Child labour and education in Jordan: A rapid assessment* (Genève, OIT/IPEC).

Aksit, Bahattin; Karanci, Nuray; Gündüz-Hosgör, Ayse. 2001. *Turkey - Working street children in three metropolitan cities: A rapid assessment*. Investigating the Worst Forms of Child Labour No: 7 (Genève, OIT/IPEC).

Alexandrescu, Gabriela. 2002. *Romania working street children in Bucharest: A rapid assessment* (Genève, OIT/IPEC).

Anker, R. 2000. «The economics of child labour: A framework for measurement», in *Revue Internationale du Travail*, Vol. 139 (2000), No. 3 (Genève, OIT).

Ashagrie, K. 1997. *Statistics on working children and hazardous child labour in brief* (Genève, OIT).

Basu, Kaushik. 2003. «The economics of child labour», in *Scientific American* (octobre) pp. 84-91.

Basu, Kaushik. 1999. «Child labour: Cause consequence and cure», in *Journal of Economic Literature*, Vol. 37 (septembre), pp. 1083-1119.

Basu, Kaushik; Pham Hoang, Van. 1998. «The Economics of Child Labour», in *American Economic Review*, Vol. 88 (juin), pp. 412-427.

Bequele, A.; Boyden, 1988. *Combating child labour: A handbook for labour inspectors* (Genève, OIT/ IPEC).

Blanchet, Therese. 1996. *Lost innocence, stolen childhoods* (Dhaka, The University Press).

Cambodge. 2001. *Report on Cambodia Child Labour Survey 2001* (Phnom Penh, Cambodge, Institut national de la statistique, Ministère de la Planification).

Commission des Communautés Européennes; Fonds monétaire international; Organisation pour la coopération économique et le développement; Nations unies; Banque mondiale. 1993. *Système des comptes nationaux, 1993* (Paris, OCDE).

Comité Statistique des Etats indépendants du Commonwealth; Organisation internationale du Travail, Bureau des statistiques; Fonds monétaire international, Bureau des statistiques; Organisation pour la coopération économique et le développement, Direction des statistiques. 2002. Mesure de l'économie souterraine*: Un manuel* (Paris, OCDE).

Couper; de Leeuw, E. 2003. «Non-response in cross-cultural and cross national surveys», in Harkness, J.A.; van de Vijver, F.J.R.: Mohler, P.Ph. (eds.), *Cross-cultural survey methods* (New York, Wiley).

Crockett, R.A. 1989. *An introduction to sample surveys: A user's guide* (Victoria, Bureau Australien de statistique).

République Dominicaine. 2001. *Oficina nacional de Estadistica, Organizacion Internacional del Trabajo, Encuesta Nacional de Trabajo Infantil* (Secretaria de Estado de Trabajo).

Dupre, M.T.; Mata A. 1990. Sources statistiques et méthodes*. Vol. 3. Population économiquement actives, emploi, chômage, et heures de travail (enquêtes ménages)*, 2nd éd. (Genève, OIT, Bureau de statistique).

Edmonds; Casper N. Revised February 2003. *Ethical considerations when conducting research on children in the worst forms of child labour.* Rapport provisoire en révision.

Goldschmidt-Clermont, L. 1988. Mesures économiques des activités non marchandes du ménage : vers les dispositions futures (Genève, OIT).

Grimsrud, B. 2002. *A comparison of survey instruments for collecting data on child labour.* Séries Document de travail, Développer de nouvelles stratégies pour comprendre le travail des enfants et ses impacts (Florence, Italie).

Grootaert, C.; Patrinos, H.N. (eds.). 1999. *The policy analysis of child labour: A comparative study* (New York, Presses de St. Martin).

Grosh, Margaret; Glewwe, Paul (eds.). 2000. *Designing household survey questionnaires for developing countries: Lessons from 15 years of the living standards measurement study surveys* (Washington, D.C., Banque mondiale).

—; —. 1995. *A guide to living standards measurement study surveys and their data sets*, Living Standards Measurement Study Working Paper No. 120 (Washington, D.C., Banque mondiale).

Grosh, Margaret; Juan Munoz. 1996. *A manual for planning and implementing the living standards measurement study survey*. LSMS Working Paper No. 126 (Washington, D.C., Banque Mondiale).

Groves, R.M. 1991. «Measurement errors across disciplines», in P.P. Biemer, et al. (éds.) *Measurement errors in surveys* (New York, Wiley).

—. 1989. *Survey errors and survey costs* (New York, Wiley).

Hawrylyshyn, O. 1977. «Towards a definition of non-market activities», in *Review of Income and Wealth* (Mars. 1977, Séries 23, No. 1, New York).

Heady, C. 2000. *What is the effect of child labour on learning achievement? Evidence from Ghana*. Innocenti Working Papers Series, No. 79 (Florence, Italie, UNICEF).

Hoffmann, E. 2001. *Coding occupation and industry in a population census*. STAT Working paper 2001-2 (Genève, OIT).

Hussmans, R.; Mehran, F; Verma, V. 1990. *Surveys of economically active population, employment and underemployment: An OIT manual on concepts and methods* (Genève, Bureau international du Travail).

—. 2002a. *A future without child labour: Global report under the follow-up to the ILO Declaration on Fundamental Principals and Rights at Work*. Conférence internationale du Travail, 90e session, Genève.

—. 2002b. *Ghana Employers' Association: Report on child labour survey in the informal sector* (Genève, OIT ACT/EMP et l'Association des Employeurs du Ghana).

—. 2002c. *Handbook for action-oriented research on the worst forms of child labour including trafficking in children*: *Project to improve action-oriented research on the worst forms of child labour* (Bangkok, Groupe de Travail régional sur le travail des enfants).

—. 2000. *Current international recommendations on labour statistics: 2000 edition* (Genève, OIT).

—. 1999a. *Convention 182: Convention concerning the Prohibition and Immediate Action for the Elimination of the Worst Forms of Child Labour.* 87e Conférence internationale du Travail, juin 1999, Genève.

—. 1999b. *Recommandation n° 190: Recommendation sur l'interdiction et l'action immediate pour l'élimination des pires formes du travail des enfants.* 87e Conférence internationale du Travail, 17 Juin 1999, Genève

—. 1998a. *General report: Sixteenth International Conference of Labour Statisticians, Genève, 6-15 Octobre 1998* (Genève).

—. 1998b. *Report to the Conference: Sixteenth International Conference of Labour Statisticians, Genève, 6-15 Octobre 1998* (Genève).

—. 1983. *Thirteenth International Conference of Labour Statisticians, Genève, 18-29 Octobre 1982* (Genève).

—. 1973a. *Convention n°138: Convention sur l'âge minimum d'admission à l'emploi,* 58e Conférence internationale du Travail, Genève.

—. 1973b. *Recommandation n° 146: Recommandation sur l'âge minimum d'admission à l'emploi* (Genève).

Organisation international du Travail: International Conference of Labour Statisticians (ICLE). 1993. «Resolution concerning statistics of the economically active popula-

tion, employment, unemployment and underemployment», in *Bulletin of Labour Statistics* (Genève).

Organisation internationale du Travail/IPEC. (Revisé en Octobre 2003). *Child labour survey data processing and storage of electronic files*. Rapport provisoire (Genève, OIT).

—. Revisé, Octobre 2003. *Manual for data analysis and report writing.* Rapport provisoire (OIT; IPEC/SIMPOC).

—. 2002a. *Eliminating the worst forms of child labour: A practical guide to ILO Convention 182*. Manuel à l'usage des Parlementaires No 3 (Genève, OIT, Union Inter-Parlementaire).

—. 2002b. *Every child counts: New global estimates on child labour* (Genève, OIT, IPEC/SIMPOC).

—. 2002c. *Good practices: Gender mainstreaming in actions against child labour* (Genève, OIT/IPEC).

—. 2002d. *In-depth analysis of the situation of working street children in the Leningrad region, 2001* (Genève, OIT/IPEC).

—. 2002e. *Key indicators of the labour market, 2001-2002* (Genève, OIT).

—. 2001a. *Combating trafficking for labour exploitation in West and Central Africa: Synthesis report based on studies of Benin, Burkina Faso, Cameroon, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Mali, Nigeria and Togo* (Genève, OIT/IPEC).

—. 2001b. *Eliminating the worst forms of child labour: An integrated and time-bound programme approach. A guide for Governments, workers, employers, donors and other stakeholders* (Genève, OIT/IPEC).

—. 2001c. *Nepal: Situation of domestic child labourers in Kathmandu: A rapid assessment*, Evaluation Rapide No. 3 (Genève, OIT/IPEC).

—. 1999. *Survey of the characterization of Portuguese households with school-age children: Phase II: Schools* (Genève, IPEC).

—. 1996a. *Child labour: Targeting the intolerable* (Genève, OIT/IPEC).

—. 1996b. *Child labour surveys: Results of methodological experiments in four countries 1992-93* (Genève, OIT; Bureau des statistiques, IPEC).

Organisation internationale du Travail /IPEC, Ministry of Labour and Solidarity, Employment and Vocational Training, Portugal. Extracts of final report produced in 1998. *Child labour in Portugal: Social characterization of school age children and their families* (Portugal, Université de Coimbra; Université of Minho).

Organisation internationale du Travail et UNICEF. 2000. *Investigating child labour: Guidelines for rapid assessment: A field manual*. Provisoire, à finaliser à la suite des tests de terrain (Genève).

Kalton, Graham. 1983. *Introduction to survey sampling* (Londres, Sage Publications).

Kenya. 2002. *The 1998/99 labour force/child labour survey*. Country Report (Nairobi, Bureau Central des statistiques, Ministère de la Planification et le Développement National).

Kish, Leslie. 1983. *Survey sampling* (New York, John Wiley).

Mehran, F. 2000. «ILO labour force participation rates for 10-14 years old versus UNESCO school enrolment ratios», in *Bulletin of Labour Statistics*, No.3 (Genève, OIT).

Nigeria. 2003. *Nigeria modular child labour survey*. Draft report, revised March 2003 (Abuja, République Fédérale du Nigéria, Bureau féderal de la statistique).

Ofosu, Y. 2003. *Building the knowledge base for the development of time-bound programmes* (Genève, OIT).

Ray, Ranjan. 1999. *How child labour and child schooling interact with adult labour.* Banque mondiale, Prise de décision intra-ménage, Alphabétisation et projet de recherche sur le travail des enfants, Document de travail (Washington, D.C., Banque mondiale)

Rodgers, G; Standing, G. 1981. *Child work, poverty and underdevelopment* (Genève, OIT).

Rosati, F.C.; Rossi, M. 2002. *Children's working hours, school enrolment and human capital accumulation: Evidence from Pakistan and Nicaragua*. Séries de Document de travail, Développer de nouvelles stratégies pour comprendre le travail des enfants et ses impacts (Florence, Italie).

Afrique du Sud. 2000. *Survey of activities of young persons, 1999* (Pretoria, Statistiques d'Afrique du Sud).

Tanzanie National Bureau of Statistics and Ministry of Labour and OIT/IPEC. 2003. *Country report of the 2000/2001 integrated labour force and child labour survey* (Dar es-Salaam, Bureau National des Statistiques et Ministère du Travail, Développement de la Jeunesse et des Sports).

Turquie. 2001. *Child labour in Turkey, 1999* (Ankara, Turquie, Institut d'Etat des statistiques, Primature, République de Turquie).

—. 2000. *Household labour force survey questionnaire, Octobre 1999* (Institut d'Etat des statistiques, Primature, République de Turquie).

UNICEF. 2000. *End-decade multiple indicator survey manual: Monitoring progress toward the goals of the World Summit for Children* (New York, Division de l'Evaluation, de la Politique et de la Planification, Fonds des Nations unies pour l'enfance).

—. 2002. *The state of the world's children 2003*, and previous annual issues (New York, Fonds des Nations unies pour l'enfance).

FNUAP. 2003. *State of world population 2003* (New York, Fonds des Nations unies pour la population).

Nations unies. 1980. *Principles and recommendations for population and housing censuses*. Documents Statistiques, Séries M, No. 67, Para 2.206 (New York, Bureau des statistiques des Nations unies).

Nations unies. 1984. *Handbook of household surveys*, revised ed. Studies in Methods, Series F, No 31 (New York, Bureau des statistiques des Nations unies).

Nations unies. United Nations Economic and Social Council agreed conclusion E/1997/L.30 (New York, Nations unies).

Nations unies. United Nations Statistics Division and OIT-STAT. 2002. *Collection of economic characteristics in population census*. Rapport Technique ST/ESA/STAT/119 (New York).

Département d'Etat des Etats-Unis. 2002. *Country reports on human rights practices, 2001.* Available on-line at: http://www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2001/ (accédé le 19 juillet, 2002).

Verma, V. 1991. *Sampling methods: Training handbook* (Tokyo, Institut statistique des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique).

Zambie. 2000. *Country report 1999 child labour survey* (Bureau central des statistiques de la Zambie).

Zimbabwe. 2000. *Country report 1999 child labour survey* (Bureau central des statistiques et Ministère du service public, du travail et de protection sociale).

Sites web importants

Organisation internationale du Travail, Programme international pour l'abolition du travail des enfants : www.ilo.org/ipec ou www.ilo.org/childlabour.

Organisation internationale du Travail, Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants: www.ilo.org/ipec/simpoc.